This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

L Soc 451.8

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

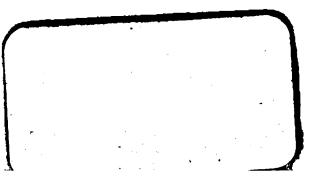

LSoc 451.8

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

SEPTIÈME ANNÉE.

BRUXELLES,

CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE,

RUE DE L'ORANGERIE, SECTION 7, N° 16.

1841.

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

SEPTIÈME ANNÉE.

BRUXELLES,

CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

1841.

Harvard College Library.
Gift of
American Academy of
Arts and Sciences.
Nov. 24 1920

L457
40-257
32-3

ANNÉE

D'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.

Année 7349 de la période grecque moderne, ou de l'ère Byzantine.

— 6554 de la période julienne.

— 5844 depuis la création, selon l'église.

— 5602 depuis la création selon les Juifs. Commence le 16 septembre 1841.

— 2617 des olympiades, ou la 1re année de la 655e olympiade commence en juillet 1841, en fixant l'ère des olympiades 775 1/2 ans avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la période julienne.

— 2594 de la fondation de Rome, selon Varron.

— 2588 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.

— 1841 de l'ère chrétienne ou vulgaire; l'année 1841 du calendrier julien commence le 13 janvier 1841.

— 1777 de la ruine de Jérusalem et de la dispersion des Juifs.

— 1257 des Turcs commence le 23 février 1841.

— 259 de l'introduction du calendrier nouveau ou grégorien.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or en 1841	18.
Épacte	VII.
Cycle solaire	2.
Indiction romaine	14.
Lettre dominicale	C.

QUATRE-TEMPS.

Mars	3, 5 et 6.
Juin	2, 4 et 5.
Septembre	15, 17 et 18.
Décembre	15, 17 et 18.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime	7 février.
Les Cendres.	24 février.
Pâques	11 avril.
Les Rogations	17, 18 et 19 mai.
Ascension	20 mai.
Pentecôte	30 mai.
La Trinité	6 juin.
La Fête-Dieu	10 juin.
Premier dimanche de l'Avent	28 novem.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

(TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.)

PRINTEMPS	le 20 Mars à	$6^h 46^m$	du soir.
ÉTÉ . . .	le 21 Juin à	3.51	du soir.
AUTOMNE.	le 23 Sept. à	5.52	du matin.
HIVER . .	le 21 Déc. à	11.14	du soir.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude orientale.	11° 8′		Latitude boréale.		16°32′
» occident.	2.25		»	»	16.18
» » .	16.15		»	»	16. 4
» » .	27.59		»	»	15.52
» » .	39.44		»	»	15.40
» » .	53.33		»	»	15.26
» » .	67. 7		»	»	15.12

Le commencement de l'éclipse sera visible dans toute l'Europe, dans la partie occidentale de l'Asie et dans la partie orientale de l'Amérique, ainsi qu'en Afrique. L'éclipse totale ne sera visible qu'en Europe; la partie orientale de ce continent n'en apercevra pas la fin.

III. Le 21 *février, éclipse partielle de soleil, invisible à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à . .	10*h.*	11*m.*	du mat.
Par 46° 8′ longitude occidentale.			
39 53 latitude boréale.			
Milieu (gr. 0,209, le diam. du soleil étant 1) à	11	21	»
Par 52° 34′ longitude occidentale.			
61 39 latitude boréale.			
Fin de l'éclipse générale à	0	31	du soir.
Par 20° 10′ longitude occidentale.			
78 55 latitude boréale.			

Cette éclipse sera visible dans la plus grande partie de l'océan atlantique. En Europe, on l'apercevra en Irlande et dans une partie de l'Écosse; on la verra aussi à la pointe NE. de l'Amérique.

IV. Le 18 *juillet, éclipse partielle de soleil, visible à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à . .	$1^h.$	$3^m.$	du soir.
Par 140° 38′ longitude occidentale.			
59 34 latitude boréale.			
Milieu (gr 0,657, le diam. du soleil étant 1) à	2	42	»
Par 106° 28′ longitude orientale.			
63 53 latitude boréale.			
Fin de l'éclipse générale à	4	20	»
Par 44° 49′ longitude orientale.			
32 33 latitude boréale.			
Commencement de l'éclipse à Bruxelles à . .	3	6	»
Fin à	3	36	»

Grandeur de l'éclipse : 0,033, le diamètre du soleil étant 1.

Angle que fera, à l'œil nu, le rayon du disque solaire au point où le contact aura lieu, avec le cercle horaire mené par le centre du soleil, en le comptant du nord par l'est :

Commencement. . . 9°. Fin. . . . 39°.

V. Le 2 *août, éclipse totale de lune, invisible à Bruxelles.*

Entrée de la lune dans la pénombre à . .	$7^h.$	$11^m.$	du mat.
Commencement de l'éclipse à	8	20	»
Commencement de l'éclipse totale à . . .	9	26	»
Milieu de l'éclipse à	10	18	»
Fin de l'éclipse totale à	11	10	»
Fin de l'éclipse à	0	15	du soir.
Sortie de la pénombre à	1	25	»

Grandeur de l'éclipse : 1,666, le diamètre de la lune étant 1.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude occidentale.		103°26′	Latitude australe.		18°23′
»	»	120.18	»	»	18.11
»	»	136. 5	»	»	17.59
»	»	148.46	»	»	17.50
»	»	161.23	»	»	17.41
»	»	177.12	»	»	17.29
»	orientale.	165.56	»	»	17.17

Cette éclipse sera visible dans toute l'Amérique, à la Nouvelle Hollande et dans une partie de l'Asie.

VI. Le 16 *août, éclipse partielle de soleil, invisible à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à . . 8*h* 17*m*. du soir.
Par 160° 20′ longitude orientale.
33 55 latitude australe.
Milieu (gr. 0,404, le diam. du soleil étant 1) à 9 37 »
Par 158° 3′ longitude orientale.
62 7 latitude australe.
Fin de l'éclipse générale à . . . . . 10 57 »
Par 136° 16′ longitude occidentale.
75 24 latitude australe.

Cette éclipse sera visible dans l'Océan pacifique du sud et une partie de l'Océan austral.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Dont on se sert dans le Calendrier.

Phases de la Lune et autres abréviations.

N. L. Nouvelle Lune.	H. Heures.
P. Q. Premier Quartier.	M. Minutes.
P. L. Pleine Lune.	S. Secondes.
D. Q. Dernier Quartier.	D. Degrés.

Signes du Zodiaque.

	deg.		deg.
0 ♈, le Bélier . .	0	6 ♎, la Balance . .	180
1 ♉, le Taureau . .	30	7 ♏, le Scorpion .	210
2 ♊, les Gémeaux .	60	8 ♐, le Sagittaire .	240
3 ♋, l'Écrevisse . .	90	9 ♑, le Capricorne .	270
4 ♌, le Lion . . .	120	10 ♒, le Verseau .	300
5 ♍, la Vierge . .	150	11 ♓, les Poissons .	330

☉ le Soleil.

Planètes.

☿ Mercure.	⚳ Cérès.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.
♁ La Terre.	♃ Jupiter.
♂ Mars.	♄ Saturne.
⚶ Vesta.	♅ Uranus.
⚵ Junon.	

☾ la Lune, satellite de la Terre.

Jours du mois.	JANVIER.	Lever du SOLEIL tems moy.		Couc. du SOLEIL tems moy.		Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.		TEMS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		H.	*M.*	*H.*	*M.*	*D.*	*M.*	*H.*	*M.*	*S.*	
1	V. CIRCONCISION.	8.	4	4.	3	23.	0	0.	3.	58	9
2	S. S. Basile, évêq.	8.	4	4.	4	22.	55	0.	4.	26	10
3	D. Ste Geneviève.	8.	4	4.	5	22.	49	0.	4.	54	11
4	L. S. Rigobert.	8.	4	4.	6	22.	43	0.	5.	22	12
5	M. S. Siméon.	8.	4	4.	7	22.	37	0.	5.	49	13
6	M. Les Rois.	8.	4	4.	9	22.	40	0.	6.	15	14
7	J. Ste Mélanie.	8.	3	4.	10	22.	22	0.	6.	41	15
8	V. S. Lucien.	8.	3	4.	11	22.	14	0.	7.	6	16
9	S. S. Pierre, évêq.	8.	2	4.	13	22.	6	0.	7.	31	17
10	D. S. Paul, ermit.	8.	2	4.	14	21.	57	0.	7.	56	18
11	L. S. Hygin, pape.	8.	1	4.	16	21.	48	0.	8.	20	19
12	M. S. Arcade, m.	8.	1	4.	17	21.	38	0.	8.	43	20
13	M. Bapt. de J.-C.	8.	0	4.	19	21.	28	0.	9.	6	21
14	J. S. Hilaire, évêq.	7.	59	4.	20	21.	17	0.	9.	28	22
15	V. S. Maur, abbé.	7.	58	4.	21	21.	6	0.	9.	49	23
16	S. S. Guillaume.	7.	57	4.	23	20.	55	0.	10.	10	24
17	D. S. Antoine, ab.	7.	57	4.	25	20.	43	0.	10.	30	25
18	L. Ch. de S. Pierre.	7.	56	4.	26	20.	31	0.	10.	49	26
19	M. S. Sulpice, évêq	7.	55	4.	28	20.	19	0	11.	8	27
20	M. S. Sébastien.	7.	54	4.	29	20.	6	0.	11.	26	28
21	J. Ste Agnès, v.	7.	53	4.	31	19.	53	0.	11.	43	29
22	V. S. Vincent.	7.	52	4.	33	19.	39	0.	11.	59	30
23	S. S. Ildefonse, év.	7.	51	4.	34	19.	25	0.	12.	15	1
24	D. S. Babylas, év.	7.	49	4.	36	19.	11	0.	12.	29	2
25	L. Conv. S. Paul.	7.	48	4.	38	18.	56	0.	12.	43	3
26	M. Ste Paule, veuve.	7.	47	4.	40	18.	41	0.	12.	56	4
27	M. S. Julien, évêq.	7.	46	4.	42	18.	25	0.	13.	9	5
28	J. S. Charlemagne.	7.	44	4.	43	18.	10	0.	13.	20	6
29	V. S. François de S.	7.	43	4.	45	17.	54	0.	13.	31	7
30	S. Ste Bathilde.	7.	42	4.	46	17.	37	0.	13.	41	8
31	D. S. Pierre Nol.	7.	40	4.	48	17.	21	0.	13.	50	9

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 12 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	6. Soir. 27	11. Mat. 20	1. Matin. 34
2	7. 17	11. 39	1. 50
3	8. 13	0. Soir. 2	3 14
4	9. 14	0. 35	4. 42
5	10. 20	1. 23	6. 6
6	11. 27	2. 31	7. 16
7	———	3. 55	8. 10
8	0. Matin. 32	5. 26	8. 49
9	1. 32	6. 57	9. 16
10	2. 27	8. 24	9. 35
11	3. 17	9. 47	9. 51
12	4. 5	11. 5	10. 5
13	4. 50	———	10. 18
14	5. 34	0. Mat. 22	10. 32
15	6. 20	1. 38	10. 50
16	7. 6	2. in. 52	11. 9
17	7. 54	4. 4	11. 36
18	8. 44	5. 11	0. Soir. 12
19	9. 35	6. 10	0. 58
20	10. 26	6. 57	1. 56
21	11. 15	7. 33	3. 3
22	0. Soir. 3	7. 59	4. 15
23	0. 49	8. 20	5. 27
24	1. 33	8. 36	6. 40
25	2. 15	8. 50	7. 52
26	2. 57	9. 2	9. 5
27	3. 40	9. 15	10. 20
28	4. 24	9. 29	11 35
29	5. 11	9. 44	———
30	6. 3	10. 4	0. Mat. 55
31	6. 59	10. 32	2. 18

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	6. Matin. 37	2. Soir. 42	10. Matin. 39
11	7. 10	2. 51	11. 3
21	7. 35	3. 28	11. 31
♀	VÉNUS.		
1	10. Mat. 9	7. Soir. 26	2. Soir. 48
11	9. Matin. 53	7. 57	2. 55
21	9. 32	8. 25	2. 59
♂	MARS.		
1	0. Matin. 35	0. Soir. 0	6. Matin. 17
11	0. 21	11. Mat. 26	5. 54
21	0. 5	10. Mat. 57	5. 31
♃	JUPITER.		
1	5. Matin. 31	1. Soir. 54	9. Matin. 41
11	5. Matin. 2	1. Soir. 21	9. Matin. 10
21	4. Matin. 32	0. 48	8 Matin. 39
♄	SATURNE.		
1	6. Matin. 55	3. Soir. 2	10. Matin. 58
11	6. Matin. 21	2. Soir. 27	10. Matin. 23
21	5. Matin. 47	1. Soir. 53	9. Matin. 49
♅	URANUS.		
1	10. Matin. 53	10. Soir. 2	4. Soir. 27
11	10. Matin. 14	9. Soir. 25	3. Soir. 50
21	9. Matin. 36	8. Soir. 48	3. Soir. 12

P. L. le 7, à 3 h. 15 m. du soir.
D. Q. le 14, à 0 h. 48 m. du soir.
N. L. le 22, à 5 h. 24 m. du soir.
P. Q. le 30, à 11 h. 17 m. du mat.

Jours du mois.	FÉVRIER.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	*H. M.*	*D. M.*	*H. M. S.*	
1	L. S. Ignace.	7. 39	4. 50	17. 4	0. 13. 58	10
2	M. PURIFICATION.	7. 37	4. 51	16. 46	0. 14. 5	11
3	M. S. Blaise.	7. 35	4. 53	16. 29	0. 14. 12	12
4	J. S. Philéas, évéq.	7. 34	4. 55	16. 11	0. 14. 17	13
5	V. Ste Agathe, vier.	7. 32	4. 57	15. 53	0. 14. 22	14
6	S. S. Vast, évêque.	7. 31	4. 59	15. 34	0. 14. 26	15
7	D. Septuagésime.	7. 29	5. 1	15. 16	0. 14. 29	16
8	L. S. Jean de M.	7. 28	5. 2	14. 57	0. 14. 32	17
9	M. Ste Apolline.	7. 26	5. 4	14. 38	0. 14. 33	18
10	M. Ste Scholast.	7. 24	5. 6	14. 18	0. 14. 34	19
11	J. S. Severin.	7. 22	5. 8	13. 59	0. 14. 34	20
12	V. Ste Eulalie.	7. 20	5. 10	13. 39	0. 14. 33	21
13	S. S. Lezin.	7. 18	5. 11	13. 19	0. 14. 32	22
14	D. S. Valentin.	7. 17	5. 13	12. 58	0. 14. 30	23
15	L. S. Faustin.	7. 15	5. 15	12. 38	0. 14. 27	24
16	M. S. Furcy.	7. 13	5. 16	12. 17	0. 14. 23	25
17	M. S. Théodule.	7. 11	5. 18	11. 56	0. 14. 19	26
18	J. S. Siméon, év.	7. 9	5. 20	11. 35	0. 14. 14	27
19	V. S. Boniface.	7. 7	5. 22	11. 14	0. 14. 8	28
20	S. S. Eucher.	7. 5	5. 23	10. 52	0. 14. 2	29
21	D. S. Pepin.	7. 3	5. 25	10. 30	0. 13. 55	1
22	L. Ste Isabelle.	7. 1	5. 27	10. 8	0. 13. 47	2
23	M. S. Damien.	6. 59	5. 29	9. 47	0. 13. 39	3
24	M. Les Cendres.	6. 57	5. 31	9. 24	0. 13. 30	4
25	J. S. Félix.	6. 55	5. 32	9. 2	0. 13. 21	5
26	V. S. Porphyre.	6. 54	5. 34	8. 40	0. 13. 11	6
27	S. Ste Honorine.	6. 52	5. 36	8. 17	0. 13. 0	7
28	D. S. Romain.	6. 50	5. 37	7. 55	0. 12. 49	8

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 41 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	8 Soir. 0	11. M. 10	3. Matin. 41
2	9. Soir. 4	0. Soir. 6	4. Matin. 58
3	10. 9	1. 20	5. 58
4	11. 11	2. 48	6. 43
5	———	4. 19	7. 15
6	0. Matin. 9	5. 49	7. 36
7	1. Matin. 2	7. 16	7. 54
8	1. Matin. 52	8. 40	8. 10
9	2. 40	10. 0	8. 24
10	3. 27	11. 18	8. 38
11	4. 13	———	8 54
12	5. 0	0. Matin. 35	9. 13
13	5. 48	1. Matin. 50	9. 37
14	6. 38	3. 0	10. 10
15	7. 29	4. 2	10. 52
16	8. 20	4. 53	11. 47
17	9 10	5. 33	0. Soir. 50
18	9 59	6. 3	2. 0
19	10. 46	6. 25	3. 13
20	11. 30	6. 43	4. 27
21	0 Soir. 13	6. 57	5. 40
22	0. Soir. 56	7. 11	6. 54
23	1. 38	7. 24	8. 8
24	2. 22	7. 37	9. 24
25	3. 9	7. 52	10. 43
26	3. 59	8. 10	———
27	4. 53	8. 35	0. Mat. 6
28	5. 51	9. 8	1. Mat. 28

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	7 Matin. 46	4. Soir. 23	0. Soir. 5
11	7 Matin. 43	5 Soir. 27	0 Soir. 35
21	7. 30	6. 36	1. 3
♀	VÉNUS.		
1	9. Matin. 7	8. Soir. 56	3. Soir. 2
11	8. Matin. 43	9. Soir. 23	3. Soir. 2
21	8. 16	9. 47	3. 2
♂	MARS.		
1	11. Soir. 43	10 Matin. 22	5. Matin. 3
11	11. Soir. 21	9. 50	4. 35
21	10 Soir. 54	9. 16	4. 5
♃	JUPITER.		
1	3. Matin. 58	0. S. vat. 12	8. Matin. 4
11	3. Matin. 26	11. Soir. 37	7. Matin. 30
21	2. Matin. 54	11. Soir. 3	6. 57
♄	SATURNE.		
1	5. Matin. 8	1. Soir. 14	9. Matin. 10
11	4. Matin. 32	0. Soir. 39	8 35
21	3. Matin. 57	0. Soir. 4	7. 59
♅	URANUS.		
1	8. Matin. 54	8. Soir. 7	2. Soir. 30
11	8. Matin. 15	7. Soir. 32	1. Soir. 53
21	7. Matin. 36	6. Soir. 55	1. Soir. 15

P. L. le 6, à 2 h. 23 m. du mat.
D. Q. le 13, à 6 h. 56 m. du mat.
N. L. le 21, à 11 h. 38 m. du mat.
P. Q. le 28, à 8 h. 20 m. du soir.

Jours du mois.	MARS.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. A. et B. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	L. S. Aubin, évêq.	6. 47	5. 39	7. 32	0. 12. 37	9
2	M. S. Simplice.	6. 45	5. 41	7. 9	0. 12. 25	10
3	M. Ste Cunégonde.	6. 43	5. 43	6. 46	0. 12. 12	11
4	J. S. Casimir.	6. 41	5. 44	6. 23	0. 11. 58	12
5	V. S. Adrien.	6. 39	5. 46	6. 0	0. 11. 45	13
6	S. Ste Colette.	6. 36	5. 48	5. 37	0. 11. 31	14
7	D. S. Thomas d'Aq.	6. 34	5. 50	5. 13	0. 11. 16	15
8	L. S. Jean de Dieu.	6. 32	5. 51	4. 50	0. 11. 1	16
9	M. Ste Françoise.	6. 29	5. 53	4. 27	0. 10. 46	17
10	M. S. Doctorée.	6. 27	5. 55	4. 3	0. 10. 30	18
11	J. S. Euloge.	6. 25	5. 57	3. 40	0. 10. 14	19
12	V. S. Grégoire.	6. 22	5. 58	3. 16	0. 9. 58	20
13	S. Ste Euphrasie.	6. 21	6. 0	2. 52	0. 9. 41	21
14	D. Ste Mathilde.	6. 19	6. 2	2. 29	0. 9. 24	22
15	L. S. Zacharie, év.	6. 17	6. 3	2. 5	0. 9. 7	23
16	M. S. Cyriaque.	6. 15	6. 5	1. 41	0. 8. 49	24
17	M. Ste Gertrude.	6. 12	6. 6	1. 18	0. 8. 32	25
18	J. S. Alexandre.	6. 10	6. 8	0. 54	0. 8. 14	26
19	V. S. Joseph.	6. 8	6. 9	0. 30	0. 7. 56	27
20	S. S. Joachim.	6. 5	6. 11	0. A 7	0. 7. 38	28
21	D. S. Benoît.	6. 3	6. 12	0. B 17	0. 7. 20	29
22	L. S. Paul, évêque.	6. 1	6. 14	0. 1	0. 7. 2	30
23	M. S. Victorien.	5. 59	6. 15	1. 4	0. 6. 44	1
24	M. S. Simon, mart.	5. 57	6. 17	1. 28	0. 6. 25	2
25	J. ANNONCIATION.	5. 55	6. 19	1. 52	0. 6. 7	3
26	V. S. Ludger, évêq.	5. 53	6. 21	2. 15	0. 5. 48	4
27	S. S. Rupert.	5. 50	6. 22	2. 39	0. 5. 30	5
28	D. S. Gontran, R.	5. 48	6. 24	3. 2	0. 5. 11	6
29	L. S. Eustase.	5. 45	6. 25	3. 26	0. 4. 53	7
30	M. S. Ricul.	5. 43	6. 27	3. 49	0. 4. 34	8
31	M. Ste Balbine.	5. 41	6. 28	4. 12	0. 4. 16	9

Les jours croissent, pendant ce mois, de 2 h. 0 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
1	6.	Soir. 53	9.	Mat. 56	2.	Matin. 44
2	7.	55	10.	31	3.	49
3	8.	56	0.	Soir. 20	4.	38
4	9.	54	1.	48	5.	13
5	10.	48	3.	17	5.	39
6	11.	39	4.	44	5.	58
7	———		6.	9	6.	14
8	0.	Matin. 28	7.	31	6.	28
9	1.	15	8.	51	6.	42
10	2.	2	10.	11	6.	58
11	2.	50	11.	29	7.	16
12	3.	38	———		7.	38
13	4.	29	0.	Matin. 43	8.	9
14	5.	21	1	50	8.	45
15	6.	13	2.	46	9.	37
16	7.	3	3.	30	10.	38
17	7.	51	4.	3	11.	44
18	8.	38	4.	28	0.	Soir. 54
19	9.	24	4.	48	2.	9
20	10.	8	5.	3	3.	23
21	10.	51	5.	17	4.	37
22	11.	34	5.	30	5.	51
23	0.	Soir. 18	5.	44	7.	8
24	1.	4	5.	58	8.	28
25	1.	54	6.	16	9.	51
26	2.	48	6.	39	11.	15
27	3.	46	7.	10	———	
28	4.	47	7.	54	0.	Matin. 33
29	5.	49	8.	54	1.	41
30	6.	49	10.	8	2.	35
31	7.	47	11.	31	3.	15

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
☿	MERCURE.					
1	7.	Matin. 11	7.	Soir. 21	1	S. M. 16
11	6.	Matin. 32	7.	Soir. 26	0.	59
21	5.	Matin. 41	6.	Soir. 16	11.	Matin. 58
♀	VÉNUS.					
1	7.	Matin. 56	10.	Soir. 6	3.	Soir. 1
11	7.	Matin. 28	10.	Soir. 28	2.	Soir. 58
21	7.	Matin. 1	10.	Soir. 45	2	Soir. 53
♂	MARS.					
1	10.	Soir. 30	8.	Matin. 47	3.	Matin. 38
11	9.	Soir. 53	8.	Matin. 9	3.	0
21	9.	Soir. 11	7.	Matin. 28	2.	Matin. 18
♃	JUPITER.					
1	2.	Matin. 26	10.	Matin. 34	6.	Matin. 30
11	1.	Matin. 51	9.	Matin. 58	5.	Matin. 54
21	1.	Matin. 15	9.	Matin. 22	5.	Matin. 17
♄	SATURNE.					
1	3.	Matin. 27	11.	Matin. 34	9.	Matin. 29
11	2.	Matin. 50	10.	Matin. 57	6.	Matin. 52
21	2.	Matin. 13	10.	Matin. 19	6.	Matin. 15
♅	URANUS.					
1	7.	Matin. 6	6.	Soir. 26	0.	S. M. 45
11	6.	Matin. 28	5.	Soir. 50	0.	8
21	5.	Matin. 48	5.	Soir. 15	11.	Matin. 31

P. L. le 7, à 1 h. 54 m. du soir. | N. L. le 23, à 2 h. 54 m. du mat.
D. Q. le 15, à 2 h. 36 m. du mat. | P. Q. le 30, à 3 h. 16 m. du mat.

Jours du mois.	AVRIL.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M	H. M.	D. M.	H M. S	
1	J. S. Hugues, évéq	5. 39	6. 31	4. 35	0. 3. 58	10
2	V. S. François de P.	5. 36	6. 32	4. 58	0. 3. 39	11
3	S. S. Richard.	5. 34	6. 34	5. 21	0. 3. 21	12
4	D. S. Ambroise.	5. 32	6. 35	5. 44	0. 3. 3	13
5	L. S. Vincent.	5. 30	6. 37	6. 7	0. 2. 45	14
6	M. S. Guillaume.	5. 27	6. 38	6. 30	0. 2. 28	15
7	M. S Hégésippe.	5. 25	6. 40	6. 52	0. 2. 10	16
8	J. S. Edèse.	5. 23	6. 42	7. 15	0. 1. 53	17
9	V. Ste Marie, ég.	5. 20	6. 43	7. 37	0. 1. 36	18
10	S. S. Macaire.	5. 18	6. 45	7. 59	0. 1. 19	19
11	D. PAQUES.	5. 16	6. 47	8. 21	0. 1. 3	20
12	L. S. Jules, pape.	5. 14	6. 48	8. 43	0. 0. 47	21
13	M. S. Justin.	5. 12	6. 50	9. 5	0. 0. 31	22
14	M. S. Tiburce.	5. 10	6. 51	9. 27	0. 0. 16	23
15	J. Ste Anastasie.	5. 8	6. 53	9. 48	0. 0. 1	24
16	V. S. Fructueux.	5. 6	6. 55	10. 10	11. 59. 46	25
17	S. S. Anicet, pape.	5. 4	6. 56	10. 31	11. 59. 32	26
18	D. S. Parfait, pape.	5. 2	6. 58	10. 52	11. 59. 18	27
19	L. S. Elphège.	5. 0	6. 59	11. 13	11. 59. 4	28
20	M. Ste Hildegonde.	4. 58	7. 1	11. 33	11. 58. 51	29
21	M. S. Anselme.	4. 56	7. 2	11. 54	11. 58. 38	30
22	J. S. Opportune.	4. 54	7. 4	12. 14	11. 58. 26	1
23	V. S. George, mart.	4. 52	7. 6	12. 34	11. 58. 14	2
24	S. Ste Beuve.	4. 50	7. 8	12. 54	11. 58. 3	3
25	D. S. Marc, évang.	4. 48	7. 9	13. 14	11. 57. 52	4
26	L. S. Clet, pape.	4. 46	7 11	13. 33	11. 57. 42	5
2	M. S. Policarpe.	4. 44	7. 12	13. 52	11. 57. 32	6
28	M. S. Vital, mart.	4. 42	7. 14	14. 11	11. 57. 22	7
29	J. S. Robert, abbé.	4 40	7. 15	14. 30	11. 57. 13	8
30	V. S. Eutrope.	4. 38	7. 16	14. 48	11. 57. 5	9

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 50 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	8. Soir. 41	0. Soir. 57	3. Matin. 42
2	9. Soir. 31	2. Soir. 23	4. Matin. 2
3	10. 19	3. 45	4. 20
4	11. 6	5. 7	4. 34
5	11. 52	6. 26	4. 48
6	————	7. 46	5. 3
7	0. Matin. 40	9. 5	5. 20
8	1. Matin. 29	10. 21	5. 41
9	2. 19	11. 34	6. 8
10	3. 11	————	6. 43
11	4. 3	0. Matin. 34	7. 29
12	4. 54	1. Matin. 24	8. 25
13	5. 44	2. 1	9. 30
14	6. 32	2. 30	10. 40
15	7. 18	2. 52	11. 52
16	8. 2	3. 9	1. Soir. 4
17	8. 45	3. 23	2. 17
18	9. 27	3. 36	3. 30
19	10. 10	3. 50	4. 46
20	10. 56	4. 4	6. 6
21	11. 46	4. 20	7. 30
22	0. Soir. 39	4. 41	8. 54
23	1. Soir. 37	5. 10	10. 18
24	2. 39	5. 51	11. 33
25	3. 42	6. 46	————
26	4. 44	7. 58	0. Matin. 31
27	5. 43	9. 20	1. Matin. 14
28	6. 37	10. 45	1. Matin. 46
29	7. 28	0. Soir. 9	2. 8
30	8. 16	1. Soir. 31	2. 26

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	5. Matin. 1	4. Soir. 46	10. Matin. 54
11	4. Matin. 40	4. Soir. 13	10. Matin. 26
21	4. 24	4. 21	10. Matin. 22
♀	VÉNUS.		
1	6. Matin. 30	10. Soir. 56	2 Soir. 43
11	5. Matin. 59	10. Soir. 53	2. Soir. 26
21	5. 24	10. 31	1. 58
♂	MARS.		
1	8. Soir. 15	6. Matin. 37	1. M. S. 26
11	7. Soir. 20	5. Matin. 52	0. 35
21	6. 21	5. 3	11. S. 40
♃	JUPITER.		
1	0. Matin. 34	8. Matin. 40	4. Matin. 35
11	11. M. S. 53	8. Matin. 1	3. Matin. 56
21	11. 11	7. Matin. 20	3. Matin. 15
♄	SATURNE.		
1	1. Matin. 31	9. Matin. 37	5. Matin. 33
11	0. Matin. 51	8. Matin. 58	4. Matin. 53
21	0 Matin. 11	8. Matin. 18	4. Matin. 13
♅	URANUS.		
1	5. Matin. 7	4. Soir. 35	10. Matin. 49
11	4 Matin. 29	3. Soir. 57	10. Matin. 12
21	3. Matin. 51	3. Soir. 20	9. Matin. 35

P. L. le 6, à 1 h. 48 m. du mat. | N. L. le 21, à 2 h. 49 m. du soir.
D. Q. le 13, à 10 h. 22 m. du soir. | P. Q. le 28, à 9 h. 15 m. du mat

Jours du mois.	MAI.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	S. S. Philippe.	4. 36	7. 18	15. 7	11 56. 57	10
2	D. S. Athanase.	4. 34	7. 20	15. 25	11. 56. 49	11
3	L. Inv. Ste Croix.	4. 32	7. 21	15. 42	11. 56. 43	12
4	M. Ste Monique.	4. 3	7. 23	16. 0	11. 56. 36	13
5	M. Conv. S. Aug.	4. 2	7. 25	16. 17	11. 56. 30	14
6	J. S. Jean P. L.	4. 27	7. 26	16. 34	11. 56. 25	15
7	V. S Stanislas.	4. 25	7. 27	16. 51	11. 56. 21	16
8	S. S. Désiré, évêq.	4. 24	7. 29	17. 7	11 56. 16	17
9	D. S. Grégoire.	4. 22	7. 31	17. 23	11. 56. 13	18
10	L. S. Gordien.	4. 20	7. 32	17. 39	11. 56. 10	19
11	M. S. Mamert.	4. 19	7. 34	17. 55	11. 56. 8	20
12	M. S. Jules, pape.	4. 17	7. 35	18. 10	11. 56. 6	21
13	J. S. Servais.	4. 16	7. 37	18. 25	11. 56. 5	22
14	V. S. Boniface.	4. 14	7. 38	18. 39	11. 56. 4	23
15	S. S. Isidore.	4. 13	7. 39	18. 54	11. 56. 4	24
16	D. S. Honoré.	4. 11	7. 41	19. 8	11. 56. 5	25
17	L. S. Paschal.	4. 10	7. 43	19. 21	11. 56. 6	26
18	M. S. Eric, roi.	4. 9	7. 44	19. 35	11. 56. 8	27
19	M. S. Yves.	4. 7	7. 46	19. 48	11. 56. 10	28
20	J. ASCENSION.	4. 6	7. 47	20. 0	11. 56. 13	29
21	V. Ste Hospice.	4. 5	7. 48	20. 13	11. 56. 17	1
22	S. S. Opportune.	4. 4	7. 49	20. 25	11. 56. 21	2
23	D. S. Didier, évêq.	4. 3	7. 51	20. 36	11. 56. 25	3
24	L. S. Donatien.	4. 1	7. 52	20. 48	11. 56. 30	4
25	M S. Urbain.	4. 0	7. 53	20. 58	11. 56. 36	5
26	M. S. Quadrat.	3. 59	7. 54	21. 9	11. 56. 42	6
27	J. S. Hildevert.	3. 58	7. 56	21. 19	11. 56. 48	7
28	V. S. Germain.	3. 57	7. 57	21. 29	11. 56. 55	8
29	S. S. Robert, abbé.	3. 56	7. 58	21. 39	11. 57. 3	9
30	D. PENTECOTE.	3. 56	7. 59	21. 48	11. 57. 11	10
31	L. Ste Pétronille.	3. 55	8. 0	21. 56	11. 57. 19	11

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 25 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	9. Soir. 2	2. Soir. 51	2. Matin. 42
2	9. 47	4. 9	2 55
3	10. 33	5. 27	3. 10
4	11. 21	6. 45	3. 25
5	———	8. 2	3. 45
6	0. Matin. 10	9. 15	4. 9
7	1. 1	10. 21	4. 40
8	1 53	11. 15	5. 21
9	2. 45	11. 58	6. 15
10	3. 36	———	7. 17
11	4. 25	0. Matin. 30	8. 25
12	5. 11	0. 54	9. 37
13	5. 55	1. 12	10. 47
14	6. 38	1. 28	11. 58
15	7. 20	1. 41	1. Soir. 10
16	8. 2	1. 55	2. Soir. 23
17	8. 46	2. 8	3. 40
18	9. 33	2. 23	5. 0
19	10. 25	2. 43	6. 25
20	11. 22	3. 10	7. 52
21	0. Soir. 23	3. 42	9. 12
22	1. 28	4. 33	10. 20
23	2. 33	5. 42	11. 11
24	3. 35	7. 3	11. 48
25	4. 32	8. 31	———
26	5. 25	9. 57	0. Matin. 13
27	6. 14	11. 20	0. Matin. 33
28	7. 0	0. Soir. 41	0. 48
29	7. 46	1. Soir. 59	1. 2
30	8. 31	3 15	1. 16
31	9. 17	4. 32	1. 31

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M	H. M.
☿	MERCURE.		
1	4. Matin. 9	4. Soir. 55	10. Matin. 32
11	3. 58	5. 52	10. 53
21	3. 53	7. 10	11. 32
♀	VÉNUS.		
1	4. Matin. 46	9 46	1 S. M. 14
11	4. 5	8 25	0. 15
21	3 27	7. 0	11. M. 13
♂	MARS.		
1	5. Soir. 24	4. 14	10. Soir. 47
11	4. 29	3. 28	9. 57
21	3. 42	2. 41	9. 11
♃	JUPITER.		
1	10. Soir. 29	6. Matin. 38	2. Matin. 33
11	9. 45	5. 55	1. 49
21	9 1	5. 12	1 6
♄	SATURNE.		
1	11. Soir. 30	7. Matin. 39	3. Matin. 33
11	10. 49	6. 58	2. 52
21	10. 7	6. 17	2. 11
♅	URANUS.		
1	3. Matin. 12	2. Soir. 44	8. Matin. 56
11	2. 33	2. 7	8 19
21	1. 54	1. 29	7. 41

P. L. le 5, à 2 h. 22 m. du soir. | N. L. le 21, à 0 h. 0 m. du mat.
D. Q. le 13, à 4 h. 31 m. du soir. | P. Q. le 27, à 3 h. 27 m. du soir.

Jours du mois.	JUIN.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	M. S. Pamphile.	3. 54	8. 1	22. 5	11. 57. 27	12
2	M. S. Erasme.	3. 53	8. 2	22. 13	11. 57. 36	13
3	J. Ste Clotilde	3. 52	8. 3	22. 20	11. 57. 46	14
4	V. S. Optat, évéq.	3. 51	8. 4	22. 27	11. 57. 56	15
5	S. S. Boniface.	3. 51	8. 5	22. 34	11. 58. 6	16
6	D *La Trinité.*	3. 50	8. 6	22. 40	11. 58. 16	17
7	L. S. Robert.	3. 50	8. 7	22. 46	11. 58. 27	18
8	M. S. Médard, év.	3. 49	8. 7	22. 52	11. 58. 38	19
9	M. S. Vincent.	3. 49	8. 8	22. 57	11. 58. 49	20
10	J. FÊTE-DIEU.	3. 48	8. 9	23. 2	11. 59. 1	21
11	V. S Barnabé, ap.	3. 48	8. 10	23. 6	11. 59. 13	22
12	S. S. Basilide.	3. 48	8. 10	23. 10	11. 59. 25	23
13	D. S. Ant. de Pad.	3. 48	8. 11	23. 14	11. 59. 37	24
14	L. S. Basile.	3. 48	8. 12	23. 17	11. 59. 50	25
15	M. S Modeste.	3. 48	8. 12	23. 20	0. 0. 3	26
16	M. S. Fargeau.	3. 48	8. 13	23. 22	0. 0. 15	27
17	J. S. Avit.	3. 48	8. 13	23. 24	0. 0. 28	28
18	V. S. Amand.	3. 48	8. 14	23. 26	0. 0. 41	29
19	S. S. Gerv. S. Pr.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 0. 54	1
20	D. S. Silvère.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 1. 7	2
21	L. S. Leufroi.	3. 48	8. 15	23. 28	0. 1. 20	3
22	M. S. Paulin, évéq.	3. 48	8. 15	23. 28	0. 1. 34	4
23	M. S. Lanfran.	3. 48	8. 15	23. 27	0. 1. 47	5
24	J. Nat. S. Jean-Bap.	3. 49	8. 15	23. 26	0. 1. 59	6
25	V. S. Prosper.	3. 49	8. 15	23. 25	0 2. 12	7
26	S. S. Babolein.	3. 50	8. 15	23. 23	0. 2. 25	8
27	D. S. Crescent.	3. 50	8. 15	23. 21	0. 2. 37	9
28	L. S. Irénée.	3. 51	8. 14	23. 18	0. 2. 50	10
29	M. S. Pierre, apôt.	3. 51	8. 14	23. 15	0. 3. 2	11
30	M. Com. de S. Paul.	3. 52	8. 14	23. 12	0. 3. 14	12

Les jours croissent, jusqu'au 23, de 0 h. 20 m., puis décroissent jusqu'au 30, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
1	10.	5	5. Soir.	48	1 Matin.	48
2	10. Soir.	55	7.	3	2.	12
3	11.	46	8.	11	2.	40
4	———		9.	9	3.	19
5	0.	39	9.	55	4.	8
6	1. Matin.	30	10.	30	5.	8
7	2.	20	10.	57	6.	14
8	3.	7	11.	16	7.	24
9	3.	51	11.	33	8.	34
10	4.	34	11.	47	9.	44
11	5.	15	———		10.	54
12	5.	56	0. Matin.	0	0. Soir.	6
13	6.	38	0.	13	1.	18
14	7.	23	0.	27	2.	35
15	8.	11	0.	43	3.	56
16	9.	4	1.	5	5.	21
17	10.	3	1.	35	6.	46
18	11.	7	2.	18	8.	1
19	0. Soir.	13	3.	18	9.	0
20	1.	18	4.	35	9.	42
21	2.	20	6.	5	10.	14
22	3.	17	7.	35	10.	36
23	4.	9	9.	3	10.	53
24	4.	57	10.	26	11.	9
25	5.	43	11.	47	11.	23
26	6.	29	1 Soir.	5	11.	38
27	7.	15	2.	22	11.	55
28	8.	3	3.	38	———	
29	8.	52	4.	53	0. Mat.	16
30	9.	43	6.	2	0.	43

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
☿	MERCURE.					
1	4. Matin.	10	8. Soir.	47	0. Soir.	29
11	4. Matin.	51	9. Soir.	42	1.	17
21	5.	37	9.	54	1.	46
♀	VÉNUS.					
1	2. Matin.	51	5. Soir.	43	10. Matin.	16
11	2. Matin.	23	4.	58	9.	40
21	2.	0	4	34	9.	16
♂	MARS.					
1	2 Soir.	57	1. Matin.	56	8. Soir.	26
11	2. Soir.	27	1	16	7.	50
21	2.	1	0	40	7.	19
♃	JUPITER.					
1	8. Soir.	11	4. Matin.	24	0. M. S.	16
11	7. Soir.	25	3.	40	11. S.	31
21	6.	40	2.	55	10.	47
♄	SATURNE.					
1	9. Soir.	21	5. Matin.	30	1. M. S.	24
11	8. Soir.	38	4.	48	0.	42
21	7.	56	4.	5	11. S.	59
♅	URANUS.					
1	1. Mat.	12	0. S. Mat.	47	6. Matin.	58
11	0. Mat.	32	0.	9	6.	19
21	11. S.	52	11.	30	5.	40

☽ L. le 4, à 3 h. 59 m. du mat. | N. L. le 19, à 7 h. 32 m. du mat.
☽ Q. le 12, à 8 h. 16 m. du mat. | P. Q. le 25, à 10 h. 55 m. du soir.

Jours du mois.	JUILLET.	Lever du SOLEIL tems moy.		Couc. du SOLEIL tems moy.		Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.		TEMS moyen au midi vrai.			Âge de la Lune.
		H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	S.	
1	J. S. Thierri.	3.	52	8.	14	23.	8	0.	3.	25	13
2	V. Vis. de la Vierge.	3.	53	8.	13	23.	4	0.	3.	37	14
3	S. S. Anatole, év.	3.	54	8.	13	22.	59	0.	3.	48	15
4	D. Tr. de S. Mart.	3.	54	8.	13	22.	54	0.	3.	59	16
5	L. Ste Zoé, mart.	3.	55	8	12	22.	48	0.	4.	9	17
6	M. S. Adolphe.	3.	56	8.	12	22.	43	0.	4.	19	18
7	M. Ste Aubierge.	3.	56	8.	11	22.	36	0.	4.	29	19
8	J. Ste Elisabeth.	3.	57	8.	11	22.	30	0.	4.	39	20
9	V. S. Cyrille.	3.	58	8.	10	22.	23	0.	4.	48	21
10	S. Ste Félicité.	3.	59	8.	10	22.	15	0.	4.	56	22
11	D. S. Benoît.	4.	0	8.	9	22.	8	0.	5.	5	23
12	L. S. Gualbert.	4.	2	8.	8	21.	59	0.	5.	13	24
13	M. S. Turiaf, évêq.	4.	3	8.	7	21.	51	0.	5.	20	25
14	M. S. Bonaventure.	4.	4	8.	6	21.	42	0.	5.	27	26
15	J. S. Henri, emp.	4.	5	8.	5	21.	33	0.	5.	34	27
16	V. S. Eustathe, év.	4.	6	8.	4	21.	23	0.	5.	40	28
17	S. S. Alexis.	4.	7	8.	3	21.	13	0.	5.	45	29
18	D. S. Frédéric.	4.	8	8.	2	21.	3	0.	5.	50	30
19	L. S. Vincent de P.	4.	9	8.	1	20.	52	0.	5.	55	1
20	M. Ste Marguerite.	4.	11	8.	0	20.	41	0.	5.	59	2
21	M. S. Victor, mart.	4.	12	7.	59	20.	29	0.	6.	2	3
22	J. Ste Marie-Madel.	4.	13	7.	58	20.	18	0.	6.	5	4
23	V. S. Apollinaire.	4.	15	7.	56	20.	5	0.	6.	7	5
24	S. Ste Christine.	4.	16	7.	55	19.	53	0.	6.	9	6
25	D. S. Jacques le m.	4.	17	7.	54	19.	40	0	6.	10	7
26	L. Ste Anne.	4.	19	7.	52	19.	27	0.	6.	10	8
27	M. S. Edouard.	4.	20	7.	51	19.	14	0.	6.	10	9
28	M. S. Nazaire.	4.	21	7.	50	19.	0	0.	6.	9	10
29	J. Ste Marthe.	4.	23	7.	48	18.	46	0.	6.	8	11
30	V. S. Alphonse.	4.	24	7.	47	18.	31	0.	6.	6	12
31	S. S. Germain.	4.	26	7.	45	18.	17	0.	6.	3	13

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 7 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H M.
1	10. Soir. 34	7 Soir. 3	1. Matin 19
2	11. Soir. 25	7. Soir. 53	2. Matin 2
3	— — —	8. 31	2. 58
4	0. Matin 15	9. 1	4. 3
5	1. Matin 3	9. 23	5. 12
6	1. Matin 49	9. 40	6. 22
7	2. 32	9. 53	7. 33
8	3. 13	10. 7	8. 43
9	3. 54	10. 20	9. 54
10	4. 36	10. 33	11. 5
11	5. 19	10. 49	0 Soir. 18
12	6. 4	11. 7	1. Soir. 35
13	6. 53	11. 32	2. 55
14	7. 47	— — —	4. 18
15	8. 47	0. Matin 6	5. 37
16	9. 51	0. Matin 56	6. 44
17	10. 57	2. 5	7. 35
18	0 Soir. 1	3. 29	8. 13
19	1. Soir. 1	5. 1	8. 37
20	1. 56	6. 33	9. 56
21	2. 48	8. 2	9. 13
22	3. 37	9. 27	9. 29
23	4. 24	10. 48	9. 44
24	5. 11	0. Soir. 7	10. 1
25	5. 59	1. Soir. 26	10. 20
26	6. 48	2. 42	10. 45
27	7. 39	3. 54	11. 18
28	8. 30	4. 58	11. 58
29	9. 21	5. 51	— — —
30	10. 12	6. 33	0. Matin 51
31	11. 1	7. 5	1. Matin 53

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	6. Matin 10	9. Soir. 35	1. Soir. 52
11	6. Matin 12	8. Soir. 54	1. Soir. 34
21	5. 32	7. 57	0. 45
♀	VÉNUS.		
1	1. Matin 39	4. Soir. 26	9. Matin 2
11	1. Matin. 21	4. Soir. 27	8. Matin. 54
21	1. 10	4. 33	8. Matin. 51
♂	MARS.		
1	1. Matin 40	0. M. S. 5	6. Soir. 50
11	1. Soir. 23	11. S. 30	6. Soir. 20
21	1. 10	10. S. 57	6. 3
♃	JUPITER.		
1	5. Soir. 55	2. Matin 12	10. Soir. 3
11	5. Soir. 11	1. Matin. 30	9. Soir. 19
21	4. 28	0. Matin. 48	8 Soir. 37
♄	SATURNE.		
1	7. Soir. 14	3. Matin. 21	11. Soir. 17
11	6 Soir. 32	2. Matin. 39	10 Soir. 34
21	5. Soir. 49	1. Matin. 56	9. Soir. 52
♅	URANUS.		
1	11. Soir. 12	10. Matin. 51	5. Matin. 1
11	10. Soir. 32	10. Matin. 12	4. Matin. 21
21	9. Soir. 53	9. Matin. 32	3. Matin. 41

P. L. le 3, à 6 h. 46 m. du soir.
D. Q. le 11, à 8 h. 48 m. du soir.
N. L. le 18, à 2 h. 30 m. du soir.
P. Q. le 25, à 8 h. 38 m. du matin.

Jours du mois.	AOUT.	Lever du SOLEIL tems moy.		Couc. du SOLEIL tems moy.		Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.		TEMS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		H.	M.	H.	M.	D.	M.	H	M.	S.	
1	D. Ste Sophie.	4.	27	7.	44	18.	2	0.	6.	0	14
2	L. S. Etienne, pape.	4.	29	7.	42	17.	47	0.	5.	56	15
3	M. Inv. S. Etienne.	4.	30	7.	40	17.	31	0.	5.	51	16
4	M. S. Dominique.	4.	31	7.	39	17.	15	0.	5.	46	17
5	J. S. Yon.	4.	33	7.	37	16.	59	0.	5.	41	18
6	V. Transf. de N. S.	4.	34	7.	35	16.	43	0.	5.	34	19
7	S. S. Gaétan.	4.	36	7.	34	16.	26	0	5.	28	20
8	D. S. Justin, mart.	4.	38	7.	32	16.	9	0.	5	20	21
9	L. S. Romain.	4.	39	7.	30	15.	52	0.	5.	12	22
10	M. S. Laurent.	4.	41	7.	28	15.	34	0.	5.	4	23
11	M. Sus. Ste Cour.	4.	42	7.	26	15.	17	0.	4.	55	24
12	J. Ste Claire, vierg.	4.	43	7.	24	14.	59	0.	4.	45	25
13	V. S. Hippolyte.	4.	45	7.	23	14.	40	0.	4.	35	26
14	S. S. Eusèbe.	4.	46	7.	21	14.	22	0.	4.	24	27
15	D. ASSOMPTION.	4.	47	7.	19	14.	3	0.	4.	13	28
16	L. S. Roch, conf.	4.	50	7.	17	13.	45	0.	4.	1	29
17	M. S. Mammès.	4.	51	7.	15	13.	25	0.	3.	49	1
18	M. Ste Hélène.	4.	53	7.	13	13.	6	0.	3.	36	2
19	J. S. Louis, évéq.	4.	54	7.	11	12.	47	0.	3.	23	3
20	V. S. Bernard, ab.	4.	56	7.	9	12.	27	0.	3.	9	4
21	S. Ste Emélie.	4.	57	7.	7	12.	7	0	2.	55	5
22	D. S. Symphorien.	4.	59	7.	5	11.	47	0.	2.	40	6
23	L. S. Sidoine.	5.	0	7.	3	11.	26	0.	2.	25	7
24	M. S. Barthélemi.	5.	2	7.	1	11.	6	0.	2.	9	8
25	M. S. Louis, Roi.	5.	4	6.	59	10.	45	0.	1.	53	9
26	J. S. Zéphirin, p.	5.	5	6.	57	10.	25	0.	1.	37	10
27	V. S. Césaire.	5.	7	6.	54	10.	4	0.	1.	20	11
28	S. S. Médéric, ab.	5.	8	6.	52	9.	42	0.	1.	3	12
29	D. S. Augustin.	5.	10	6.	50	9.	21	0.	0.	45	13
30	L. Ste Rose, vierge.	5.	11	6.	48	9.	0	0.	0.	27	14
31	M. S. Ovide.	5.	13	6.	46	8.	38	0.	0.	9	15

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 47 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	11. ☉ 47	7. Soir. 28	3. Matin. 2
2	———	7. 47	4. 13
3	0. Matin. 31	8. 3	5. 23
4	1. 13	8. 15	6. 33
5	1. 54	8. 57	7. 44
6	2. 35	8. 40	8. 54
7	3. 16	8. 56	10. 6
8	4. 0	9. 12	11. 20
9	4. 47	9. 34	0. Soir. 38
10	5. 38	10. 3	1. 58
11	6. 34	10. 44	3. 15
12	7. 34	11. 42	4. 25
13	8. 37	———	5. 22
14	9. 40	0. Mat. 57	6. 6
15	10. 42	2. 25	6. 37
16	11. 40	3 in. 57	6. 59
17	0. ☉ Soir. 34	5. 28	7. 17
18	1. 25	6. 56	7. 34
19	2. 14	8. 21	7. 48
20	3. 3	9. 44	8. 5
21	3. 52	11. 55	8. 23
22	4. 42	0. 24	8. 46
23	5. 33	1. Soir. 40	9. 15
24	6. 25	2. 48	9. 55
25	7. 17	3. 47	10. 46
26	8. 8	4. 34	11. 45
27	8. 57	5. 9	———
28	9. 44	5. 35	0. Matin. 52
29	10. 29	5. 55	2. Matin. 2
30	11. 11	6. 11	3. 13
31	11. 53	6. 25	4. 23

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	4. Matin. 9	6. Soir. 53	11. Matin. 32
11	3. 15	6. Soir. 28	10. Matin. 52
21	3. 20	6. 34	10. 57
♀	VÉNUS.		
1	1. Matin. 2	4. Soir. 44	8. Matin. 53
11	1. Matin. 2	4. Soir. 53	8. 57
21	1. 10	4. 58	9. 4
♂	MARS.		
1	1. ☉ Soir. 26	10. Soir. 26	5. Soir. 41
11	0. Soir. 51	9. Soir. 57	5. Soir. 24
21	0. 47	9. 31	5. 9
♃	JUPITER.		
1	3. Soir. 44	0 M. S. 2	7. Soir. 52
11	3. Soir. 5	11. S. 22	7. Soir. 13
21	2. Soir. 27	10. S. 43	6. 34
♄	SATURNE.		
1	5. Soir. 3	1. Mat. S. 10	9. Soir. 6
11	4. Soir. 22	0. S. 29	8. Soir. 25
21	3. Soir. 42	11. S. 49	7. Soir. 44
♅	URANUS.		
1	9. ☉ Soir. 10	8. Matin. 47	2. Matin. 57
11	8. Soir. 30	8. Matin. 6	2. Matin. 16
21	7. Soir. 50	7. Matin. 25	1. Matin. 36

P. L. le 2, à 10 h. 19 m. du mat.
D. Q. le 10, à 6 h. 36 m. du mat.
N. L. le 16, à 9 h. 51 m. du soir.
P. Q. le 23, à 9 h. 26 m. du soir.

Jours du mois.	[SEPTEMBRE	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. B. et A. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	M. S. Leu, S. Gilles.	5. 14	6. 44	8. 16	11. 59. 50	16
2	J. S. Lazare.	5. 16	6. 42	7. 54	11. 59. 31	17
3	V. S. Grégoire.	5. 18	6. 40	7. 32	11. 59. 12	18
4	S. Ste Rosalie.	5. 19	6. 37	7. 10	11. 58. 52	19
5	D. S. Bertin, abbé.	5. 20	6. 35	6. 48	11. 58. 33	20
6	L. S. Eleuthère.	5. 22	6. 33	6. 26	11. 58. 13	21
7	M. Ste Reine, vierge.	5. 23	6. 31	6. 3	11. 57. 53	22
8	M. Nat. de la Vierg.	5. 25	6. 29	5. 41	11. 57. 32	23
9	J. S. Omer, évêq.	5. 27	6. 27	5. 18	11. 57. 12	24
10	V. S. Nicolas To.	5. 28	6. 24	4. 55	11. 56. 51	25
11	S. S. Hyacinthe.	5. 30	6. 22	4. 32	11. 56. 31	26
12	D. S. Raphaël.	5. 31	6. 20	4. 10	11. 56. 10	27
13	L. S Maurille.	5. 33	6. 17	3. 47	11. 55 49	28
14	M. Exalt. Ste Croix.	5. 34	6. 15	3. 24	11. 55. 28	29
15	M. S. Nicomède.	5. 36	6 13	3. 0	11. 55. 7	1
16	J. Ste Euphémie.	5. 38	6. 11	2. 37	11. 54. 46	2
17	V. S. Lambert.	5. 39	6. 9	2. 14	11. 54. 25	3
18	S. S. Jean Chrysos.	5. 41	6. 6	1. 51	11. 54. 4	4
19	D. S. Janvier.	5. 42	6. 4	1. 27	11. 53. 43	5
20	L. S. Eustache.	5. 44	6. 2	1. 4	11. 53. 22	6
21	M. S. Mathieu, ap.	5. 46	5. 59	0. 41	11. 53. 1	7
22	M. S. Maurice.	5. 47	5. 57	0. 17	11. 52. 40	8
23	J. Ste Thècle.	5. 49	5. 55	0. B. 6	11. 52. 19	9
24	V. S. Andoche.	5. 51	5. 53	0. A. 30	11. 51 59	10
25	S. S. Firmin, évêq.	5. 52	5. 51	0. 53	11. 51. 38	11
26	D. Ste Justine.	5. 53	5. 49	1. 46	11. 51. 18	12
27	L. S. Côme, S. Da.	5. 55	5. 46	1. 40	11. 50. 58	13
28	M. S. Céran, évêq.	5. 56	5. 44	2. 3	11. 50. 38	14
29	M. S. Michel, arc.	5. 58	5. 42	2. 27	11. 50. 18	15
30	J. S. Jérôme.	5. 59	5. 40	2. 50	11. 49. 58	16

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 53 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
1	———		6. Soir.	37	5 Matin.	34
2	0. Matin.	34	6.	50	6.	44
3	1.	16	7.	3	7.	55
4	1.	59	7.	18	9.	9
5	2.	44	7.	37	10.	24
6	3.	33	8.	3	11.	42
7	4.	27	8.	40	1. Soir.	1
8	5.	25	9.	32	2.	13
9	6.	25	10.	40	3.	14
10	7.	27	———		4.	0
11	8.	27	0. Matin.	1	4.	34
12	9.	24	1.	28	5.	0
13	10.	19	2.	57	5.	21
14	11.	11	4.	24	5.	38
15	0. Soir.	1	5.	50	5.	53
16	0.	50	7.	15	6.	9
17	1.	40	8.	39	6.	27
18	2.	31	10.	1	6.	49
19	3.	23	11.	20	7.	17
20	4.	16	0. Soir.	33	7.	53
21	5.	9	1.	37	8.	38
22	6.	1	2.	28	9.	35
23	6.	51	3.	6	10.	40
24	7.	39	3.	36	11.	48
25	8.	24	3.	58	———	
26	9.	8	4.	16	0. Matin.	59
27	9.	50	4.	31	2.	9
28	10.	31	4.	45	3.	20
29	11.	13	4.	58	4.	30
30	11.	56	5.	12	5.	43

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.	
	H.	M.	H	M.	H.	M.
☿	**MERCURE.**					
1	4. Matin.	25	6. Soir.	42	11. M. S.	33
11	5.	37	6.	35	0.	5
21	6.	38	6.	20	0.	29
♀	**VÉNUS.**					
1	1. Matin.	25	5. Soir.	1	9 Matin.	12
11	1.	44	4.	57	9.	21
21	2.	9	4.	49	9.	29
♂	**MARS.**					
1	0.	42	9. Soir.	5	4. Soir.	53
11	0. Soir.	40	8.	44	4.	40
21	0.	31	8.	25	4.	30
♃	**JUPITER.**					
1	1.	47	10. Soir.	2	5. Soir.	54
11	1. Soir.	13	9.	25	5.	18
21	0.	40	8.	50	4.	44
♄	**SATURNE.**					
1	3.	0	11. Soir.	4	7. Soir.	1
11	2. Soir.	20	10.	25	6.	22
21	1.	43	9.	47	5.	44
♅	**URANUS.**					
1	7. Soir.	5	6. Matin.	39	0. M. S.	51
11	6.	25	5.	57	0.	10
21	5. Soir.	45	5. Matin.	15	11. S.	28

P. L. le 1, à 1 h. 51 m. du mat.
D. Q. le 8, à 2 h. 30 m. du soir.
N. L. le 15, à 6 h. 19 m. du mat.
P. Q. le 22, à 1 h. 49 m. du soir.
P. L. le 30, à 4 h. 36 m. du soir.

Jours du mois.	OCTOBRE.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	V. S. Remi, évêq.	6. 1	5. 38	3. 13	11 49. 39	17
2	S. SS. Anges gar.	6. 2	5. 35	3. 37	11. 49. 20	18
3	D. S. Denis l'aré.	6. 4	5. 33	4. 0	11. 49. 1	19
4	L. S. François d'As.	6. 6	5. 31	4. 23	11. 48. 43	20
5	M. Ste Aure, vierge.	6. 8	5. 28	4. 46	11. 48. 25	21
6	M. S. Bruno, inst.	6. 9	5. 26	5. 9	11. 48. 8	22
7	J. Ste Julie.	6. 11	5. 24	5. 32	11. 47. 50	23
8	V. Ste Brigitte	6. 12	5. 21	5. 55	11. 47. 34	24
9	S. S. Denis, évêq.	6. 14	5. 19	6. 18	11. 47. 17	25
10	D. S. Paulin.	6 15	5. 17	6. 41	11. 47. 2	26
11	L. SS. Nicaise, etc.	6. 17	5. 15	7. 4	11. 46. 46	27
12	M. S. Wilfrid.	6. 19	5. 13	7. 26	11. 46. 32	28
13	M. S. Gérand, c.	6. 20	5. 11	7. 49	11. 46. 17	29
14	J. S. Caliste, pape.	6. 22	5. 9	8. 11	11. 46. 4	30
15	V. Ste Thérèse.	6. 24	5. 7	8. 34	11. 45. 50	1
16	S. S. Gal, abbé.	6. 25	5. 4	8. 56	11. 45. 38	2
17	D. Ste Estelle.	6. 27	5. 2	9. 18	11. 45. 26	3
18	L. S. Luc, évang.	6. 28	5. 0	9. 40	11. 45. 14	4
19	M. S. Savinien.	6. 30	4. 58	10. 2	11. 45. 3	5
20	M. S. Caprais.	6. 32	4. 57	10. 23	11. 44. 53	6
21	J. Ste Ursule.	6. 34	4. 55	10. 45	11. 44. 43	7
22	V. S. Mellon, évêq.	6. 36	4. 52	11. 6	11. 44. 34	8
23	S. S. Hilarion.	6. 37	4. 50	11. 27	11. 44. 26	9
24	D. S. Magloire.	6. 39	4. 48	11. 48	11. 44. 18	10
25	L. SS. Crép. et C.	6. 40	4. 46	12. 9	11. 44. 11	11
26	M. S. Evariste.	6. 42	4. 44	12. 30	11. 44. 5	12
27	M. S. Frumence.	6. 44	4. 43	12. 50	11. 44. 0	13
28	J. S. Simon.	6. 45	4. 41	13. 10	11. 43. 55	14
29	V. S. Narcisse.	6. 47	4. 39	13. 30	11. 43. 51	15
30	S. S. Lucain.	6. 49	4. 37	13. 50	11. 43. 48	16
31	D. S. Quentin.	6. 51	4. 35	14. 10	11. 43. 45	17

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 57 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	———	5. Soir. 27	6. Matin. 56
2	0. Matin. 42	5 46	8. 13
3	1. 31	6. 10	9. 32
4	2. 24	6. 43	10. 51
5	3. 20	7. 30	0. Soir. 5
6	4. 20	8. 30	1. 9
7	5. 20	9. 45	1. 58
8	6. 19	11. 8	2. 34
9	7. 16	———	3. 2
10	8. 10	0. Matin. 34	3. 23
11	9. 1	2. Matin. 0	3. 41
12	9. 50	3 24	3. 58
13	10. 39	4. 47	4. 14
14	11. 29	6. 10	4. 31
15	0. Soir. 19	7. 33	4. 51
16	1. 11	8. 55	5. 17
17	2. 4	10. 12	5. 50
18	2. 58	11. 21	6. 31
19	3. 51	0. Soir. 19	7. 24
20	4. 43	1. Soir. 2	8. 26
21	5. 32	1. 35	9. 34
22	6. 19	2. 1	10. 43
23	7. 3	2. 20	11. 53
24	7. 45	2. 36	———
25	8. 26	2. 50	1. Matin. 3
26	9. 8	3. 4	2. Matin. 14
27	9. 51	3. 18	3. 25
28	10. 36	3. 33	4 38
29	11. 24	3. 50	5. 54
30	———	4. 13	7. 13
31	0. Matin. 16	4. 44	8. 34

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem m.
	H. M.	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	7. Matin. 33	6. Soir. 2	0. Soir. 47
11	8. 21	5. Soir. 44	1. Soir. 2
21	9. 0	5. Soir. 28	1. 14
♀	VÉNUS.		
1	2. Matin. 35	4. Soir. 37	9. Matin. 36
11	3. 2	4. Soir. 22	9. 42
21	3. 31	4. 6	9. 48
♂	MARS.		
1	0. Soir. 32	8. Soir. 10	4. Soir. 21
11	0. Soir. 28	7. Soir. 58	4. Soir. 13
21	0. 21	7. 51	4. 5
♃	JUPITER.		
1	0. S. Mat. 7	8. Soir. 15	4. Soir. 11
11	11. S. Mat. 36	7. Soir. 41	3. Soir. 38
21	11. 6	7. 8	3. 6
♄	SATURNE.		
1	1. S. M. 5	9 Soir. 8	5. Soir. 6
11	0. S. M. 29	8. Soir. 30	4. Soir. 29
21	11. S. M. 52	7. Soir. 53	3. Soir. 53
♅	URANUS.		
1	5. Soir. 5	4. Matin. 35	10. Soir. 48
11	4. Soir. 25	3. Matin. 53	10. Soir. 8
21	3. Soir. 45	3. Matin. 12	9. Soir. 27

D. Q. le 7, à 9 h. 29 m. du soir.
N. L. le 14, à 4 h. 43 m. du soir.
P. Q. le 22, à 9 h. 19 m. du mat.
P. L. le 30, à 6 h. 13 m. du mat.

Jours du mois.	NOVEMBRE.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	L. TOUSSAINT.	6. 53	4. 33	14. 29	11. 43. 43	18
2	M. Les Trépassés.	6. 54	4. 32	14. 48	11. 43. 42	19
3	M. S. Marcel , év.	6. 56	4. 30	15. 7	11. 43. 42	20
4	J. S. Charles.	6. 58	4. 28	15. 26	11. 43. 43	21
5	V. Ste Bertille.	6. 59	4. 27	15. 44	11. 43. 45	22
6	S. S. Léonard.	7. 1	4. 25	16. 2	11. 43. 47	23
7	D. S. Willebrod.	7. 3	4. 23	16. 20	11. 43. 50	24
8	L. S. Ernest.	7. 5	4. 22	16. 38	11. 43. 55	25
9	M. S. Mathurin.	7. 6	4. 20	16. 55	11 44. 0	26
10	M. S. Léon , le Gr.	7. 8	4. 19	17. 12	11. 44. 5	27
11	J. S. Martin , évêq.	7. 10	4. 17	17. 29	11. 44. 12	28
12	V. S. René.	7. 11	4. 16	17. 45	11. 44. 20	29
13	S. S. Brice , évêq.	7. 13	4. 15	18. 1	11. 44. 28	1
14	D. S. Bertrand.	7. 15	4. 13	18. 17	11. 44. 38	2
15	L. S. Eugène.	7. 16	4. 12	18. 32	11. 44. 48	3
16	M. S. Edme.	7. 18	4. 10	18. 47	11. 44. 59	4
17	M. S. Agnan , évêq.	7. 20	4. 9	19. 2	11. 45. 11	5
18	J. S. Odon.	7. 22	4. 7	19. 17	11. 45. 23	6
19	V. Ste Elisabeth.	7. 23	4. 6	19. 31	11. 45. 37	7
20	S. S. Edmond.	7. 25	4. 5	19. 45	11. 45. 51	8
21	D. Présent. Ste Vierge.	7. 26	4. 4	19. 58	11. 46. 6	9
22	L. Ste Cécile.	7. 28	4. 4	20. 11	11. 46. 22	10
23	M. S. Clément.	7. 29	4. 3	20. 24	11. 46. 38	11
24	M. S. Séverin.	7. 31	4. 1	20. 36	11. 46. 56	12
25	J. Ste Catherine.	7. 33	4. 0	20. 48	11. 47. 14	13
26	V. Ste Gen. des ar.	7. 34	3. 59	20. 59	11. 47. 33	14
27	S. S. Maxime.	7. 36	3. 59	21. 10	11. 47. 52	15
28	D. Dim. de l'Avent.	7. 37	3. 58	21. 21	11. 48. 13	16
29	L. S. Saturnin.	7. 39	3. 57	21. 31	11. 48. 34	17
30	M. S. André, apôt.	7. 40	3. 57	21. 41	11. 48. 55	18

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 25 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	1. Matin. 13	5. Soir. 26	9. Matin. 52
2	2. 13	6. 24	11. 1
3	3. 14	7. 35	11. 56
4	4. 14	8. 56	0. Soir. 35
5	5. 12	10. 22	1. 6
6	6. 6	11. 46	1. 28
7	6. 57	— — —	1. 47
8	7. 45	1. Matin. 9	2. 4
9	8. 33	2. 30	2. 20
10	9. 21	3. 50	2. 36
11	10. 9	5. 10	2. 54
12	11. 0	6. 31	3. 18
13	11. 53	7. 50	3. 46
14	0. Soir. 46	9. 3	4. 24
15	1. 40	10. 5	5. 13
16	2. 33	10. 55	6. 12
17	3. 24	11. 33	7. 19
18	4. 11	0. Soir. 1	8. 27
19	4. 56	0. 22	9. 37
20	5. 59	0. 40	10. 47
21	6. 21	0. 55	11. 56
22	7. 2	1. 9	— — —
23	7. 43	1. 22	1. Matin. 6
24	8. 27	1. 37	2. Matin. 17
25	9. 13	1. 53	3. Matin. 31
26	10. 3	2. 14	4. 47
27	10. 59	2. 41	6. 8
28	11. 59	3. 19	7. 30
29	— — —	4. 11	8. 44
30	1. M. 2	5. 20	9. 47

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	9. Matin. 14	5 Soir. 10	1. S. M. 12
11	8. Matin. 20	4. Soir. 39	0. 29
21	6 22	3. 48	11. 5
♀	VÉNUS.		
1	4. Matin. 2	3. Soir. 47	9. Matin. 55
11	4. Matin. 32	3. 30	10. 1
21	5. 3	3. 15	10. 8
♂	MARS.		
1	0. S. M. 10	7. Soir. 45	3. Soir. 58
11	11. Mat. 58	7. Soir. 44	3. Soir. 51
21	11. 44	7. 45	3. Soir. 44
♃	JUPITER.		
1	10. Matin. 32	6. Soir. 29	2. Soir. 32
11	10. Matin. 2	6. Soir. 1	2. Soir. 1
21	9. 33	5. 30	1. Soir. 31
♄	SATURNE.		
1	11. Matin. 13	7. Soir. 15	3. Soir. 13
11	10. Matin. 39	6. Soir. 39	2. Soir. 37
21	10. 5	6. Soir. 4	2. Soir. 2
♅	URANUS.		
1	3. Soir. 1	2. Matin. 28	8. Soir. 43
11	2. Soir. 21	1. Matin. 47	8. Soir. 2
21	1. Soir. 42	1. Matin. 7	7. Soir. 23

D. Q. le 6, à 4 h. 31 m. du mat.
N. L. le 13, à 5 h. 36 m. du mat.
P. Q. le 21, à 6 h. 28 m. du mat.
P. L. le 28, à 6 h. 55 m. du soir.

Jours du mois.	DÉCEMBRE.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	M. S. Éloi.	7. 41	3. 56	21. 51	11. 49. 18	19
2	J. S. François-Xav.	7. 43	3. 55	22. 0	11. 49. 41	20
3	V. S. Mirocle, évêq.	7. 44	3. 55	22. 9	11. 50. 4	21
4	S. Ste Barbe.	7. 45	3. 54	22. 17	11. 50. 28	22
5	D. S. Sabas, abbé.	7. 47	3. 54	22. 25	11. 50. 53	23
6	L. S. Nicolas, év.	7. 48	3. 53	22. 32	11. 51. 19	24
7	M. Ste Fare, vierge.	7. 49	3. 53	22. 39	11. 51. 45	25
8	M. La Conception.	7. 51	3. 53	22. 45	11. 52. 11	26
9	J. Ste Gorgonie.	7. 52	3 53	22. 51	11. 52. 38	27
10	V. Ste Valère, vierg.	7. 53	3. 52	22. 57	11. 53. 5	28
11	S. S. Damase, pape.	7. 54	3. 52	23. 2	11. 53. 33	29
12	D. S. Valéry.	7. 55	3. 52	23. 7	11. 54. 1	30
13	L. Ste Luce, v. m.	7. 56	3. 52	23. 11	11. 54. 30	1
14	M. S. Nicaise.	7. 57	3. 52	23. 15	11. 54. 59	2
15	M. S. Mesmin.	7. 57	3. 52	23. 18	11. 55. 28	3
16	J. Ste Adelaïde.	7. 58	3. 53	23. 21	11. 55. 57	4
17	V. Ste Olympiade.	7. 59	3. 53	23. 23	11. 56. 27	5
18	S. S. Gatien, évêq.	8. 0	3. 53	23. 25	11. 56. 56	6
19	D. Ste Meuris, m.	8. 0	3. 54	23. 26	11. 57. 26	7
20	L. S. Philogone.	8. 1	3 54	23. 27	11. 57. 56	8
21	M. S. Thomas, ap	8. 1	3. 54	23. 28	11. 58. 26	9
22	M. S. Ischyrion.	8. 2	3. 55	23. 28	11. 58. 56	10
23	J. Ste Victoire	8. 3	3. 56	23. 27	11. 59. 26	11
24	V. S. Delphin.	8. 3	3 56	23. 26	11. 59 56	12
25	S. NOEL.	8. 3	3. 57	23. 25	0. 0. 26	13
26	D. S. Etienne.	8. 4	3. 58	23. 23	0. 0. 56	14
27	L. S. Jean, évêq.	8. 4	3. 58	23. 20	0. 1. 25	15
28	M. SS. Innocens	8. 4	3. 59	23. 18	0. 1. 55	16
29	M. S. Thomas de C.	8. 4	4. 0	23. 14	0. 2. 24	17
30	J. Ste Colombe.	8. 4	4. 1	23. 11	0 2. 53	18
31	V. S. Sylvestre.	8. 4	4. 2	23. 6	0. 3. 22	19

Les jours décroissent, jusqu'au 22, de 0 h. 22 m; puis croissen jusqu'au 31, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Mérid. tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	2. Matin. 4	6. Soir. 41	10. Matin. 33
2	3. Matin. 4	8. Soir. 8	11. Matin. 7
3	4. Matin. 1	9. Soir. 34	11. Matin. 33
4	4. 54	10. 58	11. 53
5	5. 43	———	0. Soir. 10
6	6. 31	0. Matin. 19	0. Soir. 25
7	7. 18	1. Matin. 39	0. 42
8	8. 5	2. 57	0. 59
9	8. 54	4. 16	0. 20
10	9. 45	5. 34	1. 47
11	10. 38	6. 48	2. 21
12	11. 31	7. 54	3. 5
13	0. Soir. 24	8. 48	4. 0
14	1. Soir. 16	9. 30	5. 5
15	2. 5	10. 2	6. 14
16	2. 51	10. 26	7. 23
17	3. 34	10. 44	8. 33
18	4. 16	11. 1	9. 41
19	4. 56	11. 14	10. 50
20	5. 36	11. 27	11. 58
21	6. 18	11. 40	———
22	7. 2	11. 56	1. Matin. 10
23	7. 49	0. Soir. 14	2. Matin. 23
24	8. 41	0. Soir. 36	3. Matin. 40
25	9. 38	1. 8	5. 0
26	10. 39	1. 54	6. 19
27	11. 44	2. 55	7. 28
28	———	4. 12	8. 24
29	0. Matin. 48	5. 40	9. 4
30	1. Matin. 48	7. 11	9. 34
31	2. Matin. 45	8. 39	9. 57

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	5. Matin. 41	3. Soir. 16	10. Matin. 28
11	6. Matin. 7	3. Soir. 0	10. Matin. 34
21	6. Matin. 49	2. Soir. 56	10. Matin. 54
♀	VÉNUS.		
1	5. Matin. 33	3. Soir. 3	10. Matin. 17
11	6. Matin. 4	2. Soir. 54	10. Matin. 29
21	6. Matin. 33	2. Soir. 51	10. Matin. 41
♂	MARS.		
1	11. Matin. 26	7. Soir. 50	3. Soir. 37
11	11. Matin. 6	7. Soir. 54	3. Soir. 30
21	10. Matin. 44	8. Soir. 0	3. Soir. 21
♃	JUPITER.		
1	9. Matin. 3	5. Soir. 0	1. Soir. 1
11	8. Matin. 35	4. Soir. 30	0. Soir. 32
21	8. Matin. 6	4. Soir. 0	0. Soir. 2
♄	SATURNE.		
1	9. Matin. 27	5. Soir. 30	1. Soir. 28
11	8. Matin. 52	4. Soir. 56	0. Soir. 54
21	8. Matin. 17	4. Soir. 21	0. Soir. 19
♅	URANUS.		
1	1 Soir. M. 3	0. M. S. 26	6 Soir. 43
11	0. 23	11. S. 47	6 Soir. 4
21	11. Matin. 43	11 S. 8	5. Soir. 25

D. Q. le 5, à 0 h. 33 m. du soir.
N. L. le 12, à 9 h. 52 m. du soir.
P. Q. le 21, à 3 h. 6 m. du mat.
P. L. le 28, à 6 h. 52 m. du mat.

ANCIENNE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

LETTRES-PATENTES

D'ÉRECTION DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, Impératrice douairière des Romains, Reine de Hongrie, de Bohême, etc., etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut; nous étant fait rendre compte de l'état actuel de la société littéraire, qui, avec notre agrément, s'est formée en 1769 dans notre ville de Bruxelles, il nous a été représenté que, pour remplir complétement le but de cet établissement, il serait convenable de lui donner une forme stable et légale, et comme nous adoptons toujours avec plaisir tout ce qui tend à exciter, entretenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature, nous avons érigé et institué, comme par les présentes, nous érigeons et instituons ladite société en corps permanent, sous le titre d'*Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres* en lui assignant pour la tenue de ses assemblées la salle de notre bibliothèque royale que nous venons de faire adapter et ouvrir à l'usage du public. Voulons que les membres de cette académie se conforment exactement au règlement attaché sous notre contre-scel, à la suite des présentes, te

que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées, conférences et exercices. Permettons par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette académie, qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livres, tant les écrits et productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque année, seront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions et mémoires aient été examinés et approuvés par l'académie. Agréons que ladite académie puisse se choisir, pour l'impression de ces divers ouvrages, un libraire, auquel nous ferons expédier les priviléges convenables. Accordons à cette académie la faculté de se servir, pour toutes les affaires qui la concernent, d'un sceau particulier, consistant dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cæsareæ Regiæ Scientiarum et Litterarum Academiæ*, dont le secrétaire perpétuel aura la garde. Finalement, pour donner une marque ultérieure de l'estime particulière que nous accordons aux talents utiles, et à ceux qui savent les cultiver avec succès, nous déclarons, que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, et qui ne seraient pas déjà anoblis ou de naissance noble, les distinctions et prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle, et ce en vertu de l'acte de leur admission en cette compagnie. Voulons que l'enregistrement des présentes, pour autant qu'il en échoit, se fasse gratuitement, là et ainsi qu'il appartiendra. Chargeons Son Altesse Royale le duc Charles Alexandre de Lorraine et de Bar, notre très-cher et très-aimé beau-frère et cousin,

administrateur de la grande-maîtrise en Prusse, grand-maître de l'ordre teutonique en Allemagne et en Italie, notre lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, et donnons en mandement à tous nos conseils, justiciers, officiers et sujets, que ce pourra regarder ou toucher ainsi qu'aux rois et hérauts d'armes en nos provinces belgiques, qu'ils fassent et laissent pleinement et paisiblement jouir et user notre dite académie des sciences et belles-lettres, de même que tous les membres qui la composent, de tous les honneurs, priviléges, prérogatives et distinctions qu'il nous a plu d'y attacher, et de tout le contenu en ces présentes, cessant tous contredits et empêchements au contraire; car ainsi nous plaît-il: en témoignage de quoi, nous les avons signées et nous y avons fait mettre notre grand scel.

Donné à Vienne, le 16 décembre, l'an de grâce mil sept cent soixante-douze, et de nos règnes le trente-troisième, paraphé *K. R. vdt.*

(*Signé*) MARIE-THÉRÈSE.

Plus bas était : Par l'Impératrice douairière et Reine, contresigné *A. G. de Lederer,* et y est appendu le grand sceau de S. M. imprimé en cire vermeille, renfermé dans une caisse de fer-blanc.

Nota. Voyez le règlement de l'ancienne académie impériale et royale dans l'*Annuaire* de 1835.

L'académie conserve dans ses archives quatre volumes in-folio, où sont inscrits les procès-verbaux ou *protocoles* des séances. La première séance de la société littéraire eut lieu chez le comte de Nény, le 5 mai 1769. Cette société fut transformée en académie impériale et royale, le 16 décembre 1772, et la première séance fut tenue dans la bibliothèque royale, sous la présidence du chancelier de Brabant, le 13 avril 1773. La compagnie s'assembla, pour la dernière fois, le 21 mai 1794.

NOUVELLE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

ARRÊTÉS ROYAUX

RELATIFS A LA RÉORGANISATION DE L'ACADÉMIE.

Nous GUILLAUME, etc.

Ayant pris en considération les services rendus aux sciences et aux lettres par l'*académie des sciences et belles-lettres*, établie autrefois à Bruxelles, et ne voulant négliger aucune occasion pour donner des preuves de l'intérêt que nous mettons à l'existence de pareilles institutions, également propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national ;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. La ci-devant académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera rétablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changements que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

Art. 2. Notre commissaire-général demandera les

sidérations et l'avis des membres encore vivants de l'académie, sur les changements que le règlement, d'après l'art. 1er de cet arrêté, devra subir, ainsi que sur le choix de nouveaux membres ordinaires et honoraires. Il nous fera ensuite une proposition à cet égard.

(*Signé*) GUILLAUME.

De la part du Roi : (*Signé*) FALCK.

Le 7 mai 1816.

Nous GUILLAUME, etc.

Vu notre arrêté du 7 mai 1816, n° 90, sur le rétablissement de la ci-devant académie des sciences et belles-lettres à Bruxelles ;

Vu la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, du 27 juin 1816, n° 1617;

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Nous approuvons et arrêtons le règlement de l'académie des sciences et belles-lettres à Bruxelles, tel qu'il se trouve annexé au présent arrêté.

Art. 2. Sont nommés ou confirmés comme membres de l'académie :

MM. Le commandeur de NIEUPORT, ancien membre.

CAELS,	»	»
F. X. DE BURTIN,	»	»
LESBROUSSART,	»	»
Baron DE FELTZ,	»	»

MM. Van Wyn, ancien membre.
Van Swinden, » »
Te Water, » »
Rampsaet, conseiller d'état extraordinaire, à Audenaerde.
Wyttenbach, professeur à Leyden.
Baron De Villenfagne, à Liége.
Lambrechtsen, à Middelbourg.
Van Hulthem, greffier de la 2e chambre des états-généraux à Bruxelles.
Brugmans, professeur à Leyden.
Sentelet, » à Bruxelles.
M. Tydeman, » à Leyden.
De Bast, chanoine à Gand.
Van Marum, à Harlem.
Isfridus Thys, curé à Wyneghem, près d'Anvers.
Van Lennep, professeur à Amsterdam.
Cornelissen, à Gand.
Vrolik, professeur à Amsterdam.
Minkelers, professeur à Maestricht.
Van Heusde, professeur à Utrecht.
Dewez, à Bruxelles.
Kemper, professeur à Leyden.
Van Mons, à Bruxelles.
Kesteloot, méd. doct.
Wauters, méd. doct. à Gand.
Baron De Geer, à La Haye.
Ernst, curé à Afden, près de Rolduc.
Thiry, professeur à Bruxelles.
D'Omalius, à Namur.
Harbaur, méd. doct. à Bruxelles.

Et pour membres honoraires :

MM. Le duc d'Ursel.
Le baron Vander Capellen, à Batavia.
Le prince De Gavre, à Bruxelles.
Le chevalier De Coninck, à Gand.
Le baron De Spaen La Lecq, à La Haye.
Le baron De Keverberg de Kessel, à Anvers.
Le baron Van Tuyl Van Serooskerken Van Zuylen, à Utrecht.
Le baron Lampsins, à La Haye.

Art. 3. Sont nommés :

Président de l'académie, le baron De Feltz.
Comme Secrétaire provisoire, le sieur Van Hulthem.

Art. 4. Le 18 novembre de la présente année est fixé pour la première assemblée. La commission municipale de Bruxelles sera invitée à accorder pour les assemblées de l'académie l'usage d'une des salles de la bibliothèque.

Art. 5. Tous les ans quatre médailles, ainsi que des médailles d'accessit seront mises à la disposition de l'académie, pour être par elle adjugées aux auteurs de mémoires couronnés.

Art. 6. Un subside annuel de 4000 florins sera de plus payé à l'académie pour servir aux frais d'impression, de jetons et autres dépenses, les seuls appointements du secrétaire exceptés, qui seront réglés ultérieurement, ainsi que les pensions qui pourraient être accordées au membre ou aux membres qui se distingueront par leur zèle et leurs travaux.

Art. 7. Les anciens membres qui jouissaient de pensions, en obtiendront de nouveau la jouissance, à dater d'aujourd'hui; à cette fin ils s'adresseront à notre commissaire-général de l'instruction des arts et des sciences.

Art. 8. Nous autorisons notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, à payer à l'académie la somme de 4000 florins mentionnée art. 6, à compter du 1er novembre de l'année courante; cette somme sera affectée sur le vingt et unième article du chapitre IX du budget de l'année 1816, et sera portée de même que les frais des médailles dont il est fait mention à l'art. 5, au budget annuel du département de l'instruction, des arts et des sciences.

(*Signé*) GUILLAUME.

De la part du Roi : (*Signé*) A. R. FALCK.

Le 3 juillet 1816.

RÈGLEMENT

POUR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

ART. 1er. L'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, de glorieuse mémoire, et rétablie par arrêté de Sa Majesté, du 7 mai 1816, n° 90, prendra le titre d'*Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres*.

ART. 2. Le Roi est protecteur de l'académie.

ART. 3. L'académie sera composée de 60 académiciens, dont 12 honoraires et 48 ordinaires (1).

ART. 4. Les honoraires seront tous d'une condition distinguée par leur naissance ou par leurs emplois, et recommandables par leurs connaissances et par leur zèle pour le progrès des bonnes études. Deux d'entre eux pourront être étrangers.

ART. 5. Dix-huit places d'académiciens ordinaires devront nécessairement être remplies par des gens de lettres, domiciliés à Bruxelles, et le directeur, ainsi que le secrétaire de l'académie, seront tirés de ce nombre. Dix-huit autres places pourront être données à des sujets demeurant dans

(1) Par résolution de l'académie, prise à la séance du 7 mai 1837, il a été arrêté qu'il y aura 30 membres pour la classe des sciences, et 18 pour celle d'histoire.

toutes les provinces du royaume, et pour le surplus, on pourra faire choix de savants étrangers (1).

ART. 6. Lorsqu'il s'agira de remplir une ou plusieurs places d'académiciens, devenues vacantes, ceux qui seront proposés dans une assemblée, ne pourront être choisis que dans l'assemblée suivante. L'élection se fera par la voie du scrutin, à la pluralité des voix des membres présents; et le président en rendra compte au commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, pour obtenir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 7. L'académie ne pourra proposer, pour les places d'académiciens ordinaires, que des sujets connus avantageusement par leurs talens distingués et par leur savoir, et estimables d'ailleurs par leurs bonnes mœurs et probité. Il est de nécessité qu'ils aient publié un ouvrage ou offert un mémoire à l'académie.

ART. 8. L'académie s'assemblera une fois chaque mois. Le président fixera, à chaque assemblée, le jour du mois suivant destiné à la prochaine assemblée.

ART. 9. L'assemblée commencera ordinairement à dix heures du matin, mais il dépendra du président de la faire tenir de meilleure heure, de l'étendre pendant la matinée, de la faire continuer l'après-dîner, et au besoin de la reprendre même le lendemain, selon que pourront le demander la nature, l'objet et le nombre d'affaires qu'on aura à y traiter.

(1) Ces articles ne parlent point textuellement de membres *correspondants;* mais le Roi, par son rescrit du 18 octobre 1821, ayant approuvé la nomination faite par l'académie, de MM. *Le Normand* et *De Moléon,* français, résidants à Paris, a ainsi autorisé la nomination de membres de cette catégorie. (Voy. le règlem. intér. de l'académie.)

Art. 10. Tous les ans, le 7 mai, anniversaire de la restauration de l'académie, on tiendra une assemblée extraordinaire, où l'on proclamera les auteurs des mémoires ou dissertations auxquels un des quatre prix à distribuer par l'académie, dont deux pour la classe des sciences et deux pour celle des belles-lettres, aura été adjugé par elle. On déterminera ensuite les sujets des questions à proposer pour l'année suivante, et l'on finira la séance par la lecture d'un ou plusieurs ouvrages sortis de la plume des académiciens.

Art. 11. L'académie vaquera depuis la fin du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août (1).

Art. 12. Les académiciens ordinaires, établis à Bruxelles, assisteront à toutes les assemblées, à moins qu'ils n'aient quelque empêchement légitime, dont, dans ce cas, ils devront informer le président, ou en son absence, le directeur; quant aux honoraires, ils seront toujours invités à s'y rendre pareillement.

Art. 13. Les académiciens ordinaires, non résidants à Bruxelles, mais domiciliés dans le royaume, se rendront chaque année au moins à quatre assemblées, et dans le cas où ils en seront empêchés pour cause légitime, ils en informeront également et d'avance le président, et en l'absence de celui-ci, le directeur.

Art. 14. L'académie aura pour objet, dans ses recherches et son travail, les sciences et les belles-lettres, et particulièrement les mathématiques et la physique, ainsi que la littérature ancienne et l'histoire naturelle, civile et littéraire des Pays-Bas.

(1) Voyez le règlement intérieur de l'académie, art. 14.

Art. 15. Les mémoires et dissertations que les académiciens remettront à l'assemblée, seront lus dans les séances de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage, et ceux qui, pour raison légitime, ne pourraient pas se rendre aux assemblées, adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie, qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

Art. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens, chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections, et demander à l'auteur les éclaircissements dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances, sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

Art. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées, seront laissés par eux en mains du secrétaire, et l'académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

Art. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savants et les auteurs les plus célèbres pensent différemment, l'académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée, et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment, bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'État.

Art. 19. L'académie examinera, lorsque le Gouvernement

l'ordonne, les projets qui regardent de nouvelles fabriques, manufactures, machines, ou la perfection de quelque art utile, et elle s'expliquera, en même temps, sur le genre et l'étendue des avantages qui pourront dériver de l'exécution de ces projets.

ART. 20. L'académie pourra nommer, quand elle le jugera convenable, sous l'approbation du Gouvernement, un ou plusieurs de ses membres, pour faire un voyage littéraire dans les Pays-Bas, et leur donnera des instructions sur les objets dont ils auront principalement à s'occuper pendant leur tournée.

ART. 21. Comme il importe que l'académie soit en relation avec les savants tant étrangers que nationaux, afin de profiter par ce moyen de leurs lumières et de leurs découvertes, elle aura soin d'établir et d'entretenir cette correspondance, par la voie tant du secrétaire que de ses autres membres; et ceux desdits savants qui se seront livrés avec le plus de zèle à ce commerce littéraire, auront, s'ils se présentent, la préférence dans les élections pour les places d'académiciens.

ART. 22. La correspondance générale proprement dite, se tiendra par le secrétaire perpétuel de l'académie, comme étant l'organe et l'interprète naturel de cette compagnie.

ART. 23. Le président, qui sera nommé par Sa Majesté, aura la direction générale de l'académie; il présidera à toutes les assemblées, où il aura la première voix et séance; il fera délibérer sur les différentes matières qui sont du ressort de l'académie, recueillera les opinions des membres de cette compagnie, selon l'ordre et l'ancienneté de leur admission, et prononcera les résolutions à la pluralité des voix. Il fera observer tous les articles du présent règlement,

tiendra particulièrement la main à ce que dans les assemblées tout se passe avec ordre et décence, et rendra compte au commissaire-général, tous les mois, de l'état de l'académie, de ses progrès, de ses besoins, en l'informant au surplus, nommément, de ceux des membres qui se seront le plus distingués.

ART. 24. Le directeur sera choisi, tous les ans, à la pluralité des voix des académiciens présents. Il présidera aux assemblées de l'académie, en l'absence du président, et aura la première voix et séance après lui, pendant l'année où il sera directeur.

ART. 25. Pour remplir la place de secrétaire, l'assemblée élira, à la pluralité des voix des académiciens présents, un sujet qu'elle proposera au commissaire-général pour en avoir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 26. Le secrétaire sera perpétuel et aura voix et séance suivant l'ordre de son admission; il tiendra registre des délibérations; signera les résolutions, délivrera les certificats d'approbation et autres donnés par l'académie; recevra les mémoires et lettres adressés à elle, et y fera les réponses; et lorsque, par maladie ou autre empêchement légitime, il ne pourra pas assister aux assemblées, il pourra commettre, avec l'agrément du président, tel autre membre de l'académie qu'il jugera à propos, pour tenir en sa place le registre.

ART. 27. Les registres, titres et papiers concernant l'académie, demeureront toujours entre les mains du secrétaire, à qui ils seront remis, accompagnés d'un inventaire, que le président fera rédiger et qu'il signera à la fin de chaque année; au surplus, le président fera aussi, tous les ans, le récolement des pièces qui seront annotées dans cet inven-

taire, dans lequel il fera insérer, en même temps, tout ce qui sera présenté durant l'année.

Art. 28. Aucun des académiciens ne pourra concourir pour les prix que la munificence de Sa Majesté a fondés en faveur de ceux qui, au jugement de la compagnie, auront satisfait le mieux aux questions proposées; au surplus, aucun des membres ne pourra donner des instructions à ceux qui concourront pour les mêmes prix.

Art. 29. Les mémoires ou dissertations qu'on destine au concours devront être écrits en caractères lisibles, en langue latine, française et hollandaise ou flamande, et être adressés au secrétaire de l'académie, avant le premier février; on les accompagnera d'un billet cacheté, portant le nom, les qualités et la demeure de l'auteur, et la même devise ou sentence, qui aura été mise à la tête du mémoire, devra se trouver aussi sur l'enveloppe.

Art. 30. On exclura du concours les mémoires dont les auteurs se seront fait connaître de manière ou d'autre, et on ne couronnera pas non plus ceux qui, ayant déjà remporté trois prix sur des sujets tirés d'une même science, écriraient sur une quatrième question qui y serait également relative (1).

Art. 31. Les académiciens qui auront donné les programmes des questions proposées pour les prix annuels, seront les premiers examinateurs des ouvrages qui auront concouru, et ils en feront un rapport détaillé et par écrit, qui sera lu dans une séance de l'académie, et exposé avec ces

(1) Sa Majesté, par arrêté royal du 8 juin 1822, a rapporté la disposition de cet article, relative aux auteurs qui auraient remporté trois prix. Ils peuvent conséquemment concourir désormais pour les autres questions qui seraient proposées sur la même science.

ouvrages jusqu'à l'assemblée du 7 mai, à l'examen et aux observations de tous les membres, afin que les prix soient adjugés en entière connaissance de cause, à la pluralité des voix de tous les académiciens présents ; on pourra aussi accorder un *accessit* à un second mémoire, qui, au jugement de la compagnie, aura mérité cette distinction, et si aucun des mémoires présentés ne remplit les vues de l'assemblée, le prix pourra être remis à une autre année.

Art. 32. Lorsqu'il paraîtra nécessaire ou convenable de faire quelque changement ou addition au présent règlement, son objet, après mûre délibération de l'assemblée, sera porté par le président à la connaissance du commissaire-général, qui le proposera à Sa Majesté.

Approuvé par arrêté Royal du 3 juillet 1816.

Le secrétaire d'État,

(*Signé*) A. R. Falck.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Composition de l'académie.

ART. 1er. L'académie est divisée en deux classes, celle des sciences et celle des lettres :

La classe des sciences est composée de trente membres;

La classe des lettres, de dix-huit.

La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles, qui se composent de la zoologie, de la botanique, de la géologie et de la minéralogie.

Les divisions précédentes n'auront aucune valeur hors de l'enceinte de l'académie.

ART. 2. L'académie a, de plus, soixante-quatre correspondants, savoir :

Quarante dans la classe des sciences.

Vingt-quatre dans la classe des lettres.

ART. 3. La présentation des candidats est faite par la classe dans laquelle des places sont devenues vacantes.

ART. 4. Les listes de présentation doivent contenir l'examen des titres des candidats.

Art. 5. Les nominations de membres ou de correspondants ne se feront que deux fois par an, aux séances générales des mois de mai et de décembre.

Art. 6. Quand il sera question d'élire des membres ou des correspondants, la mention en sera faite dans la lettre de convocation, pour la séance générale où l'élection devra avoir lieu. Cette lettre indiquera, en outre, le jour et l'heure précise où il sera procédé à l'élection, ainsi que le nombre des places vacantes et les classes où les vacations ont lieu.

1° L'élection a lieu à la majorité absolue; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procèdera à un scrutin de ballottage;

2° La liste de présentation doit être double;

3° On peut nommer en dehors des listes de présentation;

4° Lorsque plusieurs places seront vacantes, on votera séparément pour chaque candidat.

Art. 7. Les formalités voulues pour l'élection des membres ordinaires seront suivies pour celle des correspondants, et il s'écoulera une séance au moins entre la présentation et la nomination.

Art. 8. Les correspondants ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative; excepté quand l'académie sera constituée en comité.

Art. 9. Le directeur de l'académie est désigné une année avant d'entrer en fonctions, et, pendant cette année, il prend le titre de vice-directeur.

En l'absence du directeur, ses fonctions sont remplies par le vice-directeur.

Des séances.

Art. 10. Des billets de convocation sont adressés à chacun des membres, énonçant les principaux objets qui seront traités dans la séance prochaine, et trois jours au moins avant la réunion.

Art. 11. Les jours des séances, la salle est ouverte depuis 10 heures.

Art. 12. Le secrétaire ne sera pas interrompu, pendant la lecture de la correspondance.

Art. 13. Il y a annuellement une séance publique; cette séance a lieu le 16 décembre, jour de la fondation de l'académie par Marie-Thérèse.

Le secrétaire perpétuel y fait un rapport général sur les travaux de l'académie pendant le courant de l'année.

On y distribue les récompenses décernées à la séance générale du mois de mai, et on y fait des lectures et des rapports sur les ouvrages couronnés.

Art. 14. Les vacances de l'académie qui, d'après l'art. 11 du règlement, étaient fixées depuis le 1er juin jusqu'à la fin du mois d'août, commencent en août et finissent au 1er novembre.

Art. 15. Les jetons de présence sont distribués aux membres de la manière suivante :

1 jeton de présence aux membres qui habitent Bruxelles et les environs ;

2 jetons aux membres qui habitent de deux à dix lieues de distance de Bruxelles;

3 jetons aux membres qui habitent à plus de dix lieues de distance de Bruxelles.

Des publications.

Art. 16. Les publications de l'académie sont les suivantes :

1° Mémoires des membres et des correspondants;

2° Mémoires couronnés;

3° Bulletins des séances;

4° Annuaire de l'académie.

Art. 17. L'annuaire sera publié à la fin de chaque année, et il en sera de même des mémoires, qui paraîtront par volume ou par partie de volume.

Les bulletins seront publiés à la suite de chaque séance et au moins huit jours avant la séance suivante.

Art. 18. Chaque mémoire, dans les deux premiers recueils, aura sa pagination particulière.

Les mémoires des correspondants, dans le premier recueil, seront imprimés à la suite de ceux des membres.

Art. 19. Quand des mémoires, composés par les membres, seront lus à l'académie, il en sera donné une analyse succincte dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires sur les mémoires des membres ne seront point livrés à la publicité; cependant s'ils présentent, en dehors de l'analyse, des détails de nature à intéresser la science, on pourra les insérer par extraits.

Art. 20. Quand des mémoires, composés par des correspondants ou des savants étrangers, seront lus à l'académie, on se bornera à les annoncer dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires, qui devront présenter un

aperçu de ce que ces mémoires contiennent de plus remarquable, pourront être imprimés dans les bulletins.

Art. 21. Le secrétaire peut confier aux auteurs les mémoires qui auront été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les corrections nécessaires, mais il sera tenu de les reproduire aux commissaires, si ces mémoires avaient été modifiés pour le fond, ou si l'on y avait fait des intercalations.

Quand de pareils changements auront été faits, il faudra les désigner d'une manière expresse ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

Art. 22. Dans aucun cas, l'on ne pourra rendre aux auteurs les manuscrits des mémoires qui ont concouru. Les changements qui pourraient être adoptés pour des mémoires de concours que l'on imprime, seront placés sous forme de notes ou d'additions à la suite de ces mémoires.

Art. 23. Les mémoires des membres, dont l'impression n'a pas été ordonnée, pourront être rendus aux auteurs, qui, dans tous les cas, pourront en faire prendre une copie à leurs frais.

Les manuscrits des mémoires de concours, de même que des mémoires communiqués par des correspondants ou des savants étrangers, sur lesquels il aura été fait des rapports, deviendront la propriété de l'académie.

Art. 24. On présentera, dans les *Bulletins* des séances, les communications scientifiques et littéraires qui auront été faites, et l'annonce des mémoires qui auront été lus.

Le bulletin ne pourra être considéré comme appendice au procès-verbal que pour autant qu'il aura été approuvé.

Art. 25. Le secrétaire est autorisé à remettre à un bulletin suivant, l'impression des notices illisibles, ou des

pièces dont la composition ou la lithographie exigeraient que la publication des bulletins fût retardée au delà du terme fixé.

Art. 26. Tout mémoire présenté par un membre ou par un correspondant, qui serait admis pour l'impression, sera inséré dans les mémoires de l'académie, si son étendue devait excéder une feuille d'impression. La compagnie se réserve de décider, à chaque séance, d'après la quantité de matériaux qui y sont présentés, si les mémoires qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le bulletin.

Art. 27. Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les publications de l'académie ont droit à recevoir cinquante exemplaires particuliers de leur travail.

Ils ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité de quatre centimes par feuille (1).

(1) Quant aux prix des titres extraordinaires, brochures, etc., le tarif suivant a été admis provisoirement.

Grand titre in-4° (composition)	fr.	6 00
Titre in-8°. »		3 00
Impression comme pour les exemplaires d'auteurs, à 4 centimes la feuille.		
Couverture non imprimée, in-4°, papier de pâte, le cent . .		3 00
» » in-8°		1 50
» imprimée, in-4°		5 00
» » in-8°		3 00
Brochure in-4°, avec planches, moins de 5 feuilles, le cent.		4 00
» » » plus de 5 feuilles . . .		5 00
» in-8°, » moins de 5 feuilles . . .		1 50
» » » plus de 5 feuilles . . .		4 00

Art. 28. L'académie a son lithographe; mais, à conditions égales, les auteurs auront la faculté d'employer d'autres lithographes, dont les talents leur inspireraient plus de confiance.

Art. 29. L'académie a aussi son imprimeur. L'imprimeur et le lithographe ne recevront les ouvrages qui leur sont confiés, que des mains du secrétaire perpétuel, et ils ne pourront imprimer qu'après avoir obtenu de lui le *bon à tirer*.

Art. 30. Les épreuves seront adressées directement au secrétaire perpétuel qui les fera remettre aux auteurs. Ce sera aussi par l'entremise du secrétaire que les feuilles passeront des mains des auteurs dans celles de l'imprimeur.

Art. 31 Les frais de remaniements ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression, sont à la charge de celui qui les a nécessités.

De la bibliothèque.

Art. 32. D'après des arrangements pris avec la régence de Bruxelles, les ouvrages qui appartiennent à l'académie sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque de la ville, aux conditions suivantes :

Que ce dépôt sera placé dans un salon qui y sera affecté et ouvert au public, comme le reste de la bibliothèque ;

Que l'assemblée se réserve le droit d'avoir un accès libre à ce salon, de manière que tous ses membres puissent disposer, pour leur usage, de ces livres ou mémoires, soit en les faisant demander, soit en les y venant prendre ;

Que les personnes étrangères à l'académie auront égale-

ment accès à ce dépôt, pour y examiner et consulter les ouvrages dont il se compose, dans le local où ils se trouveront, sans pouvoir les déplacer;

Que, du reste, les membres de l'académie conserveront, comme par le passé, la faculté de pouvoir, en tout temps, entrer à la bibliothèque de la ville, et de tenir chez eux pour un temps déterminé, de concert avec le conservateur de la bibliothèque et sous récépissé, les ouvrages qui leur seront nécessaires pour leurs études ou leurs travaux académiques.

Finances.

Art. 33. Le secrétaire est chargé en même temps des fonctions de trésorier.

Art. 34. A la fin de chaque semestre, les comptes du trésorier sont vérifiés par une commission spéciale de l'académie, composée de cinq membres.

Art. 35. La commission des finances, après avoir arrêté les comptes du trésorier, fait connaître à l'académie, dans la séance suivante, l'état des dépenses et des recettes pendant le semestre écoulé.

Art. 36. La commission des finances est, en outre, chargée avec le secrétaire perpétuel de régler ce qui concerne les impressions.

Art. 37. Les membres de la commission des finances sont élus annuellement à la séance générale du mois de mai.

Concours.

Art. 38. Les médailles d'or présentées comme prix des concours, sont de la valeur de 600 francs.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES RECUEILS DE MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE BRUXELLES.

ANCIENNE ACADÉMIE.

1° *Mémoires des membres.*

TOME PREMIER.

Discours préliminaire sur l'état des lettres dans les Pays-Bas et sur la fondation de l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, pag. I.

Lettres-patentes d'érection de l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles (voyez plus haut, pag. 38).

Règlement de l'académie (voyez l'*Ann.* de 1835, pag. XXI).

Extrait d'une lettre de son altesse le ministre plénipotentiaire à M. le chancelier de Brabant, relativement à des modifications faites au règlement (voyez l'*Ann.* de 1835, pag. XXXIV).

Lettre du même à MM. de l'académie impériale et royale, concernant la nomination du président et du secrétaire perpétuel, pag. XXXVII.

Médailles et grand sceau de l'académie, pag. XXXVIII.

Noms des académiciens, pag. XXXIX.

Journal des séances tenues par la société littéraire et ensuite par l'académie impériale et royale, depuis le 5 mai 1769 jusqu'au 4 décembre 1776, pag. XLIV.

Observations astronomiques faites aux Pays-Bas autrichiens, en 1772 et 1773; par M. PIGGOT, pag. 1.

(Hauteurs correspondantes du soleil et des étoiles à Namur, Luxembourg, Hoogstraten, Ostende et Tournay; observations des satellites de Jupiter, etc.)

Mémoire sur les proportions des tonneaux et sur une jauge universelle; par M. l'abbé de MARCI, pag. 29.

Mémoire sur la vigogne et sur l'amélioration des laines; par M. l'abbé de NELIS, pag. 46.

(L'auteur veut naturaliser la vigogne dans le Luxembourg, pour employer son lainage dans la fabrication des draps).

Mémoire sur l'ancien état de la Flandre maritime, ses changements successifs, et les causes qui les ont produits; par DOM. MANN, pag. 63.

Première partie. — Théorie de la terre, pag. 63.

Application des principes généraux à l'ancien état de la Flandre et à ses changements successifs, pag. 72.

Si la Grande-Bretagne a été autrefois une péninsule, pag. 81.

Application des principes tirés de la théorie de la terre aux sujets de ce mémoire, pag. 89.

Sur les Cimbres et le déluge cimbrique, pag. 98.

Inondations postérieures au déluge cimbrique et réflexions à ce sujet, pag. 113.

Deuxième partie. — Considérations sur le climat et sur le sol de la Flandre maritime et sur les marées de cette côte, et leur comparaison avec la hauteur des différentes parties du pays adjacent, pag. 121.

Sur le climat, pag. 121.

Phénomènes des marées sur la côte de Flandre et dans presque tout l'Océan Germanique, pag. 128.

La quantité des marées sur les côtes de la Flandre et leur comparaison avec la hauteur des différentes parties du pays adjacent, pag. 135.

Marées extraordinaires, pag. 145.

Époques des marées extraordinaires et noms des villes, pag. 147.

Digues de mer (fin), pag. 178.

Remarques sur la carte hydrographique du nord-ouest de l'Europe, pag. 150.

Remarques sur le profil des élévations des marées sur la côte de Flandre, comparées avec les niveaux des pays adjacents, pag. 151.

Recueil de quelques observations physiques faites principalement dans la province de Luxembourg en 1772, par M. Needham, pag. 157.

(Amendement du sol, amélioration des races d'animaux, observations barométriques pour constater les hauteurs).

Mémoire sur l'électricité relativement à sa qualité de fluide moteur dans les végétaux et dans le corps humain, par l'abbé D'Everlange de Witry, pag. 181.

Mémoire sur l'histoire naturelle d'une partie de la Belgique, par M. Robert de Limbourg, le jeune, d. m. pag. 195.

(Description géognostique, suivie d'une carte).

Supplément au mémoire, dans lequel il s'agit de la forme extérieure de la terre, pag. 221.

Mémoire présenté à l'académie royale de Bruxelles, par M. J.-B. De Beunie, le 24 juin 1773, sur une maladie produite par des moules vénimeuses, pag. 231.

Histoire naturelle de l'étoile marine (astéries), pag. 234.

Histoire naturelle des moules, pag. 238.

Description de la maladie (fin), pag. 242.

Mémoire sur les eaux minérales du Sauchoir, par l'abbé D'Everlange de Witry, pag. 249.

Explication de la cause des vides que l'on observe sous les glaçons des chemins raboteux, par M. le dr Godart, pag 265.

Mémoire sur les moyens de parvenir à une théorie complète des météores, présenté à l'académie, par Dom. A. T. Mann, pag. 265.

Mémoire sur la congélation de l'eau de la mer, déduit d'une suite d'expériences faites sur ce sujet, par Dom. A. T. Mann, pag. 287.

Mémoire contenant la formation d'une formule générale pour l'intégration ou la sommation d'une suite de puissances quelconques, dont les racines forment une progression arithmétique à différences définies quelconques, par M. Bourdon, sous-lieutenant et ingénieur au service de S. M. I. et R., 8 janvier 1777.

Lettre du même, à l'académie, pag. 325.

Mémoire sur la nature du sel commun, dont les anciens Belges et Germains faisaient usage, par M. Durondeau, pag. 347.

Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des fossiles des Pays-Bas, par M. De Limbourg le jeune, pag. 363.

Mémoire sur la religion des peuples de l'ancienne Belgique, par M. Des Roches, pag. 415.

Réflexions sur un ancien monument du Tournaisis appelé vulgairement la pierre de Brunehaut, par l'abbé De Nelis, pag. 471.

Examen de la question si la langue des Étrusques a eu du rapport avec celle des peuples belgiques, par M. Des Roches, pag. 489.

Explication d'une lettre difficile qui se trouve dans la collection de celles de St-Boniface avec des réflexions sur l'ancienne poésie des peuples belgiques, par M. Des Roches, pag. 499.

Nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie, dans

lesquelles on fait voir que la première idée en est due aux Brabançons, par le même, pag. 515.

Extrait des observations météorologiques, faites à Bruxelles et en quelques autres villes des Pays-Bas, pag. 543.

TOME SECOND.

Journal des séances, pag. 1.

Mémoire sur le feu élémentaire considéré en général dans toute la nature, avec des conjectures sur ses différentes modifications, ses lois d'action, sa fin et ses usages universels, par l'abbé Mann, pag. 3.

Essai analytique sur la mécanique des voûtes, par M. le chevalier de Nieuport, pag. 43.

Tables des chapitres contenus dans l'essai, pag. 137.

Mémoire sur les courbes que décrit un corps qui s'approche ou s'éloigne en raison donnée, d'un point qui parcourt une ligne droite, par M. le chevalier de Nieuport, pag. 141.

Mémoire sur la manière de trouver le facteur qui rendra une équation différentielle complète, lorsque ce facteur doit être le produit de deux fonctions qui contiennent chacune une seule variable, par M. le chevalier de Nieuport, pag. 153.

Errata de l'essai analytique, sur la mécanique des voûtes et des deux mémoires qui suivent, pag. 157.

Mémoire sur l'histoire naturelle de la mer du Nord et sur la pêche qui s'y fait; par l'abbé Mann, pag. 159.

Bornes, noms, formes, situation, orages, climats, profondeur, pag. 159.

Marées et courants, pag. 172.

Bancs et bas-fonds, leurs déplacements, pag. 182.

Sur les productions naturelles de la mer du Nord, sur la pêche et sur les moyens de l'améliorer, pag. 193.

Mémoire dans lequel on examine les effets et les phénomènes produits en versant différentes sortes d'huiles sur les eaux, tant tranquilles qu'en mouvement, d'après une suite d'expériences faites à ce sujet, par M. l'abbé Mann, pag. 258.

Observations sur l'histoire naturelle de la fourmi, à l'occasion desquelles on relève quelques méprises de certains auteurs célèbres, par M. Needham, pag. 297.

Mémoire sur les effets pernicieux des moules, par M. Du Rondeau, pag. 315.

Nouvelles recherches sur la nature de l'économie des mouches à miel, suivies de quelques instructions pratiques, propres à perfectionner cette partie de culture rurale, par M. Needham, pag. 325.

Essai chimique des terres pour servir de principes fondamentaux relativement à la culture des bruyères, par M. De Brunie, pag. 391.

Résultat de l'essai chimique précédent, pag. 442.

Suite de l'essai chimique des terres pour servir de principes fondamentaux relativement à la culture des bruyères, par M. De Brunie, pag. 445.

Seconde suite de l'essai chimique des terres, par le même, pag. 469.

Discours sur la théorie de la terre, par M. De Launay, pag. 511.

Mémoire sur l'origine des fossiles accidentels de la Belgique, par M. De Launay, pag. 531.

Note sur le mémoire précédent, pag. 578.

Errata du mémoire précédent, pag. 582.

Vues sur différents points de l'histoire belgique, par M. l'abbé De Nelis, pag. 587.

Sommaire des chapitres du mémoire précédent, pag. 597.

Dissertation sur les comtes de Louvain, par M. Des Roches, pag. 601.

Examen du testament de St-Remi, par M. Des Roches, pag. 633.

Suite des vues sur différents points de l'histoire belgique, par M. l'abbé De Nelis, pag. 663.

Extraits des observations météorologiques faites à Bruxelles pendant les années 1775 et 1776, l'un par M. le bon De Pourbaix fils, et l'autre par l'abbé Chevalier, pag. 674.

TOME TROISIÈME.

Journal des séances, pag. 1.

Lettre de M. le prince de Gallitzin, sur la forme des conducteurs électriques, pag. 2.

Mémoire sur les fossiles du Tournaisis, ou les pétrifications en général, relativement à leur utilité pour la vie civile, par M. De Witry, pag. 15.

Mémoire sur l'utilité des engrais artificiels avec l'analyse des cendres de Hollande, des terres à froment, des marnes et de la chaux, considérées comme engrais, par M. l'abbé Marci, pag. 47.

Mémoire sur la laine, par M. Du Rondeau, pag. 77.

Mémoire sur les recherches hydrauliques et minéralogiques dans le Tournaisis et le Hainaut autrichien, par M. l'abbé D'Everlange de Witry, pag. 141.

Mémoire sur la sangsue médicinale, par M. Du Rondeau, pag. 155.

Observations astronomiques faites au refuge de Vrouw-Perk, à Louvain, par M. Pigott, pag. 171.

Observations des satellites de Jupiter pour la longitude de Louvain, par M. Pigott, pag. 173.

Observation de l'éclipse de soleil du 24 juin 1778, faite à Bruxelles, par M. l'abbé Chevalier, pag. 177.

Observations astronomiques faites à Paris, à l'observatoire de la marine, par M. Messier, pag. 182.

Observations des quatre satellites de Jupiter, faites à Paris à l'observatoire de la marine, pendant l'année 1777, avec une excellente lunette achromatique de 3 pieds 1/2, à trois verres pour l'objectif qui grossissait 120 fois, par M. Messier, pag. 183.

Mémoire sur la qualité vénéneuse du plomb, par M. De Beunie, pag. 187.

Mémoire sur la rectification des étamages usités, en attendant qu'on ait découvert une matière plus convenable pour leur être substituée dans nos cuisines, par M. l'abbé De Marci, pag. 209.

Mémoire sur la génération singulière d'une espèce de grillon, qui découvre un fait de plus de l'analogie qui existe entre les règnes végétal et animal, par M. le comte De Fraula, pag. 221.

Mémoires historiques, pag. 226.

Dissertation dans laquelle on tâche de déterminer précisément le port où Jules-César s'est embarqué pour passer en Grande-Bretagne et celui où il y aborda, ainsi que le jour précis où il fit le voyage, par M. l'abbé Mann ; pag. 231.

Mémoire pour servir à l'histoire du Roi Zuentilbolche, prince souverain de la Lotharingie ou du royaume de Lothier, tiré des auteurs et monuments du temps, où l'on rend compte des chartres et diplômes de ce prince, émanés pendant son règne, par M. De Hesdin, pag. 259.

Recherches entreprises pour découvrir la théorie du langage, par M. le comte De Fraula, pag. 273.

Table analogique du nom des demeures, table A, pag. 286.

Table analogique du nom des demeures, table B, pag. 333.

Réflexions sommaires sur le plan à former pour une histoire générale des Pays-Bas autrichiens, par M. le marquis Du Chasteler, pag. 343.

Mémoire historique et physique sur l'orichalque des anciens, précédé de quelques observations sur le lapis Ærosus de Pline, par M. De Launay, pag. 355.

Mémoire dans lequel on examine l'opinion de plusieurs auteurs anciens et modernes qui soutiennent que les mers Noire, Caspienne, Baltique et Blanche, ont anciennement communiqué ensemble, par M. l'abbé Mann, pag. 387.

Résultats des observations météorologiques, faites en 1778 à Franeker en Frise, par M. Van Swinden, pag. 401.

Moyen de mesurer le degré de vitesse du dégel, par M. le comte De Fraula, pag. 501.

Extraits des observations météorologiques, faites à Bruxelles en 1777, 1778 et 1779, l'un par M. le bon De Pordeblé fils, l'autre par M. Du Rondeau, pag 508.

TOME QUATRIÈME.

Journal des séances, pag. 1.

Mémoire sur les co-développées des courbes, avec quelques réflexions sur la méthode ordinaire d'élimination, par M. le chevalier De Nieuport, pag. 3.

Mémoire sur la propriété prétendue des voûtes en chaînettes, où l'on démontre, contre l'opinion assez généralement reçue, que cette courbe n'est pas celle qui convient à l'intrados d'une voûte uniformément épaisse, pour que

toutes ses parties soient en équilibre entre elles; par le même, pag. 19.

Mémoire sur l'origine et la nature de la substance animale, par M. Van Bochaute, pag. 35.

Essai sur la reproduction des êtres organisés et la continuation de leurs espèces, par le même, page. 49.

Recherches sur la question : si le son des cloches, pendant les orages, fait éclater la foudre, en la faisant descendre sur le clocher, dès que la nuée chargée de matière électrique, est au-dessus de l'endroit où l'on sonne, par M. l'abbé Needham, pag. 59.

Recherches sur les moyens les plus efficaces d'empêcher le dérangement produit souvent dans la direction naturelle des aiguilles aimantées, par l'électricité de l'atmosphère, par le même, pag. 75.

Mémoire sur les marées aériennes, c'est-à-dire, sur l'effet produit dans l'atmosphère terrestre, par l'action du soleil et de la lune, par M. l'abbé Mann, pag. 91.

Mémoire contenant le précis de l'histoire naturelle des Pays-Bas maritimes, par le même, pag. 123.

Mémoire sur les moyens d'augmenter la population et de perfectionner la culture dans les Pays-Bas autrichiens, par le même, pag. 163.

Mémoire sur la question : dans un pays fertile et bien peuplé, les grandes fermes sont-elles utiles ou nuisibles à l'état en général, par le même, pag. 201.

Lettre de M. le marquis Du Chasteler à M. l'abbé Mann, relativement aux grandes fermes, pag. 229.

Mémoire sur une pierre ayant toutes les qualités du vrai bézoard, trouvée dans un abcès à la tête d'une femme, par M. Du Rondeau, pag. 241.

Mémoire sur la roche campinoise, par le même, pag. 249.

Expériences qui servent à prouver, contre le sentiment de quelques auteurs, que le sel de tartre n'est point l'antidote de l'arsenic, par M. Cels, pag. 259.

Essais à faire pour se procurer aisément des bois de construction pour la marine, par M. De Limbourg le jeune, pag. 263.

Observations et remarques sur la température de l'hiver de l'année 1782, par M. l'abbé Chevalier, pag. 271.

Observation d'un halo, ou couronne autour de la lune, par le même, pag. 279.

Mémoire sur les différents moyens dont on peut se servir pour se garantir des funestes effets de la foudre dans les orages, par M. l'abbé Mann, pag. 285.

Projet pour établir des nitrières végétales dans ces pays par une abondante culture du *botrys ambrosioïdes mexicana* et du *botrys ambrosioïdes* vulgaire, par M. Van Bochaute, p. 311.

Mémoire sur le cuivre de Hongrie, par le même, pag. 317.

Mémoire sur l'éclipse totale de lune observée à Bruxelles le 18 mars 1783, par M. l'abbé Chevalier, pag. 323.

Mémoire historique et physique sur la substance connue des anciens sous le nom de pierre sarcophage ou pierre assienne, par M. De Launay, pag. 331.

Mémoire sur un dépôt de médailles romaines de grand bronze, déterré à Wareghem, village de la châtellenie de Courtray, au mois de janvier 1778; par M. l'abbé Ghesquière, pag. 359.

Mémoire sur l'authenticité d'un diplôme, que Miræus n'a point connu, et qui mériterait d'être placé dans un supplément au recueil de Miræus, par le même, pag. 375.

P. J. Heylen, Lyrensis ecclesiæ decani, dissertatio de

antiquis Romanorum monumentis in Austriaco Belgio superstitibus aliisque non ita pridem abolitis, nec non de iis quæ apud Tungros et Bavacenses reperta fuerunt, pag. 407.

Notice sur un manuscrit rare et précieux, conservé à la bibliothèque royale de Bourgogne à Bruxelles, intitulé: Missale Romanum, par M. l'abbé Chevalier, pag. 493.

Dissertation sur l'état militaire dans les Pays-Bas, sous le gouvernement des ducs et des comtes, depuis l'année 1100 jusqu'au règne de la maison d'Autriche, vers la fin du XVme siècle, par M. Des Roches, pag. 505.

Suite des recherches pour découvrir la théorie du langage, par M. le comte De Fraula, pag. 533.

Extrait des observations météorologiques, faites à Bruxelles, en l'année 1782, par M. l'abbé Chevalier, pag. 600.

TOME CINQUIÈME.

Histoire de l'Académie: analyses, extraits et notes.

Analyses de différents mémoires de l'abbé Mann, pag. 1 à 15.
Sur des pétrifications, par M. Beunie, pag. 17.
Sur les géodes aqueuses, par M. De Witry, pag. 26.
Sur des voies romaines, par M. Bevy, pag. 39.
Sur la planète Uranus, par M. De Zach, pag. 49.
Notices nécrologiques, etc.

Sciences.

Vue générale des derniers progrès des sciences académiques, et de ce qui reste à faire pour les amener de plus en plus vers leur perfection, par M. l'abbé Mann, pag. 1.

Observation de l'éclipse totale de la lune du 10 septembre 1783, faite à Bruxelles, par M. l'abbé Chevalier, pag. 13.

Passage de Mercure sur le disque du soleil, le 3 de mai 1786, observé au collége royal à Louvain, par M. Pigott, pag. 16.

Mémoire sur la nouvelle planète Uranus, par M. De Zach, pag. 22.

Dissertation sur les déluges dont il est fait mention chez les anciens, suivie de quelques considérations physiques et mathématiques sur ces catastrophes, par M. l'abbé Mann, pag. 49.

Dissertation sur les syrtes et les marées de la méditerranée, par le même, pag. 61.

Mémoire sur les cristallisations de l'eau ou les cristaux de glace, nouvellement découverts, par M. De Launay; avec une planche gravée, pag. 76.

Mémoire pour servir de suite à l'histoire des fossiles belgiques, par M. l'abbé De Witry, avec deux planches gravées, pag. 84.

Mémoires sur quelques volcans éteints de l'Allemagne; par M. le prince De Galitzin, pag. 95.

Mémoires sur quelques substances minérales qui présentent le phénomène de la cristallisation par retrait, par M. De Launay, pag. 115.

Voyage et observations minéralogiques depuis Bruxelles par Wavre jusqu'à Cour-St-Étienne; par M. Burtin, pag. 123.

Mémoire : quels sont les obstacles qui s'opposent à une meilleure culture des Ardennes et comment y remédier? par M. l'abbé Marci, pag. 139.

Mémoire sur la conservation des aliments; par M. l'abbé Mann, pag. 148.

Essais sur les précipitations des métaux et des demi-métaux; par M. De Beunie, pag. 167.

Mémoire sur le signe infaillible de la mort ; par M. De Rondeau, pag. 207.

Tables des monnaies, poids et mesures, anciennes et modernes, de diverses nations ; par M. l'abbé Mann, pag. 233.

Distribution systématique des productions du règne minéral, ou abrégé d'un nouveau système de minéralogie ; par M. De Launay, pag. 317.

Observations météorologiques.

Extrait des observations météorologiques, faites à Bruxelles par ordre de l'académie, pendant l'année 1783 ; par M. l'abbé Chevalier, pag. 431.

Observations faites à Tournay, sur le degré du froid du 30 et 31 décembre 1783 ; par M. l'abbé De Witay, pag. 435.

Extraits et résultats des observations météorologiques, faites à Bruxelles par ordre de l'académie, pendant les années 1784 et 1785 ; par M. l'abbé Mann, pag. 437.

Note sur des cercles observés autour du soleil, à Bruxelles, le 16 avril 1785 ; par M. le comte De Fraula, pag. 440.

Histoire météorologique de l'hiver de 1785 à 1786 ; par M. l'abbé Mann, pag. 443.

Suite de l'histoire météorologique, jusqu'à la fin de l'année 1786 ; par le même, pag. 447.

Histoire météorologique de l'année 1787 ; par le même, pag. 454.

Histoire.

Dissertatio geographico-historica de majoribus populis ante imperatoris Caesaris Augusti ætatem Belgii hodierni incolis : auctore Josepho Ghesquière, anno 1775, pag. 1.

Observation sur la notice des Gaules, publiée par le P. Sirmond ; par Dom Anselme Berthod, pag. 30.

Observations bibliographiques et historiques sur la notice des Gaules, tirée d'un manuscrit de l'abbaye de St-Bertin, par Dom Anselme Berthod; rédigées et mises en ordre, après sa mort, par M. l'abbé Ghesquière, pag. 48.

Mémoire sur la déesse Nehallennia; par M. le marquis Du Chasteler, avec une planche gravée, pag. 70.

De inventis quæ Belgicæ incolis debentur; auctore D'Hellen, pag. 74.

Mémoire pour servir à l'histoire de Herman de Saxe, premier époux de Richilde, comtesse de Hainaut; par M. De Hesdin, pag. 123.

Recherches sur les monnaies frappées dans les provinces des Pays-Bas, au nom et aux armes des ducs de la maison de Bourgogne; par M. Gérard, pag. 161.

Description d'un enterrement fait à Tournay en 1391, avec une notice du MSS. dont cette description a été tirée, par le même, pag. 179.

Notice de manuscrits relatifs à l'histoire belgique.

Description de quelques manuscrits de la bibliothéque impériale à Vienne, qui sont relatifs aux Pays-Bas; par M. le marquis Du Chasteler, pag. 191.

Notice de MSS. et autres monuments relatifs à l'histoire belgique, extrait par M. Gérard, du voyage littéraire de Dom Berthod et d'autres pièces, pag. 227.

Notice de quelques manuscrits qui concernent l'histoire belgique et qui se trouvent dans la bibliothéque publique de Berne; faite en juin 1779, par M. l'abbé Lambinet, avec le secours du bibliothécaire M. Wilhelmi, et lue à l'académie de Bruxelles, le 12 octobre 1780, pag. 252.

2° *Mémoires couronnés.*

1769 Mémoire sur la question : Quels étaient les endroits compris dans l'étendue des contrées qui composent aujourd'hui les dix-sept provinces des Pays-Bas et le pays de Liége, qui pouvaient passer pour villes avant le VIIe siècle? par M. J. Des Roches; 34 pages.

1769 Mémoire sur la même question, par M. l'abbé Caussin, Aumônier de S. A. R. et gouverneur de ses pages; 40 pages.

1769 Mémoire sur la même question, par M. De Hesdin, intendant de la maison de *Salm-Kirbourg* à Bruxelles, 34 pages.

1770 Mémoire sur la question : Quels ont été, depuis le commencement du VIIe siècle jusqu'au IXe siècle exclusivement, les limites des différentes contrées, cantons, pays, comtés et états renfermés dans l'étendue qui compose aujourd'hui les dix-sept provinces des Pays-Bas et la principauté de Liége? par M. J. Des Roches, 62 pages.

1771 Mémoire sur la question : Quel a été l'état civil et ecclésiastique des dix-sept provinces des Pays-Bas et de la principauté de Liége, pendant les Ve et VIe siècles ? par le même, 68 pages.

1771 Antwoord op de vraege : Welk zyn de profytelykste planten van dit land, ende welk is hun gebruyk, zoo in de medicynen als in andere konsten? door d'heer Joannes-Baptista De Beunie, licentiaet in de medicynen, 70 pages.

1771 Mémoire sur la même question (en français); par M. Du Rondeau, médecin, 18 pages.

1771 Antwoord op de vraege : Welk is de beste ende onkostbaerste maniere van vlasse-gaeren en de andere *vegitabile* stoffen swert te verwen, soo dat de verw de stoffe doordringt, ende dat sy resisteert aen den sleet, sonder nogtans grootelykx de qualityt te verminderen, gelyk dit seer wel op de *animale* stoffen geschiet? door d'heer Joannes Baptista De Beunie, 30 pages.

1773 Mémoire sur la question : Quel était l'habillement, le langage, l'état de l'agriculture, du commerce, des lettres et des arts chez les peuples de la Belgique avant le VIIe siècle? par M. Du Rondeau, médecin de la cour de S. A. R. le duc Charles de Lorraine, etc., 189 pages.

1773 Mémoire sur la même question (en latin); par M. Donatien Du Jardin, prêtre, 58 pages.

1773 Theodorici Petri Caels, medicinæ licentiati, de Belgii plantis qualitate quadam hominibus cœterisve animalibus nociva seu venenata præditis, symptomatibus ab earum usu productis, nec non antidotis adhibendis dissertatio, 66 pages.

1774 Mémoire (en flamand) sur la question : La pratique des enclos, adoptée en Angleterre, est-elle avantageuse aux défrichements? quel est en général le moyen le plus prompt et le plus efficace de fertiliser les terres nouvellement défrichées? par M. Fr. De Coster, 77 pages.

1774 Mémoire (en français) sur la même question; par Dom Robert Hinckmann, religieux de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne, 84 pages.

1774 Mémoire (en français) sur la même question ; par M. De Launay, avocat au conseil de Brabant, 30 pages.

1774 P. J. Heylen, in universitate Lovaniensi philosophiæ professoris commentarius, præcipuos Belgicæ hodiernæ fluvios breviter describens, ac eorumdem alvcorum mutationes, operasque ad Caroli Quinti sæculum usque, cum ad ampliandam navigationem, tum ad eos diversis civitatibus jungendos, subinde susceptas exhibens, 103 pages.

1776 Mémoire sur la question : Quels sont les moyens de perfectionner, dans les provinces belgiques, la laine des moutons ; par M. J. F. Foullé, 52 pages.

1776 Mémoire sur la même question; par le révérend père Norton, recteur du collége des dominicains anglais, à Louvain, 14 pages.

1776 Mémoire (en flamand et en français) en réponse à la question : En quel temps, depuis le commencement de la domination des Francs, jusqu'à la naissance de Charles-Quint, peut-on dire que l'état de la Belgique ait été le plus florissant, les mœurs publiques les plus saines et le peuple le plus heureux ? par L. J. E. Pluvier, 30 pages.

1776 P. J. Heylen, in universitate Lovaniensi philosophiæ professoris Commentarius, seu responsum ad quæsitum : *Cujus juris scripti usus obtinuerit apud populos Belgicæ a sæculo septimo usque ad exordium circiter sæculi decimi tertii? et quæ isto temporis intervallo administrandæ justitiæ ratio ?* 71 pages.

1776 Mémoire (en flamand) sur la même question, par M. F. P. D'Hoop, 80 pages.

1777 Mémoire (en flamand) sur la question : De l'état des

manufactures et du commerce des Pays-Bas, pendant le XIIIe et XIVe siècles, par M. W. F. Verhoeven, négociant, etc., 181 pages.

Analyse en français du même mémoire, 20 pages.

1777 Réponse à la question : L'emploi des bœufs dans nos provinces, tant pour l'agriculture que pour le transport des marchandises sur les canaux, etc., ne serait-il pas préférable, tout considéré, à celui des chevaux dont on se sert généralement ? par le révérend père Norton, professeur en théologie, recteur du collége des dominicains anglais, à Louvain, 32 pages.

1777 Mémoire sur les meilleurs moyens de cultiver et de perfectionner les terres trop humides, marécageuses et souvent inondées, qui se trouvent en différentes parties de nos provinces, et particulièrement en Flandre ; par M. Foullé, 32 pages.

1777 Mémoire (en flamand) sur le même sujet ; par le révérend père Norton, 24 pages.

1777 Extrait d'un mémoire anonyme sur le même sujet, 75 pages.

1778 Mémoire sur la question relative aux principales expéditions ou émigrations des Belges dans les pays lointains ; par M. le marquis Du Chasteler, 101 pages.

1778 Mémoire sur la même question ; par M. l'abbé De Mersseman, 24 pages.

1778 Mémoire (en flamand) sur la même question ; par M. Verhoeven, 363 pages (1).

1778 Mémoire sur la même question ; par M. Méan, conseiller-maître de la chambre des comptes, 68 pages.

(1) Ce mémoire a été publié par l'auteur.

1778 Extrait d'un mémoire sur la même question; par M. D'Hoop, avocat au conseil de Flandre, 16 pages.

1779 Mémoire sur la question: Quels seraient les meilleurs moyens d'élever les abeilles dans nos provinces, et d'en tirer le plus grand avantage par rapport au commerce et à l'économie? traduit du flamand de M. Zegers, curé de St-Léonard, près d'Hoogstraeten, 55 pages.

1779 Mémoire sur la même question; par le révérend père Norton, recteur du collége des dominicains anglais, à Louvain, 38 pages.

1779 Extrait d'un mémoire anonyme sur la même question, 56 pages.

1780 (1) Algemeyne inleyding tot de al- oude en middentydsche belgische historie; door Verhoeven, Brussel, 1780, in-4°, 363 pages.

1780 Météorologie appliquée à la médecine et à l'agriculture; par M. Retz, Paris, 1780, in-8°, 242 pages.

1780 Gekroonde verhandelinge ten jaere 1780, tot antwoord op de vraeg: *Aen te wyzen de soorten van vissche*n, etc; door Verhoeven, Mechelen, in-4°, 85 pages.

1781 Éloge de Viglius de Zuichem d'Aytta; par O. Sullivan, Bruxelles, 1781, in-8°, 36 pages.

1781 Le même, par M. Lesbroussart, Gand, 1781, in-8°, 43 pages.

1781 Le même, par M. De la Haye; Bruxelles, 1781, in-8°, 40 pages.

(1) N'ayant pas sous les yeux la plupart des mémoires dont les titres suivent, nous ne pouvons garantir l'exactitude des citations.

1782 Prys verhandeling over de ontaarding der aardappelen, door Van Bavegem; Dordrecht, 1782, in-8°, 92 pages.

1782 Epitome dissertationis coronatæ, édition de Burtin; A. Wauters; Gandavi, 1785, in-8°, 51 pages.

1782 Mémoire sur la question : Depuis quand le droit romain est-il connu dans les provinces des Pays-Bas autrichiens et depuis quand y a-t-il force de loi? par M. F. R. De Berg.

1782 Sur la même question : mémoire en latin; par M. A. Heylen.

1782 Sur la même question : mémoire en latin, par M. M. Hettema.

1782 Sur la même question : mémoire en français; par M. D'Outrepont.

1782 Sur la même question : mémoire en flamand, par M. W. J. Verhoeven.

1783 Mémoire sur les végétaux; par Van den Sande, in-8°, 46 pages.

1783 Sur la question : Vers quel temps les ecclésiastiques commencèrent-ils à faire partie des états de Brabant? Quels furent ces ecclésiastiques et quelles ont été les causes de leur admission? mémoire en latin; par M. A. Heylen.

1783 Sur le même sujet : mémoire en français, par M. Ernst.

1783 Sur le même sujet : mémoire en français, par J. B. Engels.

1783 Mémoire sur la question : Quels sont les végétaux indigènes que l'on pourrait substituer dans les Pays-Bas aux végétaux exotiques relativement aux différents usages de la vie? en français; par M. F. X. Burtin.

1783 Quo jure Hermannus, maritus comitissæ Richildis,

comes Hannoniæ fuerit, suone an jure uxoris; par M. Desmet, 1787.

1785 Mémoire sur la question : indiquer les nouvelles branches de manufactures et de commerce, qui pourraient être introduites dans les diverses provinces des Pays-Bas autrichiens, sans nuire à celles qui y sont déjà établies, par M. B. Coppens.

1785 Dissertatio botanico-medica de quibusdam plantis Belgicis, A. Wauters; Gandavi, 1785, in-8°, 80 pages.

1786 Éloge de Carondelet, par Mlle Murray, Bruxelles, 1786, in-8°, 64 pages.

1786 Le même, par M. Lesbroussart; Bruxelles, 1786, in-8°, 38 pages.

1787 Le même, par M. Raoux; Bruxelles, 1787, in-8°, 39 pages.

1787 Observations historiques et critiques sur la prétendue époque de l'admission des ecclésiastiques aux états de Brabant; par M. Ernst; Maestricht, 1787, in-4°, 72 pages.

1787 Mémoire sur les enterrements précipités; par J. B. Previnaire; Bruxelles, 1787, in-4°, 232 pages.

1787 Sur le même sujet, en latin; par M. P. E. Wauters; 1787.

1787 Sur le même sujet, mémoire en français; par M. Lammens.

1787 Sur les monnaies battues dans les Pays-Bas, pendant les XIVe et XVe siècles, mémoire en flamand; par M. A. Heylen.

1788 Histoire abrégée du tiers-état de Brabant; par M. Ernst; Maestricht, 1788, in-8°, 206 pages.

1788 Ordines apud Brabantos eiusdem cum eorum princi-

pibus esse ætatis demonstrat, Ernst, trajectis ad mosam, 1788, in-8°, 52 pages.

1792 Traité ou description abrégée et méthodique des minéraux, pour faire suite aux mémoires de l'académie; par le prince D. De Galitzin.

1795 Mémoire sur les différends entre Jean et Bauduin d'Avesne; par Amand; Maestricht, 1794, in-8°, 50 pages.

NOUVELLE ACADÉMIE.

1° *Mémoires des membres.*

TOME I.

1817 Mémoire contenant l'esquisse d'une méthode inverse des formules intégrales définies ; par le commandeur C. F. De Nieuport, pag. 3.

1817 Mémoire sur une propriété générale des ellipses et des hyperholes semblables, etc. ; par le même, pag. 39.

1816 Mémoire sur l'équilibre des corps qui se balancent librement sur un fil flexible, et sur celui des corps flottants ; par le même, pag. 67.

1818 Mémoire sur un cas de la théorie des probabilités au jeu, par le même, pag. 89.

1819 Mémoire sur les machines; par J. G. Garnier, pag. 103.

1794 Mémoire sur la vue de la taupe ; par M. Du Rondeau ; pag. 137.

1817 In Platonis opera et Ficinianiam interpretationem animadversiones ; auctore C. F. De Nieuport, pag. 145.

1790 Mémoire sur les accroissements de la ville de Gand, depuis son origine jusqu'au règne de Charles V ; par Lesbroussart, pag. 175.

1790 Mémoire historique sur les causes de l'agrandissement de la famille des Pepins ; par le même, pag. 203.

1792 Précis historique de Jeanne de Flandre, mère de Jean IV, duc de Bretagne, surnommé le Conquérant, par le même, pag. 237.

— Notice et extraits d'un manuscrit du XVIe siècle, par Jean Van Benesse, contrôleur de Charles V et de Philippe II, son fils; par le même, pag. 251.

1789 Mémoire sur Baudouin Ier, comte souverain de Flandre ; par le même, pag. 275.

1793 Extraits d'un poème du XVe siècle, mêlé de prose et de vers, ouvrage anonyme et manuscrit, contenant l'apothéose de Philippe-le-Bon, etc.; par le même, pag. 297.

— Projet d'une nouvelle histoire du comté de Flandre; par le même, pag. 315.

1791 Dissertation historique sur le comté d'Alost, jusqu'à l'époque de sa réunion au comté de Flandre ; par le même, pag. 323.

1785 Mémoire sur la question : A quel titre le comte Herman, époux de la comtesse Richilde, fut-il comte de Hainaut ? Était-ce de son chef, ou du chef de la comtesse son épouse ? par le même, pag. 343.

1819 Mémoire sur la législation des Gaules, depuis la période gauloise germanique, jusqu'au XVe siècle ; par J. J. Raepsaet, pag. 379.

1819 Mémoire contenant quelques réflexions sur des notions fondamentales en géométrie, tant élémentaire que transcendante, par le commandeur C. F. De Nieuport, pag. 435.

TOME II.

Journal des Séances.

Rapport sur les travaux de l'Académie; par DEWEZ.

1819 Mémoire sur la pression qu'un même corps exerce sur plusieurs appuis à la fois; par le commandeur DE NIEUPORT, pag. 1.

1820 Mémoire sur la métaphysique du principe de la différentiation; par le même, pag. 45.

— Mémoire sur une formule générale pour déterminer la surface d'un polygone formé sur une sphère par des arcs de grands ou de petits cercles, disposés entre eux d'une manière quelconque; par A. QUETELET, pag. 103.

— Mémoire sur une nouvelle théorie des sections coniques considérées dans le solide; par le même, pag. 120.

1822 Dissertation sur les traps stratiformes; par KICKX, pag. 155.

— Mémoire sur quelques propriétés remarquables de la focale parabolique; par DANDELIN, pag. 169.

1821 Second mémoire sur la législation des Gaules; par RAEPSAET, pag. 203.

1820 Mémoire dans lequel on examine quelle peut être la situation des différents endroits de l'ancienne Belgique devenus célèbres dans les Commentaires de César, par les événements mémorables qui s'y sont passés, par DEWEZ, pag. 233.

1821 Mémoire sur cette question : A quelle époque les comtes et les ducs sont-ils devenus héréditaires dans la Belgique; par le même, pag. 267.

1821 Mémoire sur cette question : A quel titre Baudouin, surnommé Bras-de-fer, premier comte de Flandre, a-t-il gouverné cette province ? Est-ce comme comte héréditaire, ou comme usurpateur ? Par le même, pag. 279.

1822 Recherches sur la découverte des charbons de terre dans la ci-devant principauté de Liége ; vers quel temps et par qui elle fut faite ; par le baron VILLENFAGNE D'INGIHOUL, pag 289.

1822 Extraits des observations météorologiques faites à Bruxelles ; par KICKX, pag. 298.

1822 Relation d'un voyage fait à la grotte de Han, au mois d'août 1822 ; par KICKX et QUETELET, pag. 315.

TOME III.

1823 Recherches sur la résolution des équations numériques ; par DANDELIN, 71 pages.

1824. Mémoire sur l'hyperboloïde de révolution, et sur les hexagones de Pascal et de Brianchon ; par le même 14 pages.

1823 Physique mathématique. Mémoire sur une nouvelle manière de considérer les caustiques, produites soit par réflexion soit par réfraction ; par A. QUETELET, pag. 87.

1824 Mémoire sur une question relative au calcul des probabilités ; par le commandeur DE NIEUPORT, pag. 141.

Note additionnelle ; par DANDELIN, pag. 153.

— Mémoires sur quelques constructions graphiques des orbites planétaires, par QUETELET, pag. 161.

— Mémoire sur le principe des vitesses virtuelles ; par PAGANI, pag. 179.

1824 Mémoire sur la géographie physique du Brabant méridional; par KICKX, pag. 227.

1823 Mémoire sur la réduction des alcalis en métal; par J. B. VAN MONS, pag. 259.

— Mémoire sur quelques erreurs concernant la nature du chlore, et sur plusieurs nouvelles propriétés de l'acide muriatique; par le même.

1824 3e Mémoire sur la législation des Gaules; par RAEPSAET, pag. 291.

1823 Mémoire pour servir à l'histoire d'Alpaïde, mère de Charles Martel; par DEWEZ, pag. 315.

1824 Mémoire sur les invasions, l'établissement et la domination des Francs dans la Belgique; par le même, pag. 341.

1824 Mémoire sur le gouvernement et la constitution des Belges, avant l'invasion des Romains; par le même, pag. 377.

1825 Dissertation historique sur l'origine du nom de Belge et sur l'ancien Belgium; par RAOUX, pag. 401.

— Mémoire sur l'origine de la différence relative à l'usage de la langue flamande ou wallonne, dans les Pays-Bas; par MEYER, pag. 435.

— Mémoire sur les lois des naissances et de la mortalité à Bruxelles; par A. QUETELET, pag. 493.

— Extraits des observations météorologiques faites à Bruxelles, depuis le 1er juillet 1822 jusqu'au 31 décembre 1824; par KICKX, pag. 513.

TOME IV.

Journal des séances.

Éloge du commandeur de Nieuport, par le prince de GAVRE.

1825 Sur les intersections de la sphère et d'un cône du second degré ; par DANDELIN, pag. 1.

— Mémoire sur l'emploi des projections stéréographiques en géométrie ; par le même, pag. 11.

1826 Mémoire sur différents sujets de géométrie à trois dimensions ; par A. QUETELET, pag. 49.

Note, pag. 77.

1825 Résumé d'une nouvelle théorie des caustiques, suivi de différentes applications à la théorie des projections stéréographiques ; par le même, pag. 79.

Note, pag. 111.

— Recherches sur la population, les naissances, les décès, les prisons, les dépôts de mendicité, etc., dans le royaume des Pays-Bas ; par le même, pag. 115.

Addition sur les enfants trouvés et abandonnés ; pag. 167.

Notes ; par le baron de KEVERBERG, pag. 175.

1827 Mémoires sur l'équilibre des systèmes flexibles ; par PAGANI, pag. 193.

1826 Notice sur une empreinte d'insecte, renfermée dans un échantillon de calcaire schisteux de Sollenhofen en Bavière ; par VANDERLINDEN, pag. 245.

— Note sur la pierre calcaire fournissant une chaux hydraulique, que l'on extrait dans une carrière ouverte au lieu dit *Humerée*, dépendant de la commune de Sombreffe, province de Namur, et sur quelques autres pierres calcaires analogues ; par CAUCHY, p. 255.

Addition, pag. 270.

1826 Observations sur les hyménoptères d'Europe de la famille des fouisseurs ; par VANDERLINDEN, pag. 271.

1827 Quelques particularités concernant les brouillards de différente nature ; par VAN MONS, pag. 369.

Addition, pag. 405.

1825 Mémoire sur l'ancienne démarcation des pays flamands et wallons, aux Pays-Bas; par RAOUX, pag. 409.

1827 Notice sur un passage remarquable de la chronique de Sigebert de Gembloux, relatif à l'autorité prétendue par les papes, sur les couronnes des rois; par le même, pag. 461.

— Examen de cette question : Les *Bataves ont-ils fait une* ALLIANCE avec les Romains dans le véritable sens du mot latin *fœdus*; par DEWEZ, pag. 485.

— Extraits des observations météorologiques faites à Bruxelles, depuis le 1er janvier 1825 jusqu'au 31 décembre 1826; par KICKX, pag. 495.

— Mémoire sur l'action mutuelle d'un conducteur voltaïque et d'un aimant, par AMPÈRE.

— Supplément, par le même.

— Problème de géométrie à trois dimensions, par HACHETTE.

TOME V.

Journal des séances.

1829 Démonstration et développement des principes fondamentaux de la théorie des caustiques secondaires; par A. QUETELET.

1828 Mémoire sur le développement des fonctions arbitraires en séries, dont les termes dérivent de la même fonction continue, en y faisant varier une constante ou paramètre; par PAGANI.

— Observations sur les hyménoptères d'Europe, de la famille des fouisseurs; par VANDERLINDEN.

1829 Essai sur les insectes de Java et des îles voisines; par le même.

1829 Recherches sur les lignes et les surfaces du second degré ; par CHASLES.

1828 Recherches statistiques sur le royaume des Pays-Bas ; par A. QUETELET.

— Mémoire sur le séjour que Louis, dauphin de Viennois, depuis roi sous le nom de Louis XI, fit aux Pays-Bas, de l'an 1456 à 1461 ; par le baron DE REIFFENBERG.

— Mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain ; par le même.

— Notice sur Olivier le Diable ou le Dain, barbier de Louis XI ; par le même.

— Note sur un exemplaire des lettres d'indulgence du pape Nicolas V, *pro regno Cypri* ; par le même.

1829 Mémoire sur le droit public du Brabant au moyen âge ; par DEWEZ.

— Mémoire sur le droit public du pays de Liége au moyen âge, et sur l'existence de ce droit dans les temps postérieurs ; par le même.

— Extraits des observations météorologiques faites à Bruxelles, depuis le 1er janvier 1827 jusqu'au 31 décembre 1828, par KICKX.

1829 Recherches sur les lignes et les surfaces du 2e degré ; par CHASLES.

TOME VI.

Journal des séances.

1829 Recherches sur l'intensité magnétique de différents lieux de l'Allemagne et des Pays-Bas, par A. QUETELET.

1830 Observations sur la division des terrains ; par D'OMALIUS D'HALLOY.

1831 Recherches sur l'intensité magnétique en Suisse et en Italie ; par A. Quetelet.

1829 Notice sur les archives de la ville de Louvain; par le baron De Reiffenberg.

— Mémoire sur la date du diplôme de l'empereur Otton-le-Grand, qui confère le titre d'avoué de l'abbaye de Gembloux, à Lambert, comte de Louvain ; par Marchal.

1830 Remarques sur deux actes de Henri II et de Henri III, ducs de Brabant ; par le baron De Reiffenberg.

1830 Notes sur des lettres d'indulgence du pape Jules II; par le même.

— Éloge de l'abbé Mann ; par le même.

— Recherches sur la famille de Pierre-Paul Rubens; par le même.

1829 Mémoire sur les sires de Kuyk; par le même.

1830 Mémoire sur les propriétés des coniques sphériques; par Chasles.

— Mémoire sur les propriétés générales des cônes du second degré ; par le même.

TOME VII.

Journal des séances.

Notices nécrologiques sur MM. Kickx et Vanderlinden, par Marchal.

1831 Appendice au mémoire sur l'origine du nom de Belge; par Raoux.

— Notice sur Froissart ; par Dewez.

— Mémoire sur la bataille de Roosebeke ; par le même.

— Mémoire sur la ressemblance des Germains et des Gaulois avec les Belges des temps postérieurs ; par le même.

1831 Second mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain; par le baron De Reiffenberg.

— Troisième id. id. id.

— Quatrième id. id. id.

1833 De la peinture sur verre aux Pays-Bas; par le même.

— Essai sur la statistique ancienne de la Belgique jusque vers le XVIIe siècle; par le même.

— Rech. sur la croissance de l'homme; par A. Quetelet.

— Recherches sur le penchant au crime, aux différents âges; par le même.

— Recherches sur le poids de l'homme aux différents âges; par le même.

— Recherches sur la structure comparée et le développement des animaux et des végétaux; par B. C. Dumortier.

1832 Mémoire sur la théorie des projections algébriques et sur son application au mouvement de rotation d'un corps solide; par Pagani.

TOME VIII.

Bulletins des séances.

1833 Mémoire sur le rapport et la conformité de plusieurs points des anciennes coutumes et chartes du pays et comté de Hainaut avec l'ancien droit romain antérieur à Justinien et au code Théodosien; par Raoux.

1832 Particularités inédites sur Charles-Quint et sa cour, avec un appendice sur l'ordre de St-Hubert, recueillies par le baron De Reiffenberg.

— Supplément à *l'Art de vérifier les dates* et aux divers recueils diplomatiques, ou mémoire sur quelques anciens fiefs; par le même.

1834 Aperçu historique des observations de météorologie faites en Belgique jusqu'à ce jour; par A. QUETELET.

— Mémoire sur l'intégration d'une classe d'équations aux différentielles partielles linéaires, relatives au mouvement de la chaleur; par PAGANI.

1834 Note sur l'équilibre d'un système dont une partie est supposée inflexible et dont l'autre partie est flexible et extensible; par le même.

1833 Essai d'une théorie générale comprenant l'ensemble des apparences visuelles qui succèdent à la contemplation des objets colorés, et de celles qui accompagnent cette contemplation : c'est-à-dire la persistance des impressions de la rétine, les couleurs accidentelles, l'irradiation, les effets de la juxta-position des couleurs, les ombres colorées; par J. PLATEAU.

TOME IX.

Bulletins des séances.

1834 De la classification des connaissances humaines; par J. J. D'OMALIUS D'HALLOY.

1829 Essai carpographique présentant une nouvelle classification des fruits; par B. C. DUMORTIER.

1834 Notice sur le genre *Maelania* de la famille des *Orchidées;* par le même.

— Observations météorologiques faites en 1834, à l'observatoire de Bruxelles; par A. QUETELET.

1832 Essai sur la statistique ancienne de la Belgique; par le baron de DE REIFFENBERG.

1834 Mémoire sur les tilleuls d'Europe; par R. COUVOIS.

1833 Monographie des Braconides de la Belgique; par WESMAEL.

TOME X (1).

1834 Mémoire sur l'équilibre d'un corps solide suspendu à un cordon flexible ; par M. PAGANI.

1836 Sur la latitude de l'observatoire de Bruxelles ; par A. QUETELET.

1837 Mémoire sur les variations des températures de la terre ; par le même.

— Résumé des observations météorologiques faites en 1835 et 1836, à l'observatoire de Bruxelles, par le même.

— Mémoire sur la météorologie ; par J. G. CRAHAY.

1835 Mémoire sur les instants du *maximum* et du *minimum* de hauteur diurne du baromètre, aux diverses saisons pendant le jour ; par le même.

— Réflexions sur la théorie électro-chimique de l'affinité et la composition moléculaire des corps ; par MARTENS.

1836 Mémoire sur les composés décolorants du chlore ; par le même.

— Monographie des Braconides de Belgique ; par C. WESMAEL.

1835 Mémoire sur un poisson nouveau, trouvé dans le canal de Messine en janvier 1833 ; par F. CANTRAINE.

1835 Mémoire sur les évolutions de l'embryon dans les Mollusques gastéropodes ; par B. C. DUMORTIER.

1831 Notice historique sur la ville et le port d'Ostende, par BELPAIRE.

(1) A partir du tome X, le format a été agrandi, et les *Bulletins* n'ont plus été insérés dans le recueil des mémoires.

1835 Notice sur un manuscrit de Li Muisis ; par E. C. De Gerlache.

1834 Cinquième mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain ; par le bon De Reiffenberg.

1835 Nouvelles recherches sur Pierre-Paul Rubens, par le même.

1835 Observations sur divers points obscurs de l'histoire de la constitution de l'ancienne Rome, par Roulez.

1835 Sur le mythe de Dédale, par le même.

1835 Observations ostéologiques sur l'appareil costal des Batraciens ; par Ch. Morren.

1835 Mémoire sur trois intégrales définies ; par J. Plana.

TOME XI.

1837 Note sur l'équation $A^B = C$; par Pagani.

1838 De l'influence des saisons sur la mortalité aux différents âges dans la Belgique ; par A. Quetelet.

1838 Rapport sur les observations des marées faites en 1835 en différents points des côtes de Belgique ; par Belpaire et Quetelet.

1838 Mémoire sur l'irradiation ; par J. Plateau.

1835 Sur une particularité dans la manière dont se font les combinaisons par le pyrophore ; par J. B. Van Mons.

1835 Efficacité des métaux compactes et polis dans la construction des pyrophores, par le même.

1837 Sur les produits de la combustion lente de la vapeur alcoolique et de la vapeur éthérée autour d'un fil de platine incandescent ; par Martens.

1837 Esquisse d'une nouvelle classification chimique des corps ; par Martens.

1838 Mémoire sur la théorie chimique de la respiration et de la chaleur animale, par le même.

— Monographie des Braconides de Belgique, par C. Wesmael.

1835 Mémoire sur le Seranno Tinca, par F. Cantraine.

1835 Recherches physiologiques sur les hydrophytes de la Belgique, 1er mémoire (Aphanizomène); par Ch. Morren.

1837 Recherches sur le mouvement et l'anatomie du *Stylidium graminifolium*; par le même.

1838 Note additionnelle sur la classification des connaissances humaines; par J. J. D'Omalius d'Halloy.

— Résumé des observations météorologiques faites, en 1837, à l'observatoire de Bruxelles et communiquées par A. Quetelet, suivi des observations météorologiques faites à Louvain; par Crahay.

1837 Dissertation juridico-historique; par Raoux.

1838 Examen de la question si, dans le moyen âge, le comté de Hainaut était tenu en fief relevant d'un suzerain et sujet à hommage, ou si c'était un alleu affranchi de tout hommage; par le même.

1837 Nouvel examen de quelques questions de géographie ancienne de la Belgique; par Roulez.

1838 De quelques anciennes prétentions à la succession du duché de Brabant; par le baron De Reiffenberg.

1837 Anatomie du *Pneumodermon violaceum*, d'Orb.; par P. J. Vanbeneden.

1838 Mémoire sur l'Organaute; par le même.

1838 Mémoire sur le *Limneus glutinosus*; par le même.

1837 Description des coquilles fossiles de l'argile de Basele, Boom, Schelle, etc., par L. De Koninck.

TOME XII.

1839 Mémoire sur quelques transformations générales de l'équation fondamentale de la mécanique; par PAGANI.

1839 Sur la longitude de l'observatoire de Bruxelles; par A. QUETELET.

1839 Sur l'état du magnétisme terrestre à Bruxelles, pendant les douze années de 1827 à 1839; par le même.

1839 Catalogue des principales apparitions d'étoiles filantes; par le même.

1839 Resumé des observations météorologiques et des observations sur les températures de la terre, faites en 1838 à l'observatoire royal de Bruxelles; par le même.

1839 Résumé des observations météorologiques faites à Louvain, en 1838; par CRAHAY.

Observations météorologiques; par MINCKELERS.

1839 Mémoire sur la pile galvanique; par MARTENS.

1839 Tableaux analytiques des minéraux; par A. H. DUMONT.

1836 Mémoire sur le Delphinorhynque microptère échoué à Ostende; par B. C. DUMORTIER.

1839 Recherches sur le mouvement et l'anatomie du style du *Goldfussia anisophylla*; par CH. MORREN.

1838 Mémoire sur la formation de l'indigo dans les feuilles du *Polygonum tinctorium*, ou renouée tinctoriale; par le même.

1839 Exercices zootomiques; par P. J. VANBENEDEN.

1839 Nonciature de Pierre Vander Vorst d'Anvers, évêque d'Acqui, en Allemagne et dans les Pays-Bas en 1536 et 1537; par P. F. X. DE RAM.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BOURGOGNE, RELATIFS AUX PAYS-BAS, POUR FAIRE SUITE AUX MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE; *par le baron* DE REIFFENBERG (1).

Pages.

1° Notice d'un manuscrit du XVe siècle, contenant les danses en usage à la cour de Bourgogne. . . . 1

2° Notice d'un manuscrit contenant des ballades, et ayant appartenu à Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien et de Marie 17

3° Notice d'un manuscrit du XVIe siècle contenant une censure générale des œuvres d'Érasme, faite par Jean Hentenius, au nom de la faculté de théologie de l'université de Louvain 25

4° Notice d'un recueil de lettres inédites et originales d'Erycius-Puteanus et d'autres gens de lettres . 37

5° Notice d'un manuscrit intitulé : *Cronickes de Flandres abbroghiés*. 57

6° Mémoires de messire Joachim-Hopperus, chevalier, sieur de Daelhem, conseiller d'état du roi catholique et président du conseil des Pays-Bas en Espagne, touchant l'état et le gouvernement desdits Pays-Bas. 67

7° Extrait d'un manuscrit du XVIe siècle, contenant les antiquités de Flandre; par Philippe Wielant . . 79

8° Extrait d'anciens registres de la trésorerie de Polygny. 113

9° Les droits de la duchesse Marie; par Jean Dufay ou D'Auffay 113

10° Poème contenant la vie de Marguerite d'Autriche; par Cornelius Grapheus, Scribonius ou Schryver. 116

(1) Depuis l'établissement de la commission d'histoire, l'académie n'a pas cru devoir donner suite à ce recueil.

2° *Mémoires couronnés.*

TOME I.

1817 Sur la question : Quelles sont les places dans les dix-sept provinces des Pays-Bas et le pays de Liége, qui depuis le VIIe siècle jusqu'au douzième exclusivement, ont pu passer pour des villes ? par M***.

— Même question, par STALS.

— Sur la question : Quelles sont les applications que l'on peut faire dans nos fabriques et dans l'économie domestique, de la vapeur d'eau employée comme moyen d'échauffement ? par A. DE HEMPTINNE.

TOME II.

1820 Sur la question : Quel a été l'état de la population des fabriques et manufactures, et du commerce, dans les provinces des Pays-Bas, pendant les XVe et XVIe siècles ? par le baron Fr. DE REIFFENBERG.

1820 Sur la question : De vita ac doctrina omnium Belgarum qui latina carmina composuerunt ; servato temporis ordine, additoque, de facultate singulorum poetica, judicio, auctore PETRO HOFMANNO PEERCHAMP.

— Sur la question : On suppose une plaque de figure donnée, appliquée sur une surface, soit au moyen de vis dont on connaît le nombre et la force, soit au moyen d'une matière intermédiaire propre à les

unir solidement l'une à l'autre et dont on connaît également la tenacité spécifique. Si l'on vient à adapter à un point de cette plaque, un bras qui agisse dans le plan même de la surface, on demande de quelle résistance cette plaque sera capable, contre une force appliquée à ce bras comme levier, en considérant le matériel, tant de la plaque que du bras et de la surface dans toute l'abstraction mathématique, c'est-à-dire comme parfaitement rigide ou non élastique, et comme infrangible ou ne pouvant se rompre? par VÈNE, officier du génie en France.

1820 Sur la question : Un corps étant suspendu à l'extrémité d'une corde dont l'autre extrémité est attachée à un point fixe, si on lui fait décrire un arc de cercle quelconque autour de l'extrémité fixe, et qu'on lui imprime en outre un mouvement de projection, on demande la nature de la courbe à double courbure que décrira ce corps, dans l'hypothèse de la résistance de l'air en raison du carré de la vitesse, par J. PIRARD, ingénieur du Waterstaat, à Namur.

TOME III.

1821 De Justi Lipsii vita et scriptis commentarius, auctore Frid. barone ab REIFFENBERG.

— Sur la question : Décrire la constitution géologique de la province de Hainaut; les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité; par DRAPIEZ.

1821 Sur la question : Welk is de ware natuur der gezwavelde metalen en der geoxideerde en gehydrogeneerde verswavelingen, volgens hunne verschillende wyze van samenstelling, alsmede hunne aanwending in de konsten? door M. G. A. Marée.

TOME IV.

1822 Sur la question : Quel était l'état de la législation et des tribunaux ou cours de justice dans les Pays-Bas Autrichiens, avant l'invasion des armées françaises dans ce pays, et quels sont les changements que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France, pendant près de vingt ans, ont opérés dans la législation et l'administration de la justice civile et criminelle? par Pycke, avocat à Courtray.

1823 Sur la question : Sur l'élimination entre deux équations à deux inconnues, par Vène, officier du génie.

— Sur une question relative aux esprits alcooliques, par Hensmans.

TOME V.

1824 Sur la question : Quelle est l'origine de la différence qui existe, par rapport à la langue, entre les provinces dites *Flamandes* et celles dites *Wallonnes?* A quelle époque cette différence doit-elle être rapportée?

Quelle est la raison pourquoi des contrées qui faisaient partie de la France, parlent flamand; et d'autres qui appartenaient à l'empire germanique, se servent exclusivement de la langue française? par Raoux.

1824 Analyse des lignes spiriques, par PAGANI.

1825 Sur la question : Quels sont les changements que peut occasionner le déboisement de forêts considérables sur les contrées et communes adjacentes, relativement à la température et à la salubrité de l'air, à la direction et à la violence des vents dominants, à l'abondance et à la localité des pluies d'où dérivent les sources et les eaux courantes, et en général à tout ce qui constitue son état physique actuel ? par A. MORREAU de JONNÈS.

1825 Sur la même question ; par BOSSON.

— Sur la question : décrire la constitution géologique de la province de Namur ; par CAUCHY.

1825 Sur la question : analyser le mouvement d'un fil flexible ; par PAGANI.

TOME VI.

1826 Sur les changements que la côte d'Anvers à Boulogne a subis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, depuis la conquête de César jusqu'à nos jours; par BELPAIRE, ancien élève de l'École polytechnique.

1827 Sur la question : En quel temps les corporations connues sous le nom de méticrs (neeringen en ambachten), se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas ?

Quels étaient les droits, priviléges et attributions de ces corporations ?

Et par quels moyens parvenait-on à y être reçu et à en devenir membre effectif ? par PYCKE.

— Sur la question : Donner un précis historique de l'administration générale des Pays-Bas Autrichiens,

sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse, par Ch. Steur.

1827 Sur la question : exposer les changements opérés dans l'instruction publique depuis le règne de l'impératrice Marie-Thérèse jusqu'à ce jour, par Raingo.

TOME VII.

1828 Essai d'une description géognostique du grand duché de Luxembourg, par F. Steininger.

— Description géognostique du grand duché de Luxembourg, suivie de considérations économiques sur ses richesses minérales ; par A. Engelspach-Larivière.

— Rapport sur les mémoires qui ont concouru à la question relative à la constitution géologique du grand duché de Luxembourg ; par d'Omalius et Cauchy.

— Mémoire en réponse à cette question : Donner un précis historique qui fasse connaître l'état politique, administratif et judiciaire, civil, religieux et militaire des Pays-Bas, sous le règne de Charles VI, depuis le traité d'Utrecht jusqu'à l'époque de l'inauguration de Marie-Thérèse ; par Ch. Steur.

TOME VIII.

1830 Recherches mathématiques sur la forme la plus avantageuse à donner aux ailes des moulins à vent, par Timmermans.

— De l'influence de la législation civile française sur celle des Pays-Bas, pendant le XVIe et le XVIIe siècle ; par Grangagnage.

— Mémoire sur la constitution géologique de la province de Liége ; par A. H. Dumont.

TOME IX.

1830 1re *partie.* — Essai sur la constitution géognostique de la province de Liége, en réponse à cette question : Faire la description géologique de la province de Liége ; indiquer les espèces minérales et les fossiles accidentels que l'on y rencontre, avec l'indication des localités et la synonymie des noms sous lesquels les substances déjà connues ont été décrites ; par L. J. Daveeux.

1830 2e *partie.* — Sur la question : Recueillir, coordonner et expliquer les fragments de la doctrine D'Ammonius Saccas, philosophe de l'école d'Alexandrie et chef des néoplatoniciens, en ayant soin d'indiquer ce qu'il dut à ses devanciers, et de montrer l'influence qu'il exerça sur ses contemporains, ainsi que sur ses successeurs ; par L. J. Dehaut.

TOME X.

1832 Sur la question : Sous quelle forme et à quel degré de saturation le chlore se trouve-t-il dans les chlorures d'oxydes solubles ? A quels corps peut-on unir ces composés chimiques sans altérer leur nature ? enfin quel est leur mode d'action comme moyen désinfectant ; par M. Martens.

1833 Sur la question : Quels sont les événements qui ont amené, accompagné et suivi les troubles et les dissensions qui, en 1539, motivèrent le voyage de Charles-Quint à Gand, et furent cause qu'en 1550, il y fut construit une citadelle ? par C. Serur.

1834. Sur la question relative à l'établissement des com-

monnes dans le comté des Flandres? par J. J. Van Hees Vanden Tempel, avocat à La Haye. (En hollandais.)

1834 Sur la question concernant les monnaies et tout ce qui s'y rapporte depuis 1500 jusqu'en 1621 inclusivement; par D. Groebe. (En hollandais.)

TOME XI (1).

1830 Sur la demande : *Un examen philosophique des différentes méthodes employées dans la géométrie récente, et particulièrement de la méthode des polaires réciproques;* un ouvrage de M. Chasles, intitulé : Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie, particulièrement de celles qui se rapportent à la géométrie moderne; suivi d'un mémoire de géométrie sur deux principes généraux de la science, la dualité et l'homographie.

TOME XII.

1835 Sur la question : Déterminer le moyen le plus avantageux d'élever l'eau à des hauteurs de plus de cent mètres, par le moyen de l'air atmosphérique; par M. Devaux.

1836 Sur la question : Déterminer quand et comment se forment les matières colorantes de la garance, depuis sa germination jusqu'à l'époque de sa pleine végétation. Examiner la structure anatomique et les fonctions physiologiques des parties tinctoriales de cette plante, et appliquer les résultats de ces travaux à sa culture et à sa dessiccation; par J. Decaisne.

(1) A partir du tome XI, le format a été agrandi.

1836 **Sur la question : Décrire la constitution géologique de la province de Brabant ; déterminer avec soin les espèces minérales et les fossiles que les divers terrains renferment, et indiquer la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité ; par M. H. Galeotti.**

1835 **Sur la question : Quelles ressources trouve-t-on dans les chroniqueurs et autres écrivains du moyen âge, pour l'histoire de la Belgique avant et pendant la domination romaine, en faisant concorder ces matériaux avec les données chronologiques dont on ne conteste pas l'authenticité, et en discutant la valeur de ces témoignages historiques ; par A.-J.-B. Schayes.**

TOME XIII.

1837 **Sur la question : Présenter une dissertation raisonnée sur la poésie française en Belgique, dès sa première origine, jusqu'à la fin du règne d'Albert et d'Isabelle ; en y ajoutant un choix judicieux, mais sobre, des passages les plus saillants, propres à caractériser l'esprit et le genre des ouvrages de poésie française, publiés ou restés manuscrits ; par André Van Hasselt.**

1837 **Sur la question : Indiquer l'époque précise des inventions, importations et perfectionnements qui ont successivement contribué aux progrès des arts industriels en Belgique, depuis les dernières années du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, avec l'indication des personnes qui, les premières, en ont fait usage parmi nous ; par M. Natalis Briavoinne.**

1837 **Sur la question : Déterminer les modifications que subissent les appareils sanguins et respiratoires dans**

les métamorphoses des Batraciens anoures; par M. H. LAMBOTTE.

TOME XIV.

Première partie.

1838 Sur la question : Présenter une dissertation raisonnée sur la poésie flamande, dès sa première origine, jusqu'à la fin du règne d'Albert et d'Isabelle; en y ajoutant un choix judicieux, mais sobre, des passages les plus saillants, propres à caractériser l'esprit et le genre des ouvrages de poésie flamande, publiés ou restés manuscrits; par F. A. SNELLAERT. (En flamand.)

1838 Sur la question : Quelle a été l'influence du règne de Charles-Quint sur la législation et sur les institutions politiques de la Belgique; par M. EUGÈNE DEL MARMOL.

(La *deuxième partie* est sous presse, et contiendra les ouvrages couronnés en 1840. L'impression d'aucun mémoire n'a été ordonnée à la suite du concours de 1838.)

SUPPLÉMENT AUX MÉMOIRES COURONNÉS.

1840 *Des moyens de soustraire l'exploitation des mines de houille aux chances d'explosion* (1).

Rapport fait à l'académie, et en séance générale du 6 et du 7 mai 1840; par M. CAUCHY.

(1) Le prix de l'académie et la prime de 2,000 francs accordée par le gouvernement ont été partagés, et les mémoires distingués ont été imprimés à part sous format in-8°, comme appendice aux Bulletins de 1840.

Mémoire sur les explosions dans les mines de houille et sur les moyens de les prévenir; par M. A.-A.-M. BOISSE.

Mémoire sur l'aérage des mines; par M. J. GONOT.

Id. id. par M. J. BISCHOF.

Mémoire sur l'aérage et l'éclairage des mines; par M. TH. LEMIELLE.

Mémoire sur l'aérage des mines; par M. MOTTE.

Rapports adressés à M. le Ministre des Travaux publics, par la commission instituée à Liége pour l'essai des lampes des mines.

Premier rapport.

Deuxième rapport.

L'académie royale de Bruxelles a publié encore :

1° **BULLETINS DE L'ACADÉMIE ROYALE**, avec planches, in-8°.

Cette publication paraît par cahiers détachés et sous forme de journal scientifique, auquel on peut s'abonner chez l'imprimeur de l'académie. Un bulletin est publié après chaque séance; et les bulletins de l'année forment un à deux volumes in-8°. Ils ont paru dans l'ordre suivant :

TOME Ier. *Bulletins* de 1832, 1833 et 1834. (Ce n'étaient d'abord que des feuilles détachées qu'on imprimait aussi en tête des mémoires de l'académie. En 1835, on en a fait une seconde édition, pour compléter la collection à laquelle manquaient depuis longtemps les bulletins de la première année.

Tome II. *Bulletins* de 1835, 1 vol. in-8° de 496 pages.
Tome III. *Bulletins* de 1836, 1 vol. in-8° de 505 pages.
Tome IV. *Bulletins* de 1837, 1 vol. in-8° de 630 pages.
Tome V. *Bulletins* de 1838, 1 vol. in-8° de 861 pages.
Tome VI. *Bulletins* de 1839, 2 vol. in-8°, le premier de 528 pages et le second de 548.
Tome VII. *Bulletins* de 1840, 2 vol. in-8°, le premier de 452 pages et le second de 428.

2° ANNUAIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE, in-18.

(La publication des *Annuaires* a commencé en 1835, de sorte que le septième volume de ce recueil va paraître pour 1841. L'annuaire de l'académie contient, outre le calendrier, les règlements académiques, tout ce qui se rapporte à la création et à la composition de la compagnie, les indications des travaux, des notices biographiques sur les membres décédés, etc.)

Notices Biographiques

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE

DE BRUXELLES.

***Notice biographique sur* P. G. VAN HEUSDE, *docteur en philosophie, en lettres et en droit, professeur à l'université d'Utrecht, membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, etc., né à Rotterdam, le* 17 *juin* 1778, *mort à Genève, le* 28 *juillet* 1839 (1).**

Philippe-Guillaume Van Heusde naquit à Rotterdam le 17 juin 1778, de Corneille Van Heusde, négociant et membre

(1) Les renseignements qui ont servi à la rédaction de cette notice ont été puisés, pour la plupart, dans les ouvrages du défunt, et principalement dans les écrits suivants : *Notice biographique sur M. P.-G. Van Heusde ;* dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, n° 43, juillet 1839, pag. 120-125. *Levensberigt van wylen den hoogleeraar Philippus Willem Van Heusde, door zijnen ambtgenoot M. Antonie Van Goudoever*, uit den *Utrechtschen studenten almanak van* 1840. *Antonii Van Goudoever, Sermo ad discipulos habitus, die XVIII m. Septembris, anno MDCCCXXXIX.* M. Rovers, professeur à Franeker, élève et parent de Van Heusde, s'occupe d'une publication plus détaillée sur sa vie.

du conseil municipal, et de Catherine Josine Wybo. Son père ne fut point un de ces hommes si communs dans son état, qui placent le souverain bien dans la possession des richesses et qui n'estiment une chose que par les florins qu'elle rapporte. Avant de s'adonner au négoce, il avait pris ses grades en droit à l'université de Leyde, et malgré son changement de vocation, il avait conservé l'amour des études littéraires et historiques. Loin donc de se trouver contrarié des dispositions étrangères au commerce que son fils manifesta de bonne heure, il favorisa au contraire de tous ses moyens son goût pour une profession savante. Il confia sa première instruction aux maîtres les plus habiles, qui tous n'eurent à lui faire que les rapports les plus favorables, sur la docilité, la modestie, l'aptitude et les progrès du jeune écolier. Sa mère de son côté ne négligea pas la part des devoirs qui lui revenait dans l'éducation de son fils. Au milieu des épanchements de l'amitié, Van Heusde rappelait avec reconnaissance tout ce qu'il devait aux leçons de cette femme, leçons dont la salutaire influence s'était étendue à toute sa vie; il racontait que les préceptes de religion et de morale qu'il reçut d'autres personnes, fixèrent peu son attention et ne laissèrent dans son âme que des traces passagères, tandis que ceux qu'il recueillit de la bouche maternelle firent sur son esprit une vive impression et y demeurèrent profondément gravés. Aussi il eut toujours pour cette bonne mère l'attachement le plus tendre, et de l'aveu même de celle-ci, à son lit de mort, il fut constamment à son égard un modèle accompli de piété filiale.

Lorsque le jeune Philippe fut parvenu à l'âge convenable pour commencer ses humanités, son père l'envoya au gymnase de la ville de Rotterdam. Il ne paraît pas que les maîtres

entre les mains desquels il se trouva, l'aient apprécié à sa juste valeur ; s'il ne fut pas négligé, du moins on ne lui prêta pas une attention particulière. Plus d'une fois il se vit dévancé par des condisciples qui ne pouvaient soutenir le parallèle avec lui et tomba bientôt dans le découragement. Son père, qui prenait part à son affliction, eut l'heureuse idée de le retirer de cet établissement et de le confier au savant Nodell, directeur du gymnase d'Erasme dans la même ville. Nodell était non-seulement un professeur versé dans les langues grecque et latine, mais encore un homme de goût et de tact. Il avait fait une étude approfondie des poètes de la Grèce et de Rome, et cultivait lui-même avec beaucoup de succès la poésie latine, qui alors jouissait d'une grande vogue en Hollande. L'expérience et l'habilité du nouveau maître surent tirer parti des heureuses dispositions de l'élève, et cette jeune plante transportée dans un autre terrain et cultivée par des mains plus habiles ne tarda pas à se développer et à porter des fruits. Van Heusde puisa dans les leçons de Nodell un goût prononcé pour les auteurs anciens et principalement pour les poètes, que, suivant son expression, il dévorait. Cependant malgré sa prédilection pour la poésie, son professeur ne se montra pas exclusif ; il lui expliqua également les historiens et les orateurs, principalement Cicéron et quelques dialogues de Platon, notamment l'Apologie et le Phédon. Ses explications étaient à la fois critiques et grammaticales et mises à la portée de celui à qui elles s'adressaient : en un mot l'enseignement de Nodell n'eut pas seulement pour but d'orner son esprit, mais encore de développer son intelligence et de former son jugement. Platon avait été poète avant de devenir philosophe ; Van Heusde était plein de la lecture des poètes quand il aborda

celle de Platon. Cet écrivain le charma dès le premier instant, et ce charme ne le quitta plus pendant le reste de sa vie. Pour s'élever à l'intelligence de la pensée du disciple de Socrate, ce n'est pas assez d'être enthousiaste de poésie, il ne suffit même pas de bien posséder la langue grecque, il faut encore une aptitude d'esprit particulière, et cette aptitude Van Heusde la possédait à un degré peu commun.

Les hommes les plus sages et les plus éclairés, les législateurs de la science ont toujours recommandé aux jeunes gens de ne pas s'aventurer trop tôt dans la voie glissante de la critique conjecturale. Sous ce rapport on devrait blâmer Nodell d'y avoir poussé plutôt que d'en avoir détourné son jeune élève, si le succès de celui-ci ne s'était chargé de justifier le maître. Van Heusde a raconté lui-même qu'à l'époque de ses études à Rotterdam, il avait déjà découvert maintes leçons fautives dans le texte de Platon, et que de ce temps datent plusieurs conjectures qui sont consignées dans son *Specimen criticum*, et qui ont obtenu l'approbation des juges compétents.

Depuis le XVIe siècle la Hollande a été la terre classique de la philologie. Nulle part la sagesse des gouvernants ne l'a entourée d'une protection plus éclatante et le bon sens du public d'une plus haute considération. Aussi dans aucun pays peut-être la culture de la littérature ancienne n'a été plus répandue dans les hautes classes de la société, et n'a-t-on vu une tendance aussi fréquente du talent à y fonder son avenir. En outre, d'illustres étrangers attirés sur cette terre hospitalière par l'air de liberté et d'égalité qu'on y respirait, et par les nobles et généreux encouragements qui leur étaient offerts, vinrent s'y fixer et firent briller leur patrie adoptive du reflet de leur gloire. La seconde moitié

du XVIIIe siècle fut une des plus belles époques de la philologie en Hollande ; c'est celle qui vit fleurir ce grand triumvirat de philologues, Valckenaer, Ruhnkenius et Wyttenbach. Lorsque Van Heusde atteignit l'âge et le degré d'instruction nécessaires pour commencer ses études universitaires, Valckenaer était mort depuis quelques années (1785) et Ruhnkenius touchait au terme de sa carrière. Mais Wyttenbach était dans la vigueur de son talent et occupait à l'athénée d'Amsterdam la chaire de philosophie, autour de laquelle venait se rassembler l'élite de la jeunesse batave. Nodell dans ses leçons et dans des entretiens familiers avait souvent parlé à Van Heusde avec un pompeux éloge du professeur d'Amsterdam et de l'édition de Plutarque qu'il préparait. Il le lui avait dépeint comme le coryphée des critiques contemporains, et comme l'homme le plus versé dans la connaissance du langage et de la philosophie de Platon. Van Heusde ressentit donc une vive joie quand son père lui annonça son intention de l'envoyer à Amsterdam ; car il conçut l'espoir d'y trouver un maître qui l'introduirait dans le sanctuaire de la philosophie de Platon, de même que Nodell l'avait initié à la lecture des poètes. Dès sa première entrevue avec Wyttenbach, il s'ouvrit franchement à lui sur ce point et son aveu lui valut l'accueil le plus amical de la part du professeur, à qui l'amour de Platon dans un aussi jeune homme parut du meilleur augure. Van Heusde dans sa *Lettre à Creuser* (1) a raconté lui-même avec une simplicité naïve et touchante, et dans un style plein de charmes les détails de ce premier entre-

(1) Imprimée comme dédicace en tête du premier volume de ses *Initia philosophiæ Platonicæ*.

tien, ainsi que ses relations ultérieures avec cet homme, qu'il regarda toujours comme un second père et qu'il avait coutume d'appeler son Socrate. Outre les leçons de Wyttenbach, il suivit aussi avec assiduité les cours de deux autres professeurs célèbres de l'athénée, Cras et Van Swinden, dont l'un enseignait la jurisprudence et l'autre la physique.

A la mort de Ruhnkenius arrivée en 1798, Wyttenbach, que l'université de Leyde avait déjà appelé dans son sein, à deux reprises différentes, mais inutilement, se décida cette fois à accepter la chaire de son défunt ami. Van Heusde qui portait à son maître une affection sincère, et qui ne croyait pas devoir se sévrer encore de ses leçons et de ses conseils, alla le rejoindre un an après dans sa nouvelle résidence. Il y acheva ses études en droit et prit le grade de docteur. L'intérêt qu'il inspirait à Wyttenbach s'accrut continuellement, et il fut bientôt question de le faire entrer dans l'enseignement universitaire. En attendant qu'une chaire se présentât, il entreprit un voyage en France et s'arrêta quelque temps à Paris, afin d'y lier connaissance avec quelques savants célèbres de cette ville, auxquels Wyttenbach le recommanda, et afin de profiter des secours que les bibliothèques publiques pouvaient lui offrir pour le travail sur Platon dont il s'occupait.

Après son retour à Leyde, il y publia en 1803, son *Specimen criticum in Platonem*, qu'il dédia aux curateurs de l'université, pour les remercier de l'obligeance avec laquelle ils lui avaient spontanément offert un libre accès à la bibliothèque où étaient déposés les manuscrits de Ruhnkenius. Dans cet écrit il fit preuve non-seulement d'une connaissance approfondie de la langue grecque et d'une entente

parfaite de la pensée et du style de Platon, mais il montra encore beaucoup de sagacité critique, jointe à une grande rectitude de jugement. Aussi dans les réflexions que Wyttenbach lui adressa sous forme de lettre, après avoir lu son travail, et qui sont imprimées en tête de son livre, ce grand critique ne balança pas à lui accorder une approbation complète et sans réserve. Ce jugement flatteur n'était pas un compliment arraché à l'amitié ; mais l'expression d'une conviction raisonnée et il fut ratifié par les autres critiques. Le *Specimen criticum* éleva son auteur, jeune encore, au rang des hellénistes distingués et demeura pendant un grand nombre d'années son plus beau titre à l'estime du monde savant (1).

Le succès de cette publication et la recommandation de Wyttenbach, engagèrent les curateurs de l'université d'Utrecht à l'appeler en qualité de professeur d'histoire, d'antiquités, d'éloquence et de langue grecque, et cela afin de soulager les titulaires de ces branches, les professeurs Saxe et Segaar, dont le grand âge rendait l'enseignement languissant. Van Heusde accepta ce poste et en prit possession solennelle le 26 janvier 1804, en prononçant un discours latin *sur l'éloquence ancienne comparée avec l'éloquence moderne*. L'année suivante Segaar étant mort et Saxe ayant été mis à la retraite, il resta seul chargé de tous les cours

(1) Van Heusde se trouve déjà mentionné honorablement parmi les hellénistes bataves dans le *Rapport historique sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis* 1789, *et sur son état actuel, présenté à sa majesté l'empereur et roi en son conseil d'État le* 20 *février* 1808, *par la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'institut, rédigé* (d'après les notes de Visconti, etc.), *par M. Dacier, secrétaire perpétuel*, p. 33.

qui étaient répartis entre ces deux professeurs, et ce lourd fardeau, sous lequel maint dévouement eût succombé, il le soutint avec honneur pendant plusieurs années, grâce à l'étendue de ses connaissances et à son activité. Les débuts de Van Heusde furent des plus heureux, et les bancs de son auditoire, naguère déserts ou garnis de quelques rares élèves, qui venaient y étaler leur indifférence, se repeuplèrent aussitôt d'une jeunesse nombreuse et avide de s'instruire. Ce succès ne fut pas le résultat des circonstances favorables au milieu desquelles il débutait ; il ne le dut pas seulement à l'avantage d'une élocution plus chaleureuse, que sa jeunesse lui donnait sur ses prédécesseurs, mais encore à l'excellence de son enseignement, au jour nouveau qu'il savait répandre sur les matières qu'il traitait, et à la manière claire et simple avec laquelle il les exposait. Si ses talents et ses connaissances lui conquirent l'estime de ses élèves, ses procédés à leur égard lui assurèrent également leur amour. En effet, jamais professeur ne mit plus de bienveillance à les accueillir, plus d'empressement à les aider de ses conseils ; peu de maîtres possédèrent au même degré que lui, l'art d'exciter leur ardeur pour l'étude et de leur inspirer l'amour des lettres. Et tel il fut au commencement de sa carrière, tel il se montra jusqu'à la fin ; l'âge n'amortit point son zèle ; 1839 le trouva le même que 1804. Mille fois et de mille manières ses élèves lui témoignèrent leur reconnaissance et leur affection, mais jamais les preuves de leur amour ne se manifestèrent avec plus d'éclat qu'en janvier 1829, lorsqu'il célébra son jubilé de 25 ans de professorat. Il leur adressa à cette occasion une allocution latine (1) re-

(1) *Protrepticus*, etc., publié à la suite du récit de la fête dans

marquable, comme tout ce qui sortait de sa plume, par l'élégance et la pureté du style. Sa sollicitude pour les jeunes gens, qui avaient suivi ses cours, ne se bornait pas à la durée de leur séjour à l'université, il ne les perdait pas de vue après leur entrée dans le monde, et à l'occasion, ses bons offices allaient au devant d'eux ou n'étaient jamais réclamés en vain.

Un homme d'un caractère bon et honnête, de manières polies et affables, sans morgue et sans prétentions, comme l'était Van Heusde, ne pouvait rencontrer que des amis parmi ses collègues. Il vécut dans des relations fort intimes avec plusieurs d'entre eux. A son arrivée à Utrecht, il se lia principalement avec De Rhoer, qui alors enseignait la jurisprudence avec le plus grand succès, mais qui précédemment avait été professeur de langues anciennes et d'histoire à Harderwyk. Les conseils de cet ami ne furent pas sans influence sur la marche de son enseignement historique. Lorsque De Rhoer mourut en 1822, il retraça sa vie et ses mérites, principalement par rapport aux sciences historiques, dans une notice qu'il fit réimprimer plus tard avec celle qu'il publia sur un autre de ses amis, De Beaufort, un des curateurs de l'université d'Utrecht, décédé en 1829.

Le temps de la domination française fut une époque désastreuse pour les études littéraires en Hollande. Si les établissements d'instruction échappèrent au niveau destructeur de l'université impériale sous lequel ils furent menacés de tomber, la suppression de plusieurs d'entre eux n'eut pas

l'Almanach des étudiants d'Utrecht de l'année 1830. M. Friedemann a choisi ce morceau pour faire partie du recueil qu'il va publier à Leipsic, sous le titre de *Bibliotheca scriptorum ac poetarum latinorum ætatis recentioris selecta.*

moins les résultats les plus déplorables. L'université d'Utrecht fut du nombre de ceux que frappa cette mesure. Van Heusde, pour ce qui le concernait personnellement, supporta courageusement ce coup, mais il ne put s'empêcher de s'appitoyer sur le sort des jeunes gens obligés d'aller chercher ailleurs leur instruction. Au milieu des crises et des bouleversements politiques qui affligent un pays, chaque citoyen a un rôle qui lui est assigné d'avance; celui de Van Heusde fut d'entretenir et de perpétuer, pour des temps meilleurs, le feu sacré des sciences et des lettres, qui avait jeté jadis tant d'éclat sur la nationalité hollandaise momentanément anéantie. Il se réunit donc à plusieurs de ses collègues pour continuer à diriger les études d'un petit nombre de jeunes gens qui n'avaient pas quitté Utrecht. Parmi les élèves qui reçurent cet enseignement privé, plusieurs brillèrent par la suite dans diverses positions sociales, quelques-uns se firent un nom par leurs écrits.

Enfin le soleil de la liberté, que d'épais nuages avaient obscurci pendant quelque temps, reparut sur l'horizon de la Néerlande. Avec son indépendance ce pays vit se relever ses institutions scientifiques et littéraires. Par un arrêté royal en date du 2 avril 1815, l'académie d'Utrecht fut non-seulement rétablie, mais encore organisée sur un pied plus large et élevée au rang d'université de l'État. On réintégra les anciens professeurs dans tous leurs droits; l'on fit de plus de nouvelles nominations. On créa entre autres un second professeur de littérature ancienne pour décharger Van Heusde d'une partie de l'enseignement de cette branche, et celui-ci eut la satisfaction de se voir adjoindre comme collègue M. Ant. Van Goudoever, un de ses plus anciens et de ses plus chers élèves, déjà connu avantageusement dans le

monde savant par une publication sur l'historien Polybe (1). L'amitié intime, le parfait accord, la conformité de vues et de doctrines qui régnèrent constamment entre eux, durent produire les effets les plus salutaires sur le progrès des études. Dans le partage qu'ils se firent des diverses matières de l'enseignement, Van Heusde choisit l'histoire générale, la littérature et les antiquités grecques. En 1822, après la mort du professeur Huisman, il se chargea en outre, de l'histoire de la philosophie. Indépendamment de ces cours ordinaires, c'est-à-dire qu'il donnait régulièrement une fois chaque année, il enseignait encore extraordinairement et à tour de rôle, l'histoire des arts, celle de l'éloquence, de la poésie, l'histoire littéraire des historiens anciens et modernes; l'histoire des littératures grecque et romaine, l'histoire des littératures modernes qu'il faisait marcher de front avec celle de la philosophie, l'histoire de l'humanité, la philosophie des langues, enfin l'encyclopédie. Ces cours, quoique facultatifs, attiraient de nombreux élèves, parmi lesquels il s'en trouvait qui étaient déjà avancés dans leurs études. Pendant un grand nombre d'années Van Heusde eut l'habitude de réunir chez lui ceux d'entre ses disciples en qui il avait remarqué le plus de dispositions naturelles, de connaissances et de zèle, et dans ces réunions il leur faisait lire en commun sous sa direction, l'un ou l'autre des auteurs anciens, tels que Plutarque, Demosthène et le plus souvent Platon. On ne saurait trop louer le dévouement du professeur qui outrepassait de si loin la tâche que lui imposait son strict devoir, et d'une autre part l'esprit reste presque stupéfait quand il mesure l'étendue du do-

(1) *Disputatio de historicis Polybii laudibus*. Traj. ad Rhen. 1809.

maine scientifique qu'embrassait le cercle de son enseignement.

En 1814, la mort de Rau, professeur de théologie, ayant laissé vacante la place de bibliothécaire de l'université, elle fut confiée à Van Heusde. Pendant les 25 années de sa direction, la bibliothèque reçut d'utiles et importants accroissements. On trouve en tête du catalogue qui en a été publié par M. Dodt, une notice historique par Van Heusde, dans laquelle il a retracé l'origine de cet établissement et l'histoire de ses diverses acquisitions. Van Heusde mettait du zèle jusque dans l'accomplissement des moindres obligations de sa place. C'est ainsi qu'il assistait avec la plus grande exactitude aux réunions de sa faculté et à celles du sénat académique, où sa parole et quelquefois aussi son silence influait grandement sur les délibérations. Dans le cours de sa carrière professorale, il remplit deux fois la charge de secrétaire du Sénat, ainsi que celle de recteur magnifique. A la sortie de son premier rectorat en 1807, il prononça un discours latin : *De l'influence de la littérature ancienne sur la civilisation moderne* (1), dans lequel il rendit hommage à la mémoire du professeur Saxe. Celui qu'il fit lors de la résignation de son second rectorat en 1819, avait pour objet l'*amour du beau* (*de pulcri amore*). Il prit une part active aux travaux de la société provinciale des arts et des sciences d'Utrecht, dont il était un des directeurs, ainsi qu'à ceux de l'institut de Hollande. Son éloignement de Bruxelles ne lui a guère permis d'assister aux séances de notre académie ; il ne lui a fait non plus aucune commu-

(1) *De vi et efficacia, quam ad excolendas recentiores gentes antiquæ habuerint literæ.* Ce discours n'a pas été imprimé.

nication; mais plus d'une fois il s'est prêté à lui adresser des rapports sur des mémoires qui avaient été renvoyés à son examen. Appelé, par la confiance de ses concitoyens, au poste de curateur de l'école latine d'Utrecht, il prit fortement à cœur la prospérité de cet établissement; il fit introduire dans l'enseignement de sages et utiles améliorations et veilla avec une constante sollicitude à ce qu'il fût tenu à la hauteur des besoins de l'époque.

Nous avons énuméré plus haut les diverses matières professées par Van Heusde, nous dirons un mot maintenant du caractère de son enseignement. Ceux qui l'ont entendu interpréter les auteurs anciens, assurent qu'on reconnaissait en lui le littérateur formé à l'école de Wyttenbach. Il ne se bornait pas à une bonne traduction, à l'explication grammaticale du texte, à l'observation des propriétés du style et à des éclaircissements tirés de la mythologie, de l'archéologie et de l'histoire, mais il s'efforçait encore de transporter ses élèves dans l'antiquité, de leur faire connaître l'esprit de l'époque où l'écrivain a vécu, et par là de les mettre à même de mieux apprécier le caractère et le mérite de son œuvre. Les auteurs qu'il interprétait de préférence dans ses cours sont: Homère, Hérodote, les poètes tragiques, Xénophon, Platon, Démosthène, Plutarque. Un des beaux titres de Wyttenbach à la gloire, c'est d'avoir ranimé l'étude de Platon et d'en avoir inspiré le goût à ses disciples. Certes parmi ceux-ci, nul ne porta plus loin que Van Heusde, l'admiration et l'amour pour le grand écrivain que l'antiquité a appelé le dieu des philosophes. Mais cet amour il ne le concentra pas en lui-même; il sut le communiquer à son tour à ses élèves. Il fonda une école Platonique dont les bons résultats ne furent pas limités à la Hollande seule;

plusieurs dissertations (1) publiées par ses disciples, en ont porté la réputation à l'étranger et en perpétueront le souvenir.

Quelques succès que Van Heusde ait obtenus comme professeur de littérature ancienne et d'histoire de la philosophie, on est forcé de reconnaître qu'il n'a fait que marcher dans la voie que Wyttenbach lui avait ouverte. Il n'en est pas de même par rapport à son enseignement historique. Abandonnant la vieille ornière où cet enseignement se traînait dans les universités de son pays, le premier dans une chaire batave, il allia la philosophie à l'histoire. En exposant l'origine et la destinée des états, il ne se bornait pas au simple récit des événements, mais il en recherchait les causes et les effets. Le caractère des institutions politiques, les mœurs principalement dans leur rapport avec les lois, les lettres, les arts fixaient particulièrement son attention. Il s'attachait à faire ressortir l'individualité de chaque peuple, mais il montrait en même temps le lien qui unit les peuples entre eux, et celui qui rattache le monde ancien au monde nouveau; car pour lui l'histoire n'était que le développement de l'humanité. Ses leçons ne se bornaient pas à l'antiquité, elles embrassaient également le moyen âge et les temps modernes. Van Heusde a le mérite d'avoir compris, dès le principe, le véritable caractère du moyen âge, alors qu'en Hollande la plupart le considéraient encore comme une époque de barbarie. Et pour ce qui regarde l'histoire politique de l'Europe, son enseignement

(1) Nous nous bornerons à citer deux de ces écrits : J. L. G. De Geer, *Diatribe in Politices Platonicæ principia*. Traj. ad Rhen. 1810. 8. C. Anne den Tex, *Disputatio de Vi Musices ad excolendum hominem, ex sententia Platonis*. Traj. ad Rhen. 1816. 8.

vait cela de particulier qu'elle y était liée étroitement à l'histoire du christianisme. On ne suivait pas son cours une année ou deux seulement, un grand nombre de jeunes gens appartenant indistinctement à toutes les facultés, le fréquentaient durant tout leur séjour à l'université. Il en résulta que son enseignement réagit sur d'autres branches des sciences, et à sa mort plusieurs de ses anciens élèves, aujourd'hui professeurs, n'ont pas cru pouvoir mieux honorer sa mémoire, qu'en proclamant publiquement du haut de leurs chaires cette heureuse influence (1).

Van Heusde non content des services qu'il rendait à son pays et aux lettres par ses leçons orales voulut leur être utile encore par ses écrits. En 1817 il publia, dans les mémoires latins de la 3e classe de l'institut royal de Hollande, un opuscule intitulé : *Diatribe in civitates antiquas.* Cet opuscule contient des considérations sur l'origine et la formation des cités dans l'antiquité, sur leur constitution, sur les causes de leur grandeur et de leur décadence. Il peut donner à ceux qui n'ont pas entendu le professeur une idée de sa manière large de traiter l'histoire (2). Si l'on fait

(1) C'est ce qu'ont fait entre autres MM. C. Sstar Numan pour le droit (*Ter Nagedactenis Van Ph. W. Van Heusde, door C. S. N., by de opening zyner lessen, 4 en 7 septemler* 1839. Groningen, in-8o); Pareau pour la théologie (*Over Van Heusde's gelukkige vorming van toekomstige theologen.* Groningen 1839), et Kist pour l'histoire ecclésiastique (*Memoriam Heusdii cum discipulis recoluit N. C. K. lectiones auspicans historico et philosopho-theologicas, anno* 1839-1840 *habendas.* Lugd. Batav. 1839. 8.

(2) Les dissertations historiques de ses élèves doivent être considérées comme le fruit de son enseignement, et peuvent servir aussi à le faire connaître. Nous citerons, pour exemples, les deux suivantes que

exception de ce mémoire ainsi que des deux discours de rectorat, et de la notice sur De Rhoer dont il a été parlé précédemment, Van Heusde ne mit rien au jour depuis 1803, époque de la publication de son *Specimen criticum*, jusqu'en 1827. Mais la stérilité de cette première période de sa carrière scientifique fut amplement compensée par la fécondité des années suivantes. Cela prouve qu'avant d'écrire il avait voulu apprendre et méditer longtemps ; tant d'écrivains trouvent plus commode de suivre la marche opposée. A son début, Van Heusde avait été annoncé au monde savant comme éditeur futur des œuvres de Platon, mais les dispositions de son esprit et son penchant à la méditation, l'ayant attaché au philosophe plutôt qu'à l'écrivain, il renonça de bonne heure à ce projet. En 1827 donc parut le premier volume de son introduction à l'étude de la philosophie de Platon (*Initia philosophiæ Platonicæ*), dont le dernier volume vit le jour en 1836. Cet ouvrage écrit avec clarté et dans la manière de Platon répond fort bien à sa destination. On n'a pas oublié avec quelle vivacité la question de l'instruction publique fut agitée dans les Pays-Bas en 1829. Van Heusde qui, au milieu de ses études sur Platon, avait souvent réfléchi sur ce grave sujet, crut de son devoir de dire aussi son mot sur ce qu'il appelait *la grande affaire du dix-neuvième siècle*. Il publia en conséquence dans sa langue maternelle, des *Lettres sur la nature et le but de l'enseignement supérieur*. Cette production se distingue entre

nous avons sous la main; J. Dorn Seiffen, *Vestigia vitæ nomadicæ tam in moribus quam legibus Romanorum conspicua*. Traj. ad Rhen. 1819. 8. J. A. C. Rovers, *Disputatio antiquario-historica de censorum apud Romanos auctoritate et existimatione, ex veterum rerum publicarum conditione explicanda*. Traj. ad Rhen. 1824. 8.

toutes celles qui furent mises au jour à cette époque sur le même sujet; elle obtint un succès durable, suffisamment attesté par quatre éditions originales et deux traductions allemandes (1), qui parurent dans l'espace de quelques années. Immédiatement après cette publication, il fit un voyage en Suisse, et à son retour il publia une brochure, destinée à servir d'appendice à l'ouvrage précédent, et ayant pour titre : *Un mot écrit de la Suisse à mes jeunes amis et élèves.* De longues années d'études et de méditation sur les écrits de Platon avaient convaincu Van Heusde, à raison ou à tort, que la philosophie de Socrate renfermée dans ces écrits, était la seule qui convînt à notre époque. Ce n'est pas qu'il prétendît imposer les doctrines de la philosophie ancienne à la société actuelle, ni nous faire rétrograder jusqu'à Socrate et Platon. Mais à son avis, la voie la plus sûre pour arriver à appliquer utilement la philosophie aux grands intérêts de l'humanité était de se former à l'école de Socrate. Il développa ses idées sur cette matière dans un ouvrage hollandais en 4 volumes, auquel il donna le titre d'*École Socratique ou philosophie pour le dix-neuvième siècle* (2). Les deux premiers volumes traitent des sciences et des arts, et de leurs rapports communs ; le troisième a pour objet la philosophie des langues, le quatrième qui a paru après la mort de l'auteur, comprend la métaphysique. C'est le plan d'une encyclopédie tracé d'après les principes de la philosophie de Platon. Cet ouvrage écrit avec une grande luci-

(1) Une de ces traductions est de *Weydemann* (Crefeld 1830), l'autre de *Klein* avec une préface de *Schwarz* (Heidelberg 1830).

(2) Il se publie une traduction allemande de cet ouvrage : *Die Sokratische Schule* oder *Philosophie für das 19 Jahrhundert*, deutsch von I. Leutbecher. Erlangen. 1833. Erst. Bd. IIft. 1, 2.

dité, mais dans un style un peu prolixe a rencontré de nombreux admirateurs. Cependant nous devons à la vérité de dire qu'il n'a pas été accueilli avec une égale faveur par les partisans de la philosophie spéculative. Avant même d'avoir mis la dernière main à ce grand travail, Van Heusde fit paraître en langue hollandaise et sous forme de lettres, un nouvel opuscule intitulé: *De la méthode d'étudier la philosophie, particulièrement en Hollande et à l'époque actuelle.* Il y attaque la philosophie spéculative et les systèmes allemands de métaphysique, et établit que, pour les Hollandais, la philosophie doit consister dans l'étude des anciens, source à laquelle leurs ancêtres puisèrent les idées du vrai, du beau et du bon qu'ils ont mises en pratique. La philosophie contemporaine a une tendance marquée vers l'éclectisme; mais celui-ci a besoin d'être précédé par le criticisme; car avant de choisir il faut examiner et juger. Dans le but de recommander cette critique préalable, négligée quelquefois par les éclectiques de nos jours, Van Heusde publia quelques semaines avant sa mort le premier volume d'un ouvrage qui restera inachevé, et qui a pour titre: *Characterismi, principum philosophorum veterum* SOCRATIS, PLATONIS, ARISTOTELIS, *ad criticam philosophandi rationem commendandam.* Ces trois philosophes y sont considérés principalement sous le point de vue du développement de la philosophie moderne. La manière dont Polybe a écrit l'histoire avait fixé fortement l'attention de Van Heusde; il fit sur cet historien de longues études, dont il consigna le résultat dans un ouvrage qu'il intitula *Schola Polybiana* et qu'il ne destinait à voir le jour qu'après sa mort. Dans le courant de l'année 1838, il lut à une séance de la 3me classe de l'institut de Hollande, un mémoire qui lui sert d'intro-

duction et qui a excité, chez ceux qui ont assisté à cette lecture, un vif désir de connaître l'ouvrage lui-même. Tous les amis des lettres forment des vœux pour que les fils du défunt ne tardent pas à faire jouir le public de ce nouveau et dernier fruit du génie et des veilles de leur illustre père. Quand on lit ses écrits latins, on reconnaît l'écrivain sorti de l'école de Wyttenbach. C'est la même élégance et la même simplicité de style, la même clarté, la même harmonie dans la tournure de phrase. On dirait qu'il a mis en pratique ce qu'il raconte lui-même de son maître, à savoir, qu'il pensait en grec en même temps qu'en latin, et qu'il moulait les expressions latines sur les formes grecques.

La réputation de Van Heusde s'était répandue de bonne heure dans toute la Hollande. En 1807, les curateurs de l'université de Leyde lui proposèrent d'y venir occuper la chaire devenue vacante par la mort de Luzac, une des victimes de l'horrible désastre arrivé dans cette ville à la suite de l'explosion d'un bateau chargé de poudre. Le professeur d'Utrecht ne crut pas devoir accepter leur proposition. Ce premier refus ne les rebuta pas. En 1820, ils lui offrirent la place de Wyttenbach aux conditions les plus avantageuses, et tel était le prix qu'ils attachaient à sa possession que, malgré un nouveau refus de sa part, cette même place étant redevenue vacante peu de temps après par la mort de Borger, qui y avait été nommé, elle lui fut encore offerte, mais toujours inutilement. Succéder à l'héritage des grands philologues qui au seizième siècle firent l'admiration de l'Europe, monter dans la chaire illustrée par les Ruhnkenius et les Wyttenbach, c'était le plus haut terme, auquel pût aspirer l'ambition d'un professeur de littérature ancienne. Mais Van Heusde n'avait aucune ambition, si ce n'est celle de faire le

bien. Or il avait la conscience d'avoir rendu des services à l'instruction et à son pays dans la position où il se trouvait et de pouvoir en rendre encore à l'avenir. Il résolut de faire le sacrifice de l'honneur et des avantages qu'on lui offrait, et même des souvenirs agréables qu'il avait conservés de Leyde, à la satisfaction de continuer sa carrière professorale dans l'établissement où il l'avait commencée. D'ailleurs, l'amour de ses élèves, l'amitié et l'estime de ses collègues, la considération générale dont il jouissait, l'agrément de ses relations sociales l'attachaient fortement au séjour d'Utrecht; et il avait pour maxime invariable que *le mieux est l'ennemi du bien*. La ville d'Utrecht sentit tout le prix de la préférence dont elle était l'objet, et donna des marques publiques de sa gratitude au professeur célèbre, dont son université s'enorgueillissait à juste titre.

Les talents et les travaux de Van Heusde lui méritèrent les faveurs de son souverain qui le créa chevalier de l'ordre du lion Belgique; ils lui valurent aussi des marques d'estime de la part de diverses sociétés savantes, indigènes et étrangères. Il fut nommé membre ou correspondant en 1804 des sociétés d'Utrecht et de Leyde; en 1806 de celle de Zélande; en 1808 de la société de Harlem et de l'institut royal de Hollande; en 1811 de la société latine de Iéna; en 1812 de l'académie royale des sciences de Berlin; en 1816 de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles; en 1826 de la société royale des sciences de Gôttingue; en 1832 de la société historique et théologique de Leipsic; en 1834 de l'académie royale de Copenhague; en 1837 de l'institut de France, académie des sciences morales et politiques, etc. En outre des savants étrangers d'une réputation européenne lui témoignèrent leur estime parti-

culière en inscrivant son nom à la tête de leurs ouvrages ; c'est ainsi que M. Creuzer lui dédia son Proclus, et M. Orell son édition de Platon.

Ni le sort de Socrate, ni l'exemple de Platon ne détournèrent Van Heusde du mariage. Il épousa Charlotte Marianne Pompeyra, femme très-aimable et douée d'excellentes qualités, et trouva dans cette union un bonheur pur et sans mélange. Il eut trois filles, dont l'aînée mourut à l'âge de deux ans, et trois fils qui promettent de porter dignement son nom (1).

Van Heusde chérissait tendrement ses enfants, mais il aimait ardemment aussi son pays et il était capable de lui faire au besoin le sacrifice de ses autres affections. En 1831 lorsque la jeunesse des universités Bataves courut aux armes pour la défense du sol natal, son fils aîné s'enrôla avec son consentement dans la compagnie des chasseurs volontaires d'Utrecht. Ce corps qui stationnait à Hilvarenbeck dans le Brabant septentrional, ayant reçu ordre de se porter en avant, Van Heusde se rendit auprès de ces jeunes gens avant leur départ et leur adressa une allocution pour enflammer leur courage. A leur retour de cette campagne de dix jours, il les rejoignit à Oirschot accompagné de deux de ses collègues, députés avec lui par le sénat académique, pour aller les complimenter. On a dit que le patriotisme dont il fit

(1) L'aîné, J. A. C. Van Heusde, s'est déjà fait connaître avantageusement par la publication de deux opuscules philologiques, dont l'un est intitulé : *Cicero φιλοπλάτων* (Traj. ad Rhen., 1836), et l'autre : *Disquisitio de L. Ælio Stilone* (Ibid., 1839). Le second, And. Corn. Van Heusde, étudiant en droit à l'université d'Utrecht, est auteur d'une dissertation sur l'historien hollandais Hooft, laquelle fut couronnée par l'université de Groningue, au concours de 1837.

preuve dans ces circonstances lui eût mérité la croix, s'il ne l'eût déjà obtenue comme savant. Les allocutions prononcées à Hilvarenbeck et à Oirschot ont été imprimées ensemble.

Au nombre des plus beaux jours de sa vie, il faut compter sans doute ceux où eut lieu la célébration du deuxième jubilé séculaire de l'université d'Utrecht (1836); car ils ramenèrent autour de lui un grand nombre de ses anciens élèves, en qui l'âge, l'éloignement, les préoccupations de leur état n'avaient pas refroidi l'amour et la reconnaissance pour leur ancien maître; et en outre ils furent témoins d'une cérémonie de nature à émouvoir fortement son cœur paternel. Le premier jour de la fête, le discours exigé par la solennité devait être fait par le professeur Heringa, mais celui-ci étant tombé malade, Van Heusde accepta, à sa prière, la tâche de le remplacer et s'en acquitta par un discours latin *sur le lien commun qui unit les arts aux sciences*. Le lendemain son fils aîné fut promu au grade de docteur en philosophie et en lettres *more majorum*. Van Heusde lui-même se trouva appelé à faire cette promotion et prononça, à cette occasion, une allocution touchante qui fit une impression profonde sur l'auditoire.

Van Heusde fut bon mari, bon père de famille et excellent ami. Il se fit constamment remarquer par la ferveur et par la sincérité de ses sentiments religieux, et les préceptes de morale qu'il inculquait dans ses leçons, il les mettait lui-même en pratique. Pour connaître l'homme il faut lire ses lettres sur l'enseignement où il s'est peint tout entier sans le vouloir. La bonté, la douceur, la modération, le contentement de l'esprit formaient le trait distinctif de son caractère. Son cœur ne connut pas la haine. Ses jugements

sur les autres n'avaient jamais rien de blessant et il détestait cordialement les querelles entre savants. Malgré ses études, les occupations nombreuses de sa charge et sa correspondance étendue avec des savants étrangers, il trouvait toujours du temps à consacrer à l'amitié et à la société. Dans les réunions il se montrait homme aimable et de bon ton, ne laissant jamais paraître la supériorité de son savoir, mais se mettant à la portée de chacun et causant avec esprit des choses de la vie ordinaire. Pour les gens instruits, sa conversation avait à la fois un haut degré d'utilité et d'agrément ; car l'étude qu'il avait faite des langues et des littératures modernes lui permettait de parler, avec connaissance de cause, des ouvrages des principaux auteurs classiques de l'Italie, de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre.

A la fin de l'année académique, il sentait son corps las et épuisé, et avait besoin pour se refaire de jouir du spectacle des beautés de la nature. En conséquence il passait ordinairement le temps des vacances dans une maison de campagne agréable, ou bien il faisait un voyage à l'étranger. Ces voyages il ne les entreprenait jamais qu'en compagnie de toute sa famille. Il n'aimait pas à jouir seul ; ses jouissances lui paraissaient se doubler lorsqu'elles étaient partagées par d'autres. Aux grandes vacances de 1839, il s'était proposé d'abord d'aller à Paris pour voir M. Cousin, son ami, et pour faire la connaissance personnelle de quelques autres de ses collègues de l'institut. Mais il changea de plan et se mit en route pour Genève, d'où il comptait se rendre au lac de Côme et à Milan, et visiter une partie de l'Italie. Des symptômes de faiblesse se manifestèrent déja au commencement de son voyage. A Bâle, il éprouva un accès de fièvre qui le reprit de nouveau à Berne. Il n'en continua pas

moins son chemin et gagna Genève. Ici nous laissons raconter son biographe génevois : « Arrivé dans notre ville, dit-il, le vendredi 29 juillet, il se rendit le dimanche matin au temple avec sa famille, et fut si édifié du prédicateur, qu'il sollicita dès l'après-midi une copie de son sermon. Le lendemain, après avoir dîné à l'hôtel dans une salle excessivement chaude, il alla s'asseoir et se rafraîchir au vent du nord sur le balcon, où il s'endormit. Quand son fils s'aperçut de cette imprudence, il était trop tard : une pleurésie se développait déjà dans ce corps épuisé ; les secours de l'art furent inutiles. Le mal empirait depuis cinq jours ; le samedi au soir, ce pieux vieillard s'imaginait dans son délire être au dimanche matin, et entendre l'airain sacré qui invitait les chrétiens au temple : *dépêchons-nous*, disait-il à ses enfants qui entouraient son lit, *la cloche sonne, la cloche sonne*... C'était en effet l'harmonie céleste, c'était le chœur des anges qui appelait au repos éternel cet homme exemplaire, ce tendre père de famille, ce grand et utile citoyen. Le dimanche à cinq heures du soir il n'existait plus. » Sa dépouille mortelle n'est pas demeurée à Genève, elle a été transportée en Hollande et déposée dans le tombeau de sa famille, au village de Bilt près d'Utrecht.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR VAN HEUSDE.

Specimen criticum in Platonem. Accedit Wyttenbuch epistola ad auctorem. item collationes codd. mss. Platonis cum a D. Ruhnkenio confectæ, tum aliæ. Lugd. Bat. 180[illegible] ed. 2da ibid, 1818.

Oratio de antiqua eloquentia cum recentiore comparata. Traj. ad Rhen, 1805.

Diatribe in civitates antiquas (in commentariis latinis 3 classis Instituti Regii, vol. II.)

Oratio de puleri amore. Traj. ad Rhen, 1819.

C. W. de Rhoer gekenschetst, byzonder als Geschiedkundige. Utrecht, 1822.

Ter nagedachtenis van C. W. de Rhoer en W. H. de Beaufort. Utrecht, 1830.

Initia Philosophiæ Platonicæ. Traject. ad Rhen, 1827-1836. III vol. Partes V.

Brieven over den aard en de strekking van hooger onderwys. Utrecht, 1829. 4de uitgaaf, 1835.

Een woord uit Zwitserland aan myne jonge vrienden en leerlingen. Utrecht, 1829.

Ad bonarum artium in academia Rheno-Trajectina studiosos protrepticus. Traj. ad Rhen, 1830.

Aanspraken aan de vrywillige Jagers, Studenten der Utrechtsche Hooge-school. Utrecht, 1831.

Socratische school of Wysgeerte voor de Negentiende Eeuw. IV vol. Utrecht, 1834-1839.

Præfatio ad bibliothecæ academicæ, quæ Trajecti ad Rhenum est, Catalogum.

Oratio de naturali artium et doctrinarum conjunctione, alteris celebrandis academiæ Rheno-Trajectinæ sæcularibus. Traj. ad Rhen, 1836.

Brieven over het beoefenen der wysgeerte, inzonderheid in ons vaderland en in onze tyden. Utrecht, 1837.

Characterismi principum philosophorum veterum, Socratis, Platonis, Aristotelis; ad criticam philosophandi rationem commendandam. Amsterod. 1839.

J. Roulez.

Éloge de PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS **DAUNOU**, *pair de France, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions, correspondant de l'académie royale de Bruxelles, etc., etc., né à Boulogne-sur-mer, le* 18 *août* 1761, *mort à Paris, le* 20 *juin* 1840.

Chaque jour s'éclaircissent les rangs de ces hommes que le privilége d'une longue vie fait les représentants de deux époques, où l'existence de la société offre des caractères totalement distincts. Quelques-uns subsistent encore comme une tradition vivante d'une ère que la marche accélérée des événements semble reculer bien loin dans le passé; mais l'ange de la destruction frappe d'un moment à l'autre ces témoins qui l'importunent, et bientôt il n'y aura plus que la lettre morte pour nous rappeler tout ce qui est tombé fatalement sous ses coups.

Daunou, presque octogénaire, tenait par son éducation et par son début à la vieille église, à l'ancien régime politique de la France; dans le reste de sa carrière, il retrace les idées, les opinions qui depuis soixante ans ont remué le monde, toujours modifiées néanmoins, même à son insu, par les premières impressions qu'il avait reçues.

Il naquit le 18 août 1761, à Boulogne-sur-mer. Je dirais avec orgueil qu'il était né belge, si depuis trop longtemps la guerre et les traités n'avaient mutilé la grande et glorieuse Belgique de l'histoire, et si la force n'avait prescrit le droit.

Il fut envoyé d'abord au collége de l'oratoire et à seize ans il entra dans un ordre, où brillèrent constamment de hautes vertus et des talents supérieurs, mais dont la sympathie pour certaines doctrines religieuses contribua peut-

être à développer les penchants républicains du jeune néophyte ; car (je demande pardon d'oser prononcer sur ces matières), le jansénisme, insurrection de l'esprit contre l'unité catholique et la hiérarchie pontificale, devait, en dernier résultat, dès qu'il se mêlait aux discussions profanes, aboutir à la république.

Si Daunou puisa dans les croyances secrètes ou avouées de ses maîtres le penchant qu'il ne tarda pas à manifester pour des systèmes qui d'ailleurs ont toujours présenté un attrait irrésistible à la jeunesse, ses études de théologie en l'obligeant à des recherches approfondies et à des discussions subtiles, lui fournirent en quelque sorte le correctif de cette effervescence, puisqu'elles lui donnèrent l'habitude d'une analyse minutieuse et sévère et d'une logique inflexible.

Aujourd'hui que de funestes expériences nous ont montré le danger des renovations sociales tentées par la violence et que le verbe philosophique s'étant fait constitution et gouvernement, on sait, à un trône près, ce que l'espèce humaine a gagné à ces transformations multipliées, nous jugeons avec rigueur ceux qui, indignés d'opiniâtres abus, aigris par d'intolérables humiliations, crurent que démolir c'était créer et dont les réformes ressemblaient à une vengeance. Nous sommes sans pitié pour des fautes dont nous recueillons même le fruit. Mais la mesure qui sert à apprécier les périodes pacifiques ne peut être appliquée à ces crises terribles où les notions du juste sont obscurcies et où il est moins difficile de faire son devoir que de connaître en quoi précisément il consiste.

Dès le principe, Daunou se montra partisan de la révolution. Ayant posé sur l'omnipotence nationale un syllogisme

en forme, il en pressa les conséquences, comme il *aurait* fait au collège de l'oratoire, et conclut du pouvoir civil au pouvoir ecclésiastique : parfaitement raisonné, sans doute, seulement il se trompait sur les prémisses. Toutefois, s'il abjurait la règle de son état, ce n'était point par relâchement; c'était, je viens de le dire, par respect pour la dialectique.

Au milieu du bouillonnement des passions et du choc des partis, cette dialectique, toute scrupuleuse, toute puritaine, pouvait s'égarer, on le conçoit, mais elle était incapable de transiger avec des excès et des barbaries dont rien n'effacera jamais la honte. Quand Louis XVI fut traîné à la barre de la convention, et qu'avec mille outrages on lui jeta à la face un arrêt de mort, Daunou essaya d'adoucir la sentence de ce monarque qui n'eut du courage que pour mourir et qui tendit le cou aux bourreaux avec la docilité de Louis-le-Débonnaire, au lieu de tirer son épée comme Henri IV. Alors Daunou prouvait aussi son courage en protestant contre une monstrueuse et implacable iniquité, ainsi qu'en s'élevant contre le féroce Amar, un de ces proscripteurs qui, dans les révolutions, se chargent vaniteusement de tous les forfaits, Amar, le plus fourbe et le *plus* inexorable des membres du comité de sûreté générale, composé pourtant de sophistes et d'assassins. La prison fut la récompense de cet acte de dévouement patriotique, et la prison ouvrait de plein pied sur l'échafaud.

Je ne suivrai point Daunou dans toutes les phases de sa vie politique. Déjà il s'était fait remarquer comme écrivain à une époque où l'on n'attirait guère l'attention que par le malheur ou par le crime. Son premier essai avait été consacré à Boileau, poète dont la droite raison devait lui plaire,

et il s'était rendu l'éditeur du discours où Condorcet, au moment de prendre du poison pour échapper à ses persécuteurs, avait esquissé à grands traits la marche de l'esprit humain et prédit généreusement les plus brillantes destinées à cette philosophie qui le tuait.

Daunou présida le premier le conseil des Cinq-Cents et, dans cette assemblée, proposa une loi pour réprimer la calomnie afin de garantir la liberté de la presse contre elle-même. En 1798, le Directoire lui confia la mission d'organiser la république romaine à l'image de la république française. Il rentra ensuite au conseil dont il redevint président et répondit, en cette qualité, à une députation de l'institut qui était venue rendre compte des travaux de cette compagnie. Son discours ne pouvait manquer de contenir une sortie contre la tyrannie et la superstition. L'orateur y disait aussi qu'il n'y a de génie que dans une âme républicaine. Ce style et ces idées qui trouvaient leur excuse dans les circonstances, sont maintenant hors de mise; je m'en réjouis, et je doute que les diatribes de quelques publicistes renouvelés des grecs de 93 les remettent de sitôt à la mode.

Le Directoire était un gouvernement trop corrompu pour compter longtemps sur l'adhésion d'un citoyen rigide. Daunou, dans l'espoir de remédier au mal, s'associa à la révolution du 18 brumaire, sans croire servir l'ambition d'un soldat qui visait à la dictature. Bientôt détrompé, il refusa les fonctions de conseiller-d'état que lui offrait le premier consul et se contenta de celles de tribun. Le tribunat fut installé en 1800 sous sa présidence. Le 7 mars 1802, un sénatus-consulte, en l'éliminant de l'assemblée, le punit de son opposition. La bibliothèque du Panthéon fut son asile, et, pour faire œuvre de bibliothécaire, il publia cette année

même, une analyse des diverses opinions sur l'origine de l'imprimerie. Je ne tairai pas que Daunou est peu favorable à Laurent Coster, que l'Allemagne lettrée réunie en masse au pied de la statue de Guttenberg vient encore de condamner, et qui ne parviendra pas, je le crains, à faire triompher sa cause, malgré les ingénieuses conjectures dont M. Léon Delaborde lui a récemment offert le secours, avec une courtoisie toute française et toute chevaleresque, car la chevalerie obligeait à la défense des faibles et des opprimés (1).

En 1804, Daunou avait remplacé Camus dans la garde des archives du corps-législatif, auxquelles le ministre Garat aurait volontiers substitué la déclaration des droits de l'homme, bien plus utile, selon lui, qu'un vain amas de paperasses où il ne voyait que des monuments de despotisme et de stupidité. Plus tard Daunou fut nommé archiviste de l'empire. En 1806, il présida l'institut et prononça le discours d'ouverture.

Il était dans les bienséances classiques qu'un président de l'institut recommandât l'exemple de Boileau. Daunou publia en 1809, une excellente édition de ce sage écrivain qui avait reçu son premier hommage et auquel personne n'a jamais refusé le sien sans encourir la peine d'un pareil sacrilége. S'attaquer à Nicolas, disait Voltaire, cela porte infailliblement malheur. Le respect de Daunou produisit l'effet contraire et son édition obtint les suffrages de tous les gens de goût ainsi que des connaisseurs en littérature solide, et saine et bonne critique.

(1) L'*Algemeene konst- en letterbode* du 9 octobre dernier contenait encore un article de M. J. J. F. M. sur cette question si souvent débattue.

On était en pleine année 1810. Le 11 juin de l'année précédente le souverain pontife avait fulminé contre Napoléon une bulle d'excommunication. Pour obéir à l'empereur des Français, roi d'Italie, et peut-être aussi pour satisfaire ses vagues rancunes de Janséniste, Daunou mit au jour un *Essai sur la puissance temporelle des Papes*. Mais, arrêté par une pudeur involontaire, il n'attacha pas son nom à ce livre sorti des presses de l'imprimerie impériale, et supposa qu'il était traduit d'un manuscrit espagnol découvert à Saragosse. Cette petite finesse d'un homme grave fut récompensée un mois après par le titre de censeur impérial : épigramme sanglante que lançait à un républicain et à un prêtre l'autocrate de la France.

La restauration réduisit le revenu de Daunou; toutefois elle lui offrit aussi quelques compensations, insuffisantes, je l'avoue, quoique cette pauvre restauration dont on a tant médit, n'ait pas été avec son aveuglement, ses fautes, aussi odieuse que le répètent ceux qui y reviennent le plus qu'ils peuvent et qui en suivent toutes les routines. En 1817, il fut nommé rédacteur principal du *Journal des Savants :* s'il l'enrichit d'un grand nombre d'excellents articles, il ne songea pas à lui faire subir les changements que semblait réclamer ce recueil qui, rassemblant de précieux matériaux pour la science, n'offre cependant rien de systématique ni de complet sur aucune de ses parties.

Le *Journal des Savants* devint pour Daunou une espèce de chaire où il allia l'érudition étendue des Petau et des Mabillon à la philosophie moderne, tempérée cependant par les convictions religieuses de sa jeunesse et les procédés de la logique de l'école. Sa critique froide et un peu sèche accueillait assez rudement les innovations littéraires,

et son style pur, mais sans coloris, répondait parfaitement à la tournure de son esprit. Il ne fallait pas lui demander des rapprochements inattendus, des mouvements variés, des images étincelantes, des idées hardies ni cette diction gracieuse, ce style charmant où semble se mirer un sourire de femme; ce qu'on pouvait attendre de lui c'était un savoir immense, un examen sérieux et impartial, une clarté inaltérable, l'accord de la simplicité et de la noblesse, et l'on n'était jamais trompé dans cette attente. Pourtant il lui est arrivé quelquefois de mettre de la grâce dans l'éloge : je l'aurais volontiers comparé alors à cet archevêque grec, dont parle le feld-maréchal prince de Ligne, et qui donna un jour, à la princesse Gallitsin, sa bénédiction avec une rose.

A côté de cette chaire il s'en éleva pour lui une autre plus dogmatique encore; celle d'histoire et de morale au collége de France, qui lui fut confiée en 1818. Toujours fidèle à ses opinions et à son caractère, Daunou chercha à prémunir ses auditeurs contre la méthode synthétique qu'on cherchait à faire prédominer dans l'histoire. En effet, s'il est vrai qu'il n'y a point de science sans généralisation, si la science à son apogée aboutit à des résumés généraux, les idées générales construites prématurément ne sont propres qu'à l'obscurcir et à retarder sa marche. Généraliser n'est pas toujours le don d'une tête forte : personne en effet généralise-t-il davantage que l'enfant qui se joue dans son ignorance? A mesure qu'il apprend il individualise davantage. S'il n'était interdit de comparer avec l'intelligence bornée de l'homme la sagesse infinie du créateur, on pourrait avancer qu'il n'y a point pour Dieu d'idée générale et qu'il agit sur tous les êtres suivant leurs différences les plus

délicates et les plus fugitives qui, à nos débiles regards, paraissent des ressemblances, des similitudes ou des identités. A prendre les choses dans leur essence, généraliser, est donc plutôt une nécessité de notre faiblesse qu'une marque de notre force ; mais se servir convenablement des moyens accordés à l'humanité, c'est tout ce que l'on est en droit d'exiger de l'homme. Réservons donc les idées générales aux sciences toutes faites ; remarquons en outre que plus le terrain que la science a parcouru est vaste, plus les résultats généraux approchent de l'exactitude. Traitez l'histoire générale d'une manière synthétique, rien de mieux ; du point de vue élevé où vous vous placez toutes les dissonnances cessent, toutes les aspérités s'effacent, vous n'êtes plus frappé que de l'ensemble. Au contraire, une histoire particulière est foreément analytique, puisque l'intérêt qu'elle excite consiste principalement dans son individualité et sa couleur locale.

Daunou, dont je viens d'essayer en quelques mots de justifier les répugnances, reproduisait son enseignement sous une autre forme dans la *Biographie universelle*, et surtout dans l'*Histoire littéraire de la France*, vaste répertoire que je voudrais voir imiter pour la Belgique, mais avec plus de méthode et d'unité. C'est là que ses connaissances théologiques lui furent d'un merveilleux secours, et lui permirent de parler avec autorité de choses qui sont maintenant lettre close pour les plus habiles.

En même temps il reprenait sa place dans les assemblées législatives. L'opposition comptait naturellement sur lui à la chambre des députés. Il s'assit en effet parmi les membres de la gauche, mais, toujours grave et modéré, il s'attacha de préférence aux discussions de principes, laissant les

passions s'acharner aux questions de personnes. Son *Essai sur les garanties individuelles* a été traduit en espagnol, et le savant Coray l'a tourné en grec moderne, pour l'instruction des descendants de Léonidas, à peine échappés au fouet d'un mameluck.

Daunou salua probablement avec plaisir l'*événement de juillet*. Son âge, ses constants travaux et ses goûts modestes le retenaient cependant loin de ceux qui distribuaient la fortune et les honneurs. Il vivait retiré au fond de sa philosophique retraite, aidé dans ses doctes élucubrations par un fils adoptif digne de toute sa tendresse. Malgré cet amour de la solitude, il était redevenu le chef des archives du royaume, il avait remplacé M. Dacier comme secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions, et il s'était vu appeler à la chambre des pairs. Une telle promotion paraîtra singulière et malsonnante à ceux qui ignorent qu'en France la capacité littéraire, loin d'équivaloir à une incapacité politique, confère des droits légitimes au gouvernement du pays; et cela n'est peut-être pas trop déraisonnable, car, si je ne me trompe, il n'est pas encore absolument prouvé qu'un écrivain distingué, un savant du premier ordre, doivent, malgré leur infériorité sociale, végéter à une distance incommensurable d'un avocat ou d'un fabricant de cotonnette.

Le 7 mai 1838, notre compagnie inscrivit le nom de Daunou sur la liste de ses correspondants étrangers. Exténué par la vieillesse et par l'étude, il n'était plus en état de prêter à l'académie le secours de ses lumières et de continuer avec elle les relations qu'il avait commencées avec plusieurs de ses membres.

Lorsque en 1839, MM. Quetelet, Dumortier et Teichmann

furent envoyés par le gouvernement à Paris, pour faire la comparaison des étalons des poids et mesures, Daunou, qui, en qualité d'archiviste, en était dépositaire, montra une si rare obligeance aux savants belges, que notre gouvernement crut devoir le récompenser de ses bons offices, en lui accordant l'ordre civil de Léopold. Ainsi, la Belgique s'appropriait, autant qu'il dépendait d'elle, un homme illustre qui lui appartenait un peu déjà par la naissance et d'intimes sympathies.

Insensiblement les forces de Daunou achevaient de s'épuiser; néanmoins avant de s'éteindre, il retrouva un reste de vigueur pour protester contre une injustice et s'opposer à ce que la faveur distribuât les places d'archivistes à ses créatures, au détriment des élèves de l'école des chartes. Ce fut là sa dernière pensée, ce fut aussi son dernier regret, puisqu'il ne put se faire écouter. Le 20 juin de cette année, il posa tranquillement la tête, tourna les yeux vers le ciel, qui pour lui n'avait jamais été désert, et mourut comme il avait vécu, conséquent jusqu'au bout avec lui-même.

Le baron De Reiffenberg.

Notice biographique sur P.-E. WAUTERS, *né à Moerzeke, le 5 décembre* 1745, *mort à Gand, le 8 octobre* 1840.

Quoique active, et très-prolongée, la vie du vénérable confrère que nous venons de perdre, n'offre point d'événements marquants ; c'est le modeste savant, l'homme de bien, livré entièrement à l'accomplissement de ses devoirs : son histoire littéraire, ce sont ses vues scientifiques et philanthropiques, développées dans ses écrits.

Pierre Engelbert Wauters naquit le 5 décembre 1745, à Moerzeke, près de Termonde, de parents qui jouissaient d'une certaine aisance; il reçut dans la maison paternelle la première instruction, avec une éducation exemplaire; dès ses plus tendres années on le destinait à l'état ecclésiastique.

Il manifesta bientôt un penchant irrésistible pour la musique et satisfit ce goût décidé, en prenant des leçons d'orgue et plus tard de violoncelle ; l'exercice de ce bel art lui offrit dans la suite, et jusque dans sa vieillesse la plus avancée, des moments délicieux.

A 13 ans, il quitta la maison de ses ancêtres, pour habiter le beau village de Wetteren ; il fut reçu chez un de ses oncles, docteur en médecine, et y trouva l'occasion de cultiver les lettres flamandes, d'étudier les premiers éléments des langues anciennes, et d'acquérir quelque teinture de l'art pharmaceutique.

Il passa ensuite au collége d'Enghien, dirigé par les augustins, pour se rendre de là à Mons, au collége d'Houdin, afin d'y achever ses humanités; c'est dans ces institutions renommées, où il jouissait, en outre, de l'avantage de se

familiariser avec la langue française, qu'il remporta successivement les premiers prix, distinctions honorables, qui témoignaient de son zèle et de son aptitude pour les travaux de l'esprit.

Encouragés par ces succès, ses parents résolurent de l'envoyer à l'université de Louvain, pour y suivre les cours de philosophie. Il y déploya un zèle à toute épreuve ; mais malheureusement, vers la fin de l'année 1766, il fut attaqué d'une fièvre typhoïde grave qui lui interdit, pendant plus de deux mois, toute application aux études exigées pour le concours annuel. Cette fatale circonstance le découragea profondément : il se disposait même à abandonner entièrement les études philosophiques, lorsque les sages conseils de son oncle lui persuadèrent de continuer des études qu'il avait si bien commencées, et, en effet, l'événement couronna son dévouement : à la promotion générale de l'année suivante, il obtint la septième place de la troisième ligne, parmi plus de 140 concurrents.

Son mérite et son excellente conduite lui valurent les faveurs académiques : Wauters fut gratifié d'une bourse au grand collége, quoiqu'il hésitât encore sur le choix de la carrière qu'il avait à parcourir.

Il s'adonna entre temps à l'étude de la théologie, y fit des progrès véritables, et obtint même, en cette faculté, le grade de bachelier (*baccalaureus currens*) ; mais quand le temps de la prise des ordres sacrés approcha, le jeune Wauters se recueillit, médita profondément sur les suites d'une détermination, la plus importante de sa vie ; enfin, après mûre délibération, il fixa son choix en préférant l'étude de la médecine.

Il obtint le grade de licencié en médecine (*medicinæ li-*

centiatus), le 11 mai 1773. Le docteur Wauters commença l'exercice de son art à Wetteren, sous les auspices de son respectable parent qu'il eut bientôt la douleur de perdre; mais déjà Wauters avait su se concilier les suffrages du public, et quoique privé désormais de son guide, il justifia pleinement la confiance qu'on lui accordait de toutes parts.

Livré à lui-même, il redoubla de zèle et d'application. Dès lors tous ses instants furent consacrés aux devoirs de son état, au bien-être de l'humanité. Empressé d'alléger les maux de ses semblables, il était debout avant le jour (1). Il se livrait tout entier à ses études chéries, hors de son cabinet d'études même, et, au milieu des agitations et des travaux qu'impose un exercice aussi pénible que celui de la médecine pratique, il prenait avec lui un fidèle compagnon, quelque bon livre qui ne le quittait jamais.

Après 23 années d'une pratique médicale très-étendue à Wetteren et dans les environs, le docteur Wauters résolut de s'établir à Gand, croyant y trouver le calme et la tranquillité incompatibles avec l'exercice de son art dans les campagnes; mais il n'y réussit qu'en partie (2): sa bonne renommée l'avait précédé dans la capitale de la Flandre, d'immenses occupations l'y attendaient; elles vinrent bientôt ravir les doux moments de loisir qu'il aurait si ardemment désiré consacrer entièrement aux méditations de son art.

Les gouvernements successifs, sous lesquels il a vécu, se sont empressés d'honorer les talents de notre confrère. Dès l'année 1788, sous la monarchie autrichienne, il reçut la

(1) Une prime (*deux escalins*) était promise à ceux de ses domestiques qui le trouvaient au lit, après quatre heures du matin.

(2) Il y gagna qu'il put faire ses visites dans les environs en voiture sur des chemins pavés.

mission de surveiller et d'arrêter le développement des maladies épidémiques, dans le pays de Waes. Placé ensuite à Gand, et sous le gouvernement français, il y remplit successivement les principaux emplois de son état : tels que ceux de premier médecin et de directeur des hospices civils et militaires, de membre du jury, de président du comité pour la propagation de la vaccine, de docteur surveillant des épidémies, etc., etc.

Les archives de ces divers établissements publics prouvent son infatigable activité, la droiture de son cœur, la rectitude de son jugement, et un désintéressement aujourd'hui presque au-dessus de toute croyance (1).

Depuis la réunion (1815) sous la monarchie de S. M. Guillaume Ier, il fut successivement du nombre des médecins praticiens belges désignés pour concourir à la rédaction

(1) Citons quelques témoignages authentiques des autorités supérieures :

« Je remercie, lui écrit le préfet, je remercie M. le docteur Wauters de ses bons soins, et pour mon compte et pour celui de nos malheureux soldats. Le maréchal Davoust n'est pas moins sensible à l'assistance qu'il trouve dans la ville de Gand, et déjà S. M. l'empereur en est informé. » Signé Faipoult (21 fructidor).

Lettre du ministre de l'intérieur à M. le préfet Faipoult (22 fructidor). « Je suis fort satisfait de ce que vous me dites de l'amélioration de l'état des hospices,..... Je vous charge de témoigner au citoyen Wauters toute mon estime; c'est faire un noble et bel usage de sa fortune que de l'employer à soulager les pauvres, et cette action excite encore plus de sensibilité, quand elle est faite par un homme dont les talents ont le même emploi » et le préfet y ajoute : « Je vous remercie de nouveau de toute votre sollicitude pour nos hospices : leur entière réforme ne peut que s'accélerer sous l'influence de vos conseils. »

du code pharmaceutique (*Pharmacopœa belgica*); élevé à la présidence temporaire de la commission médicale provinciale de la Flandre orientale; élu membre de la 1re classe de l'institut des Pays-Bas, ainsi que membre effectif de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.

Lorsqu'en 1839, le gouvernement actuel songea à honorer les mérites des présidents des commissions médicales provinciales, M. le docteur Wauters fut décoré de l'ordre de Léopold.

Sous quelque rapport qu'il m'est donné d'envisager notre vénérable confrère, notre doyen d'âge, le dernier de nos lauréats de l'ancienne académie royale, je n'hésite point d'affirmer qu'il s'est montré constamment, et dans toutes les vicissitudes d'une si longue existence, chrétien éclairé, savant désintéressé, homme actif, médecin supérieur, excellent collègue et surtout ami de l'humanité.

Une vie si dignement remplie, éclairée par une raison supérieure, doit inspirer le plus grand intérêt, surtout à ceux qui se proposent de suivre la noble carrière de soulager leurs semblables.

Le docteur Wauters est mort (1) comme il a vécu, dans le calme de la vertu, entouré de sa famille chérie et d'amis sincères et constants; tous ont accompagné ses dépouilles mortelles jusqu'au lieu de la sépulture, et là des voix éloquentes se sont fait entendre. MM. Kluyskens et Guislain

(1) Le 8 octobre dernier, à l'âge de plus de 94 années. Un écrivain qui ne le cède point en fait d'allégations controuvées à certains auteurs de biographies, galeries de contemporains, etc., M. G. Nieuwenhuis, anticipe sur le décès du docteur Wauters d'une quinzaine d'années. Voir *Algemeen woordenboek van kunsten en wetenschappen*. Zutphen, 1828; in-8°, laatste deel, bladz. 513.

ont touché tous les cœurs, en exprimant, au nom de leurs collègues les regrets des membres des commissions médicales et du comité de vaccination, en faisant d'éternels adieux à leur ancien président.

BIBLIOGRAPHIE.

Les nombreux ouvrages publiés par le docteur Wauters peuvent se classer :

1° En œuvres académiques ;

2° En ouvrages relatifs à l'hygiène publique ;

3° En productions de médecine pratique proprement dite.

Pour ce qui se rapporte aux concours, l'académie de Bruxelles avait proposé la question suivante : « *Quels sont les végétaux indigènes que l'on pourrait substituer dans les Pays-Bas aux végétaux exotiques, relativement aux différents usages de la vie.* Ce fut le docteur Burtin qui, en 1783, remporta le 1er prix, par un mémoire écrit en français ; le docteur Wauters obtint la mention honorable, et son mémoire fut publié sous le titre : *Dissertatio botanico-medica de quibusdam plantis belgicis in locum exoticarum sufficiendis, sive responsum..... Quod anno* 1783, *quoad argumentum medicum, acad. Bruxell. publicum applausum retulit.* Gandavi, Van der Scheuren, 1785, in-8°, 80 pag. Le docteur Wauters publia en même temps un abrégé du travail couronné du docteur Burtin, sous le titre : *Epitome dissertationis D. Burtin de aliquot plantarum exoticarum succedaneis in Belgio reperiundis, etc.* Ibid., eodem anno, in-8°, 51 pag.

Ce travail, concernant la substitution des plantes indigè-

nes aux végétaux exotiques, fut repris par le docteur Wauters à l'occasion du concours analogue à celui de l'académie de Bruxelles, proposé par la société médicale de Bordeaux, en 1808, c'est-à-dire à une époque où déjà l'influence du blocus continental se faisait péniblement sentir dans l'importation des substances médicamenteuses exotiques. Le mémoire du docteur Wauters, qu'on peut, en quelque sorte, qualifier d'ouvrage de circonstance, obtint le premier prix et fut publié en 1810, sous le titre : *Repertorium remediorum indigenorum exoticis in medicina substituendorum*. Gandæ, apud C. Goesin-Desbecq, in-8°, viij-302 p.

Depuis cette époque, la botanique médicale a fait des progrès réels; progrès qui ont eu pour résultat immédiat des méthodes de classification raisonnées et plus logiques que l'ordre alphabétique; qui en doute maintenant? C'est dans la perfection des analyses chimiques, dans l'analogie souvent démontrée de la structure des végétaux que la thérapeutique puisera désormais ses principes pour fonder enfin la doctrine des succédanés : ce sont les ouvrages des Vrolik, des Cassel, des Décandolle, nos honorables confrères qui ont facilité cette marche, sinon nouvelle, au moins totalement abandonnée jusqu'au commencement du siècle.

En 1787, l'académie de Bruxelles avait mis au concours la question : « Quels sont les moyens que la médecine et » la police pourraient employer pour prévenir les erreurs » dangereuses des enterrements précipités? »

Le docteur Prévinaire remporta la palme pour un mémoire en français, traduit en allemand par le docteur Schreger; l'accessit fut décerné au docteur Wauters pour son mémoire intitulé : *Responsum ad quæsitum : quæ tum medica, tum politica præsidia adversus periculosos in hu-*

mationum præfestinatarum abusus? (Voir le volume des mémoires couronnés pour 1785-88.)

L'auteur y passe en revue presque tous les moyens connus de son temps pour s'assurer de la certitude de la mort; il conclut à l'indispensable nécessité de nommer des inspecteurs qui seraient chargés de certifier les décès. Voyez § xv, sq.

Le même volume contient les mémoires en réponse à la question : « Quels sont les végétaux indigènes, propres à » fournir des huiles, qu'on pourrait substituer avec succès » et sans danger à l'huile d'olive? Quelles sont les mé- » thodes de préparer et de conserver ces huiles? Enfin » quel sera leur prix, en supposant un prix donné des ma- » tières dont on les tire? »

Il paraît que le premier prix ne fut pas accordé; c'est le modeste et savant J. B. Van den Sande, pharmacien, auteur du *Traité de la falsification des médicaments dévoilée*, et traduit en allemand par le célèbre docteur Samuel Hahnemann, qui remporta l'accessit. Ce mémoire précède, dans ledit volume, celui du docteur Wauters, écrit en flamand et portant le titre de : *Gecroonde verhandeling*, sorti de l'imprimerie de l'académie en 1788.

Ce travail, vu l'époque de sa publication, renferme de bonnes idées, indique les meilleurs procédés de fabrication d'huiles fixes indigènes pour l'usage médical, alimentaire et domestique, offre des comparaisons statistiques intéressantes; il se borne seulement à l'indication des végétaux suivants : 1° *Papaver somniferum*; 2° *Fagus sylvatica*; 3° *Juglans regia*; 4° *Corylus avellana*; 5° *Cannabis sativa*; 6° *Linum usitatissimum*; 7° *Brassica campestris et Napus sativa*; 8° *Isatis sylvestris sive angustifolia*.

Mais l'ouvrage qui a contribué le plus à faire connaître le docteur Wauters, à rendre même son nom populaire dans les deux Flandres et beaucoup plus loin, c'est l'écrit dans lequel il traite de la manière de fabriquer une boisson devenue habituelle dans nos Flandres; une bière connue sous le nom d'uytzet (*Dissertation sur la manière de faire l'uytzet, et sur sa salubrité, etc.* Gand, an VI, VIII, 127 pages in-8°). Ici cette boisson est comparée aux différentes bières en usage en ces contrées; le parallèle s'y soutient très-bien, de manière que le lecteur impartial ne peut nier les grands avantages résultant de l'usage hygiénique de l'uytzet, désigné partout sous le titre pompeux de *vin de graine*.

L'histoire de l'origine de cette fabrication essayée en 1730, et perfectionnée à Wetteren, est généralement connue; nous ne nous y arrêterons pas, nous ferons seulement observer que l'ouvrage du docteur Wauters, écrit d'un style simple et naïf, a eu la gloire d'étendre considérablement cette industrie, en donnant à ladite boisson une vogue qu'on peut nommer immense.

Un autre sujet d'hygiène publique ou de diététique appliquée, dont le docteur Wauters s'est occupé constamment *con amore*, ce sont les soins éclairés des gardes envers les malades, qu'il tâchait d'inculquer, autant par le poids de son autorité, que par la publication d'ouvrages populaires sur cette matière. C'est dans ces vues philanthropiques et vraiment médicales qu'il traduisit en flamand l'ouvrage du docteur Carrère (*Manuel pour le service des malades*), d'après la 3e édition, Gand, 1807, in-12, et qu'il composa, plus tard, un mémoire *ex professo*, sur les devoirs des gardes-malades : *Bemerkingen over de noodzaekelykheid der sieke-diensters tot het genezen der sieke.* Gend, 1825.

Il nous resterait finalement à faire connaître les ouvrages de médecine proprement dite qui ont justement acquis à notre vénérable confrère le titre d'habile médecin praticien ; mais les bornes prescrites ici nous commandent de nous circonscrire, et de n'appuyer spécialement que sur sa qualité d'académicien; laissant le soin d'apprécier leur auteur, sous le rapport médical proprement dit, aux nombreuses sociétés médicales auxquelles avait mérité d'être glorieusement associé le Nestor des médecins belges.

Voici, toutefois, la liste des ouvrages de médecine imprimés.

1781 *Observations sur les vertus de l'assa fœtida*, en latin, dans le *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie, etc., de Paris*, tom. LXI.

Observation sur une rétention d'urine causée par le renversement de la matrice ; Ibid., tom. LV.

1786 *Observation sur la rétroversion de la matrice*, imprimée par M. Desgranges, avec la permission du docteur Wauters.

1789 *Huys- en reys-apotheek van den ridder en lyfaerts Rosen van Rosenstein*, uit het hoogduitsch, met aenmerkingen.

1791 *Tractatus de exutoriorum delectu, concinnatus ex binis dissertationibus, quarum altera anno* 1790 *primum, altera anno* 1791 *secundum æmulationis præmium in soc. reg. med. adeptus est.* Gandæ, apud C. Goesin, an IX (1801).

Cet ouvrage a été traduit en français, avec des notes, par le docteur Curtet, de Bruxelles, 1803.

1797 *Dristal geneeskundige gevallen*, in de *Handelingen van het genootschap ter bevoordering van genees- en heelkunde, te Antwerpen*, 1ste deel.

1806 *Inhumation précipitée* (*Gazette de santé*).

1807 *Essais pratiques sur quelques remèdes usités à l'hôpital civil de Gand, etc.*

1809 *L'arsenic et le kina dans les fièvres intermittentes* (*Gazette de santé*).

1810 *Commentarius theoretico-practicus de dysenteria.* Gandavi, apud P. E. De Goesin-Verhaegen.

1810 *Hydropisie de la matrice* (*Gazette de santé*).

1818 *Tiental ontleed- geneeskundige waernemingen*, dans les *Mémoires de la* 1re *classe de l'Institut des Pays-Bas.*

1830 *Dispensatorium pharmaceuticum Belgii pauperibus proprium atque dicatum*, in-8°, VIII, 105 pages.

Le docteur Wauters voyait dans l'art de guérir « une science de faits qui ne se perfectionne que par les expériences instituées selon les principes de la raison. » Il s'appliqua donc, de bonne heure, à l'étude des langues étrangères, à la française, et nommément à l'allemand et à l'anglais; il avait ouvert et entretenu un commerce épistolaire avec plusieurs savants de l'époque. L'auteur de cette notice, lié d'amitié avec lui depuis plus d'un quart de siècle, a eu dans de nombreuses consultations avec son collègue, ainsi qu'en qualité de membre de la commission médicale provinciale de la Flandre orientale, plus d'une occasion d'admirer, dans l'illustre vieillard, le digne soutien des vrais principes de l'art médical, les seuls qui, d'après sa conviction intime, méritent les suffrages de l'Europe, les seuls, enfin, que l'humanité souffrante n'a jamais réclamés en vain.

J. L. Kesteloot.

Notice sur JEAN GUILLAUME GARNIER, *membre de l'Académie, né à Reims, le* 13 *septembre* 1766, *mort à Bruxelles, le* 20 *décembre* 1840.

(La notice suivante se trouvait au nombre des manuscrits laissés par M. Garnier.)

« Après mon cours d'étude au collége de Reims (Champagne), jusqu'à la philosophie inclusivement, je devais être jeté au séminaire pour remplir les vues de mes parents, qui se préparaient ainsi un asile dans leur vieillesse : mon assentiment était regardé comme un acte non de conviction, mais de soumission ; tel était alors, par rapport aux enfants, le despotisme paternel quant au choix d'un état et d'une épouse. On fut donc surpris de rencontrer chez moi une opposition qui n'offrait prise ni aux caresses, ni aux menaces. Il fallut composer, c'est-à-dire me laisser l'option entre le droit, la médecine et les sciences. Je fis quelques pas dans les deux premières carrières, puis je me jetai dans la troisième. Pendant les deux années de mes études mathématiques, qui me conduisirent de la numération à la mécanique de l'*abbé Bossut*, en passant par les traités élémentaires de calculs différentiel et intégral de Mᵉˡˡᵉ *Agnesi* (1), je rendais d'une main les leçons que je prenais de l'autre, et je dus m'applaudir d'autant plus de cette manœuvre, qu'elle m'était beaucoup plus profitable qu'à mes élèves. Je con-

(1) Cet ouvrage est la traduction faite par Anthelmy, sous les yeux de Bossut, des *Instituzione analytiche* de Maria Gaetana Agnesi, morte à Milan, le 9 janvier 1799. Voyez le *Dictionnaire des sciences mathématiques*, par une société d'anciens élèves de l'école polytechnique.

seille donc aux jeunes gens d'en faire usage, et d'opposer ainsi l'amour propre à la paresse. Ce cours fut clos par un exercice public très-solennel, à la suite duquel je reçus le grand prix de mathématiques, et un prix de dessin d'architecture. Tel fut le terme de mes études à l'académie de Reims. Je me rendis alors à Paris, chez un oncle qui me tint lieu de père. Après quelques cours de chimie, de botanique, de physique et de mathématiques, sous les professeurs les plus distingués de ce temps, ma carrière fut déterminée par mon appel à l'école militaire de Colmar (Haute-Alsace), en qualité de professeur de mathématiques et de fortification; j'y restai un an et trois mois, comme l'atteste un certificat du 30 juin 1789, date de la chute de cet établissement, qui, composé en grande partie d'élèves étrangers à la France (1), dut s'écrouler sous les premières commotions de la révolution française. Là, je me liai avec le géomètre Arbogast (2), qui venait d'être couronné à l'académie impériale de St-Pétersbourg, et qui alors jetait les fondements de *son calcul des dérivations*. Cet homme, l'un de nos premiers géomètres, et en même temps chimiste, botaniste, physicien et littérateur dans plusieurs langues, imprima à mes études une bonne direction, me donna l'éveil sur les ouvrages des premiers géomètres de France, de Turin, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre, et dans nos promenades, en faisait le texte habituel de nos conversations. Je lui voue une reconnaissance qui est, j'ose le dire, d'autant plus mé-

(1) Les élèves qui alimentaient cette école appartenaient aux premières familles de l'Angleterre, du Danemark, de la Suède, de la Russie, de l'Allemagne et de la Suisse. On y comptait quelques français protestants : l'école était protestante.

(2) Voyez le *Nouveau dictionnaire des sciences mathématiques*.

ritoire qu'elle est plus rare aujourd'hui, où les services et même les bienfaits sont soigneusement oubliés. Après ce début dans la carrière de l'enseignement, je revins à Paris, cherchant à renouer le fil de mes études que la première secousse révolutionnaire venait de rompre brusquement.

Alors commençait à gronder en France ce torrent révolutionnaire qui devait ébranler l'Europe. Les idées de réforme, jetées antérieurement dans la circulation, fermentaient dans la masse : chez les uns elles étaient implicites ; chez le plus grand nombre elles n'étaient encore que nébuleuses ou entrevues. Mais toujours est-il vrai qu'il y avait tendance générale vers un autre ordre de choses, et de la part de la minorité privilégiée, une résistance qui ne faisait que la rendre plus énergique. Tels étaient alors les avant-coureurs d'une explosion dont on ne pouvait encore assigner ni l'époque, ni la durée, ni le terme. Jeune encore, doué d'une imagination ardente et exaltée par les écrits du temps, je souriais à ce brillant avenir, qui annonçait des voies plus larges ouvertes à toutes les capacités. Mais des perturbations terribles et imprévues apportèrent avec elles leur correctif. Cette période d'angoisses et de dangers personnels, qu'on ne brave que pendant un certain temps, me faisait désirer la fin d'une crise qui ne s'alimentait que de destructions. Enfin ceux qui avaient semé les vents, ne recueillirent que les tempêtes, qui ne laissèrent que le souvenir de leurs noms et de leurs services à la fois odieux et salutaires. Lorsque la révolution eut accompli ce premier travail, qui est une de ses conditions, et que des projets d'ordre et de réorganisation vinrent occuper les esprits, je me sentis soulagé et je pus me livrer à des études régulières et à des travaux qui exigeaient cette tranquillité dont je n'avais pu jouir anté-

rieurement. Dans cet état de calme, troublé de temps à autre par des commotions qui tenaient encore à cette crise de transition, et enfin complétement rassuré par un ordre de choses qui faisait renaître l'espoir d'un avenir régulier, prospère et glorieux, j'étais loin de m'attendre qu'à une époque éloignée, j'aurais encore à souffrir d'une révolution qui viendrait remettre en question des droits que je croyais imprescriptibles, et troubler une existence qui me paraissait garantie. Le choc qui, en France, renversa la branche aînée des Bourbons et porta sur le trône la branche cadette ou des d'Orléans, eut son contre-coup en Belgique : la fusion de ce pays avec la Hollande, arrêtée à Vienne, après la chute de Napoléon, fut dissoute pour abriter les limites les plus vulnérables de la France. Mon but n'étant pas de faire l'histoire de ces commotions, mais seulement la mienne, je me bornerai à dire que je dus à cette dernière révolution, la perte d'une place que j'avais remplie à la satisfaction de tous.

Je reviens maintenant à mon second séjour à Paris, pour en suivre toutes les phases, jusqu'au moment de mon appel dans le royaume des Pays-Bas.

M. Firmin Didot, célèbre fondeur, graveur de caractères et imprimeur, d'ailleurs littérateur recommandable, auquel je donnais des leçons de mathématiques, me mit en rapport avec M. de Prony, alors ingénieur des ponts et chaussées, qui refaisait l'architecture hydraulique de Bélidor, travail qui, depuis, a été repris avec plus de succès et sur un autre plan, par M. Navier. Ce géomètre m'invita à étudier cet ouvrage et à lui faire part de mes observations, qui furent rédigées en notes et qui seront mentionnées dans la liste qu'on trouvera plus loin. Au 1er septembre 1791, M. De

Prony, nommé directeur-général du cadastre de la France, me présenta au ministre des Finances Clavière, et me fit agréer comme chef de la division géométrique. Je remplis ces fonctions, autour desquelles on groupa depuis d'autres attributions, jusqu'au 1er messidor, an V de la république (1), c'est-à-dire pendant 5 ans et 10 mois. Lorsque son organisation fut complétée, le bureau central du cadastre se composait de soixante employés, divisés en deux sections, l'une de géomètres et de calculateurs, l'autre de géographes et de dessinateurs: j'étais chef de la première section. Une nomenclature abrégée de ses travaux, a été insérée en tête des *Tables de logarithmes de Callet*, par M. Firmin Didot, d'après une note que je lui ai fournie. Cet exposé se retrouve avec plus de détails dans le chapitre XIV de mon analyse algébrique; on y lit, n° 119, ce passage : « C'est par ces » procédés et d'autres qui leur sont analogues, qu'ont été » calculées dans les bureaux de l'ancien cadastre, les gran- » des tables de sinus et tangentes naturels, avec 22 déci- » males exactes, ainsi que les logarithmes des nombres. » Dans le rapport fait à l'institut, MM. Lagrange, Laplace et De Lambre disent des mêmes tables : « *qu'elles sont le mo-* » *nument de calcul le plus vaste et le plus imposant qu'on* » *ait jamais exécuté ou même conçu.* Un des grands avan-

(1) L'année et la nouvelle ère républicaine commencèrent au 22 septembre 1792, époque de l'institution de la république et de l'équinoxe d'automne; elle se composait des douze mois : vendémiaire, brumaire et frimaire; nivôse, pluviôse et ventôse; germinal, floréal et prairial; messidor, thermidor et fructidor, et de cinq jours complémentaires, ou de six tous les quatre ans. C'est à la même époque que se rapporte le nouveau système des poids et mesures, qui a survécu.

» tages des méthodes mises en œuvre, était de pouvoir em-
» ployer à la fois un nombre indéfini de calculateurs, des-
» quels on ne pouvait attendre d'autres connaissances que
» celles de l'addition et de la soustraction. » Enfin j'ai composé un mémoire très-étendu et très-impartial des travaux des géomètres, qui offrait d'ailleurs l'inventaire exact des recherches propres à chacun des collaborateurs, et dont communication a été donnée aux parties intéressées. Ce travail a été remis à M. le directeur Prony, qui en a fait la part du lion. On arrêtait d'ailleurs les bases des travaux à exécuter sur le terrain, lorsque le personnel, y compris le directeur, fut remplacé par une autre composition (1).

(1) Le cadastre a pour objet d'établir et de maintenir la répartition de la contribution foncière, proportionnellement à l'étendue, à la qualité et au revenu absolu ou relatif de chaque propriété. Le mode qui parut d'abord offrir le moins d'inconvénients, fut celui de calculer les impôts anciens de tout genre, que supportait chaque département, et de répartir la nouvelle contribution foncière au marc la livre de ces anciens impôts. Ce mode fut adopté par l'assemblée constituante, le 23 novembre 1790, et devint loi de l'état le 1er décembre de la même année. Le 28 août 1791, une seconde loi fut rendue sur cette matière, et ce fut dans cette loi que l'on jeta définitivement les premiers fondements du cadastre. Le 23 septembre 1791, on prescrivit par une seconde loi, de diriger le mode d'exécution des plans des communes vers la confection d'un cadastre général, qui aurait pour base les grands triangles de la carte de l'académie des sciences. Enfin un décret de la Convention du 21 mars 1793 ordonna l'organisation du cadastre général et du bureau de direction. En vertu de ces lois, le cadastre fut établi; mais il fut presque aussitôt arrêté dans sa marche par les troubles politiques. Cependant, lorsque la tranquillité commença à renaître, on s'en occupa de nouveau; la répartition entre les départements, les arrondissements et les communes, établie sans

Pendant les années III, IV, V, VI, VII et VIII de la république, j'ai été nommé par les différents ministres qui se sont succédé, examinateur des aspirants à l'école polytechnique : la première de ces nominations fut faite ou plutôt fut proposée au comité de salut public, qui m'envoya à Auxerre, en me chargeant de m'adjoindre à mon retour aux examinateurs de Paris ; nous composions alors la première promotion de l'école qui devait avoir pour chefs et sous-chefs, des élèves préparés par les Monge, les Berthollet, les Guyton de Morveaux, Prony et autres. Ces fonctions alors purement gratuites, sont certifiées par des commissions qui me furent expédiées par les différents mi-

bases fixes, suivant les intrigues de chaque département, et laissée, pour les communes surtout, à la merci d'un répartiteur, chargé de faire la matrice des rôles, c'est-à-dire, d'inscrire chaque propriétaire, et de déterminer le revenu foncier d'après lequel sa taxe devait être réglée, offrit les plus grands abus et les plus grandes irrégularités, et jusqu'en 1802, de vives réclamations s'élevèrent sur tous les points de la France. On essaya alors de mesurer et d'évaluer par masses de culture, dix-huit cents communes ; on tenta ensuite de généraliser cette opération, mais on n'obtint encore aucun résultat satisfaisant, et pensant que l'obstacle, né de ce que le cadastre par masse de culture ne faisait pas connaître les contenances des propriétés particulières, on adopta le *cadastre parcellaire* au commencement de 1808 ; mais on eut le tort de vouloir appliquer ce dernier mode à la péréquation générale, et de remonter ainsi du plus petit au plus grand. Il en résulta des irrégularités choquantes dans la répartition de l'impôt, des réclamations réitérées, et on arriva, après de longs essais, à reconnaître que la seule manière de procéder sur des bases équitables, était de se borner à la seule répartition individuelle, de ne plus se fixer d'après des revenus réels, absolus, mais simplement d'après des revenus relatifs que les propriétaires détermineraient eux-mêmes comme

nistres de l'intérieur, par des lettres de remercîment ou de félicitation (1), et d'ailleurs elles furent attestées par un certificat du baron Bouchu, maréchal-de-camp d'artillerie et gouverneur de l'école polytechnique, sous la date du 20 janvier 1817 : la même pièce relate en outre que j'ai rempli à cette école, les fonctions de professeur adjoint à l'illustre Lagrange, du 20 avril 1798 au 8 janvier 1802. Mais le trai-

classificateurs. Ce dernier mode fut donc définitivement arrêté et régularisé par la loi de finances du 31 juillet 1821 ; une ordonnance royale du 3 octobre 1821, fut rendue pour l'exécution de cette loi, et enfin le règlement général du 10 du même mois, annexé à ladite ordonnance, compléta tout ce qui concernait cette opération, dont l'exécution fut ramenée à des formes plus simples et réduites à celles strictement nécessaires. Nous nous bornerons à ces généralités sur le cadastre. De là je reviendrai à mon rôle à la commission de commerce et d'approvisionnement. Créée pour mettre en action le système de *maximum*, l'autorité de cette commission s'étendait sur toute la république ; elle était composée de trois membres, choisis par la Convention, jouissant de toute l'autorité des ministres et ayant voix au conseil. Cette commission, composée de Brunet, Goujon et Raisson, et du secrétaire-général Tissot, aujourd'hui professeur au collége de France, et beau-frère de l'infortuné Goujon, était chargée de faire exécuter les tarifs, de surveiller la conduite des communes à cet égard, de faire incessamment continuer le recensement des subsistances et des denrées dans toute la France, d'en ordonner le versement d'un département dans l'autre, de fixer les réquisitions pour les armées, conformément au décret qui instituait le gouvernement révolutionnaire. Le cadastre faisait partie de cette commission, établie dans le local actuel de la banque : à mes fonctions de *sous-directeur du cadastre*, on accola celle de *chef de la situation et de la distribution des transports*.

(1) Letourneux, Benezech, François De Neufchâteau, Monge, Guyton de Morveaux, etc.

tement de professeur titulaire dont je jouissais (6,000 fr.[1], ma qualité de membre du conseil ordinaire d'instruction, composé des seuls professeurs de cette école, et enfin ma substitution au professeur Fourier, qui faisait partie de l'expédition de l'Égypte, tout me mettait sur la ligne non des professeurs adjoints, mais des professeurs ordinaires : c'est d'ailleurs le titre qui m'est donné dans plusieurs lettres du gouvernement, et qui a été reconnu par le premier consul (1).

Je reviens à ma mission à Auxerre ; c'est là que je découvris M. Fourier, professeur de mathématiques à une école militaire qui n'en avait plus que le nom. Pendant les examens de ses élèves et dans nos autres entrevues, ce jeune homme révélait des connaissances très-variées et très-étendues dans les lettres et dans les sciences ; ses vues, sa manière de les présenter, une élocution nette et brillante, une mémoire prodigieuse, des motifs qui lui faisaient désirer d'échanger le séjour d'Auxerre contre celui de Paris, enfin l'organisation d'une école normale dont il pouvait être l'ornement, me décidèrent, à mon retour à Paris, à faire

(1) *L'école centrale des travaux publics* fut créée le 12 ventôse an III, et ouverte le 10 frimaire suivant ; par un décret du 15 fructidor de la même année, elle prit la dénomination d'*école polytechnique*. Parmi les décrets soumis à la Convention par Robert Lindet, membre du comité de salut public, à la suite de son discours prononcé à la 4e sans-culottide an II (20 septembre 1794), on en trouve un qui ordonne un projet d'*école normale*, pour former de jeunes professeurs et répandre ainsi l'instruction et les lumières par toute la France. Ce fut en l'an III (1794) que la Convention ordonna la réouverture des spectacles et des réunions savantes, et qu'elle établit les écoles primaires, normale, de droit et de médecine.

part de ma bonne fortune à ceux des membres du comité de salut public, Carnot, Prieur, Robert Lindet, qui s'occupaient plus spécialement de l'organisation et du personnel de l'instruction publique; il fut appelé, justifia la haute opinion que j'avais donnée de lui, et bientôt après on lui confia la chaire d'analyse à l'école polytechnique : à cette époque, notre liaison devint très-étroite : le 2 germinal, an VI, je reçus de lui le billet suivant : « Si le citoyen » Garnier veut bien se rendre dans la soirée à l'école po- » lytechnique, je lui ferai part d'un objet qui le concerne » particulièrement, et sur lequel il est nécessaire que je » me concerte avec lui. Salut et fraternité, Fourier. » Il s'agissait de me présenter comme son remplaçant, au conseil de l'école polytechnique qui devait envoyer cette présentation au ministre. Dans une lettre du 29 germinal, veille de son départ pour l'Égypte, il me priait, entre autres choses, de faire ses adieux aux élèves de l'école polytechnique, lors de mon début qui devait avoir lieu le lendemain (1). En l'an IX, d'après un programme arrêté entre le professeur Lacroix et moi, et le vœu émis par le conseil de perfectionnement dans sa première session, je publiai in-4°, la première partie de mon cours d'analyse algébrique et celles des calculs différentiel et intégral, et

(1) *La théorie de la chaleur*, due à M. Fourier, est un ouvrage qui fait époque : enlevé aux sciences, au milieu de ses travaux, on attendait de lui *la théorie des inéquations*, dont il s'occupait depuis longtemps, et dont il avait déjà publié quelques fragments. On lui doit le discours préliminaire du grand ouvrage sur l'expédition d'Égypte, qui le signale comme littérateur; il fut d'ailleurs l'un des deux secrétaires perpétuels de l'académie royale des sciences de France.

en l'an X, je fis paraître le complément de ces trois cours. Tel était alors le texte de l'enseignement donné à chacune des deux divisions de l'école, par chacun des deux professeurs d'analyse, qui lui était attaché. Ce fut à mon retour d'Auxerre que je fondai, d'après l'invitation de plusieurs familles de cette ville, une école préparatoire à l'école polytechnique, qui lui a fourni plus de 200 élèves et qui, plus tard, remplit le même but par rapport à l'école militaire de Fontainebleau rappelée à St-Cyr, et à celle de cavalerie fixée à St-Germain. Pendant la durée de mes fonctions de professeur à l'école polytechnique, mon enseignement dans ce pensionnat, fut successivement confié à MM. Dinet, Poisson, Binet et Bourdon, tous élèves distingués de l'école.

Un jeune débutant qui devait signaler sa carrière par un grand nombre de travaux du premier ordre, me fut présenté par mon ami, M. Le Brun, directeur des études de l'école polytechnique (1), avec invitation de l'accueillir gratuitement dans mon pensionnat où il devait reconnaître ce bienfait par des répétitions et d'autres services. J'acceptai la proposition : le jeune élève reçut chez moi tous les éléments de l'existence et les livres nécessaires tant à son instruction qu'à ses travaux : c'était M. Poisson dont la réputation est devenue européenne. Il fixa bientôt l'attention et l'intérêt du célèbre Lagrange dont il suivait le cours de perfectionnement dans la salle de la bibliothèque de l'école. Mais plus tard M. de Laplace, qui faisait imprimer sa *Mécanique céleste*, lui confia sur mon refus, la révision des épreuves de cet ouvrage ; telle fut l'origine de ma disgrâce et de la

(1) L'un des sous-instituteurs de l'ancien duc d'Orléans, aujourd'hui Philippe Ier, roi des Français.

fortune de M. Poisson. M. Fourier ayant été appelé à la préfecture de Grenoble, département de l'Isère, M. de Laplace devenu pour un moment ministre de l'intérieur, lors de l'érection du consulat, appela M. Poisson à la survivance de Fourier, qui ne put me garantir de cette injustice dont je fus instruit par M. Poisson lui-même qui était encore mon hôte et mon obligé, et qui trouvait très-simple qu'on le récompensât à mes dépens. J'étais d'ailleurs en relation avec le célèbre Lagrange (1), qui ne dissimulait pas ses préventions contre son collègue M. de Laplace.

A quelque temps de là, je reçus du 1er consul une nomination de professeur de mathématiques transcendantes au lycée de Rouen : cette promotion, sous la date du 21 fructidor, an XI de la république, est signée de Bonaparte, contresignée de Hugues, B. Maret, secrétaire-d'état, de Chaptal, ministre de l'intérieur, et de Fourcroy chargé de la direction et de la surveillance de l'instruction publique.

(1) En vertu de cet adage de Tacite, *se ipsum deserere, turpissimum est*, ce qui revient à dire *qu'il faut vivre dans toute sa plénitude*, je citerai quelques travaux de ce grand homme, dans lesquels il a bien voulu appeler mon intervention. J'ai revu les calculs et les épreuves, 1° de la *Résolution des équations numériques ;* 2° de la *Théorie des fonctions analytiques ;* 3° des *Leçons sur le calcul des fonctions ;* 4° de la *Mécanique analytique*. C'est ce que prouvent et la correspondance de ce grand homme, que je conserve avec un soin religieux, et la note en tête du second volume du dernier de ces ouvrages. M. Lagrange m'accordait quelque amitié et quelque confiance ; j'avais la liberté d'entrer dans son cabinet à toute heure du jour ; il m'honorait de quelques visites ; il s'était chargé de répéter à mon neveu les matières d'admission à l'école polytechnique ; il se faisait lire par lui quelques tragédies de Corneille et d'autres morceaux de littérature ; il lui donna d'autres preuves non équivoques d'affection.

De cette manière, le consul réparait en partie l'injustice commise à mon égard ; mais par des réclamations au sujet de ma destitution, je refusai l'indemnité et dès lors, je me consacrai sans partage aux soins de mon pensionnat que le 1er consul vit avec intérêt et où il fit placer les jeunes corses qui se destinaient à l'école. Dans cette retraite n'ayant plus à lutter que contre les tracasseries de l'université impériale qui conspirait méthodiquement contre l'instruction publique, au profit de la faction jésuitique, je pus m'occuper sans relâche de sciences et de littérature. Pour offrir à mes élèves toutes les ressources propres à faciliter leur marche à l'école, je rédigeai la géométrie descriptive des deux années (1), dont je fis entrer la partie élémentaire dans les cours préparatoires qui se composaient des matières de l'examen et d'une partie de l'enseignement de l'intérieur : le dessin, l'escrime et bientôt l'exercice de l'infanterie complétèrent la préparation aux trois écoles

Sur ses derniers jours, ce grand homme, que Napoléon appelait *la haute pyramide des sciences mathématiques*, avouait que nos sciences n'étaient que de faibles lueurs dans l'abîme ténébreux de l'ignorance où nous sommes plongés. Cela est beau à dire par celui qui avait parcouru presque tout le cercle des connaissances humaines, et reculé si loin les bornes de l'analyse mathématique. Il ne faut donc plus s'étonner de la modestie réelle des vrais savants. Les grandes âmes s'élèvent jusqu'aux confins de l'intelligence possible, parce qu'elles ont une vue plus vaste que les autres; elles en mesurent le terme ; mais les courtes vues n'apercevant pas ces barrières, se croient sans limites dans l'espace et deviennent fières de leur prétendue immensité. Voyez le *Précis historique sur la vie et la mort de Joseph-Louis Lagrange*, par MM. J. J. Virey et Potel, docteurs en médecine.

(1) Alors Monge n'avait pas encore publié sa géométrie descriptive ni son analyse appliquée.

militaires. Des savants avaient la bonté de venir chaque année faire des examens très-étendus et très-approfondis qui étaient des simulacres des examens d'admission.

Je placerai ici la liste des ouvrages que j'ai publiés à Paris, laquelle sera continuée en son lieu par ceux que j'ai fait imprimer en Belgique et par les ouvrages manuscrits dont je m'occupe depuis mon établissement à Versailles. Comme je n'ai pu conserver les premières éditions de plusieurs de ces ouvrages, je crois devoir consigner ici quelques renseignements qui serviront non-seulement à remonter à très-peu près à l'époque de leur publication, mais encore aux motifs qui m'ont déterminé à les entreprendre et aux sources où j'ai puisé. Antérieurement à la révolution, les sciences mathématiques n'étaient cultivées que dans les écoles militaires, de marine et des ponts-et-chaussées et dans un petit nombre d'autres établissements préparatoires, parmi lesquels on comptait l'académie de Reims, où j'ai étudié : on y suivait les traités de Bezout et de Bossut. Une fois admis aux écoles spéciales, l'instruction devenait confidentielle et particulièrement à celle de Mezières. Les *Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris* ne trouvaient de lecteurs que dans celles de Berlin, de St-Pétersbourg, etc. Le champ des applications n'était encore ouvert qu'à l'astronomie et à la géographie mathématique; la chimie et la physique touchaient à une ère nouvelle. Tel était l'état des choses, lorsque les premiers mouvements de la révolution suspendirent pendant quelque temps la culture des sciences, qui fut bientôt ranimée par les discussions de l'assemblée constituante qui, en décrétant l'uniformité du système métrique, donna naissance aux plus belles opérations géodésiques faites jusqu'à cette époque et

à des recherches de physique les plus délicates. Ces services et d'autres plaidèrent si éloquemment la cause des sciences que la convention nationale pensa à réorganiser l'enseignement et proposa d'abord, ainsi que nous l'avons dit plus haut, la formation de *l'école centrale des travaux publics* qui donna sur toute l'étendue du territoire français, un grand élan vers la culture des mathématiques. Nous avons dit ailleurs que l'élite de nos savants avait préparé des chefs et des sous-chefs de brigade pour cette école, ce qui établit un commencement de circulation des sciences. D'un autre côté, parmi les membres des académies, appelés aux chaires de l'école normale, les uns se chargèrent de refaire en quelque sorte le réseau des sciences, d'autres en développèrent les points principaux, dont ils assignèrent l'origine et les conséquences; d'autres enfin se chargèrent de l'historique. Ces leçons et les discussions auxquelles elles fournirent matière, furent recueillies et consignées dans le *Journal de l'école normale* qui donna une impulsion prodigieuse aux esprits. Telles furent les sources où quelques géomètres puisèrent une partie des matériaux des ouvrages qu'ils publièrent et qui établirent la transition des anciens traités aux nouveaux; telle fut encore l'époque à laquelle on doit rapporter les premières éditions des ouvrages que nous allons citer :

1° *Éclaircissements sur le tom. I de l'architecture hydraulique de Prony*, grand in-4°. La date est celle de la publication de l'ouvrage auquel ils se rapportent;

2° En l'an II (1794). *Usage du compas de proportion, suivi d'un traité de la division des champs*, ouvrage de 280 pages avec six planches;

3° *Notes sur l'algèbre et sur les calculs différentiel et in-*

tégral de Bezout. Ces dernières forment un volume in-8°; elles ont paru en l'an VIII;

4° En l'an IX. *Première partie du cours d'analyse algébrique et celles des calculs différentiel et intégral* et *en l'an X, complément de ces trois cours à l'école polytechnique.* Ouvrage in-4°;

5° En l'an X (1801). *Cours d'analyse algébrique, à l'usage des élèves de cette école,* in-8°, de 229 pages.

6° *Traité d'arithmétique à l'usage des élèves de tout âge, contenant l'arithmétique des Grecs;* deuxième édition de 191 pages, publiée en 1808: Je n'ai pas la date de la publication de la première édition.

7° *Trisection de l'angle,* par L. P. V. M. Azémar, *suivie de recherches analytiques sur le même sujet,* par J. G. Garnier, ouvrage de 118 pages, avec trois planches, publié en 1809.

8° *Réciproques de la géométrie, suivies d'un recueil de théorèmes et de problèmes,* deuxième édition de 350 pages avec 12 planches, publiée en 1810. Je n'ai pas la date de l'impression de la première édition.

9° *Leçons de statique,* en 258 pages avec 12 planches, première édition, 1811. Antérieurement à la publication de cet ouvrage, nous nous étions occupés, M. Ampère et moi, de la recherche d'une démonstration élémentaire du parallélogramme des forces qu'on y trouvera consignée.

10° *Leçons de calcul différentiel,* ouvrage de 474 pages avec 4 planches; 3e édition, 1811.

11° *Leçons de calcul intégral,* ouvrage de 643 pages avec deux planches; 3e édition, 1812.

12° *Géométrie analytique, ou application de l'algèbre à la géométrie,* ouvrage de 445 pages avec 14 planches; 2e

édition, 1813. Je n'ai pas la date de la première édition.

13° *Analyse algébrique*, faisant suite à la première édition de la première section de l'algèbre, ouvrage de 668 pages, 1814, seconde édition.

Dans cet inventaire ne se trouvent pas portées les premières éditions de deux traités, l'un de géométrie, et l'autre de la première section de l'algèbre, qui ont été réimprimées en Belgique et qui seront rappelées en leur lieu. Qu'il me soit permis d'observer que ces ouvrages et ceux du géomètre Lacroix, ont fait la transition des anciens traités aux nouveaux, et que, mettant à part l'application de M. Biot, ce n'est que postérieurement qu'ont paru les notes et autres traités qui circulent aujourd'hui, et dans lesquels on a omis de citer les travaux de ceux qui ont ouvert et défriché la carrière. Il est bien entendu que, parmi les ouvrages qui signalent cette rénovation, nous plaçons en première ligne, *la géométrie de M. Legendre*, qui fait époque comme celle d'Euclide.

L'Empereur abusait de sa puissance et de la victoire qui s'était, pour ainsi dire, personnifiée en lui: séparé de la nation qu'il exploitait au gré de son ambition, quoique, sous un grand nombre de rapports, il la gouvernât avec une supériorité incontestée, il concentrait toutes ses affections et ses intérêts sur l'armée et particulièrement sur sa garde, qui ne prenait plus la peine de dissimuler son dédain pour les citoyens et qui faisait un corps privilégié dans l'état. Au dehors, ses projets furent bientôt pressentis et enfin pénétrés par les rois et les peuples : sa ruine fut jurée et préparée par tous les moyens qui étaient en eux. La campagne de Russie éveilla, chez tous les hommes clairvoyants, de sinistres pressentiments, qui s'établirent dans la circulation et

qui gagnèrent toutes les classes. Enfin, malgré de brillants faits d'armes, mais qui s'achetaient au prix de milliers de braves et des officiers les plus distingués, les masses ennemies parvinrent à refouler nos tristes débris sous les murs de la capitale qui les accueillit comme des sauveurs. Cette catastrophe, remarquable par une imprévoyance impardonnable, fut signalée, entre autres événements, par la clôture de l'école polytechnique, dont une partie des élèves changea de carrière, et par la retraite de ceux qui étudiaient dans les écoles préparatoires. Alors mon établissement fut réduit aux élèves de la seconde division, dont l'instruction purement littéraire, ne devenait spéciale qu'à l'âge de seize ans. Lancé sans fortune dans un mouvement qui compromettait plus ou moins toutes les existences, et qui n'offrait de ressources qu'à ceux qui n'en trouvaient alors que dans l'intrigue, je passai quelque temps dans des angoisses inexprimables, lorsque le gouvernement de la branche aînée des Bourbons, annonça la dissolution de l'école impériale militaire de St-Cyr, sa prochaine réorganisation et son placement dans les bâtiments de l'ancienne école, occupés précédemment par une partie de la garde impériale, et situés près de chez moi. J'avais des connaissances et mêmes des amis jouissant d'un grand crédit, et parmi lesquels je me bornerai à citer le général du génie De Caux, chef de la division du génie de la guerre, qui comprenait les écoles militaires, et le général du génie De Richem, mon premier élève à Paris, qui venait d'être nommé commandant de la nouvelle école. Toutes les voies étaient préparées, en sorte que lorsque je présentai ma demande, la réponse ne me laissa aucun doute sur le succès. Enfin je fus nommé le 3 septembre 1814, et obligé de me transporter à Versailles,

parce que l'école fut maintenue à St-Cyr (1). Comme les élèves de la première promotion, pris parmi les anciennes familles, étaient en petit nombre et d'ailleurs peu préparés, on ne put appeler que l'un des deux professeurs de mathématiques, compris dans la première promotion, et je dus à mes protecteurs et à l'examinateur, M. Poisson, d'être mis sur le champ en activité, ce qui me valut le traitement intégral, quand mes collègues, qui n'avaient encore que l'expectative, étaient réduits à la demi-solde. Ma situation était encore difficile; car, d'une part mon traitement de 3,000 francs était passible d'une retenue d'un dixième; et de l'autre, j'avais des dettes exigibles, et pour les couvrir, des créances devenues très-éventuelles. Mais les débris de mon établissement, transférés à Versailles, me firent quelques ressources fort opportunes dans la situation actuelle. Arriva bientôt ce règne de cent jours, pendant lesquels je fus remplacé par l'un des professeurs de l'ancienne école et mis à la demi-solde. A cette époque, vraiment anecdotique, un personnage que je me dispenserai de nommer, et auquel je parlais de ma position aventureuse, me dit: *Tranquillisez-vous, encore quelques moments de patience, il* (l'empereur) *est vendu, il ne reste plus qu'à le livrer;* propos qui me fut répété par d'autres personnes initiées dans les mystères de l'époque. J'avais assez soigneusement observé tout ce qui se passait pour trouver dans ce peu de mots l'expression d'une probabilité favorable. Cependant une lettre du ministre de la guerre, du 10 juin 1815, m'annonçait qu'il venait de prévenir le général Bellavêne, rappelé au commandement de l'école, que je continuerais mes fonctions anté-

(1) C'est au duc de Berri que fut due cette résolution; son frère aîné, le duc d'Angoulême, fut nommé protecteur de l'école.

mier suffisait pour le passage de la faculté des lettres *dans* celle de droit et de la faculté des sciences dans celle de médecine : tous deux n'étaient exigibles qu'à l'égard de ceux des élèves qui se vouaient à l'enseignement. Cependant plusieurs élèves en droit et en médecine ont cumulé deux diplômes de docteur, l'un en sciences et l'autre dans leur faculté : plus tard, on a imposé les études académiques à d'autres carrières, ce qui a fait affluer un plus grand nombre d'élèves dans nos écoles académiques. Les professeurs ordinaires des universités étaient fonctionnaires d'état ; à ce titre, ils étaient naturalisés : ils avaient seuls voix de délibération au sénat académique ; seuls, ils pouvaient remplir les fonctions de recteur, de secrétaire, de doyen des facultés, prétendre à l'éméritat à l'âge de 70 ans, et la veuve ou les enfants à une pension, droits dont étaient exclus les autres professeurs dits extraordinaires et les lecteurs.

La faculté des sciences physiques et mathématiques était chargée 1° des mathématiques élémentaires ; 2° des mathématiques transcendantes ; 3° des mathématiques appliquées aux sciences hydrostatiques et hydrauliques ; 4° de la physique expérimentale ; 5° de la physique mathématique ; 6° de l'astronomie physique ; 7° de l'astronomie mathématique, en y joignant l'instruction sur les observations astronomiques ; 8° de la chimie tant générale qu'appliquée ; 9° de la botanique et de la physiologie des plantes ; 10° de l'histoire naturelle des animaux et des minéraux, à laquelle on associait l'anatomie comparée des animaux ; 11° de l'économie rurale. Comme seul professeur de mathématiques et d'astronomie, je fus chargé de l'enseignement des parties 1°, 2°, 3°, 6° et 7°, auxquelles je consacrais douze leçons par semaine, c'est-à-dire deux leçons par jour, qui, jointes

aux examens, aux autres fonctions du professeur en dehors de l'enseignement, et à mes travaux particuliers qui avaient toujours pour but l'instruction de mes élèves, remplissaient tout mon temps : à la vérité, nous pouvions estimer nos vacances prises cumulativement, à un quart, au moins, de l'année (1).

La fusion de la Belgique et de la Hollande, dans le royaume des Pays-Bas, exigeait, entre autres mesures, un plan uniforme d'instruction dans les deux pays ; et comme la Hollande avait déjà ses universités au nombre de trois, on en établit trois en Belgique, qui furent fixées à Liége, à Louvain et à Gand : mais alors il fallait créer des écoles moyennes, Athénées et colléges et des écoles primaires. La difficulté consistait à trouver dans le pays, des professeurs de mathématiques en état de donner aux élèves quelques notions élémentaires de physique, chimie, etc. Le gouvernement avouait, quant à la Belgique, l'insuffisance des ressources,

(1) Je consignerai ici une anecdote assez piquante. La carrière militaire des élèves sortis de l'école polytechnique, ou plutôt de l'école de Metz, avait eu un tel éclat sur les champs de bataille, que plusieurs gouvernements désiraient avoir le plan détaillé du régime et de l'instruction de l'école mère et des écoles d'application. Cette demande me fut faite au nom de l'ambassadeur russe, avec invitation de ne pas l'ébruiter. Je ne vis aucun inconvénient à fournir ces documents, parce que j'étais bien convaincu que nos écoles tiendraient toujours le premier rang. Je fis sur ce fond qui m'était bien connu, un travail qui embrassait toute la question : mais au moment de le remettre, j'appris que l'ambassadeur russe était absent, et qu'un particulier, se rendant à St-Pétersbourg, se chargerait de le remettre au ministre de la guerre. Je lui confiai mon travail et j'attendis son retour ; mais je ne le revis plus. Lors de la première invasion, j'interrogeai sur cette affaire plusieurs officiers supérieurs et même le général en

et, à cet égard, il invitait les professeurs des facultés des sciences, à lui préparer des hommes capables de remplir ces chaires. Je lui formai une soixantaine de candidats et docteurs en sciences qui pouvaient fournir avec quelque distinction la carrière ouverte devant eux : j'en citerai quelques-uns, après avoir donné les renseignements nécessaires sur les grades conférés par la faculté des sciences : 1° Comme grade préparatoire à l'étude de la médecine, celui de candidat dans les sciences physiques et mathématiques, exigeait un examen sur les mathématiques (arithmétique, algèbre jusqu'au second degré inclusivement et la géométrie), la physique, la botanique et les éléments de chimie générale : le candidat devait en outre produire la preuve qu'il avait fréquenté avec succès les leçons sur les littératures latine et grecque et sur la logique ; 2° pour le grade de candidat dans les sciences mathématiques et physiques, on exigeait un examen sur les mathématiques (les éléments de géomé-

chef de l'armée russe, qui ne purent me donner aucun renseignement satisfaisant. Je fus alors tenté de me présenter chez l'*empereur Alexandre ;* mais bientôt je renonçai à cette idée qui pouvait compromettre d'autres vues. Ce ne fut que près d'un an après mon installation à Gand, que, porté par hasard chez un fabricant de cette ville pour voir ses machines, j'appris qu'un français de mon nom, qui avait été aussi professeur à l'école polytechnique, qui avait publié des ouvrages et présenté au gouvernement russe un travail sur les écoles, avait été nommé professeur de mathématiques au port de Cronstadt, où il avait une brillante existence et une perspective plus brillante encore, à raison des projets qu'on devait bientôt exécuter. Il était présumable qu'on avait cru me nommer et que le porteur du mémoire l'avait exploité à son profit. Je pouvais compter cette aventure au prince d'Orange, beau-frère de l'empereur ; mais j'étais satisfait de ma position.

trie descriptive, l'application de l'algèbre à la géométrie ou l'analyse appliquée et les principes des calculs différentiel et intégral), la physique expérimentale, l'astronomie descriptive, l'histoire naturelle, la botanique, et la preuve que l'élève avait suivi avec fruit les leçons de littérature latine et grecque et de logique ; 3° pour le grade de docteur dans les sciences mathématiques et physiques, un examen sur les mathématiques, faisant suite à celui de candidat en sciences, sur la physique mathématique, l'astronomie mathématique, la chimie appliquée et la géologie : la solution d'un problème mathématique et d'une question physique : enfin le candidat devait fournir la preuve qu'il avait fréquenté avec succès les leçons de métaphysique et de l'histoire de la philosophie ; 4° la promotion pour laquelle il était nécessaire de composer et de défendre un *specimen inaugurale*, ou *thèse* qui consistait en une dissertation étendue relative à la science sur laquelle on demandait un grade : cette thèse imprimée était défendue publiquement par le candidat, et l'admission au doctorat, prononcée à la majorité des voix par tous les professeurs présents. Le docteur pouvait alors solliciter avec certitude de succès, une chaire de mathématiques dans l'un des colléges ou athénées et par suite une place de lecteur dans l'une des trois universités, qui était un acheminement à une chaire de professeur extraordinaire, et enfin de professeur ordinaire, qui était le terme ordinaire des ambitions. Parmi les jeunes débutants fournis par la faculté des sciences de l'université de Gand, nous nous bornerons à citer les suivants :

M. *Quetelet* (Adolphe), professeur au collége de Gand et à l'athénée de Bruxelles, directeur de l'observatoire de cette

ville et secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences et lettres, membre de plusieurs autres académies et sociétés savantes, et auteur d'un grand nombre de mémoires et d'ouvrages sur les mathématiques, la physique, etc.

M. *Timmermans* (Alexis), de Bruxelles, professeur au collége de Gand et à l'athénée de Tournay, officier du génie et membre de l'académie royale des sciences et lettres de Bruxelles.

M. *Verhulst* (Pierre), de Bruxelles, traducteur du *Traité de la lumière de J.-F.-W. Herschel, fils*, suivi de notes par M. Quetelet.

M. *Le Maire* (Jean), de Gand, professeur au collége de Gand et à l'athénée de Tournay, professeur de mécanique industrielle à l'université de Gand, et aujourd'hui professeur extraordinaire de mathématiques à l'université de Liége.

M. *Lannoi* (Édouard), de Tournay, professeur à l'athénée de Bruges, puis à l'école militaire de Bréda en Hollande; aujourd'hui major du génie.

M. *Casterman* (Louis), de Tournay, médecin et professeur de mathématiques et de physique à l'athénée de cette ville.

M. *Leschevain* (Adolphe), de Tournay, professeur de mathématiques spéciales à l'athénée de Tournay.

M. *Mareska* (Joseph), de Gand, médecin, professeur de mathématiques spéciales à l'athénée de Gand, et de chimie dans la faculté libre des sciences de l'université et membre de la commission des examens en sciences.

M. *Morren* (Charles-François), professeur de logique et de botanique dans la faculté libre des sciences de l'université de Gand, membre de la commission des examens en sciences; auteur de plusieurs observations et mémoires adressés

à l'académie royale des sciences et lettres de Bruxelles, et favorablement accueillis; déjà présenté comme membre de cette académie, et faisant partie de plusieurs sociétés savantes.

M. *Manderlier* (Eloy), de Tournay, professeur de mathématiques à l'athénée de Namur, a fait de belles recherches sur la théorie des transversales.

M. *Duprez* (François), de Gand, professeur à l'athénée de Gand, de physique dans la faculté libre des sciences de l'université, sous ma direction, et l'un des professeurs de l'école industrielle de la même ville.

M. *Goethals* (Auguste), de Bruges, avocat et professeur de mathématiques et de physique à l'athénée de cette ville.

Il en est beaucoup d'autres que nous ne pouvons citer et qui ont pris parti dans le génie, l'artillerie, dans la carrière du droit, de la médecine et de l'administration, et dans les colléges.

Plusieurs des ouvrages que nous avons publiés à Paris, et dont la note a été donnée plus haut, entre autres la géométrie et l'algèbre, étaient épuisés ou peu appropriés aux besoins de notre enseignement académique; c'est ce qui nous a déterminé à publier les suivants.

1° *Eléments de géométrie, contenant les trigonométries rectiligne et sphérique, les préliminaires ou éléments de géométrie descriptive et les réciproques ou inverses de la géométrie,* volume de 484 pages, grand in-8° avec 23 planches et précédé d'un discours préliminaire de 32 pages. Ce traité qui a paru à Gand, en 1818, forme la deuxième édition de notre géométrie publiée à Paris et qui n'a pas été mentionnée dans la première liste : les réciproques ou inverses, consignées dans cette édition, se rapportent aux proposi-

tions de cet ouvrage, tandis que celles publiées antérieurement dans nos réciproques de la géométrie, se rapportaient à la géométrie de *Legendre*.

2° Dans la même année, j'ai publié à Gand la quatrième édition de l'*Arithmétique*, ouvrage in-8°, de 316 pages. Cet ouvrage travaillé avec soin, a été suivi avec fruit par les élèves de notre ancienne université.

3° *Algèbre en deux sections*, formant ensemble 559 pages, précédé d'un discours préliminaire de 18 pages avec une table raisonnée de l'ouvrage et une planche, quatrième édition, imprimée à Bruxelles, en 1820. Voyez l'annonce des ouvrages imprimés à Paris.

4° *Elementa arithmeticæ, algebræ et geometriæ in usum prælectionum academicarum*, de 389 pages, avec 5 planches et une préface. Je dois m'expliquer sur la nécessité de cet ouvrage. Mon cours était presque le seul qui se fit en français : mais les examens et les thèses se passaient en latin : c'était une difficulté pour le candidat d'improviser dans cette langue les réponses aux questions : il lui fallait donc un ouvrage dans lequel il pût retrouver le texte des leçons et où il en apprît le latin conventionnel.

Je dois ajouter que mes collègues, sauf quelques exceptions, réprouvaient cordialement la langue française. Cet assentiment aux interrogations en latin était de ma part, non pas un acte de soumission, mais un moyen d'éviter une scène publique dans laquelle on se serait prononcé contre les partisants de ce langage suranné qui n'était qu'un nuage jeté sur quelques non sens et sur des doctrines désavouées aujourd'hui. Je devais montrer que je pouvais au besoin recourir à cette langue réputée savante.

J'avais rédigé, et fait imprimer en grande partie, un traité

d'astronomie descriptive que d'autres occupations ne m'ont pas permis de terminer et de publier.

J'ai composé des *notes sur la physique de Fischer, qui complétent celles de M. Biot*, et j'y ai joint des notions sur les météores dont l'histoire doit entrer aujourd'hui dans tout traité de physique. Quoique j'aie eu soin de ne pas attacher mon nom à ces additions, cependant le professeur de physique de notre université, qui n'aimait ni les idées modernes ni la façon française, et qui avait deviné ma coopération, changea d'auteur et le libraire en fut pour ses frais. J'ajouterai occasionnellement que l'enseignement de la physique dans nos universités n'était, expérimentalement parlant, qu'une suite de tours de gobelets, et que théoriquement, elle était encore dans les langes de la vieille physique.

J'ai été l'*un des fondateurs et des coopérateurs aux Annales Belgiques*, qui comptent 14 volumes in-8°, et qui s'étendent de l'an 1818 à l'an 1824. Dans ce journal, où j'ai traité un grand nombre de questions de sciences dans l'acception la plus utile, j'ai provoqué et déterminé la coopération de nos jeunes élèves des colléges, athénées et universités, qui faisaient ainsi leurs premières armes et dont je pouvais ébruiter les premiers essais. En 1825, je fondai avec M. Quetelet, cité plus haut, la *Correspondance mathématique et physique*, dont je publiai avec lui les deux premiers volumes qui comptaient un assez bon nombre de souscripteurs. Mais l'un des collaborateurs résidant à Gand, et l'autre à Bruxelles, je laissai à M. Quetelet le soin de diriger seul l'entreprise : la publication n'éprouva d'ailleurs aucun changement essentiel ni pour la forme ni pour le fond.

Une fois installé à Versailles, pour mon service à l'école

de St-Cyr, j'arrêtai, après y avoir longtemps songé, les plans d'une série d'ouvrages dont l'ensemble devait former le traité le plus vaste sur les sciences mathématiques, traité déjà exécuté sur des dimensions moindres et sur un fond moins exploité qu'il ne l'est aujourd'hui. Peut-être cette composition était-elle au-dessus de mes forces, et plus probablement, l'exécution exigeait plus de temps que mon âge n'en laissait à ma disposition. Au reste, écartant toutes ces chances et toute idée d'impression et de publicité, je mis la main à l'œuvre, et je m'occupai, en premier lieu, de refaire ceux de ces ouvrages que j'avais déjà traités sur un plan plus resserré. J'étais loin de prévoir que le travail que je m'imposais, et qui exigeait d'immenses recherches, devait être suspendu pour d'autres compositions, dont quelques-unes ont été citées dans la liste des ouvrages publiés à Gand, et par d'autres non imprimés qui se trouvaient en dehors de ce cadre. Nous donnerons la liste détaillée de ces manuscrits :

1° *Éléments d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie, y compris la trigonométrie rectiligne et quelques notions sur la trigonométrie sphérique.* Ici j'ai fait tout ce qui était requis pour arriver au mieux : j'ai consulté les ouvrages écrits sur le même plan, j'ai fait passer plusieurs fois cette rédaction par le creuset de l'enseignement, c'est-à-dire, par l'épreuve d'intelligences encore peu exercées. A la vérité, ces manières de procéder sont moins goûtées que jamais, aujourd'hui où, à l'imitation de l'Angleterre, il ne faut plus offrir que des recettes en sciences. J'ai dédié cet ouvrage à M. Rousset, avocat à Paris, mon neveu et mon ami. Ainsi, la science m'aura au moins servi à acquitter une dette de cœur.

2° *Éléments de physique.* J'attache un très-haut prix à la partie de cette science, qu'on appelle *physique des corps pondérables*, non pas précisément sous le rapport purement expérimental qui intéresse exclusivement la majorité des auditeurs, mais sous celui des différences qui existent entre les résultats des vérités mathématiques et ceux des expériences, différences qui doivent servir à calculer les corrections à faire aux premiers, pour les rapprocher des seconds. Au reste, n'ayant encore rédigé que cette première partie du cours, sauf révision et correction, je me dispenserai d'entrer dans les détails. Si le temps et la santé me le permettent, je compléterai ce travail par la physique des corps impondérables, qui seule fournirait matière à un traité très-étendu, mais que je ferai en sorte de resserrer sans nuire à l'instruction.

3° *Traité de météorologie.* Nous nous bornerons ici à donner un court extrait des titres des chapitres : chap. I Des températures. Chap. II. Sur les variations périodiques du baromètre et du thermomètre. Chap. III. Des volcans. Chap. IV. Sur la phosphorescence, la composition, la salure des eaux de la mer. Chap. V. Des causes continues de perturbation de l'atmosphère. Chap. VI. De l'électricité atmosphérique. Chap. VII. Du serein. Chap. VIII. Des vapeurs vésiculaires. Chap. IX. De la pluie et des pluies de couleur. Chap. X. Des trombes de terre et de mer. Chap. XI. Chutes de substances météoriques. Chap. XII. Des étoiles filantes. Chap. XIII. Des parhélies, des paraséléne et des halos ou couronnes. Chap. XIV. Des arcs-en-ciel solaires ou lunaires. Chap. XV. Du mirage dans les climats chauds et froids, etc. Chap. XVI. De l'aurore boréale Chap. XVII De la lumière zodiacale, des étoiles changeantes, de la voie

lactée, des nébuleuses, des étoiles doubles ou multiples. Cet ouvrage fut rédigé en 1831; il servit à suspendre mes inquiétudes occasionnées par la suppression inattendue des facultés des sciences et des lettres de l'université de Gand, par l'incertitude où nous étions alors sur la question de l'indemnité, du traitement d'attente ou de la pension qu'on nous accorderait, sur sa quotité et enfin sur l'avenir qu'on nous préparait. Je dois pourtant convenir qu'au moins jusqu'ici, mon sort, tout chanceux qu'il est resté, n'a pas été aussi fâcheux que je le craignais. Dans l'*Annuaire du bureau des longitudes pour* 1834, M. Arago, membre de l'académie royale des sciences de Paris et du bureau des longitudes de France, a traité une partie de ces questions avec cette supériorité qu'on devait attendre de sa position, de ses connaissances supérieures et variées, et du talent très-rare de répandre la plus vive lumière sur des sujets qui paraissent tous de la portée ordinaire. Cet ouvrage, achevé dans son ensemble, admet fréquemment de nouveaux détails empruntés aux journaux scientifiques et même politiques.

4° *Recueil de théorèmes et de problèmes* Cet ouvrage est détaché des *réciproques*, auxquelles il faisait suite dans l'édition de Paris, annoncée plus haut. Les réciproques se retrouvent, comme nous l'avons dit en son lieu, dans les éléments de géométrie, publiés à Gand, où elles se rapportent aux propositions de cette géométrie, tandis que d'abord elles étaient relatives à celles de la *Géométrie de Legendre*. Je crois être le premier qui les aie introduites dans l'enseignement. Ce traité renferme 344 figures et une table des matières fort étendue.

5° *Analyse algébrique, ou troisième section de l'algèbre.*

Cet ouvrage est une nouvelle édition de celui que nous avons annoncé sous le n° 8, dans la liste de ceux qui ont été imprimés à Paris : il devient ici une troisième section de l'algèbre, parce que celle de Bruxelles a été divisée en deux sections ; il est précédé d'une table de matières fort étendue. C'est celui de mes ouvrages qui a eu le plus d'accueil.

6° *Géométrie analytique, ou application de l'algèbre à la géométrie, avec* 213 *figures.* Cet ouvrage est une troisième édition de celui que nous avons mentionné sous le n° 7, dans la liste de ceux imprimés à Paris. Ce manuscrit renferme en introduction, des constructions géométriques et quelques problèmes. La première édition de cette application a suivi la première publication de celle de M. Biot, membre de l'institut, auquel nous avons adressé dans le temps plusieurs corrections et quelques notes dont il a tiré parti. (Voir sa correspondance).

7° *Calcul différentiel et aux différences finies.* Dans cet ouvrage, j'ai cherché à lutter contre la seconde édition du premier volume du grand traité de Lacroix, dans lequel j'avais remarqué quelques imperfections, et je dois le dire, des inexactitudes qu'il fallait faire disparaître, et des lacunes qu'il fallait remplir. D'ailleurs, mon plan différait de celui de ce géomètre, auquel je dois de la reconnaissance pour l'indication de plusieurs sources à consulter. Je crois qu'on trouvera, dans ma nouvelle rédaction, plusieurs applications importantes qu'on suivra avec intérêt, et qui manquent dans l'ouvrage, d'ailleurs très-estimable, de ce savant, dont les trois volumes remplacent aujourd'hui l'ouvrage d'Euler sur le même fond. Cependant je dois déclarer ici que, dans la première édition du premier volume

de l'ouvrage de M. Lacroix, la première partie, qui était de l'analyse pure, avait été empruntée aux leçons de M. Fourier à l'école polytechnique, sans que justice fût rendue à ce dernier géomètre. J'ai été sommé dans le temps de m'expliquer à ce sujet, ce que j'ai fait avec toute la réserve convenable en pareil cas.

Le traité de même titre, annoncé sous le n° 5 devait être classique, tandis que l'ouvrage manuscrit est académique : il contient 144 figures; la rédaction en est très-soignée et les calculs ont été revus : il a fait le texte de l'un de mes cours à l'université.

8° *Des transversales et des pôles et polaires, avec 25 planches contenant 250 figures.* Cet ouvrage est purement géométrique dans quelques parties, et dans d'autres, il est une extension curieuse de l'application : il suppose encore le calcul différentiel. Cette géométrie a été cultivée dans ces derniers temps par des hommes distingués et attaquée par d'autres. Ses premiers germes se reportent à une antiquité très-reculée.

9° *Statique des corps solides, avec une table raisonnée des matières et onze planches offrant 197 figures.* J'y ai consigné l'histoire de la science, empruntée à l'illustre Lagrange, l'homme de nos jours le plus érudit sur cette matière. On y trouve les théorèmes les plus importants de M. Poinsot sur les couples, et quelques recherches qui m'ont été communiquées dans le temps par M. l'abbé Bossut.

10° *De la dynamique ou du mouvement des corps solides, avec 98 figures, une table raisonnée des matières et une introduction, partie historique, partie expositive, du plan adopté.* L'époque actuelle est remarquable par l'association

de l'équilibre et du mouvement des corps solides et liquides avec la physique et la mécanique industrielles, qui leur devront des perfectionnements et qui, réciproquement, leur fourniront des sujets importants de recherches. La dynamique, considérée en elle-même, est une science faite; mais le calcul intégral ne répond pas toujours à ses besoins. Elle offre en général des sujets de méditations et d'études, plus composés et plus difficiles que ceux de la statique restreinte à la considération des forces de pression et indépendante de l'élément du temps. On retrouve ici les travaux des Huygens, Newton, Maclaurin, Descartes, Wallis, Roberval, Bernoulli (Jean, Jacques et Daniel), Maupertuis, Dalembert, Laplace, Lagrange, Carnot, Poisson, Poinsot, etc.

Au milieu de la perturbation générale que cause toute révolution, notre régence, dont la sollicitude pour les intérêts de ses administrés ne s'est jamais relâchée, a conçu et réalisé le projet de la réorganisation des écoles primaires et du collége, et la création d'une école industrielle sur un patron plus étendu et mieux approprié aux besoins que celui de l'école antérieure. Le 11 octobre 1833, je reçus de M. le Bourgmestre une lettre ainsi conçue : « Le » gouvernement ayant adopté la proposition de la régence » pour la réorganisation de l'école industrielle établie en » cette ville (Gand), je vous prie de vouloir bien concourir » par vos lumières, à la rédaction du plan et du règlement » de la nouvelle école. La commission, chargée de ce tra- » vail, et dont j'ai pris la liberté de vous nommer membre, » se réunira demain, à 4 heures de relevée à l'hôtel de la » régence » Désigné par cette assemblée, pour faire partie de celle des commissions, chargée de rédiger le programme des matières de l'enseignement, j'ai dû puiser mes données

dans les ouvrages publiés jusqu'ici sur ce texte, et plus particulièrement dans le projet de l'école centrale des arts et manufactures, établie à Paris, sous la direction de M. Lavallée, en modifiant ce plan d'après nos besoins et nos ressources. Cette école est composée de quatre professeurs chargés de la mécanique industrielle, de la physique, de la chimie et du dessin linéaire, et dont deux professent dans les deux langues. La régence, la commission et le public ont lieu de se féliciter de cette création naissante, dont les résultats dépassent déjà toutes les espérances.

Je supprime ici l'énumération de quelques travaux qui n'ont été faits que pour mon instruction particulière, et qui tiennent à mon organisation d'après laquelle je ne puis m'approprier les choses que par voie de rédaction. Je terminerai cette notice peut-être trop étendue et qu'à la vérité on n'est pas obligé de lire, par l'indication des pièces et diplômes qui forment comme autant de jalons jetés dans la route de la vie.

1° Diplôme de membre de la société philomatique de Paris, sous la date du 4 avril 1791; cette société tient le premier rang après l'académie royale des sciences de Paris.

2° Diplôme de docteur ès-sciences, du 15 novembre 1809, signé *Fontanes*, grand maître de l'université impériale, Villaret, chancelier, et Lacroix, doyen de la faculté des sciences : on y relate ma qualité d'examinateur des candidats à l'école polytechnique et de professeur d'analyse à cette école.

3° Le diplôme de membre de l'académie royale des sciences et lettres de Bruxelles, sous la date du 10 juin 1818.

4° Diplôme de docteur en mathématiques et philosophie

naturelle, conféré le 18 avril 1819, par le sénat de l'université de Gand.

5° Diplôme de la société des beaux-arts et de littérature de Gand, du 8 décembre 1819.

6° Diplôme de membre de la société provinciale des sciences et arts d'Utrecht, en Hollande, sous la date du 18 juillet 1820.

7° Diplôme de la société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, sous la date du 3 octobre 1825.

8° Diplôme de membre de la société des sciences physiques et chimiques de Paris, sous la date du 30 novembre 1833.

9° Diplôme de membre du recueil encyclopédique belge, sous la date du 2 avril 1833.

10° Diplôme de membre correspondant de la 1re classe des sciences physiques et mathématiques de l'institut historique de Paris, délivré en septembre 1834.

J'ai dit plus haut que les facultés des sciences et des lettres de l'université de Gand avaient été supprimées; cette suppression qui recélait une arrière pensée, date du 20 décembre 1830. Les professeurs ainsi congédiés, sans accusation d'incapacité, reçurent, sous la dénomination de traitement d'attente, une indemnité annuelle des deux tiers du traitement; ce qui rend leur position fâcheuse, c'est que ce traitement est discuté et fixé chaque année par les chambres. A la vérité, les chances sont aujourd'hui d'autant plus rassurantes qu'en abordant la discussion sur l'instruction publique qu'on annonce comme prochaine, on ne manquera pas de reconnaître qu'il y aurait économie à rappeler des hommes auxquels on doit une pension, et dont le gouvernement s'est plu à reconnaître la capacité, en les appelant dans les commis-

sions d'examen, créées dans les facultés libres. Si l'arrêté du gouvernement provisoire eut eu la plénitude de l'effet qu'on en attendait, l'université de Gand était anéantie, puisque les facultés de droit et de médecine restaient sans aliment. Dans cet état de choses, j'eus la pensée salutaire de créer une faculté libre des sciences, composée de MM. Morren, Mareska, Dupretz, Roulez et Garnier; il n'y eut qu'une voix en faveur du nouvel enseignement comparé au précédent. Tout reprit une vie nouvelle, l'université se retrempa; et, d'elle-même, elle pouvait s'élever à de nouvelles destinées, si on eut accueilli et sagement réglé les vues de réorganisation proposées par les facultés. Pour ce qui m'est personnel, je dois dire que le gouvernement m'a nommé président de la commission des examens en sciences et membre de celle des examens en lettres, et que le collége des curateurs m'a confié la direction du cabinet de physique, en sorte que le professeur en non-activité, avait eu redoublement d'activité.

Dans cet intervalle, je crus un moment à ma réintégration. Le lieutenant-général Desprez, appelé au commandement de l'armée belge, à son retour d'Afrique où il était major général de l'armée, sous le général en chef de Bourmont, apprenant que j'étais dans le pays et démissionné, désira m'entendre sur cette affaire. Arrivé à Gand avec le roi Léopold, il me fit appeler, dans l'impossibilité où il était de se rendre chez moi: nous eûmes ensemble une longue entrevue dans laquelle il me rappela qu'il avait été l'un de mes élèves à l'école polytechnique et me promit, après m'avoir entendu, ses bons offices auprès du roi et du ministre de l'intérieur Rogier. Cet excellent homme sur lequel je pouvais compter, est mort au milieu de ses démarches,

des suites d'un anévrisme et du chagrin que lui causa la perte de son épouse. Je regrette en lui un ami sûr et dévoué qui bientôt aurait pu reprendre et terminer heureusement sa négociation. »

. . . . . .

(Ce qui précède doit avoir été écrit dans le cours de 1836. Cependant la loi sur le haut enseignement avait été votée à la Chambre des Représentants, le 25 août 1835 ; elle conservait les universités de Gand et de Liége, et elle établissait le siége des examens à Bruxelles. Le sénat l'avait adoptée le 20 septembre et le roi l'avait sanctionnée le 30 du même mois. Le nouveau corps professoral avait été nommé ; et Garnier n'en faisait pas partie. Cet oubli porta la désolation dans l'âme de notre confrère ; il savait que, malgré la confiance que le ministre m'avait témoignée dans plusieurs nominations, il m'avait été impossible d'obtenir sa réintégration comme professeur. Il ne me cacha point le chagrin profond qu'il en éprouvait. Il m'écrivait de Gand, le 5 janvier 1836. « Je suis abattu, dégoûté, et n'ai plus de confiance qu'en vous. Je ne puis rien m'expliquer de ce qui se passe depuis quelque temps. En relation avec plusieurs membres de la chambre, auriez-vous la bonté de chercher à exciter leur commisération sur mon compte ? Si je n'avais à stipuler pour ma femme et pour Mlle Virginie que je regarde comme ma fille, j'abandonnerais mon sort au hasard. Qu'il me tarde que cette question soit décidée. » Ces paroles sont affligeantes dans la bouche d'un homme qui comptait un demi siècle de services rendus à l'enseignement, et qui voyait la fin de sa carrière brusquement coupée par un précipice. Malheureusement les secousses politiques n'offrent

que trop souvent des retours semblables; et c'est toujours avec douleur qu'on les rencontre dans l'histoire des sciences. Je dois me hater d'ajouter cependant qu'enfin, au mois de mars 1837, la pension de Garnier fut réglée à 3527 francs et l'arriéré complétement soldé. Dans la position où se trouvait notre confrère, cette pension répondait à ses désirs; il ne songea plus désormais qu'à finir tranquillement ses jours au milieu de ses livres et de ses travaux habituels. Vers le milieu de 1836, il était venu s'établir à Bruxelles, où déjà l'avait précédé son compatriote et son ami, le savant traducteur de Juvénal, de Perse et d'Horace, M. Raoul, qui se trouvait enveloppé, comme lui, dans la disgrace commune qui frappait à la fois les professeurs des facultés des sciences et des lettres de l'université de Gand.

Les nombreux rapports que j'ai eus avec M. Garnier me permettent peut-être de juger mieux que tout autre des services réels qu'il a rendus à l'enseignement, services qui sont en général trop méconnus. Lorsqu'en 1816, M. Garnier vint occuper la chaire de mathématiques de l'université de Gand, je me trouvais également chargé de l'enseignement des mathématiques dans le collége de cette ville, qui avait été organisé au commencement de 1815 (1). Ma position devait me mettre naturellement en relation avec lui : peu à peu sa conversation toujours instructive et spirituelle, toujours abondante en anecdotes piquantes, se rattachant aux hommes les plus éminents de cette époque, avec qui il avait eu de fréquents rapports, donnèrent une direction plus spéciale à mes goûts qui m'auraient porté de préférence vers

(1) Les professeurs furent nommés par arrêté du 22 février 1815, signé par le duc d'Ursel, alors commissaire général de l'intérieur.

les lettres. Je résolus de compléter mes études scientifiques, et je suivis les cours de mathématiques supérieures de M. Garnier; il fut en même temps convenu entre nous que, pour le soulager dans ses travaux, je donnerais quelques-uns des autres cours dont il était surchargé. Je me trouvais ainsi de fait son élève et son collègue. Je le voyais à l'université pendant une partie de la journée; et, le soir, nous nous retrouvions chez M. Raoul, dont le jardin était devenu le rendez-vous habituel des jeunes gens les plus studieux, de quelques professeurs et d'autres personnes de mérite. Ceux qui ont fait partie de ces petites réunions doivent se rappeler le charme qui y règnait, l'instruction solide qu'on pouvait y puiser, et, ce qui était surtout inappréciable, on était toujours sûr d'y rencontrer des encouragements et une indulgence bienveillante. J'ose dire que ces réunions ont contribué bien plus à former les nombreux professeurs qui sont sortis de l'université de Gand, que les leçons régulières des facultés. Ces leçons sont nécessaires sans doute, indispensables même, mais elles ne portent de fruits qu'autant qu'elles sont fécondées par la chaleur que le professeur sait communiquer à ses élèves.

Dans son enseignement, M. Garnier n'avait rien qui le distinguât; ses démonstrations étaient loin d'avoir la netteté et la précision qu'il portait à un si haut point dans la conversation. Ses cours étaient généralement diffus; et l'habitude qu'il avait prise de ne paraître au tableau qu'avec des feuilles écrites qu'il suivait textuellement, était peu propre a réveiller l'attention de ses auditeurs. Il arrivait de là que les élèves, qui ne jugeaient leur professeur qu'autant qu'ils le voyaient aux leçons, s'étaient formé une idée peu favorable de son enseignement; tandis qu'on aurait pu

dire que cet enseignement ne commençait réellement, que quand il était hors de la chaire et qu'il avait perdu de vue le tableau ; en conversant, il revenait alors sur l'objet de la leçon, faisait pour ainsi dire l'historique de chaque théorie, indiquait les transformations successives qu'il y avait vu apporter par les savants nombreux qu'il avait connus, indiquait les bonnes sources où il convenait de puiser, et touchait à chaque instant ces cordes sensibles qui vibrent avec tant de force dans l'âme du jeune homme dont on a su frapper l'imagination.

La perte de plusieurs places dans les quelles il avait été supplanté par des savants plus jeunes que lui, l'avait rendu ombrageux et méfiant. Il avait contracté de là avec ses élèves, une certaine réserve qui fut mal interprétée et qui lui causa même des chagrins. Je me trouvais moi-même placé à côté de lui dans une position trop délicate pour pouvoir échapper entièrement aux influences dont je viens de parler. C'est à la suite d'un nuage qui s'était élevé entre nous, que je lui dédiai, pour sceller notre réconciliation, la dissertation inaugurale que je fis imprimer en 1819, à l'occasion de ma promotion au grade de docteur en sciences : je demandai en même temps à passer à Bruxelles où l'on m'offrait une chaire de mathématiques à l'athénée royal. Nous reprimes alors nos anciennes relations, et nous commençâmes, peu de temps après, la publication de la *Correspondance mathématique et physique*, journal qui avait pour objet de mettre les six universités du royaume dans des rapports scientifiques plus directs et d'exciter l'émulation des jeunes gens, en leur offrant les moyens de faire connaître leurs travaux. Cependant, au bout de deux ans, notre association fut rompue ; il devenait trop difficile de nous entendre à dix lieues

distance; je restai seul chargé de la rédaction, et M. Garnier continua à me faire parvenir ses communications.

Notre confrère n'était pas seulement un savant instruit, c'était un homme d'une tournure d'esprit très-remarquable et très-originale; il portait dans ses jugements sur la littérature qu'il avait cultivée avec soin, beaucoup de tact et des vues judicieuses presque toujours pittoresquement exprimées. Il employait avec bonheur les termes scientifiques, auxquels il savait donner une physionomie nouvelle (1), il ne manquait pas surtout d'une certaine causticité qui l'a engagé même dans quelques polémiques. On se souvient encore de celle qu'il eut à soutenir contre un médecin : « Monsieur, disait-il, en commençant sa réponse qui mit tous les rieurs de son côté, vous me traitez bien mal, quoique je ne sois pas de vos malades » et tout le reste de son écrit répondait à ce début. Il lui eût été bien difficile de parler des choses, même les plus sérieuses, sans jeter en passant un trait un peu caustique, quelque tour original, ou tout au moins quelque expression crûment pittoresque. Dans la pénible position d'esprit où il se trouvait, en attendant que le gouvernement eût prononcé sur son sort, il m'écrivait, en terminant la lettre affligeante dont j'ai donné plus haut un extrait, « je vous demande mille pardons pour les mille inutilités que je vous ai débitées. Mais enfin c'est

(1) Voulait-il parler d'un homme sans consistance, c'était un cône sur la pointe, un fou à cheval sur une sphère. Mes journées sont exactement superposables, m'écrivait-il, en parlant de sa vie monotone. Une autre fois, en me montrant un intriguant qui flattait une personne dont il croyait avoir besoin : « Vous le voyez, disait-il, il l'emploie comme une échelle pourrie qu'il jettera sous la remise, après s'en être servi. »

une question dans laquelle je ne rentrerai pas plus que dans le ventre de ma mère. »

La physionomie fortement caractérisée de M. Garnier, ses yeux vifs, enfoncés sous des sourcils très-marqués, son sourire un peu satirique, ses réponses promptes et presque toujours spirituelles, devaient le faire remarquer dans la société, où il aurait pu facilement briller au premier rang s'il avait aspiré à y paraître. Sa taille petite et courbée, et ses formes grêles, contrastaient singulièrement avec le tour décidé et incisif qu'il donnait à son langage. Il avait une habitude qui aurait pu paraître choquante chez tout autre, mais qui, chez lui, ne faisait qu'ajouter au pittoresque de sa conversation; c'était d'être assez prodigue de certains mots expressifs qu'on entend peu dans la bonne société, où M. Garnier avait toujours vécu comme le prouvaient suffisamment ses autres habitudes. Ces mots, rapidement prononcés, formaient une espèce de ponctuation parlée; ils arrivaient, on peut dire si naturellement, qu'on finissait par n'y plus faire attention.

Depuis plus d'un an, il assistait très-irrégulièrement aux séances de l'académie; il me faisait parvenir ce qu'il désirait y faire lire en son nom. Cependant il s'intéressait vivement à nos travaux, surtout à ceux qui appartenaient à la météorologie. Il avait publié, à Bruxelles, en 1837, un traité sur cette science. En 1840, il en parut une seconde édition à Paris avec des additions considérables. Son intention avait été d'abord de dédier cet ouvrage au roi. « On verra sans doute, écrivait-il, dans cette démarche qui remonte à la première année du règne de Léopold, une accession bien prononcée à l'ordre actuel des choses. » Puis il ajoutait aussitôt dans la note manuscrite que j'ai trouvée

à ce sujet, des mots de reconnaissance à l'égard du roi Guillaume, de M. Repelaer van Driel qui l'avait appelé en Belgique et surtout de M. Falck pour qui il professait l'estime la plus explicite, estime qui ne peut être bien comprise que par ceux qui ont eu des relations avec ce ministre éclairé.

Garnier tenait singulièrement à ne pas mériter le reproche d'ingratitude. En professant, comme il le disait, une accession entière à l'ordre actuel des choses, il n'obéissait qu'à ses convictions; il n'était mu par aucune vue intéressée, car cette espèce de profession de foi sur ses opinions politiques, il ne l'avait communiquée à personne. Il savait qu'on le soupçonnait d'être directement opposé au nouveau gouvernement, que ses intérêts en souffraient; mais il était trop fier, par ce motif même, pour avouer des sentiments dont on aurait pu croire qu'il voulait tirer avantage, comme cela n'arrive que trop fréquemment dans les grandes commotions politiques. Malheureusement il y a peu d'hommes d'état d'un esprit assez élevé pour soupçonner et apprécier de pareils sentiments!

Cependant, depuis 1837, l'existence de Garnier avait repris un nouveau calme. Il avait entièrement renoncé à l'espoir de reprendre ses anciennes fonctions; il se louait du reste de la manière dont on avait fixé le montant de sa pension. Avec tout l'ordre qu'il apportait habituellement dans ses affaires, il avait réglé ses dépenses d'après ses revenus; et sa manière de vivre était aussi simple que tranquille. On s'apercevait cependant que l'état de sa santé s'affaiblissait; il sortait peu; et, sans avoir de maladie grave, il souffrait de fréquentes indispositions, symptômes d'une constitution délabrée qui devait céder à la première attaque

un peu rude. Le coup auquel il succomba, fut porté dans le cours de cet automne, et il fut d'autant plus douloureux qu'il prenait sa source dans ses affections les plus chères. Garnier s'était marié en 1792; il avait eu le bonheur de conserver son épouse, et il avait toujours trouvé, près d'elle, les soins les plus empressés, l'affection la plus vive. Une demoiselle qu'il considérait comme sa fille, formait toute sa famille; il n'avait pas eu d'enfants de son mariage, d'ailleurs si heureux. Le calme dont ils jouissaient ensemble fut troublé de la manière la plus fatale; une chute en fut cause. Vers le milieu du mois d'octobre, Mme Garnier, en tombant, eut le malheur de se casser la cuisse. Son mari en fut si vivement affecté que dès lors sa santé s'altéra de la manière la plus rapide. Au commencement de décembre dernier, il fut pris, pendant la nuit, d'un hémorragie interne très-intense. Je m'empressai d'aller le voir; je le trouvai très-faible; il ignorait le danger de son état. Il parlait avec tranquillité, avec gaieté même de sa position; mais s'affligeait de celle de son épouse, pour qui l'art n'avait pu rien faire jusqu'alors. C'était un spectacle bien triste en effet, et bien touchant en même temps, de voir ces deux vieillards retenus au lit par les maladies les plus dangereuses, ignorant la gravité de leurs maux respectifs et chacun ne s'occupant que du sort de l'autre. Le calme, la gaieté même de notre confrère ne l'abandonnèrent pas jusqu'au dernier instant. « Asseyez-vous là, à côté de moi, me disait-il d'une voix fort affaiblie l'avant-veille de sa mort; distillez goutte à goutte ce que vous avez à me dire, si vous voulez que je vous suive. » Le lendemain, quand je revins le voir, on me dit qu'il avait ordonné de me remettre des papiers; c'était notre correspondance depuis 24 ans que nous nous con-

naissions. Il avait la conscience de sa fin prochaine, et avait conservé toute sa présence d'esprit, il voulut me parler encore, et commença plusieurs phrases qu'il n'eut pas la force d'achever. Malgré la crainte que j'avais de le fatiguer, je restai assez long-temps auprès de lui, écoutant attentivement, cherchant même à deviner ses pensées. Sa physionomie si mobile témoignait visiblement que son esprit suivait encore une série d'idées; ses lèvres étaient en mouvement pour les exprimer, mais j'entendais à peine de loin en loin un mot dont je ne pouvais saisir le sens. Il était sans souffrance, et s'éteignait insensiblement; il expira, presque sans qu'on s'en aperçût, dans la nuit du 19 au 20 décembre, vers 4 heures du matin. On voulut d'abord cacher sa mort à sa veuve, cette annonce pouvait en effet, porter le coup mortel à une femme infirme, âgée de 87 ans.

Les funérailles eurent lieu dans la matinée du 23 décembre. Les restes de Garnier furent suivis jusqu'au cimetière d'Ixelles par une députation de l'académie, par des membres du corps enseignant et un grand nombre de ses anciens élèves (1).)

A. Quetelet.

(1) M. Garnier a inséré, dans le tome I de nos mémoires, un écrit *sur les machines*, lu à la séance du 7 mai 1819. Nos *Bulletins* renferment, en outre, de nombreuses recherches qu'il nous a communiquées sur différentes branches des sciences.

Académie Royale de Bruxelles.

LE ROI, PROTECTEUR.

MM. De Gerlache, directeur.
Le baron De Stassart, vice-directeur.
Quetelet, secrétaire perpétuel.

CLASSE DES SCIENCES.

30 membres.

MM.	Vrolik, G.; à Amsterdam. . . .	Élu le	3 juillet 1816.
»	Van Mons, J. B.; à Louvain. . .	—	id.
»	Kesteloot, J. L.; à Gand. . . .	—	id.
»	Le baron de Geer, J. W. L.; à Jutfaas, près d'Utrecht.	—	id.
»	Thiry, Ch. E. J.; à Bruxelles. . .	—	id.
»	D'Omalius, J. J.; à Halloy. . . .	—	id.
»	Quetelet, A.; à Bruxelles. . . .	—	1er février 1820.
»	Dandelin, G.; à Namur.	—	1er avril 1822.
»	Pagani, G. M.; à Louvain. . . .	—	28 mars 1825.
»	Cauchy, P. F.; à Namur	—	4 juin 1825.

MM.	VANDERMAELEN, P.; à Bruxelles. .	Élu le 10 janvier 1829.
»	DUMORTIER, B. C.; à Tournay . . .	— 2 mai 1829.
»	BLUME, Ch. L.; à Leyde.	— id.
»	SAUVEUR, D.; à Bruxelles. . . .	— 7 novem. 1829.
»	VAN REES, R.; à Utrecht	— 6 mars 1830.
»	LÉVY, A.; à Paris.	— 3 avril 1830.
»	Le baron DE HUMBOLDT; à Berlin. .	— id.
»	TIMMERMANS, H. A.; à Gand. . .	— 12 octobre 1833.
»	DE HEMPTINNE, A.; à Bruxelles. .	— 7 mai 1834.
»	LEJEUNE, A. L. S.; à Verviers. . .	— id.
»	CRAHAY, J. G.; à Louvain. . . .	— 8 mai 1835.
»	WESMAEL, C.; à Bruxelles. . . .	— 15 décem. 1835.
»	MARTENS, M.; à Louvain	— id.
»	PLATEAU, J.; à Gand	— 15 décem. 1836.
»	DUMONT, And.; à Liége.	— id.
»	CANTRAINE; à Gand	— id.
»	KICKX, J., à Gand.	— 15 décem. 1837.
»	MORREN, Ch.; à Liége.	— 7 mai 1838.

. . . . . .

. . . . . .

40 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

MM.	ARAGO; à Paris.	Élu le 5 avril 1834.
»	BABBAGE, Ch.; à Londres	— 7 octobre 1826.
»	BARLOW, P.; à Woolwich	— 11 novem. 1827.
»	BARRAT, John; à Grassinton-Moor.	— 1er mars 1828.
»	BERTOLONI, Ant.; à Bologne . . .	— 6 octobre 1827.
»	BERZÉLIUS, à Stockholm.	— 5 avril 1834.
»	Le colonel BORY de St-Vincent; à Paris.	— 4 février 1829.
»	BOUVARD, Alexis; à Paris	— 8 octobre 1825.
»	BREWSTER, sir David; à Édimbourg.	— 5 avril 1834.
»	BROWN, Robert; à Londres. . . .	— 7 novem. 1829.

MM.	CHASLES ; à Chartres	Élu le 4 février 1829.
»	CRELLE ; à Berlin	— 5 avril 1834.
»	DE BLAINVILLE ; à Paris.	— 7 mai 1838.
»	DECAISNE, Jos. ; à Paris.	— 15 décem. 1836.
»	DE CANDOLLE ; à Genève.	— 5 avril 1834.
»	DE MACEDO ; à Lisbonne.	— 15 décem. 1836.
»	ENCKE, J. F. ; à Berlin	— 7 novem. 1829.
»	Le chev. GEOFFROY Saint-Hilaire ; à Paris	— 5 avril 1834.
»	GERGONNE, F. D. ; à Montpellier. .	— 8 mai 1824.
»	GRANVILLE, A. B. ; à Londres. . .	— 6 octobre 1827.
»	HERSCHEL, sir John F. ; à Londres .	— 7 octobre 1826.
»	MATTEUCCI, Ch. ; à Forli (Etats de l'église)	— 8 novem. 1834.
»	MOREAU DE JONNÈS, Alex. ; à Paris.	— 21 mai 1825.
»	NICOLLET	— 23 décem. 1826.
»	OCKEN ; à Jéna.	— 8 octobre 1829.
»	PLANA ; à Turin	— 5 avril 1834.
»	L'abbé RANZANI, Camille ; à Bologne.	— 8 mai 1824.
»	SABINE, Édouard ; à Londres . . .	— 2 février 1828.
»	SCHUMACHER ; à Altona	— 7 novem. 1829.
»	SOUTH, sir James ; à Londres . . .	— 11 novem. 1827.
»	TAYLOR, John	— 1er mars 1828.
»	TIEDEMANN ; à Heidelberg	— 15 décem. 1837.
»	VÈNE ; en France	— 2 février 1824.
»	VILLERMÉ, L. R. ; à Paris.	— 31 mars 1827.
»	WURZER ; à Darmstadt	— id.

. . . . . .

Correspondants régnicoles.

MM.	DE KONINCK ; à Liége.	Élu le 15 décem. 1836.
»	DEVAUX ; id.	— id.
»	SIMONS ; id.	— 8 mai 1838.
»	VAN BENEDEN ; à Louvain	— 15 décem. 1836.

CLASSE DES LETTRES.

18 MEMBRES.

MM.	VAN LENNEP, D. J.; à Amsterdam.	Élu le	3 juillet 1816.
»	CORNELISSEN, Norbert; à Gand . .	—	id.
»	Le baron DE REIFFENBERG, F. A.; à Bruxelles	—	8 juillet 1823.
»	DE JONGE, J. C.; à La Haye . . .	—	1er avril 1826.
»	MARCHAL, J.; à Bruxelles	—	4 février 1829.
»	PYCKE, à Courtray	—	id.
»	STEUR, Ch.; à Gand	—	5 décem. 1829.
»	DE GERLACHE, E. C., à Bruxelles. .	—	14 octobre 1833.
»	Le bon DE STASSART, à Bruxelles . .	—	id.
»	GRANGAGNAGE; à Liége	—	7 mars 1835.
»	WILLEMS; à Gand.	—	6 juin 1835.
»	Le chanoine DE SMET; à Gand. . .	—	id.
»	L'abbé DE RAM; à Louvain. . . .	—	15 décem. 1837.
»	ROULEZ; à Gand	—	id.
»	LESBROUSSART, Ph.; à Liége. . .	—	7 mai 1838.
»	MOKE, H. G.; à Gand	—	7 mai 1840.
»	NOTHOMB; à Bruxelles	—	id.
»	VANDE WEYER, Sylvain; à Bruxelles.	—	id.

24 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

MM.	BLONDEAU; à Paris	Élu le	15 décem. 1836.
»	COOPER, C. P.; à Londres	—	5 avril 1833.
»	COUSIN, Victor; à Paris.	—	6 octobre 1826.
»	Le marquis DE FORTIA; à Paris . .	—	2 février 1828.
»	Le baron de LA DOUCETTE; à Paris.	—	8 mai 1835.
»	DE LA FONTAINE; à Luxembourg. .	—	23 décem. 1822.
»	DE MOLÉON, J. G. V.; à Paris. . .	—	14 octobre 1823.

MM.	Groen Van Prinsterer.	Élu le 15 décem. 1840.
»	Jullien, M. A; à Paris.	— 8 mai 1824.
»	Leglay; à Lille	— 5 avril 1833.
»	Lenormand, L. Séb.; à Paris. . .	— 14 octobre 1820.
»	Mone; à Heidelberg	— 7 mai 1840.
»	Muller; à Trèves.	— 23 décem. 1822.
»	Wilken; à Berlin.	— 5 avril 1833.
»	Wittenbach; à Trèves.	— 23 décem. 1822.

Correspondants régnicoles.

MM.	Borgnet; à Liége.	Élu le 15 décem. 1836.
»	De Haut; à Liége.	— 7 mai 1840.
»	De Saint-Genois, Jules; à Gand. .	— 7 mai 1838.
»	De Witte; à Anvers.	— 7 mai 1840.
»	Gachard; à Bruxelles	— 15 décem. 1837.
»	Schayes; à Bruxelles.	— 7 mai 1838.
»	Van Hasselt, André; à Bruxelles .	— 15 décem. 1837.
»	Van Praet, Jules; à Bruxelles . .	— 5 avril 1833.
»	Voisin; à Gand	— 15 décem. 1837.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.	Le baron De Keverberg de Kessel; à La Haye	Élu le 3 juillet 1816.
»	Le duc d'Ursel; à Bruxelles . . .	— id.
»	Le baron Falck; à Bruxelles . . .	— 7 mai 1818.
»	Le baron Vandercappelen; à Utrecht.	— id.
»	Van Ewyck, D. J.; à Amsterdam .	— 4 février 1826.
»	Van Gobbelschroy, L.; à Bruxelles.	— 20 août 1825.
»	Walter, J.; à Bruxelles.	— 26 novem. 1825.

NOMS

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS DÉCÉDÉS.

MM. Le baron VAN SPAEN-LA LECQ, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 29 avril 1817, à 66 ans).

» MESSIER (Charles), élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 10 avril 1817, à 87 ans).

» DE LAUNAY, élu le 14 octobre 1776. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Vienne).

» CAELS, docteur en médecine, élu le 10 janvier 1782. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles).

» DE BURTIN, F. X., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1818).

» LESBROUSSART, élu en 1790. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818).

» WITTENBACH, Daniel, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 17 janvier 1820, à 74 ans).

» Le baron DE FELTZ, président de l'académie, élu le.... Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1820).

» TE WATER, J. G., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 19 octobre 1822).

» VAN SWINDEN, élu le 14 octobre 1779. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Amsterdam, le 6 mars 1823, à 77 ans).

» LAMBRECHTSEN VAN HITTHEM, N. Cornélis, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Middelbourg, le 21 mai 1823, à 71 ans).

» Le docteur BRUGMAN, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 22 juillet 1819).

» Le docteur HARBAUR, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain).

MM. Ernst, curé à Afflen, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Afflen).

» Thys, Sifridus, curé à Wyneghem, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Wyneghem, province d'Anvers).

» Cassel, professeur à l'université de Gand, élu le 18 janvier 1819 (mort à Gand, en 1821).

» Le chevr. De Coninck, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à Bruges).

» Minkelers, J. P., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Maestricht, le 4 juillet 1824, à 75 ans).

» Kemper, J. Melchior, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 20 juillet 1824).

» Tydeman, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 1er février 1825).

» De Bast, chanoine, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 11 avril 1825, à 72 ans).

» Le baron De Villenfagne, d'Engihoul, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Liége, le 23 janvier 1826, à 73 ans).

» Le commandeur De Nieuport (*Ch. François Preud'homme d'Hailly*), élu le 14 octobre 1777. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 20 août 1827, à 81 ans).

» Le baron Fourier, élu le 9 mai 1826 (mort à Paris en 1829).

» Sentelet, J. F., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, en 1830).

» L'abbé Bévy, élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 28 juin 1830, à 92 ans).

» Kickx, J., élu le 26 avril 1817 (mort à Bruxelles, le 27 mars 1831, à 56 ans).

» Vanderlinden, Pierre Léonard, élu le 28 octobre 1826 (mort à Bruxelles, le 5 avril 1831, à 33 ans).

» Raepsaet, J.-J., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Audenaerde, le 19 février 1832, à 81 ans).

» Le prince De Gavre, élu *membre honoraire* le 3 juillet 1816, élu président le 31 décembre 1820 (mort à La Haye, le 2 août 1832).

MM. Repelaer Van Driel, O., élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à La Haye, le 26 octobre 1832).

» Van Hulthem, Ch., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 25 novembre 1817 (mort à Gand, le 16 décembre 1832). (*Il était né le 4 avril* 1764).

» Van Wyn, élu le 14 octobre 1774. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, en 1834, à 91 ans).

» Dewez, L. D. J., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 13 janvier 1821 (mort à Bruxelles, le 26 octobre 1834).

» Meyer, J. D., élu le 7 mai 1818 (mort à Amsterdam, le 6 décembre 1834).

» Huguenin, V., élu le 10 novembre 1827 (mort à Nimègue, le 7 novembre 1833).

» Van Hutenhove, Jacques Maurice Charles, élu le 30 novembre 1818 (mort à Lienden, le 1er septembre 1836, à 63 ans).

» Bekker, Georges Joseph, élu le 7 mai 1834 (mort à Liége, le 27 avril 1837).

» Formann, Vincent, élu le 1er mai 1834 (mort à Liége, le 25 septembre 1837).

» Van Marum, élu le 3 juillet 1816, (décédé le..... 1838).

» Moll, G., élu le 7 mai 1828 (mort à Amsterdam, le 17 janvier 1838).

» Van Heusde, P. G., élu le 3 juillet 1816 (mort à Genève, le 28 juillet 1839).

» Raoux, Adrien Philippe, élu le 21 août 1824 (mort à son château de Reves, le 29 août 1839).

» Belpaire, Antoine, élu le 7 mars 1835 (mort à Anvers, le 14 décembre 1839).

» Le docteur Wauters, élu le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 8 octobre 1840).

» Garnier, J. G., élu le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 20 décembre 1840).

» Lampsins, élu le 3 juillet 1816 (mort le.....).

MM. Le baron Van Tuyll Van Serooskerken Van Zuylen, nommé le 3 juillet 1816 (mort le.....).

CORRESPONDANTS.

MM. Devilly, élu le 28 juillet 1823 (mort à Metz).

» Hachette, J. P. N., élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 16 janvier 1834).

» Frullani, Julien, élu le 13 janvier 1827 (mort à Florence, le 5 mars 1834).

» Courtois, R., élu le 17 janvier 1835 (mort à Liége, le 14 avril suivant, à l'âge de 29 ans).

» Delnotte, Henri, élu le 8 mai 1835 (mort à Mons, le 7 mars 1836, à 37 ans).

» Ampère, André Marie, à Paris, élu le 8 octobre 1825 (mort à Marseille, le 10 juin 1836).

» Gambart, à Marseille, élu le 28 décembre 1826 (mort à Paris, le 23 juillet 1836).

» Raynouard, François Just. Marie, à Paris, élu le 5 avril 1833 (mort à Passy, le 28 octobre 1836).

» Schmerling, élu le 5 avril 1834 (mort à Liége, le 7 novembre 1836).

» Van Praet, élu le 8 mai 1824 (mort à Paris, le 5 février 1837).

» Goethals-Vercruysse, élu le 5 avril 1833 (mort à Courtrai, le 6 septembre 1838).

» Le baron Sylvestre de Sacy, élu le 3 novembre 1834 (mort à Paris, le 21 février 1838).

» Le baron De Herder, élu le 8 octobre 1825 (mort le.....).

» Daunou, Pierre Claude François, élu le 7 mai 1838 (mort à Paris, le 20 juin 1840).

LISTE

DES MEMBRES COMPOSANT LA COMMISSION DES FINANCES.

MM. De Gerlache ;
Dumortier ;
Marchal ;
Thiry ;
Walter.

Les mêmes membres, avec le secrétaire perpétuel, composent la commission pour les impressions.

LISTE

DES INSTITUTIONS ET DES PERSONNES QUI REÇOIVENT LES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE.

LE ROI.

Les membres ordinaires et honoraires de l'académie ainsi que les correspondants régnicoles.

La bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentants.

Les Ministères de l'intérieur, des affaires-étrangères, de la justice, de la guerre, des finances et des travaux publics.

L'Université de Gand.

— de Liége.

La Société des beaux-arts et de littérature de Gand.

— des arts, lettres et sciences d'Anvers.

— d'émulation de Liége.

La bibliothèque d'Anvers.

— de Bruges.

— de Bruxelles.

— de Louvain.

— de Mons.

— de Namur.

— de Tournay.

— de Courtrai.

— d'Ypres.

L'Institut de France.
La Société Royale de Londres.
— — astronomique de Londres.
— — de littérature »
— statistique de Londres.
— entomologique »
— zoologique »
— géologique »
— — de Cornouailles.
— Royale d'Édimbourg.
— philosophique de Cambridge.
L'Académie Royale de Dublin.
— — des sciences de Berlin.
— — — de Turin.
— — — de Stockholm.
— — — de Naples.
— — — de Palerme.
— — — de Lisbonne.
— — — de Munich.
— Impériale des sciences de St-Pétersbourg.
L'Institut Royal des Pays-Bas.
— Impérial et Royal de Milan.
La Société Royale des sciences de Copenhague.
— — — de Göttingue.
— — — de Lille.
La Société géologique de France.
— des antiquaires de France.
— provinciale d'Utrecht.
— de Harlem.
— de Rotterdam.
— philosophique des sciences de Philadelphie.

L'Académie américaine de Boston.

La Société de physique et des sciences naturelles de Genève.

La Société Léopoldine Caroline des curieux de la nature.

-- Impériale des naturalistes de Moscou.

Le Museum de Paris.

La Commission des documents de France.

L'université de Christiania.

AVIS.

D'après une décision de M. le Ministre des travaux publics, les lettres ou envois de livres destinés à l'académie, peuvent être remis sous son couvert et parviendront francs de port.

Cet avantage ne s'étend pas aux envois qui seraient faits directement à l'académie, par la voie de la poste.

TABLE.

Éphémérides pour l'année 1840. Pages.
Année d'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps. 5
Comput ecclésiastique. — Quatre-temps. 6
Fêtes mobiles. — Commencement des quatre saisons. 7
Entrée du soleil dans les signes du zodiaque. — Obliquité apparente de l'écliptique 8
Éclipses de soleil et de lune en 1841. 9
Signes et abréviations dont on se sert dans le calendrier. 13
Calendrier. 14
Ancienne Académie de Bruxelles. — Lettres-patentes d'érection de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. 38
Nouvelle Académie de Bruxelles. — Arrêtés royaux relatifs à la réorganisation de l'Académie. . . . 41
Règlement pour l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. 46
Règlement intérieur de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles 54
Table générale des matières contenues dans les recueils de mémoires de l'Académie de Bruxelles. . 63
Ancienne Académie. 1° Mémoires des membres . . 65
— 2° Mémoires couronnés . . . 80

Nouvelle Académie. 1° Mémoires des membres . . . 88
— 2° Mémoires couronnés . . . 104
— Autres publications 113
Notices biographiques des membres de l'Académie royale de Bruxelles 115
Notice sur P. J. Van Heusde, par J. Roulez. . . . *Ib.*
— sur Pierre-Claude-François Daunou, par le baron De Reiffenberg 140
— sur P. E. Wauters, par J. L. Kesteloot. . . 150
— sur J. G. Garnier, par A. Quetelet 161
Nouvelle Académie. — Liste des membres et des correspondants 209
Noms des membres et des correspondants décédés . 214
Liste des membres composant la commission des finances 218
Liste des institutions et des personnes qui reçoivent les Mémoires de l'Académie 219
Avis concernant les lettres ou envois de livres destinés à l'académie 222

FIN DE LA TABLE.

L Soc 451

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYA

DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

HUITIEME ANNÉE.

BRUXELLES,

CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYA
RUE DE L'ORANGERIE, SECTION 7, N° 16.

1842.

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

HUITIÈME ANNÉE.

BRUXELLES,

CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

1842.

Harvard College Library.
Gift of
American Academy of
Arts and Sciences
Nov. 2[illegible] 1[illegible]2[illegible]

ANNÉE

D'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.

Année 7350 de la période grecque moderne, ou de l'ère Byzantine.

— 6555 de la période julienne.

— 5845 depuis la création, selon l'église.

— 5603 depuis la création selon les Juifs. Commence le 5 septembre 1842.

— 2618 des olympiades, ou la 2e année de la 655e olympiade commence en juillet 1842, en fixant l'ère des olympiades 775 1/2 ans avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la période julienne.

— 2595 de la fondation de Rome, selon Varron.

— 2589 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.

— 1842 de l'ère chrétienne ou vulgaire; l'année 1842 du calendrier julien commence le 13 janvier 1842.

— 1778 de la ruine de Jérusalem et de la dispersion des Juifs.

— 1258 des Turcs commence le 12 février 1842.

— 260 de l'introduction du calendrier nouveau ou grégorien.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or en 1842	19.
Épacte	XVIII.
Cycle solaire	3.
Indiction romaine	15.
Lettre dominicale	B.

QUATRE-TEMPS.

Février	16, 18 et 19.
Mai	18, 20 et 21.
Septembre	21, 23 et 24.
Décembre	14, 16 et 17.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime	23 janvier.
Les Cendres.	9 février.
Pâques	27 mars.
Les Rogations	2, 3 et 4 mai.
Ascension	5 mai.
Pentecôte	15 mai.
La Trinité	22 mai.
La Fête-Dieu	26 mai.
Premier dimanche de l'Avent	27 novem.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

(TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.)

PRINTEMPS	le 21 Mars	à 0h31m	du matin.
ÉTÉ . . .	le 21 Juin	à 9.40	du soir.
AUTOMNE.	le 23 Sept.	à 11.43	du matin.
HIVER . .	le 22 Déc.	à 5.13	du matin.

ENTRÉE DU SOLEIL
DANS LES SIGNES DU ZODIAQUE.

(TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.)

20 *Janvier*,	dans le VERSEAU,	à	9h41m	du matin.
19 *Février*,	dans les POISSONS,	à	0.30	du matin.
21 *Mars*,	dans le BÉLIER,	à	0.31	du matin.
20 *Avril*,	dans le TAUREAU,	à	0.47	du soir.
21 *Mai*,	dans les GÉMEAUX,	à	1. 2	du soir.
21 *Juin*,	dans l'ÉCREVISSE,	à	9.40	du soir.
23 *Juillet*,	dans le LION,	à	7.40	du matin.
23 *Août*,	dans la VIERGE,	à	3. 5	du soir.
23 *Septembre*,	dans la BALANCE,	à	11.43	du matin.
23 *Octobre*,	dans le SCORPION,	à	7.55	du soir.
22 *Novembre*,	dans le SAGITTAIRE,	à	4.29	du soir.
22 *Décembre*,	dans le CAPRICORNE,	à	5.13	du matin.

Obliquité apparente de l'écliptique, en supposant, d'après Delambre, l'obliquité moyenne de 23° 27′ 57″ *en* 1800, *et la diminution annuelle de* 48″.

1er Janvier 1842	23°	27′	41″,3.
31 Décembre »	23	27	37,8.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE EN 1842.

TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.

Les longitudes sont rapportées au méridien de Greenwich, situé à 17^{m} en temps, à l'ouest du méridien de Bruxelles.

I. Le 11 *janvier, éclipse annulaire de soleil, invisible à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à . .	2^{h}.	9^{m}.	du soir.
Par 139° 4′ longitude occidentale.			
44 40 latitude australe.			
Commencement de l'éclipse centr. et annul. à	3	49	»
Par 160° 3′ longitude orientale.			
65 9 latitude australe.			
Éclipse centrale et annulaire au méridien à .	4	16	»
Par 57° 28′ longitude occidentale.			
88 41 latitude australe.			
Fin de l'éclipse centrale et annulaire à . .	5	37	»
Par 34° 50′ longitude orientale.			
44 2 latitude australe.			
Fin de l'éclipse générale à	7	16	»
Par 5° 4′ longitude occidentale.			
18 27 latitude australe.			

Cette éclipse sera visible dans l'Océan éthiopique, et dans la Mer du Sud jusqu'au pôle. Sur les continents on ne l'apercevra qu'à la pointe australe de l'Amérique du sud et de l'Afrique.

II. Le 26 *janvier, éclipse partielle de lune, en partie visible à Bruxelles.*

Entrée de la lune dans la pénombre à . . .	3*h.*	33*m.*	du soir.
Commencement de l'éclipse à	4	35	»
Milieu à	6	1	»
Fin de l'éclipse à	7	27	»
Sortie de la pénombre à	8	29	»

Grandeur de l'éclipse : 0,792, le diamètre de la lune étant 1.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude orientale	132°38′	Latitude boréale.	18°45′
» »	117.46	» »	18.32
» »	97. 6	» »	18.14
» »	76.26	» »	17.55
» »	61.33	» »	17.41

Cette éclipse sera visible dans toute l'Europe, en Asie, et dans la plus grande partie de l'Afrique et de la Nouvelle-Hollande. A Bruxelles, la lune se lèvera à 4*h.* 34*m.*, éclipsée en partie.

III. Le 8 *juillet, éclipse totale de soleil.* (*Éclipse partielle, visible à Bruxelles.*)

Commencement de l'éclipse générale à . .	4*h.*	49*m.*	du mat.
Par 10° 30′ longitude orientale.			
27 55 latitude boréale.			
Commencement de l'éclipse centrale et totale à	5	51	»
Par 10° 21′ longitude occidentale.			
37 9 latitude boréale.			
Éclipse centrale et totale au méridien à . .	7	12	»
Par 77° 27′ longitude orientale.			
51 47 latitude boréale.			

Fin de l'éclipse centrale et totale à . . . . 8h. 55m. du mat.
Par 147° 54′ longitude orientale.
14 52 latitude boréale.
Fin de l'éclipse générale à . . . . . 9 57 »
Par 128° 31′ longitude orientale.
5 17 latitude boréale.

Cette éclipse sera visible dans toute l'Europe, dans l'Asie, à l'exception de quelques pointes méridionales, dans la partie nord de l'Afrique, et dans une petite partie du nord de la Nouvelle-Hollande.

Commencement de l'éclipse à Bruxelles à . . 5h. 8m. du mat.
Fin à . . . . . 7 1 »

Grandeur de l'éclipse : 0,842, le diamètre du soleil étant 1.

Angle que fera, à l'œil nu, le rayon du disque solaire au point où le contact aura lieu, avec le cercle horaire mené par le centre du soleil, en le comptant du nord par l'est :

Commencement. . . 266°. Fin. . . . 106°.

IV. Le 22 juillet, éclipse partielle de lune, invisible à Bruxelles.

Entrée de la lune dans la pénombre à . . 8h. 29m. du mat.
Commencement de l'éclipse à . . . . . 10 2 »
Milieu à . . . . . 11 5 »
Fin de l'éclipse à . . . . . 0 8 du soir.
Sortie de la pénombre à . . . . . 1 40 »

Grandeur de l'éclipse : 0,288, le diamètre de la lune étant 1.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude occidentale.		122°53′	Latitude australe.		20° 7′
»	»	145.23	»	»	19.54
»	»	160.35	»	»	19.44
»	»	175.47	»	»	19.35
»	orientale.	161.43	»	»	19.21

Cette éclipse sera visible dans la plus grande partie de l'Amérique, à la Nouvelle-Hollande et dans la partie orientale de l'Asie.

V. Le 31 *décembre, éclipse annulaire de soleil, invisible à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à . .		4h	27m.	du soir.
Par 158° 4′ longitude occidentale.				
15 0 latitude australe.				
Commencement de l'éclipse centr. et annul. à		5	31	»
Par 175° 34′ longitude occidentale.				
18 17 latitude australe.				
Éclipse centrale et annulaire au méridien à .		7	18	»
Par 104° 21′ longitude occidentale.				
33 18 latitude australe.				
Fin de l'éclipse centrale et annulaire à . .		9	13	»
Par 42° 55′ longitude occidentale.				
0 3 latitude boréale.				
Fin de l'éclipse générale à		10	16	»
Par 60° 17′ longitude occidentale.				
3 22 latitude boréale.				

Cette éclipse sera visible dans l'Amérique du sud, et principalement dans le grand Océan.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Dont on se sert dans le Calendrier.

Phases de la Lune et autres abréviations.

N. L. Nouvelle Lune.	H. Heures.
P. Q. Premier Quartier.	M. Minutes.
P. L. Pleine Lune.	S. Secondes.
D. Q. Dernier Quartier.	D. Degrés.

Signes du Zodiaque.

	deg.		deg.
0 ♈, le Bélier . .	0	6 ♎, la Balance . .	180
1 ♉, le Taureau . .	30	7 ♏, le Scorpion .	210
2 ♊, les Gémeaux .	60	8 ♐, le Sagittaire .	240
3 ♋, l'Écrevisse . .	90	9 ♑, le Capricorne .	270
4 ♌, le Lion . . .	120	10 ♒, le Verseau . .	300
5 ♍, la Vierge . .	150	11 ♓, les Poissons .	330

☉ le Soleil.

Planètes.

☿ Mercure.	⚳ Cérès.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.
♁ La Terre.	♃ Jupiter.
♂ Mars.	♄ Saturne.
⚶ Vesta.	♅ Uranus.
⚵ Junon.	

☾ la Lune, satellite de la Terre.

Jours du mois.	JANVIER.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	S. CIRCONCISION.	8. 4	4. 3	23. 2	0. 3. 51	20
2	D. S. Basile, évêq.	8. 4	4. 4	22. 56	0. 4. 19	21
3	L. Ste Geneviève.	8. 4	4. 5	22. 51	0. 4. 47	22
4	M S. Rigobert.	8. 4	4. 6	22. 45	0. 5. 14	23
5	M. S. Siméon.	8. 4	4. 7	22. 38	0. 5. 42	24
6	J. Les Rois.	8. 4	4. 8	22. 31	0. 6. 8	25
7	V. Ste Mélanie.	8. 3	4. 10	22. 24	0. 6. 35	26
8	S. S. Lucien.	8. 3	4. 11	22. 16	0. 7. 0	27
9	D. S. Pierre, évêq.	8. 3	4. 13	22. 8	0. 7. 26	28
10	L. S. Paul, ermit.	8. 2	4. 15	21. 59	0. 7. 50	29
11	M. S. Hygin, pape.	8. 2	4. 17	21. 50	0. 8. 14	30
12	M. S. Arcade, m.	8. 1	4. 19	21. 40	0. 8. 38	1
13	J. Bapt. de J.-C.	8. 0	4. 20	21. 30	0. 9. 1	2
14	V. S. Hilaire, évêq.	7. 59	4. 21	21. 20	0. 9. 23	3
15	S. S. Maur, abbé.	7. 59	4. 23	21. 9	0. 9. 45	4
16	D. S. Guillaume.	7. 58	4. 25	20. 58	0. 10. 6	5
17	L. S. Antoine, ab.	7. 57	4. 26	20. 46	0. 10. 26	6
18	M. Ch. de S. Pierre.	7. 56	4. 27	20. 34	0. 10 45	7
19	M. S. Sulpice, évêq	7. 55	4. 28	20. 22	0 11. 4	8
20	J. S. Sébastien.	7. 54	4. 29	20 9	0. 11. 22	9
21	V. Ste Agnès, v.	7. 53	4 31	19. 56	0. 11. 39	10
22	S. S. Vincent.	7. 52	4. 32	19. 42	0. 11. 56	11
23	D. Septuagésime.	7. 51	4. 34	19. 28	0. 12. 11	12
24	L. S. Babylas, év.	7. 49	4. 35	19. 14	0. 12. 26	13
25	M. Conv. S. Paul.	7. 48	4 37	18. 59	0. 12. 40	14
26	M. Ste Paule, veuve.	7. 47	4. 39	18. 44	0. 12. 53	15
27	J. S. Julien, évêq.	7. 46	4. 41	18 29	0. 13. 6	16
28	V. S. Charlemagne.	7. 45	4. 42	18. 14	0. 13. 17	17
29	S. S. François de S.	7. 43	4. 44	17. 58	0. 13. 28	18
30	D. Ste Bathilde.	7. 41	4. 46	17. 41	0. 13. 38	19
31	L. S. Pierre Nol.	7. 40	4. 48	17. 25	0. 13. 47	20

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 12 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	3. Matin. 38	10. Soir. 4	10. Matin. 15
2	4. 27	11. 26	10. 32
3	5. 14	———	10. 48
4	6. 3	0. Matin. 46	11. 6
5	6. 52	2. 5	11. 25
6	7. 42	3. 28	11. 49
7	8. 33	4. 33	0 Soir. 21
8	9. 26	5. 46	1. 2
9	10. 19	6. 44	1. 52
10	11. 11	7. 29	2. 54
11	0. Soir. 0	8. 4	4. 1
12	0. 47	8. 31	5. 11
13	1. 32	8. 50	6. 21
14	2. 14	9. 7	7. 30
15	2. 54	9. 21	8. 38
16	3. 34	9. 34	9. 46
17	4. 14	9. 47	10. 55
18	4. 56	10. 1	———
19	5. 40	10. 17	0. Matin. 5
20	6. 29	10. 38	1. 18
21	7. 22	11. 5	2. 36
22	8. 20	11. 40	3. 53
23	9. 22	0. Soir. 33	5. 6
24	10. 25	1. 41	6. 8
25	11. 28	3. 3	6. 57
26	———	4. 34	7. 32
27	0. Matin. 27	6. 6	7. 57
28	1. 23	7. 36	8. 19
29	2. 17	9. 3	8. 37
30	3. 7	10. 27	8. 54
31	3. 57	11. 49	9. 11

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	7. Matin. 33	3. Soir. 12	11. Matin. 22
11	8. 2	3. 44	11. Mat. 53
21	8. 15	4. 35	0. Soir. 24
♀	VÉNUS.		
1	6. Matin. 59	2. Soir. 57	10. Matin. 58
11	7. 17	3. 9	11. 13
21	7. 25	3. 31	11. 28
♂	MARS.		
1	10. Matin. 18	8. Soir. 4	3. Soir. 11
11	9. 53	8. 11	3. 1
21	9. 27	8. 16	2. 51
♃	JUPITER.		
1	7. Matin. 34	3. Soir. 28	11. Matin. 31
11	7. 4	2. 59	11. 0
21	6. 36	2. 30	10. 31
♄	SATURNE.		
1	7. Matin. 42	3. Soir. 42	11. Matin. 42
11	7. 7	3. 11	11. 7
21	6. 32	2. 36	10. 33
♅	URANUS.		
1	11. Matin. 1	10. Soir. 26	4. Soir. 43
11	10. 22	9. 48	4. 5
21	9. 43	9. 10	3. 26

D. Q. le 3, à 10 h. 26 m. du soir.
N. L. le 11, à 4 h. 32 m. du soir.
P. Q. le 19, à 9 h. 17 m. du soir.
P. L. le 26, à 6 h. 7 m. du soir.

Jours du mois.	FÉVRIER.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	M. S. Ignace.	7. 39	4. 50	17. 8	0. 13. 55	21
2	M. PURIFICATION.	7. 37	4. 52	16. 51	0. 14. 3	22
3	J. S. Blaise.	7. 35	4. 54	16. 33	0. 14. 10	23
4	V. S. Philéas, évêq.	7. 34	4. 55	16. 15	0. 14. 16	24
5	S. Ste Agathe, vier.	7. 33	4. 57	15. 57	0. 14. 21	25
6	D. S. Vast, évêque.	7. 31	4. 59	15. 39	0. 14. 25	26
7	L. S. Romuald.	7. 29	5. 0	15. 20	0. 14. 28	27
8	M. S. Jean de M.	7. 27	5. 2	15. 1	0. 14. 31	28
9	M. Les Cendres.	7. 26	5. 3	14. 42	0. 14. 33	29
10	J. Ste Scholast.	7. 24	5. 5	14. 23	0. 14. 34	30
11	V. S. Severin.	7. 22	5. 7	14. 3	0. 14. 35	1
12	S. Ste Eulalie.	7. 20	5. 9	13. 43	0. 14. 34	2
13	D. S. Lexin.	7. 19	5. 11	13. 23	0. 14. 33	3
14	L. S. Valentin.	7. 17	5. 12	13. 3	0. 14. 31	4
15	M. S. Faustin.	7 15	5. 14	12. 43	0. 14. 28	5
16	M. S. Furcy.	7. 13	5. 16	12. 22	0. 14. 25	6
17	J. S. Théodule.	7. 11	5. 18	12. 1	0. 14. 21	7
18	V. S. Siméon, év.	7. 9	5. 20	11. 40	0. 14. 16	8
19	S. S. Boniface.	7. 7	5. 22	11. 19	0. 14. 10	9
20	D. S. Eucher.	7. 5	5. 23	10. 57	0. 14. 4	10
21	L. S. Pepin.	7. 3	5. 25	10. 36	0. 13. 57	11
22	M. Ste Isabelle.	7. 1	5. 27	10. 14	0. 13. 49	12
23	M. S. Damien.	6. 59	5. 29	9. 52	0. 13. 41	13
24	J. S. Mathias.	6. 57	5. 30	9. 30	0. 13. 32	14
25	V. S. Félix.	6. 55	5. 32	9. 8	0. 13. 23	15
26	S. S. Porphyre.	6. 53	5. 34	8. 45	0. 13. 13	16
27	D. Ste Honorine.	6. 51	5. 36	8. 23	0. 13. 2	17
28	L. S. Romain.	6. 49	5. 37	8. 0	0. 12. 51	18

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 41 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
1	4.	Matin. 47	——		9.	☊ 30
2	5.	37	1.	Matin. 10	9.	Matin. 53
3	6.	29	2.	27	10.	23
4	7.	22	3.	39	11.	0
5	8.	15	4.	41	11.	48
6	9.	7	5.	30	0.	Soir. 45
7	9.	57	6.	7	1.	Soir. 51
8	10.	45	6.	34	2.	59
9	11.	29	6.	56	4.	10
10	0.	☌ 12	7.	15	5.	20
11	0.	♈ 53	7.	30	6.	28
12	1.	33	7.	43	7.	36
13	2.	13	7.	55	8.	44
14	2.	54	8.	9	9.	54
15	3.	37	8.	24	11.	5
16	4.	23	8.	43	——	
17	5.	13	9.	6	0.	Matin. 19
18	6.	7	9.	38	1.	35
19	7.	5	10.	21	2.	47
20	8.	6	11.	20	3.	51
21	9.	7	0.	Soir. 33	4.	45
22	10.	7	1.	57	5.	26
23	11.	4	3.	27	5.	56
24	11.	59	4.	58	6.	19
25	——		6.	28	6.	39
26	0	Matin. 52	7.	56	6	57
27	1.	44	9.	22	7.	15
28	2.	35	10.	47	7.	33

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
☿	MERCURE.					
1	8.	♈ 14	5.	Soir. 43	0.	Soir. 58
11	7.	Matin. 56	6	Soir. 44	1	Soir. 20
21	7.	17	7.	1	1.	9
♀	VÉNUS.					
1	7.	♓ 27	3.	Soir. 59	11.	Mat. S. 43
11	7.	Matin. 19	4.	Soir. 30	11.	S. 55
21	7.	7	5.	Soir. 3	0.	S. 5
♂	MARS.					
1	8.	♓ 59	8	Soir. 21	2.	Soir. 39
11	8.	Matin. 31	8.	Soir. 24	2.	Soir. 28
21	8	4	8.	Soir. 28	2.	16
♃	JUPITER.					
1	6.	Matin. 0	1.	Soir. 58	9.	Matin. 58
11	5.	Matin. 28	1.	Soir. 29	9.	Matin. 27
21	4.	Matin. 56	0.	Soir. 59	8.	Matin. 57
♄	SATURNE.					
1	5.	Matin. 53	1.	Soir. 58	9.	Matin. 54
11	5.	Matin. 18	1.	Soir. 23	9	Matin. 19
21	4.	Matin. 43	0.	Soir. 48	8.	Matin. 44
♅	URANUS.					
1	9.	♈ 2	8.	Soir. 30	2.	Soir. 45
11	8.	Matin. 23	7.	Soir. 54	2.	Soir. 7
21	7.	Matin. 45	7.	Soir. 17	1.	Soir. 30

D. Q. le 2, à 0 h. 44 m. du soir.
N. L. le 10, à 0 h. 12 m. du soir.
P. Q. le 18, à 11 h. 58 m. du mat.
P. L. le 25, à 4 h. 32 m. du mat.

Jours du mois.	MARS.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. A. et B. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	M. S. Aubin, évêq.	6. 47	5. 39	7. 37	0. 12. 39	19
2	M. S. Simplice.	6. 45	5. 41	7. 15	0. 12. 27	20
3	J. Ste Cunégonde.	6. 43	5. 42	6. 52	0. 12. 14	21
4	V. S. Casimir.	6. 40	5. 44	6. 29	0. 12. 1	22
5	S. S. Adrien.	6. 38	5. 46	6. 6	0. 11. 48	23
6	D. Ste Colette.	6. 36	5. 47	5. 42	0. 11. 34	24
7	L. S. Thomas d'Aq.	6. 34	5. 49	5. 19	0. 11. 19	25
8	M. S. Jean de Dieu.	6. 32	5. 51	4. 56	0. 11. 4	26
9	M. Ste Françoise.	6. 30	5. 52	4. 32	0. 10. 49	27
10	J. S. Doctorée.	6. 27	5. 54	4. 9	0. 10. 34	28
11	V. S. Elodie.	6. 25	5. 56	3. 45	0. 10. 18	29
12	S. S. Grégoire.	6. 23	5. 58	3. 22	0. 10. 2	1
13	D. Ste Euphrasie.	6. 21	6. 0	2. 58	0. 9. 45	2
14	L. Ste Mathilde.	6. 19	6. 1	2. 34	0. 9. 29	3
15	M. S. Zacharie, év.	6. 16	6. 3	2. 11	0. 9. 12	4
16	M. S. Cyriaque.	6. 14	6. 4	1. 47	0. 8. 54	5
17	J. Ste Gertrude.	6. 12	6. 6	1. 23	0. 8. 37	6
18	V. S. Alexandre.	6. 10	6. 7	1. 0	0. 8. 19	7
19	S. S. Joseph.	6. 7	6. 9	0. 36	0. 8. 1	8
20	D. S. Joachim.	6. 5	6. 11	0. A 12	0. 7. 43	9
21	L. S. Benoît.	6. 3	6. 13	0. B 11	0. 7. 25	10
22	M. S. Paul, évêque.	6. 1	6. 14	0. 35	0. 7. 7	11
23	M. S. Victorien.	5. 58	6. 16	0. 59	0. 6. 48	12
24	J. S. Simon, mart.	5. 56	6. 17	1. 22	0. 6. 30	13
25	V. ANNONCIATION.	5. 53	6. 19	1. 46	0. 6. 11	14
26	S. S. Ludger, évêq.	5. 51	6. 20	2. 10	0. 5. 53	15
27	D. PAQUES.	5. 49	6. 22	2. 33	0. 5. 34	16
28	L. S. Gontran, R.	5. 47	6. 24	2. 56	0. 5. 15	17
29	M. S. Eustase.	5. 45	6. 26	3. 20	0. 4. 57	18
30	M. S. Rieul.	5. 43	6. 27	3. 43	0. 4. 38	19
31	J. Ste Balbine.	5. 40	6. 28	4. 6	0. 4. 20	20

Les jours croissent, pendant ce mois, de 2 h. 0 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	3. Matin. 28	———	7. Matin. 56
2	4. 21	0. Matin. 9	8. 24
3	5. 15	1. 25	8. 59
4	6. 9	2. 31	9. 44
5	7. 2	3. 24	10. 39
6	7. 53	4. 7	11. 42
7	8. 42	4. 38	0. Soir. 51
8	9. 27	5. 2	2. 1
9	10. 11	5. 20	3. 9
10	10. 52	5. 36	4. 18
11	11. Soir. 32	5. 51	5. 26
12	0. Soir. 13	6. 4	6. 34
13	0. 54	6. 18	7. 43
14	1. 36	6. 33	8. 55
15	2. 21	6. 51	10. 7
16	3. 10	7. 13	11. 23
17	4. 2	7. 40	———
18	4. 57	8. 18	0. Matin. 35
19	5 56	9. 9	1. Matin. 42
20	6. 54	10. 15	2. Matin. 38
21	7. 53	11. Soir. 33	3. 21
22	8. 49	0. Soir. 57	3. 54
23	9. 43	2. Soir. 25	4. 19
24	10. 36	3. 53	4. 40
25	11. 28	5. 21	4. 59
26	———	6. 48	5. 17
27	0. Matin. 20	8. 15	5. 36
28	1. Matin. 13	9. 40	5. 57
29	2. Matin. 7	11. 1	6. 23
30	3. 3	———	6. 55
31	3. 58	0. Matin. 13	7. 38

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	6. Matin. 32	6. Soir. 13	0. S. Mat. 22
11	5. 43	4. 41	11. Mat. 12
21	5. Matin. 18	3. 49	10. 34
♀	VÊNUS.		
1	6. Matin. 54	5. Soir. 28	0. Soir. 11
11	6. Matin. 36	6. 0	0. Soir. 18
21	6. Matin. 18	6. 30	0. 24
♂	MARS.		
1	7. Matin. 43	8. Soir. 31	2. Soir. 6
11	7. Matin. 16	8. Soir. 34	1. Soir. 55
21	6. Matin. 49	8. 37	1. 43
♃	JUPITER.		
1	4. Matin. 31	0. Soir. M. 33	8. Matin. 31
11	3. Matin. 57	0. Soir. M. 4	7. Matin. 59
21	3. Matin. 22	11. M. 32	7. 26
♄	SATURNE.		
1	4. Matin. 14	0. S. Mat. 20	8. Matin. 16
11	3. Matin. 36	11. Mat. 45	7. Matin. 39
21	2. Matin. 59	11. Mat. 8	7. Matin. 2
♅	URANUS.		
1	7. Matin. 14	6. Soir. 48	1. Soir. M. 0
11	6. Matin. 35	6. Soir. 12	0. Soir. M. 23
21	5. Matin. 57	5. Soir. 36	11. Soir. M. 45

D. Q. le 4, à 1 h. 40 m. du mat.
N. L. le 12, à 6 h. 46 m. du mat
P. Q. le 19, à 10 h. 59 m. s
P. L. le 26, à 2 h. 15 m

Jours du mois.	MAI.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	D. S. Philippe.	4. 36	7. 18	15. 2	11. 56. 58	21
2	L. S. Athanase.	4. 34	7. 20	15. 20	11. 56. 50	22
3	M. Inv. Ste Croix.	4. 32	7. 21	15. 38	11. 56. 43	23
4	M. Ste Monique.	4. 30	7. 23	15. 56	11. 56. 37	24
5	J. ASCENSION.	4. 29	7. 24	16. 13	11. 56. 31	25
6	V. S. Jean P. L.	4. 27	7. 26	16. 30	11. 56. 26	26
7	S. S. Stanislas.	4. 25	7. 28	16. 47	11. 56. 21	27
8	D. S. Désiré, évêq.	4. 24	7. 29	17. 3	11 56. 17	28
9	L. S. Grégoire.	4. 22	7. 31	17. 19	11. 56. 14	29
10	M. S. Gordien.	4. 20	7. 32	17. 35	11. 56. 11	1
11	M. S. Mamert.	4. 19	7. 34	17. 51	11. 56. 9	2
12	J. S. Jules, pape.	4. 17	7. 36	18. 6	11. 56. 7	3
13	V. S. Servais.	4. 15	7. 37	18. 21	11. 56. 6	4
14	S. S. Boniface.	4. 14	7. 38	18. 36	11. 56. 5	5
15	D. PENTECOTE.	4. 13	7. 39	18. 50	11. 56. 5	6
16	L. S. Honoré.	4. 11	7. 40	19. 4	11. 56. 6	7
17	M. S. Paschal.	4. 10	7. 42	19. 18	11. 56. 7	8
18	M. S. Eric, roi.	4. 9	7. 44	19. 31	11. 56. 8	9
19	J. S. Yves.	4. 8	7. 45	19. 45	11. 56. 10	10
20	V. S. Bernadin.	4. 7	7. 47	19. 57	11. 56. 13	11
21	S. Ste Hospice.	4. 6	7. 48	20. 10	11. 56. 16	12
22	D. *La Trinité.*	4. 4	7. 49	20. 22	11. 56. 20	13
23	L. S. Didier, évêq.	4. 3	7. 51	20. 33	11. 56. 24	14
24	M. S. Donatien.	4. 1	7. 52	20. 45	11. 56. 29	15
25	M. S. Urbain.	4. 0	7. 53	20. 56	11. 56. 34	16
26	J. FÊTE-DIEU.	3. 59	7. 54	21. 6	11. 56. 40	17
27	V. S. Hildevert.	3. 58	7. 55	21. 17	11. 56. 46	18
28	S. S. Germain.	3. 57	7. 56	21. 27	11. 56. 53	19
29	D. S. Robert, abbé.	3. 56	7. 57	21. 36	11. 57. 0	20
30	L. S. Félix.	3. 55	7. 58	21. 45	11. 57. 8	21
31	M. Ste Pétronille.	3. 54	8. 0	21. 54	11. 57. 16	22

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 25 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	5. 16 Matin.	1. 5 Matin.	9. 34 Matin.
2	6. 2	1. 29	10. 44
3	6. 45	1. 47	11. 53
4	7. 26	2. 3	1. Soir. 1
5	8. 7	2. 17	2. 8
6	8. 47	2. 31	3. 16
7	9. 29	2. 45	4. 26
8	10. 13	3. 2	5. 39
9	11. 0	3. 21	6. 55
10	11. 51	3. 46	8. 10
11	0 46 Soir.	4. 19	9. 22
12	1. 44	5. 3	10. 25
13	2. 43	6. 1	11. 17
14	3. 42	7. 12	11. 56
15	4. 38	8. 32	———
16	5. 32	9. 54	0. 26 Matin.
17	6. 23	11. 18	0. 49
18	7. 12	0. 40 Soir.	1. 9
19	8. 1	2. 2	1. 26
20	8. 51	3. 25	1. 43
21	9. 41	4. 46	2. 2
22	10. 34	6. 9	2. 23
23	11. 30	7. 29	2. 49
24	———	8. 41	3. 23
25	0. 27 Matin.	9. 41	4. 8
26	1. 22	10. 28	5. 2
27	2. 16	11. 4	6. 7
28	3. 7	11. 30	7. 17
29	3. 55	11. 51	8. 28
30	4. 40	———	9. 37
31	5. 22	0. 8 Matin.	10. 46

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	4. 27 Matin.	6. 12 Soir.	11. 18 Mat. S.
11	4. 21	7. 38	11. 59
21	4. 31	9 5	0. 48
♀	VÉNUS.		
1	5. 12 Matin.	8 39 Soir.	0 55 Soir.
11	5. 4	9. 10	1. 7
21	5. 44	9. 35	1. 20
♂	MARS.		
1	5. 10 Matin.	8. 45 Soir.	0. 57 Soir.
11	4. 49	8. 45	0. 47
21	4. 31	8. 43	0. 37
♃	JUPITER.		
1	0. 54 Mat.	9. 10 Matin.	4. 59 Matin.
11	0. 14	8. 29	4. 20
21	11 S. 33	7. 48	3. 40
♄	SATURNE.		
1	0. 21 M. Soir.	8. 30 Matin.	4. 24 Matin.
11	11. 38	7. 50	3. 43
21	10. 59	7. 10	3. 3
♅	URANUS.		
1	3. 19 Matin.	3. 6 Soir.	9. 11 Matin.
11	2. 40	2. 30	8 34
21	2. 1	1. 52	7. 55

D. Q. le 2, à 1 h. 4 m. du soir.
N. L. le 10, à 11 h. 55 m. du mat.
P. Q. le 17, à 0 h. 28 m. du soir.
P. L. le 24, à 9 h. 57 m. du mat.

Jours du mois.	JUIN.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	M. S. Pamphile.	3. 54	8. 1	22. 3	11. 57. 25	23
2	J. S. Erasme.	3. 53	8. 2	22. 11	11. 57. 34	24
3	V. Ste Clotilde	3. 52	8. 3	22. 18	11. 57. 43	25
4	S. S. Optat, évêq.	3. 51	8. 4	22. 26	11. 57. 53	26
5	D S. Boniface.	3. 51	8. 5	22. 32	11. 58. 3	27
6	L. Ste Amélie.	3. 50	8. 6	22. 39	11. 58. 14	28
7	M. S. Robert.	3. 50	8. 7	22. 45	11. 58. 24	29
8	M. S. Médard, évêq.	3. 49	8. 8	22. 51	11. 58. 36	30
9	J. S. Vincent.	3. 49	8. 9	22. 56	11. 58. 47	1
10	V. S. Landry.	3. 49	8. 9	23. 1	11. 58. 59	2
11	S. S Barnabé, ap.	3. 48	8. 10	23. 5	11. 59. 11	3
12	D. S. Basilide.	3. 48	8. 11	23. 9	11. 59. 23	4
13	L. S. Ant. de Pad.	3. 48	8. 12	23. 13	11. 59. 35	5
14	M. S. Basile.	3. 48	8. 12	23. 16	11. 59. 48	6
15	M S Modeste.	3. 48	8. 13	23. 19	0. 0. 0	7
16	J. S. Fargeau.	3. 48	8. 13	23. 22	0. 0. 13	8
17	V. S. Avit.	3. 48	8. 13	23. 24	0. 0. 26	9
18	S. S. Amand.	3. 48	8. 14	23. 25	0. 0. 39	10
19	D. S. Gerv. S. Pr.	3. 48	8. 14	23. 26	0. 0. 52	11
20	L. S. Silvère.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 1. 4	12
21	M. S. Leufroi.	3. 48	8. 14	23. 28	0. 1. 17	13
22	M. S. Paulin, évêq.	3 48	8. 15	23. 28	0. 1. 30	14
23	J. S. Lanfran.	3. 49	8. 15	23. 27	0. 1. 43	15
24	V. Nat. S. Jean-Bap.	3. 49	8. 15	23. 26	0. 1. 56	16
25	S. S. Prosper.	3. 49	8. 15	23. 25	0 2. 9	17
26	D. S. Babolein.	3. 50	8. 15	23. 23	0. 2. 21	18
27	L. S. Crescent.	3. 50	8. 15	23. 21	0. 2. 34	19
28	M. S. Irénée.	3. 50	8. 15	23. 19	0. 2. 46	20
29	M. S. Pierre, apôt.	3. 51	8 15	23. 16	0. 2. 58	21
30	J. Com. de S. Paul.	3. 51	8. 14	23. 12	0. 3. 10	22

Les jours croissent, jusqu'au 22, de 0 h. 20 m., puis décroissent, jusqu'au 30, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
1	6.	2	0. Matin.	23	11. Soir.	54
2	6.	43	0.	36	1.	1
3	7.	23	0.	51	2.	9
4	8.	6	1.	6	3.	21
5	8.	51	1.	23	4.	34
6	9.	41	1.	46	5.	49
7	10.	34	2.	16	7.	4
8	11.	32	2.	55	8.	12
9	0. Soir.	32	3.	49	9.	9
10	1.	32	4.	56	9.	54
11	2.	31	6.	16	10.	28
12	3.	27	7.	41	10.	53
13	4.	20	9.	6	11.	14
14	5.	10	10.	29	11.	33
15	5.	59	11.	51	11.	50
16	6.	47	1. Soir.	12	———	
17	7.	37	2.	33	0. Matin.	7
18	8.	28	3.	53	0.	27
19	9.	22	5.	13	0.	51
20	10.	17	6.	27	1.	21
21	11.	12	7.	31	2.	1
22	———		8.	23	2.	51
23	0. Matin.	6	9.	2	3.	52
24	0.	59	9.	33	5.	1
25	1.	48	9.	55	6.	12
26	2.	34	10.	13	7.	22
27	3.	17	10.	28	8.	31
28	3.	58	10.	42	9.	39
29	4.	38	10.	56	10.	47
30	5.	18	11.	11	11.	53

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
☿	MERCURE.					
1	5. Matin.	2	9. Soir.	58	1. Soir.	30
11	5.	30	10.	1	1.	46
21	5.	37	9.	29	1.	33
♀	VÉNUS.					
1	5. Matin.	13	9. Soir.	56	1. Soir.	35
11	5.	32	10.	6	1.	49
21	5.	58	10	7	2.	2
♂	MARS.					
1	4 Matin.	14	8. Soir.	39	0. Soir.	26
11	3. Matin.	56	8	34	0.	16
21	3.	48	8.	24	0.	6
♃	JUPITER.					
1	10. Soir.	48	7. Matin.	3	2. Matin.	55
11	10.	6	6.	18	2.	12
21	9.	23	5.	34	1.	28
♄	SATURNE.					
1	10. Soir.	14	6. Matin.	24	2 Matin.	17
11	9. Soir.	32	5. Matin.	42	1.	35
21	8. Soir.	50	4.	58	0.	53
♅	URANUS.					
1	1. Matin.	18	1. Soir. M.	11	7. Matin.	13
11	0. Matin.	39	0. Soir.	33	6. Matin.	35
21	0.	0	11.	54	5.	56

D. Q. le 1, à 7 h. 8 m. du mat.
N. L. le 8, à 10 h 31 m. du soir.
P. Q. le 15, à 5 h. 9 m. du soir.
P. L. le 22, à 9 h. 39 m. du soir.
D. Q. le 30, à 11 h 58 m du soir.

Jours du mois.	JUILLET.	Lever du SOLEIL tems moy.		Couc. du SOLEIL tems moy.		Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.		TEMS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	S.	
1	V. S. Thierri.	3.	52	8.	14	23.	9	0.	3.	22	23
2	S. Vis. de la Vierge.	3.	53	8.	14	23.	5	0.	3.	34	24
3	D. S. Anatole, év.	3.	54	8.	13	23.	0	0.	3.	45	25
4	L. Tr. de S. Mart.	3.	55	8.	13	22.	55	0.	3.	56	26
5	M. Ste Zoé, mart.	3.	55	8	12	22.	50	0.	4.	7	27
6	M. S. Adolphe.	3.	56	8.	12	22.	44	0.	4.	17	28
7	J. Ste Aubierge.	3.	57	8.	11	22.	38	0.	4.	27	29
8	V. Ste Elisabeth.	3.	58	8.	11	22.	31	0.	4.	37	1
9	S. S. Cyrille.	3.	59	8.	10	22.	24	0.	4.	46	2
10	D. Ste Félicité.	4.	0	8.	10	22.	17	0.	4.	55	3
11	L. S. Benoît.	4.	1	8.	9	22.	9	0.	5.	4	4
12	M. S. Gualbert.	4.	2	8.	8	22.	1	0.	5.	12	5
13	M. S Turiaf, évêq.	4.	3	8.	7	21.	53	0.	5.	19	6
14	J. S. Bonaventure.	4.	4	8.	6	21.	44	0.	5.	26	7
15	V. S. Henri, emp.	4.	5	8.	5	21.	35	0.	5.	33	8
16	S. S. Eustathe, év.	4.	6	8.	4	21.	25	0	5.	39	9
17	D. S. Alexis.	4.	7	8.	3	21.	15	0.	5.	44	10
18	L. S. Frédéric.	4.	8	8.	2	21.	5	0.	5.	50	11
19	M. S. Vincent de P.	4.	10	8.	1	20.	54	0	5.	54	12
20	M. Ste Marguerite.	4.	11	8.	0	20.	43	0.	5.	58	13
21	J. S. Victor, mart.	4.	13	7.	59	20.	32	0.	6.	1	14
22	V. Ste Marie-Madel.	4.	14	7.	58	20.	20	0.	6.	4	15
23	S. S. Apollinaire.	4.	15	7.	57	20.	8	0.	6.	6	16
24	D. Ste Christine.	4.	16	7.	56	19.	56	0.	6.	8	17
25	L. S. Jacques le m.	4.	18	7.	55	19.	43	0	6.	9	18
26	M. Ste Anne.	4.	19	7.	53	19.	30	0.	6.	10	19
27	M. S. Edouard.	4.	21	7.	52	19.	17	0.	6.	9	20
28	J. S. Nazaire.	4.	22	7.	51	19.	3	0.	6.	9	21
29	V. Ste Marthe.	4.	23	7.	49	18.	49	0.	6.	8	22
30	S. S. Alphonse.	4.	24	7.	48	18.	35	0.	6.	6	23
31	D. S. Germain.	4.	26	7.	46	18.	20	0.	6.	3	24

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 5 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	6. Matin. 0	11 Soir. 27	0. Soir. 2
2	6. 43	11. Soir. 47	2. 14
3	7. 30	———	3. 28
4	8. 21	0. Mati 13	4. 43
5	9. 16	0. Mati 46	5. 54
6	10. 15	1. n. 33	6. 57
7	11. 16	2. 35	7. 49
8	0. Soir. 17	3. 49	8. 27
9	1. 16	5. 15	8. 57
10	2. 11	6. 43	9. 18
11	3. 4	8. 19	9. 38
12	3. 55	9. 36	9. 57
13	4. 45	10. 59	10. 15
14	5. 34	0. Soir. 17	10. 33
15	6. 25	1. 43	10. 57
16	7. 18	3. 3	11. 24
17	8. 12	4. 18	11. 59
18	9. 7	5. 24	———
19	10. 1	6. 20	0. Mati 46
20	10. 53	7. 2	1. Mati 43
21	11. 43	7. 34	2. n. 48
22	———	7. 58	3. 58
23	0. Matin. 30	8. 19	5. 9
24	1. 15	8. 36	6. 19
25	1. 56	8. 50	7. 27
26	2. 36	9. 3	8. 34
27	3. 15	9. 17	9. 40
28	3. 56	9. 33	10. 48
29	4. 38	9. 50	11. 57
30	5. 22	10. 13	1. Soir. 9
31	6. 10	10. 42	2. 22

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	5. Matin. 10	8. Soir. 31	0. S. Mat. 50
11	4. Matin. 10	7. Soir. 23	11. Mat. 46
21	3. Matin. 13	6. Soir. 39	10. Mat. 56
♀	VÉNUS.		
1	6. Matin. 26	10. Soir. 0	2. Soir. 12
11	6. Matin. 56	9. Soir. 46	2. Soir. 20
21	7. Matin. 25	9. Soir. 32	2. Soir. 27
♂	MARS.		
1	3. Matin. 39	8. Soir. 12	11. Matin. 56
11	3. Matin. 32	7. Soir. 59	11. Matin. 45
21	3. Matin. 27	7. Soir. 43	11. Matin. 34
♃	JUPITER.		
1	8. Soir. 40	4. Matin. 48	0. M. S. 43
11	7. Soir. 57	4. Matin. 2	11. S. 59
21	7. Soir. 13	3. Matin. 16	11 13
♄	SATURNE.		
1	8. Soir. 9	4. Matin. 15	0. M. S. 10
11	7. Soir. 27	3. Matin. 31	11. S. 28
21	6. Soir. 45	2. Matin. 49	10. 45
♅	URANUS.		
1	11. Soir. 21	11. Matin. 14	5. Matin. 16
11	10. Soir. 41	10. Matin. 35	4. Matin. 37
21	10. Soir. 2	9. Matin. 55	3. Matin. 57

N. L. le 8, à 7 h. 18 m. du mat.
P. Q. le 14, à 10 h. 23 m. du soir.
P. L. le 22, à 11 h. 14 m. du mat.
D. Q le 30, à 2 h. 59 m. du soir.

Jours du mois.	AOUT.	Lever du SOLEIL tems moy.		Couc. du SOLEIL tems moy.		Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.		TEMS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		H.	M.	H.	M.	D.	M.	H	M.	S.	
1	L. Ste Sophie.	4.	27	7.	44	18.	5	0.	6.	0	25
2	M. S. Etienne, pape.	4.	29	7.	43	17.	50	0.	5.	57	26
3	M. Inv. S. Etienne.	4.	31	7.	41	17.	35	0.	5.	53	27
4	J. S. Dominique.	4.	32	7.	40	17.	19	0.	5.	48	28
5	V. S. Yon.	4.	34	7.	38	17.	3	0.	5.	42	29
6	S. Transf. de N. S.	4.	35	7.	36	16.	47	0.	5.	36	30
7	D. S. Gaétan.	4.	36	7.	34	16.	30	0	5.	30	1
8	L. S. Justin, mart.	4.	38	7.	33	16.	13	0.	5	23	2
9	M. S. Romain.	4.	39	7.	31	15.	56	0.	5.	15	3
10	M. S. Laurent.	4.	41	7.	30	15.	38	0.	5.	7	4
11	J. Sus. Ste Cour.	4.	43	7.	28	15.	21	0.	4.	58	5
12	V. Ste Claire, vierg.	4.	44	7.	26	15.	3	0.	4.	48	6
13	S. S. Hippolyte.	4.	45	7.	24	14.	45	0.	4.	38	7
14	D. S. Eusèbe.	4.	47	7.	22	14.	26	0.	4.	28	8
15	L. ASSOMPTION.	4.	48	7.	20	14.	8	0.	4.	16	9
16	M. S. Roch, conf.	4.	50	7.	18	13.	49	0.	4.	5	10
17	M. S. Mammès.	4.	52	7.	16	13.	30	0.	3.	53	11
18	J. Ste Hélène.	4.	53	7.	14	13.	11	0.	3.	40	12
19	V. S. Louis, évêq.	4.	55	7.	12	12.	51	0.	3.	26	13
20	S. S. Bernard, ab.	4.	56	7.	10	12.	32	0.	3.	13	14
21	D. Ste Emélie.	4.	58	7.	8	12.	12	0	2.	58	15
22	L. S. Symphorien.	4.	59	7.	6	11.	52	0.	2.	44	16
23	M. S. Sidoine.	5.	1	7.	4	11.	31	0.	2.	28	17
24	M. S. Barthélemi.	5.	2	7.	2	11.	11	0.	2.	13	18
25	J. S. Louis, Roi.	5.	4	6.	0	10.	50	0.	1.	57	19
26	V. S. Zéphirin, p.	5.	6	6.	58	10.	30	0.	1.	40	20
27	S. S. Césaire.	5.	7	6.	56	10.	9	0.	1.	24	21
28	D. S. Médéric, ab.	5.	9	6.	54	9.	48	0.	1.	6	22
29	L. S. Augustin.	5.	11	6.	52	9.	26	0.	0.	49	23
30	M. Ste Rose, vierge.	5.	12	6.	50	9.	5	0.	0.	31	24
31	M. S. Ovide.	5.	13	6.	47	8.	43	0.	0.	13	25

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 47 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCHER de la Lune, tems moyen.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
1	7.	3	11. S.	21	3. Soir.	34
2	7. Matin.	59	—	—	4.	39
3	8.	58	0. Matin.	15	5.	36
4	9.	58	1.	23	6.	19
5	10.	58	2.	43	6.	54
6	11.	56	4.	11	7.	21
7	0. Soir.	52	5.	41	7.	42
8	1.	45	7.	10	8.	1
9	2.	37	8.	37	8.	19
10	3.	28	10.	3	8.	39
11	4.	20	11.	27	9.	1
12	5.	13	0. Soir.	49	9.	27
13	6.	8	2.	8	10.	1
14	7.	3	3.	17	10.	45
15	7.	57	4.	16	11.	37
16	8.	50	5.	3	—	—
17	9.	40	5.	38	0. Matin.	39
18	10.	27	6.	5	1.	48
19	11.	12	6.	25	2.	58
20	11.	55	6.	43	4.	8
21	—	—	6.	57	5.	16
22	0. Matin.	35	7.	12	6.	24
23	1.	15	7.	26	7.	30
24	1.	55	7.	40	8.	37
25	2.	36	7.	58	9.	45
26	3.	19	8.	17	10.	56
27	4.	5	8.	43	0. Soir.	6
28	4.	54	9.	17	1.	19
29	5.	47	10.	3	2.	24
30	6.	44	11.	3	3.	23
31	7.	42	—	—	4.	10

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
☿	MERCURE.					
1	2. Matin.	51	6. Soir.	41	10. Matin.	46
11	3.	26	7.	4	11.	15
21	4.	38	7.	15	11.	56
♀	VÉNUS.					
1	7. Matin.	55	9. Soir.	12	2. Soir.	32
11	8.	25	8.	47	2.	35
21	8.	52	8.	21	2.	37
♂	MARS.					
1	3. Matin.	22	7. Soir.	22	11. Matin.	21
11	3.	18	7.	0	11.	8
21	3.	15	6.	38	10.	53
♃	JUPITER.					
1	6. Soir.	26	2. Matin.	25	10. Soir.	25
11	5.	43	1.	41	9.	41
21	5.	0	1.	2	8.	59
♄	SATURNE.					
1	5. Soir.	58	2. Matin.	2	9. Soir.	59
11	5.	17	1.	19	9.	17
21	4.	35	0.	38	8.	36
♅	URANUS.					
1	9. Soir.	18	9. Matin.	10	3. Matin.	13
11	8.	38	8.	29	2.	33
21	7.	58	7.	49	1.	52

N. L. le 6, à 3 h. 3 m. du soir.
P. Q. le 13, à 5 h. 39 m. du mat.
P. L. le 21, à 2 h. 31 m. du mat.
D. Q. le 29, à 4 h. 6 m. du mat.

Jours du mois.	SEPTEMBRE	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. B. et A. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	J. S. Leu, S. Gilles.	5. 15	6. 45	8. 22	11. 59. 55	26
2	V. S. Lazare.	5. 17	6. 43	8. 0	11. 59. 36	27
3	S. S. Grégoire.	5. 18	6. 41	7. 38	11. 59. 17	28
4	D. Ste Rosalie.	5. 19	6. 39	7. 16	11. 58. 58	29
5	L. S. Bertin, abbé.	5. 21	6. 37	6. 53	11. 58. 38	1
6	M. S. Eleuthère.	5. 22	6. 33	6. 31	11. 58. 18	2
7	M. Ste Reine, vierge.	5. 24	6. 31	6. 9	11. 57. 58	3
8	J. Nat. de la Vierg.	5. 25	6. 29	5. 46	11. 57. 38	4
9	V. S. Omer, évéq.	5 27	6. 27	5. 23	11. 57. 18	5
10	S. S. Nicolas To.	5. 29	6. 25	5. 1	11. 56. 57	6
11	D. S. Hyacinthe.	5. 30	6. 23	4. 38	11. 56. 37	7
12	L. S. Raphaël.	5. 32	6. 21	4. 15	11. 56. 16	8
13	M. S. Maurille.	5. 33	6. 19	3. 52	11. 55 55	9
14	M. Exalt. Ste Croix.	5. 35	6. 16	3. 29	11. 55. 34	10
15	J. S. Nicomède.	5. 37	6 14	3. 6	11. 55. 13	11
16	V. Ste Euphémie.	5. 38	6. 12	2. 43	11. 54. 52	12
17	S. S. Lambert.	5. 40	6. 9	2. 20	11. 54. 30	13
18	D. S. Jean Chrysos.	5. 41	6. 7	1. 56	11. 54. 9	14
19	L. S. Janvier.	5. 43	6. 5	1. 33	11. 53. 48	15
20	M. S. Eustache.	5. 44	6. 3	1. 10	11 53. 27	16
21	M. S. Mathieu, ap.	5. 46	6. 1	0. 46	11. 53. 6	17
22	J. S. Maurice.	5. 48	5. 58	0. B. 23	11. 52. 45	18
23	V. Ste Thècle.	5. 49	5 56	0. A. 0	11. 52. 24	19
24	S. S. Andoche.	5. 51	5. 54	0. 24	11. 52 3	20
25	D. S. Firmin, évéq.	5. 53	5. 51	0. 47	11. 51. 43	21
26	L. Ste Justine.	5. 54	5. 49	1. 11	11. 51. 22	22
27	M. S. Côme, S. Da.	5. 56	5. 47	1. 34	11. 51. 2	23
28	M. S. Céran, évéq.	5. 57	5. 44	1. 58	11. 50. 42	24
29	J. S. Michel, arc.	5. 58	5. 42	2. 21	11. 50. 22	25
30	V. S. Jérôme.	6. 0	5. 40	2. 44	11. 50. 3	26

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 58 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.	Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	*H. M.*	*H. M.*		*H. M.*	*H. M.*	*H. M.*
1	8. Matin. 40	0. Matin. 15	4. Soir. 48	☿	MERCURE.		
2	9. Matin. 38	1. Matin. 38	5. Soir. 18				
3	10. Matin. 35	3. Matin. 6	5. Soir. 43	1	5. Matin. 56	7. Soir. 7	0. Soir. 52
4	11. Matin. 29	4. Matin. 36	6. Soir. 3	11	6. Matin. 56	6. Soir. 51	0. Soir. 53
5	0. Soir. 22	6. Matin. 4	6. Soir. 22	21	7. Matin. 46	6. Soir. 30	1. Soir. 8
6	1. Soir. 16	7. Matin. 33	6. Soir. 42	♀	VÉNUS.		
7	2. Soir. 10	9. Matin. 2	7. Soir. 4				
8	3. Soir. 4	10. Matin. 27	7. Soir. 29	1	9. Matin. 21	7. Soir. 56	2. Soir. 39
9	3. Soir. 59	11. Matin. 49	8. Soir. 1	11	9. Matin. 48	7. Soir. 33	2. Soir. 41
10	4. Soir. 56	1. Soir. 5	8. Soir. 41	21	10. Matin. 15	7. Soir. 12	2. Soir. 43
11	5. Soir. 51	2. Soir. 9	9. Soir. 32	♂	MARS.		
12	6. Soir. 45	2. Soir. 59	10. Soir. 33				
13	7. Soir. 37	3. Soir. 39	11. Soir. 39	1	3. Matin. 12	6. Soir. 9	10. Matin. 49
14	8. Soir. 25	4. Soir. 8	———	11	3. Matin. 8	5. Soir. 45	10. Matin. 26
15	9. Soir. 10	4. Soir. 31	0. Matin. 49	21	3. Matin. 5	5. Soir. 18	10. Matin. 11
16	9. Soir. 53	4. Soir. 49	1. Matin. 59	♃	JUPITER.		
17	10. Soir. 34	5. Soir. 6	3. Matin. 7				
18	11. Soir. 15	5. Soir. 20	4. Matin. 14	1	4. Soir. 16	0. Matin. 12	8. Soir. 13
19	11. Soir. 55	5. Soir. 34	5. Matin. 21	11	3. Soir. 37	11. Soir. 32	7. Soir. 34
20	———	5. Soir. 49	6. Matin. 28	21	2. Soir. 58	10. Soir. 54	6. Soir. 55
21	0. Matin. 36	6. Soir. 5	7. Matin. 37	♄	SATURNE.		
22	1. Matin. 18	6. Soir. 25	8. Matin. 46				
23	2. Matin. 3	6. Soir. 49	9. Matin. 57	1	3. Soir. 50	11. Soir. 53	7. Soir. 52
24	2. Matin. 51	7. Soir. 19	11. Matin. 6	11	3. Soir. 11	11. Soir. 12	7. Soir. 12
25	3. Matin. 42	8. Soir. 0	0. Soir. 14	21	2. Soir. 37	10. Soir. 33	6. Soir. 33
26	4. Matin. 36	8. Soir. 53	1. Soir. 14	♅	URANUS.		
27	5. Matin. 32	9. Soir. 59	2. Soir. 4				
28	6. Matin. 28	11. Soir. 15	2. Soir. 44	1	7. Soir. 15	7. Matin. 3	1. Matin. 8
29	7. Matin. 24	———	3. Soir. 17	11	6. Soir. 35	6. Matin. 21	0. Soir. 26
30	8. Matin. 20	0. Matin. 38	3. Soir. 42	21	5. Soir. 55	5. Matin. 40	11. Soir. 46

N. L. le 4, à 10 h. 33 m. du soir. P. L. le 19, à 6 h. 51 m. du soir.
P. Q. le 11, à 4 h. 16 m. du soir. D. Q. le 28, à 3 h. 22 m. du soir.

Jours du mois.	OCTOBRE.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	S. S. Remi, évêq.	6. 1	5. 38	3. 8	11. 49. 44	27
2	D. SS. Anges gar.	6. 3	5. 36	3. 31	11. 49. 25	28
3	L. S. Denis l'aré.	6. 4	5. 33	3. 54	11. 49. 6	29
4	M. S. François d'As.	6. 6	5. 31	4. 18	11. 48. 48	1
5	M. Ste Aure, vierge.	6. 8	5. 29	4. 41	11. 48. 30	2
6	J. S. Bruno, inst.	6. 10	5. 27	5. 4	11. 48. 13	3
7	V. Ste Julie.	6. 11	5. 25	5. 27	11. 47. 55	4
8	S. Ste Brigitte	6. 13	5. 23	5. 50	11. 47. 39	5
9	D. S. Denis, évêq.	6. 15	5. 21	6. 13	11. 47. 22	6
10	L. S. Paulin.	6 17	5. 18	6. 36	11. 47. 6	7
11	M. SS. Nicaise, etc.	6. 18	5. 16	6. 58	11. 46. 51	8
12	M. S. Wilfrid.	6. 19	5. 14	7. 21	11. 46. 36	9
13	J. S. Géraud, c.	6. 21	5. 12	7. 44	11. 46. 21	10
14	V. S. Caliste, pape.	6. 23	5. 8	8. 6	11. 46. 7	11
15	S. Ste Thérèse.	6. 24	5. 6	8. 28	11. 45. 54	12
16	D. S. Gal, abbé.	6. 26	5. 5	8. 51	11. 45. 41	13
17	L. Ste Estelle.	6. 28	5. 3	9. 13	11. 45. 28	14
18	M. S. Luc, évang.	6. 30	5. 1	9. 35	11. 45. 17	15
19	M. S. Savinien.	6. 32	4. 59	9. 56	11. 45. 5	16
20	J. S. Caprais.	6. 33	4. 57	10. 18	11. 44. 55	17
21	V. Ste Ursule.	6. 35	4. 55	10. 40	11. 44. 45	18
22	S. S. Mellon, évêq.	6. 36	4. 53	11. 1	11. 44. 36	19
23	D. S. Hilarion.	6. 38	4. 51	11. 22	11. 44. 27	20
24	L. S. Magloire.	6. 40	4. 50	11. 43	11. 44. 19	21
25	M. SS. Crép. et C.	6. 42	4. 48	12. 4	11. 44. 12	22
26	M. S. Evariste.	6. 44	4. 46	12. 25	11. 44. 6	23
27	J. S. Frumence.	6. 45	4. 44	12. 45	11. 44. 0	24
28	V. S. Simon.	6. 47	4. 41	13. 5	11. 43. 55	25
29	S. S. Narcisse.	6. 48	4. 39	13. 25	11. 43. 51	26
30	D. S. Lucain.	6. 50	4. 37	13. 45	11. 43. 48	27
31	L. S. Quentin.	6. 52	4. 35	14. 5	11. 43. 45	28

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 57 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	9. Matin. 13	2. Matin. 3	4. Soir. 4
2	10. Matin. 6	3 Matin. 30	4. Soir. 26
3	10. Matin. 59	4 Matin. 58	4. Soir. 44
4	11. Matin. 53	6. Matin. 26	5. Soir. 4
5	0. Soir. 48	7. Matin. 54	5. Soir. 29
6	1. Soir. 44	9. Matin. 21	5. Soir. 58
7	2. Soir. 43	10. Matin. 43	6. Soir. 36
8	3. Soir. 41	11. Matin. 54	7. Soir. 24
9	4. Soir. 37	0. Soir. 52	8. Soir. 23
10	5. Soir. 31	1. Soir. 36	9. Soir. 29
11	6. Soir. 21	2. Soir. 9	10. Soir. 39
12	7. Soir. 8	2. Soir. 35	11. Soir. 48
13	7. Soir. 51	2. Soir. 55	———
14	8. Soir. 33	3. Soir. 12	0. Matin. 57
15	9. Soir. 13	3. Soir. 27	2. Matin. 4
16	9. Soir. 53	3. Soir. 40	3. Matin. 11
17	10. Soir. 34	3. Soir. 56	4. Matin. 18
18	11. Soir. 17	4. Soir. 13	5. Matin. 26
19	———	4. Soir. 31	6. Matin. 34
20	0. Matin. 1	4. Soir. 54	7. Matin. 45
21	0. Matin. 48	5. Soir. 23	8. Matin. 56
22	1. Matin. 39	6. Soir. 0	10. Matin. 5
23	2. Matin. 32	6 Soir. 49	11. Matin. 7
24	3. Matin. 27	7. Soir. 52	0. Soir. 0
25	4. Matin. 23	9. Soir. 3	0. Soir. 43
26	5. Matin. 18	10. Soir. 22	1. Soir. 16
27	6. Matin. 12	11. Soir. 43	1. Soir. 44
28	7. Matin. 4	———	2 Soir. 6
29	7. Matin. 55	1. Matin. 6	2. Soir. 26
30	8. Matin. 46	2. Matin. 30	2. Soir. 45
31	9. Matin. 37	3. Matin. 55	3. Soir. 5

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	8. Matin. 26	6. Soir. 8	1. Soir. 17
11	8. Matin. 51	5. Soir. 45	1. Soir. 18
21	8. Matin. 35	5. Soir. 15	0. Soir. 55
♀	VÉNUS.		
1	10. Matin. 39	6. Soir. 52	2. Soir. 46
11	11. Matin. 1	6. Soir. 36	2. Soir. 48
21	11. Matin. 16	6. Soir. 22	2. Soir. 49
♂	MARS.		
1	3. Matin. 2	4. Soir. 49	9. Matin. 55
11	2. Matin. 57	4. Soir. 23	9. Matin. 39
21	2. Matin. 53	3. Soir. 54	9. Matin. 23
♃	JUPITER.		
1	2. Soir. 23	10. Soir. 18	6. Soir. 18
11	1. Soir. 45	9. Soir. 41	5. Soir. 43
21	1. Soir. 9	9. Soir. 8	5. Soir. 8
♄	SATURNE.		
1	1. Soir. 54	9 Soir. 54	5. Soir. 54
11	1. Soir. 17	9. Soir. 18	5. Soir. 17
21	0. Soir. 41	8. Soir. 40	4. Soir. 39
♅	URANUS.		
1	5. Soir. 14	4. Matin. 59	11. Soir. 5
11	4. Soir. 34	4. Matin. 16	10. Soir. 24
21	3. Soir. 54	3. Matin. 34	9. Soir. 43

N. L. le 4. à 6 h. 41 m. du mat. | P. L. le 19, à 11 h. 30 m. du mat.
P. Q. le 11, à 6 h. 58 m. du mat. | D. Q. le 27, à 0 h. 58 m. du mat.

Jours du mois.	NOVEMBRE.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	M. TOUSSAINT.	6. 54	4. 34	14. 24	11. 43. 42	29
2	M. Les Trépassés.	6. 56	4. 32	14. 43	11. 43. 42	30
3	J. S. Marcel, év.	6. 58	4. 30	15. 2	11. 43. 42	1
4	V. S. Charles.	6. 59	4. 29	15. 21	11. 43. 43	2
5	S. Ste Bertille.	7. 1	4. 27	15. 40	11 43. 44	3
6	D. S. Léonard.	7. 2	4. 25	15. 58	11. 43. 47	4
7	L. S. Willebrod.	7. 3	4. 24	16. 16	11. 43. 50	5
8	M. S. Ernest.	7. 5	4. 22	16. 33	11. 43. 54	6
9	M. S. Mathurin.	7. 7	4. 21	16. 51	11 43. 59	7
10	J. S. Léon, le Gr.	7. 9	4. 19	17. 8	11. 44. 4	8
11	V. S. Martin, évéq.	7. 10	4. 18	17. 25	11. 44. 11	9
12	S. S. René.	7. 12	4. 16	17. 41	11. 44. 18	10
13	D. S. Brice, évéq.	7. 13	4. 14	17. 57	11. 44. 26	11
14	L. S. Bertrand.	7. 15	4. 12	18. 13	11. 44. 35	12
15	M. S. Eugène.	7. 17	4. 11	18. 29	11. 44. 45	13
16	M. S. Edme.	7. 19	4. 10	18. 44	11. 44. 55	14
17	J. S. Agnan, évéq.	7. 20	4. 9	18. 59	11. 45. 7	15
18	V. S. Odon.	7. 22	4. 8	19. 13	11. 45. 19	16
19	S. Ste Elisabeth.	7. 24	4. 7	19. 27	11. 45. 32	17
20	D. S. Edmond.	7. 26	4. 6	19. 41	11. 45. 46	18
21	L. Présent. Ste Vierge.	7. 28	4. 5	19. 55	11. 46. 1	19
22	M Ste Cécile.	7. 29	4. 4	20. 8	11. 46. 16	20
23	M. S. Clément.	7. 31	4. 3	20. 21	11. 46. 33	21
24	J. S. Séverin.	7. 32	4. 2	20. 33	11. 46. 50	22
25	V. Ste Catherine.	7. 34	4. 1	20. 45	11. 47. 8	23
26	S. Ste Gen. des ar.	7. 36	4. 0	20. 56	11. 47. 27	24
27	D. Dim de l'Avent.	7. 37	3. 59	21. 8	11. 47. 46	25
28	L. S. Malo.	7. 38	3. 59	21. 19	11. 48. 6	26
29	M. S. Saturnin.	7. 39	3. 58	21. 29	11. 48. 27	27
30	M. S. André, apôt.	7. 41	3. 57	21. 39	11. 48. 49	28

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 26 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
1	10.	Mat. 31	5.	Matin. 21	3.	Soir. 26
2	11.	27	6.	46	3.	54
3	0.	Soir. 25	8	14	4.	23
4	1.	24	9.	31	5.	13
5	2.	23	10.	36	6.	8
6	3.	19	11.	28	7.	12
7	4.	12	0.	Soir. 7	8.	23
8	5.	2	0.	36	9.	34
9	5.	47	0.	58	10.	44
10	6.	29	1.	17	11.	52
11	7.	10	1.	32	———	
12	7.	51	1.	47	0.	Matin. 59
13	8.	31	2.	2	2.	6
14	9.	13	2.	18	3.	13
15	9.	56	2.	36	4.	21
16	10.	42	2.	57	5.	31
17	11.	33	3.	24	6.	42
18	———		3.	59	7.	54
19	0.	Mati. 27	4.	45	8.	59
20	1.	22	5.	45	9.	58
21	2.	♒ 19	6.	55	10	43
22	3.	14	8.	11	11.	19
23	4.	9	9.	32	11.	48
24	5.	1	10.	53	0.	Soir. 11
25	5.	51	———		0.	Soir. 31
26	6.	40	0.	Matin. 14	0.	50
27	7.	30	1.	35	1.	9
28	8.	21	2.	58	1.	29
29	9.	14	4.	22	1.	53
30	10.	9	5.	46	2.	23

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
☿	MERCURE.					
1	6.	Mat. 45	4.	Soir. 29	11.	Matin. 36
11	5.	Matin. 24	3.	Soir. 53	10.	Matin. 38
21	5	35	3.	Soir. 32	10.	Matin. 33
♀	VÉNUS.					
1	11.	Matin. 22	6.	Soir. 10	2.	Soir. 46
11	11.	Matin. 12	6.	Soir. 0	2.	Soir. 36
21	10.	Matin. 49	5.	Soir. 46	2.	Soir. 16
♂	MARS.					
1	2.	Mat. 48	3.	Soir. 22	9.	Matin. 4
11	2.	Matin. 43	2.	Soir. 56	8.	Matin. 48
21	2.	Matin. 38	2.	Soir. 24	8.	Matin. 30
♃	JUPITER.					
1	0.	♒ 31	8.	Soir. 32	4.	Soir. 31
11	11.	Mat. 57	8.	Soir. 1	3	Soir. 58
21	11.	Mat. 24	7.	Soir. 33	3.	Soir. 27
♄	SATURNE.					
1	0.	S. Mat. 0	8.	Soir. 0	3.	Soir. 59
11	11.	Mat. 23	7.	Soir. 25	3.	Soir. 24
21	10.	Mat. 48	6.	Soir. 50	2.	Soir. 47
♅	URANUS.					
1	3.	Soir. 10	2.	Matin. 49	8.	Soir. 39
11	2.	Soir. 30	2.	Matin. 9	8	Soir. 18
21	1.	Soir. 51	1.	Matin. 29	7.	Soir. 38

N. L. le 2, à 4 h. 25 m. du soir. | P. L. le 18, à 3 h. 46 m. du mat.
P. Q. le 10, à 1 h. 32 m. du mat. | D. Q. le 25, à 9 h. 17 m. du mat.

Jours du mois.	DÉCEMBRE.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	
1	J. S. Éloi.	7. 42	3. 56	21. 49	11. 49. 11	29
2	V. S. François-Xav.	7. 43	3. 56	21. 58	11. 49. 34	1
3	S. S. Mirocle, évêq.	7. 44	3. 55	22. 6	11. 49. 58	2
4	D. Ste Barbe.	7. 46	3. 55	22. 15	11. 50. 22	3
5	L. S. Sabas, abbé.	7. 48	3. 54	22. 23	11. 50. 47	4
6	M. S. Nicolas, év.	7. 49	3. 54	22. 30	11. 51. 12	5
7	M. Ste Fare, vierge.	7. 50	3. 54	22. 37	11. 51. 38	6
8	J. La Conception.	7. 51	3. 54	22. 44	11. 52. 4	7
9	V. Ste Gorgonie.	7. 52	3. 53	22. 50	11. 52. 31	8
10	S. Ste Valère, vierg.	7. 53	3. 53	22. 56	11. 52. 58	9
11	D. S. Damase, pape.	7. 54	3. 53	23. 1	11. 53. 26	10
12	L. S. Valéry.	7. 55	3. 53	23. 6	11. 53. 54	11
13	M. Ste Luce, v. m.	7. 56	3. 53	23. 10	11. 54. 22	12
14	M. S. Nicaise.	7. 57	3. 53	23. 14	11. 54. 51	13
15	J. S. Mesmin.	7. 58	3. 53	23. 17	11. 55. 20	14
16	V. Ste Adelaïde.	7. 58	3. 53	23. 20	11. 55. 49	15
17	S. Ste Olympiade.	7. 59	3. 53	23. 22	11. 56. 18	16
18	D. S. Gatien, évêq.	8. 0	3. 54	23. 24	11. 56. 47	17
19	L. Ste Meuris, m.	8. 1	3. 54	23. 26	11. 57. 17	18
20	M. S. Philogone.	8. 2	3. 54	23. 27	11. 57. 47	19
21	M. S. Thomas, ap.	8. 2	3. 54	23. 28	11. 58. 17	20
22	J. S. Ischyrion.	8. 3	3. 55	23. 28	11. 58. 47	21
23	V. Ste Victoire.	8. 3	3. 55	23. 27	11. 59. 17	22
24	S. S. Delphin.	8. 4	3. 56	23. 26	11. 59. 47	23
25	D. NOEL.	8. 4	3. 57	23. 25	0. 0. 17	24
26	L. S. Etienne.	8. 4	3. 58	23. 23	0. 0. 47	25
27	M. S. Jean, évéq.	8. 4	3. 58	23. 21	0. 1. 17	26
28	M. SS. Innocens	8. 5	3. 59	23. 18	0. 1. 46	27
29	J. S. Thomas de C.	8. 5	4. 0	23. 15	0. 2. 16	28
30	V. Ste Colombe.	8. 5	4. 1	23. 11	0. 2. 45	29
31	S. S. Sylvestre.	8. 5	4. 2	23. 7	0. 3. 14	30

Les jours décroissent, jusqu'au 22, de 0 h. 22 m; puis croissent, jusqu'au 31, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Mérid. tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.
	H. M.	H. M.	H. M.
1	11. Mat. 7	7 Matin. 6	3. Soir. 2
2	0. Soir. 6	8. 18	3. 52
3	1. 4	9. 16	4. 53
4	1. 59	10. 1	6. 2
5	2. 51	10. 34	7. 14
6	3. 39	11. 0	8. 27
7	4. 23	11. 19	9. 36
8	5. 5	11. 37	10. 43
9	5. 46	11. 52	11. 51
10	6. 26	0. Soir. 7	———
11	7. 7	0. 22	0. Matin. 58
12	7. 49	0. 39	2. 5
13	8. 35	0. 59	3. 14
14	9. 23	1. 23	4. 25
15	10. 15	1. 55	5. 35
16	11. 11	2. 38	6. 43
17	———	3. 32	7. 46
18	0. Matin. 8	4. 39	8. 38
19	1. 6	5. 56	9. 19
20	2. 2	7. 18	9. 50
21	2. 56	8. 40	10. 15
22	3. 48	10. 2	10. Matin. 37
23	4. 38	11. 23	10. 56
24	5. 27	———	11. 15
25	6. 17	0. Matin. 46	11. 35
26	7. 8	2. 7	11. 56
27	8. 1	3. 29	0. Soir. 23
28	8. 56	4. 46	0. 57
29	9. 54	6. 2	1. 41
30	10. 51	7. 4	2. 37
31	11. 47	7. 54	3. 43

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	6. Matin. 19	3. Soir. 21	10. Matin. 49
11	7. Matin. 8	3. Soir. 19	11. Matin. 13
21	7. 52	3. 30	11. 40
♀	VÉNUS.		
1	9. Matin. 59	5. Soir. 20	1. S. M. 40
11	8. 51	4. 41	0. 46
21	7. 35	3. 55	11. M. 42
♂	MARS.		
1	2. Matin. 32	1. Soir. 55	8. Matin. 13
11	2. Matin. 21	1. Soir. 27	7. Matin. 56
21	2. Matin. 19	0. 59	7. Matin. 39
♃	JUPITER.		
1	10. Matin. 50	7. Soir. 2	2. Soir. 56
11	10. Matin. 18	6. Soir. 34	2. Soir. 25
21	9. Matin. 42	6. 6	1. Soir. 55
♄	SATURNE.		
1	10. Matin. 12	6. Soir. 15	2. Soir. 13
11	9. Matin. 36	5. Soir. 41	1. Soir. 38
21	9. Matin. 2	5. Soir. 9	1. Soir. 4
♅	URANUS.		
1	1. Soir. M. 12	0. Mat. S. 49	6 Soir. 59
11	0. Soir. M. 32	0. S. 9	6 Soir. 19
21	11. Soir. M. 52	11 S. 30	5. Soir. 41

N. L. le 2, à 4 h 32 m. du mat.
P. Q. le 9, à 10 h. 42 m. du soir.
P. L. le 17, à 7 h. 3 m. du soir.
D. Q. le 24, à 5 h. 3 m. du soir.
N. L. le 31, à 7 h. 20 m. du soir.

ANCIENNE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

LETTRES-PATENTES

D'ÉRECTION DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, Impératrice douairière des Romains, Reine de Hongrie, de Bohême, etc., etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut; nous étant fait rendre compte de l'état actuel de la société littéraire, qui, avec notre agrément, s'est formée en 1769 dans notre ville de Bruxelles, il nous a été représenté que, pour remplir complétement le but de cet établissement, il serait convenable de lui donner une forme stable et légale, et comme nous adoptons toujours avec plaisir tout ce qui tend à exciter, entretenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature, nous avons érigé et institué, comme par les présentes, nous érigeons et instituons ladite société en corps permanent, sous le titre d'*Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres*, en lui assignant pour la tenue de ses assemblées la salle de notre bibliothèque royale que nous venons de faire adapter et ouvrir à l'usage du public. Voulons que les membres de cette académie se conforment exactement au règlement attaché sous notre contre-scel, à la suite des présentes, tel

que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées, conférences et exercices. Permettons par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette académie, qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livres, tant les écrits et productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque année, seront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions et mémoires aient été examinés et approuvés par l'académie. Agréons que ladite académie puisse se choisir, pour l'impression de ces divers ouvrages, un libraire, auquel nous ferons expédier les priviléges convenables. Accordons à cette académie la faculté de se servir, pour toutes les affaires qui la concernent, d'un sceau particulier, consistant dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cæsareæ Regiæ Scientiarum et Litterarum Academiæ*, dont le secrétaire perpétuel aura la garde. Finalement, pour donner une marque ultérieure de l'estime particulière que nous accordons aux talents utiles, et à ceux qui savent les cultiver avec succès, nous déclarons, que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, et qui ne seraient pas déjà anoblis ou de naissance noble, les distinctions et prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle, et ce en vertu de l'acte de leur admission en cette compagnie. Voulons que l'enregistrement des présentes, pour autant qu'il en échoit, se fasse gratuitement, là et ainsi qu'il appartiendra. Chargeons Son Altesse Royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, notre très-cher et très-aimé beau-frère et cousin,

administrateur de la grande-maîtrise en Prusse, grand-maître de l'ordre teutonique en Allemagne et en Italie, notre lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, et donnons en mandement à tous nos conseils, justiciers, officiers et sujets, que ce pourra regarder ou toucher ainsi qu'aux rois et hérauts d'armes en nos provinces belgiques, qu'ils fassent et laissent pleinement et paisiblement jouir et user notre dite académie des sciences et belles-lettres, de même que tous les membres qui la composent, de tous les honneurs, priviléges, prérogatives et distinctions qu'il nous a plu d'y attacher, et de tout le contenu en ces présentes, cessant tous contredits et empêchements au contraire; car ainsi nous plaît-il: en témoignage de quoi, nous les avons signées et nous y avons fait mettre notre grand scel.

Donné à Vienne, le 16 décembre, l'an de grâce mil sept cent soixante-douze, et de nos règnes le trente-troisième, paraphé *K. R. vdt.*

(*Signé*) MARIE-THÉRÈSE.

Plus bas était : Par l'Impératrice douairière et Reine, contresigné *A. G. de Lederer,* et y est appendu le grand sceau de S. M. imprimé en cire vermeille, renfermé dans une caisse de fer-blanc.

Nota. Voyez le règlement de l'ancienne académie impériale et royale dans l'*Annuaire* de 1835.

L'académie conserve dans ses archives quatre volumes in-folio, où sont inscrits les procès-verbaux ou *protocoles* des séances. La première séance de la société littéraire eut lieu chez le comte de Nény, le 5 mai 1769. Cette société fut transformée en académie impériale et royale, le 16 décembre 1772, et la première séance fut tenue dans la bibliothèque royale, sous la présidence du chancelier de Brabant, le 13 avril 1773. La compagnie s'assembla, pour la dernière fois, le 21 mai 1794.

NOUVELLE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

ARRÊTÉS ROYAUX

RELATIFS A LA RÉORGANISATION DE L'ACADÉMIE.

Nous GUILLAUME, etc.

Ayant pris en considération les services rendus aux sciences et aux lettres par l'*académie des sciences et belles-lettres*, établie autrefois à Bruxelles, et ne voulant négliger aucune occasion pour donner des preuves de l'intérêt que nous mettons à l'existence de pareilles institutions, également propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national ;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. La ci-devant académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera rétablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changements que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

Art. 2. Notre commissaire-général demandera les con-

sidérations et l'avis des membres encore vivants de l'académie, sur les changements que le règlement, d'après l'art. 1er de cet arrêté, devra subir, ainsi que sur le choix de nouveaux membres ordinaires et honoraires. Il nous fera ensuite une proposition à cet égard.

(*Signé*) GUILLAUME.

De la part du Roi : (*Signé*) FALCK.

Le 7 mai 1816.

Nous GUILLAUME, etc.

Vu notre arrêté du 7 mai 1816, n° 90, sur le rétablissement de la ci-devant académie des sciences et belles-lettres à Bruxelles;

Vu la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, du 27 juin 1816, n° 1617;

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Nous approuvons et arrêtons le règlement de l'académie des sciences et belles-lettres à Bruxelles, tel qu'il se trouve annexé au présent arrêté.

Art. 2. Sont nommés ou confirmés comme membres de l'académie :

MM. Le commandeur de NIEUPORT,	ancien membre.	
CAELS,	»	»
F. X. DE BURTIN,	»	»
LESBROUSSART,	»	»
Baron DE FELTZ,	»	»

MM. Van Wyn, ancien membre.
Van Swinden, » »
Te Water, » »
Rakpsaet, conseiller d'état extraordinaire, à Audenaerde.
Wyttenbach, professeur à Leyden.
Baron De Villenfagne, à Liége.
Lambrechtsen, à Middelbourg.
Van Hultheim, greffier de la 2e chambre des états-généraux à Bruxelles.
Brugmans, professeur à Leyden.
Sentelet, » à Bruxelles.
M. Tydeman, » à Leyden.
De Bast, chanoine à Gand.
Van Marum, à Harlem.
Isfridus Trys, curé à Wyneghem, près d'Anvers.
Van Leeuwen, professeur à Amsterdam.
Cornelissen, à Gand.
Vrolik, professeur à Amsterdam.
Minkelers, professeur à Maestricht.
Van Heusde, professeur à Utrecht.
Dewez, à Bruxelles.
Kemper, professeur à Leyden.
Van Mons, à Bruxelles.
Kestelloot, méd. doct.
Wauters, méd. doct. à Gand.
Baron De Geer, à La Haye.
Ernst, curé à Afden, près de Rolduc.
Thiry, professeur à Bruxelles.
D'Omalius, à Namur.
Harbaur, méd. doct. à Bruxelles.

Et pour membres honoraires :

MM. Le duc d'Ursel.
Le baron Vander Capellen, à Batavia.
Le prince De Gavre, à Bruxelles.
Le chevalier De Coninck, à Gand.
Le baron De Spaen La Lecq, à La Haye.
Le baron De Keverberg de Kessel, à Anvers.
Le baron Van Tuyl Van Serooskerken Van Zuylen, à Utrecht.
Le baron Lampsins, à La Haye.

Art. 3. Sont nommés :

Président de l'académie, le baron De Feltz.
Comme Secrétaire provisoire, le sieur Van Hulthem.

Art. 4. Le 18 novembre de la présente année est fixé pour la première assemblée. La commission municipale de Bruxelles sera invitée à accorder pour les assemblées de l'académie l'usage d'une des salles de la bibliothèque.

Art. 5. Tous les ans quatre médailles, ainsi que des médailles d'accessit seront mises à la disposition de l'académie, pour être par elle adjugées aux auteurs de mémoires couronnés.

Art. 6. Un subside annuel de 4000 florins sera de plus payé à l'académie pour servir aux frais d'impression, de jetons et autres dépenses, les seuls appointements du secrétaire exceptés, qui seront réglés ultérieurement, ainsi que les pensions qui pourraient être accordées au membre ou aux membres qui se distingueront par leur zèle et leurs travaux.

Art. 7. Les anciens membres qui jouissaient de pensions, en obtiendront de nouveau la jouissance, à dater d'aujourd'hui; à cette fin ils s'adresseront à notre commissaire-général de l'instruction des arts et des sciences.

Art. 8. Nous autorisons notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, à payer à l'académie la somme de 4000 florins mentionnée art. 6, à compter du 1er novembre de l'année courante; cette somme sera affectée sur le vingt et unième article du chapitre IX du budget de l'année 1816, et sera portée de même que les frais des médailles dont il est fait mention à l'art. 5, au budget annuel du département de l'instruction, des arts et des sciences.

(*Signé*) GUILLAUME.

De la part du Roi : (*Signé*) A. R. FALCK.

Le 3 juillet 1816.

RÈGLEMENT

POUR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

ART. 1er. L'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, de glorieuse mémoire, et rétablie par arrêté de Sa Majesté, du 7 mai 1816, nº 90, prendra le titre d'*Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres*.

ART. 2. Le Roi est protecteur de l'académie.

ART. 3. L'académie sera composée de 60 académiciens, dont 12 honoraires et 48 ordinaires (1).

ART. 4. Les honoraires seront tous d'une condition distinguée par leur naissance ou par leurs emplois, et recommandables par leurs connaissances et par leur zèle pour le progrès des bonnes études. Deux d'entre eux pourront être étrangers.

ART. 5. Dix-huit places d'académiciens ordinaires devront nécessairement être remplies par des gens de lettres, domiciliés à Bruxelles, et le directeur, ainsi que le secrétaire de l'académie, seront tirés de ce nombre. Dix-huit autres places pourront être données à des sujets demeurant dans

(1) Par résolution de l'académie, prise à la séance du 7 mai 1837, il a été arrêté qu'il y aura 30 membres pour la classe des sciences, et 18 pour celle d'histoire. Depuis 1830, l'académie n'a plus usé de la faculté de nommer des membres honoraires.

toutes les provinces du royaume, et pour le surplus, on pourra faire choix de savants étrangers (1).

ART. 6. Lorsqu'il s'agira de remplir une ou plusieurs places d'académiciens, devenues vacantes, ceux qui seront proposés dans une assemblée, ne pourront être choisis que dans l'assemblée suivante. L'élection se fera par la voie du scrutin, à la pluralité des voix des membres présents; et le président en rendra compte au commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, pour obtenir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 7. L'académie ne pourra proposer, pour les places d'académiciens ordinaires, que des sujets connus avantageusement par leurs talens distingués et par leur savoir, et estimables d'ailleurs par leurs bonnes mœurs et probité. Il est de nécessité qu'ils aient publié un ouvrage ou offert un mémoire à l'académie.

ART. 8. L'académie s'assemblera une fois chaque mois. Le président fixera, à chaque assemblée, le jour du mois suivant destiné à la prochaine assemblée.

ART. 9. L'assemblée commencera ordinairement à dix heures du matin, mais il dépendra du président de la faire tenir de meilleure heure, de l'étendre pendant la matinée, de la faire continuer l'après-dîner, et au besoin de la reprendre même le lendemain, selon que pourront le de-

(1) Ces articles ne parlent point textuellement de membres *correspondants;* mais le Roi, par son rescrit du 18 octobre 1821, ayant approuvé la nomination faite par l'académie, de MM. *Le Normand* et *De Moléon,* français, résidants à Paris, a ainsi autorisé la nomination de membres de cette catégorie. (Voy. le règlem. intér. de l'académie.) L'académie ne nomme plus pour membres effectifs que des savants belges ou naturalisés et résidant dans le pays.

mander la nature, l'objet et le nombre d'affaires qu'on aura à y traiter.

ART. 10. Tous les ans, le 7 mai, anniversaire de la restauration de l'académie, on tiendra une assemblée extraordinaire, où l'on proclamera les auteurs des mémoires ou dissertations auxquels un des quatre prix à distribuer par l'académie, dont deux pour la classe des sciences et deux pour celle des belles-lettres, aura été adjugé par elle. On déterminera ensuite les sujets des questions à proposer pour l'année suivante, et l'on finira la séance par la lecture d'un ou plusieurs ouvrages sortis de la plume des académiciens.

ART. 11. L'académie vaquera depuis la fin du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août (1).

ART. 12. Les académiciens ordinaires, établis à Bruxelles, assisteront à toutes les assemblées, à moins qu'ils n'aient quelque empêchement légitime, dont, dans ce cas, ils devront informer le président, ou en son absence, le directeur; quant aux honoraires, ils seront toujours invités à s'y rendre pareillement.

ART. 13. Les académiciens ordinaires, non résidants à Bruxelles, mais domiciliés dans le royaume, se rendront chaque année au moins à quatre assemblées, et dans le cas où ils en seront empêchés pour cause légitime, ils en informeront également et d'avance le président, et en l'absence de celui-ci, le directeur.

ART. 14. L'académie aura pour objet, dans ses recherches et son travail, les sciences et les belles-lettres, et particulièrement les mathématiques et la physique, ainsi que la

(1) Voyez le règlement intérieur de l'académie, art. 14.

littérature ancienne et l'histoire naturelle, civile et littéraire des Pays-Bas.

ART. 15. Les mémoires et dissertations que les académiciens remettront à l'assemblée, seront lus dans les séances de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage, et ceux qui, pour raison légitime, ne pourraient pas se rendre aux assemblées, adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie, qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

ART. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens, chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections, et demander à l'auteur les éclaircissements dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances, sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

ART. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées, seront laissés par eux en mains du secrétaire, et l'académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

ART. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savants et les auteurs les plus célèbres pensent différemment, l'académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée, et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment, bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'État.

Art. 19. L'académie examinera, lorsque le Gouvernement l'ordonne, les projets qui regardent de nouvelles fabriques, manufactures, machines, ou la perfection de quelque art utile, et elle s'expliquera, en même temps, sur le genre et l'étendue des avantages qui pourront dériver de l'exécution de ces projets.

Art. 20. L'académie pourra nommer, quand elle le jugera convenable, sous l'approbation du Gouvernement, un ou plusieurs de ses membres, pour faire un voyage littéraire dans les Pays-Bas, et leur donnera des instructions sur les objets dont ils auront principalement à s'occuper pendant leur tournée.

Art. 21. Comme il importe que l'académie soit en relation avec les savants tant étrangers que nationaux, afin de profiter par ce moyen de leurs lumières et de leurs découvertes, elle aura soin d'établir et d'entretenir cette correspondance, par la voie tant du secrétaire que de ses autres membres; et ceux desdits savants qui se seront livrés avec le plus de zèle à ce commerce littéraire, auront, s'ils se présentent, la préférence dans les élections pour les places d'académiciens.

Art. 22. La correspondance générale proprement dite, se tiendra par le secrétaire perpétuel de l'académie, comme étant l'organe et l'interprète naturel de cette compagnie.

Art. 23. Le président, qui sera nommé par Sa Majesté, aura la direction générale de l'académie; il présidera à toutes les assemblées, où il aura la première voix et séance; il fera délibérer sur les différentes matières qui sont du ressort de l'académie, recueillera les opinions des membres de cette compagnie, selon l'ordre et l'ancienneté de leur admission, et prononcera les résolutions à la pluralité des

dix. Il fera observer tous les articles du présent règlement, tiendra particulièrement la main à ce que dans les assemblées tout se passe avec ordre et décence, et rendra compte au commissaire-général, tous les mois, de l'état de l'académie, de ses progrès, de ses besoins, en l'informant au surplus, nommément, de ceux des membres qui se seront le plus distingués.

ART. 24. Le directeur sera choisi, tous les ans, à la pluralité des voix des académiciens présents. Il présidera aux assemblées de l'académie, en l'absence du président, et aura la première voix et séance après lui, pendant l'année où il sera directeur.

ART. 25. Pour remplir la place de secrétaire, l'assemblée élira, à la pluralité des voix des académiciens présents, un sujet qu'elle proposera au commissaire-général pour en avoir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 26. Le secrétaire sera perpétuel et aura voix et séance suivant l'ordre de son admission; il tiendra registre des délibérations; signera les résolutions, délivrera les certificats d'approbation et autres donnés par l'académie; recevra les mémoires et lettres adressés à elle, et y fera les réponses; et lorsque, par maladie ou autre empêchement légitime, il ne pourra pas assister aux assemblées, il pourra commettre, avec l'agrément du président, tel autre membre de l'académie qu'il jugera à propos, pour tenir en sa place le registre.

ART. 27. Les registres, titres et papiers concernant l'académie, demeureront toujours entre les mains du secrétaire, à qui ils seront remis, accompagnés d'un inventaire, que le président fera rédiger et qu'il signera à la fin de chaque année; au surplus, le président fera aussi, tous les ans, le

récolement des pièces qui seront annotées dans cet inventaire, dans lequel il fera insérer, en même temps, tout ce qui sera présenté durant l'année.

Art. 28. Aucun des académiciens ne pourra concourir pour les prix que la munificence de Sa Majesté a fondés en faveur de ceux qui, au jugement de la compagnie, auront satisfait le mieux aux questions proposées; au surplus, aucun des membres ne pourra donner des instructions à ceux qui concourront pour les mêmes prix.

Art. 29. Les mémoires ou dissertations qu'on destine au concours devront être écrits en caractères lisibles, en langue latine, française et hollandaise ou flamande, et être adressés au secrétaire de l'académie, avant le premier février; on les accompagnera d'un billet cacheté, portant le nom, les qualités et la demeure de l'auteur, et la même devise ou sentence, qui aura été mise à la tête du mémoire, devra se trouver aussi sur l'enveloppe.

Art. 30. On exclura du concours les mémoires dont les auteurs se seront fait connaître de manière ou d'autre, et on ne couronnera pas non plus ceux qui, ayant déjà remporté trois prix sur des sujets tirés d'une même science, écriraient sur une quatrième question qui y serait également relative (1).

Art. 31. Les académiciens qui auront donné les programmes des questions proposées pour les prix annuels, seront les premiers examinateurs des ouvrages qui auront concouru, et ils en feront un rapport détaillé et par écrit, qui

(1) Sa Majesté, par arrêté royal du 8 juin 1822, a rapporté la disposition de cet article, relative aux auteurs qui auraient remporté trois prix. Ils peuvent conséquemment concourir désormais pour les autres questions qui seraient proposées sur la même science.

sera lu dans une séance de l'académie, et exposé avec ces ouvrages jusqu'à l'assemblée du 7 mai, à l'examen et aux observations de tous les membres, afin que les prix soient adjugés en entière connaissance de cause, à la pluralité des voix de tous les académiciens présents; on pourra aussi accorder un *accessit* à un second mémoire, qui, au jugement de la compagnie, aura mérité cette distinction, et si aucun des mémoires présentés ne remplit les vues de l'assemblée, le prix pourra être remis à une autre année.

ART. 32. Lorsqu'il paraîtra nécessaire ou convenable de faire quelque changement ou addition au présent règlement, son objet, après mûre délibération de l'assemblée, sera porté par le président à la connaissance du commissaire-général, qui le proposera à Sa Majesté.

Approuvé par arrêté Royal du 3 juillet 1816.

Le secrétaire d'État,

(*Signé*) A. R. FALCK.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Composition de l'académie.

ART. 1er. L'académie est divisée en deux classes, celle des sciences et celle des lettres :

La classe des sciences est composée de trente membres ;

La classe des lettres, de dix-huit.

La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles, qui se composent de la zoologie, de la botanique, de la géologie et de la minéralogie.

Les divisions précédentes n'auront aucune valeur hors de l'enceinte de l'académie.

ART. 2. L'académie a, de plus, soixante-huit correspondants, savoir :

Quarante-quatre dans la classe des sciences.

Vingt-quatre dans la classe des lettres.

ART. 3. La présentation des candidats est faite par la classe dans laquelle des places sont devenues vacantes.

ART. 4. Les listes de présentation doivent contenir l'examen des titres des candidats.

Art. 5. Les nominations de membres ou de correspondants ne se feront que deux fois par an, aux séances générales des mois de mai et de décembre.

Art. 6. Quand il sera question d'élire des membres ou des correspondants, la mention en sera faite dans la lettre de convocation, pour la séance générale où l'élection devra avoir lieu. Cette lettre indiquera, en outre, le jour et l'heure précise où il sera procédé à l'élection, ainsi que le nombre des places vacantes et les classes où les vacations ont lieu.

1° L'élection a lieu à la majorité absolue ; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procèdera à un scrutin de ballottage ;

2° La liste de présentation doit être double ;

3° On peut nommer en dehors des listes de présentation ;

4° Lorsque plusieurs places seront vacantes, on votera séparément pour chaque candidat.

Art. 7. Les formalités voulues pour l'élection des membres ordinaires seront suivies pour celle des correspondants, et il s'écoulera une séance au moins entre la présentation et la nomination.

Art. 8. Les correspondants ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative; excepté quand l'académie sera constituée en comité.

Art. 9. Le directeur de l'académie est désigné une année avant d'entrer en fonctions, et, pendant cette année, il prend le titre de vice-directeur.

En l'absence du directeur, ses fonctions sont remplies par le vice-directeur.

Des séances.

Art. 10. Des billets de convocation sont adressés à chacun des membres, énonçant les principaux objets qui seront traités dans la séance prochaine, et trois jours au moins avant la réunion.

Art. 11. Les jours des séances, la salle est ouverte depuis 10 heures.

Art. 12. Le secrétaire ne sera pas interrompu, pendant la lecture de la correspondance.

Art. 13. Il y a annuellement une séance publique; cette séance a lieu le 16 décembre, jour de la fondation de l'académie par Marie-Thérèse.

Le secrétaire perpétuel y fait un rapport général sur les travaux de l'académie pendant le courant de l'année.

On y distribue les récompenses décernées à la séance générale du mois de mai, et on y fait des lectures et des rapports sur les ouvrages couronnés.

Art. 14. Les vacances de l'académie qui, d'après l'art. 11 du règlement, étaient fixées depuis le 1er juin jusqu'à la fin du mois d'août, commencent en août et finissent au 1er novembre.

Art. 15. Les jetons de présence sont distribués aux membres de la manière suivante :

1 jeton de présence aux membres qui habitent Bruxelles et les environs ;

2 jetons aux membres qui habitent de deux à dix lieues de distance de Bruxelles;

3 jetons aux membres qui habitent à plus de dix lieues de distance de Bruxelles.

Des publications.

Art. 16. Les publications de l'académie sont les suivantes :

1° Mémoires des membres et des correspondants ;

2° Mémoires couronnés ;

3° Bulletins des séances ;

4° Annuaire de l'académie.

Art. 17. L'annuaire sera publié à la fin de chaque année, et il en sera de même des mémoires, qui paraîtront par volume ou par partie de volume.

Les bulletins seront publiés à la suite de chaque séance et au moins huit jours avant la séance suivante.

Art. 18. Chaque mémoire, dans les deux premiers recueils, aura sa pagination particulière.

Les mémoires des correspondants, dans le premier recueil, seront imprimés à la suite de ceux des membres.

Art. 19. Quand des mémoires, composés par les membres, seront lus à l'académie, il en sera donné une analyse succincte dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires sur les mémoires des membres ne seront point livrés à la publicité ; cependant s'ils présentent, en dehors de l'analyse, des détails de nature à intéresser la science, on pourra les insérer par extraits.

Art. 20. Quand des mémoires, composés par des correspondants ou des savants étrangers, seront lus à l'académie, on se bornera à les annoncer dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires, qui devront présenter un

aperçu de ce que ces mémoires contiennent de plus remarquable, pourront être imprimés dans les bulletins.

Art. 21. Le secrétaire peut confier aux auteurs les mémoires qui auront été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les corrections nécessaires, mais il sera tenu de les reproduire aux commissaires, si ces mémoires avaient été modifiés pour le fond, ou si l'on y avait fait des intercalations.

Quand de pareils changements auront été faits, il faudra les désigner d'une manière expresse ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

Art. 22. Dans aucun cas, l'on ne pourra rendre aux auteurs les manuscrits des mémoires qui ont concouru. Les changements qui pourraient être adoptés pour des mémoires de concours que l'on imprime, seront placés sous forme de notes ou d'additions à la suite de ces mémoires.

Art. 23. Les mémoires des membres, dont l'impression n'a pas été ordonnée, pourront être rendus aux auteurs, qui, dans tous les cas, pourront en faire prendre une copie à leurs frais.

Les manuscrits des mémoires de concours, de même que des mémoires communiqués par des correspondants ou des savants étrangers, sur lesquels il aura été fait des rapports, deviendront la propriété de l'académie.

Art. 24. On présentera, dans les *Bulletins* des séances, les communications scientifiques et littéraires qui auront été faites, et l'annonce des mémoires qui auront été lus.

Le bulletin ne pourra être considéré comme appendice au procès-verbal que pour autant qu'il aura été approuvé.

Art. 25. Le secrétaire est autorisé à remettre à un bulletin suivant, l'impression des notices illisibles, ou des

pièces dont la composition ou la lithographie exigeraient que la publication des bulletins fût retardée au delà du terme fixé.

Art. 26. Tout mémoire présenté par un membre ou par un correspondant, qui serait admis pour l'impression, sera inséré dans les mémoires de l'académie, si son étendue devait excéder une feuille d'impression. La compagnie se réserve de décider, à chaque séance, d'après la quantité de matériaux qui y sont présentés, si les mémoires qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le bulletin.

Art. 27. Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les publications de l'académie ont droit à recevoir cinquante exemplaires particuliers de leur travail.

Ils ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité de quatre centimes par feuille (1).

(1) Quant aux prix des titres extraordinaires, brochures, etc., le tarif suivant a été admis provisoirement.

Grand titre in-4° (composition)			. . . . fr.	6 00
Titre in-8°.	»		. . . .	3 00
Impression comme pour les exemplaires d'auteurs, à 4 centimes la feuille.				
Couverture non imprimée, in-4°, papier de pâte, le cent			. .	3 00
»	»	in-8°	. . . .	1 50
»	imprimée,	in-4°	. . . .	5 00
»	»	in-8°	. . . .	3 00
Brochure in-4°, avec planches, moins de 5 feuilles, le cent.				4 00
»	»	»	plus de 5 feuilles . . .	5 00
»	in-8°,	»	moins de 5 feuilles . . .	1 50
»	»	»	plus de 5 feuilles . . .	4 00

ART. 28. L'académie a son lithographe; mais, à conditions égales, les auteurs auront la faculté d'employer d'autres lithographes, dont les talents leur inspireraient plus de confiance.

ART. 29. L'académie a aussi son imprimeur. L'imprimeur et le lithographe ne recevront les ouvrages qui leur sont confiés, que des mains du secrétaire perpétuel, et ils ne pourront imprimer qu'après avoir obtenu de lui le *bon à tirer*.

ART. 30. Les épreuves seront adressées directement au secrétaire perpétuel qui les fera remettre aux auteurs. Ce sera aussi par l'entremise du secrétaire que les feuilles passeront des mains des auteurs dans celles de l'imprimeur.

ART. 31. Les frais de remaniements ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression, sont à la charge de celui qui les a nécessités.

De la bibliothèque.

ART. 32. D'après des arrangements pris avec la régence de Bruxelles, les ouvrages qui appartiennent à l'académie sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque de la ville, aux conditions suivantes :

Que ce dépôt sera placé dans un salon qui y sera affecté et ouvert au public, comme le reste de la bibliothèque;

Que l'assemblée se réserve le droit d'avoir un accès libre à ce salon, de manière que tous ses membres puissent disposer, pour leur usage, de ces livres ou mémoires, soit en les faisant demander, soit en les y venant prendre;

Que les personnes étrangères à l'académie auront égale-

ment accès à ce dépôt, pour y examiner et consulter les ouvrages dont il se compose, dans le local où ils se trouveront, sans pouvoir les déplacer;

Que, du reste, les membres de l'académie conserveront, comme par le passé, la faculté de pouvoir, en tout temps, entrer à la bibliothèque de la ville, et de tenir chez eux pour un temps déterminé, de concert avec le conservateur de la bibliothèque et sous récépissé, les ouvrages qui leur seront nécessaires pour leurs études ou leurs travaux académiques.

Finances.

ART. 33. Le secrétaire est chargé en même temps des fonctions de trésorier.

ART. 34. A la fin de chaque semestre, les comptes du trésorier sont vérifiés par une commission spéciale de l'académie, composée de cinq membres.

ART. 35. La commission des finances, après avoir arrêté les comptes du trésorier, fait connaître à l'académie, dans la séance suivante, l'état des dépenses et des recettes pendant le semestre écoulé.

ART. 36. La commission des finances est, en outre, chargée avec le secrétaire perpétuel de régler ce qui concerne les impressions.

ART. 37. Les membres de la commission des finances sont élus annuellement à la séance générale du mois de mai.

Concours.

ART. 38. Les médailles d'or présentées comme prix des concours, sont de la valeur de 600 francs.

Art. 39. Ne sont admis, pour le concours, que des ouvrages et des planches manuscrits.

Art. 40. Les auteurs des ouvrages envoyés au concours, ne mettront pas leurs noms à ces ouvrages, mais seulement une devise, qu'ils répèteront dans un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. Ceux qui se feront connaître, de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires seront remis après le terme prescrit, seront absolument exclus du concours.

DATES ET RENSEIGNEMENTS,

CONCERNANT L'ACADÉMIE ROYALE.

1816, 7 *mai.* Arrêté royal qui rétablit l'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par Marie-Thérèse.

» 3 *juillet.* Arrêté royal qui nomme les membres de l'académie et désigne M. le Bn de Feltz pour président, et M. Van Hulthem pour secrétaire provisoire.

Le même arrêté rétablit les pensions des anciens membres, accorde un subside annuel de 4000 florins et met annuellement à la disposition de l'académie quatre médailles de concours, ainsi que des médailles d'accessit.

» 3 *juillet.* Règlement de l'académie, approuvé par arrêté royal.

» 18 *novembre.* L'académie est installée par S. E. M. Repelaer Van Driel, commissaire-général pour l'instruction, les arts et les sciences, délégué à cet effet par Sa Majesté.

M. le commandeur de Nieuport est nommé directeur annuel.

L'installation a lieu au musée des tableaux (1).

(1) Le 2 décembre suivant, la séance eut lieu dans la salle des manuscrits de la bibliothèque publique, puis dans la maison du secrétaire; puis, le 6 mars 1817, dans la maison du président; à partir du 7 mai 1817, les séances eurent encore lieu à la bibliothèque publique.

1816, 20 *novembre*. L'académie arrête son premier programme et les conditions du concours de 1817.

1817, 13 *janvier*. Séparation de l'académie en deux classes. 29 membres forment la classe des sciences, et 19 celle des lettres.

» 22 *février*. Un écrivain est adjoint au secrétaire, et le Sr De Mat est nommé imprimeur de l'académie.

» 26 *avril*. Restitution des anciennes archives de l'académie impériale.

» 5 *septembre*. L'académie nomme M. Van Hulthem secrétaire perpétuel.

1818, 7 *septembre*. Lecture d'un arrêté royal en date du 30 juin, qui accorde au secrétaire perpétuel un traitement annuel de 1500 florins (1).

» 28 *décembre*. L'académie reçoit les premiers exemplaires de sa médaille de concours.

1819, 1er *février*. Il sera gravé un jeton de présence de la valeur de deux florins (2).

» 7 *mai*. L'article 11 du règlement est modifié relativement aux vacances, qui commenceront désormais le 1er août pour finir le 15 octobre.

» 5 *juillet*. L'académie arrête la forme de son grand sceau.

1820, 9 *mai*. M. Van Hulthem donne sa démission de secrétaire perpétuel.

Le prince de Gavre est nommé directeur en remplacement du commandeur de Nieuport, qui a prié l'académie de ne plus lui continuer ces fonctions.

(1) Ce traitement est imputable sur le trésor.

(2) Le 16 mars 1818, il avait été résolu qu'un jeton serait accordé aux membres habitant Bruxelles, et deux aux autres membres.

1820, 14 *octobre*. Nomination des premiers correspondants de l'académie.

Publication du premier volume des *Mémoires* des membres.

» 4 *novembre*. Décision qui réunit les fonctions de trésorier à celles de secrétaire perpétuel.

» 31 *décembre*. Arrêté royal qui nomme le prince de Gavre président de l'académie, en remplacement du Bn de Feltz, décédé.

Arrêté royal par lequel la démission de M. Van Hulthem, secrétaire perpétuel, est acceptée.

Arrêté royal par lequel les médailles du concours et le traitement du secrétaire seront prélevés désormais sur les fonds de l'académie.

1821, 13 *janvier* M. Dewez est nommé secrétaire perpétuel.

Le commandeur de Nieuport est nommé directeur.

» 16 *juin*. Prise en considération d'un projet de publication de *manuscrits historiques* sur l'histoire belgique.

» 7 *juillet*. On commencera la publication par le manuscrit de Pierre à Thymo.

1822, 1er *avril*. Le nombre des membres dans la classe des sciences est fixé à 32, et dans la classe des lettres à 16.

» 8 *juin*. Arrêté royal rapportant l'article 30 du règlement, qui porte que les auteurs déjà couronnés trois fois ne peuvent plus prendre part au concours.

» 28 *octobre*. Le ministre de l'intérieur confie à l'académie le dépôt des étalons des poids et mesures.

1825, 8 *octobre*. L'académie décide que les mémoires des correspondants seront imprimés dans son recueil.

1826, 4 *février*. Arrangements pris avec la régence au sujet du dépôt de la bibliothèque de l'académie (voir le règlement intérieur).

» 23 *décembre*. Le Sr Hayez est nommé imprimeur de l'académie, en remplacement du Sr De Mat.

1827, 6 *octobre*. M. Raoux est nommé directeur, en remplacement du commandeur de Nieuport, mort le 20 août.

1828, 6 *décembre*. L'académie décide qu'il sera publié un recueil spécial de notices et extraits de manuscrits relatifs à l'histoire des Pays-Bas, et que l'on commencera par les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne (1).

1829, 5 *décembre*. Décision qui fixe à *soixante* le nombre des correspondants, savoir : 40 pour les sciences, 20 pour les lettres.

1830, 7 *mai*. La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles.

1832, 4 *février*. Résolution relative à la publication de *bulletins* à la suite de chaque séance.

» 5 *mai*. M. Quetelet est nommé directeur, en remplacement de M. Raoux, qui a témoigné le désir de ne plus être réélu.

(1) C'est la décision du 16 juin 1828 qui se trouve reproduite ici, et qui reçut cette fois un commencement d'exécution, mais qui fut suspendue ensuite par les événements de 1830, et par la création de la commission royale d'histoire.

1832, 2 *août*. Mort du prince de Gavre président de l'académie. (Depuis cette époque, le directeur a rempli les fonctions de président.)

1833, 12 *octobre*. Nomination de commissaires pour la présentation de candidats aux places vacantes dans l'académie.

Le budget de l'académie est porté, pour 1833, de 4000 florins à 12000 francs.

1834, 5 *avril*. L'académie nomme, pour la première fois, des correspondants régnicoles.

» 12 *juillet*. Décision qui accorde aux auteurs 30 exemplaires particuliers de leurs mémoires, au lieu de 12 qu'ils recevaient d'abord.

» 28 *novembre*. M. Quetelet est nommé secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Dewez, décédé le 26 octobre.

» 6 *décembre*. Décision concernant la rédaction d'un *Annuaire* pour 1835.

1835, 17 *janvier*. L'académie décide :

1° Qu'il y aura annuellement une séance publique, le 16 décembre.

2° Qu'il y aura un directeur et un vice-directeur. Le vice-directeur, un an après sa nomination, devient directeur de droit.

M. le baron De Stassart est élu directeur, en remplacement de M. Quetelet, nommé secrétaire perpétuel.

» 7 *février*. L'académie décide que son grand sceau, les coins pour les jetons de présence, et les médailles de concours seront renouvelés.

» 8 *mai*. M. le baron De Stassart est continué dans les

fonctions de directeur, et M. De Gerlache est nommé vice-directeur (1).

1835, 8 *août*. Le format des mémoires est agrandi; le tirage aura lieu à un plus grand nombre d'exemplaires; les prix de vente sont abaissés et les auteurs ont la faculté de faire tirer, outre les exemplaires particuliers que leur accorde l'académie, autant d'exemplaires qu'ils en désirent, en payant le prix de fabrication (2).

» 16 *décembre*. Première séance publique (dans la salle gothique de l'hôtel de ville).

1836. Le budget de l'académie est porté à 25,000 francs.

» 7 *mai*. La valeur des médailles de concours est portée à six cents francs.

Les correspondants régnicoles recevront désormais, outre les bulletins, toutes les autres publications de l'académie.

» 31 *mai*. Arrêté royal qui charge M. Dumont d'exécuter la carte géologique de la Belgique, sous les auspices de l'académie; et de faire une collection de tous les échantillons de minéraux, de roches et de fossiles reconnus dans le cours de ses travaux.

1837, 8 *mai*. Décision qui fixe le nombre des membres de la classe des sciences à *trente*, et celui des membres de la classe des lettres à *dix-huit*.

Le nombre des correspondants pour la classe des lettres est porté à *vingt-quatre*.

(1) Depuis cette époque, MM. De Gerlache et le baron De Stassart ont été nommés alternativement vice-directeurs.

(2) Le contrat avec l'imprimeur a été arrêté dans la séance du 7 mai 1836.

1838, 13 *janvier*. Décision qui accorde aux auteurs *cinquante* exemplaires particuliers de leurs mémoires au lieu de *trente* qu'ils recevaient d'abord.

1839, 2 *février*. La valeur du jeton de présence est fixée à six francs (1).

» 22 *juin*. Arrêté royal qui ajoute une somme de 2,000 francs, au prix de l'académie, sur la question des explosions dans les mines.

1840, 7 *mai*. L'académie décide qu'il sera fait au gouvernement une demande d'un subside de 5,000 fr., principalement destinée à l'impression de mémoires de savants qui n'appartiennent pas à la compagnie.

1840, 7 *mai*. L'académie décide que, dans la répartition des jetons de présence, on aura égard aux distances des lieux qu'habitent les membres.

» 7 *novembre*. Règlement intérieur concernant les impressions.

» 15 *décembre*. L'académie porte à 1,600 fr., la somme dont peut disposer le secrétaire perpétuel pour se faire aider dans ses travaux.

» 15 *décembre*. Les commissions de présentation sont supprimées, et désormais les présentations seront faites par la classe où se présentera une vacature.

1841, 7 *mai*. On ne proposera pour membres effectifs de l'académie, que des personnes belges ou naturalisées et résidant dans le pays.

Le nombre des correspondants pour la classe des sciences, est porté à *quarante-quatre*.

(1) Néanmoins cette mesure n'a été mise en vigueur qu'à partir du 1er janvier 1840.

Le Ministre de l'Intérieur (1) institue un prix extraordinaire de 3,000 fr., pour le meilleur mémoire sur le règne d'Albert et Isabelle.

1842. Le budget de l'académie est porté à 30,000 francs.

(1) M. Nothomb, qui, comme Ministre des Travaux publics, avait, en 1839, accordé aussi un prix extraordinaire sur une des questions des sciences.

Académie Royale de Bruxelles.

LE ROI, PROTECTEUR.

MM. Le baron De Stassart, directeur.
De Gerlache, vice-directeur.
Quetelet, secrétaire perpétuel.

CLASSE DES SCIENCES.

30 membres.

MM.	Vrolik, G.; à Amsterdam. . . .	Élu le 3 juillet 1816.	
»	Van Mons, J. B.; à Louvain. . .	—	id.
»	Kesteloot, J. L.; à Gand.	—	id.
»	Le baron de Geer, J. W. L.; à Jutfaas, près d'Utrecht.	—	id.
»	Thiry, Ch. E. J.; à Bruxelles. . .	—	id.
»	D'Omalius, J. J.; à Halloy. . . .	—	id.
»	Quetelet, A.; à Bruxelles. . . .	—	1er février 1820.
»	Dandelin, G.; à Namur, ...	—	1er avril 1822.
»	Pagani, G. M.; à Louvain. . . .	—	28 mars 1825.
»	Cauchy, P. F.; à Namur	—	4 juin 1825.

MM. Vandermaelen, P.; à Bruxelles. . Élu le 10 janvier 1829.
» Dumortier, B. C.; à Tournai . . — 2 mai 1829.
» Blume, Ch. L.; à Leyde. . . . . — id.
» Sauveur, D.; à Bruxelles. . . . — 7 novem. 1829.
» Van Rees, R.; à Utrecht . . . . — 6 mars 1830.
» Le baron De Humboldt; à Berlin. . — id.
» Timmermans, H. A.; à Gand. . . — 12 octobre 1833.
» De Hemptinne, A.; à Bruxelles. . — 7 mai 1834.
» Lejeune, A. L. S.; à Verviers. . . — id.
» Crahay, J. G.; à Louvain. . . . — 8 mai 1835.
» Wesmael, C.; à Bruxelles. . . . — 15 décem. 1835.
» Martens, M.; à Louvain . . . . — id.
» Plateau, J.; à Gand . . . . . — 15 décem. 1836.
» Dumont, And.; à Liége. . . . . — id.
» Cantraine; à Gand . . . . . — id.
» Kickx, J., à Gand. . . . . — 15 décem. 1837.
» Morren, Ch.; à Liége. . . . . — 7 mai 1838.
» Verhulst, P.; à Bruxelles. . . . — 14 décem. 1841.
» Le Dr Delvaux; à Liége . . . . — id.
» Stas, Jean Servais; à Bruxelles . . — id.

44 correspondants.

Correspondants étrangers.

MM. Arago; à Paris. . . . . Élu le 5 avril 1834.
» Babbage, Ch.; à Londres . . . . — 7 octobre 1826.
» Barlow, P.; à Woolwich . . . . — 10 novem. 1827.
» Barrat, John; à Grassinton-Moor. — 1er mars 1828.
» Bertoloni, Ant.; à Bologne . . . — 6 octobre 1827.
» Berzélius, à Stockholm. . . . . — 5 avril 1834.
» Le colonel Bory de St-Vincent; à Paris. — 4 février 1829.
» Bouvard, Alexis; à Paris . . . . — 8 octobre 1825.
» Brewster, sir David; à Édimbourg. — 5 avril 1834.
» Brown, Robert; à Londres. . . . — 7 novem. 1829.

MM.	CHASLES ; à Chartres	Élu le	4 février 1829.
»	CRELLE ; à Berlin	—	5 avril 1834.
»	DE BLAINVILLE ; à Paris.	—	7 mai 1838.
»	DEGAISNE, Jos. ; à Paris.	—	15 décem. 1836.
»	DE MACEDO ; à Lisbonne.	—	15 id.
»	ENCKE, J. F. ; à Berlin	—	7 novem. 1829.
»	GAUSS ; à Gottingue	—	14 décem. 1841.
»	Le chev. GEOFFROY Saint-Hilaire ; à Paris	—	5 avril 1834.
»	GERGONNE, F. D. ; à Montpellier. .	—	8 mai 1824.
»	GRANVILLE, A. B. ; à Londres. . .	—	6 octobre 1827.
»	HERSCHEL, sir John F. ; à Londres .	—	7 octobre 1826.
»	MATTEUCCI, Ch. ; à Forli (États de l'église)	—	8 novem. 1834.
»	MOREAU DE JONNÈS, Alex. ; à Paris.	—	21 mai 1825.
»	NICOLLET	—	23 décem. 1826.
»	OCKEN ; à Jéna.	—	8 octobre 1825.
»	PLANA ; à Turin	—	5 avril 1834.
»	SABINE, Édouard ; à Londres . . .	—	2 février 1828.
»	SCHUMACHER ; à Altona	—	7 novem. 1829.
»	SOUTH, sir James ; à Londres . . .	—	10 novem. 1827.
»	TAYLOR, John	—	1er mars 1828.
»	TIEDEMANN ; à Heidelberg	—	15 décem. 1837.
»	VÈNE ; en France	—	2 février 1824.
»	VILLERMÉ, L. R. ; à Paris.	—	31 mars 1827.
»	WURZER ; à Darmstadt	—	id.

. . . . . .

Correspondants régnicoles.

MM.	DE KONINCK ; à Liége.	Élu le	15 décem. 1836.
»	DEVAUX ; à Liége	—	15 id.
»	Le baron DE SELYS LONGCHAMPS ; à Liége	—	7 mai 1841.

MM.	Le baron Du Bus, Bern.; à Bruxelles.	Élu le	7 mai 1841.
»	Galeotti, Henri; à Bruxelles. . .	—	id.
»	Schwann, Th.; à Louvain. . . .	—	14 décem. 1841.
»	Simons; à Bruxelles	—	8 mai 1838.
»	Spring, A.; à Liége.	—	14 décem. 1841.
»	Van Beneden; à Louvain	—	15 décem. 1836.

CLASSE DES LETTRES.

18 MEMBRES.

MM.	Van Lennep, D. J.; à Amsterdam. .	Élu le	3 juillet 1816.
»	Cornelissen, Norbert; à Gand . .	—	id.
»	Le baron De Reiffenberg, F. A.; à Bruxelles	—	8 juillet 1823.
»	De Jonge, J. C.; à La Haye . . .	—	1er avril 1826.
»	Marchal, J.; à Bruxelles	—	4 février 1829.
»	Pycke, à Courtray	—	id.
»	Steur, Ch.; à Gand	—	5 décem. 1829.
»	De Gerlache, E. C., à Bruxelles. .	—	14 octobre 1833.
»	Le baron De Stassart, à Bruxelles.	—	id.
»	Grangagnage; à Liége	—	7 mars 1835.
»	Willems; à Gand.	—	6 juin 1835.
»	Le chanoine De Smet; à Gand. . .	—	id.
»	L'abbé De Ram; à Louvain. . . .	—	15 décem. 1837.
»	Roulez; à Gand	—	id.
»	Lesbroussart, Ph.; à Liége. . .	—	7 mai 1838.
»	Moke, H. G.; à Gand	—	7 mai 1840.
»	Nothomb; à Bruxelles	—	id.
»	Vande Weyer, Sylvain; à Bruxelles.	—	id.

24 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

MM.	BLONDEAU ; à Paris	Élu le	15 décem. 1836.
»	COOPER, C. P.; à Londres	—	5 avril 1834.
»	COUSIN, Victor ; à Paris.	—	6 octobre 1827.
»	Le marquis DE FORTIA ; à Paris . .	—	2 février 1828.
»	Le baron de LA DOUCETTE ; à Paris.	—	8 mai 1835.
»	DE LA FONTAINE ; à Luxembourg. .	—	23 décem. 1822.
»	DE MOLÉON, J. G. V.; à Paris. . .	—	14 octobre 1823.
»	GROEN VAN PRINSTERER.	—	15 décem. 1840.
»	JULLIEN, M. A ; à Paris.	—	8 mai 1824.
»	LEGLAY ; à Lille	—	5 avril 1834.
»	LENORMANT, Charles ; à Paris. . .	—	14 décem. 1841.
»	LENORMAND, L. Séb.; à Paris. . .	—	14 octobre 1820.
»	MONE ; à Heidelberg	—	7 mai 1840.
»	MULLER ; à Trèves.	—	23 décem. 1822.
»	WITTENBACH ; à Trèves.	—	id.

Correspondants régnicoles.

MM.	BAGUET ; à Louvain	Élu le	14 décem. 1841.
»	BORGNET ; à Liége.	—	15 décem. 1836.
»	DE SAINT-GENOIS, Jules ; à Gand. .	—	7 mai 1838.
»	DE WITTE ; à Anvers.	—	7 mai 1840.
»	GACHARD ; à Bruxelles	—	15 décem. 1837.
»	SCHAYES ; à Bruxelles.	—	7 mai 1838.
»	VAN HASSELT, André ; à Bruxelles .	—	15 décem. 1837.
»	VAN PRAET, Jules ; à Bruxelles . .	—	5 avril 1833.
»	VOISIN ; à Gand	—	15 décem. 1837.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.	Le duc D'URSEL ; à Bruxelles . . .	Élu le	3 juillet 1816.
»	Le baron FALCK ; à Bruxelles . . .	—	7 mai 1818.
»	Le baron VANDERCAPPELEN ; à Utrecht.	—	id.
»	VAN EWYCK, D. J. ; à Amsterdam .	—	4 février 1826.
»	VAN GOBBELSCHROY, L. ; à Bruxelles.	—	20 août 1825.
»	WALTER, J. ; à Bruxelles	—	26 novem. 1825.

NOMS

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS DÉCÉDÉS.

MM. Le baron Van Spaen-La Lecq, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 29 avril 1817, à 66 ans).

» Messier (Charles), élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 10 avril 1817, à 87 ans).

» De Launay, élu le 14 octobre 1776. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Vienne).

» Caels, docteur en médecine, élu le 10 janvier 1782. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles).

» De Burtin, F. X., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1818).

» Lesbroussart, élu en 1790. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818).

» Wyttenbach, Daniel, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 17 janvier 1820, à 74 ans).

» Le baron De Feltz, président de l'académie, élu le.... Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1820).

» Te Water, J. G., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 19 octobre 1822).

» Van Swinden, élu le 14 octobre 1779. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Amsterdam, le 6 mars 1823, à 77 ans).

» Lambrechtsen Van Hitthem, N. Cornélis, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Middelbourg, le 21 mai 1823, à 71 ans).

» Le docteur Brugman, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 22 juillet 1819).

MM. Le docteur HARBAUR, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain).

» ERNST, curé à Afden, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Afden).

» THYS, Sifridus, curé à Wyneghem, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Wyneghem, province d'Anvers).

» CASSEL, professeur à l'université de Gand, élu le 18 janvier 1819 (mort à Gand, en 1821).

» Le chevr. DE CONINCK, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à Bruges).

» MINKELERS, J. P., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Maestricht, le 4 juillet 1824, à 75 ans).

» KEMPER, J. Melchior, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 20 juillet 1824).

» TYDEMAN, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 1er février 1825).

» DE BAST, chanoine, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 11 avril 1825, à 72 ans).

» Le baron DE VILLENFAGNE, d'Engihoul, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Liége, le 23 janvier 1826, à 73 ans).

» Le commandeur DE NIEUPORT (*Ch. François Preud'homme d'Hailly*), élu le 14 octobre 1777. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 20 août 1827, à 81 ans).

» Le baron FOURIER, élu le 9 mai 1826 (mort à Paris, en 1829).

» SENTELET, J. F., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, en 1830).

» L'abbé BÉVY, élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 28 juin 1830, à 92 ans).

» KICKX, J., élu le 26 avril 1817 (mort à Bruxelles, le 27 mars 1831, à 56 ans).

» VANDERLINDEN, Pierre Léonard, élu le 28 octobre 1826 (mort à Bruxelles, le 5 avril 1831, à 33 ans).

» RAEPSAET, J.-J., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Audenaerde, le 19 février 1832, à 81 ans).

MM. Le prince DE GAVRE, élu *membre honoraire* le 3 juillet 1816, élu président le 31 décembre 1820 (mort à La Haye, le 2 août 1832).

» REPELAER VAN DRIEL, O., élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à La Haye, le 26 octobre 1832).

» VAN HULTHEM, Ch., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 25 novembre 1817 (mort à Gand, le 16 décembre 1832). (*Il était né le 4 avril* 1764).

» VAN WYN, élu le 14 octobre 1774. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, en 1834, à 91 ans).

» DEWEZ, L. D. J., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 13 janvier 1821 (mort à Bruxelles, le 26 octobre 1834).

» MEYER, J. D., élu le 7 mai 1818 (mort à Amsterdam, le 6 décembre 1834).

» HUGUENIN, V., élu le 10 novembre 1827 (mort à Nimègue, le 7 novembre 1833).

» VAN HUTENHOVE, Jacques Maurice Charles, élu le 30 novembre 1818 (mort à Lieuden, le 1er septembre 1836, à 63 ans).

» BEKKER, Georges Joseph, élu le 7 mai 1834 (mort à Liége, le 27 avril 1837).

» FORMANN, Vincent, élu le 1er mai 1834 (mort à Liége, le 25 septembre 1837).

» VAN MARUM, élu le 3 juillet 1816, (décédé le..... 1838).

» MOLL, G., élu le 7 mai 1828 (mort à Amsterdam, le 17 janvier 1838).

» VAN HEUSDE, P. G., élu le 3 juillet 1816 (mort à Genève, le 28 juillet 1839).

» RAOUX, Adrien Philippe, élu le 21 août 1824 (mort à son château de Reves, le 29 août 1839).

» BELPAIRE, Antoine, élu le 7 mars 1835 (mort à Anvers, le 14 décembre 1839).

» Le docteur WAUTERS, élu le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 8 octobre 1840).

MM. GARNIER, J. G., élu le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 20 décembre 1840).

» LAMPSINS, élu le 3 juillet 1816 (mort le.....).

» Le baron VAN TUYLL Van Serooskerken Van Zuylen, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort le.....).

» LÉVY, A., élu le 3 avril 1830 (mort à Paris, le..... 1841).

» Le baron DE KEVERBERG de Kessel, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye le 30 novembre 1841).

CORRESPONDANTS.

MM. DEVILLY, élu le 28 juillet 1823 (mort à Metz).

» HACHETTE, J. P. N., élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 16 janvier 1834).

» FRULLANI, Julien, élu le 13 janvier 1827 (mort à Florence, le 5 mars 1834).

» COURTOIS, B., élu le 17 janvier 1835 (mort à Liége, le 14 avril suivant, à l'âge de 29 ans).

» DELMOTTE, Henri, élu le 8 mai 1835 (mort à Mons, le 7 mars 1836, à 37 ans).

» AMPÈRE, André Marie, à Paris, élu le 8 octobre 1825 (mort à Marseille, le 10 juin 1836).

» GAMBART, à Marseille, élu le 28 décembre 1826 (mort à Paris, le 23 juillet 1836).

» RAYNOUARD, François Just. Marie, à Paris, élu le 5 avril 1833 (mort à Passy, le 28 octobre 1836).

» SCHMERLING, élu le 5 avril 1834 (mort à Liége, le 7 novembre 1836).

» VAN PRAET, élu le 8 mai 1824 (mort à Paris, le 5 février 1837).

» GOETHALS-VERCRUYSSE, élu le 5 avril 1833 (mort à Courtrai, le 6 septembre 1838).

» Le baron SYLVESTRE DE SACY, élu le 3 novembre 1834 (mort à Paris, le 21 février 1838).

» Le baron DE HERDER, élu le 8 octobre 1825 (mort le.....).

MM. L'abbé RANZANI, Camille, de Bologne, élu le 8 mai 1824 (mort le.....).

» DAUNOU, Pierre Claude François, élu le 7 mai 1838 (mort à Paris, le 20 juin 1840).

» DE HAUT, à Liége, élu le 7 mai 1840 (mort le 1er juillet 1841).

» DE CANDOLLE, Auguste Pyrame, élu le 5 avril 1834 (mort à Genève, le 9 septembre 1841).

» WILKEN, à Berlin, élu le 5 avril 1833 (mort le.....)..

LISTE

DES MEMBRES COMPOSANT LA COMMISSION DES FINANCES.

MM. De Gerlache ;
Dumortier ;
Marchal ;
Thiry ;
Walter.

Les mêmes membres, avec le secrétaire perpétuel, composent la commission pour les impressions.

Notices Biographiques

SUR DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE

DE BRUXELLES.

ÉLOGE DE M. A.-P. RAOUX,

NÉ A ATH, LE 30 NOVEMBRE 1758; MORT AU CHATEAU DE RÈVES, LE 29 AOÛT 1839.

Ath est une petite ville proprette et avenante, à son aise plutôt que riche et qui, avec sa belle église de St-Julien, ses fermés et ses bastions, rappelle à la fois, la cité, l'idylle et la guerre. Si elle ne se souvient pas le moins du monde d'Anténor ni d'Attila auxquels les amateurs d'étymologies à la Jacques de Guyse attribuaient jadis son origine, elle continue de posséder le collége où étudièrent Juste-Lipse, l'un des triumvirs littéraires de son temps, et ce Baïus qui, sans le prévoir peut-être, devait susciter tant de troubles dans l'église. Or, le collége d'Ath était fréquenté, au milieu du siècle passé, par un enfant destiné à honorer un jour

son lieu natal, et qui, sans montrer les dispositions brillantes et précoces dont s'étonne le vulgaire et parfois s'effraient les personnes réfléchies, annonçait une intelligence droite et reposée, un grand amour du travail, avec cette probité qui perce jusque dans les jeux de l'école. Cet enfant s'appelait Adrien-Philippe Raoux. Il était né à Ath, le 30 novembre 1758. Par sa famille il appartenait à cette bourgeoisie qui reprenait insensiblement toutes les positions sociales et où se recrutaient les hommes d'affaires et d'action, l'armée, le barreau, une partie de la magistrature; à cette bourgeoisie travaillante et pensante qui, après tout, est la nation même. Malgré l'exiguité de leurs ressources, ses parents résolurent d'élever leurs deux fils de manière à les rendre capables de suivre toutes les carrières.

Sans doute alors on consacrait un temps excessif au latin, *ce bel et grand adgencement*, que Montaigne trouvait *trop cher*. Ce latin était plus souvent le jargon de Despautère que la langue de Cicéron; l'enseignement présentait nombre de vices et d'abus, sans doute, mais il n'avait garde de tomber dans la folie moderne, de vouloir rompre avec un passé dont nous ne sommes qu'une transformation ou un corollaire, et de regarder comme inutiles ces études si justement appelées humanités, puisqu'elles développent tout ce que l'homme, dans sa nature intime, cache d'idéalité et de grandeur.

Si je suis bien renseigné le jeune Raoux, après avoir suivi au collége d'Ath les classes élémentaires appelées à cause d'une vieille grammaire à images dont on ne se servait plus, la *petite* et la *grande figure*, fut envoyé à Mons, au collége de Houdain (1), en possession de fournir d'excellents

(1) Fondé en 1545.

sujets à l'université de Louvain. Sa rhétorique achevée, Raoux alla se faire inscrire, à son tour, parmi les étudiants de cette école, où se rendaient tous ceux qui ambitionnaient d'être quelque chose, et qui, bien que déchue, conservait encore son ancienne réputation, en la justifiant dans certaines parties. Elle commençait déjà à se ressentir des réformes calmes et prudemment ménagées de la sage Marie-Thérèse. Raoux échappa à la tyrannie que quelques-uns de ses camarades s'arrogeaient sur les nouveaux venus, et qu'on nommait en style d'écolier *physication ;* parvint à se mettre bien avec tout le monde, maîtres et disciples, vétérans et béjaunes, et s'enfonça le plus qu'il put dans ses livres. D'abord il fut immatriculé parmi les *philosophes*, c'est-à-dire les adolescents qui apprenaient fièrement les règles du syllogisme. J'avoue que je n'ai jamais attaché une grande importance à la partie dogmatique et positive de la philosophie scolastique, mais que je la considère comme une utile gymnastique propre à donner à l'esprit plus de souplesse, de force et d'assurance. Raoux fortifia, dans cette étude, la sagacité de son jugement, et y contracta des habitudes d'ordre et de méthode qu'il appliquait à tout par la suite, et qu'il transportait principalement dans la jurisprudence. Arriva le jour de sa licence en droit. Sans avoir obtenu préalablement le titre si envié, si brillant de *primus*, et qui a conservé tout son crédit quoique nous l'ayons vu attaché à mainte intelligence obtuse ou saugrenue, il se tira fort bien de cette épreuve. Muni de son diplôme, il vint *postuler* et *patrociner* (je me sers des locutions d'autrefois), devant le conseil souverain de Hainaut. La plaidoirie orale n'était pas admise, et par conséquent la déclamation et le lieu commun ne trouvaient point d'aliment ; on *servait* aux juges

des mémoires où l'art de bien dire n'était pas estimé à un très-haut prix, et des curieux en conservent encore un du célèbre Vander Noot, en faveur du geôlier de Vilvorde, factum qui est un chef-d'œuvre de barbarie et de ridicule. Raoux ne crut pas que ses connaissances dans le droit écrit et coutumier, dans le droit ancien et moderne, lui donnassent une autorisation absolue d'outrager la langue. Il chercha donc à se faire remarquer par une rédaction soignée et correcte dont on n'avait guère l'usage au barreau, mais en écrivant en français il garda l'accent wallon et il le maintint dans sa prosodie fausse et chantante jusqu'au dernier soupir. Il m'est avis qu'on pouvait tenir à la glorieuse Belgique par un plus bel endroit.

En ce temps là les avocats s'occupaient des affaires de leurs clients et ne gouvernaient pas encore le monde. Raoux quoiqu'il remplît scrupuleusement les devoirs de sa profession, trouvait cependant quelque quart d'heure à consacrer aux lettres et même à la politique. On a retrouvé dans ses papiers plusieurs projets et mémoires qui datent de cette époque, et qui prouvent que Raoux avait la vocation des affaires publiques. Il n'était pas encore bachelier en droit à l'université de Louvain, quand il fit paraître des réflexions politiques dont Feller parla favorablement dans son journal.

En 1785 un M. de V. publia à Bouillon, où la presse était fort libre, une brochure intitulée : *le partage des Pays-Bas ou moyens de pacification*. C'était le moment où Linguet et Mirabeau écrivaient sur la liberté de l'Escaut pour compte l'un de l'Empereur, l'autre de la Hollande. Je ne sais si Raoux fut excité par cette polémique. Quoi qu'il en soit, un de ses mémoires subséquents, qui est imprimé, est surtout

digne d'attention. Il renferme un *Plan pour un échange des Pays-Bas autrichiens* (1).

M. Raoux, informé peut-être de certains projets de la diplomatie (2), part de cette proposition que la *situation locale* des Pays-Bas autrichiens n'était rien moins qu'avantageuse à la cour de Vienne. Outre que l'éloignement en rendait l'administration plus compliquée et plus dispendieuse, la conservation en était aussi moins assurée et moins économique que s'ils confinaient immédiatement à l'Autriche. En conséquence, il proposait à l'Empereur de les échanger contre la Bavière, y compris le duché de Neubourg et le Haut-Palatinat. En vérité on croirait que Raoux a écouté à la porte du prince de Kaunitz. Ce projet est suivi d'un autre pour l'échange de la Lombardie autrichienne contre des parties du territoire vénitien, telles que l'Istrie, la Dalmatie et les îles voisines, la Carniole et la Carinthie. Le temps s'est chargé d'accomplir presque tout ce que conseillait Raoux.

L'académie fondée depuis plusieurs années avait éveillé dans les esprits une activité qui déjà produisait d'heureux fruits. A la demande d'un *patriote* auquel on devait la fondation d'un prix extraordinaire, cette compagnie proposa en 1779 et itérativement en 1780 l'éloge de Viglius. Raoux, âgé au plus de vingt-deux ans, descendit dans la lice, mais ni lui ni ses concurrents n'obtinrent le prix. Je n'hésite pas néanmoins à préférer son travail à celui de l'avocat O'Sullivan, des professeurs De la Haye et Dewez, et je ne balance qu'entre M. J.-B. Lesbroussart et Raoux. *L'Essai d'un éloge*

(1) Mons, Baugnies, 8 pages in-4°.

(2) *Voyez* sur ces projets l'*Histoire du royaume des Pays-Bas*, par M. De Gerlache, tom. I, pp. 247 et 260 de la 2e édition.

historique de Viglius, c'est le titre modeste qu'il lui donne, ne parut à Bruxelles qu'en 1787 (1). La forme aujourd'hui en paraîtrait surannée, commune et traînante, malgré l'emploi fréquent de l'apostrophe et de la prosopopée ; toutefois on louerait certainement la pensée qui l'a inspiré. Il est précédé de quelques lignes qui méritent d'être citées. Raoux avait écrit en 1780, et c'est seulement sept ans après, qu'il mit au jour l'éloge de Viglius, parce que, dit-il, les circonstances semblaient l'y inviter. Il ajoute : « Les règnes de Philippe II et de Joseph II seront les plus remarquables dans » les annales des Pays-Bas; fasse le ciel qu'ils n'aient pas » des suites également fâcheuses ! — Notre auguste souverain s'est déclaré partisan de la tolérance autant que le » monarque espagnol l'était de l'inquisition ; puisse-t-il » aussi, par un même contraste et pour le repos de nos » provinces, déployer des sentiments de modération et de » clémence autant que son prédécesseur du XVIe siècle témoigna de rigueur et d'inflexibilité.—Je publie cette pièce » telle que je la retrouve dans mon portefeuille ; et comme » je me retrouve aussi dans tous les mêmes sentiments que » lorsque je lui ai *donné l'être* en 1780, je ne me suis permis » d'y rien changer, pas même d'y ajouter aucune période. »

On voit que M. Raoux, tout jeune qu'il était, n'approuvait pas la ferveur philosophique de Joseph II. Dans son discours, en blâmant la sévérité de Philippe et l'ambition cauteleuse du prince d'Orange, il représente Viglius comme le seul espoir de la concorde au milieu des passions en lutte et des partis rivaux. Les notes puisées dans les lettres mêmes de cet homme d'état, ont pour but de prouver la vérité de ce

(1) Bruxelles (Lemaire), in-8° de 39 pages, texte 5-28, notes 29-39.

portrait. Elles sont toutes saupoudrées de latin, langage *immuable* (1) comme la loi, et pour lequel il nourrissait une prédilection particulière.

Raoux, recommandé à l'attention du pouvoir par sa capacité et l'influence qu'il commençait à acquérir, fut nommé le 17 avril 1787, aux termes d'un décret de l'empereur Joseph II, commissaire d'intendance au district de Mons, et le 19 juin de l'année suivante, échevin de cette ville.

Cependant les troubles que lui avaient fait pressentir les innovations du fils de Marie-Thérèse avaient éclaté. Joseph II dont je suis loin de méconnaître les grandes qualités et les bienfaisantes intentions, mais qui était dupe des opinions régnantes et même de ses propres vertus, avait poussé jusqu'aux dernières conséquences son rôle de monarque philosophe, si bien qu'un jour l'empereur d'Allemagne, roi des Romains, cessa d'être duc de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, comte de Flandre, de Hainaut, de Namur et marquis d'Anvers, et vit avec une profonde douleur s'échapper ces brillants joyaux de son diadême. Raoux, sans prendre une part très-active aux événements, resta fidèle au parti des États qu'il avait embrassé, et dont un des plus chauds appuis dans le Hainaut était son ami le pensionnaire Gendebien. Ses opinions ne l'avaient pas empêché néanmoins d'être nommé, le 18 mai 1789, par Joseph II, et sans l'avoir demandé, conseiller au conseil souverain de Hainaut, poste important qu'il remplit avec conscience et dignité, en magistrat qui rend des arrêts plutôt que des services. On sait qu'autrefois l'échevinage était la souche d'une espèce de patriciat ou noblesse de cloche, et en blâmant

(1) Épithète qu'il lui donne.

avec raison la prépondérance excessive des classes privilégiées, il était juste de dire qu'il y avait une infinité de moyens d'y entrer et de rétablir l'équilibre.

Les révolutions qui se font toutes pour le bonheur des hommes, comme on sait, se présentent d'ordinaire les poches pleines de projets admirables, de plans d'améliorations les plus beaux du monde. Le 11 janvier 1790, les États-Unis des provinces Belgique avaient ouvert un concours et proposé un prix pour le meilleur mémoire sur les causes de la décadence du commerce, sur les moyens de le régénérer, de le favoriser et de l'agrandir aux Pays-Bas. Le frère de M. Raoux, procureur du conseil de Tournai-Tournaisis, s'empressa de répondre (1), ce que je remarque afin qu'on ne confonde pas deux individus portant le même nom (2). La philanthropique résolution des États n'eut pas de suite, et les mémoires envoyés ne furent pas soumis à l'examen.

(1) Cette réponse a été imprimée à Tournai, chez H. Huré, en 1790, in-8° de 56 pp.

(2) On regarde encore comme sortie de la plume du frère de Raoux, une brochure intitulée : *Mémoire et projet pour empêcher, ou du moins pour diminuer les sources de divisions et de ruine entre les citoyens, qui pourrait s'exécuter par forme d'essai dans la petite province de Tournai-Tournaisis en Flandre, présenté à L. A. R. le 5 septembre* 1781, *jour de leur passage en cette ville*, 27 pp. in-4°. Cet essai sensément conçu, mais mal rédigé, se termine par ces vers de Caramel :

Si ce projet s'exécutait
Tout au mieux mieux l'on chanterait :
La justice et la vérité,
Le bon ordre et l'humanité,
La paix, la vertu, la bonté
Caractérisent Sa Majesté.

Cependant à côté de la révolution brabançonne s'en développait une autre bien différente dans ses principes et dans son but, et tout autrement formidable. A peine la restauration semontrait-elle à Bruxelles importante et joyeuse, que le coq gaulois, pareil au rok des mille et une nuits, jeta sur l'aigle impériale sa serre puissante, et la Belgique, coiffée d'un bonnet rouge au lieu du mortier ducal, vint danser une ronde civique avec la république française autour de cette verge menaçante qu'on appelait, de par la terreur, l'*arbre de la liberté*.

En 1795, Raoux fut envoyé à Paris par différentes communautés religieuses de la Belgique, pour réclamer de l'assemblée nationale la rentrée en jouissance des biens que ces maisons possédaient en France et qui avaient été mis sous le séquestre au profit de la république, en vertu du décret du 13 pluviôse an II, ainsi que pour obtenir le rapport de ce décret.

Avant l'absorption complète de la Belgique par la France, il y eut un semblant de respect pour l'indépendance des peuples, et l'on feignit de délibérer sur une réunion fortement arrêtée d'avance. Raoux donna alors une preuve de courage qui n'a pas eu tout le retentissement qu'elle méritait. Le 4 vendémiaire de l'an IV (26 septembre 1795), il remit au comité de salut public un mémoire où il demandait sans détour la reconnaissance de la Belgique comme état indépendant et le maintien de ses anciennes constitutions provinciales. Ce morceau (1), dénué d'emphase, de déclamation, mais écrit avec une grande énergie et une logique serrée, honore à la fois le cœur et l'esprit de Raoux.

(1) Paris, Gueffier, in-8° de 22 pp. *Voyez* M. De Gerlache.

« Je suis belge, dit-il, je connais l'histoire de mon pays, » je connais le caractère et les mœurs de ses habitants. » C'est d'après ces connaissances que je vais examiner ce » qu'il y aurait à faire pour le plus grand avantage de la » Belgique et pour celui de la France.... »

Il commence par convenir que sous le point de vue de la paix et du commerce, l'adjonction de la Belgique à la France pouvait être extrêmement profitable à notre pays, néanmoins il n'hésite pas à soutenir que la très-grande majorité des Belges redoutait la réunion et la regarderait comme une calamité publique.

« Cette disposition du peuple belge, dit-il avec une fran- » chise toute belge, ne doit pas être inconnue aux comités du » gouvernement. Malgré les mensonges qu'on vient débiter » à la barre, et quelquefois même à la tribune de la Con- » vention, il est constant que ce qu'il appelle *le système* » *français* (1), n'est nullement de son goût. »

Après avoir démontré cette antipathie par des faits, il recherche les causes qui l'avaient encore augmentée dans les derniers temps.

« Les Français, comme un torrent rapide et dévasta- » teur, renversèrent en un clin d'œil les institutions po- » litiques (des Belges), et s'ils n'osèrent renverser aussi » vite ses institutions religieuses, ils versèrent du moins » sur elles à pleines mains ces sarcasmes outrageants, » ce mépris ironique, qui sont si familiers à la nation fran- » çaise, et qui ulcérèrent profondément le peuple belge, si » attaché à la religion et à ses usages. États des provinces,

(1) Il faut nécessairement reporter sa pensée vers la France républicaine.

» tribunaux supérieurs et subalternes, magistrats des villes; » tout fut balayé en un instant; et, ce qui mit le comble à » l'horreur du peuple, c'est que les clubistes ou jacobins » de la Belgique, dignes frères de ceux de France, usurpè- » rent presque toutes les places ou influencèrent ceux qui » les occupaient. Je dois l'avouer, j'ai connu dans les Pays- » Bas plusieurs personnes éclairées qui avaient été séduites » par la théorie de la démocratie qu'elles avaient puisée » dans les livres philosophiques et dans les journaux de » France; mais les républicains étant arrivés, et *n'ayant vu* » dans la pratique que des fureurs révolutionnaires et des » folies démagogiques, ces personnes en revinrent à l'a- » mour de l'ancienne constitution, qui avait en sa faveur » l'expérience salutaire de plusieurs siècles de prospérité, » dont elle avait fait jouir le peuple belge.

» *En général*, dit Montesquieu, *les peuples sont très-at- » tachés à leurs coutumes; les leur ôter violemment, c'est » les rendre malheureux.* Le belge, plus qu'aucun autre » peuple tient à ses anciens usages, et on ne viendra pas à » bout de l'en détacher en un jour. C'est cet attachement » qui fit échouer Joseph II dans ses projets de réforme; » c'est cet attachement qui produisit les insurrections de » 1787 et de 1789. Il résulte de là une observation bien frap- » pante. C'est que les révolutions de Brabant et de France, » quoique faites à la même époque, et par deux peuples con- » tigus, avaient néanmoins des objets tout opposés : l'une » avait pour but de tout conserver, l'autre de tout changer. » On aura beau déclarer les Belges réunis à la France, ils » en seront séparés de cœur, si on veut changer leur ré- » gime. »

Raoux dépeint ensuite les violences et les ruses déloyales

employées pour fausser l'expression de l'opinion publique, puis revenant à sa thèse, il reconnaît l'existence de plusieurs abus féodaux qu'on pouvait réformer sans danger dans les constitutions de la Belgique, abus tempérés cependant par les mœurs qui ont plus d'empire que les lois, et dont on ne s'était aperçu que depuis la révolution française. Enfin il examine la réunion sous le rapport politique, et il conclut qu'elle nuirait à la réputation de bonne foi et de générosité de la France, qu'elle lui donnerait une nouvelle Vendée, aussi redoutable que la première, qu'elle ferait mentir le programme de la république, où l'esprit de conquête était répudié, et que, par un accroissement considérable de territoire, elle éveillerait la jalousie de toutes les puissances de l'Europe, présagerait l'envahissement de la Hollande et d'autres contrées, et donnerait lieu à une ligue, à des guerres prolongées.

Au contraire la Belgique, libre, amie de la France, serait pour elle une forte barrière et deviendrait, au moyen d'un tarif modéré, une alliée commerciale extrêmement utile.

En résumé, le meilleur parti était de reconnaître la Belgique comme république indépendante, mais si des raisons d'Etat exigeaient impérieusement la réunion, tous les intérêts pouvaient se concilier, dès qu'on laissait à ce pays ses lois et ses usages, jusqu'à ce qu'il consentît volontairement à les changer.

Ce langage si honnête et si désintéressé ne fut point entendu. M. Raoux, devenu citoyen français, aima la France, car elle a, quand elle veut, tout ce qu'il faut pour séduire et pour plaire, et se rallia sans arrière-pensée à un gouvernement qui mettait l'ordre sous la sauvegarde de la gloire.

Avocat à la cour d'appel de Bruxelles, il s'y fit bientôt une nombreuse clientèle; une fortune honorable vint le récompenser de ses veilles, le consoler de ce qu'il avait perdu et lui assurer cette liberté d'action et de pensée qui rend la probité plus facile et plus nette.

La formation du royaume des Pays-Bas sourit à la mémoire historique de Raoux. Il n'eut pas de peine à faire apprécier son mérite au prince qui prit alors les rênes du gouvernement. Le roi s'empressa de se l'attacher en le nommant conseiller d'État, le 2 octobre 1815, et, au mois de juin 1819, il le créa chevalier de l'ordre du Lion belgique.

Très-versé dans la connaissance de l'ancienne constitution du pays, laborieux, doué d'un sens droit, d'une raison inflexible et d'un grand amour de la justice et de la vérité, il défendit constamment les intérêts de son pays natal. Cependant l'âge et les circonstances avaient modifié quelques-unes de ses idées d'autrefois, et il s'était rapproché, jusqu'à un certain point, des doctrines joséphistes en ce qui concerne les relations du pouvoir temporel et du clergé. Le 22 août 1823, il fut appelé à faire partie de la commission du culte catholique.

Les lettres le reposaient des fatigues de la politique. Celui qui, quarante ans auparavant, avait offert à l'académie les prémisses de son talent, ne dédaigna pas, sexagénaire et revêtu de fonctions supérieures, de participer encore à nos concours et d'ambitionner, vieillard, un prix qui avait excité l'émulation de sa jeunesse.

En 1822 et 1823, l'académie posa cette triple question : *Quelle est l'origine de la différence qui existe, par rapport à la langue, entre les provinces dites* flamandes *et celles*

dites wallonnes ? *à quelle époque cette différence doit-elle être rapportée ?*

Quelle est la raison pourquoi des contrées qui faisaient partie de la France, parlent le flamand, et d'autres, qui appartenaient à l'empire germanique, se servent exclusivement de la langue française ?

Le mémoire de M. Raoux fut couronné (1). Il y fait un usage heureux de quantité de textes originaux qu'il n'altère jamais pour les accommoder à un système conçu d'avance, et procède constamment en logicien dont la déduction est aussi claire que profonde. S'il a plutôt exposé des faits que donné de véritables explications, c'est que cette manière de résoudre le problème était dans la nature même du sujet, et nous regrettons que M. Ampère, cet esprit si lucide et si complet, en traitant de la formation des langues romanes, n'ait pas consulté la dissertation dont je parle, dissertation également inconnue, semble-t-il, à son adversaire M. F. Guessard.

Il y avait presqu'un demi-siècle que l'académie et M. Raoux étaient unis par des liens d'affection. Proposé pour une place de membre ordinaire le 21 juin 1824, M. Raoux fut unanimement élu le 21 août suivant.

A peine avait-il pris séance parmi ses nouveaux confrères, qu'il leur communiqua de curieux résultats de ses recherches. Dans les séances du 2 février et du 28 mars 1825, il lut une *Dissertation historique sur l'origine du nom de Belge et sur l'ancien Belgium* (2), où il montre doctement

(1) *Mémoires couronnés* (nouvelle série), tom. V, pp. 1—109. L'auteur avait d'abord gardé l'anonyme. Cf. Introd. au premier vol. de *Ph. Mouskes*, pag. LXXXVII et suiv.

(2) *Mémoires* (nouv. série), 1826, tom. III, pp. 401 - 434.

que le nom de Belge ne nous vient pas des peuples germaniques mentionnés par César, et que le *Belgium* était une contrée distincte de la Gaule belgique, restée à l'abri des invasions des Germains, et qui devait contenir les pays représentés ensuite par les diocèses de Beauvais, d'Amiens et d'Arras, probablement aussi une partie de l'Isle-de-France et de la Normandie, à la droite de la Seine.

Le 26 novembre 1825, l'académie écouta avec un vif intérêt son mémoire supplémentaire sur l'ancienne démarcation des langues flamande et wallonne (1), et dont la conclusion est que cette ligne topographique n'a pas varié sensiblement depuis mille ans, c'est-à-dire depuis le règne des enfants de l'empereur Louis-le-Débonnaire, qui se sont partagé ses états vers le milieu du neuvième siècle.

Après un silence d'une année, M. Raoux apporta à la compagnie, le 3 février 1827, une *Notice sur un passage remarquable de la chronique de Sigebert de Gembloux, relatif à l'autorité prétendue par les papes sur les couronnes des rois* (2).

Quand M. Raoux écrivait, nous n'avions pas encore recouvré le manuscrit original de Sigebert, si regretté par les savants, dont M. Hirsch, digne élève de M. Ranke, s'est rendu dernièrement l'interprète. Il s'est servi de l'édition de Miræus, et soutient que la doctrine, considérée comme hérétique par Sigebert, est encore en honneur, ce qu'il cherche à démontrer par divers actes, par les écrits de De Maistre, de Dens, etc., etc. On s'aperçoit que cette notice est, jusqu'à un certain point, un écrit de circonstance.

(1) *Ibid.*, 1827, tom. IV, pp. 409—460.

(2) *Ibid.*, pp. 461—483.

Lorsque l'académie perdit, le 20 août 1827, le commandeur De Nieuport, chargé de la diriger depuis son rétablissement, en vertu d'une réélection continue, son choix tomba sur M. Raoux. Il occupa le fauteuil jusqu'en 1832, qu'il le refusa en s'excusant sur son grand âge.

Les événements qui marquèrent l'année 1830 détruisirent un gouvernement auquel M. Raoux restait attaché par le devoir et par son respect pour le chef de l'État. Mais, sans ambition comme sans faiblesse, il renonça de bonne grâce à sa position élevée et accepta, peut-être avec reconnaissance, l'obscurité et le repos.

L'académie, au milieu de la crise, montra qu'elle comprenait sa mission pacifique. Elle ne cessa pas un seul moment de se réunir. M. Raoux suivit toutes ses séances. Il se partageait entre elles et son château de Rèves, une des plus anciennes baronies du Brabant wallon, passée successivement de la maison qui en portait le nom dans celles de Rubempré, de Reuesse, de Dongelberghe, etc. Quoiqu'il eût atteint sa soixante-douzième année, il était encore plein d'activité. Il jouissait d'une de ces vertes et vigoureuses vieillesses, que contribuent à prolonger une vie irréprochable, une âme vertueuse et sereine.

Le 4 juin 1831 il lut un *appendice à son mémoire sur l'origine du nom de belge* (1). Il s'y borne à refuter Des Roches qui avait allégué un passage de Pomponius Méla à l'appui de son système, selon lequel le nom de belge avait été apporté de la Germanie et imposé aux Gaulois indigènes par des peuples Germains.

La législation comparée était un objet d'études fait pour

(1) *Mémoires*, t. VII, 1832 pp. 1-8.

captiver un jurisconsulte philosophe. Le 6 mars 1833 M. Raoux présenta un mémoire *sur le rapport et la conformité des anciennes coutumes et chartes du pays et comté de Hainaut avec l'ancien droit romain antérieur à Justinien et au code théodosien* (1). On devine, en lisant ce curieux parallèle, que l'auteur est sur son terrain et qu'il peut dire comme Fernand Cortès *cette terre est à moi*, ou comme un personnage de l'antiquité : *terra quam calco mea est.*

Le 9 mai 1837 et le 8 avril suivant, il revenait encore à sa chère province de Hainaut ainsi qu'à la jurisprudence du moyen âge, et il recherchait ce *que l'on doit entendre par* TERRA SALICA *dans le titre 62 de la loi salique*, en second lieu *quelle est l'origine de quelques anciennes coutumes de la Belgique qui excluaient les filles dans le partage des biens immeubles de leurs pères et mères* (2). Enfin il examinait la question *si dans le moyen âge le comté de Hainaut était tenu en fief d'un suzerain et sujet à hommage, ou si c'était un alleu affranchi de tout hommage* (3), et sur ce dernier point, il se prononçait pour la négative.

Indépendamment de ces mémoires en forme, M. Raoux rédigea pour l'académie de nombreux rapports, dont quelques-uns pourraient passer pour des mémoires eux-mêmes. On y remarquait toujours un savoir solide, des détails substantiels, une critique minutieuse peut-être, mais constamment impartiale.

Mademoiselle Lernould, qu'il avait épousée dans sa jeunesse, ne lui avait point donné d'héritier, mais les deux

(1) *Mémoires*, t. VIII, 1833, pp. 1-59.
(2) *Ib.* t. XI, 1838, pp. 1-23.
(3) *Ib.* pp. 1-16.

époux s'avançaient tranquillement vers le terme en s'appuyant l'un sur l'autre. Ce fut le mari qui y arriva le premier. Il décéda presque sans infirmités et sans souffrances le 29 août 1839, âgé de quatre-vingts ans, à son château de Rèves, au milieu de ses livres, de ses champs et de ses fleurs, les trois choses les plus propres à rappeler vers le ciel, sur lequel il avait toujours réglé sa route en pilote sage et expérimenté.

Le B^n^ De Reiffenberg.

NOTICE

SUR

LE Bn CHARLES-LOUIS-GUILL.-JOS. DE KEVERBERG DE KESSEL,

NÉ LE 13 MARS 1768;

MORT A LA HAYE, LE 30 NOVEMBRE 1841.

Le baron de Keverberg était né le 13 mars 1768, au château d'Aldengoor, commune d'Halen, faisant partie de la principauté de Liége, et aujourd'hui partie intégrante du duché de Limbourg. Ses premières années, livrées à des études plus sérieuses que celles qui occupaient alors les jeunes gens de son rang, n'offrent rien de remarquable. Quand il parvint à cet âge où l'on abandonne les livres pour s'informer un peu de ce qui se passe autour de soi, le jeune baron eut la curiosité de parcourir la Belgique, et, pour la visiter avec fruit, il ne crut pouvoir mieux faire que de voyager sous les auspices d'un homme de sens et d'expérience. Il s'adressa donc à notre confrère, le conseiller de Burtin; mais ils eurent à peine commencé à faire route ensemble, que plusieurs scènes plus ou moins fâcheuses firent faire à notre jeune voyageur de sérieuses réflexions sur les bizarreries du mentor qu'il s'était choisi; et ces réflexions eurent pour résultat leur séparation immédiate.

Les goûts et les études du baron de Keverberg le portaient de préférence vers les affaires publiques. En 1790, au sortir de l'université, c'est lui-même qui nous l'apprend (1), il prit part à l'administration de la Gueldre; et quand, plus tard, le gouvernement français vint s'impatroniser chez nous, sa qualité de membre de l'état noble du duché (partie prussienne), ne fut pas un titre d'exclusion aux fonctions publiques, bien au contraire; aussi le jeune baron fut-il successivement nommé membre du conseil général du ci-devant département de la Meuse-Inférieure, et chargé par *interim* des fonctions de maire de la commune de Halen; puis sous-préfet de l'arrondissement de Clèves, poste qu'il occupa pendant sept ans; puis enfin, préfet du département anséatique de l'Ems-Supérieur, dont Osnabruck était le chef-lieu (1811 à 1813) (2).

Il se trouvait évidemment en bonne voie, et tout semblait lui annoncer un brillant avenir, quand eurent lieu les désastres de 1814 et la chute du grand empire qui ensevelit tant de fortunes sous ses débris. Cependant le baron de Keverberg n'eut pas à se plaindre des suites de ce grand revers, qui le laissa au même degré de l'échelle administrative. Après l'organisation du royaume des Pays-Bas, il fut en effet nommé, en 1815, gouverneur de la province d'Anvers (3); puis, en 1817, gouverneur de la Flandre orientale.

(1) *Du Royaume des Pays-Bas*, tom. I, préface pag. IV.

(2) La plupart des dates citées ici se trouvent dans l'ouvrage *Du Royaume, etc.*, et sur le revers d'un portrait que le baron de Keverberg a distribué à ses amis en 1840.

(3) Il s'était fait connaître en 1815 par des observations sur le projet de la loi fondamentale, lesquelles fixèrent dès-lors sur lui l'attention du gouvernement.

Ces deux nominations successives dans deux de nos provinces, où l'on s'occupe avec le plus d'ardeur de la culture des lettres et des beaux-arts, convenaient parfaitement aux goûts de notre confrère, qui aimait à se délasser par le commerce des muses. Déjà, dès l'organisation de l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, il avait été compris par l'arrêté royal du 3 juillet 1816 au nombre de ses membres honoraires, et il n'était pas l'un des moins assidus à ses séances. Il avait aussi été nommé curateur de l'université de Gand, titre alors très-recherché, et qui était un nouvel hommage rendu à son goût éclairé pour les sciences et les lettres.

C'est pendant son gouvernement de la Flandre orientale, que le baron de Keverberg publia son *Essai sur l'indigence* dans cette province, ouvrage devenu rare et qui reçut alors un accueil justement mérité. L'auteur y fait preuve d'un esprit judicieux, et en même temps d'une philanthropie éclairée n'ayant rien de commun avec celle qui est à l'ordre du jour, et qui, par un zèle outré, tend le plus souvent à jeter dans la société des perturbations plus grandes que celles auxquelles elle voudrait remédier. « Diminuer le nombre des indigents, en les mettant, autant que possible, dans la position de *pouvoir* et de *devoir* subvenir à leurs propres besoins » telle était l'idée qu'il s'agissait de réaliser. En traitant cette question, l'auteur était véritablement sur son terrain.

Il fut peut-être moins bien inspiré dans la composition de son roman historique intitulé : *Ursula, princesse britannique.* Cet ouvrage, écrit d'après une ancienne légende, avait surtout pour objet la description, ou, comme on est convenu de le dire aujourd'hui d'une manière plus

pompeuse, l'illustration de la fameuse châsse de Ste-Ursule, chef-d'œuvre de Hemling, que l'on conserve à l'hôpital de Bruges, pour lequel l'artiste l'avait, dit-on, exécutée en témoignage de reconnaissance et à la suite d'une longue maladie.

Les travaux administratifs et les recherches d'économie politique rentraient mieux dans les connaissances et les habitudes du baron de Keverberg, que les ouvrages purement littéraires. C'est encore pendant son gouvernement de la Flandre orientale, qu'il chercha à réunir les éléments d'une statistique détaillée sur cette province intéressante. Afin de s'entourer du plus de lumières possible, il créa une commission locale de statistique qui se soudivisait en plusieurs sections. Le plan qu'il avait conçu était trop vaste pour pouvoir être exécuté avantageusement, et exigeait le concours d'un trop grand nombre d'hommes pour qu'ils pussent être également à la hauteur de leur mission C'est ordinairement là l'écueil des commissions administratives. Il semble que le zèle et le désir de bien faire soient en raison inverse du nombre des individus qui sont appelés à exécuter un grand travail. Chacun fait porter sur son voisin le peu de responsabilité dont il est chargé, et il se trouve en définitive que la charge ne porte sur rien. Du reste, il ne paraît pas que la nouvelle commission statistique eût même commencé ses travaux, lorsqu'en 1819 le baron de Keverberg fut appelé au conseil-d'état et se vit ainsi dans la nécessité d'abandonner la province pour suivre alternativement le gouvernement à Bruxelles et à La Haye. Peut-être est-ce à cette circonstance qu'il fait allusion, lorsqu'en parlant de sa nomination au conseil d'état, il dit

dans son ouvrage *du Royaume des Pays-Bas* (1) : « Les personnes qui ont été à la tête d'une grande administration, savent ce que c'est de quitter un ressort d'action au moment où, après l'avoir étudié, on est parvenu à le connaître, où des relations de confiance réciproque viennent seulement de s'établir entre le fonctionnaire et ses administrés, où, après avoir longtemps *voulu le bien*, on se sent enfin à même *de le faire*. »

La question des colonies pour la répression de la mendicité occupait alors les économistes ; et les établissements de cette nature, créés dans le royaume, étaient visités avec toute cette activité, avec toute cette ardeur que l'on a reportées depuis sur les prisons. Ils avaient fait naître, surtout à l'étranger, de nombreux écrits, où les erreurs les plus grossières n'étaient pas épargnées. Notre confrère crut qu'il pouvait être utile de rectifier les idées sur leur véritable nature et sur l'esprit qui avait présidé à leur formation. Il préparait donc un ouvrage sur ce sujet, quand il eut connaissance que le général Van den Bosch, l'un des fondateurs de la société de bienfaisance et l'auteur du projet de colonisation, venait d'achever un mémoire sur la colonie de Frederiks-oord. Ce mémoire écrit en hollandais était encore en manuscrit, et il fut obligeamment communiqué au baron de Keverberg qui le traduisit en français et le publia en 1821 (2), en y ajoutant une préface très-intéressante, qui forme à peu près la moitié de l'ouvrage (3).

(1) Note de la préface, p. v.

(2) *De la colonie de Frederiks-oord*, in-8°, chez Houdin, à Gand.

(3) C'est dans les termes suivants qu'il rend compte des efforts de la société de bienfaisance et des résultats qu'elle avait obtenus en 1821 : « leur but n'est point d'appliquer des palliatifs au mal qu'ils se propo-

Notre confrère eut, dans le conseil d'état, des occasions nombreuses de porter ses vues philanthropiques sur plusieurs questions intéressantes de l'économie sociale. Ses recherches, qu'il avait toujours soin de baser sur des documents statistiques réunis avec soin et sagement discutés, le portèrent à rédiger, pour son propre usage, des ouvrages qui étaient des espèces de traités sur la matière. Il fut conduit ainsi à s'occuper successivement de la question des enfants trouvés, des établissements de bienfaisance, des détenus dans les dépôts de mendicité et dans les prisons, etc. Ce sont ces

sent de combattre. Ils ne visent à rien moins qu'à l'extirper radicalement du sein de leur pays natal. Les moyens qu'ils ont choisis à cet effet, consistent dans les richesses que la terre recèle dans ses entrailles et dans les ressources que la main de l'homme sait tirer en quelque sorte du néant. Beaucoup de trésors sont encore enfouis dans nos immenses bruyères. Il ne s'agit que de les exploiter. La société en a mis une partie à portée de l'indigence et lui en a assuré la possession. Dans son système, la culture de nos terres vagues et vaines est destinée à occuper et à nourrir les hommes valides et vigoureux qui n'ont pas de moyens de subsistance. Mais les femmes et les enfants, auxquels la nature à départi une moindre portion de force, ont les mêmes droits à conserver leur existence. Ils doivent à leur tour les faire valoir eux-mêmes, en se dévouant à un travail productif. La société leur en fournit les moyens. Elle les appelle à filer et à tisser le lin et la laine.

» C'est ainsi que par ses soins *six cents arpents* (de 85 $\frac{1}{2}$ ares) de landes stériles ont été défrichés en moins de deux ans, et que, dans le même espace de temps, *deux cents maisons* commodes et solidement bâties se sont élevées, comme par enchantement, dans un désert. Près de *quinze cents individus*, jadis faiblement secourus dans leur profonde misère par la charité publique, y trouvent aujourd'hui des asiles, un état laborieux mais productif, une existence honnête et indépendante. »

différents documents manuscrits qu'il a bien voulu me confier pour la rédaction de mes *Recherches sur la population, les naissances, les décès, les prisons*, etc., *dans le royaume des Pays-Bas* (1); et il voulut bien encore enrichir cet écrit par des notes qu'il y ajouta : c'est le seul travail que ses occupations administratives lui aient permis d'insérer dans nos recueils.

Il a résumé lui-même, de la manière suivante, ses idées sur la protection que le gouvernement doit aux classes souffrantes de la société :

» La charité est une vertu religieuse, humaine, mais surtout sociale.

» La société est essentiellement intéressée au bien-être de tous les membres dont elle se compose. Sous ce rapport elle a des obligations particulières à remplir envers les malheureux; il serait barbare et impolitique d'y manquer.

» La charité considérée comme vertu sociale, a cependant ses bornes, que le gouvernement doit bien se garder d'outrepasser. Il ne doit à l'homme qui, par ses propres soins, peut se procurer des moyens de subsistance, que la part qui lui revient de droit à la justice commune et à la protection universelle. Son devoir envers l'humanité souffrante semble pouvoir être résumé en quatre règles : 1° procurer du travail à la population ouvrière, lorsque d'ailleurs elle est dans l'impossibilité d'en trouver; 2° ouvrir des asiles à l'enfance, à la vieillesse, aux infirmités, lorsqu'il n'est pas suffisamment pourvu à leurs besoins; 3° protéger

(1) Voyez tome IV des *Mémoires de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. Ces recherches ont été publiées avec des additions sous format in-8° en 1827, chez Tarlier à Bruxelles.

et surveiller les fondations pieuses consacrées par les communes et les particuliers au soulagement de la misère; enfin 4° diriger, autant que possible, la bienfaisance publique, de manière à ce qu'elle tourne à l'amélioration morale de ceux qui y participent (1). »

En 1828, un arrêté royal créa une commission spéciale chargée de la révision des arrêtés sur l'enseignement supérieur. Cette commission, réunie sous la présidence de M. Röell, ministre d'état, se composait en partie de conseillers d'état, de députés et de professeurs (2). En même temps un appel fut fait aux divers conseils académiques, aux professeurs individuellement et en général à toutes les personnes éclairées, en les invitant à émettre leur avis sur les questions importantes qui étaient soumises à l'examen de la commission. J'ai dit importantes, puisqu'on remettait en doute l'existence des six universités du royaume, et qu'il s'agissait d'aborder, entre autres questions, celle de la liberté de l'enseignement, qui était si grave que la Belgique, plus tard, en fit la matière d'un de ses principaux *griefs*. Cet appel eut le plus grand retentissement; et la commission fut inondée d'un déluge de mémoires français, flamands, hollandais, allemands, latins, qui tous proposaient leurs réformes et les plans sur lesquels il fallait reconstruire tout l'édifice de l'enseignement; il semblait véritablement que tout fût à refaire. En

(1) *Du Royaume des Pays-Bas*, tome I, 1re livr., p. 215.

(2) Les membres étaient MM. O. Leclerq, Dotrenge, le baron de Keverberg, Van Pabst van Bingerden, *conseillers d'état*; Ch. de Brouckere, Collot-d'Escury, Van Wickevoort-Crommelin, Donker-Curtius, De Geer, *députés*; J. Ackersdyck, A. Quetelet, J.-F.-L. Schröder, *professeurs*.

ne choisissant que ceux qui renfermaient les vues les plus utiles, la commission en fit imprimer près de cent.

Des discussions provoquées avec tant d'éclat sur des questions aussi délicates, ne furent guère propres à faciliter le travail de la commission. Le gouvernement avait sans doute agi dans les meilleures intentions, mais il avait peu consulté ses propres intérêts. C'était réellement une faute politique; la controverse une fois engagée avec tant de feu sur le terrain de l'enseignement, ne tarda pas à se reporter ailleurs et à rechercher de nouveaux aliments à son activité.

Cependant la commission, contrairement au préjugé établi, poursuivit sa tâche avec zèle (1); et le baron de Keverberg porta dans les discussions de cette assemblée, comme dans ses rapports au conseil d'état, une grande indépendance de caractère et des vues éclairées. Il faisait partie du petit nombre de membres qui auraient voulu voir donner plus de liberté à l'enseignement, sans désirer qu'on pût en dire cependant comme Pascal de l'infini, que son centre est partout et sa circonférence nulle part (2). Il sou-

(1) Le rapport de la commission formant un volume in-folio, a été imprimé à La Haye en 1830. *Rapport der commissie*, etc. Une seconde commission chargée de revoir les règlements de l'enseignement moyen avait été nommé vers la même époque.

(2) Nous le laisserons parler lui-même, « le principe de l'émancipation de l'enseignement avait trouvé peu de défenseurs dans une commission que le roi avait nommée en 1828, pour la révision du régime de l'instruction supérieure. J'eus l'honneur de faire partie de cette commission. De treize membres dont elle se composait, neuf se déclarèrent formellement contre ce principe, et la faible minorité qui en jugeait différemment, minorité dont je fis partie, n'osa cependant pas en proposer l'adoption sans restriction ni réserve. » *Du royaume*

tint avec ardeur l'utilité de l'emploi des langues modernes dans l'enseignement supérieur, à l'exclusion de la langue latine dont on se servait généralement dans les leçons. Il était aussi partisan déclaré de l'enseignement industriel dans les écoles moyennes, et voulait que les jeunes gens pussent y trouver les facilités nécessaires pour acquérir les notions immédiatement applicables à leurs besoins. Enfin, il partageait également l'opinion de plusieurs de ses collègues des provinces méridionales (1), au sujet du nombre des universités qu'il aurait désiré de voir restreindre (2), pour former, du moins dans nos provinces, une seule et grande université qui pût rivaliser de splendeur avec les plus beaux établissements de ce genre que nous présentent nos voisins (3). Le développement des vues de notre confrère donna lieu à la composition d'un nouveau travail qui est demeuré manuscrit.

des Pays-Bas, pièces justificatives, p. 271. Je faisais aussi partie avec MM. Ch. de Brouckere et Donker-Curtius, de cette faible minorité dont parle l'auteur; et je crois encore aujourd'hui que nous nous étions renfermés dans les justes limites de ce qu'il convenait de faire.

(1) Voyez *Examen de quelques questions relatives à l'enseignement supérieur*, etc., par Ch. de Brouckere, membre de la commission. In-8°, 1829, Liége, chez M. C Lebeau-Ouwerx.

(2) *Du royaume des Pays-Bas*, t. Ier, 1re livr., p. 207.

(3) La même opinion a été émise par la seconde commission, créée par arrêté du 30 août 1831 pour la rédaction d'un *projet de loi pour l'enseignement public en Belgique* (in-8°, Brux., Remy, 1832), commission dont j'avais l'honneur d'être rapporteur. Je persiste à croire qu'une seule université aurait mieux répondu à toutes les exigences et qu'on a eu tort de trop sacrifier aux intérêts de quelques localités qu'il était facile d'ailleurs d'indemniser par d'autres institutions qu'on a dû créer ensuite.

J'ai insisté sur la part prise par M. le baron de Keverberg aux travaux de la commission d'enseignement supérieur, pour qu'on pût se faire une idée plus juste de sa position au moment où éclata la révolution de 1830. Il était sincèrement attaché au roi; et quand il n'adoptait pas ses vues, ce n'était point par le désir de faire de l'opposition, mais par le besoin de remplir un devoir et de soutenir ce qu'il regardait comme juste.

L'extrait suivant d'une lettre que je reçus de notre confrère (21 décembre 1831), va nous apprendre ce que devint sa position après la séparation violente des deux parties du royaume des Pays-Bas : « Vous savez peut-être que le roi a pris, l'année passée, un arrêté qui *dispense provisoirement de tout service effectif* les fonctionnaires nés ailleurs que dans les anciennes provinces unies. Je tombe dans cette catégorie, et quoique j'eusse bien eu quelques titres à former exception (dont au reste il n'y a que deux ou trois exemples), je suis soumis à la règle. Cette fois-ci cependant le régime exceptionnel ne m'aurait paru ni injuste, ni vexatoire. Mais ce n'est pas pour ne point en user que j'ai cultivé la philosophie depuis que j'ai commencé à penser. Cette divinité tutélaire me récompense avec usure des sacrifices que j'ai portés à ses autels, et quoique la fortune me ravisse, au moins *provisoirement*, de 5 à 6000 florins par an, je n'en vis pas moins avec sérénité, jouissant du bien qui me reste et ne regrettant qu'avec mesure et sans me livrer au chagrin, celui qui m'abandonne. Je m'occupe de différents projets, que je caresse tout en les ajournant. Vous voyez que je ne me défends pas de l'*Homo sum*. Je mettrai cependant prochainement la main à l'œuvre; le plan que je me suis tracé est vaste. Je me propose de traiter dans un ensemble com-

plet toutes les grandes doctrines sociales, en cherchant à les puiser dans l'essence même de ce qui en constitue le *sujet* et l'*objet*. Comme je n'écrirai pas pour plaire à qui que ce soit, mon travail aura au moins l'intérêt d'une inflexible franchise. »

On peut juger par ce qui précède, combien la philosophie de notre confrère était résignée et sincère. Ces paroles écrites à un ami peignent parfaitement le fond de son âme ; on n'y trouve pas la moindre trace d'aigreur ni de récrimination contre une mesure qui le frappait cependant d'une manière assez rude, à une époque de la vie où l'on retranche difficilement de l'aisance dans laquelle on a vécu.

Il paraît que, plus tard, il abandonna son travail sur les doctrines sociales, pour s'occuper exclusivement des intérêts politiques qui divisaient encore les deux parties de l'ancien royaume. Il publia, en 1834, son ouvrage intitulé *du royaume des Pays-Bas* (1), espèce d'apologie du gouvernement du roi Guillaume, servant en même temps de réponse à l'ouvrage de M. Nothomb sur la révolution belge (2). Quelles que soient les opinions politiques, on ne peut disconvenir, je crois, que cet ouvrage ne porte le caractère d'une entière conviction de l'auteur.

M. De Keverberg a du reste fort bien apprécié lui-même les difficultés de sa position et les défiances qu'il devait exciter ; il avoue qu'il ne peut dire avec l'historien romain *mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio nec injuria cogniti ;* et il invite ses lecteurs à se défier de lui, jusqu'à ce que par

(1) Il en a paru 1 volume en deux parties avec un volume de pièces justificatives, in-8°. La Haye chez Th. Lejeune, 1834.

(2) *Essai historique et critique sur la révolution belge*, Bruxelles, 1833. Il en a paru plusieurs éditions et des traductions.

un examen réfléchi de ses écrits, ils se soient formé une opinion indépendante de la sienne (1). En s'attaquant spécialement à l'ouvrage d'un autre de nos confrères, à l'essai historique de M. Nothomb, sur la révolution belge, il puise ses motifs de préférence dans des considérations que l'on doit regarder comme honorables pour son adversaire ; et l'académie ne peut que s'applaudir de ce que deux de ses membres qui ont présenté deux des plaidoyers les plus remarquables pour et contre la révolution de 1830, ne se soient pas écartés, dans ces graves débats, de ces principes de modération et de décence dont elle a toujours cherché elle-même à donner l'exemple dans les circonstances les plus difficiles.

Notre confrère revint en Belgique pendant le cours de l'année 1840, pour revoir ses anciens amis, et il leur laissa, comme souvenir, son portrait exécuté à Bruxelles d'après le tableau du peintre Kruseman. Il ne devait plus les revoir, c'étaient ses derniers adieux qu'il leur laissait en partant. Il est peu d'écrivains, je crois, de qui l'on ait pu dire avec plus de vérité : *le style c'est l'homme.* Ce qui dominait avant tout chez lui, c'était une extrême bienveillance, qualité rare, surtout chez les personnes dont une partie de l'existence a été consacrée à des travaux d'administration. Sa philosophie était très-douce ; et quand il se trouvait au milieu de ses amis, il était facile de voir qu'il avait moins de penchant pour le portique que pour l'école d'Épicure. Les beaux-arts et la poésie occupaient encore ses loisirs pendant les derniers temps de sa vie, et il leur sacrifiait avec la même ferveur qu'aux plus beaux jours de sa jeunesse. Il aimait à

(1) *Du royaume des Pays-Bas*, préface, p. VII.

réunir autour de sa table, un petit groupe d'amis et d'hommes remarquables par leurs connaissances. Ceux qui ont fréquenté ces réunions ont pu y voir successivement les hommes les plus distingués soit par leur position élevée, soit par leurs talents dans les sciences, les lettres ou les arts.

Le gouvernement dont il avait suivi avec constance toutes les phases depuis 1815, avait fini par lui appliquer ces mesures exceptionnelles qu'il appelait depuis longtemps de tous ses vœux, et il l'avait réintégré dans ses fonctions de conseiller effectif. Déjà depuis longtemps le roi Guillaume Ier l'avait nommé commandeur de son ordre du Lion Belgique.

Le baron de Keverberg s'était marié à Gand, pendant son gouvernement de la Flandre orientale, et il n'avait eu qu'un fils de cette union (1). Il mourut à La Haye, le 30 novembre dernier, après avoir reçu les secours de la religion catholique dans laquelle il avait été élevé.

A. QUETELET.

(1) M. le baron de Keverberg avait épousé, le 30 mars 1818, Miss Mary Lodge, jeune dame anglaise qui habitait Bruges avec son oncle. C'est à cette époque qu'il composa son *Ursula*, sous la double inspiration de l'amour et des chefs-d'œuvre de Hemling, qu'il a dignement apprécié dans les notes de cet écrit. Nous devons à l'obligeance de M. Cornelissen la connaissance de quelques discours prononcés par M. de Keverberg dans des solennités artistiques à Gand, à Bruges et à Anvers.

BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

La bibliothèque de l'ancienne académie se composait de la bibliothèque actuelle de la ville de Bruxelles et de la bibliothèque des manuscrits de Bourgogne (1). Ces trésors

(1) « Lors de la suppression de leur ordre en Belgique (les Jésuites), les bibliothèques de leurs diverses maisons établies à Bruxelles, Anvers, Gand, Bruges, Courtrai, etc., etc., contenaient, d'après le rapport officiel des agents du gouvernement de Marie-Thérèse, au moins 800,000 volumes, c'est-à-dire beaucoup plus que n'en possèdent aujourd'hui toutes nos bibliothèques publiques ainsi que celles qui sont attachées à diverses corporations civiles ou à de grands établissements d'instruction. C'est dans cette masse prodigieuse d'ouvrages que l'impératrice-reine, sur les instances de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, permit de recueillir tous les manuscrits et de choisir deux exemplaires de tous les ouvrages relatifs à l'histoire belgique et deux autres des livres les plus rares, et un au moins de ceux d'une utilité reconnue dans une bibliothèque publique et fréquentée. » *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques de Belgique*, etc., par A. Voisin, 1 vol. in-8°. Gand, chez Annoot-Braeckman, 1840.

scientifiques ne furent pas rendus à l'académie lors de sa réorganisation en 1816; il fallut recommencer à former une bibliothèque nouvelle; et, comme il n'existait aucuns fonds affectés à des achats de livres, on dut se borner à réunir les ouvrages dont les auteurs ou les sociétés savantes faisaient don à la compagnie. Cette collection était encore très-modeste, lorsqu'en 1826, par suite d'un arrangement pris avec la régence de Bruxelles, elle fut déposée dans une salle particulière de la bibliothèque de la ville et mise à la disposition du public. C'est dans ce local et sous la surveillance du bibliothécaire, qu'étaient déposés, après chaque séance de l'académie, les ouvrages présentés, que l'on se bornait à mentionner au procès-verbal de la séance. En 1834, il fut convenu entre le secrétaire perpétuel et le bibliothécaire de la ville que les ouvrages déposés seraient désormais inscrits dans un registre spécial, qui serait signé chaque fois par ce dernier au moment où la remise des livres lui serait faite.

Le catalogue dont nous présentons ici la première partie, est surtout destiné à faire connaître les lacunes nombreuses qui existent dans la collection, et qui proviennent généralement de la difficulté des communications entre les différents pays, et souvent de la négligence des personnes qui se chargent des envois des corps savants (1). Nous avons cru devoir

(1) Pour éviter toute méprise, nous indiquerons ici les différentes bibliothèques de Bruxelles qui sont tout à fait distinctes pour le fonds et pour l'administration :

Bibliothèque de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.

» royale (comprenant, outre de nombreuses acquisitions nouvelles, la bibliothèque Van Hulthem et la bibliothèque des manuscrits de Bourgogne).

» de la ville de Bruxelles.

commencer par les mémoires et les publications des sociétés dans l'espoir que les lacunes remarquées trouveront moins de difficultés à être comblées.

BELGIQUE.

—

BRUXELLES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Ancienne Académie.

Mémoires des membres, tomes I à V. Bruxelles, 5 vol. in-4°.
Mémoires couronnés (1).

Nouvelle Académie.

Mémoires des membres, tome I à tome XIV. Bruxelles, 14 vol. in-4°.
Mémoires couronnés, tome I à tome XV (1re partie). Bruxelles, 15 vol. in-4°.

Bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentants.
» de l'académie royale de médecine.
» de l'université libre.
» de la société des sciences médicales et naturelles.
» de la commission centrale de statistique du royaume.
» du dépôt de la guerre.
» de l'école royale militaire.
» de l'observatoire royal.
» des bollandistes.
» de l'institut géographique de M. Vandermaelen.

(1) Voir l'*Annuaire de l'académie pour* 1841, p. 80-87, et celui de la Bibl. roy., 1840, p. 155, 1841, p. 225, 1842, p. 293.

Bulletins de l'académie royale de Bruxelles, tome I à tome VIII. Bruxelles, 8 vol. in-8°.

Annuaire de l'académie royale de Bruxelles, 1re à 8e année 1835-1842. Bruxelles, 8 vol. in-18.

Des moyens de soustraire l'exploitation des mines de houille aux chances d'explosion, 1 vol. in-8°. Bruxelles, 1840.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, relatifs aux Pays-Bas, tome I, 1re partie, 1 vol. in-4°. Bruxelles, 1829.

GOUVERNEMENT.

Compte rendu de l'administration de la justice criminelle en Belgique, pendant les années 1831, 1832, 1833 et 1834, présenté au roi par le ministre de la justice. Bruxelles, 1835.

Idem pendant l'année 1835. Bruxelles, 1839, 1 vol. in-4°.

Compte rendu de l'administration de la justice civile en Belgique, pendant les années 1832-33 à 1835-36, présenté au roi par le ministre de la justice. Brux., 1837, 1 vol. in-4°

Idem pendant les années 1836-37 à 1838-39. Bruxelles, 1840. 1 vol. in-4°.

Documents statistiques sur le royaume de Belgique, recueillis et publiés par le ministre de l'intérieur,

3e publication officielle. Bruxelles, 1836, 1 vol. in-4°.
4e » » » 1838, 1 vol. in-4°.
5e » » » 1840, 1 vol. in-4°.
6e » » » 1841, 1 vol. in-4°.
(1)

(1) Les volumes 1 et 2 ont été publiés par MM. Quetelet et Smits, directeur du bureau de statistique, sous les titres : *De la Reproduction et de la mortalité en Belgique*, in-8°. Bruxelles, Hauman, et de *Statistique des tribunaux de la Belgique*. Bruxelles, Hayez.

Tableau général du commerce de la Belgique avec les pays étrangers, pendant les années 1831, 1832, 1833 et 1834, dressé et publié par le ministre de l'intérieur. Première publication officielle. Bruxelles, 1836, 1 vol. in-folio.

Idem pendant l'année 1835. 2e publication officielle. Bruxelles, 1837, 1 vol. in-folio.

Idem pendant l'année 1836. 3e publication officielle. Bruxelles, 1837, 1 vol. in-folio.

Idem pendant l'année 1837. 4e publication officielle. Bruxelles, 1838, 1 vol. in-folio.

Idem pendant l'année 1838. 5e publication officielle. Bruxelles, 1840, 1 vol. in-folio.

Idem pendant l'année 1839. 6e publication officielle. Bruxelles, 1841, 1 vol. in-folio.

Compte rendu des travaux de l'administration des mines, pendant l'année 1840, par le ministre des travaux publics. Bruxelles, 1841, 1 vol. in-4°.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

Extrait des procès-verbaux des séances de la commission royale d'histoire, 1834-1841, tome I à IV, et 1er bulletin du tome V, in-8°. Bruxelles, chez Hayez.

Collection des Chroniques belges inédites, comprenant :

Bataille de Woeringen, par Van Heelu, avec des notes par M. Willems. Bruxelles, 1836, 1 vol. in-4°. (Flam.).

Chroniques inédites de Ph. Mouskes, par le baron De Reiffenberg. 1er vol. Bruxelles, 1836, in-4°; 2e vol. Bruxelles, 1838, in-4°.

Recueil des chroniques de Flandre, par J. J. De Smet, tome I. Bruxelles, 1837, 1 vol. in-4°; tome II, *ib.* 1841.

Chronique de J. De Klerk, publiée par M. Willems. Bruxelles. 1839, 1 vol. in-4°. (Flam.)

CONSEIL DE SALUBRITÉ.

Annales du conseil central de salubrité publique de Bruxelles, tome I. Bruxelles, 1841, 1 vol. in-8°.

OBSERVATOIRE ROYAL.

Annales de l'observatoire royal de Bruxelles, publiées par M. A. Quetelet, tome I, 1re et 2e partie. Bruxelles, 1834-1837, 2 vol. in-4°.

Annuaire de l'observatoire royal de Bruxelles, années 1833-1842. Bruxelles, 1833-1842. 9 vol. in-18.

Résumé des observations sur la météorologie, sur le magnétisme, sur les températures de la terre, sur la floraison des plantes, etc., faites à l'observatoire royal de Bruxelles en 1840, par le directeur A. Quetelet. Bruxelles, 1841, brochure in-4°.

SCIENCES MÉDICALES.

Annales de la société des sciences médicales de Bruxelles, années 1834, 1836, 1837, 1840 (4 cahiers), 1841 (feuilles 1-8) (1).

(1) Pour l'année 1840, la bibliothèque possède une brochure contenant les pages 235-254, et le bulletin de la séance du 7 septembre 1840 (pages 17-18); une autre brochure, contenant les pages 199-290, la table des matières et le bulletin des séances du 5 octobre, du mois de novembre et du 7 décembre 1840 (pages 19-22).

Annales d'oculistique, publiées par le docteur Fl. Cunier, 2e année, tome II. Bruxelles, 1839-1840, 1 vol. in-8°.

3e » » III. Livraisons 1, 2, 3, 4, 7, 8, 11 et 12 (depuis la page 241 jusqu'à la fin du volume).

» » » IV. Livraisons 2, 3, 4, 5, 6.

4e » » V. Livraisons 1, 2, 3, 4, 5, 6.

» » » VI. 1re et 2e livraisons.

Bulletin médical belge, publié sous la direction du docteur Fl. Cunier, nouvelle série, tome I, janvier, février, mars, avril, mai, juin, août et septembre 1841. Bruxelles, in-8°.

Encyclographie des sciences médicales, tome I à XXVIII, décembre 1832. Brux., in-8°; tome XXIX à XXXII, Brux., 1835, in-8°, tome XXXIII à XXXVI, Bruxelles, in-8°.

Encyclographie du règne végétal, livraisons 1 à 14, 21 à 29, 50 à 54. Bruxelles, 1837, in-folio.

GAND.

Annales academiæ Gandavensis, Anni 1817-1818,

» » » » 1820-1821,

» » » » 1821-1822,

» » » » 1822-1823,

» » » » 1824-1825,

» » » » 1825-1826,

6 volumes in-4°.

Belgisch Museum, uitgegeven door M. Willems, 1ste deel, 1837; 2de deel, 1838; 3de deel, 1839, 4de deel, 1840; 5de deel, 1841 (les trois premières livraisons de 1841).

Nouvelles archives historiques, philosophiques et littéraires, revue trimestrielle, publiée par MM. D'Hane de Potter,

Moke, etc.; 1re année, livraisons 1 et 3; 2e année, livraisons 1 à 4.

Bulletins de la société de médecine de Gand, années 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 6 brochures in-8°.

Mémoires de la société de médecine de Gand, années 1835 et 1839. Bruxelles, 1835-1836, 2 brochures in-8°.

Annales de la société de médecine de Gand,

Année 1837, 1 vol. in-8°.
» 1838, 1 id.
» 1839, 1 id.
» 1840, tome I (VIe de la collection).
» » » II (VIIe » »).
» 1841, 1-9 livraisons (VIIIe de la collection).
» » 10e et 11e livr. Gand, 1841, 2 broch. in-8°.
» » 12e livr. (IXe vol.) Gand, 1841, broch. in-8°.

Messager des sciences et des arts,

Série ancienne :

Tome I. Gand, 1823 (manquent la 2e livraison, le titre et la table).
» II.
» III, comprenant seulement les livraisons 1, 2, 11 et 12, et sans titre ni table.
» IV, sans titre ni table.
» V, sans titre ni table.
» VI, (manquent les livraisons 9 et 10, le titre et la table).

Nouvelle série :

Année 1832-1833.
» 1834.

Année 1835 (manque la 2e livraison).
» 1836.
» 1837.
» 1838.
» 1839.
» 1840.
» 1841, 1re, 2e et 3e livraisons.

BRUGES.

Annales de la société d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale,

Tome II. Bruges, 1840, 1 vol. in-8o.
» III. » » 3 livraisons.

Annales de la société des sciences naturelles de Bruges,

1re année, tome I, année 1839, feuilles 1-4 et 7-18, 19-21, 26-31, titre et table des matières.
Année 1840-1841, tome II, contenant les feuilles 1-9, 49-63.
» 1841-1842, » III, » » 1-4.

Bulletin de la société des sciences naturelles de Bruges, année 1841-1842.

Le sourd-muet et l'aveugle, journal mensuel, par l'abbé C. Carton,

Tome I, 1e année, depuis la page 3-246, sans titre.
» II, 2e » » » 135-254.
» III, » » 1- 96.

LIÉGE.

Annales academiæ Leodiensis,

Anni 1819-1820, Leodii, 1822, 1 vol. in-4°.
» 1820-1821, » 1822, »
» 1821-1822, » 1823, »
» 1822-1823, » 1824, »

Journal historique et littéraire de Liége, tome IV à tome VIII, contenant les livraisons 37-92.

Procès-verbal de la séance publique du 25 avril 1821, de la société libre d'émulation et d'encouragement pour les sciences et les arts, établie à Liége. Liége, 1821, 1 vol. in-8°.

Idem de la séance publique tenue le 12 juin 1828. Liége, 1828, 1 vol. in-8°.

Revue belge, publiée par l'association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique,
1re année, livraisons 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12. Liége, 1835, brochures in-8°.
2e » mai, juillet, septembre, octobre, novembre et décembre. Liége, 1836, 6 brochures in-8°.

ANVERS.

Mémoires et observations de la société de médecine d'Anvers,
1er fascicule. Anvers, 1836, in-8°.

Mémoires de la société de médecine d'Anvers, 1837-1838. Anvers, 1 vol. in-8°.

Annales de la société de médecine d'Anvers,
Année 1840. Bruxelles, 1840.
» 1841. Anvers, 1841, 2 vol. in-8°.
» » Depuis la page 325-356, brochure in-8°.

LOUVAIN.

Annales academiæ Lovaniensis,

Primi et secundi anni, 1817-1819. Bruxel., 1821, 1 vol. in-4°.
Anni tertii, 1819-1820. » 1822, »
» quarti, 1820-1821. Lovan., 1822, »
» quinti, 1821-1822. » 1823, »

Société littéraire de l'université catholique de Louvain. Choix de mémoires I. Louvain, 1841, 1 vol. in-8°.

Annuaires de l'université catholique de Louvain, années 1837-1842. Louvain, 5 vol. in-18.

MONS.

Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

4e anniversaire. Mons, 1837, brochure in-8°.
7e » » 1840, 1 vol. in-8°.

Idem. Mémoires et publications, tome II, 1re livraison, brochure in-8°.

Compte rendu des travaux de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, pendant l'année académique 1840-1841, par J. B. Bivort, secrétaire de la société, brochure in-8°.

FRANCE.

PARIS.

Mémoires de l'académie royale des sciences morales et politiques de l'institut de France, tome I. Savants étrangers. Paris, 1841, 1 vol. in-4°.

Mémoires de l'académie royale des sciences morales et politiques de l'institut de France, tome I à tome III. Paris. 1837-1841, 3 vol. in-4°.

Histoire et Mémoires de l'institut royal de France, classe d'histoire et de littérature, tome Ier, année 1815, jusqu'au tome XIV, année 1840, 2e partie (manque la 1re), ensemble 14 volumes in-4°.

Mémoires de l'académie royale des sciences de l'institut, tome Ier. Paris 1818 jusqu'au tome XVII. Paris 1840, ensemble 17 volumes in-4°.

Mémoires présentés par divers savants à l'académie royale des sciences de l'institut de France. Sciences mathématiques. Tome I à tome VI. Paris 1827 et suiv. (manque le tome IV.)

Comptes rendus des séances de l'académie des sciences, Années 1835-1839. Paris 1835 et suiv., 10 volumes in-4°.
Année 1840, vol. 11e in-4°.
» 1841, 1er semestre, vol. 12e in-4° (manquent à ce volume les feuilles 9 et 23).
» 1841, 2e semestre, vol. 13e in-4°.

Institut de France. Annuaire pour 1841. Paris 1841. 1 volume in-18.

Mémoires de l'académie royale de médecine de Paris, tome I. Paris 1828, 1 volume in-4°.

Mémoires de la société royale des antiquaires de France, nouvelle série, les cinq premiers volumes. Paris, 1835-1840, in-8°.

Journal de la société de la morale chrétienne. Paris, 1855 et suiv.

Tome VII, n° 1 (manque le reste).
» VIII, n°s 1, 2, 3, 4, 6.
» IX, n°s 1, 2, 3, 4, 6.
» X (manque le titre).
» XI.
» XII.
» XIII.
» XIV.
» XV.
» XVI (manque le titre).
» XVII.
» XVIII.
» XIX.
» XX, livraisons 1, 2, 3, 4, 5.

Ensemble, 14 vol. in-8°.

Assemblée générale de la société de la morale chrétienne, années 1823, 1829, 1838, 1839, 1840, 1841. Paris, 6 brochures in-8°.

Revue zoologique par la société Cuviérienne, journal mensuel publié sous la direction de M. F. E. Guérin-Méneville,

Année 1838, n° 1, janvier. Paris, brochure in-8°.
» 1841, n°s 1-6, 6 brochures in-8°.

Liste des principaux travaux zoologiques de M. F. E. Guérin-Méneville. Paris, avril, 1840, 1 feuille in-8°.

Journal de l'école royale polytechnique, 26 cahiers. Paris, 26 volumes in-4°.

Bulletins de la société géologique de France, 11 volumes et 27 feuilles du 12e volume. Paris, 1830-1841.

Mémoires de la société géologique de France,

Tome I. Paris, 1833, in-4°.
» II. » 1835, »
» III. » 1838, »
» IV, 1re partie. Paris, 1840, in-4°.

Collection des chroniques nationales françaises, par J.-A. Buchon,

Tome VII, Paris 1828, 1 vol. in-8°.
» IX, » 1827, »
» XLII, » » »
» XLIII, » » »
» XLIV, » 1828, »

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi, tome XI à XIII, 3 volumes in-4°. Paris 1827-1838.

Nouvelles annales du muséum d'histoire naturelle,

Tome I, Paris 1832.
» II, » 1833.
» III, » 1834.
» IV, » 1835-36, 4 vol. in-4°.

Documents statistiques de France pour l'année 1835. Paris, 1 vol. in-4°.

Statistique de la France, publiée par le ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce,

Tome I, territoire et population. Paris 1837, 1 vol. in-4°.
» 1, agriculture . . . . . » 1840, »
» 1, » . . . . . » » »

Journal des travaux de la société française de statistique universelle, vol. 2. n° 25 (nouvelle série). Juillet 1837, 2 feuilles grand in-8°.

evue scientifique et industrielle, publiée sous la direction de M. le docteur Quesneville,

nnée 1840. Janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre, novembre et décembre.

» 1841. Mars, avril, mai.

'investigateur, journal de l'institut historique, 8e année. IIe série, tome Ier. Livraisons 78-87. Paris 1841, 10 brochures in-8°.

'ompte rendu des travaux de la société philotechnique, par le secrétraire perpétuel, baron de la Doucette;

Séance du 16 décembre 1832. Paris 1833, brochure in-8°.

» 26 mai 1833. » » »
» 14 décembre 1834. » 1835, »
» 14 juin 1835. » » »
» 29 novembre » » » »
» 22 mai 1836. » 1836, »
» 3 mars 1837. » 1837, »
» 11 décembre » » » »
» 18 juin » » » »
» 3 décembre » » » »
» 23 décembre 1838. » 1839, »
» 26 mai » » » »

Mémoires de la société des antiquaires de Normandie. Année 1835. — Tome IX. Paris 1835, 1 volume in-8° avec un atlas.

Mémoires de la société Linéenne de Normandie, publiés par M. de Caumont. Années 1829, 1830, 1831, 1832 et 1833, 5me volume. Paris 1835, in-4°.

Annuaire du bureau des longitudes,

Pour 1835. Paris, 1 vol. in-18.
» 1836. » »

Pour 1837. Paris, 1 vol. in-18.
» 1838. » »
» 1839. » »

Annuaire de la société philotechnique,
Tome I. Paris 1840, 1 volume in-18.
» II. » 1841, »

Annales de la société Linéenne de Paris. Janvier 1826. Paris 1827, 1 volume in-8°.

Bulletin de la société de l'histoire de France. (Introduction). Paris 1834, avec la table du tome Ier.

Travaux de la société de l'histoire de France. Comptes rendus mensuels. Février 1837. Paris, brochure in-8°.

Annuaire historique pour l'année 1837, publié par la société de l'histoire de France. Paris 1836, 1 volume in-12.

L'écho du monde savant,
6e année, n°s 450 et 451, 26 et 27 juin 1839. Paris, 2 feuilles.
» n°s 468 et 479, 28 août et 5 octobre 1839. Paris, 2 feuilles.

La France littéraire; 8e année, août 1839. Paris, brochure in-8°.

Le spectateur universel, publié sous la direction de M. Cartier-Vinchon, tome Ier, 3e livraison. Mars 1838. Paris, brochure in-8°.

CAMBRAI.

Mémoires de la société d'émulation de Cambrai,
Années 1830-1831. Cambrai, 1833, in-8°.
» 1832-1833. » 1835 »
Tome XVI, séance publique du 17 août 1837, 3 br. in-8°.

ANGERS.

Bulletin de la société industrielle d'Angers,

N° 1, 10e année. Angers, 1839, brochure in-8°.
2 » » » »
3 » » » »
4 » » » »
5 » » » »
6, 11e année. » 1841, »
1, 2, 3, 4, 12e année. Angers, 1841, broch. in-8°.

BORDEAUX.

Actes de l'académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux,

1re année, 1er trimestre. Bordeaux, 1839, broch. in-8°.
» 3e » » » »
3e année, 2e » » 1841, »

Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. Séance publique du 21 septembre 1837. Bordeaux, 1 vol. in-8°.

AMIENS.

Mémoires de l'académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts du département de la Somme,

Année 1835. Amiens, 1835, 1 vol. in-8°.
» 1837. » 1837, »
» 1841. » 1841, »

Mémoires de la société d'archéologie du département de la Somme, tome II, 1re partie. Bulletin annuel. Amiens, 1838, brochure in-8°.

ROUEN.

Bulletin de la société libre d'émulation de Rouen,
Année 1837, 1-4e trimestres. Rouen, 1837, 4 broch. in-8°.
» 1838, 1-4e » » 1838, 4 »
» 1839, 1er » » 1839, 1 »

CAEN.

Société française pour la conservation des monuments. Séances générales tenues en 1836. Caen 1837, broch. in-8°.

Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie, publié par l'association normande. 1837, 3e année. Caen, 1836, 1 vol. in-8°.

DOUAI.

Mémoires de la société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai,
Année 1826, 1 vol. in-8°.
Années 1839 et 1840. Douai, 1841, 1 vol. in-8°.

HAVRE.

Société havraise d'études diverses. Havre, 1835 et 1836, 2 brochures in-8°.

LILLE.

Séances publiques de la société d'amateurs des sciences, de l'agriculture et des arts de la ville de Lille,
4e cahier, 1811, brochure in-8°.
5e » 1819, »

Recueil des travaux de la société d'amateurs des sciences, de l'agriculture et des arts à Lille, années 1819, 1820, 1821 et 1822; 1823, 1824, 1825 et 1826. Lille, 1826, 4 vol. in-8°.

Mémoires de la société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille,

Années 1827 et 1828; 1829 et 1830; 1831 et 1832 (1re partie); 1831 et 1832 (3 parties); 1832; 1833 et 1834. Lille, 7 vol. in-8°.

Année 1835. Lille, 1836, 1 vol. in-8°.
» 1836-1837 et 1re partie de 1838. Lille, 1838, 1 vol. in-8°.
» 1838, 2e partie. Lille, 1838, 1 vol. in-8°.
» » 3e » » 1839, »
» 1839, 1re » » » »
» » 2e » » » »
» 1840, 2 parties. » 1841, 2 vol. in-8°.

VALENCIENNES.

Programme de la société d'agriculture, des sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Valenciennes, 1837, brochure in-8°.

NANCY.

Précis des travaux de la société royale des sciences, lettres et arts de Nancy, 1829-1832. Nancy, 1829-1833, 1 vol. in-8°.
Mémoires de la société royale de Nancy,

1833-1834. Nancy, 1835, 1 vol. in-8°.
1835. » 1836, »
1836. » 1837, »
1837. » 1838, »
1838. » 1839, »
1839. » 1840, »

LYON.

Annales des sciences physiques et naturelles d'agriculture et d'industrie, publiées par la société royale d'agriculture, etc., de Lyon, tomes I, II et III, année 1838-1840. Lyon. 3 vol. in-8°.

NÎMES.

Recueil de mémoires et d'observations de physique, de météorologie, d'agriculture et d'histoire naturelle, par le baron Q.-A. d'Hombres-Firmas.

1re partie. Nîmes, 1838, 1 vol. in-8°.
2e et 3e partie. Nîmes, 1838, 2 vol. in-8°.

Congrès scientifiques de France,

2e session tenue à Poitiers en septembre 1834. Poitiers, 1835, 1 vol. in-8°.

3e » tenue à Douai en 1836. Douai, 1836, 1 vol. in-8°.

5e » tenue à Metz, le 5 septembre 1837. Metz, 1837. 1 feuille.

HOLLANDE.

—

HARLEM.

Verhandelingen uitgegeven door den œconomischen tak van de hollandsche maatschappije der wetenschappen te Haarlem. Haarlem, 1780. Landbouw, n° 1-21. (Ce volume contient en outre l'ouvrage intitulé : *Antwoord op de prijsvraag, door L. Neber.* Haarlem, 1816), 1 vol. in-8°.

Resolutien genomen bij de dertiende algemeene vergaderinge des œconomischen taks van de hollandsche maatschappije der wetenschappen te Haarlem.

Van 1778 tot 1789, 1 vol. in-8°.
» 1782, 1783, 1785 en 1790.
» 1790 » 1804, »
» 1805 » 1814, »

Alphabetisch register op de resolutien genomen door de algemeene hollandsche maatschappije van 1778 tot 1783 ingesloten.

Prijsvraagen voorgesteld in de algemeene vergaderingen des œconomischen taks van de hollandsche maatschappije der wetenschappen te Haarlem.

In de jaren 1778, 1779, 1780 en 1781, brochure in-8°.
Derde vervolg der prijsvragen, 1785, »
Vierde » » 1818, »
Vijfde » » 1820, »
Achste » van de jaren 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1830.

Antwoorden op de vragen des œconomischen taks van de hollandsche maatschappije der wetenschappen van 1779 tot 1817, behelsende: verktuig- en scheikunde, n° 1-10; Zeevaart en vischerijen, n° 1-7; Handwerken en fabricquen, n° 1-7; Nuttige voorstellen, n° 1-6.

Natuurkundige verhandelingen van de hollandsche maatschappije der wetenschappen te Haarlem.

5de deel, 2de stuk. Amsterdam, 1810, 1 vol. in-8°.
10de deel, » Haarlem, 1820, »
11de deel, ... » 1822, »
12de deel, ... » 1824, »
13de deel, ... » » »

14de deel, ... Haarlem, 1825, 1 vol. in-8°.
15de deel, 2de stuk. » 1826, »
16de deel, 2 stukk. » 1828, »
17de deel, ... » 1829, »

Wijsgerige verhandelingen van de maatschappij der wetenschappen te Haarlem.

1ste deel, 1ste stuk. Amsterdam, 1811, 1 vol. in-8°.
2de deel, » Haarlem, 1822, »

Letter- en oudheidkundige verhandelingen van de hollandsche maatschappij der wetenschappen te Haarlem.

3de deel, 1ste stuk. Haarlem, 1818, 1 vol. in-8°.
3de deel, 2de » » 1820, »

Handelingen der nederlandsche maatschappij te Haarlem.

Tome IV, stuk 1, 2, 3, 4, 6, 9, 10, 11, 12.
» V, » 1, 2, 3, 4.

Natuurkundige verhandelingen van de hollandsche maatschappij der wetenschappen te Haarlem (*tweede verzameling*), 1ste deel. Haarlem, 1841, 1 vol. in-4°.

Stukken bij gelegenheid der viering van het vijftigjarig bestaan der nederlandsche huishoudelijke maatschappij, op den 4 junij 1828, brochure in-8°.

Algemeene naamlijst der leden van de nederlandsche huishoudelijke maatschappij, voor het jaar 1827. broch. in-8°.

Wetten van de nederlandsche huishoudelijke maatschappij, vastgesteld bij de algemeene vergadering van het jaar 1826, brochure in-8°.

Wetten van de nationale nederlandsche huishoudelijke maatschappij, vastgesteld bij de algemeene vergadering van het jaar 1800, brochure in-8°.

Rapport der commissie door de HH. leden des œconomischen taks, departement Hoorn, gedecerneerd ter ondersoeking

der maaten en gewigten bij deze stad en jurisdictie van dien in den handel en neering in gebruik, van den 21 *augustus* 1792.

Uittreksels uit berigten van leden correspondenten en departementen der nederlansche huishoudelijke maatschappij, stuk. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21.

LEYDE.

Annales academiæ Lugduno-Batavæ,

Anni 1817-1818.
» 1818-1819.
» 1820-1821.
» 1822-1823.
» 1823-1824.
» 1824-1825.
» 1826-1827, ensemble 7 volumes in-4°.

UTRECHT.

Annales academiæ Rheno-Trajectinæ,

Anni 1818-1819. Traj. ad Rhen., 1820, 1 vol. in-4°.
» 1819-1820. » 1821, »
» 1820-1821. » 1822, »
» 1822-1823. » 1824, »
» 1825-1826. » 1827, »
» 1826-1827. » 1828, »
» 1827-1828. » 1829.

Bulletin des sciences physiques et naturelles en Néerlande, rédigé par F.-A.-W. Miquel, G.-J. Mulder et W. Wenckebach,

Année 1838, feuilles 1-4. Leyde, 4 feuilles in-4°.
» 1840, 1re livraison. Utrecht, brochure in-8°.
» » 2me » » »

GRONINGUE.

Annales academiæ Groninganæ,
Anni 1815-1816.
» 1816-1817.
» 1820-1821.
» 1824-1825, ensemble 4 vol. in-4°.

ROTTERDAM.

Verhandelingen van het bataafsch genootschap der proefondervindelijke wijsbegeerte te Rotterdam,
Oude verhandelingen :
12 volumes. (*Nota*. Les volumes X (1796, XI (1798), XII (1798) appartiennent seuls à l'académie.)
Nieuwe verhandelingen :
1 à 8e volumes (le huitième volume ne contient que la 1re partie).

MIDDELBOURG.

Nieuwe verhandelingen van het zeeuwsch genootschap der wetenschappen, 4de deel. Middelburg, 1827, 1 vol. in-8°.

AMSTERDAM.

Commentationes latinæ tertiæ classis instituti regii Belgici, vol. I-VI. Amstelod. 1818-1836, 6 vol. in-4°.

Verhandelingen der tweede klasse van het koninglyk Nederlandsche instituut, 1ste tot 6de deel (manque le 3me volume). Amsterdam, 1813-1836, 5 vol. in-4°.

Verhandelingen der eerste klasse van het hollandsch instituut van wetenschappen, letterkunde en schoone kunsten te Amsterdam, 1ste deel en volg. Amsterdam, 1812-1825, 7 vol. in-4°.

Nieuwe Verhandelingen. tome I-IX. Amsterdam, 1827-1840.

Verslag der eerste klasse van het Nederlandsch Instituut, van het jaar. 1815

» » 1816

» » 1817

Verslag der tweede klasse, van het jaar. 1819

» » » » » 1820

» » » » » 1822

» » » » » 1824

» » » » » 1826

» » » » » 1828

» » » » » 1830

» » » » » 1835

» » » » » 1837

» » » » » 1838

Ensemble 15 brochures in-8°.

Prijsverhandelingen der derde klasse van het koningl. Nederl. Instituut. Amsterdam, 1822, 1 vol. in-4°.

Proces-verbaal van de tiende algemeene vergadering van het koningl. Nederlandsche Instituut, gehouden te Amsterdam den 25 *en* 27 *augustus* 1817. Broch. in-4°.

Bywoegsel tot het proces-verbaal van de twintigste algemeene vergadering, gehouden den 27 *augustus* 1827. Broch. in-4°.

Gedenkschriften in de hedendaagsche talen van de derde klasse van het koningl. Nederlandsche Instituut,

1ste deel, 1817.

3de » 1826.

5de » 1836, 3 vol. in-4°.

Verhandelingen door MM. Kiesewetter en Fétis, bekroond door de vierde klasse van het koningl. Nederl. Instituut. Amsterdam, 1829, 1 vol. in-4°.

BATAVIA.

Verhandelingen van het Bataviasche genootschap van kunsten en wetenschappen, 13de, 14de en 15de deel. Batavia, 1832-1833, 3 vol. in-8°.

PRUSSE.

—

BERLIN.

Abhandlungen der königl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin.

Aus den Jahren 1820-1821. Berlin, 1822, 1 vol. in-4°.
» » 1822-1823. » 1825, 1 »
Aus dem Jahre 1824. » 1826, 1 »
» » 1825. » 1828. 1 »
» » 1826. » 1829, 1 »
» » 1827. » 1830, 1 »
» » 1830. » 1830, 1 »
» » 1831. » 1832, 1 »
» » 1832, 2r Theil. » 1836, 1 »
» » 1832, 3r » » 1838, 1 »
» » 1832, 4r » » 1839, 1 »
» » 1834. » 1836, 1 »
» » 1835. » 1837, 1 Band in 3 Abtheilungen (1ste Abtheilung : Physikalien; 2e Abtheilung : Geschichte und Philosophie; 3e Abtheilung : Mathematik). Berlin, 1837, 3 vol in-4°.

Aus dem Jahre 1836. Berlin, 1838, 1 vol. in-4°.
» » 1827. » 1839, 1 »
» » 1838, » 1839, 1 »
» » 1839. » 1841, 1 »

Bericht über die zur Bekanntmachung geeigneten Verhandlungen der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin,

1r Jahrgang 1836, Brochure in-8°.
2r » 1837, »
3r » 1838, »
4r » 1839, »
5r » 1840, »
6r » 1841, »

Verschiedene Preisfragen für die Jahre 1837-1844.

Die Gesellschaft naturforschender Freunde zu Berlin. Magazin für die neuesten Entdeckungen in der gesammten Naturkunde. Erster (1807) *bis achter* (1818) *Jahrgang*. Berlin, 1807-1818, 8 vol. in-4°.

Berliner astronomisches Jahrbuch, von J.-F. Encke, für die Jahre 1833-1842. Berlin, 10 vol. in-8°.

BRESLAU.

Uebersicht der Arbeiten und Veränderungen der Schlesischen Gesellschaft für vaterländische Kultur,

Im Jahre 1838. Breslau, 1839, 1 vol. in-4°.
Im Jahre 1839. » 1840, 1 »

BAVIÈRE.

MUNICH.

Abhandlungen der philosophisch-philologischen Classe der Königl. Bayerischen Akademie der Wissenschaften,

1r Band München, 1835, 1 vol. in-4o.
2a Bandes, 1e Abtheilung. München, 1837, 1 vol. in-4o.
» » 2e » » 1838, 1 »
» » 3e » » » 1 »
3a » 1e » » 1840, 1 »

Abhandlungen der mathematisch-physikalischen Classe der Königl. Bayerischen Akademie der Wissenschaften,

1r Band. München, 1832, 1 vol. in-4o.
2r » » 1837, 1 »
3r » » 1840, 1 »

Jahresberichte von der Königl. Bayerischen Akademie der Wissenschaften,

1r Bericht, von dem Jahre 1827 bis Ende Septembers 1829. München, broch. in-4o.
2r » vom 1a october 1829 bis 27 März 1831. München, broch. in 4o.
3r » vom 28a März 1831 bis 28a März 1833. München, broch. in-4o.

Gelehrte Anzeigen, herausgegeben von Mitgliedern der Königl. Bayerischen Akademie der Wissenschaften, I à X vol. in-4o. München, 1835-1840.

Preisaufgabe der philosophisch-philologischen Classe der königl. Bayerischen Akademie der Wissenschaften zu München, für 1839, 1 feuille in-4o.

Meteorologisches Jahrbuch von Canonicus Augustin Stark, Aus dem jahre 1813. Augsburg, 1814, 1 vol. in-4°.
» 1815. » 1817, »

AUTRICHE.

—

PRAGUE.

Magnetische und meteorologische Beobachtungen zu Prag, 1ster Jahrgang, vom 1 Juli 1839 bis 31 Juli 1840. Prag, 1841, 1 vol. in-4°.

SUISSE.

—

BERNE ET BÂLE.

Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft,
Bei ihrer Verzammlung zu Basel, den 12, 13 und 14 September 1838. Basel, 1838, brochure in-8°.
Bei ihrer Verzammlung zu Bern, den 5, 6 und 7 August 1839. Bern, 1839, brochure in-8°.

NEUCHATEL.

Neue Denkschriften der allg. schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften,
Tome I. Neufchatel, 1837.
» II. » 1838.
» III. » 1839.
» IV. » 1840, 4 vol. in-4°.

BERNE.

Repertorium der Anatomie und Physiologie von G. Valentin,

2ten Bandes, Jahrgang 1837. Bern, 1837.
» 2e Abth., » »
3ten Bandes, 1e » 1838. »
» 2e » » »
4ten Bandes, 1e » 1839. »
» 2e » » » 6 broch. in-8°.

GENÈVE.

Mémoires de la société de physique et d'histoire naturelle de Genève,

Tome I, parties 1 et 2. Genève, 1821.
» II, » 1 et 2. » 1823.
» III, » 1 et 2. » 1825.
» IV, » 1 et 2. » »
» V, » 1 et 2. » 1832.
» VI, » 1 et 2. » 1833.
» VII, » 1 et 2. » 1836.
» VIII, » 1 et 2. » 1838 et 1839.

Ensemble 8 vol. in-4°.

Bibliothèque universelle de Genève. Nouvelle série, 4e année, n° 38 (février 1839). Genève, 1 vol. in-8°.

BADE.

FRIEBOURG DANS LE BRISGAU.

Annalen der Staatsarzneikunde, herausgegeben von Dr P. J. Schneider, etc.

2ten Bandes, 1stes Heft. Tubingen, 1837, 1 vol. in-8°.
» 2tes » » » »

3ter Bandes, 1stes Heft. Tubingen, 1838, 1 vol. in-8°.
» 2tes » » » »
4ter Jahrgang, 1stes » Freiburg im Breisg., 1839, br. in-8°.
» 2tes » » » »
» 4tes » » » »
5ter Jahrgang, 1-4tes Heft. » 1840, 4 br. in-8°.
6ter Jahrgang, 1 und 2tes Heft. » 1841, 1 »
» 3tes Heft. » 1841, 1 »

HANOVRE.

—

GOETTINGUE.

Commentationes societatis regiæ scientiarum Gottingensis,
Vol. VII. Gotting., 1832, 1 vol. in-4°.
» VIII. » 1841, »

Göttingische gelehrte Anzeigen unter der Aufsicht der königl. Gesellschaft der Wissenschaften,

Stük	96.	13 juin	1840.
»	190, 191.	26 novembre	»
»	5.	11 janvier	1841.
»	6, 7.	14 »	»
»	9.	18 »	»
»	29.	22 février	»
»	81.	24 mai	»
»	90, 91.	10 juin	»
»	92.	12 »	»
»	93.	14 »	»
»	121.	2 août	»
»	170, 171.	28 octobre	»

Stük. 178, 179. 11 novembre 1841.
» 190, 191. 2 décembre »
» 192. 4 » »

GRANDE-BRETAGNE. — ANGLETERRE.

—

LONDRES.

Philosophical Transactions of the Royal Society of London, for the year 1828, etc. London, 1828-1840, ensemble 13 vol. in-4°.

Proceedings of the Royal Society of London, part. I, 1830-1831. N°s 1-30; n°s 34, 35, 36, 37, 40, 41, 44, 45, 47, 48.

Transactions of the Royal Society of literature of the united Kingdom,

Vol. I, part. III. London, 1827-1829.
» II, » I, II. » 1832-1834.
» III, » I, II. » 1837-1839.
Ensemble 6 vol. in-4°.

Transactions of the Geological Society of London,

Second series, vol. II, part. I, II, III. London, 1826-1829.
» » III, » I, II, III. » 1829-1839.
» » IV, » I, II, III(1). » 1835-1837.
» » V, » I, II, III. » 1838-1840.
» » VI, » I. » 1841.
Ensemble, 5 vol. in-4°.

(1) Manque à ce volume la première page de l'explication des planches.

Proceedings of the Geological Society of London,
Tome II, 1838, nos 54, 55, 56, 57, 58.
» III, » nos 59 à 73 (1).
» III, part. II, 1841, nos 74, 76, 2 broch. in-8°.

Transactions of the Zoological Society of London,
Vol. I, part. I, II, III, IV. London, 1833-1835, 3 vol. in-4°.
» II, » I, II, III, IV, V. » 1836-1841, 1 »

Proceedings of the Zoological Society of London,
Part. I-VI, . . . 6 vol. in-8°. London, 1838.
» VII, 1839, 1 »
» VIII, 1840, 1 »

Reports of the council and auditors of the Zoological Society of London, read at the annual general meeting. April 29, 1841. London, brochure in-8°.

Proceedings of the Botanical Society of London, vol. I, part. I. London, 1839, brochure in-8°.

Proceedings of the London Electrical Society, part. I, II, Session 1841-1842. London, 2 brochures in-8°.

Transactions and Proceedings of the London Electrical Society, from 1837 *to* 1840. London, 1841, 1 vol. in-4°.

Transactions of the Entomological Society of London,
Vol. I, part. I, II, III. London, 1834-1836, 3 broch. in-8°.
» II, » II. » 1838, broch. in-8o.

Transactions of the Institution of Civil Engineers,
Vol. I. London, 1836.
» II. » 1838.
» III, part. I, 1839. 3 vol. in-4°.

Observations on the tides, communicated to the Royal Society by the Admiralty. London, 1833, brochure in-8°.

(1) Manque le n° 62.

Report of the Committee of Physics and Meteorology of the Royal Society, relative to the Observations to be made in the autarctic Expedition and in the magnetic Observations. London, 1840, 1 vol. in-8°.

Abstracts of the Papers printed in the Philosophical Transactions of the Royal Society of London, from 1800 to 1830 inclusive. Vol. I, 1800-1814. London, 1832, 1 vol. in-8°.
» II, 1815-1830. » 1833, »

Reports of the Meetings of the British Association for the advancement of science, années 1831-1840. Londres. 1833-1841, 9 vol. in-8°.

Royal Society of Literature of the united Kingdom. — Annual Report. — President's adress. — List of membres. London, 1837, 1 vol. in-8°.

Proceedings of the excise Committee, with documents relating thereto. London, 1836, 2 brochures in-8°.

The Horoscope : a monthly Magazine of interesting and instructive science and literature, edited by Zadkiel. N° 1, january 1841. London, brochure in-8°.

Annals of natural history, or Magazine of Zoology, Botany and Geology, new series, n° 1-26, 30-47.

The archæologist, and Journal of antiquarian science, n° 1. september 1841. London, brochure in-8°.

Observations on the tides, taken at his Majesty's dockyards at Sheerness, Portsmouth, Plymouth and Pembroke, 1 vol. in-8°. London, 1835.

CORNOUAILLES.

Transactions of the Royal Geological Society of Cornwall,
Vol. I. London, 1818.
» II. » 1822.

Vol. III. London, 1828.
» IV. » 1832, 4 vol. in-8°.

CAMBRIDGE.

Transactions of the Cambridge Philosophical Society,
Vol. I, part. I, II. Cambridge, 1821.
» II, » I, II. » 1827.
» III, » I, II, III (manque le titre).
» IV, » I, II (manque le titre).
» V, » I, II, III. Cambridge, 1833-1835.
» VI, » I, II, III. » 1836-1838.
» VII, » I, II. » 1839-1841.
Ensemble 7 vol. in-4°.

ÉCOSSE.

—

EDIMBOURG.

Transactions of the Royal Society of Edinburgh, vol. IV, part. I, II. Edinburgh, 1798, jusqu'au volume XIV, part. I. Edinburgh, 1839, ensemble 13 volumes in-4°.

IRLANDE.

—

DUBLIN.

Transactions of the Royal Irish Academy, for the year 1787. Dublin, 1787 et suiv., jusqu'au tome XIX, part. I. Dublin. 1841.

Nota. Le 17e volume n'a que la 3e partie.

Proceedings of the Royal Irish Academy,
Part. I, n° 1-6.
Part. II, n° 7-14.

RUSSIE.

—

St-PÉTERSBOURG.

Mémoires de l'académie impériale des sciences de St-Pétersbourg,
Tome IX. St-Pétersbourg, 1824, 1 vol. in-4°.
» X. » 1826, »
VIe série. Sciences mathématiques, physiques et naturelles, tome II, 5e et 6e livraison. St-Pétersbourg, 1833, 2 brochures in-4°.
» *Sciences politiques, histoire, philologie,* tome II. 6 livraisons, moins la 1re, St-Pétersbourg, 1835-1834, 3 brochures in-4°.
» *Idem,* tome III, 1-5e livraisons. St-Pétersbourg, 1835, 2 brochures in-4°.
» *Sciences mathématiques, physiques et naturelles,* tome III, 2e partie; sciences naturelles, tome I. St-Pétersbourg, 1834-1835, 6 brochures in-4°.
» *Idem,* tome III, 1re partie; sciences mathématiques et physiques, tome I, 6 livraisons, moins la 4e. St-Pétersbourg, 1835-1838, 5 brochures in-4°.
» *Idem,* tome IV, 2e partie; sciences naturelles, tome II, en 6 livraisons, moins la 4e. St-Pétersbourg, 1836-1838, 5 brochures in-4°.

VIe série. Sciences politiques, histoire, philologie, tome IV, 1-5e livraisons, moins la 2e. St-Pétersbourg, 1836-1839, 3 brochures in-4°.

6e livraison. St-Pétersbourg, 1841, broch. in-4°.

» *Idem*, tome V, 1re et 2e livraisons, St-Pétersbourg, 1840, brochure in-4°.

3e et 4e livraisons. St-Pétersb., 1841, broch. in-4°.

» *Sciences mathématiques, physiques et naturelles*, Tom. IV, 1re partie; sciences mathématiques et physiques, tome II, en 4 livraisons. St-Pétersbourg, 1838-1840, 3 brochures in-4°.

5e et 6e livraisons. St-Pétersb., 1840, broch. in-4°.

» *Idem*, tome V, 2e partie; sciences naturelles, tome III, en 4 livraisons. St-Pétersbourg, 1839-1840, 4 brochures in-4°.

5e et 6e livraisons. St-Pétersb., 1840, broch. in-4°.

» *Idem*, tome V, 2e partie; sciences naturelles, tome IV, 1re et 2e livraisons. St-Pétersbourg, 1840, brochure in-4°.

3e et 4e livraisons. St-Pétersb., 1841, broch. in-4°.

5e livraison. » » »

Mémoires présentés à l'académie impériale de St-Pétersbourg par divers savants,

Tome II, en 6 livraisons. St-Pétersb., 1833-1835, 4 broch. in-4°.

» III, » » 1836-1837, 3 »

» IV, 1re et 2e livrais. » 1837, brochure in-4°.

» » 3e et 4e » » 1841, »

Recueil des actes de la séance publique de l'académie impériale des sciences de St-Pétersbourg,

Pour les années 1833, 1834, 1835, 1837, 1838, 1839. St-Pétersbourg, 1835-1840, 6 brochures in-4°.

Année 1840. St-Pétersbourg, 1841, 6 brochures in-4°.

Bulletin scientifique, publié par l'académie impériale des sciences de St-Pétersbourg, et rédigé par son secrétaire perpétuel,

Tome I, St-Pétersbourg (sans date).
» II, » 1837.
» III, » 1838.
» IV, » » 4 brochures in-4°.

Annuaire magnétique et météorologique du corps des ingénieurs des mines de Russie,

Observations météorologiques et magnétiques faites dans l'empire de Russie, rédigées et publiées par A. T. Kupffer,

Tome I. St-Pétersbourg, 1837, 1 vol. in-4°.
Année 1837. » 1839, »
» 1838. » 1840, »
» 1839. » 1841, »

MOSCOU.

Bulletin de la société impériale des naturalistes de Moscou,

Année 1837, nos V-VIII. Moscou, 1837, 4 brochures in-8°.
» 1838, nos I-III. » 1838, 3 »
» 1840, nos I-IV. » 1840, 4 »
» 1841, no I. » 1841, 1 »

SUÈDE.

—

STOCKHOLM.

Kongl. Vetenskaps Academiens Handlingar,

För År 1820, jusqu'en 1824. Stockholm, 1820-1824, 5 vol. in-8°.

För År 1826, 1 vol. in-8°.
» 1827, »
» 1828, »
» 1829, jusqu'en 1834 inclus., ensemble 7 vol. in-8°.
» 1836, 1 vol. in-8°.
» 1837, »
» 1838, »
» 1839. Stockholm, 1841, 1 vol. in8°.

Aersberältelse om Framstegen, I. Fysik och Kemy,
För År 1835-1836, 1 vol. in-8°, en 2 tomes.
» 1837, » »
» 1838, » »

Aersberältelse om Framstegen, I. Fysik och Kemi, afgifven den 31 Mars 1839; af Jac. Berzelius. Stockholm, 1840, 1 vol. in-8°.

Aersberältelse om Technologiens Framsteg. Till kongl. Vetenskaps Academien, afgifven den 31 Mars 1839; af G. E. Pasch. Stockholm, 1840, brochure in-8°.

Aersberältelser om Vetenskapernas Framsteg, afgifven af kongl. Vetenskaps-Academiens Embetsmän, du 31 mars 1821 jusqu'en 1834. Stockholm, 1822 et suiv., ensemble 13 vol. in-8° (1).

GOTHENBOURG.

Förhandlingar vid det af Skandinaviska Naturforskare och Läkare, hälna möte i Götheborg, År 1839. Götheborg, 1840, brochure in-8°.

(1) L'année 1821 est en double.

DANEMARCK.

—

COPENHAGUE.

Det kongelige Danske Videnskabernes Selskabs Naturvidenskabelige og mathematiske Afhandlinger, ottende Deel. Kiöbenhavn, 1841, 1 vol. in-4°.

Société royale des antiquaires du Nord; Rapport des séances annuelles de 1838 *et de* 1839. Copenhague, 1839, br. in-8°.

Overzigt over det kongelige Danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger og dits Medlemmers Arbeider i Aeret 1839. par le professeur Örsted, *id. i Aeret* 1840, 2 broch. in-4°.

NORWÈGE.

—

CHRISTIANIA.

Motiver til det i Aaret 1832, *udgivne Forslag til en Lov for Kongeriget Norge angaaende Forbrydelser*. Christiania, 1835, 1 vol. in-4°.

Statistiske Tabeller for Kongeriget Norge, udgivne efter det kongelige Finants-, Handels- og Told-Departements Foranstaltning,

Tredie Række, indeholdende Tabeller, vedkommende Norges Handel og Skibsfart i Aaret 1835. Christ., 1839, 1 vol. in-4°.

Anden Række, indeholdende Tabeller over Udsæd og Aol samt Kreaturhold i Norge den 29de *november* 1835. Christiania, 1839, 1 vol. in-4°.

Femte Række, indeholdende Tabeller, vedkommende Norges Handel og Skibsfart i Aaret 1838. Christ., 1840, 1 vol. in-4°.

PORTUGAL.

—

LISBONNE.

Memorias economicas da Academia Real das sciencias de Lisboa,

Tomo I. Lisboa, 1789.
» II. » 1790.
» III. » 1791.
» IV. » 1812.
» V. » 1815.
» VI (manque) ensemble 5 vol. in-4°.

Memorias da Academia Real das sciencias de Lisboa, tomo I, desde 1780 até 1788. Lisboa, 1797.

Memorias de mathematica e phisica da Academia Real das sciencias de Lisboa,

Tome II, Lisboa, 1799.
» III, part. I, II. Lisboa, 1812.

Historia e memorias da Academia Real das sciencias de Lisboa,

Tomo IV, part. I, II. Lisboa, 1815.
» V, » I, II. » 1817.
» VI, » I, II. » 1819.
» VII, ... » 1821.
» VIII, part. I, II. » 1823.
» IX, ... » 1825.
» X, parte I, II. » 1827.
» XI, » I, II. » 1831.
» XII, » I. » 1837.

Ensemble 12 vol. in-4°.

Memorias de agricultura premiadas pela Academia Real da sciencias de Lisboa, em 1787 e 1788,

Tomo I. Lisboa, 1788.

» II. » 1791, 2 vol. in-8°.

Memorias de litteratura Portugueza,

Tomo V. Lisboa, 1793.

» VI. » 1796.

» VII. » 1806.

» VIII, parte 1, Lisboa, 1812, ensemble 4 vol. in-4°.

ITALIE.

—

TURIN.

Memorie della Reale Accademia delle scienze di Torino, Tome XXV (1) jusqu'au tome XL. Torino, 1820 et suiv., 16 vol. in-4°.

Serie secunda :

Tomo I et II. Torino, 1840, 2 vol. in-4°.

Historiæ patriæ monumenta edita jussu regis Caroli Alberti. Chartarum tomus I. Augustæ Taurinorum, 1836, 1 vol. in-folio.

FLORENCE.

Saggi di naturali esperienze fatte nell' accademia del Cimento, terza edizione fiorentina, etc., 1 vol. in-4°. Firenze. 1841.

(1) Les volumes précédents appartiennent à la bibliothèque de la ville.

MILAN.

Memorie dell' Imperiale Regio Instituto del regno Lombardo Veneto,

Vol. I, anni 1812-1813. Milano, 1819.
» II, » 1814-1815. » 1821.
» III, » 1816-1817. » 1824.
» IV, ... » 1836.
» V, ... » 1838.
ensemble 5 vol. in-4°.

Collezione degli atti delle solenni distribuzioni de' premj d' industria, fatte in Milano ed in Venezia d' all' anno 1806 *in avanti*, tomo I. Milano, 1824, jusqu'au tome V. Milano, 1824-1833, 5 vol. in-8°.

Imperiale e Reale Accademia delle belle arti in Milano. Programmi pei grandi concorsi. Milano, 1836.

NAPLES.

Atti della Reale Accademia delle scienze, sezione della Societa Reale Borbonica,

Vol. I, Napoli, 1819.
» II, » 1825.
» III, » 1832.
» IV, » 1839, 4 vol. in-4°.

Ragguagli de' lavori accademici,

Per gli anni 1826 e 1827. Napoli, 1827, broch. in-4°.
Per l'anno 1828, » 1829, broch. in-8°.
» 1829, » 1830, »

Atti della prima riunione degli scienziati italiani, tenuta in Pisa nell' ottobre di 1839. Pisa, 1840, 1 vol. in-4°.

Seconda riunione de' naturalisti, medici ed altri scienziati italiani, tenuta in Torino nel settembre 1840. Torino. brochure in-8°.

Rendiconto generale dei lavori della sezione di agronomia e technologia, letto dal segretario nell' ultima adunanza del secondo congresso scientifico italiano, che ebbe luogo in Torino nel, anno 1840. Verallo, 1840, broch. in-8°.

AMÉRIQUE.

—

PHILADELPHIE.

Transactions of the American Philosophical Society at Philadelphia,

Vol. I, new series. Philadelp., 1818.
» II, » » 1825.
» III, » part. I, nos 1-2.
» III, » » II, nos 3-8.
» III, » » III, nos 10-19.
» IV, » » I-III.
» V, » I, II, III.
Articule XVI-XXVIII. Philadelph., 1837.
» VI, new series, part. I, art. 1. Philadelp., 1838.
» VI, » » II, » 2-9. » 1839.
» VII, » » I, » 1-12. » 1840.
» VII, » » II-III, in-4°.

Proceedings of the American Philosophical Society, vol. I et II, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16. 17, 18 (1).

(1) Les numéros 6, 9, 10 et 13 sont en double.

Journal of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia,
Vol. II, part. I, II. Philad., 1821-1822, 2 vol. in-8°.
» III, » I, II. » 1823-1824, 2 vol. in-8 .
Transactions of the historical and literary committee of the American Philosophical Society at Philadelphia,
Vol. I. Philadelph., 1819, 1 vol. in-8°.
» II. » 1838, 1 vol. in-8°.

BOSTON.

Memoirs of the American Academy, 1 vol. in-4° (sans titre ni date.)
The american almanac and repository of useful knowlegde for the year 1836. Boston, 1839, 1 vol. in-8°.

ALBANY.

Transactions of the Albany Institute,
Vol. I. Albany, 1830, 1 vol. in-8°.
» II, n°s 1, 2, 3 et 4. » 1838, 4 broch. in-8°.
Annual Report of the Regents of the University of the State of New-York. Albany, 1838, 1 vol. in-8°.
Annual Reports of 1839, 1 vol. in-8°.
Fifty-second annual Report. Albany, 1839, 1 vol. in-8°.
Fifty-third annual Report. » 1840, 1 vol. in-8°.

WASHINGTON.

Constitution. and By-laws of the National Institution for the promotion of science etablissed at Washington, May 1840. Washington, 1840, broch. in-8°.

The American Journal of science and arts, conducted by Benjamin Silliman, vol. I-XXXVII, nos 1-76. New-Haven, 1819-1839, 73 vol. in-8o. — Vol. XXXVIII, nos 1 et 2. January-April 1840. New-Haven, 2 vol. in-8o.—Vol. XXXIX. nos 1 et 2, July-October 1840. New-Haven, 1840, 2 vol. in-8o.

LISTE

DES INSTITUTIONS ET DES PERSONNES QUI REÇOIVENT LES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE.

LE ROI.

Les membres ordinaires et honoraires de l'académie ainsi que les correspondants régnicoles.

La bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentants.

Les Ministères de l'intérieur, des affaires-étrangères, de la justice, de la guerre, des finances et des travaux publics.

L'Université de Gand.

— de Liége.

L'Académie royale de médecine.

Le Dépôt de la guerre.

La Société des beaux-arts et de littérature de Gand.

— des arts, lettres et sciences d'Anvers.

— » » » de Mons.

— d'émulation de Liége.

— des chroniques de la Flandre occidentale.

— de médecine et des sciences nat. de Bruxelles.

— — » de Gand.

— — » d'Anvers.

La bibliothèque d'Anvers.
— de Bruges.
— royale de Bruxelles.
— de la ville de Bruxelles.
— de Louvain.
— de Mons.
— de Namur.
— de Tournay.
— de Courtrai.
— d'Ypres.
— de l'école royale militaire de Belgique.
L'Institut de France.
La Société Royale de Londres.
— — astronomique de Londres.
— — de littérature »
— — asiatique »
— statistique »
— entomologique »
— zoologique »
— géologique »
— — de Cornouailles.
— Royale d'Édimbourg.
— philosophique de Cambridge.
L'Académie Royale de Dublin.
— — des sciences de Berlin.
— — — de Turin.
— — — de Stockholm.
— — — de Naples.
— — — de Palerme.
— — — de Lisbonne.
— — — de Munich.

L'Académie Royale des sciences de Madrid.
— — d'histoire »
— Impériale des sciences de St-Pétersbourg.
L'Institut Royal des Pays-Bas.
— Impérial et Royal de Milan.
La Société Royale des sciences de Copenhague.
— — — de Göttingue.
— — — de Lille.
— — — de Lyon.
La Société géologique de France.
— des antiquaires de France.
— provinciale d'Utrecht.
— de Harlem.
— de Rotterdam.
— philosophique des sciences de Philadelphie.
L'Académie américaine de Boston.
La Société de physique et des sciences natur. de Genève.
— — — de Neufchâtel.
— — — de Heidelberg.
— — — du grand-duché de Bade.
— — — de Dresde.
La Société Léopoldine Caroline des curieux de la nature.
— Impériale des naturalistes de Moscou.
Le Muséum de Paris.
La Commission des documents historiques de France.
L'Université de Christiania.
L'École polytechnique de France.
L'Institution des ingénieurs civils de Londres.
La bibliothèque de l'Athenæum »
» du British museum »

La bibliothèque du Collége de chirurgiens de Londres.
» du Musée de Florence.
L'Institution nationale de Washington.
L'Institut d'Albany.
La Société littéraire de Cracovie.

ARRÊTÉ ROYAL

ATTRIBUANT LA FRANCHISE DE PORT A LA CORRESPONDANCE DE L'ACADÉMIE.

—

LÉOPOLD, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Revu notre arrêté en date du 8 novembre 1841, qui attribue la franchise de port à la correspondance officielle de l'Académie royale de médecine;

Considérant que, par des motifs analogues, il y a lieu d'accorder le même privilége à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles;

Sur la proposition de notre Ministre des Travaux Publics;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article 1er. Notre Ministre de l'Intérieur est autorisé à correspondre en franchise de port, *sous enveloppe fermée*, avec le bureau de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et les membres de ce corps individuellement.

Art. 2. La franchise est également attribuée à la correspondance sous bandes et contre-seing que l'académie et son secrétaire perpétuel doivent échanger avec chacun de ses membres.

Art. 3. Le contre-seing de l'académie en nom collectif sera exercé, soit par le président, soit par le secrétaire perpétuel délégué à cet effet.

Notre Ministre des Travaux Publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 22 décembre 1841.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Travaux Publics,

L. DESMAISIÈRES.

Pour copie conforme :

Le secrétaire général du Ministère des Travaux publics,

DE BAVAY.

TABLE.

Éphémérides pour l'année 1840. Pages.
Année d'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps. 5
Comput ecclésiastique. — Quatre-temps. 6
Fêtes mobiles. — Commencement des quatre saisons. 7
Entrée du soleil dans les signes du zodiaque. — Obliquité apparente de l'écliptique 8
Éclipses de soleil et de lune en 1842. 9
Signes et abréviations dont on se sert dans le calendrier. 13
Calendrier. 14
Ancienne Académie de Bruxelles. — Lettres-patentes d'érection de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. 38
Nouvelle Académie de Bruxelles. — Arrêtés royaux relatifs à la réorganisation de l'Académie. . . . 41
Règlement pour l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. 46
Règlement intérieur de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles 54
Dates et renseignements, concernant l'Académie royale 63

Liste des membres et des correspondants 71
Noms des membres et des correspondants décédés . 77
Liste des membres composant la commission des finances 83

Notices biographiques sur des membres de l'Académie royale de Bruxelles. 89
Éloge de M. A.-P. Raoux, par le baron De Reiffenberg. *Ib.*
Notice sur le baron Charles-Louis-Guill.-Jos. de Keverberg de Kessel, par A. Quetelet 101
Catalogue de la bibliothèque de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 1re partie (sociétés savantes) 115
Liste des institutions et des personnes qui reçoivent les Mémoires de l'Académie 161
Arrêté royal attribuant la franchise de port à la correspondance de l'académie 165

FIN DE LA TABLE.

ERRATA ET RECTIFICATIONS

POUR L'ANNUAIRE DE 1841.

Page 8, ligne 10, au lieu de $3^h\ 36^m$, lisez $2^h\ 46^m$.
» » » 13, au lieu de 24 octobre, lisez 23 octobre.
» » » » au lieu de $6^h\ 55^m$ du matin, lisez $2^h\ 1^m$ du soir.

LSoc 451.8

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

NEUVIÈME ANNÉE.

BRUXELLES,

CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE,
RUE DE L'ORANGERIE, SECTION 7, N° 16.

1845.

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

NEUVIÈME ANNÉE.

BRUXELLES,

CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

1843.

Harvard College Library.
Gift of
American Academy of
Arts and Sciences
Nov. 24 1925

ANNÉE

D'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.

Année 7351 de la période grecque moderne, ou de l'ère Byzantine.

— 6556 de la période julienne.

— 5846 depuis la création, selon l'église.

— 5604 depuis la création selon les Juifs. Commence le 25 septembre 1843.

— 2619 des olympiades, ou la 3e année de la 655e olympiade commence en juillet 1843, en fixant l'ère des olympiades 775 1/2 ans avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la période julienne.

— 2596 de la fondation de Rome, selon Varron.

— 2590 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.

— 1843 de l'ère chrétienne ou vulgaire; l'année 1843 du calendrier julien commence le 13 janvier 1843.

— 1779 de la ruine de Jérusalem et de la dispersion des Juifs.

— 1259 des Turcs commence le 1er février 1843.

— 261 de l'introduction du calendrier nouveau ou grégorien.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or en 1843	1.
Épacte	0.
Cycle solaire	4.
Indiction romaine	1.
Lettre dominicale	A.

QUATRE-TEMPS.

Mars	8, 10 et 11.
Juin	7, 9 et 10.
Septembre	20, 22 et 23.
Décembre	20, 22 et 23.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime	12 février.
Les Cendres.	1er mars.
Pâques	16 avril.
Les Rogations	22, 23 et 24 mai.
Ascension	25 mai.
Pentecôte	4 juin.
La Trinité	11 juin.
La Fête-Dieu	15 juin.
Premier dimanche de l'Avent	3 décem.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

(TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.)

PRINTEMPS	le 21 Mars	à	6h23m	du matin.
ÉTÉ . . .	le 22 Juin	à	3.20	du matin.
AUTOMNE.	le 23 Sept.	à	5.27	du soir.
HIVER . .	le 22 Déc.	à	11. 6	du matin.

ENTRÉE DU SOLEIL DANS LES SIGNES DU ZODIAQUE.

(TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.)

20	*Janvier,*	dans le VERSEAU,	à	3h49m	du soir.
19	*Février,*	dans les POISSONS,	à	6.27	du matin.
21	*Mars,*	dans le BELIER,	à	6.23	du matin.
20	*Avril,*	dans le TAUREAU,	à	6.33	du soir.
21	*Mai,*	dans les GÉMEAUX,	à	6.45	du soir.
22	*Juin,*	dans l'ÉCREVISSE,	à	3.20	du matin.
23	*Juillet,*	dans le LION,	à	2.16	du soir.
23	*Août,*	dans la VIERGE,	à	8.47	du soir.
23	*Septembre,*	dans la BALANCE,	à	5.27	du soir.
24	*Octobre,*	dans le SCORPION,	à	1.42	du matin.
22	*Novembre,*	dans le SAGITTAIRE,	à	10.19	du soir.
22	*Décembre,*	dans le CAPRICORNE,	à	11. 6	du matin.

Obliquité apparente de l'écliptique, en supposant, d'après Delambre, l'obliquité moyenne de 23° 27′ 57″ *en* 1800, *et la diminution séculaire de* 48″.

1er Janvier	1843	23° 27′ 37″,8.
31 Décembre	»	23 27 34,2.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE EN 1843.

TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.

Les longitudes sont rapportées au méridien de Greenwich, situé à 17^m en temps, à l'ouest du méridien de Bruxelles.

I. Le 27 juin, éclipse annulaire de soleil, invisible à Bruxelles.

Commencement de l'éclipse générale à . .	4^h.	44^m.	du soir.
Par 154° 52′ longitude occidentale.			
3 1 latitude australe.			
Commencement de l'éclipse centr. et annul. à	5	48	»
Par 168° 8′ longitude occidentale.			
8 55 latitude australe.			
Éclipse centrale et annulaire au méridien à .	7	38	»
Par 109° 41′ longitude occidentale.			
5 30 latitude boréale.			
Fin de l'éclipse centrale et annulaire à . .	9	20	»
Par 55° 48′ longitude occidentale.			
23 38 latitude australe.			
Fin de l'éclipse générale à	10	23	»
Par 68° 44′ longitude occidentale.			
17 49 latitude australe.			

Cette éclipse sera visible dans la plus grande partie de l'Amérique du sud et dans une faible partie de l'Amérique du nord.

II. Le 6 décembre, éclipse partielle de lune, visible à Bruxelles.

Entrée de la lune dans la pénombre à . .	9*h.*	54*m.*	du soir.
Commencement de l'éclipse à	11	35	»
Milieu à	0	28	du matin.
Fin de l'éclipse à	1	21	»
Sortie de la pénombre à	3	2	»

Grandeur de l'éclipse : 0,202, le diamètre de la lune étant 1.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude orientale .	32°15′	Latitude boréale.	23°26′
» » .	7.51	» »	23.28
» occidentale.	4.58	» »	23.28
» » .	17.47	» »	23.29
» » .	42.10	» »	23.30

Cette éclipse sera visible dans toute l'Europe et l'Afrique, dans la partie occidentale de l'Asie et dans la partie orientale de l'Amérique.

III. Le 21 décembre, éclipse totale de soleil, invisible à Bruxelles.

Commencement de l'éclipse générale à . . 2*h.* 46*m.* du mat.
Par 57° 55′ longitude orientale.
12 42 latitude boréale.
Commencement de l'éclipse centrale et totale à 3 50 »
Par 47° 12′ longitude orientale.
23 29 latitude boréale.

Éclipse centrale et totale au méridien à . . 5h. 26m. du mat.
Par 102° 26′ longitude orientale.
8 27 latitude boréale.
Fin de l'éclipse centrale et totale à . . . . 6 50 »
Par 154° 19′ longitude orientale.
34 18 latitude boréale.
Fin de l'éclipse générale à . . . . . 7 54 »
Par 144° 33′ longitude orientale.
23 44 latitude boréale.

Cette éclipse sera visible dans la plus grande partie de l'Asie et une petite partie de l'Afrique et de la Nouvelle-Hollande.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Dont on se sert dans le Calendrier.

Phases de la Lune et autres abréviations.

N. L. Nouvelle Lune.	H. Heures.
P. Q. Premier Quartier.	M. Minutes.
P. L. Pleine Lune.	S. Secondes.
D. Q. Dernier Quartier.	D. Degrés.

Signes du Zodiaque.

		deg.			deg.
0	♈, le Belier . .	0	6	♎, la Balance . .	180
1	♉, le Taureau . .	30	7	♏, le Scorpion .	210
2	♊, les Gémeaux .	60	8	♐, le Sagittaire .	240
3	♋, l'Écrevisse . .	90	9	♑, le Capricorne .	270
4	♌, le Lion . . .	120	10	♒, le Verseau . .	300
5	♍, la Vierge . .	150	11	♓, les Poissons .	330

☉ le Soleil.

Planètes.

☿ Mercure.	⚳ Cérès.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.
♁ La Terre.	♃ Jupiter.
♂ Mars.	♄ Saturne.
⚶ Vesta.	♅ Uranus.
⚵ Junon.	

☾ la Lune, satellite de la Terre.

Jours du mois.	JANVIER.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	SOLEIL. Couch., temps moyen.	SOLEIL. Décl. austral. à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	D. CIRCONCISION.	8. 4	4. 2	23. 3	0. 3. 43	1
2	L. S. Basile, évêq.	8. 4	4. 3	22. 58	0. 4. 11	2
3	M. Ste Geneviève.	8. 4	4. 4	22. 52	0. 4. 39	3
4	M. S. Rigobert.	8. 4	4. 6	22. 46	0. 5. 7	4
5	J. S. Siméon.	8. 4	4. 7	22. 40	0. 5. 34	5
6	V. Les Rois.	8. 4	4. 8	22. 33	0. 6. 1	6
7	S. Ste Mélanie.	8. 3	4. 9	22. 26	0. 6. 28	7
8	D. Ste Gudule.	8. 3	4. 11	22. 18	0. 6. 53	8
9	L. S. Pierre, évêq	8. 3	4. 12	22. 10	0. 7. 19	9
10	M. S. Paul, ermite.	8. 2	4. 14	22. 1	0. 7. 43	10
11	M. S. Théodore.	8. 2	4. 15	21. 52	0. 8. 8	11
12	J. S. Arcade, m.	8. 2	4. 16	21. 43	0. 8. 31	12
13	V. Bapt. de J.-C.	8. 1	4. 18	21. 33	0. 8. 54	13
14	S. S. Hilaire, évêq	8. 0	4. 19	21. 22	0. 9. 16	14
15	D. S. Maur, abbé.	7. 59	4. 20	21. 12	0. 9. 38	15
16	L. S. Marcel.	7. 59	4. 22	21. 1	0. 9. 59	16
17	M. S. Antoine, ab.	7. 58	4. 23	20. 49	0. 10. 19	17
18	M. Ch. de S. Pierre	7. 57	4. 25	20. 37	0. 10. 39	18
19	J. S. Sulpice, évêq	7. 56	4. 27	20. 25	0 10 58	19
20	V. S. Sébastien.	7. 55	4. 29	20 12	0. 11. 16	20
21	S. Ste Agnès, v.	7. 54	4. 30	19. 59	0. 11. 33	21
22	D. S. Vincent.	7. 53	4. 32	19. 46	0. 11. 50	22
23	L. S. Ildefonse.	7. 51	4. 33	19. 32	0. 12. 5	23
24	M. S. Babylas, év.	7. 50	4. 35	19. 18	0. 12. 21	24
25	M. Conv. S. Paul.	7. 49	4. 37	19. 3	0. 12. 35	25
26	J. Ste Paule, veuv.	7. 48	4. 38	18. 48	0. 12. 48	26
27	V. S. Julien. évêq.	7. 46	4. 40	18. 33	0. 13. 1	27
28	S. S. Charlemagn.	7. 45	4. 42	18. 17	0. 13. 13	28
29	D. S. Franç. de S.	7. 44	4. 44	18. 1	0. 13. 24	29
30	L. Ste Bathilde.	7. 42	4. 46	17. 45	0. 13. 35	30
31	M. S. Pierre Nol.	7. 41	4. 47	17. 29	0. 13. 44	1

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 12 *m.*

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
1	0 Soir. 41	8. Matin. 32	4. Soir. 54
2	1. 30	9. 2	6. 6
3	2. 16	9. 23	7. 18
4	3. 0	9. 41	8. 28
5	3. 41	9. 57	9. 35
6	4. 21	10. 12	10. 42
7	5. 1	10. 27	11. 48
8	5. 42	10 43	———
9	6. 26	11. 1	0. Mat. 56
10	7. 13	11. 23	2. Matin. 5
11	8. 3	11. 51	3 Matin. 15
12	8. 56	0. Soir. 28	4. 25
13	9. 52	1. 16	5. 30
14	10. 50	2. 18	6. 27
15	11. 48	3. 31	7. 13
16	———	4. 53	7. 49
17	0. Matin. 46	6. 18	8. 18
18	1 39	7. 43	8. 41
19	2. 32	9. 7	9 1
20	3. 23	10. 31	9 21
21	4. 13	11. 54	9. 40
22	5 4	———	10. 1
23	5. 57	1 Matin. 15	10. 26
24	6. 52	2. 36	10. 58
25	7. 47	3. 51	11. 38
26	8. 44	4. 57	0. Soir. 29
27	9. 40	5. 50	1. Soir. 30
28	10. 33	6. 31	2 39
29	11. 24	7. 3	3. 50
30	0. Soir. 11	7. 27	5. 2
31	0. Soir. 55	7. 47	6. 12

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
☿	MERCURE.		
1	8. Matin. 26	4. Soir. 2	0. Soir. 14
11	8. Matin. 43	4. Soir. 59	0. Soir. 47
21	8. Matin. 42	5. Soir. 48	1. Soir. 15
♀	VÉNUS.		
1	6. Matin. 10	3. Soir. 5	10. Matin. 37
11	5. Matin. 22	2. Soir. 27	9. Matin. 55
21	4. Matin. 56	2. Soir. 0	9. Matin. 27
♂	MARS.		
1	2. Matin. 12	0. Soir. 28	7. Matin. 19
11	2. Matin. 4	0. Soir. 2	7. Matin. 2
21	1. Matin. 57	11. Matin. 34	6. Matin. 44
♃	JUPITER.		
1	9 Matin. 10	5. Soir. 37	1. Soir. 22
11	8. Matin. 36	5. Soir. 10	0 Soir. 52
21	8. Matin. 4	4. Soir. 44	0. Soir. 23
♄	SATURNE.		
1	8 Matin. 23	4. Soir. 31	0. Soir. 26
11	7. Matin. 48	3. Soir. 57	11. Mat. 51
21	7. Matin. 13	3. Soir. 24	11. Mat. 17
♅	URANUS.		
1	11. Matin. 10	10. Soir. 48	4. Soir. 58
11	10. Matin. 31	10. Soir. 11	4. Soir. 20
21	9. Matin. 51	9. Soir. 33	3. Soir. 41

P. Q. le 8, à 8 h. 28 m. du soir. D. Q. le 23, à 1 h. 19 m. du mat.
P. L. le 16, à 8 h. 44 m. du mat. N. L. le 30, à 0 h. 19 m. du soir.

Jours du mois.	FÉVRIER.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. austral. à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	M. S. Ignace.	7. 39	4. 49	17. 12	0. 13. 53	2
2	J. PURIFICATION.	7. 38	4. 51	16. 55	0. 14. 1	3
3	V. S. Blaise.	7. 36	4. 52	16. 37	0. 14. 8	4
4	S. S. Philéas, év.	7. 34	4. 54	16. 20	0. 14. 14	5
5	D. Ste Agathe, vier.	7. 33	4. 56	16. 2	0. 14. 19	6
6	L. Ste Dorothée.	7. 31	4. 58	15. 43	0. 14. 24	7
7	M. S. Romuald.	7. 30	5. 0	15. 25	0. 14. 27	8
8	M. S. Jean de M.	7. 28	5. 2	15. 6	0. 14. 30	9
9	J. Ste Apolline.	7. 27	5. 3	14. 47	0. 14. 32	10
10	V. Ste Scholast.	7. 25	5. 5	14. 28	0. 14. 33	11
11	S. S. Severin.	7. 23	5. 6	14. 8	0. 14. 34	12
12	D. Septuagésime.	7. 21	5. 8	13. 48	0. 14. 33	13
13	L. S. Grégoire.	7. 19	5. 10	13. 28	0. 14. 32	14
14	M. S. Valentin.	7. 18	5. 12	13. 8	0. 14. 31	15
15	M. S. Faustin.	7 16	5. 14	12. 48	0. 14. 28	16
16	J. S. Furcy.	7. 14	5. 16	12. 27	0. 14 25	17
17	V. S. Théodule.	7. 12	5. 17	12. 6	0. 14. 20	18
18	S. S. Siméon, év.	7. 10	5. 19	11. 45	0. 14. 16	19
19	D. S. Boniface.	7. 8	5. 21	11. 24	0. 14. 10	20
20	L. S. Eucher.	7. 6	5. 23	11. 2	0. 14. 4	21
21	M. S. Pepin.	7. 4	5. 24	10. 41	0. 13. 57	22
22	M. Ste Isabelle.	7. 2	5. 26	10. 19	0. 13. 50	23
23	J. S. Damien.	7. 0	5. 28	9. 57	0. 13. 42	24
24	V. S. Mathias.	6. 58	5. 30	9. 35	0. 13. 33	25
25	S. S. Félix.	6. 56	5. 31	9. 13	0. 13. 24	26
26	D. S. Porphyre.	6. 54	5. 33	8. 51	0. 13. 15	27
27	L. Ste Honorine.	6. 52	5. 35	8. 28	0. 13. 4	28
28	M. S. Romain.	6. 50	5. 36	8. 6	0. 12. 53	29

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 40 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
1	1. Soir. 38	8. Matin. 4	7. Soir. 20
2	2. 18	8. 20	8. 28
3	2. 58	8. 34	9. 34
4	3. 39	8. 50	10. 41
5	4. 21	9. 7	11. 48
6	5. 6	9. 27	—
7	5. 53	9. 51	0. Matin. 57
8	6. 42	10. 22	2. 5
9	7. 36	11. 3	3. 10
10	8. 33	11. 59	4. 10
11	9. 31	1. Soir. 7	5. 1
12	10. 28	2. 24	5. 43
13	11. 23	3. 46	6. 15
14	—	5. 12	6 41
15	0. Matin. 18	6. 39	7. 4
16	1. Matin. 11	8. 6	7. 25
17	2 4	9. 32	7. 45
18	2. 57	10. 58	8. 6
19	3. 51	—	8. 30
20	4. 47	0. Matin. 22	9. 1
21	5. 44	1. Matin. 41	9. 39
22	6. 40	2. 50	10. 26
23	7. 36	3. 46	11. 24
24	8. 29	4. 31	0. Soir. 30
25	9. 20	5. 5	1. Soir. 41
26	10. 8	5. 31	2 51
27	10. 53	5. 53	4. 1
28	11. 35	6. 11	5. 9

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
☿	**MERCURE.**		
1	8 Matin. 9	6. Soir. 33	1. Soir. 22
11	7. Matin. 19	5. Soir. 57	0. 37
21	6. Matin. 17	4. 22	11. Matin. 19
♀	**VÉNUS.**		
1	4. Matin. 43	1. Soir. 40	9. Matin. 11
11	4. Matin. 40	1. Soir. 30	9. Matin. 5
21	4. Matin. 40	1. Soir. 28	9. Matin. 3
♂	**MARS.**		
1	1. Matin. 47	11. Matin. 5	6. Matin. 25
11	1. Matin. 36	10. Matin. 38	6. Matin. 7
21	1 Matin. 25	10. Matin. 12	5. Matin. 48
♃	**JUPITER.**		
1	7. Matin. 28	4. Soir. 14	11. Matin. 50
11	6. Matin. 54	3. Soir. 48	11. Matin. 20
21	6. Matin. 20	3. Soir. 21	10. Matin. 50
♄	**SATURNE.**		
1	6. Matin. 34	2. Soir. 47	10. Matin. 39
11	5. Matin. 58	2. Soir. 13	10. Matin. 4
21	5. Matin. 22	1. Soir. 39	9. Matin. 29
♅	**URANUS.**		
1	9. Matin. 8	8. Soir. 52	3. Soir. 0
11	8. Matin. 30	8. Soir. 15	2. Soir. 22
21	7. Matin. 52	7. Soir. 40	1. Soir. 45

P. Q. le 7, à 4 h. 50 m. du soir. D. Q. le 21, à 11 h. 3 m. du mat.
P. L. le 14, à 8 h. 27 m du soir.

Jours du mois.	MARS.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	SOLEIL. Couch., temps moyen.	SOLEIL. Décl. A. et B à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Âge de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	M. Les Cendres.	6. 48	5. 38	7. 43	0. 12. 42	1
2	J. S. Simplice.	6. 46	5. 40	7. 20	0 12. 30	2
3	V. Ste Cunégonde.	6. 44	5. 42	6. 57	0. 12. 18	3
4	S. S. Casimir.	6. 41	5. 44	6. 34	0. 12. 5	4
5	D. S. Adrien.	6. 39	5. 45	6. 11	0. 11 51	5
6	L. Ste Colette.	6. 37	5. 47	5. 48	0. 11. 37	6
7	M. S. Thomas d'A.	6. 35	5. 48	5. 25	0. 11. 23	7
8	M. S. Jean de Dieu.	6. 32	5. 50	5. 1	0. 11. 8	8
9	J. Ste Françoise.	6. 30	5. 52	4. 38	0. 10. 53	9
10	V. S. Doctorée.	6. 28	5. 54	4. 14	0. 10. 38	10
11	S. Ste Elodie.	6. 26	5. 55	3. 51	0. 10. 22	11
12	D. S. Grégoire.	6. 24	5. 57	3. 27	0. 10. 6	12
13	L. Ste Euphrasie.	6. 22	5. 58	3. 4	0. 9. 49	13
14	M. Ste Mathilde.	6. 19	6. 0	2 40	0. 9. 33	14
15	M. S. Zacharie, év.	6. 17	6. 2	2 16	0. 9. 16	15
16	J. S. Cyriaque.	6. 15	6. 3	1. 53	0. 8. 58	16
17	V. Ste Gertrude.	6. 13	6. 5	1. 29	0. 8. 41	17
18	S. S. Alexandre.	6. 11	6. 7	1. 5	0. 8. 23	18
19	D. S. Joseph.	6. 9	6 9	0. 42	0. 8. 5	19
20	L. S. Joachim.	6. 6	6. 10	0.A18	0. 7. 47	20
21	M. S. Benoît.	6. 4	6. 12	0.B 6	0. 7. 29	21
22	M. S. Paul, évêq.	6. 2	6. 13	0. 29	0 7. 11	22
23	J. S. Victorien.	5. 59	6. 15	0. 53	0. 6. 52	23
24	V. S. Simon, mart.	5. 57	6. 16	1. 17	0. 6. 34	24
25	S. ANNONCIATION.	5. 55	6. 18	1. 40	0. 6. 16	25
26	D. S Ludger, év.	5. 53	6. 20	2. 4	0. 5. 57	26
27	L. S. Jean, évang.	5. 51	6. 21	2. 27	0. 5. 39	27
28	M. S. Gontran, R.	5. 48	6. 23	2. 51	0. 5. 20	28
29	M. S. Eustase.	5. 46	6. 25	3. 14	0. 5. 2	29
30	J. S. Rieul.	5. 44	6. 26	3. 38	0. 4. 43	30
31	V. Ste Balbine.	5. 42	6. 28	4. 1	0. 4. 25	1

Les jours croissent, pendant ce mois, de 2 h. 0 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.
	h. m.	h. m.	h. m.
1	0. Soir. 17	6. Matin. 27	6. Soir. 16
2	0. 57	6. 42	7. 23
3	1. 37	6. 57	8. 24
4	2. 18	7. 14	9. 37
5	3. 2	7. 32	10. 44
6	3. 47	7. 55	11. 51
7	4. 36	8. 24	———
8	5. 27	9. 0	0. Matin. 57
9	6. 20	9. 48	1. 57
10	7. 16	10. 47	2. 51
11	8. 11	11. 57	3. 35
12	9. 6	1. Soir. 16	4. 10
13	10. 1	2. 39	4. 39
14	10. 55	4. 4	5. 4
15	11. 48	5. 31	5. 26
16	———	6. 59	5. 46
17	0. Matin. 42	8. 28	6. 8
18	1. 37	9. 55	6. 32
19	2. 34	11. 20	7. 1
20	3. 33	———	7. 37
21	4. 32	0. Matin. 35	8. 22
22	5. 29	1. 38	9. 18
23	6. 25	2. 28	10. 22
24	7. 17	3. 6	11. 32
25	8. 5	3. 35	0. Soir. 42
26	8. 51	3. 57	1. 52
27	9. 34	4. 17	3. 0
28	10. 15	4. 33	4. 7
29	10. 55	4. 49	5. 13
30	11. 36	5. 5	6. 20
31	0. Soir. 18	5. 21	7. 26

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	h. m.	h. m.
☿	MERCURE.		
1	5. Matin. 51	3. Soir. 31	10. Matin. 42
11	5. Matin. 38	3. Soir. 17	10. Matin. 27
21	5. 30	3. 36	10. 33
♀	VÉNUS.		
1	4. Matin. 40	1. Soir. 31	9. Matin. 5
11	4. Matin. 36	1. Soir. 42	9. Matin. 9
21	4. Matin. 30	1. Soir. 59	9. Matin. 14
♂	MARS.		
1	1. Matin. 14	9. Matin. 51	5. Matin. 32
11	0. Matin. 59	9. Matin. 25	5. Matin. 11
21	0. Matin. 41	8. Matin. 58	4. Matin. 48
♃	JUPITER.		
1	5. Matin. 54	3. Soir. 0	10. Matin. 26
11	5. Matin. 20	2. Soir. 32	9. Matin. 55
21	4. Matin. 45	2. Soir. 5	9. Matin. 25
♄	SATURNE.		
1	4. Matin. 53	1. Soir. 12	9. Matin. 1
11	4. Matin. 16	0. Soir. 37	8. Matin. 25
21	3. Matin. 40	0. Soir. 1	7. Matin. 49
♅	URANUS.		
1	7. Matin. 21	7. Soir. 10	1. Soir. 14
11	6. Matin. 43	6. Soir. 35	0. Soir. 38
21	6. Matin. 4	5. Soir. 58	0. Soir. 0

N. L. le 1, à 6 h. 20 m. du mat.
P. Q. le 9, à 10 h. 6 m. du mat.
P. L. le 16, à 6 h. 16 m. du mat.
D. Q. le 22, à 10 h. 51 m. du soir.
N. L. le 31, à 0 h. 6 m. du mat.

Jours du mois.	AVRIL.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	SOLEIL. Couch., temps moyen.	SOLEIL. Décl. boréale à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h m. s.*	
1	S. S. Hugues, év.	5. 39	6. 29	4. 24	0. 4. 7	2
2	D. S. Franç. de P.	5. 37	6. 31	4. 47	0. 3. 49	3
3	L. S. Richard.	5. 35	6. 33	5. 10	0. 3. 31	4
4	M. S. Ambroise.	5. 33	6. 34	5. 33	0. 3. 13	5
5	M. S. Vincent.	5. 31	6. 36	5. 56	0. 2. 55	6
6	J. S. Guillaume.	5. 28	6. 37	6. 19	0. 2. 37	7
7	V. S Hégésippe.	5. 26	6. 39	6. 42	0. 2. 20	8
8	S. S. Edèse.	5. 24	6. 40	7. 4	0. 2. 3	9
9	D. Ste Marie, ég.	5. 22	6. 42	7. 26	0. 1. 46	10
10	L. S. Macaire.	5. 19	6. 44	7. 49	0. 1. 29	11
11	M. S. Léon.	5. 17	6. 46	8 11	0. 1. 12	12
12	M. S. Jules, pape.	5. 15	6. 47	8. 33	0. 0. 56	13
13	J. S. Justin.	5. 13	6. 49	8. 55	0. 0. 40	14
14	V. S. Tiburce.	5. 11	6. 50	9. 16	0. 0. 24	15
15	S. Ste Anastasie.	5. 9	6. 52	9. 38	0. 0. 9	16
16	D. PAQUES.	5. 7	6. 53	9. 59	11. 59. 54	17
17	L. S. Anicet, pape	5. 5	6. 55	10. 21	11. 59. 39	18
18	M. S. Parfait, pape.	5. 3	6. 57	10. 42	11. 59. 25	19
19	M. S. Elphège.	5. 1	6. 58	11. 3	11. 59. 11	20
20	J. Ste Hildegonde.	4. 59	7. 0	11. 23	11. 58. 58	21
21	V. S. Anselme.	4. 57	7. 2	11. 44	11. 58. 45	22
22	S. S. Opportune.	4. 55	7. 3	12. 4	11. 58. 32	23
23	D. S. George, m.	4. 53	7. 5	12. 24	11. 58. 20	24
24	L. Ste Beuve.	4. 51	7. 6	12. 44	11. 58. 9	25
25	M. S. Marc, évang.	4. 49	7. 8	13. 4	11. 57. 58	26
26	M. S. Clet, pape.	4. 47	7 10	13. 24	11. 57. 47	27
2	J. S. Policarpe.	4. 45	7. 11	13. 43	11. 57. 37	28
28	V. S. Vital, mart.	4. 43	7. 13	14. 2	11. 57. 27	29
29	S. S. Robert, abb.	4 41	7. 14	14. 21	11. 57. 18	30
30	D. S. Eutrope.	4. 39	7. 16	14. 39	11. 57. 10	1

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 50 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.
	h. m.	h. m.	h m.
1	1. Soir. 0	5. Matin. 40	8. Soir. 34
2	1. 45	6. 1	9. 42
3	2. 33	6. 28	10. 47
4	3. 23	7. 2	11. 49
5	4. 15	7. 45	———
6	5. 8	8. 38	0. Matin. 43
7	6. 2	9. 43	1. Matin. 30
8	6. 55	10. 55	2. 8
9	7. 47	0. Soir. 13	2. 38
10	8. 40	1. Soir. 35	3. 3
11	9. 32	2. 59	3. 25
12	10. 24	4. 25	3. 46
13	11. 19	5. 51	4. 7
14	———	7. 20	4. 30
15	0. Matin. 16	8. 48	4. 56
16	1. Matin. 15	10. 11	5. 30
17	2. Matin. 16	11. 22	6. 13
18	3. 16	———	7. 6
19	4. 15	0. Matin. 20	8. 10
20	5. 10	1. Matin. 4	9. 20
21	6. 2	1. Matin. 37	10. 32
22	6. 49	2. 2	11. 42
23	7. 32	2. 22	0. Soir. 52
24	8. 14	2. 40	1. Soir. 59
25	8. 55	2. 56	3. 5
26	9. 35	3. 11	4. 11
27	10. 16	3. 28	5. 17
28	10. 58	3. 46	6. 24
29	11. 43	4. 6	7. 32
30	0. Soir. 30	4. 31	8. 39

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	h. m.	h. m.
☿	MERCURE.		
1	5. Matin. 19	4. Soir. 21	10. Matin. 50
11	5. Matin. 8	5. Soir. 18	11. Matin. 13
21	4. Matin. 57	6. Soir. 32	11. Matin. 45
♀	VÉNUS.		
1	4. Matin. 19	2. Soir. 18	9 Matin. 20
11	4. Matin. 7	2. Soir. 43	9. Matin. 24
21	3. Matin. 51	3. Soir. 8	9. Matin. 29
♂	MARS.		
1	0. Matin. 18	8. Matin. 26	4. Matin. 21
11	11. Soir. 52	7. Matin. 55	3. Matin. 53
21	11. Soir. 24	7. Matin. 20	3. Matin. 21
♃	JUPITER.		
1	4. Matin. 7	1. Soir. 35	8. Matin. 50
11	3. Matin. 32	1. Soir. 5	8. Matin. 17
21	2. Matin. 57	0. Soir. 35	7. Matin. 44
♄	SATURNE.		
1	2. Matin. 58	11. Matin. 21	7. Matin. 8
11	2. Matin. 20	10. Matin. 44	6. Matin. 30
21	1. Matin. 42	10. Matin. 7	5. Matin. 53
♅	URANUS.		
1	5. Matin. 22	5. Soir. 18	11. Matin. 19
11	4. Matin. 43	4. Soir. 41	10. Matin. 41
21	4. Matin. 4	4. Soir. 5	10. Matin. 4

P. Q. le 7, à 11 h. 23 m. du soir. | D. Q. le 21, à 0 h. 42 m. du soir.
P. L. le 14, à 2 h. 46 m. du soir. | N. L. le 29, à 4 h. 36 m. du soir.

Jours du mois.	MAI.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen	Décl. boréale à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	L. S. Philippe.	4. 37	7. 17	14. 58	11 57. 2	2
2	M. S. Athanase.	4. 35	7. 18	15. 16	11. 56. 54	3
3	M. Inv. Ste Croix.	4. 33	7. 20	15. 34	11. 56. 47	4
4	J. Ste Monique.	4. 32	7. 22	15. 51	11. 56. 41	5
5	V. Conv. S. Aug.	4. 30	7. 24	16. 9	11. 56. 35	6
6	S. S. Jean P. L.	4. 28	7. 25	16. 26	11. 56. 29	7
7	D. S Stanislas.	4. 27	7. 27	16. 43	11. 56. 25	8
8	L. S. Désiré, évêq.	4. 25	7. 28	16. 59	11 56. 20	9
9	M. S Grégoire.	4. 23	7. 30	17. 16	11. 56. 17	10
10	M S. Gordien.	4. 21	7. 31	17. 31	11. 56. 13	11
11	J. S. Mamert.	4. 19	7. 33	17. 47	11. 56. 11	12
12	V. S. Pancrace.	4. 18	7. 35	18. 3	11. 56. 9	13
13	S. S. Servais.	4. 17	7. 36	18. 18	11. 56. 7	14
14	D. S. Boniface.	4. 15	7. 37	18. 32	11. 56. 6	15
15	L. S. Isidore.	4. 14	7. 39	18. 47	11. 56. 6	16
16	M. S. Jean Népom.	4. 12	7. 40	19. 1	11. 56. 6	17
17	M. S. Paschal.	4. 11	7. 41	19. 15	11. 56. 7	18
18	J. S. Eric, roi.	4. 9	7. 43	19. 28	11. 56. 9	19
19	V. S. Yves.	4. 8	7. 44	19. 41	11. 56. 10	20
20	S. S. Bernadin.	4. 7	7. 46	19. 54	11. 56. 13	21
21	D Ste Hospice.	4. 6	7. 47	20. 7	11. 56. 16	22
22	L. *Les Rogations.*	4. 5	7. 49	20. 19	11. 56. 20	23
23	M. S. Didier, évêq.	4. 3	7. 50	20. 31	11. 56. 24	24
24	M. S. Donatien.	4. 2	7. 51	20. 42	11. 56. 29	25
25	J. ASCENSION.	4. 1	7. 52	20. 53	11. 56. 34	26
26	V. S. Quadrat.	4. 0	7. 53	21. 4	11. 56. 40	27
27	S. S. Hildevert.	3. 58	7. 55	21. 14	11. 56. 46	28
28	D. S. Germain.	3. 58	7. 56	21. 24	11. 56. 53	29
29	L. S. Robert, abb.	3. 57	7. 57	21. 34	11. 57. 0	1
30	M. S. Félix.	3. 56	7. 58	21. 43	11. 57. 8	2
31	M. Ste Pétronille.	3. 55	8. 0	21. 52	11. 57. 16	3

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 25 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
1	1. Soir. 19	5 Matin. 2	9. Soir. 42
2	2. Soir. 11	5. Matin. 43	10. Soir. 39
3	3 4	6. Matin. 34	11. 28
4	3. 58	7. 36	———
5	4. 50	8. 45	0 Matin. 7
6	5. 41	10. 0	0. Matin. 39
7	6. 32	11. 18	1. Matin. 5
8	7. 22	0. Soir. 38	1. 28
9	8. 13	2. Soir. 0	1. 49
10	9. 5	3. 23	2. 9
11	9. 59	4. 48	2. 30
12	10. 55	6. 15	2. 54
13	11. 55	7. 40	3. 23
14	———	8. 59	4. 1
15	0. Matin. 57	10. 4	4. 50
16	1. Matin. 58	10. 55	5. 51
17	2. Matin. 56	11. 34	7. 0
18	3. 51	———	8. 13
19	4. 42	0. Matin. 3	9. 27
20	5. 28	0. Matin. 26	10. 38
21	6 11	0 Matin. 44	11. 47
22	6 52	1. 1	0 Soir. 54
23	7. 33	1. 17	2. Soir. 0
24	8. 14	1. 34	3. 6
25	8. 56	1. 51	4. 13
26	9. 41	2. 11	5. 21
27	10. 26	2. 34	6. 28
28	11. 14	3. 4	7. 33
29	0. Soir. 6	3. 42	8. 33
30	0. Soir. 59	4. 30	9. 25
31	1. 53	5. 29	10. 8

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy
	h. m.	*h. m*	*h. m.*
☿	**MERCURE.**		
1	4. Matin. 49	8. Soir. 1	0. Soir. 26
11	4. Matin. 52	9. Soir. 20	1. Soir. 7
21	5. 3	9 58	1. 31
♀	**VÉNUS.**		
1	3. Matin. 34	3. 33	9 Matin. 33
11	3. Matin. 17	3. Soir. 58	9. Matin. 37
21	2 59	4 24	9. Matin. 41
♂	**MARS.**		
1	10. Soir. 52	6. Matin. 41	2. Matin. 46
11	10. Soir. 14	5. Matin. 57	2. 4
21	9. 30	5. Matin. 8	1. Matin. 18
♃	**JUPITER.**		
1	2. Matin. 20	0 Soir. 3	7. Matin. 11
11	1. Matin. 43	11. Matin. 30	6. Matin. 35
21	1 6	10. Matin. 57	5 59
♄	**SATURNE.**		
1	1. Matin. 4	9 Matin. 28	5. Matin. 15
11	0. 24	8. Matin. 48	4. Matin. 34
21	11. Soir. 42	8. Matin. 9	3. Matin. 54
♅	**URANUS.**		
1	3. Matin. 27	3. 28	9. Matin. 26
11	2. Matin. 49	2. Soir. 52	8 Matin. 48
21	2. Matin. 10	2. Soir. 15	8. Matin. 10

P. Q. le 7, à 8 h. 42 m. du mat.
P. L. le 13, à 10 h. 52 m. du soir.
D. Q. le 21, à 4 h. 12 m. du mat.
N. L. le 29, à 7 h. 12 m. du mat.

Jours du mois.	JUIN.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	SOLEIL. Couch., temps moyen.	SOLEIL. Décl. boréale à midi moyen	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	J. S. Pamphile.	3. 54	8. 1	22. 1	11. 57. 25	4
2	V. S. Erasme.	3. 54	8. 2	22. 9	11. 57. 34	5
3	S. Ste Clotilde	3. 53	8. 3	22. 17	11. 57. 43	6
4	D PENTECOTE.	3. 52	8. 4	22. 24	11. 57. 53	7
5	L. S. Boniface.	3. 51	8. 4	22. 31	11. 58. 3	8
6	M. Ste Amélie.	3. 50	8. 5	22. 37	11. 58. 14	9
7	M. S. Robert.	3. 50	8. 6	22. 44	11. 58. 24	10
8	J. S. Médard, év.	3. 49	8. 7	22. 49	11. 58. 35	11
9	V. S. Vincent.	3. 49	8. 8	22. 55	11. 58. 46	12
10	S. S. Landry.	3. 49	8. 9	23. 0	11. 58. 58	13
11	D. *La Trinité.*	3. 48	8. 9	23. 4	11. 59. 10	14
12	L. S. Basilide.	3. 48	8. 10	23. 8	11. 59. 22	15
13	M. S. Ant. de Pad.	3. 48	8. 11	23. 12	11. 59. 34	16
14	M S. Basile.	3. 48	8. 11	23. 16	11. 59. 46	17
15	J. FÊTE-DIEU.	3. 48	8. 12	23. 19	11. 59. 58	18
16	V. S. Fargeau.	3. 48	8. 12	23. 21	0. 0. 11	19
17	S. S. Avit.	3. 48	8. 13	23. 23	0. 0. 24	20
18	D S. Amand.	3. 48	8. 13	23. 25	0. 0. 37	21
19	L. S. Gerv. S. Pr.	3. 48	8. 14	23. 26	0. 0. 50	22
20	M. S. Silvère.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 1. 3	23
21	M. S. Leufroi.	3. 48	8. 14	23. 28	0. 1. 16	24
22	J. S. Paulin, év.	3 48	8. 15	23. 28	0. 1. 29	25
23	V. S. Lanfran.	3. 48	8. 15	23. 27	0. 1. 42	26
24	S. Nat. S. Jean-B.	3. 49	8. 15	23. 26	0. 1. 55	27
25	D. S. Prosper.	3. 49	8. 15	23. 25	0 2. 7	28
26	L. S. Babolein.	3. 49	8. 15	23. 24	0. 2. 20	29
27	M. S. Crescent.	3. 50	8. 15	23. 22	0. 2. 33	30
28	M. S. Irénée.	3. 50	8. 15	23. 19	0. 2. 45	1
29	J. S. Pierre, apôt.	3. 51	8 15	23. 16	0. 2. 58	2
30	V. Com. de S. Paul.	3. 51	8. 14	23. 13	0. 3. 10	3

Les jours croissent, jusqu'au 22, de 0 h. 20 m., puis décroissent, jusqu'au 30, de 0 h 5 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
1	2. 47 Soir.	6. 37 Matin.	10. 42 Soir.
2	3. 39	7. 51	11. 9
3	4. 29	9. 7	11. 33
4	5. 18	10. 26	11. 54
5	6. 7	11. 44	———
6	6. 57	1. 5 Soir.	0. 13 Matin.
7	7. 48	2. 27	0. 34
8	8. 42	3. 51	0. 55
9	9. 39	5. 14	1. 21
10	10. 40	6. 34	1. 54
11	11. 40	7. 45	2. 37
12	———	8. 44	3. 31
13	0. 39 Matin.	9. 48	4. 37
14	1. 36	10. 1	5. 49
15	2. 29	10. 27	7. 5
16	3. 19	10. 48	8. 19
17	4. 5	11. 6	9. 30
18	4. 48	11. 23	10. 39
19	5. 29	11. 38	11. 46
20	6. 9	11. 55	0. 52 Soir.
21	6. 50	———	1. 59
22	7. 33	0. 14 Matin.	3. 6
23	8. 19	0. 36	4. 14
24	9. 7	1. 3	5. 21
25	9. 58	1. 39	6. 24
26	10. 51	2. 23	7. 19
27	11. 46	3. 18	8. 6
28	0. 40 Soir.	4. 23	8. 43
29	1. 34	5. 36	9. 19
30	2. 26	6. 54	9. 39

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
☿	MERCURE.		
1	5. 9 Matin.	9. 43 Soir.	1. 26 Soir.
11	4. 49	8. 47	0. 48
21	4. 4	7. 31	11. 46
♀	VÉNUS.		
1	2. 42 Matin.	4. 55 Soir.	9. 48 Matin.
11	2. 29	5. 23	9. 56
21	2. 20	5. 50	10. 5
♂	MARS.		
1	8. 37 Soir.	4. 8 Matin.	0. 21 Soir.
11	7. 44	3. 13	11. 27
21	6. 51	2. 20	10. 34
♃	JUPITER.		
1	0. 25 Matin.	10. 18 Soir.	5. 19 Matin.
11	11. 44 Soir.	9. 39 Matin.	4. 41
21	11. 5	9. 0	4. 2
♄	SATURNE.		
1	10. 58 Soir.	7. 24 Matin.	3. 9 Matin.
11	10. 17	6. 41	2. 27
21	9. 36	5. 59	1. 46
♅	URANUS.		
1	1. 27 Matin.	1. 33 Soir.	7. 29 Matin.
11	0. 47	0. 54	6. 50
21	0. 8	0. 16	6. 11

P. Q. le 5, à 2 h. 52 m. du soir. | D. Q. le 19, à 8 h. 47 m. du soir.
P. L. le 12, à 7 h 27 m. du mat. | N. L. le 27, à 7 h. 37 m. du soir.

Jours du mois.	JUILLET.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. boréale à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Âge de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	S. S. Thierri.	3. 52	8. 14	23. 10	0. 3. 22	4
2	D. Vis. de la Vierge	3. 52	8. 14	23. 5	0. 3. 33	5
3	L. S. Anatole, év.	3. 53	8. 14	23. 1	0. 3. 45	6
4	M. Tr de S. Mart.	3. 54	8. 13	22. 56	0. 3. 56	7
5	M. Ste Zoé, mart.	3. 54	8 12	22. 51	0. 4. 6	8
6	J. S. Adolphe.	3. 55	8. 12	22. 45	0. 4. 17	9
7	V. Ste Aubierge.	3. 56	8. 12	22. 39	0. 4. 27	10
8	S. Ste Elisabeth.	3. 57	8 11	22. 33	0. 4. 37	11
9	D. S. Cyrille.	3. 58	8. 11	22. 26	0. 4. 46	12
10	L. Ste Félicité.	3. 59	8. 10	22. 19	0. 4. 55	13
11	M. S. Benoît.	4. 0	8. 9	22. 11	0. 5. 3	14
12	M. S. Gualbert.	4. 1	8. 9	22. 3	0. 5. 11	15
13	J. S Turiaf, évêq.	4. 2	8. 8	21. 55	0. 5. 19	16
14	V. S. Bonaventure.	4. 3	8. 7	21. 46	0. 5. 26	17
15	S. S. Henri, emp.	4. 4	8. 6	21. 37	0. 5. 32	18
16	D. S Eustathe, év.	4. 5	8. 5	21. 28	0 5. 38	19
17	L S. Alexis.	4. 6	8. 4	21. 18	0. 5. 44	20
18	M. S. Frédéric.	4. 8	8. 3	21. 7	0. 5. 49	21
19	M. S. Vincent de P.	4. 9	8. 2	20. 57	9 5. 54	22
20	J. Ste Marguerite	4. 10.	8. 1	20. 46	0. 5. 58	23
21	V. S. Victor, mart.	4. 11	8. 0	20. 35	0. 6. 2	24
22	S. Ste Marie-Mad.	4. 13	7. 59	20. 23	0. 6. 5	25
23	D. S. Apollinaire.	4. 14	7. 57	20. 11	0. 6. 7	26
24	L. Ste Christine.	4. 15	7. 56	19. 59	0. 6. 9	27
25	M. S. Jacques le m.	4. 16	7. 54	19. 46	0 6. 10	28
26	M. Ste Anne.	4. 18	7. 53	19. 33	0. 6. 11	29
27	J. S. Edouard.	4. 19	7. 52	19. 20	0. 6. 11	1
28	V. S. Nazaire	4 21	7. 50	19. 6	0. 6 11	2
29	S. Ste Marthe.	4. 22	7. 49	18. 52	0. 6. 10	3
30	D. S. Alphonse.	4. 23	7. 48	18. 38	0 6. 8	4
31	L. S. Germain.	4. 25	7. 46	18. 24	0. 6. 6	5

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 5 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.
	h. m.	h. m.	h. m.
1	3. Soir. 16	8. Matin. 14	10. Soir. 1
2	4. 5	9. 33	10. 20
3	4. 55	10. 53	10. 40
4	5. 45	0. Soir. 14	11. 1
5	6. 37	1. 35	11. 25
6	7. 31	2. 57	11. 54
7	8. 29	4. 17	———
8	9. 27	5. 32	0. Matin. 32
9	10. 26	6. 33	1 20
10	11. 23	7. 22	2. 19
11	———	8. 0	3. 29
12	0. Matin. 18	8. 28	4. 43
13	1 9	8. 50	5. 58
14	1. 56	9. 11	7. 11
15	2. 40	9. 27	8. 21
16	3. 23	9. 44	9. 30
17	4. 4	10. 0	10. 37
18	4. 45	10. 18	11. 44
19	5. 28	10. 39	0. Soir. 51
20	6. 12	11. 3	1. Soir. 58
21	6. 58	11. 34	3. 4
22	7. 47	———	4. 8
23	8. 39	0. Matin. 13	5. 7
24	9. 33	1. Matin. 4	5. 58
25	10. 28	2. 5	6. 40
26	11. 23	3. 16	7. 14
27	0. Soir. 16	4. 34	7. 41
28	1. Soir. 9	5. 55	8. 4
29	2. 0	7. 16	8. 26
30	2 50	8. 38	8. 45
31	3. 41	10. 1	9. 7

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	h. m.	h. m.
☿	MERCURE.		
1	3. Matin. 14	6. Soir. 38	10. Matin. 55
11	2. 43	6. Soir. 29	10. 36
21	2. 45	6. 57	10. 52
♀	VÉNUS.		
1	2. Matin. 17	6. Soir. 15	10. Matin. 16
11	2 Matin. 20	6. Soir. 37	10. Matin. 29
21	2. 33	6. 52	10. 42
♂	MARS.		
1	6. Soir. 2	1. Matin. 32	9. Soir. 45
11	5. Soir. 20	0. Matin. 47	9. Soir. 2
21	4. 43	0. 8	8. 24
♃	JUPITER.		
1	10. Soir. 25	8. Matin. 18	3. Matin. 21
11	9. Soir. 45	7. Matin. 35	2. Matin. 39
21	9. 4	6. 50	1 56
♄	SATURNE.		
1	8 Soir. 55	5. Matin. 15	1 Mat. 4
11	8. Soir. 13	4. Matin. 32	0. Mat. 21
21	7. 31	3. Matin. 49	11. Soir. 38
♅	URANUS.		
1	11. Soir. 28	11. Matin. 38	5. Matin. 32
11	10. Soir. 49	10. Matin. 58	4. Matin. 52
21	10. Soir. 10	10. Matin. 18	4. Matin. 13

P. Q. le 4, à 7 h. 20 m. du soir.
P. L. le 11, à 5 h. 23 m. du soir.
D. Q. le 19, à 1 h. 58 m. du soir.
N. L. le 27, à 6 h. 0 m. du mat.

Jours du mois.	AOUT.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. boréale à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h m. s.*	
1	M. Ste Sophie.	4. 27	7. 45	18. 9	0. 6. 3	6
2	M. S. Etienne, pap.	4. 28	7. 43	17. 54	0. 6. 0	7
3	J. Inv. S. Etienne.	4. 29	7. 41	17. 38	0. 5. 56	8
4	V. S. Dominique.	4. 31	7. 39	17. 23	0. 5. 51	9
5	S. S. Yon.	4. 32	7. 38	17. 7	0. 5. 46	10
6	D. Transf. de N. S.	4. 33	7. 36	16. 50	0. 5. 40	11
7	L. S. Gaëtan.	4. 35	7. 35	16. 34	0 5. 33	12
8	M. S. Justin, mart.	4. 37	7. 33	16. 17	0. 5 26	13
9	M. S. Romain.	4. 38	7. 31	16. 0	0. 5. 18	14
10	J. S. Laurent.	4. 40	7. 29	15. 43	0. 5. 10	15
11	V. Sus. Ste Cour.	4. 42	7. 27	15. 25	0. 5. 1	16
12	S. Ste Claire, vierg.	4. 43	7. 25	15. 7	0. 4. 51	17
13	D. S. Hippolyte.	4. 44	7. 24	14. 49	0. 4. 41	18
14	L. S. Eusèbe.	4. 46	7. 22	14. 31	0. 4. 31	19
15	M. ASSOMPTION.	4. 47	7. 20	14. 12	0. 4. 20	20
16	M. S. Roch, conf.	4. 49	7. 18	13. 54	0. 4. 8	21
17	J. S. Mammès.	4. 51	7. 16	13. 35	0. 3. 56	22
18	V. Ste Hélène.	4. 52	7. 14	13. 15	0. 3. 43	23
19	S. S. Louis, évêq.	4. 54	7. 12	12. 56	0. 3. 30	24
20	D. S. Bernard, ab.	4. 55	7. 10	12. 36	0. 3. 17	25
21	L. Ste Emélie.	4. 56	7. 8	12. 16	0 3. 3	26
22	M. S. Symphorien.	4. 58	7. 6	11. 56	0. 2. 48	27
23	M. S. Sidoine.	5. 0	7. 4	11. 36	0. 2. 33	28
24	J. S. Barthélemi.	5. 2	7. 2	11. 16	0. 2. 18	29
25	V. S. Louis, roi.	5. 3	7. 0	10. 55	0. 2 2	30
26	S. S. Zéphirin, p.	5. 5	6. 58	10. 35	0. 1. 46	1
27	D. S. Césaire.	5. 6	6. 56	10. 14	0. 1. 29	2
28	L. S. Médéric, ab.	5. 7	6. 53	9. 53	0. 1. 12	3
29	M. S. Augustin.	5. 9	6. 51	9. 31	0. 0. 55	4
30	M. Ste Rose, vierg.	5. 10	6. 49	9. 10	0. 0. 37	5
31	J. S. Ovide.	5. 12	6. 47	8. 48	0. 0. 19	6

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 47 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
1	4. Soir. 34	11. Matin. 23	9. Soir. 30
2	5. 28	0. Soir. 47	9. 59
3	6. 24	2. 6	10. 33
4	7. 21	3. 30	11. 16
5	8. 19	4. 25	———
6	9. 16	5. 18	0. Matin. 11
7	10. 11	5. 59	1. Matin. 16
8	11. 3	6. 31	2. 27
9	11. 51	6. 55	3. 41
10	———	7. 16	4. 54
11	0. Matin. 36	7. 34	6. 5
12	1. Matin. 19	7. 51	7. 14
13	2. 1	8. 7	8. 23
14	2. 43	8. 25	9. 29
15	3. 24	8. 44	10. 36
16	4. 7	9. 6	11. 43
17	4. 52	9. 34	0. Soir. 49
18	5. 40	10. 10	1. 54
19	6. 30	10. 54	2. 53
20	7. 21	11. 49	3. 47
21	8. 16	———	4. 33
22	9. 10	0. Matin. 55	5. 10
23	10. 4	2. 9	5. 42
24	10. 57	3. Matin. 29	6. 7
25	11. 50	4. 51	6. 29
26	0. Soir. 42	6. 15	6. 50
27	1. Soir. 34	7. 39	7. 12
28	2. 27	9. 4	7. 35
29	3. 22	10. 29	8. 2
30	4. 19	11. 52	8. 35
31	5. 17	1. Soir. 10	9. 16

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
☿	**MERCURE.**		
1	3. Matin. 41	7. Soir. 35	11. Matin. 39
11	4. 58	7. Soir. 47	0. Soir. 23
21	6. 5	7. 40	0 Soir. 53
♀	**VÉNUS.**		
1	2. Matin. 54	6. Soir. 59	10. Matin. 57
11	3. Matin. 20	6. Soir. 59	11. Matin. 9
21	3. 49	6. Soir. 51	11. 20
♂	**MARS.**		
1	4. Soir. 10	11. Soir. 32	7. Soir. 50
11	3. Soir. 46	11. Soir. 3	7. Soir. 24
21	3. Soir. 26	10. Soir. 40	7. Soir. 2
♃	**JUPITER.**		
1	8. Soir. 18	6 Matin. 0	1. Mat. S. 9
11	7. Soir. 37	5. Matin. 13	0. Soir. 24
21	6. Soir. 55	4. Matin. 25	11. Soir. 40
♄	**SATURNE.**		
1	6. Soir. 44	3. Matin. 1	10. Soir. 52
11	6. Soir. 3	2. Matin. 18	10. Soir. 10
21	5. Soir. 23	1. Matin. 36	9. Soir. 28
♅	**URANUS.**		
1	9. Soir. 25	9. Matin. 34	3. Matin. 29
11	8. Soir. 45	8. Matin. 53	2. Matin. 48
21	8. Soir. 5	8. Matin. 12	2. Matin. 8

P. Q. le 2, à 11 h. 44 m. du soir. | D. Q. le 18, à 7 h. 7 m. du mat.
P. L. le 10, à 5 h. 12 m. du mat. | N. L. le 25, à 2 h. 53 m. du soir.

Jours du mois.	SEPTEMBRE.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. B. et A. à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Âge de la Lune.
		h. m.	*h m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	V S. Gilles.	5. 14	6. 45	8. 27	0. 0. 1	7
2	S. S. Lazare.	5. 15	6. 43	8. 5	11. 59. 42	8
3	D. S. Grégoire.	5. 17	6. 41	7. 43	11. 59. 23	9
4	L. Ste Rosalie.	5. 18	6. 38	7. 21	11. 59. 3	10
5	M. S. Bertin, abbé.	5. 20	6. 36	6. 59	11. 58. 44	11
6	M. S. Eleuthère.	5. 21	6. 34	6. 36	11. 58. 24	12
7	J. Ste Reine, vierg	5. 23	6. 32	6. 14	11. 58. 4	13
8	V. Nat. de la Vierg.	5. 24	6. 30	5. 52	11. 57. 44	14
9	S. S. Omer, évêq.	5 26	6. 28	5. 29	11. 57. 23	15
10	D. S. Nicolas To.	5. 28	6. 26	5. 6	11. 57. 2	16
11	L. S. Hyacinthe.	5. 29	6. 23	4. 43	11. 56. 42	17
12	M. S. Raphaël.	5. 31	6. 21	4. 21	11. 56. 21	18
13	M. S Maurille.	5. 32	6. 19	3. 58	11. 56. 0	19
14	J. Exalt. Ste Croix.	5. 33	6. 16	3. 35	11. 55. 39	20
15	V. S. Nicomède.	5. 35	6 14	3. 12	11. 55. 18	21
16	S. Ste Euphémie.	5. 37	6. 12	2. 48	11. 54. 57	22
17	D. S. Lambert.	5 38	6. 10	2. 25	11. 54. 35	23
18	L. S Jean Chrys.	5. 40	6. 7	2. 2	11. 54. 14	24
19	M. S. Janvier.	5. 42	6. 5	1. 39	11. 53. 53	25
20	M. S. Eustache.	5. 43	6. 3	1. 15	11. 53. 32	26
21	J. S. Mathieu, ap.	5. 44	6. 0	0. 52	11. 53. 11	27
22	V. S. Maurice.	5. 46	5. 58	0. 29	11. 52. 50	28
23	S. Ste Thècle.	5. 47	5. 56	0. B 5	11. 52. 30	29
24	D. S. Andoche.	5. 49	5. 54	0. A 18	11. 52 9	1
25	L. S. Firmin, évé.	5. 51	5. 52	0. 42	11. 51. 48	2
26	M. Ste Justine.	5. 53	5. 50	1. 5	11. 51. 28	3
27	M. S. Côme, S. Da.	5. 54	5. 47	1. 29	11. 51. 8	4
28	J. S. Céran, évéq.	5. 56	5. 45	1. 52	11. 50. 48	5
29	V. S. Michel, arc.	5. 57	5. 42	2. 15	11. 50. 28	6
30	S. S. Jérôme.	5. 59	5. 40	2. 39	11. 50. 9	7

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 53 m.

LUNE.

Jours du mois.	Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen	Coucher, temps moyen.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
1	6. Soir. 15	2. Soir. 19	10. Soir. 8
2	7. 12	3. 20	11. 9
3	8. 7	3. 59	
4	8. 58	4. 33	0. Matin. 18
5	9. 47	4. 59	1. 30
6	10. 33	5. 21	2. Matin. 42
7	11. 16	5. 40	3. 53
8	11. 58	5. 57	5. 2
9		6. 14	6. 10
10	0. Matin. 40	6. 30	7. 17
11	1. Matin. 22	6. 50	8. 23
12	2. 4	7. 11	9. 30
13	2. 48	7. 38	10. 36
14	3. 36	8. 10	11. 42
15	4. 24	8. 49	0. Soir. 42
16	5. 13	9. 38	1. Soir. 37
17	6. 5	10. 38	2. 25
18	6. 57	11. 46	3. 5
19	7. 50		3. 38
20	8. 43	1. Matin. 2	4. 6
21	9. 36	2. Matin. 22	4. 30
22	10. 28	3. 44	4. 52
23	11. 20	5. 9	5. 13
24	0. Soir. 14	6. 34	5. 37
25	1. 10	8. 2	6. 3
26	2. 8	9. 29	6. 34
27	3. 8	10. 51	7. 12
28	4. 8	0. Soir. 7	8. 4
29	5. 7	1. 9	9. 4
30	6. 4	1. 58	10. 11

PLANÈTES.

Jours du mois.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
☿	**MERCURE.**		
1	7. Matin. 7	7. Soir. 20	1. Soir. 15
11	7. 51	6. 57	1. 25
21	8. 21	6. 30	1. 26
♀	**VÉNUS.**		
1	4. Matin. 23	6. Soir. 37	11. Matin. 30
11	4. 55	6. 22	11. 38
21	5. 25	6. 4	11. 44
♂	**MARS.**		
1	3. Soir. 8	10. Soir. 17	6. Soir. 42
11	2. 53	10. 1	6. 26
21	2. 38	9. 48	6. 13
♃	**JUPITER.**		
1	6. 8	3. Matin. 35	10. Soir. 51
11	5. Soir. 26	2. Matin. 50	10. Soir. 7
21	4. 45	2. 5	9. 24
♄	**SATURNE.**		
1	4. Soir. 38	0. Mat. 50	8. Soir. 43
11	3. Soir. 58	0. 8	8. Soir. 2
21	3. 18	11. Soir. 27	7. 22
♅	**URANUS.**		
1	7. Soir. 22	7. Matin. 27	1. Matin. 23
11	6. Soir. 42	6. Matin. 45	0. Matin. 42
21	6. 2	6. 3	0. 2

P. Q. le 1, à 5 h. 40 m. du mat.
P. L. le 8, à 7 h. 14 m. du soir.
D. Q. le 16, à 11 h. 30 m. du soir.
N. L. le 23, à 11 h. 10 m. du soir.
P. Q. le 30, à 2 h 28 m du soir.

Jours du mois.	OCTOBRE.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	SOLEIL. Couch., temps moyen.	SOLEIL. Décl. australe à midi moyen	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	D. S. Remi, évêq.	6. 0	5. 38	3. 2	11. 49. 49	8
2	L. SS. Anges gard.	6. 2	5. 36	3. 25	11. 49. 30	9
3	M. S. Denis l'aré.	6. 3	5. 34	3. 49	11. 49. 11	10
4	M. S. François d'A.	6. 5	5. 32	4. 12	11. 48. 53	11
5	J. Ste Aure, vierge.	6 7	5. 29	4. 35	11. 48. 35	12
6	V S. Bruno, inst.	6. 8	5. 27	4. 58	11. 48. 17	13
7	S. Ste Julie.	6. 10	5. 25	5. 21	11. 48. 0	14
8	D. Ste Brigitte.	6. 11	5. 22	5. 44	11. 47. 42	15
9	L. S. Denis, évêq.	6. 13	5. 20	6. 7	11. 47. 26	16
10	M. S. Paulin.	6 15	5. 18	6. 30	11. 47. 10	17
11	M. SS. Nicaise, etc.	6. 16	5. 16	6. 53	11. 46. 54	18
12	J. S. Wilfrid.	6. 18	5. 14	7. 15	11. 46. 39	19
13	V. S. Géraud, c.	6. 20	5. 12	7. 38	11. 46. 24	20
14	S. S. Caliste, pap.	6. 21	5. 10	8. 1	11. 46. 10	21
15	D. Ste Thérèse.	6. 23	5. 8	8. 23	11. 45. 56	22
16	L. S. Gal, abbé.	6. 25	5. 5	8. 45	11. 45. 43	23
17	M. Ste Estelle.	6. 26	5. 3	9. 7	11. 45. 31	24
18	M. S. Luc, évang.	6. 28	5. 1	9. 29	11. 45. 19	25
19	J. S. Savinien.	6. 30	4. 59	9. 51	11. 45. 8	26
20	V. S. Caprais.	6. 32	4. 58	10. 13	11. 44. 57	27
21	S. Ste Ursule.	6. 33	4. 56	10. 34	11. 44. 47	28
22	D. S. Mellon, év.	6. 35	4. 53	10. 56	11. 44. 38	29
23	L. S. Hilarion.	6. 36	4. 51	11. 17	11. 44. 29	1
24	M. S. Magloire.	6. 38	4. 49	11. 38	11. 44. 21	2
25	M. SS. Crépin et C.	6. 40	4. 47	11. 59	11. 44. 14	3
26	J. S. Evariste.	6. 42	4. 45	12. 20	11. 44. 8	4
27	V. S. Frumence.	6 43	4. 44	12. 40	11. 44. 3	5
28	S. S. Simon.	6. 45	4. 42	13. 0	11. 43. 57	6
29	D. S. Narcisse.	6. 47	4. 40	13. 21	11. 43. 52	7
30	L. S. Lucain.	6. 49	4. 38	13. 40	11. 43. 49	8
31	M. S. Quentin.	6. 50	4. 36	14. 0	11. 43. 46	9

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 57 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
1	6. Soir. 56	2. Soir. 35	11. Soir. 22
2	7. Soir. 45	3. Soir. 4	
3	8. 31	3. 27	0. Matin. 34
4	9. 15	3. 46	1. Matin. 44
5	9. 57	4. 4	2. Matin. 53
6	10. 38	4. 21	4. 0
7	11. 20	4. 38	5. 7
8		4. 56	6. 13
9	0. Matin. 2	5. 17	7. 20
10	0. Matin. 46	5. 42	8. 25
11	1. Matin. 32	6. 12	9. 31
12	2. 19	6. 48	10. 33
13	3. 8	7. 35	11. 30
14	4. 0	8. 30	0. Soir. 20
15	4. 52	9. 34	1. Soir. 2
16	5. 43	10. 44	1. 36
17	6. 33	11. 59	2. 7
18	7. 23		2. 32
19	8. 14	1. Matin. 17	2. 52
20	9. 5	2. Matin. 37	3. 13
21	9. 57	4. Matin. 1	3. 35
22	10. 51	5. 26	4. 0
23	11. 49	6. 54	4. 29
24	0. Soir. 50	8. 22	5. 6
25	1. Soir. 52	9. 44	5. 58
26	2. 54	10. 54	6. 50
27	3. 54	11. 50	7. 58
28	4. 50	0. Soir. 33	9. 9
29	5. 42	1. Soir. 6	10. 28
30	6. 30	1. 31	11. 35
31	7. 15	1. 52	

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
☿	MERCURE.		
1	8. Matin. 23	5. Soir. 56	1. Soir. 9
11	7. Matin. 19	5. Soir. 16	0. Matin. 18
21	5. Matin. 33	4. Soir. 36	11. Matin. 3
♀	VÉNUS.		
1	5. Matin. 56	5. Soir. 46	11. Matin. 51
11	6. Matin. 28	5. Soir. 27	11. Soir. 57
21	6. Matin. 58	5. Soir. 10	0. Soir. 4
♂	MARS.		
1	2. Soir. 21	9. Soir. 41	6. Soir. 0
11	2. Soir. 5	9. Soir. 36	5. Soir. 50
21	1. Soir. 47	9. Soir. 34	5. Soir. 40
♃	JUPITER.		
1	4. 4	1. Matin. 22	8. Soir. 43
11	3. Soir. 24	0. Matin. 41	8. Soir. 2
21	2. Soir. 45	0. Matin. 3	7. Soir. 23
♄	SATURNE.		
1	2. Soir. 40	10. Soir. 48	6. Soir. 43
11	2. Soir. 1	10. Soir. 10	6. Soir. 4
21	1. Soir. 22	9. Soir. 32	5. Soir. 26
♅	URANUS.		
1	5. Soir. 22	5. Matin. 22	11. Soir. 20
11	4. Soir. 42	4. Matin. 41	10. Soir. 40
21	4. Soir. 2	3. Matin. 59	9. Soir. 59

P. L. le 8. à 11 h. 34 m. du mat.
D. Q. le 16, à 2 h. 16 m. du soir.
N. L. le 23, à 7 h. 53 m. du mat.
P. Q. le 30, à 3 h. 0 m. du mat.

Jours du mois.	NOVEMBRE.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. australe à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	M. TOUSSAINT.	6. 52	4. 34	14. 20	11. 43. 44	10
2	J. Les Trépassés.	6. 54	4. 32	14. 39	11. 43. 43	11
3	V. S. Hubert.	6. 55	4. 31	14. 58	11. 43. 42	12
4	S. S. Charles.	6. 57	4. 29	15. 17	11. 43. 42	13
5	D. Ste Bertille.	6. 59	4. 28	15. 35	11. 43. 44	14
6	L. S. Léonard.	7. 1	4. 26	15. 53	11. 43. 46	15
7	M. S. Willebrod.	7. 2	4. 24	16. 11	11. 43. 48	16
8	M. S. Ernest.	7. 4	4. 22	16. 29	11. 43. 52	17
9	J. S. Mathurin.	7. 6	4. 21	16. 46	11 43. 56	18
10	V. S. Léon, le Gr.	7. 7	4. 19	17. 3	11. 44. 2	19
11	S. S. Martin, évé.	7. 9	4. 18	17. 20	11. 44. 8	20
12	D. S. René.	7. 11	4 17	17. 37	11. 44. 15	21
13	L. S. Brice, évêq.	7. 13	4. 15	17. 53	11. 44. 23	22
14	M. S. Bertrand.	7. 15	4. 14	18. 9	11. 44. 31	23
15	M. S. Eugène.	7. 16	4. 12	18. 25	11. 44. 41	24
16	J. S. Edme.	7. 18	4. 11	18. 40	11. 44. 52	25
17	V. S. Agnan, évê.	7. 19	4 10	18. 55	11. 45. 3	26
18	S. S. Odon.	7. 21	4. 8	19. 10	11. 45. 15	27
19	D. Ste Elisabeth.	7. 23	4. 7	19. 24	11. 45. 28	28
20	L. S. Edmond.	7. 24	4. 6	19. 38	11. 45. 42	29
21	M Présent. Ste Vier.	7. 26	4. 5	19. 51	11. 45. 57	30
22	M. Ste Cécile.	7. 28	4. 4	20. 5	11. 46. 12	1
23	J. S. Clément.	7. 29	4. 3	20. 17	11. 46. 29	2
24	V. S. Séverin.	7. 31	4. 2	20. 30	11. 46. 46	3
25	S. Ste Catherine.	7. 32	4. 1	20. 42	11. 47. 3	4
26	D. Ste Gen. des ar.	7. 34	4. 0	20. 54	11. 47. 22	5
27	L. S. Siméon.	7. 35	3. 59	21. 5	11. 47. 41	6
28	M. S. Malo.	7. 37	3. 58	21. 16	11. 48. 1	7
29	M. S. Saturnin.	7. 38	3. 57	21. 26	11. 48. 22	8
30	J. S. André, apôt	7. 40	3. 57	21. 36	11. 48. 43	9

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 26 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.
	h. m.	h. m.	h. m.
1	7. 56 Soir.	2. 11 Soir.	0. 45 Matin.
2	8. 37	2. 27	1. 52
3	9. 19	2. 44	2. 58
4	10. 1	3. 3	4. 5
5	10. 44	3. 22	5. 11
6	11. 28	3. 46	6. 17
7		4. 14	7. 22
8	0. 16 Matin.	4. 49	8. 25
9	1. 5	5. 32	9. 23
10	1. 55	6. 24	10. 16
11	2. 46	7. 24	10. 59
12	3. 37	8. 31	11. 36
13	4. 27	9. 43	0. 6 Soir.
14	5. 16	10. 59	0. 21 Soir.
15	6. 5		0. 53
16	6. 53	0. 16 Matin.	1. 14
17	7. 43	1. 34	1. 35
18	8. 35	2. 56	1. 58
19	9. 29	4. 20	2. 24
20	10. 27	5. 46	2. 57
21	11. 29	7. 11	3. 38
22	0. 32 Soir.	8. 29	4. 31
23	1. 35 Soir.	9. 33	5. 36
24	2. 34	10. 24	6. 48
25	3. 30	11. 2	8. 4
26	4. 22	11. 32	9. 19
27	5. 9	11. 55	10. 31
28	5. 53	0. 15 Soir.	11. 41
29	6. 35	0. 33 Soir.	
30	7. 17	0. 50	0. 48 Matin.

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	h. m.	h. m.
☿	MERCURE.		
1	5. 0 Matin.	4. 11 Soir.	10. 36 Matin.
11	5. 37	3. 55 Soir.	10. 48 Matin.
21	6. 30	3. 46	11. 9
♀	VÉNUS.		
1	7. 34 Matin.	4. 55 Soir.	0. 14 Soir.
11	8. 6	4. 45 Soir.	0. 26 Soir.
21	8. 36	4. 41	0. 39
♂	MARS.		
1	1. 25 Soir.	9. 34 Soir.	5. 29 Soir.
11	1. 3 Soir.	9. 35 Soir.	5. 19 Soir.
21	0. 40	9. 38 Soir.	5. 8
♃	JUPITER.		
1	2. 2 Soir.	11. 21 Soir.	6. 41 Soir.
11	1. 26 Soir.	10. 47 Soir.	6. 5 Soir.
21	0. 48	10. 13 Soir.	5. 29
♄	SATURNE.		
1	0. 40 Matin.	8. 51 Soir.	4. 46 Soir.
11	0. 4 Matin.	8. 16 Soir.	4. 9 Soir.
21	11. 28 M.	7. 41 Soir.	3. 33 Soir.
♅	URANUS.		
1	3. 18 Soir.	3. 14 Matin.	9. 15 Soir.
11	2. 38 Soir.	2. 33 Matin.	8. 34 Soir.
21	1. 58 Soir.	1. 53 Matin.	7. 54 Soir.

P. L. le 7, à 5 h. 39 m. du mat. | N. L. le 21, à 5 h. 51 m. du soir.
D Q. le 15, à 2 h. 50 m. du mat. | P. Q. le 28, à 7 h 26 m. du soir.

Jours du mois.	DÉCEMBRE.	SOLEIL. Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. australe à midi moyen.	TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	V. S. Éloi.	7. 41	3. 56	21. 46	11. 49. 6	10
2	S. S. Franç.-Xav.	7. 43	3. 56	21. 55	11. 49. 28	11
3	D. Dim. de l'avent.	7. 44	3. 55	22. 4	11. 49. 51	12
4	L. Ste Barbe.	7. 45	3. 55	22. 13	11. 50. 15	13
5	M. S. Sabas, abbé	7. 47	3. 54	22. 21	11. 50. 40	14
6	M. S. Nicolas, év.	7. 48	3. 54	22. 28	11. 51. 5	15
7	J. Ste Fare, vierg.	7. 49	3. 53	22. 35	11. 51. 30	16
8	V. La Conception.	7. 50	3. 53	22. 42	11. 51. 56	17
9	S. Ste Gorgonie.	7. 51	3 52	22. 48	11. 52. 23	18
10	D. Ste Valère, vier.	7. 52	3. 52	22. 54	11. 52. 50	19
11	L. S. Damase, pa.	7. 53	3. 52	22. 59	11. 53. 17	20
12	M. S. Valéry.	7. 54	3. 52	23. 4	11. 53. 45	21
13	M. Ste Luce, v. m.	7. 55	3. 52	23. 9	11. 54. 13	22
14	J. S. Nicaise.	7. 56	3. 52	23. 13	11. 54. 42	23
15	V. S. Mesmin.	7. 57	3. 52	23. 16	11. 55. 11	24
16	S. Ste Adelaïde.	7. 58	3. 53	23. 19	11. 55. 40	25
17	D. Ste Olympiade.	7. 59	3. 53	23. 22	11. 56. 9	26
18	L. S. Gatien, évêq.	8. 0	3. 53	23. 24	11. 56. 39	27
19	M. Ste Meuris, m	8. 0	3. 53	23. 26	11. 57. 9	28
20	M. S. Philogone.	8. 1	3 54	23. 27	11. 57. 39	29
21	J. S. Thomas, ap	8. 2	3. 54	23. 27	11. 58. 9	1
22	V. S. Ischyrion	8. 2	3. 54	23. 28	11. 58. 39	2
23	S. Ste Victoire	8. 3	3. 55	23. 27	11. 59. 9	3
24	D. S. Delphin.	8. 3	3. 56	23. 27	11. 59. 39	4
25	L. NOEL.	8. 3	3. 56	23. 25	0. 0. 9	5
26	M. S. Etienne.	8. 4	3. 57	23. 24	0. 0. 39	6
27	M. S. Jean, évêq.	8. 4	3. 58	23. 22	0. 1. 9	7
28	J. SS. Innocents	8. 4	3. 59	23. 19	0. 1. 39	8
29	V. S. Thom. de C.	8. 4	4. 0	23. 16	0. 2. 8	9
30	S. Ste Colombe.	8. 4	4. 1	23. 12	0 2. 37	10
31	D. S. Sylvestre.	8. 4	4. 1	23. 8	0. 3. 6	11

Les jours décroissent, jusqu'au 22, de 0 h. 22 m; puis croissent, jusqu'au 31, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
1	7. 58 Soir.	1. 8 Soir.	1. 55 Matin.
2	8. 41	1. 27	3. 0
3	9. 25	1. 49	4. 6
4	10. 11	2. 16	5. 12
5	11. 0	2. 48	6. 16
6	11. 50	3. 29	7. 16
7		4. 19	8. 12
8	0. 42 Matin.	5. 18	8. 58
9	1. 33	6. 24	9. 37
10	2. 24	7. 36	10. 9
11	3. 14	8. 49	10. 36
12	4. 2	10. 4	10. 59
13	4. 50	11. 20	11. 20
14	5. 38		11. 40
15	6. 26	0. 37 Mat.	0. 1 Soir.
16	7. 18	1. 57 Matin.	0. 24
17	8. 12	3. 20	0. 52
18	9. 10	4. 43	1. 28
19	10. 11	6. 3	2. 13
20	11. 14	7. 13	3. 11
21	0. 15 Soir.	8. 11	4. 21
22	1. 14	8. 55	5. 36
23	2. 9	9. 30	6. 54
24	2. 59	9. 57	8. 10
25	3. 46	10. 18	9. 23
26	4. 30	10. 38	10. 32
27	5. 13	10. 56	11. 40
28	5. 55	11. 14	
29	6. 37	11. 32	0. 47 Matin.
30	7. 20	11. 53	1. 53
31	8. 6	0. 17 Soir.	2. 59

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
☿	**MERCURE.**		
1	7. 23 Matin.	3. 42 Soir.	11. 34 Mat.
11	8. 11	3. 50	0. 2 Soir.
21	8. 48	4. 15	0. 32
♀	**VÉNUS.**		
1	9. 2 Matin.	4. 45 Soir.	0. 53 Soir.
11	9. 20	4. 59	1. 9
21	9. 28	5. 20	1. 24
♂	**MARS.**		
1	0. 15 Soir.	9. 42 Soir.	4. 58 Soir.
11	11. 48	9. 45	4. 47
21	11. 22	9. 49	4. 35
♃	**JUPITER.**		
1	0. 11 Soir.	9. 41 Soir.	4. 56 Soir.
11	11. 33 Mat.	9. 10	4. 22
21	10. 59 Matin.	8. 41	3. 49
♄	**SATURNE.**		
1	10. 51 Matin.	7. 5 Soir.	2. 57 Soir.
11	10. 16	6. 31	2. 23
21	9. 40	5. 58	1. 48
♅	**URANUS.**		
1	1. 19 Soir.	1. 13 Mat.	7. 14 Soir.
11	0. 39	0. 33 Matin.	6. 35
21	11. 59	11. 54	5. 56

P. L. le 7, à 0 h. 18 m. du mat. | N. L. le 21, à 5 h. 26 m. du mat.
D. Q. le 14, à 1 h. 10 m. du soir. | P. Q. le 28, à 3 h. 10 m. du soir.

ANCIENNE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

LETTRES PATENTES

D'ÉRECTION DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, Impératrice douairière des Romains, Reine de Hongrie, de Bohême, etc., etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut; nous étant fait rendre compte de l'état actuel de la société littéraire, qui, avec notre agrément, s'est formée en 1769 dans notre ville de Bruxelles, il nous a été représenté que, pour remplir complétement le but de cet établissement, il serait convenable de lui donner une forme stable et légale, et comme nous adoptons toujours avec plaisir tout ce qui tend à exciter, entretenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature, nous avons érigé et institué, comme par les présentes, nous érigeons et instituons ladite société en corps permanent, sous le titre d'*Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres*, en lui assignant pour la tenue de ses assemblées la salle de notre bibliothèque royale que nous venons de faire adapter et ouvrir à l'usage du public. Voulons que les membres de cette académie se conforment exactement au règlement attaché sous notre contre-scel, à la suite des présentes, tel

que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées, conférences et exercices. Permettons par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette académie, qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livres, tant les écrits et productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque année, seront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions et mémoires aient été examinés et approuvés par l'académie. Agréons que ladite académie puisse se choisir, pour l'impression de ces divers ouvrages, un libraire, auquel nous ferons expédier les priviléges convenables. Accordons à cette académie la faculté de se servir, pour toutes les affaires qui la concernent, d'un sceau particulier, consistant dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cœsareæ Regiæ Scientiarum et Litterarum Academiæ*, dont le secrétaire perpétuel aura la garde. Finalement, pour donner une marque ultérieure de l'estime particulière que nous accordons aux talents utiles, et à ceux qui savent les cultiver avec succès, nous déclarons, que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, et qui ne seraient pas déjà anoblis ou de naissance noble, les distinctions et prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle, et ce en vertu de l'acte de leur admission en cette compagnie. Voulons que l'enregistrement des présentes, pour autant qu'il en échoit, se fasse gratuitement, là et ainsi qu'il appartiendra. Chargeons Son Altesse Royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, notre très-cher et très-aimé beau-frère et cousin,

administrateur de la grande-maîtrise en Prusse, grand-maître de l'ordre teutonique en Allemagne et en Italie, notre lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, et donnons en mandement à tous nos conseils, justiciers, officiers et sujets, que ce pourra regarder ou toucher ainsi qu'aux rois et hérauts d'armes en nos provinces belgiques, qu'ils fassent et laissent pleinement et paisiblement jouir et user notre dite académie des sciences et belles-lettres, de même que tous les membres qui la composent, de tous les honneurs, priviléges, prérogatives et distinctions qu'il nous a plu d'y attacher, et de tout le contenu en ces présentes, cessant tous contredits et empêchements au contraire; car ainsi nous plaît-il : en témoignage de quoi, nous les avons signées et nous y avons fait mettre notre grand scel.

Donné à Vienne, le 16 décembre, l'an de grâce mil sept cent soixante-douze, et de nos règnes le trente-troisième, paraphé *K. R. vdt.*

(*Signé*) MARIE-THÉRÈSE.

Plus bas était : Par l'Impératrice douairière et Reine, contresigné *A. G. de Lederer,* et y est appendu le grand sceau de S. M. imprimé en cire vermeille, renfermé dans une caisse de fer-blanc.

Nota. Voyez le règlement de l'ancienne académie impériale et royale dans l'*Annuaire* de 1835.

L'académie conserve dans ses archives quatre volumes in-folio, où sont inscrits les procès-verbaux ou *protocoles* des séances. La première séance de la société littéraire eut lieu chez le comte de Nény, le 5 mai 1769. Cette société fut transformée en académie impériale et royale, le 16 décembre 1772, et la première séance fut tenue dans la bibliothèque royale, sous la présidence du chancelier de Brabant, le 13 avril 1773. La compagnie s'assembla, pour la dernière fois, le 21 mai 1794.

NOUVELLE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

ARRÊTÉ ROYAL

RELATIF A LA RÉORGANISATION DE L'ACADÉMIE.

Nous Guillaume, etc.

Ayant pris en considération les services rendus aux sciences et aux lettres par l'*académie des sciences et belles-lettres*, établie autrefois à Bruxelles, et ne voulant négliger aucune occasion pour donner des preuves de l'intérêt que nous mettons à l'existence de pareilles institutions, également propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national ;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. La ci-devant académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera rétablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changements que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

Art. 2. Notre commissaire-général demandera les considérations et l'avis des membres encore vivants de l'académie, sur les changements que le règlement, d'après l'art. 1er de cet arrêté, devra subir, ainsi que sur le choix de nouveaux membres ordinaires et honoraires. Il nous fera ensuite une proposition à cet égard.

(*Signé*) GUILLAUME.

De la part du Roi : (*Signé*) FALCK.

Le 7 mai 1816.

Les *Annuaires* précédents contiennent un autre arrêté royal également en date du 7 mai 1816, qui approuve le règlement de l'académie, présente la liste des membres nommés ou confirmés, fixe la première assemblée au 18 novembre de la même année, et met tous les ans à la disposition de la compagnie quatre médailles, ainsi que des médailles d'accessit, pour être par elle adjugées aux auteurs de mémoires couronnés. Le même arrêté accorde à l'académie un subside annuel de 4,000 florins, pour servir aux frais d'impression, de jetons et autres dépenses ; et, à dater de sa publication, il assure aux anciens membres la jouissance des pensions qu'ils avaient obtenues autrefois.

RÈGLEMENT

POUR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

ART. 1er. L'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, de glorieuse mémoire, et rétablie par arrêté de Sa Majesté, du 7 mai 1816, no 90, prendra le titre d'*Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres.*

ART. 2. Le Roi est protecteur de l'académie.

ART. 3. L'académie sera composée de 60 académiciens, dont 12 honoraires et 48 ordinaires (1).

ART. 4. Les honoraires seront tous d'une condition distinguée par leur naissance ou par leurs emplois, et recommandables par leurs connaissances et par leur zèle pour le progrès des bonnes études. Deux d'entre eux pourront être étrangers.

ART. 5. Dix-huit places d'académiciens ordinaires devront nécessairement être remplies par des gens de lettres, domiciliés à Bruxelles, et le directeur, ainsi que le secrétaire de l'académie, seront tirés de ce nombre. Dix-huit autres places pourront être données à des sujets demeurant dans

(1) Par résolution de l'académie, prise à la séance du 7 mai 1837, il a été arrêté qu'il y aura 30 membres pour la classe des sciences, et 18 pour celle d'histoire. Depuis 1830, l'académie n'a plus usé de la faculté de nommer des membres honoraires.

littérature ancienne et l'histoire naturelle, civile et littéraire des Pays-Bas.

ART. 15. Les mémoires et dissertations que les académiciens remettront à l'assemblée, seront lus dans les séances de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage, et ceux qui, pour raison légitime, ne pourraient pas se rendre aux assemblées, adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie, qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

ART. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens, chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections, et demander à l'auteur les éclaircissements dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances, sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

ART. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées, seront laissés par eux en mains du secrétaire, et l'académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

ART. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savants et les auteurs les plus célèbres pensent différemment, l'académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée, et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment, bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'État.

ART. 19. L'académie examinera, lorsque le Gouvernement l'ordonne, les projets qui regardent de nouvelles fabriques, manufactures, machines, ou la perfection de quelque art utile; et elle s'expliquera, en même temps, sur le genre et l'étendue des avantages qui pourront dériver de l'exécution de ces projets.

ART. 20. L'académie pourra nommer, quand elle le jugera convenable, sous l'approbation du Gouvernement, un ou plusieurs de ses membres, pour faire un voyage littéraire dans les Pays-Bas, et leur donnera des instructions sur les objets dont ils auront principalement à s'occuper pendant leur tournée.

ART. 21. Comme il importe que l'académie soit en relation avec les savants tant étrangers que nationaux, afin de profiter par ce moyen de leurs lumières et de leurs découvertes, elle aura soin d'établir et d'entretenir cette correspondance, par la voie tant du secrétaire que de ses autres membres; et ceux desdits savants qui se seront livrés avec le plus de zèle à ce commerce littéraire, auront, s'ils se présentent, la préférence dans les élections pour les places d'académiciens.

ART. 22. La correspondance générale proprement dite se tiendra par le secrétaire perpétuel de l'académie, comme étant l'organe et l'interprète naturel de cette compagnie.

ART. 23. Le président, qui sera nommé par Sa Majesté, aura la direction générale de l'académie; il présidera à toutes les assemblées, où il aura la première voix et séance; il fera délibérer sur les différentes matières qui sont du ressort de l'académie, recueillera les opinions des membres de cette compagnie, selon l'ordre et l'ancienneté de leur admission, et prononcera les résolutions à la pluralité des

voix. Il fera observer tous les articles du présent règlement, tiendra particulièrement la main à ce que dans les assemblées tout se passe avec ordre et décence, et rendra compte au commissaire-général, tous les mois, de l'état de l'académie, de ses progrès, de ses besoins, en l'informant au surplus, nommément, de ceux des membres qui se seront le plus distingués.

ART. 24. Le directeur sera choisi, tous les ans, à la pluralité des voix des académiciens présents. Il présidera aux assemblées de l'académie, en l'absence du président, et aura la première voix et séance après lui, pendant l'année où il sera directeur.

ART. 25. Pour remplir la place de secrétaire, l'assemblée élira, à la pluralité des voix des académiciens présents, un sujet qu'elle proposera au commissaire-général pour en avoir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 26. Le secrétaire sera perpétuel et aura voix et séance suivant l'ordre de son admission; il tiendra registre des délibérations; signera les résolutions, délivrera les certificats d'approbation et autres donnés par l'académie; recevra les mémoires et lettres adressés à elle, et y fera les réponses; et lorsque, par maladie ou autre empêchement légitime, il ne pourra pas assister aux assemblées, il pourra commettre, avec l'agrément du président, tel autre membre de l'académie qu'il jugera à propos, pour tenir en sa place le registre.

ART. 27. Les registres, titres et papiers concernant l'académie, demeureront toujours entre les mains du secrétaire, à qui ils seront remis, accompagnés d'un inventaire, que le président fera rédiger et qu'il signera à la fin de chaque année; au surplus, le président fera aussi, tous les ans, le

récolement des pièces qui seront annotées dans cet inventaire, dans lequel il fera insérer, en même temps, tout ce qui sera présenté durant l'année.

ART. 28. Aucun des académiciens ne pourra concourir pour les prix que la munificence de Sa Majesté a fondés en faveur de ceux qui, au jugement de la compagnie, auront satisfait le mieux aux questions proposées; au surplus, aucun des membres ne pourra donner des instructions à ceux qui concourront pour les mêmes prix.

ART. 29. Les mémoires ou dissertations qu'on destine au concours devront être écrits en caractères lisibles, en langue latine, française et hollandaise ou flamande, et être adressés au secrétaire de l'académie, avant le premier février; on les accompagnera d'un billet cacheté, portant le nom, les qualités et la demeure de l'auteur, et la même devise ou sentence, qui aura été mise à la tête du mémoire, devra se trouver aussi sur l'enveloppe.

ART. 30. On exclura du concours les mémoires dont les auteurs se seront fait connaître de manière ou d'autre, et on ne couronnera pas non plus ceux qui, ayant déjà remporté trois prix sur des sujets tirés d'une même science, écriraient sur une quatrième question qui y serait également relative (1).

ART. 31. Les académiciens qui auront donné les programmes des questions proposées pour les prix annuels, seront les premiers examinateurs des ouvrages qui auront concouru, et ils en feront un rapport détaillé et par écrit, qui

(1) Sa Majesté, par arrêté royal du 8 juin 1822, a rapporté la disposition de cet article, relative aux auteurs qui auraient remporté trois prix. Ils peuvent conséquemment concourir désormais pour les autres questions qui seraient proposées sur la même science.

sera lu dans une séance de l'académie, et exposé avec ces ouvrages jusqu'à l'assemblée du 7 mai, à l'examen et aux observations de tous les membres, afin que les prix soient adjugés en entière connaissance de cause, à la pluralité des voix de tous les académiciens présents; on pourra aussi accorder un *accessit* à un second mémoire, qui, au jugement de la compagnie, aura mérité cette distinction, et si aucun des mémoires présentés ne remplit les vues de l'assemblée, le prix pourra être remis à une autre année.

ART. 32. Lorsqu'il paraîtra nécessaire ou convenable de faire quelque changement ou addition au présent règlement, son objet, après mûre délibération de l'assemblée, sera porté par le président à la connaissance du commissaire-général, qui le proposera à Sa Majesté.

Approuvé par arrêté Royal du 3 juillet 1816.

Le secrétaire d'État,

(*Signé*) A. R. FALCK.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Composition de l'académie.

ART. 1er. L'académie est divisée en deux classes, celle des sciences et celle des lettres :

La classe des sciences est composée de trente membres ;

La classe des lettres, de dix-huit.

La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles, qui se composent de la zoologie, de la botanique, de la géologie et de la minéralogie.

La classe des lettres est également partagée en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales. La première comprend l'histoire nationale, l'histoire générale, l'archéologie, les langues anciennes et la littérature nationale ; la seconde comprend les sciences philosophiques, la législation et l'économie politique.

Les divisions précédentes n'auront aucune valeur hors de l'enceinte de l'académie.

ART. 2. L'académie a, de plus, quatre-vingts correspondants, savoir :

Cinquante dans la classe des sciences ;

Trente dans la classe des lettres.

ART. 3. La présentation des candidats est faite par la classe dans laquelle des places sont devenues vacantes.

Art. 4. Les listes de présentation doivent contenir l'examen des titres des candidats.

Art. 5. Les nominations de membres ou de correspondants ne se feront que deux fois par an, aux séances générales des mois de mai et de décembre.

Art. 6. Quand il sera question d'élire des membres ou des correspondants, la mention en sera faite dans la lettre de convocation, pour la séance générale où l'élection devra avoir lieu. Cette lettre indiquera, en outre, le jour et l'heure précise où il sera procédé à l'élection, ainsi que le nombre des places vacantes et les classes où les vacations ont lieu.

1° L'élection a lieu à la majorité absolue ; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procèdera à un scrutin de ballottage ;

2° La liste de présentation doit être double ;

3° On peut nommer en dehors des listes de présentation ;

4° Lorsque plusieurs places seront vacantes, on votera séparément pour chaque candidat.

Art. 7. Les formalités voulues pour l'élection des membres ordinaires seront suivies pour celle des correspondants, et il s'écoulera une séance au moins entre la présentation et la nomination.

Art. 8. Les correspondants ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative ; excepté quand l'académie sera constituée en comité.

Art. 9. Le directeur de l'académie est désigné une année avant d'entrer en fonctions, et, pendant cette année, il prend le titre de vice-directeur.

En l'absence du directeur, ses fonctions sont remplies par le vice-directeur.

Des séances.

Art. 10. Des billets de convocation sont adressés à chacun des membres, énonçant les principaux objets qui seront traités dans la séance prochaine, et trois jours au moins avant la réunion.

Art. 11. Les jours des séances, la salle est ouverte depuis 10 heures.

Art. 12. Le secrétaire ne sera pas interrompu, pendant la lecture de la correspondance.

Art. 13. Il y a annuellement une séance publique; cette séance a lieu le 16 décembre, jour de la fondation de l'académie par Marie-Thérèse.

Le secrétaire perpétuel y fait un rapport général sur les travaux de l'académie pendant le courant de l'année.

On y distribue les récompenses décernées à la séance générale du mois de mai, et on y fait des lectures et des rapports sur les ouvrages couronnés.

Art. 14. Les vacances de l'académie qui, d'après l'art. 11 du règlement, étaient fixées depuis le 1er juin jusqu'à la fin du mois d'août, commencent en août et finissent au 1er novembre.

Art. 15. Les jetons de présence sont distribués aux membres de la manière suivante :

1 jeton de présence aux membres qui habitent Bruxelles et les environs ;

2 jetons aux membres qui habitent de deux à dix lieues de distance de Bruxelles;

3 jetons aux membres qui habitent à plus de dix lieues de distance de Bruxelles.

Des publications.

Art. 16. Les publications de l'académie sont les suivantes :

1° Mémoires des membres et des correspondants;

2° Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers.

3° Bulletins des séances ;

4° Annuaire de l'académie.

Art. 17. L'annuaire sera publié à la fin de chaque année, et il en sera de même des mémoires, qui paraîtront par volume ou par partie de volume.

Les bulletins seront publiés à la suite de chaque séance et au moins huit jours avant la séance suivante.

Art. 18. Chaque mémoire, dans les deux premiers recueils, aura sa pagination particulière.

Les mémoires des correspondants, dans le premier recueil, seront imprimés à la suite de ceux des membres.

Art. 19. Quand des mémoires, composés par les membres, seront lus à l'académie, il en sera donné une analyse succincte dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires sur les mémoires des membres ne seront point livrés à la publicité; cependant s'ils présentent, en dehors de l'analyse, des détails de nature à intéresser la science, on pourra les insérer par extraits.

Art. 20. Quand des mémoires, composés par des correspondants ou des savants étrangers, seront lus à l'académie, on se bornera à les annoncer dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires, qui devront présenter un aperçu de ce que ces mémoires contiennent de plus remarquable, pourront être imprimés dans les bulletins.

Art. 21. Le secrétaire peut confier aux auteurs les mémoires qui auront été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les corrections nécessaires, mais il sera tenu de les reproduire aux commissaires, si ces mémoires avaient été modifiés pour le fond, ou si l'on y avait fait des intercalations.

Quand de pareils changements auront été faits, il faudra les désigner d'une manière expresse ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

Art. 22. Dans aucun cas, l'on ne pourra rendre aux auteurs les manuscrits des mémoires qui ont concouru. Les changements qui pourraient être adoptés pour des mémoires de concours que l'on imprime, seront placés sous forme de notes ou d'additions à la suite de ces mémoires.

Art. 23. Les mémoires des membres, dont l'impression n'a pas été ordonnée, pourront être rendus aux auteurs, qui, dans tous les cas, pourront en faire prendre une copie à leurs frais.

Les manuscrits des mémoires de concours, de même que des mémoires communiqués par des correspondants ou des savants étrangers, sur lesquels il aura été fait des rapports, deviendront la propriété de l'académie.

Art. 24. On présentera, dans les *Bulletins* des séances, les communications scientifiques et littéraires qui auront été faites, et l'annonce des mémoires qui auront été lus.

Le bulletin ne pourra être considéré comme appendice au procès-verbal que pour autant qu'il aura été approuvé.

Art. 25. Le secrétaire est autorisé à remettre à un bulletin suivant, l'impression des notices illisibles, ou des pièces

dont la compositiou ou la lithographie exigeraient que la publication des bulletins fût retardée au-delà du terme fixé.

ART. 26. Tout mémoire présenté par un membre ou par un correspondant, qui serait admis pour l'impression, sera inséré dans les mémoires de l'académie, si son étendue devait excéder une feuille d'impression. La compagnie se réserve de décider, à chaque séance, d'après la quantité de matériaux qui y sont présentés, si les mémoires qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le bulletin.

ART. 27. Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les *Bulletins* de l'académie ont droit à recevoir cinquante exemplaires particuliers de leur travail.

Ce nombre sera de cent, pour les écrits imprimés dans le recueil des mémoires.

Ils ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité de quatre centimes par feuille (1).

(1) Quant aux prix des titres extraordinaires, brochures, etc., le tarif suivant a été admis provisoirement.

Grand titre in-4° (composition)	fr. 6 00
Titre in-8°. »	3 00
Impression comme pour les exemplaires d'auteurs, à 4 centimes la feuille.	
Couverture non imprimée, in-4°, papier de pâte, le cent . .	3 00
» » in-8°	1 50
» imprimée, in-4°	5 00
» » in-8°	3 00
Brochure in-4°, avec planches, moins de 5 feuilles, le cent.	4 00
» » » plus de 5 feuilles . . .	5 00
» in-8°, » moins de 5 feuilles . . .	1 50
» » » plus de 5 feuilles . . .	4 00

Art. 28. L'académie a son lithographe; mais, à conditions égales, les auteurs auront la faculté d'employer d'autres lithographes, dont les talents leur inspireraient plus de confiance.

Art. 29. L'académie a aussi son imprimeur. L'imprimeur et le lithographe ne recevront les ouvrages qui leur sont confiés, que des mains du secrétaire perpétuel, et ils ne pourront imprimer qu'après avoir obtenu de lui le *bon à tirer*.

Art. 30. Les épreuves seront adressées directement au secrétaire perpétuel qui les fera remettre aux auteurs. Ce sera aussi par l'entremise du secrétaire que les feuilles passeront des mains des auteurs dans celles de l'imprimeur.

Art. 31. Les frais de remaniements ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression, sont à la charge de celui qui les a nécessités.

De la bibliothèque.

Art. 32. D'après des arrangements pris avec la régence de Bruxelles, les ouvrages qui appartiennent à l'académie sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque de la ville, aux conditions suivantes :

Que ce dépôt sera placé dans un salon qui y sera affecté et ouvert au public, comme le reste de la bibliothèque ;

Que l'assemblée se réserve le droit d'avoir un accès libre à ce salon, de manière que tous ses membres puissent disposer, pour leur usage, de ces livres ou mémoires, soit en les faisant demander, soit en les y venant prendre ;

Que les personnes étrangères à l'académie auront égale-

ment accès à ce dépôt, pour y examiner et consulter les ouvrages dont il se compose, dans le local où ils se trouveront, sans pouvoir les déplacer;

Que, du reste, les membres de l'académie conserveront, comme par le passé, la faculté de pouvoir, en tout temps, entrer à la bibliothèque de la ville, et de tenir chez eux pour un temps déterminé, de concert avec le conservateur de la bibliothèque et sous récépissé, les ouvrages qui leur seront nécessaires pour leurs études ou leurs travaux académiques.

Finances.

ART. 33. Le secrétaire est chargé en même temps des fonctions de trésorier.

ART. 34. A la fin de chaque semestre, les comptes du trésorier sont vérifiés par une commission spéciale de l'académie, composée de cinq membres.

ART. 35. La commission des finances, après avoir arrêté les comptes du trésorier, fait connaître à l'académie, dans la séance suivante, l'état des dépenses et des recettes pendant le semestre écoulé.

ART. 36. La commission des finances est, en outre, chargée avec le secrétaire perpétuel de régler ce qui concerne les impressions.

ART. 37. Les membres de la commission des finances sont élus annuellement à la séance générale du mois de mai.

Concours.

ART. 38. Les médailles d'or présentées comme prix des concours, sont de la valeur de 600 francs.

Art. 39. Ne sont admis, pour le concours, que des ouvrages et des planches manuscrits.

Art. 40. Les auteurs des ouvrages envoyés au concours, ne mettront pas leurs noms à ces ouvrages, mais seulement une devise, qu'ils répèteront dans un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. Ceux qui se feront connaître, de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires seront remis après le terme prescrit, seront absolument exclus du concours.

DATES ET RENSEIGNEMENTS,

CONCERNANT L'ACADÉMIE ROYALE.

1816, 7 *mai.* Arrêté royal qui rétablit l'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par Marie-Thérèse.

» 3 *juillet.* Arrêté royal qui nomme les membres de l'académie et désigne M. le Bn de Feltz pour président, et M. Van Hulthem pour secrétaire provisoire.

Le même arrêté rétablit les pensions des anciens membres, accorde un subside annuel de 4000 florins et met annuellement à la disposition de l'académie quatre médailles de concours, ainsi que des médailles d'accessit.

» 3 *juillet.* Règlement de l'académie, approuvé par arrêté royal.

» 18 *novembre.* L'académie est installée par S. E. M. Repelaer Van Driel, commissaire-général pour l'instruction, les arts et les sciences, délégué à cet effet par Sa Majesté.

M. le commandeur de Nieuport est nommé directeur annuel.

L'installation a lieu au musée des tableaux (1).

(1) Le 2 décembre suivant, la séance eut lieu dans la salle des manuscrits de la bibliothèque publique, puis dans la maison du secrétaire; puis, le 8 mars 1817, dans la maison du président; à partir du 7 mai 1817, les séances eurent encore lieu à la bibliothèque publique.

1816, 20 *novembre*. L'académie arrête son premier programme et les conditions du concours de 1817.

1817, 13 *janvier*. Séparation de l'académie en deux classes. 29 membres forment la classe des sciences, et 19 celle des lettres.

» 22 *février*. Un écrivain est adjoint au secrétaire, et le Sr De Mat est nommé imprimeur de l'académie.

» 26 *avril*. Restitution des anciennes archives de l'académie impériale.

» 5 *septembre*. L'académie nomme M Van Hulthem secrétaire perpétuel.

1818, 7 *septembre*. Lecture d'un arrêté royal en date du 30 juin, qui accorde au secrétaire perpétuel un traitement annuel de 1500 florins (1).

» 28 *décembre*. L'académie reçoit les premiers exemplaires de sa médaille de concours.

1819, 1er *février*. Il sera gravé un jeton de présence de la valeur de deux florins (2).

» 7 *mai*. L'article 11 du règlement est modifié relativement aux vacances, qui commenceront désormais le 1er août pour finir le 15 octobre.

» 5 *juillet*. L'académie arrête la forme de son grand sceau.

1820, 9 *mai*. M. Van Hulthem donne sa démission de secrétaire perpétuel.

Le prince de Gavre est nommé directeur en remplacement du commandeur de Nieuport, qui a prié l'académie de ne plus lui continuer ces fonctions.

(1) Ce traitement est imputable sur le trésor.

(2) Le 16 mars 1818, il avait été résolu qu'un jeton serait accordé aux membres habitant Bruxelles, et deux aux autres membres.

1820, 14 *octobre*. Nomination des premiers correspondants de l'académie.

Publication du premier volume des *Mémoires* des membres.

» 4 *novembre*. Décision qui réunit les fonctions de trésorier à celles de secrétaire perpétuel.

» 31 *décembre*. Arrêté royal qui nomme le prince de Gavre président de l'académie, en remplacement du Bn de Feltz, décédé.

Arrêté royal par lequel la démission de M. Van Hultem, secrétaire perpétuel, est acceptée.

Arrêté royal par lequel les médailles du concours et le traitement du secrétaire seront prélevés désormais sur les fonds de l'académie.

1821, 13 *janvier* M. Dewez est nommé secrétaire perpétuel.

Le commandeur de Nieuport est nommé directeur.

» 16 *juin*. Prise en considération d'un projet de publication de *manuscrits historiques* sur l'histoire belgique.

» 7 *juillet*. On commencera la publication par le manuscrit de Pierre à Thymo.

1822, 1er *avril*. Le nombre des membres dans la classe des sciences est fixé à 32, et dans la classe des lettres à 16.

» 8 *juin*. Arrêté royal rapportant l'article 30 du règlement, qui porte que les auteurs déjà couronnés trois fois ne peuvent plus prendre part au concours,

» 28 *octobre*. Le ministre de l'intérieur confie à l'académie le dépôt des étalons des poids et mesures.

1825, 8 *octobre*. L'académie décide que les mémoires des correspondants seront imprimés dans son recueil.

1826, 4 *février*. Arrangements pris avec la régence au sujet du dépôt de la bibliothèque de l'académie (voir le règlement intérieur).

» 23 *décembre*. Le Sr Hayez est nommé imprimeur de l'académie, en remplacement du Sr De Mat.

1827, 6 *octobre*. M. Raoux est nommé directeur, en remplacement du commandeur de Nieuport, mort le 20 août.

1828, 6 *décembre*. L'académie décide qu'il sera publié un recueil spécial de notices et extraits de manuscrits relatifs à l'histoire des Pays-Bas, et que l'on commencera par les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne (1).

1829, 5 *décembre*. Décision qui fixe à *soixante* le nombre des correspondants, savoir : 40 pour les sciences, 20 pour les lettres.

1830, 7 *mai*. La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles.

1832, 4 *février*. Résolution relative à la publication de *bulletins* à la suite de chaque séance.

» 5 *mai*. M. Quetelet est nommé directeur, en remplacement de M. Raoux, qui a témoigné le désir de ne plus être réélu.

(1) C'est la décision du 16 juin 1828 qui se trouve reproduite ici, et qui reçut cette fois un commencement d'exécution, mais qui fut suspendue ensuite par les événements de 1830, et par la création de la commission royale d'histoire.

1832, 2 *août.* Mort du prince de Gavre président de l'académie. (Depuis cette époque, le directeur a rempli les fonctions de président.)

1833, 12 *octobre.* Nomination de commissaires pour la présentation de candidats aux places vacantes dans l'académie.

Le budget de l'académie est porté, pour 1833, de 4000 florins à 12000 francs.

1834, 5 *avril.* L'académie nomme, pour la première fois, des correspondants régnicoles.

» 12 *juillet.* Décision qui accorde aux auteurs 30 exemplaires particuliers de leurs mémoires, au lieu de 12 qu'ils recevaient d'abord.

» 23 *novembre.* M. Quetelet est nommé secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Dewez, décédé le 26 octobre.

» 6 *décembre.* Décision concernant la rédaction d'un *Annuaire* pour 1835.

1835, 17 *janvier.* L'académie décide :

1° Qu'il y aura annuellement une séance publique, le 16 décembre.

2° Qu'il y aura un directeur et un vice-directeur. Le vice-directeur, un an après sa nomination, devient directeur de droit.

M. le baron De Stassart est élu directeur, en remplacement de M. Quetelet, nommé secrétaire perpétuel.

» 7 *février.* L'académie décide que son grand sceau, les coins pour les jetons de présence, et les médailles de concours seront renouvelés.

» 8 *mai.* M. le baron De Stassart est continué dans les

fonctions de directeur, et M. De Gerlache est nommé vice-directeur (1).

1835, 8 *août.* Le format des mémoires est agrandi; le tirage aura lieu à un plus grand nombre d'exemplaires; les prix de vente sont abaissés et les auteurs ont la faculté de faire tirer, outre les exemplaires particuliers que leur accorde l'académie, autant d'exemplaires qu'ils en désirent, en payant le prix de fabrication (2).

» 16 *décembre.* Première séance publique (dans la salle gothique de l'hôtel de ville).

1836. Le budget de l'académie est porté à 25,000 francs.

» 7 *mai.* La valeur des médailles de concours est portée à six cents francs.

Les correspondants régnicoles recevront désormais, outre les bulletins, toutes les autres publications de l'académie.

» 31 *mai.* Arrêté royal qui charge M. Dumont d'exécuter la carte géologique de la Belgique, sous les auspices de l'académie; et de faire une collection de tous les échantillons de minéraux, de roches et de fossiles reconnus dans le cours de ses travaux.

1837, 8 *mai.* Décision qui fixe le nombre des membres de la classe des sciences à *trente*, et celui des membres de la classe des lettres à *dix-huit.*

Le nombre des correspondants pour la classe des lettres est porté à *vingt-quatre.*

(1) Depuis cette époque, MM. De Gerlache et le baron De Stassart ont été nommés alternativement vice-directeurs.

(2) Le contrat avec l'imprimeur a été arrêté dans la séance du 7 mai 1836.

1838, 13 *janvier*. Décision qui accorde aux auteurs *cinquante* exemplaires particuliers de leurs mémoires au lieu de *trente* qu'ils recevaient d'abord.

1839, 2 *février*. La valeur du jeton de présence est fixée à six francs (1).

» 22 *juin*. Arrêté royal qui ajoute une somme de 2,000 francs, au prix de l'académie, sur la question des explosions dans les mines.

1840, 7 *mai*. L'académie décide qu'il sera fait au gouvernement une demande d'un subside de 5,000 fr., principalement destinée à l'impression de mémoires de savants qui n'appartiennent pas à la compagnie.

1840, 7 *mai*. L'académie décide que, dans la répartition des jetons de présence, on aura égard aux distances des lieux qu'habitent les membres.

» 7 *novembre*. Règlement intérieur concernant les impressions.

» 15 *décembre*. L'académie porte à 1,600 fr., la somme dont peut disposer le secrétaire perpétuel pour se faire aider dans ses travaux.

» 15 *décembre*. Les commissions de présentation sont supprimées, et désormais les présentations seront faites par la classe où se présentera une vacature.

1841, 7 *mai*. On ne proposera pour membres effectifs de l'académie, que des personnes belges ou naturalisées et résidant dans le pays.

Le nombre des correspondants pour la classe des sciences, est porté à *quarante-quatre*.

(1) Néanmoins cette mesure n'a été mise en vigueur qu'à partir du 1er janvier 1840.

Le Ministre de l'Intérieur institue un prix extraordinaire de 3,000 fr., pour le meilleur mémoire sur le règne d'Albert et Isabelle.

1842. Le budget de l'académie est porté à 30,000 francs.

» 7 *mai*. L'académie fixe à quatre-vingts le nombre de ses correspondants, dont cinquante dans la classe des sciences et trente dans celle des lettres.

» 8 *octobre*. Nomination de la commission des antiquités, dont les membres sont au nombre de quatorze.

» 14 *décembre*. Division de la classe des lettres en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales.

Le nombre des exemplaires des mémoires donnés par l'académie aux auteurs est porté de cinquante à cent, pour les ouvrages insérés dans les recueils des Mémoires.

LISTE DES MEMBRES

ORDINAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE.

LE ROI, PROTECTEUR.

M. De Gerlache, directeur.
» Le baron De Stassart, vice-directeur.
» Quetelet, secrétaire perpétuel.

CLASSE DES SCIENCES.

30 MEMBRES.

M. Vrolik, G.; à Amsterdam.	Nommé le	3 juillet 1816.
» Kesteloot, J. L.; à Gand.	—	id.
» Le baron de Geer, J. W. L.; à Jutfaas, près d'Utrecht	—	id.
» Thiry, Ch. E. J.; à Bruxelles. . . .	—	id.
» D'Omalius, J. J.; à Halloy.	—	id.
» Quetelet, A. J. L.; à Bruxelles. . .	Élu le	1er février 1820.
» Dandelin, G.; à Liége.	—	1er avril 1822.
» Pagani, G. M.; à Louvain.	—	28 mars 1825.

M. VANDERMAELEN, P.; à Bruxelles. . . Élu le 10 janvier 1829.
» DUMORTIER, B. C.; à Tournai. . . . — 2 mai 1829.
» BLUME, Ch. L.; à Leyde . . . . . — id.
» SAUVEUR, D.; à Bruxelles. . . . . — 7 novem. 1829.
» VAN REES, R.; à Utrecht . . . . . — 6 mars 1830.
» Le baron DE HUMBOLDT; à Berlin . . — 3 avril 1830.
» TIMMERMANS, H. A.; à Gand. . . . — 12 octobre 1833.
» DE HEMPTINNE, A.; à Bruxelles. . . — 7 mai 1834.
» LEJEUNE, A. L. S.; à Verviers. . . — id.
» CRAHAY, J. G.; à Louvain. . . . — 8 mai 1835.
» WESMAEL, C.; à Bruxelles. . . . — 15 décem. 1835.
» MARTENS, M.; à Louvain. . . . — id.
» PLATEAU, J.; à Gand. . . . . — 15 décem. 1836.
» DUMONT, A. H.; à Liége. . . . . — id.
» CANTRAINE, F.; à Gand. . . . . — id.
» KICKX, J., à Gand . . . . . — 15 décem. 1837.
» MORREN, Ch.; à Liége . . . . . — 7 mai 1838.
» VERHULST, P.; à Bruxelles . . . . — 14 décem. 1841.
» Le docteur DELVAUX; à Liége. . . . — id.
» STAS, Jean Servais; à Bruxelles. . . — id.
» DE KONINCK, L.; à Liége . . . . — 15 décem. 1842.
» VAN BENEDEN; à Louvain. . . . . — id.

50 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. ARAGO, D. F. J.; à Paris . . . . . Élu le 5 avril 1834.
» BABBAGE, Ch.; à Londres. . . . . — 7 octobre 1826.
» BACHE, D.; à Philadelphie. . . . . — 9 mai 1842.
» BARLOW, P.; à Woolwich. . . . . — 10 novem. 1827.
» BARRAT, John; à Grassinton-Moor. . — 1er mars 1828.
» BERTOLONI, Ant.; à Bologne. . . . — 6 octobre 1827.
» BERZÉLIUS, C.; à Stockholm . . . . — 5 avril 1834.
» BONAPARTE, Charles P., prince de Canino; à Rome . . . . . — 9 mai 1842.

M. Le colonel Bory de St-Vincent; à Paris. Élu le 4 février 1829.
» Bouvard, Alexis; à Paris. . . . . — 8 octobre 1825.
» Brewster, sir David; à Édimbourg. . — 5 avril 1834.
» Brown, Robert; à Londres. . . . . — 7 novem. 1829.
» Chasles; à Chartres. . . . . — 4 février 1829.
» Crelle; à Berlin. . . . . — 5 avril 1834.
» De Blainville (H. M. Ducrotay); à Paris . . . . . — 8 mai 1838.
» Decaisne, Jos ; à Paris. . . . . — 15 décem. 1836.
» De La Rive, Aug.; à Genève. . . . — 9 mai 1842.
» De Macedo; à Lisbonne . . . . . — 15 décem. 1836.
» De Martius, Ch. Fr. Ph.; à Munich. — 9 mai 1842.
» Encke, J. F.; à Berlin. . . . . — 7 novem. 1829.
» Fuss, P. H.; à St-Pétersbourg . . . — 9 mai 1842.
» Gauss, Ch. Fr.; à Goettingue. . . . — 14 décem. 1841.
» Le chevalier Geoffroy-Saint-Hilaire; à Paris . . . . . — 5 avril 1834.
» Gergonne, F. D.; à Montpellier. . . — 8 mai 1824.
» Granville, A. B.; à Londres. . . . — 6 octobre 1827.
» Herschel, sir John F.; à Londres. . — 7 octobre 1826.
» Matteucci, Ch.; à Pise . . . . . — 8 novem. 1834.
» Moreau de Jonnès, Alex.; à Paris. . — 21 mai 1825.
» Nicollet . . . . . — 23 décem. 1826.
» Ocken; à Zurich. . . . . — 8 octobre 1825.
» Oersted, J. Ch.; à Copenhague. . . — 9 mai 1842.
» Plana, J.; à Turin . . . . . — 5 avril 1834.
» Sabine, Édouard; à Londres. . . . — 2 février 1828.
» Schumacher, H. C.; à Altona. . . . — 7 novem. 1829.
» South, sir James; à Londres. . . . — 10 novem. 1827.
» Taylor, John; à Londres . . . . . — 1er mars 1828.
» Tiedemann, Fr.; à Heidelberg . . . — 15 décem. 1837.
» Vène, A.; à Paris . . . . . — 2 février 1824.
» Villermé, L. R.; à Paris. . . . . — 31 mars 1827.
» Wurzer; à Darmstadt. . . . . — id.

Correspondants régnicoles.

M. Le baron DeSelys Longchamps; à Liége. Élu le 7 mai 1841.
» Devaux, ingénieur; à Liége . . . . — 15 décem. 1836.
» Le baron Du Bus, Bern.; à Bruxelles. — 7 mai 1841.
» Galeotti, Henri; à Bruxelles . . . — id.
» Lacordaire; à Liége. . . . . — 15 décem. 1842.
» Nyst; à Louvain. . . . . — id.
» Schwann, Th.; à Louvain. . . . . — 14 décem. 1841.
» Simons, ingénieur; à Bruxelles . . . — 8 mai 1838.
» Spring, A.; à Liége. . . . . — 14 décem. 1841.
. . . . . .

CLASSE DES LETTRES.

18 MEMBRES.

M. Van Lennep, D. J.; à Amsterdam. . Nommé le 3 juillet 1816.
» Cornelissen, Norbert; à Gand. . . — id.
» Le baron De Reiffenberg, F. A. F. T.; à Bruxelles . . . . . Élu le 8 juillet 1823.
» De Jonge, J. C.; à La Haye. . . . — 1er avril 1826.
» Marchal, J.; à Bruxelles. . . . . — 4 février 1829.
» Steur, Ch.; à Gand. . . . . — 5 décem. 1829.
» De Gerlache, E. C., à Bruxelles . . — 14 octobre 1833.
» Le baron De Stassart, à Bruxelles. . — id.
» Grandgagnage; à Liége . . . . . — 7 mars 1835.
» Willems, J. F.; à Gand . . . . . — 6 juin 1835.
» Le chanoine De Smet; à Gand . . . — id.
» Le chanoine De Ram; à Louvain. . . — 15 décem. 1837.
» Roulez, J. E. G.; à Gand. . . . . — id.
» Lesbroussart, Ph.; à Liége. . . . » 7 mai 1838.

M. Moke, H. G.; à Gand . . . . . Élu le 7 mai 1840.
» Nothomb; à Bruxelles . . . . . — id.
» Vande Weyer, Sylvain; à Londres. . — id.
» Gachard; à Bruxelles . . . . . — 9 mai 1842.

30 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. Blondeau; à Paris . . . . . Élu le 15 décem. 1836.
» Cooper, C. P.; à Londres. . . . . — 5 avril 1834.
» Cousin, Victor; à Paris. . . . . — 6 octobre 1827.
» Le marquis De Fortia; à Paris. . . — 2 février 1828.
» Le baron de La Doucette; à Paris. . — 8 mai 1835.
» De La Fontaine; à Luxembourg . . — 23 décem. 1822.
» De Moléon, J. G. V.; à Paris . . . — 14 octobre 1820.
» Le vicomte De Santarem, à Lisbonne. — 15 décem. 1842.
» Fernandez de Navarrete; à Madrid. — id.
» L'abbé Gazzera; à Turin. . . . . — id.
» Grimm, Jacques; à Berlin. . . . . — id.
» Groen Van Prinsterer, à La Haye. . — 15 décem. 1840.
» Jullien, M. A; à Paris. . . . . — 8 mai 1824.
» Leglay, A.; à Lille. . . . . — 5 avril 1834.
» Lenormand, L. Séb.; à Paris. . . . — 14 octobre 1830.
» Lenormant, Charles; à Paris. . . . — 14 décem. 1841.
S. E. le cardinal Mai; à Rome. . . . . — 15 décem. 1842.
M. Mone, J.; à Carlsruhe . . . . . — 7 mai 1840.
» Muller; à Trèves . . . . . — 23 décem. 1822.
» Philips; à Munich . . . . . — 15 décem. 1842.
» Wittenbach; à Trèves . . . . . — id.

Correspondants régnicoles.

M. Baguet; à Louvain. . . . . Élu le 14 décem. 1841.
» Bernard, Ph.; à Bruxelles. . . . . — 9 mai 1842.

M. Borgnet; à Liége. . . . . Élu le 15 décem. 1836.
» De Saint-Genois, Jules; à Gand . . — 7 mai 1838.
» De Witte; à Anvers. . . . . — 7 mai 1840.
» Schayes; à Bruxelles . . . . . — 8 mai 1838.
» Van Hasselt, André; à Anvers. . . — 15 décem. 1837.
» Van Praet, Jules; à Bruxelles . . . — 5 avril 1834.
» Voisin; à Gand . . . . . — 15 décem. 1837.

MEMBRES HONORAIRES.

M. Le duc d'Ursel; à Bruxelles. . . . Nommé le 3 juillet 1816.
» Le baron Vandercappellen; à Utrecht. Elu le 7 mai 1818.
» Le baron Falck; à Bruxelles. . . . — id.
» Van Ewyck, D. J.; à Amsterdam. . — 4 février 1826.
» Van Gobbelschroy, L.; à Bruxelles. — 20 août 1825.
» Walter, J.; à Bruxelles. . . . . — 26 novem. 1825.

MEMBRES COMPOSANT LA COMMISSION DES FINANCES.

—

MM. De Gerlache;
Dumortier;
Marchal;
Thiry;
Walter.

Les mêmes membres, avec le secrétaire perpétuel, composent la commission pour les impressions.

NOMS

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS DÉCÉDÉS.

MM. Le baron VAN SPAEN-LA LECQ, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 29 avril 1817, à 66 ans).

» MESSIER (Charles), élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 10 avril 1817, à 87 ans).

» DE LAUNAY, élu le 14 octobre 1776. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Vienne).

» CAELS, docteur en médecine, élu le 10 janvier 1782. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles).

» DE BURTIN, F. X., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1818).

» LESBROUSSART, élu en 1790. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818).

» WYTTENBACH, Daniel, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 17 janvier 1820, à 74 ans).

» Le baron DE FELTZ, président de l'académie, élu le.... Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1820).

» TE WATER, J. G., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 19 octobre 1822).

» VAN SWINDEN, élu le 14 octobre 1779. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Amsterdam, le 6 mars 1823, à 77 ans).

» LAMBRECHTSEN VAN HITTHEM, N. Cornélis, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Middelbourg, le 21 mai 1823, à 71 ans).

» Le docteur BRUGMAN, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 22 juillet 1819).

MM. Le docteur HARBAUR, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain).

» ERNST, curé à Afden, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Afden).

» THYS, Isfride ou Jean-François, ancien curé de Wyneghem, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Anvers, le 3 janvier 1824).

» CASSEL, professeur à l'université de Gand, élu le 18 janvier 1819 (mort à Gand, en 1821).

» Le chevr. DE CONINCK, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à Bruges).

» MINKELERS, J. P., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Maestricht, le 4 juillet 1824, à 75 ans).

» KEMPER, J. Melchior, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 20 juillet 1824).

» TYDEMAN, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 1er février 1825).

» DE BAST, chanoine, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 11 avril 1825, à 72 ans).

» Le baron DE VILLENFAGNE, d'Engihoul, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Liége, le 23 janvier 1826, à 73 ans).

» Le commandeur DE NIEUPORT (*Ch.-François Preud'homme d'Hailly*), élu le 14 octobre 1777. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 20 août 1827, à 81 ans).

» Le baron FOURIER, élu le 9 mai 1826 (mort à Paris, en 1829).

» SENTELET, J. F., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, en 1830).

» L'abbé BÉVY, élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 28 juin 1830, à 92 ans).

» KICKX, J., élu le 26 avril 1817 (mort à Bruxelles, le 27 mars 1831, à 56 ans).

» VANDERLINDEN, Pierre-Léonard, élu le 28 octobre 1826 (mort à Bruxelles, le 5 avril 1831, à 33 ans).

» RAEPSAET, J.-J., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Audenaerde, le 19 février 1832, à 81 ans).

MM. Le prince DE GAVRE, élu *membre honoraire* le 3 juillet 1816, élu président le 31 décembre 1820 (mort à La Haye, le 2 août 1832).

» REPELAER VAN DRIEL, O., élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à La Haye, le 26 octobre 1832).

» VAN HULTHEM, Ch., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 25 novembre 1817 (mort à Gand, le 16 décembre 1832). (*Il était né le 4 avril* 1764).

» VAN WYN, élu le 14 octobre 1774. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, en 1834, à 91 ans).

» DEWEZ, L. D. J., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 13 janvier 1821 (mort à Bruxelles, le 26 octobre 1834).

» MEYER, J. D., élu le 7 mai 1818 (mort à Amsterdam, le 6 décembre 1834).

» HUGUENIN, V., élu le 10 novembre 1827 (mort à Nimègue, le 7 novembre 1833).

» VAN HUTENHOVE, Jacques-Maurice-Charles, élu le 30 novembre 1818 (mort à Lienden, le 1er septembre 1836, à 63 ans).

» BEKKER, Georges-Joseph, élu le 7 mai 1834 (mort à Liége, le 27 avril 1837).

» FORMANN, Vincent, élu le 1er mai 1834 (mort à Liége, le 25 septembre 1837).

» VAN MARUM, élu le 3 juillet 1816, (décédé le..... 1838).

» MOLL, G., élu le 7 mai 1828 (mort à Amsterdam, le 17 janvier 1838).

» VAN HEUSDE, P. G., élu le 3 juillet 1816 (mort à Genève, le 28 juillet 1839).

» RAOUX, Adrien-Philippe, élu le 21 août 1824 (mort à son château de Reves, le 29 août 1839).

» DELPAIRE, Antoine, élu le 7 mars 1835 (mort à Anvers, le 14 décembre 1839).

» Le docteur WAUTERS, élu le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 8 octobre 1840).

MM. GARNIER, J. G., élu le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 20 décembre 1840).

» LAMPSINS, élu le 3 juillet 1816 (mort le.....).

» Le baron VAN TUYLL Van Serooskerken Van Zuylen, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort le.....).

» LÉVY, A., élu le 3 avril 1830 (mort à Paris, le..... 1841).

» Le baron DE KEVERBERG de Kessel, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye le 30 novembre 1841).

» PYCKE, Léonard, élu le 24 février 1829 (mort à Courtrai, le 8 février 1842).

» CAUCHY, F. P., élu le 4 juin 1825 (mort à Namur, le 6 juin 1842).

» VAN MONS, J. B., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, le 6 septembre 1842).

CORRESPONDANTS.

MM. DEVILLY, élu le 28 juillet 1823 (mort à Metz).

» HACHETTE, J. P. N., élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 16 janvier 1834).

» FRULLANI, Julien, élu le 13 janvier 1827 (mort à Florence, le 5 mars 1834).

» COURTOIS, R., élu le 17 janvier 1835 (mort à Liége, le 14 avril suivant, à l'âge de 29 ans).

» DELMOTTE, Henri, élu le 8 mai 1835 (mort à Mons, le 7 mars 1836, à 37 ans).

» AMPÈRE, André-Marie, à Paris, élu le 8 octobre 1825 (mort à Marseille, le 10 juin 1836).

» GAMBART, à Marseille, élu le 28 décembre 1826 (mort à Paris le 23 juillet 1836).

» RAYNOUARD, François-Just.-Marie, à Paris, élu le 5 avril 1833 (mort à Passy, le 28 octobre 1836).

» SCHMERLING, élu le 5 avril 1834 (mort à Liége, le 7 novembre 1836).

MM. Van Praet, élu le 8 mai 1824 (mort à Paris, le 5 février 1837).
» Goethals-Vercruysse, élu le 5 avril 1833 (mort à Courtrai, le 6 septembre 1838).
» Le baron Sylvestre de Sacy, élu le 3 novembre 1834 (mort à Paris, le 21 février 1838).
» Le baron De Herder, élu le 8 octobre 1825 (mort le.....).
» L'abbé Ranzani, Camille, de Bologne, élu le 8 mai 1824 (mort le.....).
» Daunou, Pierre-Claude-François, élu le 7 mai 1838 (mort à Paris, le 20 juin 1840).
» De Haut, à Liége, élu le 7 mai 1840 (mort le 1er juillet 1841).
» De Candolle, Auguste-Pyrame, élu le 5 avril 1834 (mort à Genève, le 9 septembre 1841).
» Wilken, à Berlin, élu le 5 avril 1833 (mort le.....).

NOTICES BIOGRAPHIQUES

SUR DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE

DE BRUXELLES.

NOTICE SUR F.-P. CAUCHY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE,

NÉ A ABBEVILLE, LE 18 JANVIER 1795; MORT A NAMUR, LE 6 JUIN 1842.

François-Philippe Cauchy était né à Abbeville, le 18 janvier 1795. Dès l'âge de huit ans, il fut envoyé en Belgique et confié aux soins de son oncle, M. Bachelier, professeur de mathématiques au lycée impérial de Bruxelles (1). A la suite de brillantes études dans cet établissement, le jeune Cauchy fut admis à l'école polytechnique, le 1er novembre 1812. Il y resta jusqu'en 1814, époque à laquelle il quitta les bancs pour courir avec ses camarades à la défense de Paris, ou plutôt pour assister à la dernière lutte de l'empire.

(1) M. Cauchy avait un autre oncle en Belgique, attaché au lycée de Gand en qualité d'aumônier et de professeur de latin; il était aussi parent du célèbre mathématicien français, Augustin Cauchy.

Après la mémorable catastrophe qui fit perdre à la France les différents pays que la conquête lui avait donnés, Cauchy revint en Belgique, sa patrie adoptive. On s'y occupait avec ardeur de l'organisation du royaume des Pays-Bas, ce beau débris de l'empire, qui, lui-même, devait bientôt après subir un nouveau partage. Le 24 décembre 1816, Cauchy fut envoyé à Namur comme ingénieur du Waterstaat; et certes on ne pouvait faire un meilleur choix. Exempt d'ambition, scrupuleux observateur de ses devoirs, il consacra dès lors sa vie entière à la province confiée à ses soins; il en devint pour ainsi dire l'âme et le conseil. Qu'on ne cherche plus désormais dans sa carrière, cette teinte aventureuse qui en avait marqué le début; mais on y rencontrera tout ce qu'un homme peut déployer d'énergie, de savoir et de persévérance, pour se rendre utile dans le poste qui lui est assigné. On verra notre confrère tour à tour ingénieur, professeur, écrivain, administrateur, et toujours on le trouvera si parfaitement propre à la chose dont il s'occupe, qu'on sera disposé à croire qu'il en a fait son unique étude.

A peine établi à Namur, Cauchy chercha à connaître les besoins de la province; il sentit bientôt quels étaient les services que réclamait plus particulièrement un sol qui renfermait tant de richesses dans ses entrailles. Le gouvernement comprit, de son côté, tout le parti qu'il pouvait tirer des connaissances de notre jeune ingénieur; et, le 23 septembre 1817, il lui confia la chaire de minéralogie et de métallurgie qu'il venait de créer à l'athénée de Namur. Bientôt après (le 7 mai de l'année suivante), en lui conservant sa résidence à Namur, il le détacha pour le service des mines, dans l'arrondissement de Charleroy, l'un des plus importants de la Belgique. Cauchy justifia pleinement ces différentes marques de confiance; il fit plus: de 1825 à 1834, d'abord comme ingénieur de première classe, et ensuite

comme ingénieur en chef, il organisa complétement le service dans les provinces de Namur et de Luxembourg (1). Il prit en même temps une part active aux travaux des commissions appelées à s'occuper des intérêts de l'industrie nationale. Le 19 septembre 1827, il avait été nommé membre de la commission d'État pour la révision de la loi sur les mines; en décembre 1829, il avait été appelé aussi à faire partie de la commission centrale d'industrie, de commerce et d'agriculture. Quand le conseil des mines fut établi en 1832, on sentit que ses lumières pouvaient y être d'une grande utilité, et il fut encore désigné pour y prendre place en qualité de membre.

Deux fois il fit partie des jury des expositions de l'industrie nationale; et, chaque fois, il a été nommé rapporteur de sa section : la manière dont il s'est acquitté de ces fonctions difficiles prouve l'étendue et la variété de ses connaissances.

Je ne m'arrêterai pas à énumérer toutes les commissions auxquelles notre confrère fut attaché; qu'il me suffise de dire que, dès qu'on en créait une nouvelle, et l'on sait assez combien ces nouveautés sont à l'ordre du jour, les pensées se portaient naturellement vers lui, comme vers l'un des hommes les plus indispensables à ses travaux (2).

(1) Il avait été nommé successivement ingénieur de 1re classe des mines au 3me district des mines à Namur, le 11 juillet 1823; faisant fonctions d'ingénieur en chef de la 2me division des mines, à Namur, le 4 septembre 1831; ingénieur en chef de la 2me division des mines, à Namur, comprenant les 3me et 4me districts en résidence à Namur, le 29 mai 1834; et enfin ingénieur en chef de 1re classe, le 4 janvier 1839.

(2) Dans l'impossibilité de citer toutes ces commissions, nous nommerons au moins les principales :

La commission chargée de l'examen des matériaux indigènes, in-

Lorsqu'en 1833, il fut question de décerner, pour la première fois, des distinctions honorifiques aux sciences, le gouvernement n'oublia pas un nom dont il se souvenait si bien quand il cherchait un homme de talent et de conscience ; aussi Cauchy reçut l'une des trois décorations de l'ordre de Léopold, qui furent données dans cette circonstance.

Cauchy était loin de tirer vanité de tant de marques de haute confiance ; il les acceptait comme on accepte de nouveaux devoirs à remplir ; et les circonstances qui ont amené sa mort nous prouvent assez combien il était religieux observateur de ces devoirs. Modeste et simple dans ses goûts, il évitait avec grand soin de se mettre périodiquement en relief et d'occuper le public des faveurs accordées à ses talents. Il s'appliquait au contraire à cacher soigneusement ce que tant d'autres s'étudient à mettre en évidence. Lors même que sa modestie ne lui eût pas donné ce conseil, sa raison lui disait combien sont dangereuses ces ovations ingénieusement usurpées, et combien elles nuisent au caractère et à la dignité de ceux qui les recherchent. Cauchy portait en lui le cachet du vrai talent et de l'homme d'honneur ; il laissait à ses ouvrages comme à ses actions le soin de parler pour lui. Ces hommes sont rares, et si l'estime qu'on leur porte n'est pas proclamée par beaucoup de voix, du moins elle est dans le cœur des hommes d'élite, dont il est le plus glorieux d'ambitionner les suffrages.

stituée par arrêté des départements des travaux publics et de la guerre, en date des 19 et 27 février 1840 ;

La commission chargée de l'examen des procédés nouveaux, instituée près du département des travaux publics par arrêtés ministériels du 3 avril 1841 et du 2 avril 1842 ;

La commission directrice des *Annales des travaux publics*, créée par arrêté royal du 8 novembre 1841.

Si nous considérons notre confrère comme écrivain, nous trouverons que sa plume était conduite par les mêmes sentiments qui réglaient ses actions. Ce n'était pas le désir de se distinguer qui le faisait écrire, mais le besoin de se rendre utile ; et pour atteindre son but, il savait avec facilité traiter les sujets les plus divers, et porter dans l'examen des questions les plus difficiles toute la lucidité de son esprit. Le premier ouvrage par lequel il débuta dans la carrière des sciences, est son mémoire sur la constitution géologique de la province de Namur, mémoire que nous avons couronné en 1824, et qui se trouve imprimé dans le tome V de notre nouveau recueil. La question de l'académie faisait un appel direct à ses connaissances ; Cauchy crut devoir y répondre. C'est ainsi qu'en classant soigneusement les fruits qu'il avait rapportés de toutes ses excursions géologiques, en recueillant ses observations de chaque jour, et en les confiant au papier, il devint auteur presque sans songer à l'être, et fit ce premier pas si difficile à hasarder pour l'homme consciencieux et modeste.

Le mémoire couronné décelait un mérite trop réel pour que l'académie ne désirât pas de compter l'auteur au nombre de ses membres ; elle le nomma en effet dès l'année suivante (1825, 4 juin) en même temps qu'elle décernait une distinction semblable à MM. Raoux, Pagani et Moreau de Jonnès, qu'elle avait couronnés dans le même concours : jamais choix ne fut mieux justifié. Non-seulement notre confrère continua dès lors à nous communiquer les résultats de toutes ses recherches, mais il nous rendit les services les plus importants, surtout par ses rapports consciencieux sur les nombreux ouvrages soumis à son examen ; ces rapports sont tels que plusieurs peuvent être considérés comme de savants mémoires, et ont mérité les honneurs de l'impression. Je citerai en particulier ceux sur les concours relatifs à la cons-

titution géologique des provinces de Luxembourg, de Liége et du Brabant (1).

Quand l'académie tint sa première séance publique, le 16 décembre 1835, c'est Cauchy qui fut chargé de présenter le *Rapport sur l'état actuel en Belgique de la géologie et des sciences qui s'y rapportent* (2). On se souvient encore avec quelle distinction il s'acquitta de cette charge honorable mais difficile, avec quelle lucidité et avec quel heureux choix d'expressions il sut présenter le tableau rapide et animé d'une série de travaux qui font le plus grand honneur à la Belgique, et l'on peut dire, à l'académie royale, sous les auspices de qui ils furent exécutés et livrés à la publicité.

Notre confrère avait à peine pris place parmi nous, qu'il appela notre attention sur les pierres à chaux hydraulique de la Belgique (3). On sait que l'on nomme ainsi les chaux qui prennent sous l'eau, c'est-à-dire qui s'y durcissent au point de résister à l'impression du doigt, après un séjour dans le liquide qui peut varier depuis huit jusqu'à quinze jours. Ce travail est une nouvelle preuve de l'étude consciencieuse qu'il faisait de notre sol et des trésors qu'il renferme.

Quand le choléra fit invasion dans nos contrées, en répandant partout la consternation et des germes de mort, Cauchy s'attacha à observer attentivement sa marche ; il crut voir dans la direction que suivait ce terrible fléau, des analogies avec la nature des terrains ; et il nous communiqua les résultats de ses obser-

(1) Voyez tom. VII et VIII des *Mémoires couronnés* (les commissaires étaient MM. D'Omalius d'Halloy, Sauveur et Cauchy, rapporteur) et les *Bulletins de l'académie*.

(2) *Bulletin de l'académie*, tome II, p. 461.

(3) Tome IV des *Nouveaux mémoires*.

vations. Nous les avons consignés dans le premier volume des *Bulletins*, où notre savant confrère nous a fait connaître aussi la découverte d'une pierre lithographique qu'il a trouvée dans les environs de Namur.

C'est encore dans le même recueil que l'on trouve sa notice sur un trapp granatifère du Luxembourg, l'indication d'un *tableau synoptique des minéraux et des roches de la Belgique*, qui malheureusement n'a pas été publié, et une série de rapports qui témoignent à la fois de l'activité, du savoir et de la flexibilité du talent de notre confrère.

En 1838, Cauchy publia ses *Principes généraux de chimie inorganique*, suivi d'un tableau synoptique des corps inorganisés d'origine inorganique (1). Cet ouvrage peut être considéré comme le résumé de ses leçons données à l'athénée de Namur, pour servir d'introduction à son cours de minéralogie et de métallurgie. « A mesure que la chimie a étendu son domaine, dit-il, j'ai donné plus de développement à cette première partie de mes cours, et j'ai été insensiblement amené à lui accorder une étendue telle, que j'ai vu restreindre celle que j'attribuais d'abord aux autres sciences. J'en suis venu à éliminer de celles-ci, tout ce que les jeunes gens studieux apprennent au moins aussi bien seuls qu'avec l'aide des professeurs, c'est-à-dire toute la partie descriptive, et je reconnus alors les avantages du mode d'enseignement auquel j'ai été conduit, pour ainsi dire, forcément et sans aucune préoccupation systématique. »

C'est à la prière de ses élèves qu'il se décida à publier ce travail ; car il lui aurait été difficile de leur refuser quelque chose, dès qu'il pouvait contribuer au succès de leurs études. Aussi recevait-il d'eux les témoignages les plus touchants d'affection

(1) Bruxelles, à la société belge de librairie. 1 vol. gr. in-8°.

et de respect ; et ces sentiments ne demeuraient pas concentrés dans l'enceinte de l'athénée ; chaque élève les lui conservait religieusement dans le monde, et s'habituait à le considérer comme un ami sûr, comme un véritable père. La mort prématurée de notre confrère a fait éclater d'une manière bien touchante cette pieuse affection.

Cauchy s'était trop distingué par les succès qu'il avait obtenus dans l'enseignement et par la sagesse de ses vues dans tout ce qui se rattachait aux études, pour qu'on ne jetât pas les yeux sur lui, quand il fut question de réorganiser les différentes branches de l'enseignement. M. Teichmann, son ancien camarade à l'école polytechnique et alors ministre de l'Intérieur, le désigna par un arrêté du 30 août 1831, pour faire partie de la commission chargée d'élaborer un projet de loi (1). Cette tâche était difficile à remplir ; on venait de rompre brusquement avec un état de choses qui avait mis les entraves les plus étroites à la liberté de l'enseignement ; et la révolution de 1830, par une réaction soudaine, avait donné à cette même liberté la latitude la plus grande qu'elle eût pu recevoir dans aucun temps et dans aucun pays (2). C'est dans cet état de choses que la commission commença ses travaux ; et l'on peut assurer, je crois, qu'elle n'est pas restée au-dessous de son importante mission ; du moins l'expérience de dix années est entièrement favorable aux réformes qu'elle avait proposées. L'organisation des jury d'examen semble, encore aujourd'hui, la seule institution compatible avec la liberté proclamée par la constitution, et avec les garan-

(1) M. Ernst aîné, qui faisait partie de la même commission, a suivi de bien près dans la tombe son ancien collègue.

(2) L'article 17 de la Constitution est ainsi conçu : « L'enseignement est libre ; toute mesure préventive est interdite ; la répression des délits n'est réglée que par la loi. »

tics que réclament à la fois et la société et les bonnes études. Cette organisation a passé dans la loi à peu près textuellement, telle qu'elle avait été formulée par la commission de 1831. La seconde commission qui fut nommée ensuite pour mettre le projet de la première en harmonie avec la loi, crut devoir faire à ce projet une modification importante, qui consistait à demander deux universités au lieu d'*une seule* que voulait le projet. Ce nouveau plan, conçu moins dans l'intérêt des sciences et des lettres, que dans la vue de favoriser des exigences locales, ne semble pas avoir obtenu la sanction du temps. Pour appuyer les deux universités de l'état, il a fallu lier ensemble l'enseignement scientifique et l'enseignement industriel, deux choses essentiellement distinctes pour tout homme qui a mûrement réfléchi sur l'organisation des études : l'un de ces enseignements devra nécessairement finir par étouffer l'autre; et l'on ne trouvera peut-être en définitive que deux écoles d'application où se trouvaient d'abord deux universités.

Lorsqu'en vertu de la loi du 27 septembre 1835, le gouvernement, d'accord avec les chambres, procéda à l'organisation des jury d'examen, Cauchy fut élu par le sénat; et il justifia si bien ce témoignage de haute confiance, qu'il fut réélu d'année en année. A la veille de sa mort seulement, il demanda à quitter ce poste d'honneur, et exprima le désir de voir porter sur un autre, des fonctions que sa santé ne lui permettait plus de remplir (1).

Sous des dehors sévères, il cachait un cœur aimant et sensible; il ne se pardonnait pas même les peines qu'il avait pu causer en remplissant ses devoirs. Qu'il me soit permis d'en

(1) Il a aussi fait constamment partie des jury d'examen pour l'admission aux grades de sous-ingénieur et de conducteur dans le corps des mines, depuis 1831.

citer un exemple. Un jeune homme était venu échouer devant le jury ; au moment où l'on prononçait la fatale sentence qui l'écartait du grade tant désiré, des larmes coulèrent de ses yeux ; le jury en fut touché, car en remplissant un devoir rigoureux, il avait senti que ce jeune homme devait se trouver dans une position exceptionnelle : le récipiendiaire en effet était fils d'un vieux militaire, et l'état de sa fortune ne lui avait pas permis de faire des études régulières ; il avait étudié, chez lui, sur des cahiers inexacts et incomplets. Le soir même de ce jour malencontreux, Cauchy se trouvait avec l'un de ses collègues chez le général Buzen, alors ministre de la guerre. La visite n'était pas faite sans intention ; notre confrère était rêveur, préoccupé ; il fallut dire le pourquoi. Cauchy le fit en homme de cœur, et il fut parfaitement compris. Le lendemain, le jeune homme reçut les moyens de faire des études régulières ; et l'année d'après, Cauchy eut la satisfaction de contribuer à lui conférer le grade et la *distinction*.

L'on ne doit pas s'étonner, après de pareils exemples, du respect et de l'affection qu'il inspirait à la jeunesse, et surtout aux élèves qui étaient constamment en rapport avec lui. Dans la première jeunnesse, l'homme éprouve si vivement le sentiment de la justice, qu'il reconnaît comme par instinct ceux qui lui sont véritablement affectionnés, et il s'habitue à ne considérer la sévérité que comme un frein qui lui est nécessaire.

Cauchy aimait sincèrement les jeunes gens ; il était sans cesse préoccupé du désir de les rendre meilleurs et de développer leur intelligence. On aurait peine à croire à quels détails minutieux il était descendu pour atteindre son but. Le hasard me fit connaître que nous nous étions rencontrés sur un terrain où j'avais été conduit par la nécessité, et lui par le désir toujours actif de bien faire et de se rendre utile aux autres. Qu'on me permette

ces détails, les pères de famille les excuseront sans doute. Notre confrère avait employé beaucoup de temps et de méditations à rechercher les moyens les plus propres pour apprendre à lire aux enfants. Il avait composé et fait imprimer des tableaux où les difficultés étaient gravées et présentées dans un ordre systématique tel que l'enfant, après les avoir étudiés, pourrait lire sans peine (1).

On a pu voir déjà, par les détails dans lesquels je suis entré, que Cauchy s'attachait sans cesse à rechercher l'utile ; il le poursuivait par toutes les voies, et dans son active persévérance, il finissait toujours par l'atteindre. Mais qu'on ne s'y méprenne point, cette activité était dégagée de toute pensée d'égoïsme, elle ne s'employait que pour le bien-être des autres. Faut-il rappeler ensuite la justesse de son esprit, la sûreté de ses conseils, la bonté de son cœur dans ses relations intimes, tous ceux qui l'ont connu s'empresseront de faire son éloge, et nous ne pourrons qu'exprimer faiblement ce qu'ils ont énergiquement senti. Qu'il nous soit permis cependant d'emprunter à un ami commun le portrait qu'il a tracé du confrère que la mort vient

(1) Un premier tableau présentait tous les monosyllabes commençant par la lettre *a ;* puis, ceux commençant par la lettre *b*, et ainsi de suite. Dans un second tableau, se trouvaient les mots composés et les difficultés étaient graduées pour chaque lettre. Si cet article n'était destiné à un *annuaire académique*, je me serais permis de m'étendre sur ce sujet, qui offre un véritable intérêt et qui exige plus de sagacité qu'on ne le croit communément. J'espère pouvoir montrer ailleurs qu'il exige même un esprit d'analyse très-délié, et qu'il est possible de resserrer dans un cadre assez étroit toutes les difficultés que l'enfant peut rencontrer dans la lecture. J'ai vu de nombreux tableaux du genre de ceux dont il vient d'être parlé, et j'avoue que je suis loin d'en être satisfait.

de nous enlever; la vérité et la vivacité des couleurs prêtent à sa peinture un charme que nous n'aurions pu lui donner (1).

« C'était en effet un homme d'un très-grand savoir et d'une puissante pensée : laborieux au-delà de toute expression, dont les vues étaient toujours limpides; mais il n'admettait que le positif; le fait accompli, bien constaté, était la chose à laquelle il donnait croyance; rien du reste aux possibilités, aux chances d'avenir, aux probabilités même. C'étaient autant d'ombres vaines ou fantastiques pour lui; et cela ne pouvait entrer dans des idées qu'il formulait avec la rigueur d'une proposition de géométrie. C'était en conséquence d'un sentiment bien naturel à concevoir pour ceux qui ont vu en si peu de temps tant de couronnes rouler dans l'abîme, et qui ne connaissent plus de stable et solide que Dieu et la vérité absolue.

» Cette manière de traiter les choses qui étaient de son ressort, et elles étaient en bien grand nombre, enleva peut-être aux travaux de Cauchy la couleur brillante qu'aurait pu leur donner son imagination vive et gracieuse; mais elle leur conserva un autre caractère bien précieux, c'est que jamais personne n'a eu à regretter de s'être engagé sous l'empire de ses conseils, ni à récuser la témérité de ses prévisions, et pourtant jamais homme peut-être ne fut autant consulté et sur autant de choses et d'éventualités diverses. Aussi le crédit moral dont il jouissait et la confiance dont il était revêtu, s'étaient

(1) Le passage suivant est extrait d'une note manuscrite, que M. le lieutenant-colonel Dandelin a bien voulu me communiquer. Comme Cauchy, M. Dandelin enseignait par goût à l'athénée de Namur; tous deux étaient collègues à l'académie et dans différentes commissions scientifiques et administratives; ils avaient donc pu s'apprécier mutuellement.

élevés bien haut. Ses avis, qu'il donnait avec la simplicité et la netteté qui formaient le cachet de son langage, avaient plus de poids que bien des encyclopédies, et cela était juste : on savait au moins qu'on ne serait pas mis en fausse route, et dans un siècle où tout marche si vite, le plus grand de tous les malheurs, c'est d'être forcé de revenir sur ses pas, de faire, si j'ose le dire, un repli dans sa carrière. Cauchy n'en fit jamais faire à personne. Il y a peut-être en cela du hasard, mais de celui qui n'existe que pour les hommes de conscience et de talent.

» Cauchy ne s'est pas contenté d'être un savant et un homme de haute capacité, il était encore d'une douceur attrayante, et sa vie d'homme privé était aussi pleine de charmes que de gaieté. Cette dernière qualité, qui n'est le partage que des bons cœurs et des bons esprits, allait quelquefois chez lui jusqu'à l'enfantillage; et, communicatif comme il l'était, elle entraînait les plus sérieux. Sa conversation pleine d'abandon et de finesse ne révélait alors que par éclairs et presque malgré lui, l'homme supérieur qui voulait s'effacer pour vivre un instant de la vie commune. La langue scientifique ne servait chez lui qu'à jeter une lumière plus nette et plus vive sur les formes capricieuses et juvéniles qui jaillissaient de sa pensée, et qui portaient toujours avec elles je ne sais quoi d'intelligent et d'affectueux à la fois.

» C'est particulièrement dans les voyages souvent durs et rebutants auxquels l'obligeaient ses nombreuses missions que l'on reconnaissait cette rare qualité de masquer à chaque instant l'homme scientifique pour l'homme aimable. Au milieu des fatigues de la route, aggravées par une santé déjà frêle, des périls de ses visites dans des travaux dangereux à explorer, des notes nombreuses et scrupuleuses qu'il y prenait, des observations graves et sérieuses qui devaient être consignées, il ne cessait de s'oublier pour s'occuper du bien-être de ses compagnons de

voyage. Dur et sévère pour lui-même, sobre et infatigable, il était plein de soins et d'attentions délicates pour eux ; et, dans ces moments de fatigue et de dégoût où le courage d'investigation commence à devenir douteux ou chancelant, sa gaieté jaillissait en étincelles et ranimait le feu prêt à s'éteindre. Aussi, plus d'une commission n'a dû qu'à Cauchy d'arriver complétement au résultat de ses recherches ou de ses travaux. »

Nous ajouterons, pour compléter ce tableau, que chacun rendait un si sincère hommage à sa droiture, à son jugement sûr et à son esprit conciliant, qu'il était devenu à la fois l'arbitre et le juge naturel devant lequel venaient s'aplanir toutes les contestations qui naissaient au sujet des travaux d'exploitation. Quand, après avoir examiné la question, Cauchy s'était prononcé, personne n'aurait osé appeler de son jugement ; et, chose inouïe, grâce à cette sage intervention, le gouvernement n'eut pas à soutenir un seul procès dans la partie du royaume soumise à son inspection (1). Le dernier et le plus important des travaux de notre confrère (2), celui qui accéléra peut-être sa fin prématurée, c'est la *carte minière de la Belgique*, ouvrage immense, qui n'a pu paraitre qu'après sa mort, et qui résume en quelque sorte les travaux de toute sa vie. La carte minière a été publiée par le ministère des travaux publics ; et il est juste de dire que, pour la composer, Cauchy a pu joindre à ses propres

(1) Nous tenons ce fait remarquable de M. le baron de Stassart, qui a été longtemps gouverneur de la province de Namur, et qui connaissait Cauchy dans l'intimité. Il serait impossible de rendre un plus bel hommage au caractère d'un homme public.

(2) On doit ajouter encore à la liste des ouvrages de M. Cauchy, une note sur les gîtes métallifères de l'Ardenne, insérée dans le me IV de la 3me série des *Annales des mines* de France.

documents, ceux qui lui ont été fournis par les ingénieurs des mines (1).

La dernière fois que notre confrère prit part à nos séances (2), ce fut pour inviter l'académie à proposer l'une de ses médailles de concours au meilleur travail sur l'analyse des houilles du Hainaut. C'était encore une question d'utilité publique qu'il avait en vue. Malgré son état de souffrance, que nous étions loin de regarder comme le précurseur de sa fin prochaine, il fit ressortir avec chaleur tous les avantages de la question. Sa voix était affaiblie; il dut s'interrompre souvent, et se retirer même après avoir cessé de parler ; le mal fit des progrès si rapides, qu'un mois après, Cauchy n'existait plus. Il succomba le 6

(1) M. l'ingénieur Devaux, notre confrère à l'académie, a bien voulu me donner les renseignements qui suivent, au sujet de la carte *minière* de la Belgique. « Dès le mois de février 1837, M. le ministre des travaux publics avait exprimé aux trois ingénieurs divisionnaires du royaume, le désir d'obtenir de chacun d'eux une carte minière de sa division. Il était bien spécifié qu'il ne fallait attacher aucune importance scientifique à ce travail, dont le caractère devait être essentiellement commercial et industriel.

« Peu après la production de ces cartes, le gouvernement forma le projet de réunir, de compléter et de publier les principaux documents statistiques que pouvait lui fournir l'administration des mines. A ce projet s'associa naturellement l'idée de reproduire les trois cartes minières, après en avoir toutefois coordonné les différentes parties, et avoir étendu, sous ce nouveau point de vue, le cadre et les indications qu'elles comportent. Telle est l'origine de la carte minière qui vient de paraître. » Ce sont MM. les ingénieurs en chef Cauchy, Devaux et Gonot qui ont recueilli et fourni, pour leurs divisions respectives, les éléments de cette carte, et c'est à M. Cauchy qu'a été confié le soin de diriger et de publier ce travail.

(2) Le 10 mai 1842.

juin, vers 10 heures du soir, à une maladie de poitrine dont les progrès furent d'autant plus effrayants que rien jusque-là n'avait fait soupçonner sa présence (1).

A QUETELET.

(1) Ce coup fatal fut une véritable calamité pour la ville de Namur, pour notre académie, et l'on peut dire pour le pays entier. Un grand concours de monde prit part à ses funérailles, et la douleur générale témoigna de la perte qu'on venait de faire. Plusieurs discours furent prononcés sur la tombe de Cauchy, par M. Bergeron, qui se rendit l'interprète du corps enseignant, et par MM. Gonot et Lambotte, qui parlèrent au nom de ses anciens élèves, des amis des sciences et du corps des ingénieurs des mines. Il fut en même temps résolu que les nombreux élèves du savant professeur dont on déplorait la perte, s'entendraient pour lui élever un monument, pieux témoignage de leur reconnaissance et de leurs regrets.

NOTICE SUR LÉONARD PYCKE,

NÉ A MEULEBEKE EN 1781 ; MORT A COURTRAI, LE 8 FÉVRIER 1842 (1).

M. Léonard Pycke, comme littérateur, appartient entièrement à l'académie royale de Bruxelles, puisque les différents écrits qu'il a composés se trouvent tous insérés dans nos recueils, et que l'idée même de rédiger ses deux mémoires les plus importants, lui a été suggérée par nos programmes. Comme jurisconsulte, comme homme d'état, il s'était acquis déjà une réputation très-distinguée, lorsqu'il nous envoya son premier mémoire *sur l'état de la législation et des tribunaux ou cours de justice dans les Pays-Bas autrichiens, avant l'invasion des armées françaises, et sur les changements que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France, pendant près de vingt ans, ont opérés dans la législation et l'administration de la justice civile et criminelle.* Ce mémoire fut couronné en 1822 (2), à l'époque même où une haine mi-

(1) Voyez sur le même savant la notice insérée par M. l'abbé F. Van de Putte dans le tome IV des *Annales de la société d'émulation de la Flandre occidentale*. Nous y avons puisé plusieurs renseignements.

(2) M. Pycke obtint la médaille d'or; c'est par erreur que M. Van de Putte dit dans sa notice que l'*académie lui décerna le deuxième prix*.

nistérielle lui suscita le procès malheureux dont retentit toute la Belgique, et dont notre confrère sortit victorieux (1). La palme académique dut adoucir les chagrins amers qu'il éprouva par ces poursuites. Pycke reprit sa place aux états-généraux, et,

(1) « Sa nomination de maire (de Courtrai), nom qu'on changea bientôt en celui de bourgmestre, remonte au 25 juillet 1817, et fut comme le signal d'une suite de tracasseries.... Une dénonciation anonyme, dans laquelle fut enveloppée une grande partie de la régence, fut faite au gouvernement, et M. Pycke fut envoyé devant le tribunal correctionnel de Bruges, du chef de prévention d'un délit prévu par l'article 175 du code pénal. L'arrêt qui prononce ce renvoi, porte qu'il y a des charges suffisantes pour établir que le prévenu *Léonard Pycke a fourni des briques pour la reconstruction de la halle et la construction de deux aubettes dans la ville de Courtrai*, et ce dans le temps qu'il était bourgmestre de la même ville, et *comme tel, chargé d'en ordonnancer les payements, ou de faire la liquidation des mêmes dépenses.*

» Du chef de cette accusation, il fut emprisonné au mois de juin 1822, et choisit pour ses défenseurs, MM. De Vleeschouder et Beyens du barreau de Bruxelles, avec lesquels il était depuis longtemps lié d'amitié. On employa d'abord les moyens de cassation contre l'arrêt rendu par la chambre de mise en accusation, et le prévenu, de concert avec M. l'avocat Beyens et l'avoué Mandos, publia ses moyens de cassation en une brochure de 27 pages in-4°. Ce mémoire, remarquable par sa lucidité et sa logique serrée, démontre à l'évidence l'innocence du prévenu. Il est adressé à MM. les président et conseillers de la cour supérieure de justice, à Bruxelles, première chambre, siégeant comme cour de cassation, et ne porte pas de nom d'imprimeur. Les moyens de cassation furent cependant rejetés, et l'inculpé parut devant la cour de Bruges, présidée par M. Van de Velde, au mois de décembre 1822. L'acquittement suivit la défense, et M. Pycke fut mis en liberté le 22 du même mois. » *Annales de la soc. d'émul. de Bruges*, tome IV, pag. 163.

en 1827, il nous apporta un nouveau mémoire, auquel fut décernée une nouvelle médaille d'or; il s'agissait cette fois de répondre à la question : *En quel temps les corporations, connues sous le nom de métiers* (neeringen en ambachten), *se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas ? quels étaient les droits, priviléges et attributions de ces corporations ? par quels moyens pouvait-on y être reçu et en devenir membre effectif ?*

Ces deux ouvrages pleins d'érudition et le caractère honorable de l'auteur, qu'on avait pu mieux apprécier encore au milieu des poursuites judiciaires, lui ouvrirent, en 1829, les portes de l'académie.

L'étude du droit absorbait tous les instants de liberté que laissaient à notre confrère les affaires publiques; et sans doute ses écrits auraient été plus nombreux, si l'accomplissement de ses devoirs aux états-généraux lui avait laissé plus de loisirs. Il se faisait, avec raison, une haute idée de la position du législateur; et il savait y sacrifier jusqu'à ses goûts et ses penchants les plus chers. Aussi, devait-il applaudir aux efforts de l'académie pour ranimer l'étude du droit et pour honorer la mémoire des hommes qui s'en étaient occupés, chez nous, avec le plus de distinction. « Si l'usage, suivi dans quelques pays voisins, de faire l'éloge des grands hommes qui ont excellé dans la science des lois et de la jurisprudence, dit-il dans son premier mémoire couronné; si le devoir de célébrer les talents et les utiles travaux de nos jurisconsultes, ne sont pas devenus académiques parmi nous; c'est du moins une conception honorable pour l'académie de Bruxelles, un véritable service rendu à la patrie, que d'avoir institué un prix pour un genre de travail, qui rappellera la mémoire de plusieurs célèbres concitoyens, qui ont passé leur vie à perfectionner les lois et à faciliter l'administra-

tion de la justice, objets si précieux et d'autant plus dignes d'envie, qu'ils contribuent toujours d'une manière puissante à maintenir la paix sociale et à former le bonheur des citoyens. »

Jusqu'au moment de la révolution, en 1830, M. Pycke avait continué à siéger aux états-généraux. Les persécutions de 1822 l'avaient vivement atteint, et lui avaient peut-être même ôté une partie de son énergie naturelle; mais elles ne lui avaient laissé aucun fiel contre le gouvernement. Dès qu'il vit éclater la tempête, il se rendit à La Haye; et quand la révolution fut consommée, il revint dans ses foyers et renonça à la carrière politique.

La législation ancienne de la Belgique et nos vieilles institutions occupaient alors une place très-large dans nos travaux. Nous avions proposé pour le concours de 1833, une question sur les attributions politiques dont jouissaient nos anciens états de provinces, sous le triple rapport de la souveraineté, de la législature et de l'administration publique et provinciale. Mais cette question, tout intéressante qu'elle était, dut être retirée; et notre confrère prit l'engagement de la traiter lui-même, dans un mémoire spécial (1). Dans la séance du 15 décembre 1835, il nous exposa le plan qu'il comptait suivre, dans la composition de cet ouvrage immense, qui se trouvait déjà très-

(1) M. Van de Putte, dans sa notice sur notre confrère, dit au sujet de ce même concours : « M. Pycke avait écrit sa réponse sur cette question, lorsque l'académie jugea à propos d'annoncer que la question était retirée du concours. Ce travail peut cependant être considéré comme un des meilleurs sortis de la plume du jurisconsulte courtraisien. » Il faut qu'il y ait ici quelque méprise. M. Pycke ne pouvait concourir, puisqu'il était membre de l'académie depuis quatre ans; d'ailleurs, il était l'un des juges, et c'est même sur sa proposition que la question fut retirée.

avancé (1). Mais l'affaiblissement de sa santé et la perte progressive de ses facultés intellectuelles ne lui ont pas permis de l'achever.

Léonard Pycke était né en 1781, à Meulebeke, village de l'ancienne châtellenie de Courtrai; il mourut dans cette dernière ville, le 8 février dernier; il avait commencé ses études en droit à Paris (2), et il avait conservé un profond souvenir de ces premiers temps de sa jeunesse. Il y a quelques années, l'auteur de cette notice le rencontra tristement appuyé contre un mur voisin de la Sorbonne, et les yeux fixés sur les fenêtres les plus élevées d'une maison de la rue Laharpe, c'était là que notre confrère avait habité pendant ses premières études. Pycke était d'un commerce très-doux, d'une sûreté à toute épreuve; connaissant fort mal le talent de déguiser sa pensée sous des dehors polis, mais possédant au plus haut degré la politesse du cœur. Sa fermeté aux états-généraux avait été la source de ses disgrâces et des persécutions dont il fut victime; il sut les subir avec calme et dignité; et s'il montra quelqu'orgueil, ce fut avant son triomphe. Léonard Pycke portait véritablement en lui le type du caractère flamand, type énergique, qui s'efface malheureusement de jour en jour, en perdant ses formes saillantes et décidées, sous le niveau de ce qu'on est convenu de nommer la civilisation.

A. Quetelet.

(1) Voyez le *Bulletin* de cette séance, M. Pycke y a fait connaître le plan qu'il comptait suivre. Tome II, p. 417.

(2) Il fit ses premières études au collège de Mol, dans la Campine, et acheva à Bruxelles son cours de droit qu'il avait commencé à Paris. C'est en 1808 qu'il s'établit à Courtrai, comme avocat, et il ne tarda pas à s'y faire une nombreuse clientelle.

ÉLOGE DE DES ROCHES,

NÉ A LA HAYE, EN 1740; MORT LE 20 MAI 1787.

Il y a cinquante-cinq ans passés que Des Roches n'est plus. Si l'académie a tardé à lui payer sa dette, c'est qu'elle-même fut bientôt après frappée au cœur, et que rendue à ses travaux après une longue interruption, elle rencontra d'abord sous ses pas tant de ruines et de cercueils qu'il lui était difficile de compter avec la mort, toujours prompte à devancer les plus alertes.

Cependant qui méritait davantage les sympathies de l'académie que Des Roches, homme littéraire et académique par excellence? Voué entièrement à l'étude, il vivait par elle et pour elle. Il devait tout aux lettres, mais les lettres lui avaient aussi d'importantes obligations. Adonné principalement à la critique de l'histoire et aux recherches minutieuses qui servent à l'éclaircir, il avait entretenu avec les classiques de l'antiquité un commerce assez intime, pour couvrir d'une certaine élégance l'aridité des discussions philologiques, pour mettre du goût là où il n'y a souvent que du pédantisme, et se préserver de ces petitesses que l'on contracte à force de remuer de petites choses et d'observer les faits microscopiques qu'un savant de profession triomphe à découvrir. Écrivain sage à qui la simplicité et la clarté tenaient lieu de force, de coloris, de mouvement et même de correction, critique, historien prudent, moins amoureux

de philosophie que d'exactitude, il possédait ces connaissances étendues et variées qui lui auraient mérité autrefois le titre de *Polyhistor*. Laborieux, attentif, ayant toujours quelque chose à dire ou à lire sur les sujets qui s'agitent ordinairement parmi les érudits, doué d'ailleurs d'un de ces caractères conciliants et retenus qui font excuser le talent, il était naturellement propre à faire partie d'une académie, où l'ordre et la régularité, un zèle actif, un savoir substantiel dirigé par un esprit droit, sont souvent plus utiles que les hautes capacités, trop indépendantes et trop fières pour recevoir le ton au lieu de le donner, et qui ne veulent relever que d'elles seules.

Des Roches appartenait donc de droit à l'académie belge, du moment que la Belgique avait une académie, mais avant d'y arriver, que son voyage fut long et pénible!

Jean Des Roches naquit à La Haye, en 1740, et fut baptisé le 1er mars de cette année à Voorburg, village des environs. Son extrait baptistaire révèle qu'il aurait pu, voisin mais séparé par un long intervalle, suivant l'expression consacrée de Stace, être inscrit avec Dunois et d'Alembert, sur la liste dressée par Pontus Heuterus, qui, sans doute, songeait à lui-même en récapitulant les illustres illégitimités (1).

Fils d'une lingère de l'ambassadeur d'Espagne, il fut élevé dans la religion catholique. Quelques notions de catéchisme, des principes de lecture et d'écriture, voilà à quoi se borna sa

(1) L'extrait baptistaire porte qu'on se dispense de nommer les parents du nouveau-né *eo quod legitimo matrimonio juncti non essent*. Ces parents ne sont pas bien connus, dit M. Goethals; les uns soutiennent qu'il était fils de l'éditeur de la *Gazette de La Haye*, nommé Des Roches, chez qui sa mère était cuisinière; d'autres se bornent à désigner pour sa mère Louise Rottevel ou Rottevrel, lingère à l'ambassade d'Espagne.

première éducation, sa mère n'en pouvait pas faire davantage. Peu après la naissance de Des Roches, elle avait épousé un boulanger de La Haye, qui la laissa bientôt veuve et sans ressource. Dans le dénuement auquel elle était réduite, elle songea cependant à lui donner un état. Elle le plaça donc successivement comme apprenti chez un peintre, un tailleur, un brodeur, chez un tailleur encore, enfin chez un de ces artistes estimés des gastronomes, et que les Allemands, par un heureux italisme, appellent du beau nom de *Conditori*.

Mais Des Roches avait une autre vocation; la brosse et l'aiguille ne lui convenaient pas mieux que le pilon et la spatule. Dans les moments de loisir que lui laissaient des essais infructueux et ces expériences odieuses, il tâchait de se procurer des livres, lisait avidement tous ceux qui lui tombaient sous la main, et, trouvant dans les obstacles qu'il avait à vaincre une excitation puissante, il emporta un jour la science par escalade et, pour ainsi dire, à la pointe de l'épée.

En général, sous le rapport de l'intelligence, le préjugé est favorable aux personnes flétries aujourd'hui d'un nom qui était presque un titre au moyen âge. On s'imagine que la nature se plaît à leur prodiguer les dons de l'esprit et à les indemniser ainsi des caprices du sort. Sans partager cette opinion populaire, ne voyons-nous pas souvent ceux que la société repousse à cause du vice de leur naissance, chercher à se réhabiliter à force de mérite? Des Roches fut de ce nombre.

Il avait dix-sept ans, et, sous son tablier d'artisan, il cachait déjà plus de connaissances qu'on n'en puise habituellement dans les écoles. Il avait surtout appris à réfléchir et était arrivé, tout jeune encore, à cette espèce de maturité qui résulte de la méditation solitaire.

Un beau matin une feuille publique l'avertit que, dans un vil-

lage du pays d'Alost, on avait besoin d'un sous-maître capable d'enseigner le flamand. Pour le pauvre apprenti cette position était magnifique : voilà que des fumées ambitieuses lui traversent la tête; ce village flamand lui apparaît comme un paradis terrestre, la verge du magister est presque un sceptre à ses yeux. Il avait amassé de petites économies ; il se rend par eau à Anvers et s'en va demandant à tous les marchands du port des nouvelles de son pédagogue de la Flandre impériale. Ces braves gens lui répondirent café et canelle, et Des Roches, sans argent, sans soutien, s'abandonna au découragement. Par bonheur, il y avait là quelqu'un qui s'occupait d'autre chose que de denrées coloniales et du cours de la bourse : c'était un ecclésiastique allemand qui tenait une école. Il lui proposa de le prendre chez lui pour apprendre à lire et à écrire aux petits enfants. Des Roches accepta cette offre avec joie. Le bon moine, sans être fort instruit, lui apprit les éléments du latin. L'esprit de son élève était comme le levier d'Archimède; dès qu'il eut un point d'appui, il souleva toute la grammaire et toute la syntaxe, puis par des analogies et des comparaisons passa du latin à celle des langues qui en dérive le plus immédiatement, se perfectionna dans le flamand et prit quelque teinture des autres idiomes du Nord. Comme linguiste il a été apprécié avec discernement par M. Willems (1). Au bout de deux ou trois années, il devint l'associé de son maître et peu après il lui succéda lorsque celui-ci fut rappelé par son supérieur. La position de Des Roches s'était sensiblement améliorée. Mais il était au-dessus de son état, et ce tort doit toujours s'expier. Je ne sais quelle accusation portée contre lui à l'écolâtre, l'obligea de fermer sa maison et de renvoyer ses pensionnaires : il ne

(1) *Belgisch Museum*

lui resta plus qu'à courir le cachet et à donner en ville des leçons particulières.

Cependant il commençait sans bruit à faire ses preuves d'admission dans la république des lettres. De 1761 à 1769 il publia une grammaire flamande, une grammaire française à l'usage des Flamands et un dictionnaire français-flamand. Ces ouvrages, par la méthode, la netteté, la logique, étaient incontestablement supérieurs à tout ce qu'on possédait alors de meilleur sur ce sujet, et des personnes fortement engagées dans le schisme grammatical qui divise la Belgique tudesque, veulent encore que l'on y revienne. Le temps des *chaperons blancs* et des *compagnons de la verte tente* est passé : celui où l'on égorgeait Ramus pour une différence de prononciation ne renaîtra plus, je l'espère; les grammairiens flamands finiront aussi par s'entendre. Au fond, quelle que soit la solution des problèmes qui les partagent, elle ne donnera pas au pays un écrivain de plus : Racine et Voltaire péchaient contre le rudiment, et Mad. de Sévigné ne savait pas un mot d'orthographe.

L'étude qui offrait à Des Roches le plus d'attrait et de charme était celle des annales et des antiquités du pays, dont il puisait la connaissance aux sources et dans les originaux. Pour tirer la Belgique de l'apathie littéraire dans laquelle elle était tombée, et offrir un point de ralliement au petit nombre d'hommes qui luttaient encore contre l'indifférence et l'oubli, on venait de fonder une académie. Malgré les circonstances peu propices où elle fut d'abord placée et la défaveur que des individus jaloux ou des corporations intéressées cherchaient à jeter sur elle, son influence s'exerça dès le principe d'une manière utile, en réveillant des sympathies que le temps avait assoupies, en encourageant des goûts timides, en donnant un but et une direction à des essais vagues et indécis. Des Roches se hâta de prendre

part aux concours ouverts par cette compagnie. Les premières questions qu'elle proposa roulaient sur la géographie ancienne, et cette manière de procéder était parfaitement rationnelle ; il faut, en effet, déterminer avant tout les lieux où les événements se sont passés : le terrain avant l'édifice, le théâtre avant les acteurs. Après la géographie venait l'histoire des mœurs, des coutumes, de l'organisation sociale. Trois fois, sur ces différents sujets, Des Roches obtint le prix, et ses succès furent cause que l'on décida que trois victoires successives remportées par le même champion, lui interdiraient à l'avenir le champ de bataille.

Dans l'intervalle, le comte de Neny avait jeté les yeux sur lui pour diriger la bibliothèque publique. Ce projet n'ayant pas eu de suite, Des Roches, dont la situation n'était pas brillante quoiqu'il eût été admis dans le sein de l'académie dès le 15 mai 1773, consentit à aider le secrétaire de cette compagnie, Gérard, dans la rédaction du catalogue des livres des Jésuites, car cet ordre célèbre venait d'être supprimé : Rome avait sacrifié à l'esprit du siècle ses défenseurs les plus dévoués.

L'opération terminée, Des Roches sollicita l'autorisation d'ouvrir à Louvain une salle de lecture à l'usage des élèves de l'université, et où ils trouveraient un délassement occupé, des distractions studieuses. L'année 1776 qui vit échouer ce plan, lui accorda une compensation flatteuse. Gérard ayant été nommé auditeur à la chambre des comptes, Des Roches fut désigné pour secrétaire perpétuel, en vertu d'une décision impériale, quoique le règlement attribuât de pareils choix aux académiciens mêmes. En mars 1776 il fut installé, et l'académie se consola de la violation de son privilége en considérant qu'on lui avait imposé précisément celui qu'elle aurait demandé.

Aucun traitement n'était alloué au secrétaire : mais le gou-

vernement lui fit une modeste pension de 400 florins, et lui donna, en outre, une place d'attaché, c'est-à-dire de commis, au département des archives avec des appointements de 1500 florins.

Des Roches justifia la préférence qu'on lui avait accordée, mit de l'ordre dans les travaux de l'académie, étendit ses correspondances et lui assura cette publicité sans laquelle le zèle se refroidit, tandis que la négligence reste impunie. Ce fut lui qui rédigea le discours préliminaire du premier volume des mémoires, discours attribué parfois à Gérard : il y trace en peu de lignes un tableau de la marche des lettres en Belgique, et dit en passant quelques mots très-justes et très-vrais sur leur décadence après le traité d'Utrecht. Cette mention pure et simple d'un fait incontestable, ne donnait pas à la critique le droit d'accuser Des Roches d'antipathie contre le clergé et de voltérianisme. Mais souvent sous des noms anciens, les biographes ont fait la guerre à des contemporains qui leur portaient ombrage. Mascarille mettait l'histoire romaine en madrigaux, eux la mettraient volontiers en épigrammes. Il n'y a dans ce discours rien qui rappelle Voltaire, ni pour ses opinions philosophiques, ni malheureusement pour le style; je ne comprends pas d'ailleurs qu'on jette comme une injure à ses adversaires le nom d'un écrivain, qui, pour s'être égaré d'une manière déplorable sur des points essentiels, n'en reste pas moins un prodigieux génie, et, dans tous les cas, Des Roches ne rappelait de près ni de loin celui qu'on nommait alors le patriarche.

En 1777 l'académie couronna un mémoire flamand sur l'histoire du commerce, composé par M. Verhoeven de Malines, surnommé le *savant épicier*. Or, dans cette dissertation Florent Berthout, sire de Malines, était nommé, d'après Froissart,

le riche marchand. Le mémoire de Verhooven et la résolution de l'académie en sa faveur furent en conséquence considérés comme attentatoires à l'honneur de Berthout, à l'honneur de la seigneurie de Malines tout entière. Ce fut du moins ainsi qu'envisagèrent la chose des antiquaires de Malines et leurs amis de Louvain. Parmi eux on comptait des personnes instruites, mais emprisonnées dans les détails subalternes, et jugeant à l'égal des crimes les plus abominables, le moindre oubli des doctes puérilités qui leur avaient coûté tant de peines. Des Roches s'étant cru obligé de leur répondre en pleine académie, le fit avec autant de modération que de solidité.

La modération était le trait distinctif de son caractère. Il faut y joindre aussi le bon sens qui lui tenait lieu de génie.

Toutefois il était homme, il ne pouvait se garantir de l'esprit de corps, toujours un peu envahisseur, et l'on ne doit pas s'étonner qu'il ait fait des démarches pour que le gouvernement concentrât dans l'académie les travaux historiques dont s'occupaient de savants jésuites, appliqués noblement à construire un grand monument littéraire sur les ruines de leur ordre, et à se venger du malheur par d'éclatants services.

Dans le champ de la pensée, il y a de la place pour tout le monde. Des Roches l'éprouva par lui-même; au lieu de contrarier les jésuites, le mieux était de s'unir à eux ou de soutenir vaillamment leur concurrence. Il se détermina à ce double parti qui convenait mieux à sa droiture, la preuve en est fournie par plusieurs de ses mémoires et par l'élection de Ghesquière. Si d'autres choix pouvaient se faire avec avantage dans la même société, il est juste de considérer que le clergé était presque en majorité dans l'académie. Des Roches tenait naturellement à l'idée d'attacher le nom de sa compagnie à un vaste recueil historique dans le genre de celui dont les béné-

dictins avaient doté la France. L'académie, dès sa création, s'était proposé cette entreprise, et son secrétaire ne la perdit jamais de vue. Tantôt il examine le recueil de Pierre à Thymo, tantôt il remonte aux origines mythologiques des anciens Belges; un autre jour il aborde une question de linguistique comparée, et se demande si la langue des Étrusques a eu des rapports avec nos idiomes, ou bien il fait des réflexions sur la vieille poésie flamande. Plus tard, il jette le gant aux savants qui réservaient la gloire de la découverte de l'imprimerie aux Allemands et aux Hollandais, et, à l'aide de conjectures ingénieuses, il essaie d'établir que la première idée en est due aux Brabançons. Il refait la chronologie des comtes de Louvain, commence une série de remarques critiques sur les diplômes publiés par Miræus, puis, endossant tout d'un coup le baudrier, il s'efforce d'exposer l'état militaire des Pays-Bas, sous le gouvernement des ducs et des comtes, jusqu'au règne de la maison d'Autriche.

Ces fragments étaient des matériaux, des pierres d'attente pour des ouvrages considérables qu'il méditait depuis longtemps, et dont de nouvelles fonctions vinrent le distraire.

L'enseignement public exigeait des réformes; la plupart des colléges et des écoles étaient mal dirigés; les sciences exactes y étaient négligées; les humanités se bornaient à un latin barbare; les langues vivantes partageaient le dédain qu'on témoignait pour le grec. Une commisson fut instituée pour remédier au mal et Des Roches en devint le secrétaire.

Le gouvernement s'était assuré l'assentiment du haut clergé; mais il n'en avait pas moins une foule d'obstacles à surmonter. On créa des colléges, des écoles normales : on rédigea des livres classiques dont plusieurs sont encore fort remarquables. et c'est en cette partie que Des Roches se rendit principalement

utile, ainsi qu'en sauvant de la proscription le grec (1) et le flamand, que les *utilitaires* et les *gallo-belges* de ce temps-là voulaient reléguer parmi les vieilleries indignes de la civilisation courante.

Cependant, chose remarquable, Des Roches en maintenant la langue flamande, en se posant son défenseur et son législateur, faisait des concessions aux nécessités du moment, et, en sa qualité de secrétaire de l'académie, il a rédigé plusieurs analyses ou traductions françaises de mémoires rédigés en flamand, et qui lui semblaient mériter de sortir de l'obscurité forcée que leur infligeait cet idiome.

A la suppression de la commission des études, Des Roches resta seul chargé du département des écoles.

Le gouvernement de Joseph II voulait rompre avec le passé, au lieu d'en corriger prudemment les abus. Il appela Des Roches à Vienne. Introduit dans le cabinet de l'empereur, mis dans la confidence de quelques-uns de ses projets, pouvait-il ne pas les approuver? Joseph II était, après tout, un monarque d'une haute capacité, animé d'intentions bienfaisantes, et dont le ton et les manières, à part même le prestige de la puissance, avaient tout ce qu'il fallait pour séduire. Des Roches fut séduit. Les rigoristes qui lui en font un crime, cèderaient sans doute à de moindres influences. La lettre où Des Roches rend compte de son entrevue avec Joseph, ne peut, au surplus, qu'honorer ce prince et motiver l'admiration qu'il inspira au directeur des études.

(1) On lit une apologie du grec dans la préface des *Radices græcæ*, imprimées en 1783, *ad usum scholarum Belgicæ*. Ces *Racines* avaient été réunies par G. Tackoen, conseiller au grand conseil de Malines, et elles furent distribuées la première année gratuitement dans les écoles dépendantes de l'État.

Celui-ci parcourut les écoles de Vienne et de plusieurs autres villes d'Autriche, et se pénétra si bien des méthodes qu'on y suivait, qu'il put s'engager à les faire connaître aux écoles normales de Belgique. Des Roches reçut alors de l'empereur sa nomination d'inspecteur-général des écoles, aux appointements de 2,800 florins, qui, joints à ses traitements d'écolâtre de Bruxelles, de secrétaire perpétuel de l'académie et de directeur des écoles latines, lui composaient un revenu plus que suffisant.

Revenu dans sa patrie au mois de mars 1787, il reprit ses occupations. Depuis huit ans il avait mis au jour plusieurs livres classiques, tels que des grammaires latines, une édition revue du dictionnaire latin-français de Boudot, etc.; en 1782, il avait fait imprimer un abrégé en latin, de l'histoire de la Belgique. Quoique la partie consacrée au moyen âge soit sans proportion avec la suite, et que, pour mettre de l'unité dans son plan, l'auteur ait tout ramené au duché de Brabant, qui est loin d'avoir toujours joué le premier rôle aux différentes phases de notre histoire, cet abrégé, fruit d'une critique éclairée, n'en est pas moins rempli de faits et de remarques entièrement neufs. En 1787 parut le premier tome de l'ouvrage qui devait résumer sa vie littéraire. Ce volume, dans une savante introduction, présente l'état de la Belgique avant les Romains : pour le récit des faits, il ne dépasse point l'expédition d'Agrippa. Terminée dans les mêmes dimensions, cette histoire aurait été d'une longueur démesurée, la narration se trouvant sans cesse coupée par des discussions critiques. Il eût été curieux de savoir comment Des Roches se serait tiré de la grande difficulté qu'offre le sujet jusqu'à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Raconter séparément dans une suite de chapitres ce qui est relatif à chaque province, ce n'est

point de l'art. Sacrifier à une seule province le reste du pays, ce n'est point de l'exactitude. Le problême, problême difficile, épineux s'il en fut jamais, consiste à ne rien omettre d'essentiel, sans tomber dans la confusion, à dessiner nettement les masses, sans négliger les détails, à choisir des noms et des faits autour desquels puisse se grouper toute une époque, à conserver l'unité, à dissimuler les fatigues et la sécheresse de l'érudition sous une narration toujours attachante, sous un style toujours animé, toujours flexible; mais la nature avait refusé à Des Roches le don divin de la forme. Supérieur à la plupart de ses confrères par la diction, il lui manque du style; sa phrase est claire, généralement conforme à la règle, mais froide, lente, décolorée; sa correction même est bien du français, mais elle n'est pas toujours française.

Des Roches, dont la santé était sensiblement altérée, n'avait pu mettre la dernière main au volume dont je parle et qui ne fut même complétement achevé qu'après sa mort. Le 20 mai 1787 il expira à la fleur de l'âge. Trois jours après, l'abbé Mann prononça quelques mots en son honneur au sein de l'académie. Et puis l'oubli vint s'asseoir sur la tombe de cet homme sans famille et sans nom, et qui comptait plus de rivaux que d'amis. Mais déjà grondait l'orage qui devait emporter l'académie, les rivalités scientifiques et la nationalité belge.

Si Des Roches ne fournit pas toute sa carrière, si la mort le frappa avant le temps, du moins il n'assista pas aux luttes déplorables des partis, et l'asservissement de sa patrie n'affligea pas sa vieillesse.

—

ŒUVRES DE DES ROCHES.

1° *Nieuwe nederduytsche Spraek-konst.* Antw., 3^den druk, overzien en verbeterd door den auteur, 1761; ibid, 1776, 1812, in-12.

2° *Nieuwe fransche Spraek-konst.* Antw., 1763, 1774, 1780, in-8°.

3° *Nouveau Dictionnaire français-flamand et flamand-français.* Anv., 1769, 1777 et 1786, 2 vol. in-8°; Gand, Poelman, 1805; Anv. (considérablement amélioré par A. Grangé), 1816, 2 vol. in-8°, et diverses autres éditions.

4° *Quels étaient les endroits compris dans l'étendue des contrées qui composent aujourd'hui les dix-sept provinces des Pays-Bas et le pays de Liége, qui pouvaient passer pour villes avant le VIIe siècle?* Bruxelles, imprim royale, 1770, in-4°; couronné en 1769 par l'académie.

5° *Quels ont été depuis le commencement du VIIe siècle jusqu'au IXe siècle exclusivement, les limites des différentes contrées, cantons, pays, comtés et états renfermés dans l'étendue qui compose aujourd'hui les dix-sept provinces des Bays-Bas et de la principauté de Liége, pendant les Ve et VIe siècles?* Brux., imp. royale, 1771, in-4°; couronné en 1770.

5° *Quel a été l'état civil et ecclésiastique des dix-sept provinces des Pays-Bas et de la principauté de Liége, pendant les Ve et VIe siècles?* Bruxelles, D'Ours, 1772, in-4°; couronné en 1771.

7° *Traduction du mémoire de M. Pluvier, en réponse à la question: En quel temps, depuis le commencement de la domination des Francs, jusqu'à la naissance de Charles-Quint,*

peut-on dire que l'état de la Belgique a été le plus florissant, etc. Brux., de Boubers, 1777, in-4°, 30 pp. Le *Journal des séances*, du 14 oct. 1776, t. I, p. LXXXV, prouve que cette trad. est de Des Roches.

8° *Analyse du mémoire flamand de M. Verhoeven, qui a remporté (en 1777) le prix de la question sur l'état des manufactures et du commerce des Pays-Bas, pendant le XIIIe et le XIVe siècle.* Bruxelles, imprimerie acad., 1778. *Voy.* le *Journal des séances*, 13 et 14 oct. 1777, t. II, p. LIII et 23 nov. 1778, t. III, pp. XXVII-XXXII.

9° *Grond-regels der grieksche taele, benevens eene verzameling van de voornaemste fabels van Æsopus, in dry deelen, met aenteekeningen op iedere fabel, in welke alle de grieksche woorden zyn uytgelegt in de eygenschap der twee taelen tegen malkander vergeleken. Tot gebruyck der Nederlandsche schoolen.* Brussel, 1779, 1783, in-8°.

10° *De Grond-regels der latynsche taele.* Brussel, 1779, in-8°, et sous le titre de : *Institutiones grammaticæ, in usum scholarum.*

11° *Lettre du secrétaire de l'académie de Bruxelles à l'abbé de Bye, l'ancien des Bollandistes, au sujet de la réponse faite par ce dernier à un mémoire sur le testament de St.-Remi.* Bruxelles, 1780, in-8°.

12° *Epitome historiæ Belgicæ*, lib. VII. Bruxellis, 1782, 2 vol. in-12.

M. De le Haye, professeur au collége royal de Bruxelles, avait traduit en français cet abrégé. On ignore ce que cette traduction, restée manuscrite, est devenue.

13° *Dictionarium latino-gallicum, primum confectum ab J. Boudot, nunc post secundam editionem auctum et emendatum.* Brux., 1785, in-8°.

14° *Histoire générale des Pays-Bas autrichiens.* Anvers, 1787, t. I, in-4°, ou 2 vol. in-8°, fig. et carte.

Les mémoires de l'académie contiennent les écrits suivants de Des Roches :

15° Tome Ier (2e édit.), pp. III-XVI. *Discours préliminaire sur l'état des lettres dans les Pays-Bas et sur l'érection de l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.*

16° PP. XXXV-LXXXVIII. *Journal des séances* du 5 mai 1769 au 4 décembre 1776.

17° PP. 421-477. *Mémoire sur la religion du peuple de l'ancienne Belgique.*

On y trouve, entre autres, une explication de la déesse *Nehallenie.*

PP. 497-506. *Examen de la question si la langue des Étrusques a eu du rapport avec celle des peuples belgiques.* Les examinateurs, Nelis, Caussin et de Hesdin, désirèrent qu'on engageât l'auteur à parler de Schrieckius avec plus de ménagement qu'il ne l'avait fait.

18° 507-522. *Explication d'une lettre difficile qui se trouve dans la collection de celles de St.-Boniface, avec des réflexions sur l'ancienne poésie des peuples belgiques.*

PP. 523-549. *Nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie, dans lesquelles on fait voir que la première idée en est due aux Brabançons.* (Cf. N° 13,964 de l'Inventaire des MSS. de la bibl. roy.). *Voy.* J.-F. Willems, *Mengelingen van vaderlandschen inhoud,* pp. 69-86. *Bericht wegens de Antwerpsche boek-printers der XVe eeuw.*

Dans la séance du 25 fév. 1779 (*Journal,* tom. III, pp. XL-XLI), le comte de Fraula lut une note sur l'*invention des caractères en bois,* et conclut d'un passage de Didyme, que les

caractères en bois mobiles étaient connus dès le IVe siècle. De là à l'imprimerie il n'y a qu'un pas : malgré le proverbe, il fallut mille ans pour le faire.

19° Tome II, pp. III-LVI. *Journal des séances depuis le 4 décembre* 1776, *jusqu'au* 23 *décembre* 1777.

C'est dans ce journal, pp. XL-XLIV, que se trouve l'extrait de la *Dissertation* de l'auteur, sur l'*Histoire diplomatique du Brabant de Pierre Vander Heyde, connu sous le nom de* Petrus à Thymo, *et sur une chronique en rimes flamandes qui lui est faussement attribuée, avec quelques remarques sur celle de Clericus;* extrait reproduit en tête du 1er volume (le seul imprimé) de l'*Historia Brabantiæ diplomatica,* de P. à Thymo. Brux., imprim. normale, 1830, in-8°, pp. XLVI-XLIX.

20° PP. 601-632. *Dissertation sur les comtes de Louvain.*

21° PP. 633-665. *Réflexions critiques sur les diplômes de Miræus, premier mémoire contenant l'examen du testament de St.-Remi.*

22° Tome III, pp. I-XLVII. *Journal des séances du* 13 *janv.* 1778 *au* 23 *décemb.* 1779. On y lit une notice sur Vander Vynckt.

23° Tome IV, pp. I-LIII. *Journal des séances du* 7 *janvier* 1778 *au* 10 *mai* 1783; précédé d'une longue analyse d'un mémoire de Dom Berthod, sur la vie de François Richardot, évêque d'Arras. — Notice sur Needham, cette victime du persiflage de Voltaire; courte allocution adressée par le secrétaire à LL. AA. RR. les sérénissimes gouverneurs et au grand-duc et à la grande-duchesse de Russie qui, le 12 juillet 1782, visitèrent l'académie.

24° PP. 505-532. *Dissertation sur l'état militaire dans les Pays-Bas, sous le gouvernement des ducs et des comtes, depuis l'année* 1100 *jusqu'au règne de la maison d'Autriche, vers la fin du XVe siècle.*

25° Tome V. Une partie du *Journal des séances.*

26° *Catalogue des livres de Des Roches.* Brux., 1788, in-8°.

M. Van Hulthem (Bibl. n° 22594) dit que ce catalogue est remarquable pour les ouvrages imprimés et les MSS. sur l'histoire belgique, les langues et antiquités septentrionales. Les livres marqués *vacat* se trouvent dans le second appendice, I, 158.

Ouvrages inédits.

27° *Dissertation sur l'histoire diplomatique d'à Thymo* (*voy.* plus haut n° 19). Une copie de 14 feuillets, faite par M. Mols d'Anvers, se trouve à la Bibl. royale, fonds Van H., n° 349, Inventaire, n° 16,065.

Une note manuscrite de Des Roches, en date du 29 avril 1779, nous apprend que lorsqu'il fit cette notice, le manuscrit de Vander Heyde n'était pas encore dans les archives de l'académie. « L'auteur, dit-il, n'eut qu'une demi-heure pour l'exa» miner. Sa dissertation doit donc être nécessairement très» défectueuse. Il demande la permission de la refondre, avant » qu'elle ne subisse l'examen des rapporteurs. » *Voy.* aussi la réfutation par M. Willems, *Bulletins de la commission roy. d'histoire*, I, 78-82.

28° *Mémoire sur les premiers habitants de la Belgique et sur l'origine des Belges*, lu dans les séances du 6 déc. 1783 et du 20 mars 1786, *Journal*, t. V, pp. XXIX, LII.

Mémoire sur les études, 1re partie, lu à la séance du 29 déc. 1774; 2e et 3e partie, séance du 30 janv. 1775. Ces indications sont tirées des protocoles manuscrits de l'académie, mais dans le journal imprimé, t. I, p. LXXV, on lit au 16 novembre 1774, que Des Roches présenta un mémoire dont la

lecture ne se *fit que dans les séances suivantes*, et qui était intitulé : *Discours sur la méthode dont on pourrait se servir pour enseigner à la jeunesse le latin et les autres sciences mentionnées dans le mémoire de M. de Marci* (sur la façon de donner une meilleure forme à l'enseignement des humanités).

29° *Mémoire sur la langue belgique ancienne et du moyen âge*, 1re partie, lu dans la séance du 3 mai 1775, le *Journal*, t. I, p. LXXVII, porte ce qui suit, à propos de cette pièce : « L'académie en rendra compte dans la suite, l'auteur se proposant d'achever cette dissertation, qu'il n'a interrompue que pour travailler sur des matières moins sèches et plus intéressantes. » Dans une liste manuscrite présentée à l'académie le 29 avril 1779, Des Roches fait observer que la *seconde partie* n'étant pas achevée, il ne pouvait être question de remettre l'ouvrage aux examinateurs pour le moment.

30° *Rapport à son Altesse le ministre plénipotentiaire, concernant l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.*

In-fol. de 190 feuillets, qui contient les séances et la correspondance de l'académie, du 20 mai 1776 au 27 septem. 1779 inclusivement, écrit en entier de la main de Des Roches, fut acheté en avril 1818 par M. Van Hulthem, à la vente des livres de M. Mastraeten.

Bibl. royale, fonds V. H., n° 859, Inventaire, n° 17,673.

Le Bn De Reiffenberg.

NOTICE SUR L. J. DEHAUT,

NÉ A CHIÈVRES, LE 30 DÉCEMBRE 1805; MORT A LIÉGE, LE 1er JUILLET 1841 (1).

(La notice suivante a été lue par M. Lesbroussart, membre de l'académie, dans une séance de la Société d'émulation de Liége, tenue à l'occasion de l'inauguration de la statue de Grétry. Nous en avons élagué ce qui se rapporte spécialement à cette solennité.)

Louis-Joseph Dehaut naquit à Chièvres, province du Hainaut, le 30 décembre 1805, d'une famille honorable, mais peu favorisée de la fortune, et à qui la mort prématurée de son chef enleva une partie de ses faibles ressources. Par suite de cet état de choses, l'éducation du jeune Louis demeura longtemps renfermée dans les limites de l'enseignement élémentaire : heureusement quelques personnes, frappées de ses dispositions précoces et surtout de l'ardeur passionnée avec laquelle il se livrait au travail, décidèrent ses parents à lui faire suivre un cours d'études complet et régulier, s'engageant à lui aplanir par la suite la carrière qu'il aurait choisie. Entré au collége d'Ath en 1822, il acheva ses humanités en trois ans : et chaque

(1) M. Dehaut avait été nommé correspondant de l'académie royale, le 7 mai 1840.

année il remporta les premiers prix en diverses matières. Une particularité trop remarquable pour être passée sous silence, c'est que parvenu en 4e, il se montra d'une force si supérieure à celle de ses condisciples, pour la plupart bien plus anciens dans l'établissement, qu'ils refusèrent à l'unanimité de concourir avec lui : et leurs objections parurent si fondées, que le conseil d'administration les dispensant d'une lutte trop inégale, enjoignit à cet émule redouté de passer immédiatement en 3e ; sorte d'honorable ostracisme contre lequel murmura toutefois le jeune athlète, qui seul ne s'en jugeait pas digne. En 1825, il devint élève du collége philosophique fondé à Louvain par le gouvernement des Pays-Bas, et outre les cours particuliers à cette institution, il suivit ceux de la faculté de philosophie et des lettres à l'université de la même ville, principalement les leçons de philologie, science dans laquelle il fit de rapides progrès. La nature, en le douant d'un esprit à la fois juste et prompt, y avait joint des qualités encore plus précieuses et plus rares : cette volonté forte, cette persévérance opiniâtre, qui, aidées d'un jugement sain et d'une perception lucide, sont les véritables garanties du succès solide et durable. En juillet 1829, il obtint le grade de candidat en philosophie, après avoir subi tous les examens préparatoires avec la plus grande distinction. L'année suivante, il se disposait à soutenir la thèse inaugurale, préalable au doctorat, suivant les prescriptions alors en vigueur, lorsque la révolution éclata. Ce grand événement qui pouvait l'arrêter dans sa carrière, ou du moins retarder l'accomplissement de ses espérances, le trouva dans les rangs des amis de l'émancipation nationale : et son rôle politique, pour rester secondaire, comme lui-même avait déclaré le vouloir, n'en fut pas moins digne d'estime. Lorsqu'un attentat odieux, mais, hâtons-nous de le dire, le seul attentat irrépa-

rable qui ait affligé la Belgique durant cette ère d'affranchissement, frappa dans Louvain un malheureux désigné à la fureur populaire, Dehaut n'hésita pas à manifester son indignation en face de ceux qui donnaient à leur rage vindicative le nom de patriotisme, et félicita hautement le fonctionnaire dont l'intrépide énergie avait fait détruire sous les yeux des assassins le monument érigé par lui-même à la liberté, mais qu'ils avaient souillé de sang. Plus tard, attaché à la rédaction du *Courrier Belge*, feuille alors très-répandue et qui exerçait une grande influence sur l'opinion, Dehaut y fit paraître, touchant des questions de droit public et d'enseignement, grand nombre d'articles recommandables par la justesse des vues et qui décelaient une étude approfondie de ces matières. Le 16 décembre 1830, il fut nommé, par le gouvernement provisoire, lecteur à la faculté de philosophie de l'université de Louvain, pour l'histoire ancienne, celle du moyen âge et l'histoire politique moderne; puis, comme s'il eût cru nécessaire de justifier cette nomination par de nouveaux efforts, il subit, devant une autre faculté, les examens prescrits par la loi, à la suite desquels il fut promu au grade de docteur en droit romain et moderne. Appelé à exercer, pendant l'année scolaire de 1833-34, les fonctions de secrétaire du sénat académique, il y mit tant d'ordre et d'activité, que cette charge lui fut continuée l'année suivante; et durant ce laps de temps, outre la correspondance et les autres détails du secrétariat, il trouva moyen de rédiger, pour le département de l'intérieur, la statistique complète de l'université susmentionnée depuis 1817, composant deux volumes grand in-folio, et de plus le catalogue systématique et raisonné des archives universitaires, ainsi que de celles de l'ancienne école de droit de Bruxelles, à partir de 1806. Ces travaux, vraiment prodigieux par leur masse et leur importance,

attestaient la victoire de cette indomptable volonté dont nous parlions tout-à-l'heure sur une nature frêle et maladive, qui devait plus tard s'en venger cruellement. Une affection de poitrine, causée par les veilles et les fatigues, le conduisit aux portes du tombeau. Son état ne laissait plus d'espoir; cependant il survécut à cette première attaque, contre l'attente des hommes de l'art, qui déclarèrent qu'un des organes de la respiration était entièrement oblitéré. A peine fût-il sorti, pâle et chancelant, de son lit de douleur, qu'on le vit se replonger, avec une ardeur fébrile, dans ses études meurtrières et chéries. — « Vous voulez donc absolument vous tuer? » lui dit un de ses amis, irrité de cette obstination presque frénétique. — « Dieu m'en garde! » répliqua Louis, « je n'ai pas le droit de mourir avant d'avoir laissé à ma famille de quoi vivre. » Là était effectivement le secret de cette témérité sublime : demeuré, depuis la mort de son père, presque le seul appui d'une mère et de sept enfants, il semblait avoir calculé, avec calme et précision, combien il lui fallait d'années de vie pour placer ses frères et pour établir ses sœurs. Afin d'atteindre ce but, il travaillait à s'assurer une position plus avantageuse que celle qu'il occupait : et son dévouement reçut une première récompense, lorsqu'en 1835 il fut nommé professeur extraordinaire à l'université de Gand, pour le cours de statistique et de géographie tant physique qu'ethnographique. Mais le climat des Flandres ne pouvait convenir à sa santé profondément altérée; et, sur sa demande, il fut, au mois d'août 1837, chargé du cours d'histoire politique moderne à l'université de Liége. Estimé de tous ceux qui l'avaient connu dans ses diverses résidences, aimé de plusieurs, malgré l'âpre franchise de son caractère, apprécié de l'autorité supérieure, qui reconnaissait en lui, avec une instruction solide et variée, le plus religieux attachement à ses

devoirs de tout genre, il touchait à l'instant de voir récompenser ses longs efforts et combler ses modestes vœux par sa promotion au grade de professeur ordinaire, lorsqu'au mois de juin, à la suite d'une excursion champêtre, les symptômes du mal, dont peut-être il avait apporté le germe en naissant, reparurent plus effrayants que jamais. A l'aspect des rapides progrès de son dépérissement, nous voulûmes le forcer au repos; mais ce soldat de l'intelligence, outrepassant sa consigne, refusa de quitter son poste : et l'on peut dire qu'il y tomba sur place, pour ne plus se relever. Ses derniers moments furent tranquilles en apparence; mais quelle amertume devait remplir son âme, lorsqu'il pensait à la femme respectable qui allait perdre en lui le soutien de sa vieillesse, à son autre mère, la science, également idolâtrée, à sa patrie, qu'il aimait de toute l'ardeur de son caractère enthousiaste, et qu'il se flattait d'honorer un jour par de plus grands travaux !... Et cependant la souffrance, loin d'aigrir sa vivacité naturelle, semblait lui être devenue familière : ses traits, sur lesquels la nature avait répandu peu d'agréments, prirent, aux approches de la mort, une expression touchante de douceur et de sérénité. Le 1er juillet, à 6 heures du matin, il expira, ayant conservé jusqu'à cet instant suprême la fermeté simple du vrai philosophe et la confiante résignation du chrétien.

Louis Dehaut, malgré la courte durée de son existence, a composé un grand nombre d'écrits, dont je crois devoir citer les plus remarquables.

En 1827, un *Mémoire sur Iphicrate, général et orateur athénien.* Ce travail obtint une mention honorable, et devait être inséré dans les *Annales de l'université de Louvain,* dont la publication fut interrompue par les événements.

En 1829, *Mémoire sur le τὸ ἔγω, ou existence objective de*

l'âme. Cet écrit ontologique, fruit de profondes études, valut à son auteur la médaille d'or. (*Inédit.*)

En 1830, *Mémoire sur la vie et la doctrine d'Ammonius Saccas, chef d'une des plus célèbres écoles philosophiques d'Alexandrie*, 1 volume in-4°; — couronné par l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. N'omettons pas de dire que M. Royer-Collard, cet homme dont chaque parole est une pensée et chaque opinion un axiome, écrivait à l'auteur, le 11 avril 1837 : « Vous êtes savant et philosophe. » Ce même ouvrage, surtout l'introduction, et les publications diverses relatives à l'enseignement, valurent au jeune écrivain les plus honorables témoignages de la satisfaction de MM. Villemain, alors comme aujourd'hui ministre de l'instruction publique en France, Jouffroy, De Gerando, Matter, inspecteur-général de l'université de France, et enfin de M. Guizot, qui, dans une lettre autographe du 19 août 1839, accordait aux travaux de notre compatriote des éloges dont, comme on sait, cet esprit sobre et grave n'est nullement prodigue.

En 1832, 33 et 34, une série d'articles publiés dans le *Courrier Belge*, parmi lesquels il en est de très-importants, entre autres ceux qui traitent de l'instruction publique, de l'organisation judiciaire et des dépôts de mendicité. Il avait de plus commencé, en 1833, une traduction de l'*Encyclopédie du Droit*, publiée en allemand par Falck; travail que sa première maladie le força d'interrompre et que d'autres occupations ne lui permirent pas d'achever.

En 1835, avec la collaboration de M. Adolphe Roussel, alors professeur à l'université de Louvain, une volumineuse brochure intitulée : *Observations sur le titre III du projet de loi relatif à l'instruction publique, et sur le rapport de la section centrale*, sous le pseudonyme de *Philarète Durosoir*.

En décembre 1837, la première partie d'un *Essai historique sur la doctrine de Platon*. Outre le grand nombre d'auteurs qu'il consulta pour ce traité, il eut la courageuse patience de lire en entier les 54 *Ennéades* de Plotin, texte grec, d'après une ancienne édition fort défectueuse ; celle de Creutzer, publiée à Oxford, n'étant pas encore terminée.

En 1838, il parut de lui un nouvel ouvrage ayant pour titre : *De l'état actuel de l'instruction publique, mais surtout de l'enseignement supérieur en Belgique*, etc. Il se proposait d'étendre ses observations jusqu'aux deux autres branches (instruction moyenne et primaire), lorsque la mort vint le surprendre. Il s'occupait en même temps d'un *Essai sur Numénius d'Apamée*, composition que sa fin prématurée l'empêcha également de terminer.

Cette énumération, quoiqu'incomplète, suffit pour faire apprécier l'activité incessante, la facilité peu commune, l'ardeur presque merveilleuse qui caractérisaient celui que nous regrettons. Dans les études abstraites de la psychologie, comme dans les recherches patientes et obstinées de l'érudition, il portait cette espèce de passion exaltée qu'on croirait à tort, n'appartenir qu'aux hommes d'imagination. Toutefois son esprit ne s'était ni égaré dans le vaste champ de l'idéalisme, ni desséché en parcourant la voie un peu aride de l'investigation et du commentaire. Il honorait le poëte et l'artiste, parce qu'il savait les comprendre et les sentir : aussi ne le vit-on jamais s'associer au dédain que certaines organisations, renfermées dans leur spécialité intolérante et exclusive, affectent à l'égard des œuvres nées de l'inspiration. C'est que, par une réunion assez rare, il joignait une âme sensible à un esprit positif ; qu'en toutes choses il aimait le vrai, le bon et le beau, qu'à ses yeux la morale était une logique d'ordre supérieur, et qu'une mauvaise

action le choquait comme un faux syllogisme. En lui la rectitude du jugement marchait de front, si l'on peut s'exprimer ainsi, avec la droiture du cœur. Sans doute il avait, comme le reste des hommes, les défauts de ses qualités : irritable et soupçonneux quand une fois sa confiance avait été trompée, franc jusqu'à la brusquerie, autant par principe que par nature, il put faire naître chez quelques-uns des préventions défavorables, qui toujours s'évanouirent quand il fut bien connu. Ceux surtout qui vécurent dans son intimité savent combien son amitié était chaleureuse et dévouée, de quelle affection durable il payait même un service passager. Tel était Louis Dehaut, tel il était tout entier : la vérité lui était trop chère pour qu'il me fût permis de l'altérer même dans ces lignes consacrées à sa mémoire.

NOTICE SUR LA VIE

ET LES TRAVAUX

D'AUGUSTIN-PYRAME DE CANDOLLE,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE,

Né à Genève, le 4 février 1778; *mort dans la même ville, le 9 septembre* 1841.

Le demi-siècle qui vient de s'écouler fut un temps fécond en grandes découvertes. Le mouvement des cieux réduit à de simples formules, la mécanique expliquant les lois de l'univers, la formation des mondes saisie dans l'espace par l'observation directe, la distance des étoiles calculée, le firmament s'illuminant d'astres qui nous avaient échappé, des corps planétaires en miniature, mais infinis, qui semblaient jusque-là capricieux comme les comètes, et comme elles réduits à parcourir des orbres constants; partout l'ordre et la précision s'emparant du ciel; — la terre pesée comme dans une balance, fouillée dans ses entrailles comme un animal soumis à l'autopsie, ici faisant jaillir de ses immenses profondeurs de fécondes fontaines, là montrant aux yeux étonnés des générations présentes les restes prodigieux des générations perdues à jamais, la succession des âges divers du globe déterminée comme s'il s'agissait d'un enfant qu'on voit grandir, l'ordre de la création révélé par les livres inspirés, vérifié par les faits de la science, le centre du

globe livré au feu le plus ardent ; — les données incohérentes de la chimie ramenées à des lois simples et générales, les atomes des corps comptés et pesés, les éléments précisés et définis, l'art produisant des combinaisons dont la nature jusque-là s'était réservé le secret, l'industrie puisant des richesses à pleine main dans la science des décompositions ; — les cristaux infinis dans leur nombre et leur variété, appelés à provenir tous de quelques formes primitives d'un nombre restreint, la variété expliquée par l'unité, la forme traduisant la composition, le calcul appliqué aux combinaisons des corps, à la cristallographie ; — l'anatomie des plantes révélant la formation des corps vivants et expliquant la structure de l'homme, les fonctions du végétal connues et réfléchissant sur l'agriculture et l'économie forestière leurs utiles applications, les nombreux organes des plantes expliqués par les métamorphoses d'un seul, le rêve d'un poëte devenu la vérité d'un observateur, la théorie des nombres expliquant la structure végétale, la génération saisie dans ses plus impénétrables mystères, la classification centuplant la liste des êtres, basée sur les lois de l'organisation, inventoriant presqu'au complet l'œuvre des six jours ; — l'anatomie animale, descendue jusqu'aux dernières limites des plus petits organes, saisissant les rapports entre la vie des plantes et celle des animaux, leur genèse expliquant leur différence, la physiologie appliquée à la médecine, le calcul aux lois du développement de l'homme, l'immense série des animaux disséquée et comparée à notre espèce, l'étude des animaux basée sur leur organisation, et l'homme lui-même, riche du progrès de tant de science, fécondant la nature, l'industrie et les arts de ses conceptions hardies, traversant les airs sur les ailes du gaz et les océans sur les nuages de la vapeur, sillonnant la terre de ces voies ferrées pour qui le temps et l'espace n'ont plus ni

heures ni distances, l'homme marchant à la civilisation du monde au lieu de sa conquête et de sa soumission..... tel est une des faces du brillant spectacle auquel ont assisté ceux qui ont vécu pendant les dix derniers lustres d'un siècle qu'on accuse, alors que Dieu lui-même semble l'avoir béni au nom du génie.

S'il est une consolation pour celui qui, à son heure suprême, jette un dernier regard sur cette terre, c'est de pouvoir se dire en présence de tant d'événements... *Quorum pars magna fui*. Alors, on a la conscience d'avoir répondu à l'appel fait par la destinée à ces intelligences d'élite, qui sont comme autant de phares placés sur la route de l'humanité.

L'académie peut s'énorgueillir d'avoir compté dans son sein, il y a peu de temps encore, un de ces hommes célèbres qui brilla au premier rang parmi les grands noms à qui la société doit les immenses découvertes dont je n'ai donné qu'une énumération incomplète. Il semblait que pour eux, que pour lui surtout, la nature avait déchiré son voile et que désormais l'initiation à ses mystères ne devait plus consister à découvrir, mais seulement à revoir, à refaire ce que d'autres avaient fait et vu.

Cet homme illustre, vous l'avez tous nommé, c'est Augustin Pyrame De Candolle, né à Genève le 4 février 1778.

Arrêtons-nous un instant à cette date. Vingt-cinq jours avant l'heure de cette naissance, Linné avait expiré. Le 10 janvier 1778, le plus grand naturaliste du XVIIIe siècle était allé rejoindre les manes d'Aristote, de Pline et de Gesner. Oh! s'il nous était permis encore de croire au mythe consolant des métempsycoses, disait dernièrement à l'académie royale des sciences de Munich, M. De Martius, en ce moment plus poëte que narrateur, ne viendrait-il pas à l'esprit de tous de voir dans De Candolle cette âme de Linné si savante et si noble, condui-

sant un esprit judicieux et pénétrant sur l'immense empire de Flore pour qu'il mît la science des fleurs au niveau du siècle, pour qu'il permît enfin de dire que De Candolle était lui-même le Linné de son époque.

A cette brillante image applaudiront les amis de la science qui compareront dans leur souvenir les travaux du naturaliste suédois à ceux du botaniste de Genève ; ils y verront, en effet, en tenant compte des progrès du temps qui ne permettent plus que les trois règnes de la nature soient embrassés par une seule intelligence, que ces travaux ont les uns et les autres la même tendance et le même but, qu'ils s'égalent par leur immensité, se contrebalancent par leur justesse et leur précision, qu'ils se dirigent par la même philosophie, la philosophie du vrai, de l'observation et de l'expérience. Cette coïncidence n'est point une exagération, elle est exacte à la lettre.

Linné avait formulé le code de la science dans sa célèbre *Philosophia botanica* sous la forme d'aphorismes aussi justement pensés qu'élégamment écrits. Ce travail qui par sa forme devait plaire à l'esprit sévère des peuples du Nord autant qu'il devait les émouvoir par une poésie que j'appellerais volontiers concentrée, tant elle réside dans les pensées plutôt que dans les paroles, ce travail obtint une popularité remarquable, qui fit descendre l'étude de la botanique jusque dans les plus petites écoles.

De Candolle, tout en payant le tribut à son siècle, écrivit sa *Théorie élémentaire* et les différentes parties de son *Cours de botanique*, comme l'*organographie*, la *physiologie*, de manière à tourner les esprits des peuples méridionaux plutôt vers l'étude des causes que vers la connaissance des effets. Cette direction seule ajoutait à ses travaux un charme qui tenait lieu de la tournure poétique de Linné. Préférant à la forme de l'a-

phorisme, qui dans la malice des têtes méridionales aurait bientôt passé pour du pédantisme, la forme plus suave de la narration, enchaînant une foule d'observations et d'expériences par des pensées d'une déduction instructive, rendant justice à ses devanciers comme à ses contemporains, avec cette conscience de citation qui indique à la fois l'érudition de l'esprit et la droiture d'une âme élevée, il plut par ses livres élémentaires autant aux peuples du Midi qu'à ceux du Nord, et si Linné avait popularisé la science partout où la langue latine était encore vulgaire, De Candolle produisit le même effet sur tous les pays, où par une déplorable distraction, les hommes du progrès affectent un mépris de convention pour la langue de Virgile et d'Horace.

Linné avait à cœur de donner l'inventaire des êtres tels que la nature les a distribués sur le globe. Pour cela, il avait inventé un système général de classification, des noms binaires, analogues aux noms patronymiques et de famille portés par les hommes, des descriptions courtes, mais caractéristiques, un dictionnaire précis de termes, un ordre remarquable dans l'agencement de cet inventaire. C'était là ce qu'il appelait son *système de la nature*, qui devait être un catalogue raisonné de la création. Mais, Linné sans méconnaître les liaisons que la nature a établies entre les êtres organisés, n'avait pas eu le courage de représenter ces rapports naturels dans les cases de son système ; celui-ci était donc artificiel, au lieu d'être naturel.

Ce que Linné n'avait pas osé entreprendre, De Candolle l'entreprit, non pas en téméraire, mais en esprit judicieux, connaissant les abîmes qu'il s'ouvrait devant lui. Une patience à toute épreuve, une assiduité constante, un travail pénible qui, pendant six jours de la semaine, le tenait courbé sur ses livres et sur son herbier de 80,000 espèces pendant dix-huit heures

de la journée (1), tant de soins et de labeur lui permirent de commencer cette grande œuvre, à laquelle il travaillait sans relâche, lorsque la mort est venue lui dire que tout dans ce monde a sa fin, jusqu'à la réalisation de pensées immortelles. Le système de Linné avait cédé le pas à la méthode plus rationnelle de Jussieu, De Candolle avait puisé en France l'amour de cette méthode, et en la modifiant lui-même, il en avait fait le fil d'Ariane, qui devait le conduire dans le dédale du catalogue descriptif des soixante-dix-huit mille plantes phanérogames

(1) L'herbier de feu M. De Candolle est un des plus grands de l'Europe. En 1801, M. Benjamin De Lessert, le grand protecteur de la botanique, à Paris, avait acheté l'herbier de Burman; les doubles en furent donnés à M. De Candolle, qui y ajouta l'herbier de L'héritier. Il l'augmenta ensuite successivement jusqu'à porter le nombre des espèces de 70 à 80,000.

Cette immense collection est arrangée avec beaucoup d'ordre et de propreté dans sa demeure. Je fus frappé (le 7 septembre 1841) lorsque j'eus l'honneur de faire au célèbre botaniste une visite, deux jours avant sa mort, de voir l'arrangement parfait de ces cahiers, qui renfermaient en définitive à peu près tout le monde végétal. La bibliothèque de l'illustre botaniste était aussi remarquable par sa richesse que par l'ordre qui y régnait. L'herbier et la bibliothèque étaient au service de tous ceux qui s'adonnent à la science, et pour ma part, j'aurai une reconnaissance éternelle à M. De Candolle, fils, pour m'avoir permis d'élucider dans ces collections des faits que je n'avais pu déterminer nulle part jusque-là; je citerai parmi eux la détermination des vanilles, l'histoire de leur introduction en Europe, la bibliographie des cryptogames, l'histoire si obscure de nos premières impressions d'ouvrages belges de botanique, etc., etc. Je ne cite ceci que pour prouver qu'un point quelconque de la science, pris au hasard, pouvait recevoir dans la demeure de M. De Candolle ou une solution complète ou d'utiles renseignements.

connues. Les volumes du *Prodrome* publiés jusqu'à ce jour sont d'utiles jalons, placés avec un art parfait par De Candolle et que son fils, aidé comme l'a été son illustre père par les travaux de quelques botanistes de premier ordre, saura compléter comme une œuvre de famille où l'intelligence n'aura pas plus changé que le nom (1).

Linné était aimable, bienveillant et enthousiaste. Poëte par le cœur, il savait comment on allume dans l'âme de la jeunesse cet amour ardent de la science qui, exigeant aussi du courage et des combats, a plus d'une fois le martyre pour récompense. C'est ainsi qu'il immortalisa le nom de ses disciples en publiant les premières dissertations qu'ils composaient sous ses auspices, et qu'il en envoyait un grand nombre dans les contrées les plus éloignées comme des missionnaires de la science de la nature. Linné ouvrit ainsi à la Suède une époque non interrompue de gloires et de grands noms, se plaçant lui-même à la tête d'un

(1) La moitié du 8me volume du *Prodrome* est imprimée. M. Alphonse De Candolle m'écrit que depuis la mort de son père, il n'a repris la continuation de cette œuvre immense qu'avec plus d'intérêt. Les affaires de famille et les troubles politiques, qui ont agité Genève dans ces derniers temps, sont venus l'interrompre au milieu de ces utiles travaux; toutefois, un volume nouveau est sur le point de paraître. MM. Bentham, Dunal, Duby, Choisy, De Caisne et autres botanistes qui avaient déjà promis leur concours à feu M. De Candolle, ont confirmé leurs engagements à monsieur son fils. Les monographies étudiées ainsi par des hommes spéciaux et revues ensuite d'après un même esprit méthodique, ont un avantage immense dans la science. Personne n'est plus à même que M. Alphonse De Candolle de continuer l'œuvre de son père, dont le génie perce dans tous les écrits du fils et semble planer encore dans ce cabinet de travail où toutes les ressources scientifiques trahissent la main qui les a rassemblées et écrivent pour elle.

apostolat dont M. Berzelius semble avoir reçu aujourd'hui l'honorable héritage. Linné connaissait le chemin des cours et plaisait aux grands comme au peuple, tant il savait rendre la science aisée, et attirer sur elle l'attention comme la bienveillance générale.

De Candolle, quoique vivant au sein d'une république, avait le même secret. La vivacité de son esprit se trahissait par des yeux noirs et ardents, la bonté de son cœur par des paroles douces et entraînantes, l'enthousiasme de son âme par des élans généreux qui lui amenaient la sympathie de ceux qui l'avaient entendu une fois. Linné avait fait d'Upsal le centre de la botanique du XVIIIe siècle, De Candolle transporta ce centre à Genève pour la science du XIXe. Ses leçons à l'académie (université) de Genève faisaient autant de botanistes de ses élèves (1).

(1) L'effet de ses leçons était parfois d'une conséquence qu'il ne soupçonnait pas lui-même. Je demande pardon de me citer comme une preuve vivante de ce que j'avance ici. Je dois ma carrière à une leçon de M. De Candolle. Parmi les auditeurs de son cours en 1830 se trouvaient plusieurs belges, et entre autres M. Vanden Hecke, vicaire général de Versailles, appartenant à l'une de nos grandes familles de Gand, et lui-même naturaliste des plus instruits, M. Théodore Papejans de Morchoven, aujourd'hui président de la société royale de botanique et d'agriculture de Gand. Je venais de publier une dissertation en hollandais sur le tissu cellulaire des plantes; cette dissertation était connue de M. De Candolle, à qui, certes, je n'aurais jamais osé l'envoyer. Ce que j'avais dit de la reproduction des cellules pour expliquer la nutrition des cryptogames, M. De Candolle l'appliqua à tout le règne végétal, et en fit une règle générale; il citait ce fait dans son cours et l'imprima plus tard dans sa *Physiologie végétale* (tome I, pag. 461). M. Papejans, que les naturalistes belges ont compté depuis longtemps parmi les mécènes instruits, retint la double citation et en fit un puissant motif pour engager M. le vicomte

Les auteurs les plus renommés s'empressaient de lui offrir leur coopération, les auteurs devenaient les disciples du Linné moderne; sa parole et ses ouvrages popularisaient la science partout, et il n'est pas jusqu'aux dames qu'il ne ralliât à l'étude d'une science que la nature même semblait avoir faite pour elles. La femme qui n'aimerait pas les fleurs serait une anomalie qu'expliquerait à peine la plus cruelle des maladies : l'absence de l'intelligence et des sentiments. Professée par un interprète aussi éloquent que M. De Candolle, la botanique devait devenir une science à la mode : elle le devint en effet, elle exerça sur la femme de bonne compagnie un empire au moins aussi grand que la mode elle-même. De Candolle, en homme habile, sut tourner cet engouement en bienfait pour la science.

Madame Marcet publia, engagée par lui, ses deux volumes sur la *Botanique* et la *Physiologie végétale*, ouvrage qui eut plusieurs éditions et traductions, et est devenu dans les institutions de jeunes personnes un guide quotidien (1).

Charles Vilain XIIII, alors gouverneur de la Flandre orientale, à me porter parmi les premiers candidats à la chaire de botanique d'une des deux universités de l'état, fondées en 1835. M. le vicomte Vilain XIIII était chargé par le Ministre de l'intérieur, M. le comte De Theux de Meylandt, de s'occuper de ces choix. Ma nomination ne devint ainsi qu'un contre coup d'une leçon de M. De Candolle.

Au reste, M. De Candolle exerça de l'influence sur plus d'une nomination dans notre pays. Consulté sur le choix des professeurs à nommer dans les anciennes universités belges des Pays-Bas, il désigna pour l'une d'elles M. Lejeune, notre honorable confrère de Verviers, comme un botaniste dont les ouvrages étaient appréciés dignement partout où la science de Linné était en honneur. Cet avis ne fut pas suivi, à ce qu'il paraît, par l'autorité supérieure.

(1) Je tiens d'un de mes confrères, M. Lesbroussart, qu'à l'époque où il habitait Lausanne, plusieurs dames, entraînées par le charme

En 1817, Genève fonda son jardin botanique; 35,000 florins avaient été votés par l'état, 284 particuliers s'étaient cotisés pour offrir la somme de 58,000 florins; en huit mois 120,000 florins étaient prêts, et trois ans après, de nouvelles souscriptions avaient fourni encore une somme de 22,000 florins. Des habitants donnaient des étiquettes, des châssis, des plantes; les ouvriers refusaient leur salaire; les plus petits industriels envoyaient les objets de leur travail; des dames complétaient les collections ou en présentaient de toutes faites; une d'elles réunit soixante-dix espèces de saxifrages. En moins de trois ans, grâce à un tel enthousiasme, le jardin de Genève occupait un rang distingué parmi les établissements de ce genre en Europe. Mais un jardin botanique sans album, sans velins, perd de son intérêt. M. De Candolle intéressa si vivement les dames et les jeunes personnes de Genève à la confection de cet ouvrage, qu'elles s'empressèrent de lui offrir leur talent. Deux cents dessins sur velin furent le premier fonds, et aujourd'hui encore elles continuent d'augmenter cette utile collection.

des écrits de De Candolle, faisaient de beaux herbiers de plantes alpines. Madame Constant de Rebeque en possédait un fort riche en ce genre. Le professeur de Genève a même imaginé une sorte d'herbier qu'il réalisait et donnait en souvenir, comme un album naturel, aux jeunes personnes qui lui en semblaient dignes. Ces herbiers se composaient de toutes plantes remarquables, utiles à connaître par leur emploi dans les arts, l'industrie, la médecine ou par la singularité de leur structure ou de leur histoire, comme le caféier, le thé, le cacao, la vanille, la sensitive, etc. On conçoit facilement combien cette sorte d'ouvrages doit être utile dans la vie. Je le recommande surtout aux instituteurs. Si cette connaissance était plus répandue, on ne verrait plus des littérateurs d'ailleurs célèbres, prendre des saules pour des oliviers ou donner au sycomore des fleurs de camellia! *Quod vidi et legi.*

Une autre fois, M. De Candolle reçut en communication une flore manuscrite du Mexique (1), ornée de mille planches avec la permission d'en tirer copie, mais l'ouvrage devait être restitué endéans les huit jours. Copier mille grands dessins in-folio, coloriés avec de nombreux détails en huit jours! la chose paraît impossible. M. De Candolle se fie au zèle et au talent des dames de Genève; cent dix d'entre elles lui font les mille dessins dans les huit jours prescrits. Cette collection a rendu à la science les services les plus signalés (2), car elle a été citée souvent dans les grands ouvrages généraux de l'auteur du *Prodrome*.

Un jour il reçoit d'une main inconnue vingt-cinq mille francs pour être appliqués à la fondation d'un musée de botanique. C'est l'origine du Musée actuel de Genève, un des plus remarquables de l'Europe. Cette main inconnue était, s'il faut croire à d'honorables soupçons, celle d'une princesse aussi illustre par ses vertus que par le grand nom qu'elle a porté.

M. De Candolle fit à Jean-Jacques Rousseau un titre de gloire d'avoir propagé par ses *rêveries du promeneur solitaire*, ses *lettres sur la botanique* et son *dictionnaire*, le goût d'une science dont le philosophe génevois avait senti le charme jusque dans sa vieillesse; c'était l'époque, disait-il, « où le jardin des Plantes de Paris ne désemplissait pas de dames élégantes et de gens du monde, qui venaient pour voir la pervenche qu'ils avaient auparavant cent fois foulée aux pieds sans l'observer. » Mais, cette popularité est restée stérile, comme la mode dont elle n'é-

(1) Celle de deux botanistes espagnols Sessé Mocino et Cervantes.

(2) Quoique restée sans publication, elle a été consultée avec fruit par ceux qui ont visité Genève. Moi-même, je l'ai feuilletée avec plaisir, et elle m'a servi à découvrir plusieurs erreurs commises dans la synonymie du genre Vanilla. Les dessins avaient été faits directement au Mexique sur les plantes fraîches.

tait au fond pour le parisien qu'un épisode ; la popularité que sut imprimer à la botanique notre illustre confrère de Genève, fut au contraire d'une utilité immédiate ; le progrès de l'intelligence en a reçu un effet salutaire ; et si, ajouter à ses connaissances une connaissance de plus, est doubler la jouissance de la vie, l'étude d'une science à qui jamais on n'a contesté le titre d'être la plus aimable d'entre ses sœurs (*amabilis scientia*, Linné), n'est-elle point dans la vie de la femme, pour qui le désœuvrement est la source la plus constante des maux, un véritable bienfait ? Une allemande rougirait, dit M. De Martius, d'ignorer la musique, une française ou une anglaise de bonne famille peut-elle dire son éducation soignée, si elle n'a pas médité les œuvres de Madame Marcet (1), de Boitard (2) ou de Lindley (3) ? La langue de Linné ne pouvait s'adresser qu'aux hommes instruits, mais par cela seul formant comme une caste privilégiée. La parole persuasive et le style simple et gracieux de la langue vulgaire de De Candolle devaient agir sur les masses, et ce fut réellement à ses propres ouvrages qu'on dut en France je ne dirai pas la connaissance, mais l'étude générale de la botanique.

Cette haute influence exercée sur la société par des hommes si remarquables, dut naturellement les mettre en rapport avec les premiers rangs de la société elle-même. Linné recevait dans sa demeure la visite des Rois, et Louis XV s'informait par voie d'ambassade de la santé de M. l'archiatre Linné. De Candolle touchait de plus près encore au pouvoir souverain, la constitution politique de son pays le lui permettait ; il était membre du

(1) *La Botanique* et la *Physiologie végétale*, 1834. 2 vol. in-8°. (Le même ouvrage en anglais).

(2) *La Botanique des dames*, 3 vol. in-12. 1821.

(3) *Ladie's botany*, 2 vol. in-8°. — *The Ladie's botany abridged*, 1 vol. in-8°.

conseil souverain de la république et canton de Genève, et si sa naissance pouvait à elle seule l'appeler à cette distinction, il est plus honorable encore de la lui voir accorder à cause de son mérite.

La coïncidence de la mort de l'un et de la naissance de l'autre, l'identité de l'école philosophique, la direction similaire des travaux, leur généralité et leur immense étendue, le même emploi des moyens, la tendance vers un but commun, la science enfin comme le caractère, la position comme l'influence, tout concourt, en effet, a établir entre Linné et De Candolle, un parallélisme qui honore autant ces deux hommes remarquables qu'il est utile à la science de notre temps.

C'est précisément ce parallélisme qui doit augmenter nos regrets d'avoir perdu un collègue d'une illustration si grande. La digression que je me suis permise m'a éloigné de l'exposition simple et rapide de sa vie d'homme, pour envisager d'une manière générale sa mission de savant.

Je reprends la première.

Augustin Pyrame De Candolle, naquit donc à Genève le 4 février 1778.

Son père, Augustin, était premier syndic de la république de Genève et sa famille noble, originaire de Provence, s'était établie depuis 1552 à Genève à cause du protestantisme. Le marquis De Candolle appartenant à la branche catholique, représente encore aujourd'hui cette même branche en France. Les Caldora de Naples font partie de la même famille. Depuis 1562, les De Candolle exercèrent à Genève les plus hautes fonctions; en cette même année Bernardin De Candolle était déjà membre du conseil des Deux Cents.

Le jeune Pyrame était d'une complexion délicate et souffrit de toutes les maladies d'enfant; à 7 ans il sortit sain et sauf

d'une hydrocéphalite aiguë qui, dans la prévision de plus d'un médecin, assez charitable pour le laisser en vie, l'aurait privé d'un certain degré d'intelligence. Les craintes de la faculté se dissipèrent devant la bonté de la nature. Le créateur eut soin du jeune prophète qui devait un jour porter si loin l'étude de ses œuvres. Sa constitution physique devint forte et puissante, et l'intelligence qui n'avait rien d'hydropique ni de flasque, tourna de bonne heure vers ce qu'il y a de plus élevé et de plus ardent au monde : la poésie.

Le jeune Pyrame se distingua au collége pour toute espèce de versification, obtint beaucoup de prix, et ce qui mieux est, se consola des rigueurs de l'étude et même du sort, pendant sa vie entière, par les charmes de la poésie ; il a laissé un grand nombre de pièces charmantes, dont quelques-unes ont été publiées, en attendant que les autres le soient par les soins de son fils.

En 1792, la république française qui, au nom de la liberté et de la fraternité, englobait volontiers les républiques, ses sœurs, fit tomber celle de Genève ; le premier syndic perdit sa place et se retira à Grandson, entre Iverdun et Neuchâtel, où il possédait quelques propriétés. Pyrame achevait tranquillement ses classes et s'adonnait de plus en plus à l'étude des belles-lettres. A mesure que son intelligence mûrissait, elle devenait plus sérieuse, et l'histoire avec ses événements sans nombre, ses vues philosophiques et son développement de l'humanité, fut pour lui une source de tant de plaisirs qu'il crut définitivement en faire l'objet de sa prédilection et devenir historien.

Ce n'est pas cependant que d'autres sciences ne l'occupassent aussi à cet âge. Pierre Prevost était professeur de philosophie. La logique lui plut beaucoup ; et une dissertation de son maître sur la chaleur lui révéla que la physique était aussi une branche

de la philosophie naturelle. Les leçons de Pictet ne firent que l'attacher davantage à cette science, dont il devait faire plus tard de si curieuses applications à la physiologie des plantes. A cette époque de sa vie, on trouve la répétition d'un fait qui est pour ainsi dire général dans l'histoire des naturalistes et des mathématiciens célèbres : c'est l'exclusion réciproque qu'offrent dans la tête humaine les sciences naturelles et les sciences mathématiques. Qui comprend les unes ne comprend pas les autres ; et l'esprit qui préside à l'observation patiente des faits semble exclure la faculté d'abstraire qui domine toutes les mathématiques. Gesner, Linné, Boerhaave, Haller et Cuvier en sont des preuves, et il serait aussi intéressant pour la connaissance de notre intelligence, qu'utile pour l'instruction publique, de rechercher les causes d'un antagonisme dont l'observation démontre l'existence, mais qu'elle est loin d'expliquer. L'avenir de la marche des sciences pourrait même retirer de cette recherche des enseignements précieux.

Quoiqu'il en soit, toujours est-il que Pyrame De Candolle vint grossir la liste de ces noms célèbres, qui dans les sciences naturelles nous offrent de bonne heure une inaptitude en quelque sorte naturelle aux mathématiques. Il ne fit aucun progrès dans ces sciences.

Saint-Augustin entendit un jour une voix enfantine répéter ces deux mots : *tolle, lege*, prends, lis. Le premier livre qui lui tomba sous les mains, furent les épîtres de saint Paul. Augustin les lut et devint un père de l'église. En 1795, Augustin De Candolle sentit un secret pressentiment qui lui fit ouvrir un livre aussi ; cette voix intérieure, qui appelle l'homme au but de sa vie, avait retenti à ce jeune cœur de dix-sept ans : *tolle, lege!* ce livre était un ouvrage de botanique, il le lut, et Augustin devint un père de la science.

Vaucher, professeur d'histoire ecclésiastique à l'académie de Genève, donnait alors un cours de botanique. Ses études sur les algues et son *Histoire physiologique des plantes d'Europe* l'ont rendu célèbre, et cet homme de bien, aussi profond penseur, que professeur éloquent, sut enflammer bientôt le jeune De Candolle de ce saint enthousiasme qui, pendant toute sa vie et jusqu'au dernier moment de son existence, le portait vers l'étude des plantes. La première édition de la *Flore française* de Lamarck l'attacha plus encore à la science : au cours, il apprenait à connaître les organes; les beaux environs de Genève lui donnaient une ample moisson d'espèces.

Cependant, les exigences de la noblesse voulaient qu'un fils de famille fît son droit. En 1796, Pyrame fit le sien et s'ennuya. Le code des lois humaines est si pâle devant le code des lois de la nature, que cet ennui se conçoit et s'excuse. Les sciences naturelles ont d'ailleurs en elles-mêmes un charme si incessant qu'il n'y a pas d'exemple que ceux qui en ont goûté une fois les premières jouissances ne s'y attachent désormais comme par un amour invincible.

Aussi le jeune Pyrame De Candolle tressaillit-il de joie lorsque son père lui accorda la permission de passer à Paris l'hiver de 1796 à 1797. Un ami devait le présenter aux principaux savants de la capitale, et pour comble de bonheur Dolomieu le logeait chez lui.

Dès ce moment, il se lia avec Cuvier, Desfontaines, qu'il regardait comme un second père, De Lamarck, De Fourcroy, Vauquelin, Charles, De Leuze, Portal, et bien d'autres savants encore qui ont fait la gloire de leur siècle. Sa vie entière ne se déroule plus depuis cette année que comme une longue suite de travaux, de découvertes, de publications et d'honneurs, dans lesquels il serait convenable, mais impossible de le suivre pas à pas.

Je me bornerai aux principaux événements de sa vie sociale et scientifique.

En 1798, la réunion du canton de Genève à la France vint déranger les plans de sa famille ; alors, il résolut d'étudier la médecine et de se livrer à la pratique de cet art. Cependant, il demeurait à Paris, et participait à la rédaction de plusieurs ouvrages importants, comme l'*Encyclopédie méthodique*, l'*Histoire des plantes grasses*, les *Liliacées* de Redouté, notre célèbre iconographe de St-Hubert, les *Mémoires des savants étrangers* de l'Institut, le *Journal de physique*, etc. En 1801, il fit un voyage en Belgique et en Hollande, voyage sur lequel je reviendrai dans un instant. En 1802, il se maria à Paris à mademoiselle Torras, fille d'un génevois habitant cette capitale (1), et la même année il reçut sa nomination de professeur honoraire à l'académie de Genève. Il résida néanmoins à Paris, où Cuvier le chargea de le remplacer dans la chaire de botanique au collége de France, et au milieu de ses travaux de science, il trouvait encore le temps de consacrer son activité à des œuvres de philanthropie ou d'industrie. Il devint ainsi un des fondateurs de la *société philanthropique* qui distribuait de la soupe à la Rumford aux nécessiteux de Paris, et rédigea les statuts et le bulletin de la *société d'encouragement pour l'industrie nationale* jusque vers le milieu de l'année 1807. Cuvier, le géomètre Lacroix, MM. Brongniart père et Biot l'ai-

(1) Il eut de ce mariage trois enfants dont un seul lui survit, M. Alphonse De Candolle, né à Paris en octobre 1806, et aujourd'hui successeur de son père dans la chaire de botanique, directeur du jardin botanique de Genève, etc. M. Alphonse De Candolle s'est acquis déjà une grande réputation parmi les savants par un bon nombre d'écrits de premier ordre. J'ai dit plus haut comment l'héritier d'un si beau nom deviendra aussi l'héritier d'un grand talent.

daient dans ces travaux et s'associaient à ses vues. Sa réputation était déjà si bien établie à cette époque, qu'un de ses ouvrages, sa *Théorie élémentaire* (1804), se vendit à 4000 exemplaires dans un an. Aussi dans une audience qu'avaient obtenue de Napoléon quelques notables du département de Léman, l'empereur demanda de suite où était le savant représentant de Genève pour s'entretenir avec lui. Cette distinction, quelque honorable qu'elle fût, ne dut guère produire qu'une impression pénible sur le fils du premier magistrat de l'ancien canton qui avait perdu sa liberté par la réunion à l'empire. La même année (1807), le gouvernement français le nomma professeur à la faculté de médecine de Montpellier, car en 1804 déjà il avait soutenu à Paris sa thèse inaugurale pour le doctorat en médecine, thèse qui est devenue un ouvrage remarquable, l'*Essai sur les propriétés médicales des plantes*. En 1808, 1810 et 1813, il parcourut plusieurs parties de la France pour élaborer sa flore française qui, par la conquête, semblait devoir devenir celle de l'Europe entière. Pendant l'été de 1810, il fit un voyage botanique et agronomique dans les départements du nord-est de la France, et parcourut alors toutes les provinces de Belgique. En 1812, il passa à la faculté des sciences de Montpellier comme professeur de botanique et directeur du jardin. Jamais, depuis Magnol, cette chaire n'eut un plus brillant ni un plus savant interprète; aussi ses leçons y furent-elles suivies par un nombreux auditoire, dont les dames elles-mêmes n'étaient pas le moindre ornement. Son séjour à Montpellier fut mis à profit pour la rédaction de plusieurs ouvrages qui lui permirent d'attendre la chute de l'empereur et le retour à l'indépendance de sa chère patrie (1). Cette heure sonnée, il était assis aux foyers

(1) Je tiens de M. Pierquin de Gembloux, inspecteur à l'université de France, et belge de naissance, que vers cette époque, M. De Can-

de l'enfance, et le 8 novembre 1816 le conseil d'état de Genève le nomma professeur d'histoire naturelle à l'académie. Le goudolle sauva la vie à madame Lætitia et à la princesse Borghèse. Ces dames habitaient à l'époque de la première restauration, le château de la Piscine, près de Montpellier. Dans l'exaspération du peuple, quelques forcénés firent retentir sur la voie publique les cris de « mort à la mère la Joie! mort à sa fille! » De Candolle entend ces lugubres menaces, court en toute hâte au château, y arrive heureusement avant la bande, et bravant les lois de l'étiquette, franchit les salons et avertit la mère de l'empereur et sa sœur Pauline du danger imminent qui les entoure. Il n'y avait pas une minute à perdre. « Venez, venez avec moi au jardin des plantes, s'écriait-il; on ne soupçonnera jamais votre présence au milieu de mes paisibles fleurs. » Ces dames suivirent son prudent conseil, et si les fleurs sont devenues quelquefois le symbole de fatales dissentions politiques, au moins cette fois, plus heureuses et protégées par le nom de leur historien, elles ont pu couvrir de leur égide d'illustres fugitives. De Candolle ménagea bientôt à ces princesses une prompte fuite. Elles étaient à peine parties, que la populace qui avait eu connaissance de la démarche du professeur, se rua furieuse sur le jardin, cherchant partout M. De Candolle, qu'elle voulait mettre à mort. Lui-même s'était heureusement échappé.

A la rentrée de Napoléon, le peuple lui-même, toujours inconstant, toujours oublieux de la veille, salua le nouveau lever de l'astre. L'ovation devait naturellement s'étendre à celui qui avait sauvé la vie à sa majesté mère et à son altesse impériale la princesse Pauline. De Candolle rentra à Montpellier et reprit ses cours. A sa première leçon, l'immense amphithéâtre de botanique était comble; la jeunesse des écoles, les officiers de l'armée, le barreau, la magistrature, la noblesse, auditeurs et dames, tous se pressaient pour saluer d'un unanime hourra le courageux professeur. Lorsqu'il parut, des salves réitérées d'applaudissements l'accueillirent, et la leçon achevée, elles lui dirent une seconde fois combien il avait su se concilier par ce touchant épisode l'estime générale. La veille déjà, les élèves de médecine avaient donné sous ses fenêtres une brillante sérénade.

vernement français, les facultés de Montpellier, toute la jeunesse des écoles firent d'inutiles démarches pour le retenir dans ses anciennes fonctions. Son pays était libre, il voulait lui consacrer ses veilles et lui léguer sa gloire. Ici encore je trouve un rapprochement entre Linné et De Candolle. Linné qui avait séjourné en Hollande, reçut aussi de brillantes propositions pour s'y attacher à l'instruction publique ; le botaniste suédois préféra la lutte, la souffrance et la victoire sur ses ennemis dans son propre pays, au triomphe facile acquis à l'étranger. A peine rentré dans ses foyers, De Candolle fut choisi pour faire partie du conseil des représentants du canton de Genève, et depuis cette époque, ne quittant plus sa ville natale, il parcourut une carrière féconde en bienfaits publics, en incessantes découvertes pour les sciences et en ouvrages qui ne périront jamais. Malheureusement, les maux de l'humanité l'assaillirent comme s'ils ne connaissaient ni forces de corps ni forces d'esprit. En 1825, il perdit un fils chéri de 13 ans et de grande espérance. En 1834, sa constitution ne put guère résister aux effets d'un violent catarrhe qui le força à se démettre de son professorat en faveur de son fils, M. Alphonse, et l'année d'après un asthme et le commencement d'une goitre qu'il avait voulu combattre par de trop fortes doses d'iode, développèrent une hydropisie de poitrine à laquelle il succomba à 6 heures du soir, le 9 septembre 1841, comme Boerhaave avait cédé à la même maladie. Les paroles que prononça Boerhaave à son heure dernière en faisant ses adieux à Linné, semblent ici pouvoir directement s'appliquer à Alphonse De Candolle lui-même. « J'ai rempli ma carrière, et tout ce qu'il m'a été donné de pouvoir faire, je l'ai fait : que Dieu te conserve ! toi à qui il reste encore une plus longue tâche à remplir. Ce que le monde savant voulait de moi, il l'a obtenu, mais il attend bien plus encore de toi, mon cher

fils, adieu, adieu, mon cher Linnæus!... » Si M. Augustin Pyrame De Candolle a été si justement comparé à Linné, son héritage ne donnera-t-il pas à son fils l'espoir de continuer un jour la même comparaison.

La mort de l'illustre botaniste fut le sujet d'un deuil général pour tous les pays où la science des fleurs étend son empire. Il m'en souvient encore! j'étais à Paris au mois d'août, on s'informait avec la plus grande anxiété à l'institut, dans les réunions des botanistes chez M. Benjamin de Lessert, de l'état du Linné génevois. A Lyon, au congrès scientifique, c'était l'objet constant des conversations et des craintes; enfin à Florence, dans l'immense réunion de plus de mille savants italiens et étrangers, arriva la nouvelle fatale. Sur la proposition de M. Moris, président de la section de botanique, le congrès décrèta que la douleur publique serait consignée dans les actes, et que le sentiment de condoléance de la réunion entière serait exprimée à la famille de l'illustre défunt (1).

(1) Par disposition testamentaire du 20 février 1842, M. Augustin-Pyrame De Candolle légua à son petit-fils sa bibliothèque et son herbier, afin que la botanique ne se perdît pas dans la famille. Il donna les doubles de sa bibliothèque à M. le professeur Dunal, le chargea des éditions ultérieures de la *Flore française* et de l'*Essai sur les propriétés médicales des plantes*. M. Guillemin (que la mort devait, hélas! ravir quelque mois plus tard au culte des sciences et à l'affection de ses amis) était chargé de celles qui concernent la *Théorie élémentaire* et l'*Organographie*. Il légua à la société des sciences naturelles de Genève un prix de 2,400 francs pour le meilleur mémoire monographique de botanique.

Ces détails me sont fournis par une lettre de M. le professeur Seringe de Lyon, un des grands amis de M. De Candolle, et par M. De Martius, dans le compte rendu des séances de la société royale de botanique de Ratisbonne, compte rendu qui m'a été utile pour écrire cette notice.

Les honneurs n'ont pu manquer à cet homme célèbre. Plus de cent académies et sociétés savantes lui envoyèrent leur diplôme. En 1822, la société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres correspondants, et l'institut de France le plaça en 1826, parmi les huit membres associés. L'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles l'avait nommé correspondant depuis le 5 avril 1834. Il fut décoré sous l'empire, et le roi Louis-Philippe le nomma commandeur de la légion d'honneur. Labillardière lui dédia, sous le nom de *Candollea*, un joli genre d'arbustes de la Nouvelle-Hollande.

Les honneurs d'outre-tombe, si quelque chose peut surpasser l'estime sans réserve du monde entier, sont la reconnaissance et le souvenir de ses concitoyens, exprimés par la statue en bronze qu'ils lui élèvent en ce moment au milieu du jardin botanique dont il a doté sa ville natale (1).

S'il est vrai, comme l'a dit Fontenelle, que pour les savants, les étrangers deviennent une postérité vivante qui juge sans haine et sans prévention, le jugement de cette postérité contemporaine est déjà tout acquis à la gloire de De Candolle. Nul doute que dans les cent académies et sociétés savantes qui l'avaient admis dans leur sein, l'éloge exprimé sous toutes les formes et dans toutes les langues, n'énoncera qu'un même sentiment, celui de l'admiration. Cependant, il conviendrait, ce me semble, que dans chaque pays, on dise de quelle utilité et de quelle influence ont été les travaux et les doctrines de De Candolle sur l'état des sciences dans ce pays et sur leurs progrès. Une analyse de ce genre aurait un piquant intérêt. Pour ma part, cette tâche est difficile, mais la Belgique, visitée deux fois

(1) Je tiens le fait de M. le professeur Seringe de Lyon, qui me l'annonce dans une de ses lettres.

tin (1) s'occupèrent de cette matière. En 1781, Lestiboudois mit au jour la première édition de la *Botanographie Belgique*. En 1791, un élève de Linné, Rosin, publiait le commencement de la première flore locale (2) de Belgique et l'année après (1792), De Poederlé faisait connaître les richesses de nos forêts (3). Ces travaux, fort incomplets, n'embrassaient comme on le voit que la question de l'utilité immédiate, et n'étaient au reste que les préludes de progrès plus savants. Cependant, le Gouvernement français invitait alors les botanistes des départements à décrire leur flore locale. Roucel (4), à Alost, s'occupait des plantes indigènes de la Flandre orientale; Edwards, à Bruges, de celles de la Flandre occidentale (5); MM. Dossin (6) et Lejeune (7)

(1) Mémoire sur la question : *Quels sont les végétaux indigènes que l'on pourrait substituer dans les Pays-Bas aux végétaux exotiques*. Bruxelles, 1774.

(2) *Herbier portatif des plantes qui se trouvent dans les environs de Liége*, in-8°.

(3) *Manuel de l'arboriste et du forestier en Belgique*. 1re édit. Bruxelles, 1792; 2 vol.

(4) *Flore du nord de la France*. Paris, 1803; 2 vol. in-8°.

Traité sur les plantes les moins fréquentes des environs de Gand, Alost, Termonde et Bruxelles, in-8°. Bruxelles, 1812.

(5) *Tableau des plantes indigènes du département de la Lys, à l'exception des arbres et des champignons*, in-8°. Bruges, 1810.

(6) *Catalogue des plantes des environs de Liége*, 1807. Resté manuscrit, mais communiqué au préfet du département de l'Ourthe, et par lui à d'autres personnes. Plusieurs botanistes ont eu connaissance de ce travail, et si M. Dossin est la personnification la plus parfaite de la modestie, ce n'est point un motif pour lui ravir une gloire qui lui revient de tout droit. J'en dirai un jour davantage à ce sujet.

(7) *Flore de Spa*. 1811-1813; revue, 1824. 2 vol. avec supplém. in-8°.

des flores de Liége ; Dekin (1) et Kickx (2) de celles d'Anvers et de Brabant. Peu de parties de l'empire français pouvaient présenter plus d'observateurs instruits et consciencieux, et c'est tant à cause de cette circonstance que par des motifs d'utilité publique que le Ministre de l'Intérieur chargea M. De Candolle de parcourir, en 1810, les anciennes provinces de Belgique et le pays de Liége. Il publia sur ce voyage un petit ouvrage du plus grand intérêt pour notre pays, et plein de faits originaux et utiles, mais qui, encore une fois, ne rendit pas les services qu'on était en droit d'en attendre, à cause de son excessive rareté. C'est au point que l'auteur lui-même n'en eut qu'un seul exemplaire, et que cette œuvre est restée ignorée et à nos bibliographes et à nos savants de premier ordre (3). Cependant cet ouvrage intitulé : *Rapports sur deux voyages botaniques et agronomiques dans les départements du Nord-Est et du Centre* (Paris, 1815, 119 pages), a exercé sur le commerce de notre horticulture un bien immense. On sait combien un mot a souvent de valeur et quelle est quelquefois sa puissance sur les populations. C'est dans ce mémoire de M. De Candolle que se trouve le mot dont la ville de Gand s'est prévalu en tant de circonstances, et qui a servi puissamment à faire de la capitale des Flandres le centre de cet immense commerce de fleurs, qui rapporte des millions à la Belgique. *Gand est la ville privilgiée de la botanique*, disait l'illustre botaniste génevois, et la société royale

(1) *Catalogue de plantes indigènes et naturalisées dans le département des Deux-Nèthes. — Florula Bruxellensis*, in-12. Bruxelles, 1814.

(2) *Flora Bruxellensis*, in-8°. Bruxelles, 1812.

(3) J'en donne pour preuve l'*Index auctorum qui de flora Belgica scripserunt*, publié par M. Dumortier dans sa *Florula Belgica* (1827). Il ne la mentionne pas.

de botanique et d'agriculture de cette ville a inscrit cet éloge mérité en lettres d'or dans ses annales; il est peu de solennités publiques où le mot ne revienne et ne rappelle son savant auteur (1).

Ces rapports de M. De Candolle contiennent tant de vues neuves et justes sur notre agriculture, sur le sol de nos provinces, tant de comparaisons entre nos procédés et ceux de la France et de l'Allemagne, que je ne puis m'empêcher d'exprimer le désir de voir reproduire ces pièces, très-peu longues d'ailleurs, sous les auspices de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, qui, si elle eut existé sous l'empire français, aurait bien certainement reçu de son auteur les prémices d'un travail tout national. D'une rareté excessive, il est aujourd'hui lettre-morte pour nos populations (2).

Le voyage de M. De Candolle en Belgique se faisait avec quelque apparat administratif. Quinze jours d'avance, M. le préfet avertissait de l'arrivée du savant, messieurs les botanistes des départements; herbiers, bibliothèques, herborisations, dîners, compliments et jusqu'aux causeries, tout était préparé. Je tiens ces détails de plusieurs de nos collègues. On conçoit qu'avec cette espèce d'ovation, de temps en temps

(1) Dans la nouvelle édition du discours de Van Hulthem, sur l'agriculture et la botanique de Belgique (1837), se trouve un petit extrait du rapport en question. Cet extrait a été choisi plutôt dans l'intérêt des noms propres qui s'y trouvent cités que dans celui de la connaissance des choses.

(2) Le seul exemplaire complet de ces *rapports*, qui, peut-être, existe en Belgique, appartient à mon honorable confrère M. Lejeune. Van Hulthem, qui se piquait de posséder tous les livres relatifs à la botanique belge, ne pouvait pas dire lui-même au sujet de cette production de M. De Candolle son tudesque : *Je l'ai.*

s'éveillaient des susceptibilités froissées à tort ou à raison. D'un clin d'œil, le grand botaniste enregistrait ce qui réellement méritait de l'être; il recueillait, disait-on, le miel élaboré à force de temps et de patience par d'autres, et une fois parti, sa plume plus occupée d'écrire des œuvres qui ne devaient pas mourir avec lui, que d'entretenir des correspondances souvent oiseuses et périssables comme les hommes, négligeait au nom de l'emploi du temps ses anciennes connaissances. Une dame-auteur, qui se considère comme belge, fut piquée au vif de cet oubli : c'est de son sexe, et elle s'en confessa au bon abbé Hocquart, botaniste lui-même et qui travaillait à la *Flore de Jemmape*. Hocquart trouva plaisant de se constituer le chevalier de la dame et d'écrire dans sa Flore, sans s'amender dans les errata, Decandrôle au lieu de De Candolle (1). Cette bouffonnerie, d'un goût fort équivoque, ne fut pas la seule que se permit alors et si innocemment, la compagnie des botanistes du temps, trop nombreuses pour vivre sans rivalité aucune.

M. De Candolle voyageait vite, et cette vitesse même prouve la promptitude avec laquelle son esprit exercé savait constater et choisir les faits. Un samedi, il arrive à Verviers, parcourt avec M. Lejeune les bords de la Vesdre entre Verviers et Limbourg. Le dimanche, il est à Spa, herborisant dans les fagnes des Ardennes, et le soir, il rend visite à Mlle Libert, à Malmedy. Le lundi et le mardi, il fait avec elle, son frère et M. Lejeune, d'immenses herborisations, où il leur montre un nombre infini d'*uredo*, de *puccinia*, d'*æcidium*, négligés jusqu'alors, et il engage par les promptes trouvailles et son éloqueuce persua-

(1) Je tiens l'anecdote de source certaine. Cependant, l'abbé Hocquart, en corrigeant la dernière épreuve, mit De Canderolle, ôtant ainsi le calembourg à l'orthographe, pour le laisser à la prononciation

sive, la jeune botaniste d'étudier désormais la cryptogamie. Mlle Libert se rendit si complétement à ces raisons, qu'elle renonça aux douceurs du mariage, comme pour être plus dignement la représentante de cette classe de végétaux.

A son passage à Liége, il dînait vers la fin du jour à la délicieuse campagne de M. Ferdinand Desoër, à Quinkempoix. M. Desoër, dans ses heures de loisirs, s'était occupé de botaniques et d'horticulture, et a rassemblé dans sa villa une suite remarquable d'arbres rares et d'arbustes curieux. Le repas achevé, M. De Candolle prend congé de son hôte et se dirige malgré le soir, vers l'immense forêt qui mène jusque dans l'Ardenne. « Seul, dans un pays inconnu, comment trouverez-vous votre chemin, où coucherez-vous? » lui demandait-on avec anxiété. « Eh! bon Dieu! répondit-il, n'y a-t-il pas partout des matelas de mousse et de l'hospitalité ardennaise presqu'à chaque lieue? » Son parti était pris, il alla à pied, et la nuit, par monts et par vaux, saluer M. Lejeune à sept lieues de là.

Il me tarde d'envisager le savant génevois sous un point de vue qui, s'il nous éloigne de la vie privée, n'en est que d'autant plus important. Je veux parler de l'influence de ses doctrines sur l'enseignement et le progrès des sciences en Belgique.

Märter en 1782, Rosin en 1791 (1) et Vanden Stege de Putte en 1792, avaient importé chez nous l'esprit linnéen. Il est à remarquer que vers le même temps, la France subissant l'influence des Jussieu, s'efforçait de répandre au dehors la méthode natu-

(1) Je donnerai bientôt des détails nouveaux sur ces deux botanistes Märter et Rosin, l'un autrichien, l'autre suédois, dans un *Coup-d'œil sur la fondation et l'histoire des jardins botaniques en Belgique*, que je me propose de publier. J'y développerai l'influence qu'exercèrent ces deux auteurs sur la propagation des idées linnéennes dans notre pays.

relle. La Belgique aurait dû subir, dirait-on, de bonne heure l'ascendant de la grande nation, sa voisine; mais il en fut autrement: la littérature scientifique nationale montre, en effet, une plus grande tendance vers les idées allemandes que vers les idées françaises; et il n'y a rien d'étonnant, par suite de cette disposition naturelle des esprits, à devoir attendre encore plus d'un quart de siècle avant de voir se populariser chez nous la méthode de Jussieu. En 1817, le jardin botanique de Liége, sous la direction du savant professeur Gaëde, se dispose, le premier en Belgique, d'après cette méthode (1); en 1822, les Annales de cette même université donnent le premier mémoire où la tendance physiologique de la science, grâce à l'enseignement de Gaëde, se prononce nettement (2). En 1827 seulement, parut la première flore de Belgique disposée d'après une méthode naturelle, c'est la florule de M. Dumortier (3). Cassel, notre ancien confrère à l'académie, avant d'être nommé professeur d'histoire naturelle à Gand, avait, en 1817, témoigné son adhésion au mouvement progressif de la science, par la publication d'un manuel sur les familles naturelles (4); mais arrivé à Gand, il dut bientôt, lui étranger, mouler sa doctrine sur l'imperturpable attachement qu'y vouaient au système de Linné quelques hommes à la voix plus haute que la pensée, et à pouvoir plus grand que ne l'était leur science. Van Hulthem prônait à leur tête. Parce qu'il avait appris à épeler les premiers rudi-

(1) *Index plantarum horti botanici Leodiensis*, auct. Gaede. 1828.

(2) *Michaelis Gloesener commentatio de fabrica vasorum plantorum*. Leodii, 1822, in-4°.

(3) *Florula Belgica*, auctore Dumortier. (Staminacia.) Tornaci, 1827.

(4) *Cassel. Lehrbuch der naturlichen Pflanzenordnung*. Francf., 1817, in 8°.

ments de ce système, il fallait que tout fut linnéen : jardin, flore, herbier, traités, enseignement. N'oublions pas que Van Hulthem était curateur de l'université, et par conséquent chef du corps professoral. Aussi pendant que l'enseignement du successeur de Cassel, de M. Van Breda, tendait manifestement vers l'étude des familles et que l'étude de la *Philosophia botanica* de Linné n'était prônée que par courtoisie, tandis que la gravitation naturelle des esprits vers le progrès, c'est-à-dire vers l'étude des rapports naturels, rendait la science plus philosophique, Van Hulthem fondait des prix pour ramener la jeunesse vers Linné. A Louvain, où le jardin botanique était classé aussi d'après le système sexuel, l'école suédoise ne régnait pas moins exclusivement qu'à Gand, sous le professorat d'Adelman. On conçoit qu'au milieu de ce mouvement rétrograde des esprits, l'opposition de la théorie élémentaire qui proclamait comme principes les lois des soudures et des avortements, la symétrie et les rapports d'organisation, devait passer inaperçue. Cependant, il n'en fut pas de même de l'*organographie* dont l'apparition en 1827 changea complétement l'esprit de la jeunesse. Tandis que les maîtres suivaient l'ancienne routine, la génération nouvelle jetait bas les langes surannés du linnéisme et songeait à son émancipation. On avait beau, dans les cours comme dans les manuels, exalter le système sexuel, passer sous silence ses défauts et son faux but, exagérer les difficultés de la méthode qu'on nommait *dite naturelle*, contester à Jussieu la gloire de l'avoir posée définitivement, et en parler à contre-cœur (1), rien n'y fit. Du jour même où, après 1830, l'enseigne-

(1) Je n'avance rien ici qui ne puisse se prouver, les documents du temps à la main. Voyez surtout le *Résumé du cours de minéralogie et de botanique, donné au musée des sciences et lettres de Bruxelles*. 1828, pag. 221-231.

ment fut libre, les ouvrages de De Candolle devinrent les livres de tous. L'*organographie* et la *physiologie* ramenèrent les esprits vers l'école philosophique, et ce sont, en grande partie, ces mêmes ouvrages qui préparèrent la Belgique à prendre comme elle l'a fait depuis, un rang respectable dans la science, au point que, quoiqu'en paraissent ignorer certaines personnes, le mouvement qui s'est emparé des intelligences et qui leur a fait produire des œuvres citées avec honneur dans l'Europe entière, a été et est encore, dans plus d'un pays plus vieux que le nôtre en indépendance, approuvé par tous et cité comme modèle. Pouvons-nous, sans être ingrats, revendiquer pour nous seuls un avantage auquel l'illustre auteur dont nous déplorons la perte, eut une part si vaste ?

Séduite par la facilité et l'élégance du système de Linné, l'Europe savante oubliait la valeur des classifications et le but de la science. La *Théorie élémentaire*, en ramenant les esprits vers des idées plus justes, ajoutait à ce bienfait, celui d'expliquer la vraie nature des organes en démontrant les effets des avortements, des dégénérescences et des adhérences. La doctrine saisissait les causes premières que la nature a fait agir pour donner aux végétaux les innombrables formes qui les caractérisent. Linné représentait la nature comme découpant aux ciseaux les feuilles et les corolles ; De Candolle y voit une force intérieure qui développe plus ou moins et varie les formes d'après ces forces de développement.

L'*organographie* continue cette tendance. La France était restée en dehors du mouvement des esprits qui avait emporté l'Allemagne dans une double sphère nouvelle. A la découverte du microscope, Grew, Malpighi et Van Leeuwenhoeck avaient fait reposer l'étude du végétal sur les connaissances premières des tissus, la génèse des organes et l'embryologie ; au commen-

cement du XIXe siècle, Treviranus, Link et Rudolphi redevenaient le triumvirat du XVIIe. Cependant, ce progrès se centralisait en Allemagne. De Candolle, le premier, poursuit l'œuvre de Mirbel, de faire reposer l'étude de la plante non sur les organes mais sur les tissus. L'organographie donne au microscope l'entrée des classes et des cours. Voilà un grand pas de fait, un pas qui terrasse la condamnation de Fontenelle contre les observateurs au microscope, et les plaisanteries de Voltaire sur l'abbé Needham. La botanique invite ainsi l'anatomie de l'homme, la physiologie générale, la pathologie et même la géologie à suivre la même marche, et si un fait général domine aujourd'hui l'histoire du développement de toutes les sciences, c'est bien assurément ces études des tissus qui nous font remonter aux connaissances des causes, comme l'analyse a conduit Newton à expliquer le mouvement des cieux.

L'organographie ne s'en tint pas à ce seul progrès ; elle introduisit dans l'enseignement sur une base très-large le principe de Desfontaines, de juger de la nature d'une plante par son anatomie, de lire sa germination sur la structure de sa tige, sur les nervures de sa feuille, de dresser l'arithmétique du nombre de ses parties, d'expliquer les variations par la loi des nombres multiples, et peut-on douter que ce germe de l'application de la théorie des nombres à la théorie des organes, n'ait amené aujourd'hui des observateurs aux formules de la phyllotaxie, et à la connaissance des courbes de la végétation ? Qui sait où s'arrêtera ce germe devenu principe ?

Dans les connaissances des organes reproducteurs si variés, si nombreux dans les plantes, l'organographie emprunte encore à l'Allemagne une idée mère. Ici, c'est le grand poëte Goëthe qui devient botaniste français, et depuis botaniste du monde entier par la parole de De Candolle. Goëthe, qui lit dans

la plante le doigt de Dieu, qui démontre qu'ici comme partout, la nature avec un seul élément, jette à profusion sur la terre une variété qui paraît un dédale aux yeux de l'homme vulgaire, Goëthe qui, par la seule force de l'intuition, explique la formation des organes, leur génèse d'une forme unique, leur variété par l'unité, Goëthe descend des hauteurs de la philosophie la plus poétique pour conduire pas à pas la jeunesse dans les sentiers de l'aimable science.

L'organographie couronne son œuvre par la généralisation d'une pensée de Lamarck : l'individualité d'une plante, si souvent composée, est enfin définie ; et elle montre que la nature en limitant la vie de l'homme par le jeu même de ses organes, a rendu immortelle la vie de l'arbre qui ne récèle point en lui le germe de sa mort. Enfin, si la mécanique céleste a démontré que les perturbations dans le mouvement des astres ne sont que des librations périodiques, si l'ordre explique ainsi un désordre apparent, la loi de la symétrie découverte dans les plantes et proclamée dans l'organographie, montre que la régularité est le cachet de la création végétale, et que l'irrégularité n'est qu'un voile sous lequel la symétrie se cache pour le vulgaire, et se montre plus belle, plus générale encore pour le penseur.

L'organographie a donc fait de la botanique une des sciences les plus philosophiques.

Avec de tels précédents, la *physiologie* de M. De Candolle ne devait pas se fourvoyer vers un faux but. Il appartenait d'ailleurs par sa naissance et ses études à cette école fameuse que les Trembley, les Bonnet, les De Saussure, les Jean-Jacques Rousseau, les Senebier, les Pictet et les Vaucher, avaient si puissamment poussée vers l'étude des fonctions. Les progrès des sciences avaient rendu la physiologie de Sennebier surannée et incorrecte ; partout ailleurs, au moins dans les

ouvrages français, l'organographie s'était emparé de la physiologie; les fonctions de la vie n'étaient plus envisagées dans leur ensemble; il n'y avait presque plus de physiologie végétale. De Candolle ramène les esprits sur la bonne voie. Il avait préludé à ces études par des expériences directes sur l'influence qu'a la lumière dans le mouvement des plantes, il enrichit ses propres recherches de la connaissance des œuvres multipliées de ses devanciers et de ses contemporains, et fonde enfin un corps de doctrine générale. Ici, point de rêveries, les causes physiques sont nettement distinguées des causes vitales, toutes les fonctions sont examinées dans leur détail et dans leur ensemble, une foule d'expériences citées, la chimie organique qui fait irruption dans la physiologie, l'action des corps extérieurs sur les végétaux constituant toute une science nouvelle, les applications de ces connaissances à l'agriculture, aux besoins de la vie, tel est le cadre immense que l'auteur parcourt en trois volumes avec ce succès qui a rendu la *Physiologie des plantes*, un ouvrage manuel qui circule entre les mains de tous.

Son *Essai sur les propriétés médicales des plantes* est devenu une vraie botanique appliquée à la médecine, une science qui a réalisé ce que voulait le moyen âge d'une science quelconque, c'est-à-dire, un art de deviner et de prédire. Ici encore il semble que la marche des mathématiques, pour lesquelles cependant De Candolle avait si peu d'aptitude, l'ait guidé partout; il y procède du connu à l'inconnu et conclut de l'analogie de structure à la similitude des propriétés. C'est là qu'il démontre quel puissant parti peut tirer, je ne dis pas cette médecine ambitieuse et ridicule qui offre contre tous les maux de l'humanité une panacée universelle, panacée qui dispense de toute étude, mais cette médecine rationnelle qui préjuge à

raison que si le créateur a semé sur la terre une foule de plantes, c'est pour qu'elles servent soit à notre nourriture, soit à notre guérison. Sur l'étude de 150 familles dont 40 ne lui avaient présenté que des propriétés inconnues, il en trouve 109 qui confirment sa prévision : c'est que l'analogie des formes donne celle des propriétés.

Sa *Géographie botanique* a jeté aussi un jour nouveau sur l'intéressante question de la première création des espèces et de leur distribution actuelle sur la surface du globe; sur les plantes sociales et les aires occupées par les espèces et les familles. Cependant, on conçoit que, botaniste sédentaire et jugeant de la distribution géographique par son herbier, il a dû moins parler dans cet ouvrage d'après ses propres observations que d'après les récits des voyageurs. Aussi cette partie de la science a-t-elle fait ailleurs et depuis de plus grands progrès.

Mais une des belles perles de sa couronne est certainement la collection de ses œuvres descriptives. Mémoires, monographie, flores, catalogues, ouvrages généraux, toute une bibliothèque enfin, vient témoigner d'un savoir immense et d'un travail que j'appellerai presque gigantesque.

Je connais de ces esprits supérieurs qui contestant à Buffon la vérité de son axiome : que la patience est du génie, croient posséder d'autant plus de celui-ci, qu'ils ont moins de celui-là. Ils oublient sans doute que l'univers est immense, précisément parce qu'il se compose de tant de détails admirables. Descendre aux détails n'est donc que remonter à l'ensemble, et c'est ce sentiment qui a guidé à la fois Linné et De Candolle, qui, l'un et l'autre, ont entrepris de décrire le règne végétal en entier. Le dernier ouvrage de Steudel, qui énumère le nombre de genres et d'espèces de plantes à fleurs visibles connues,

fait monter les premiers à 6,722 et les dernières à 78,005. Telle est l'immense catégorie d'êtres sur lesquels devait s'étendre la plume descriptive de De Candolle ; et au milieu de toutes ces formes il met l'ordre et la disposition convenables, il détermine les familles, les genres, les espèces, les variétés ; il descend dans la structure intime, il va saisir, ce qu'on ne faisait pas avant lui, les caractères jusque dans les graines, jusque dans leur embryon ; puis après avoir limité et défini, il cite les patries et les premiers descripteurs ; il fait ainsi un code à la fois scientifique et littéraire, et accomplit une œuvre qui, digne de la nature qui l'a inspirée et qu'elle représente, sera toujours une œuvre de génie.

Finissons le tableau qui retrace l'influence que durent exercer sur les esprits les nombreux écrits de l'auteur, en plaçant devant lui l'Europe entière. En France, il raillie les hommes aux opinions les plus dissidentes vers les sages doctrines germaniques : ces doctrines les effrayaient à cette époque, il faut le reconnaître. En Allemagne, il dissipe les préventions injustes contre la méthode naturelle ; il la propage, cette méthode. en Russie, en Angleterre, dans le centre de l'Europe ; il ouvre à quelques pays plus petits une ère nouvelle, comme la Suisse et la Belgique l'attestent. Ainsi, il devient le grand médiateur des combats littéraires et scientifiques, et sous son patronage l'Allemagne et la France savantes se donnent la main. Ce résultat est immense, et déjà nous en recueillons les fruits sans trop nous reporter à la source qui l'a fait naître. Félicitons-nous donc que De Candolle ait vu le jour en Suisse : car Genève. avec son école philosophique et sa double langue allemande et française, a donné à son illustre enfant le don d'accomplir une si grande mission.

« En vivant avec des hommes habiles, disait De Candolle lui-

même, on se grandit peu à peu à leur taille. » En énumérant un si grand nombre de travaux importants et de si belles pensées, on voit que l'illustre genévois vivait au sein de sa bibliothéque, en compagnie d'Aristote, de Newton, de Linné et de Cuvier.

BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

des ouvrages d'Augustin-Pyrame De Candolle.

OUVRAGES GÉNÉRAUX.

1804. *Essai sur les propriétés médicales des plantes, comparées avec leurs formes extérieures et leur classification naturelle.* 1 vol. in-4°. Paris, 1re édit., 1804; 2e édit., 1816. Extr. Ann. chim., vol. I; Bibliot. univ., vol. III, p. 161.—Traduit en allem. par Perleb Aarau, 1 vol. in-8°, 1818.

1805. *Flore française de J.-B. De Lamarck.* 3e édit., par A.-D. De Candolle, 5 vol. in-8°, Paris, 1805, tom. VI, 1815.

Principes élémentaires de botanique. Extr. du premier volume de l'ouvrage précédent.

1806. *Synopsis plantarum in flora gallica descriptarum.* 1 vol. in-8°, Parisiis, edit. secund. cum Duby.

1808. *Rapports sur les voyages botaniques et agronomiques faits dans les départements de l'empire français,* I et II, 1808; III et IV, 1810; V et VI, 1813; 1 vol., 1813.

1813. *Catalogus plantarum horti botanici Monspeliensis, addito observationum circa species novas aut non satis notas fasciculo.* 1 vol. in-8°, Montpel.

Théorie élémentaire de la botanique. 1 vol. in-8°, 1re édit., Montpellier, 1813; 2e édit., Paris, 1819. — Traduit en allemand par J.-J. Roemer, avec addit., 2 vol. in-8°, Zurich, 1814 et 1815.

1817. *Systema regni vegetabilis naturale.* 2 vol. in-8°, Parisiis, I, 1817, II, 1821.

1820. *Essai élémentaire de géographie botanique.* Paris, 1 vol. in-8°, et Diction. des scienc. nat., vol. XVIII. — Extr. Bibliot. univ., XVI.

1824 à 1838. *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis.* In-8°, Parisiis, I, 1824; II, 1825; III, 1828; IV, 1830; V, 1836; VI, 1837; VII, 1838.

1827. *Cours de botanique,* 1re partie, organographie végétale. 2 vol. in-8°, Paris, 1827, avec 60 pl. — Traduit en allemand par Meissner, 2 vol. in-8°, Tubingue.

1832. *Physiologie végétale.* 3 vol. in-8°, Paris.

OUVRAGES MONOGRAPHIQUES.

1799 à 1803. *Histoire des plantes grasses,* avec des figures peintes par Redouté; en latin et en français, in-folio et in-4°, 28 livraisons, Paris, 168 pl.

1802 à 1808. *Les Liliacées,* peintes par Redouté, décrites par De Candolle, dans les quatre premiers volumes. Paris. in-folio, I, 1802; II, 1805; III, 1807; IV, 1808. avec 240 planches.

1803. *Astragalogie.* 1 vol. grand et petit in-folio, Paris, 50 planches.

MÉMOIRES.

1798. *Notice sur le reticularia rosea.* Bull. de la soc. philom. flor., an VI, 1 pl.

Observations sur une espèce de gomme qui sort des bûches de hêtre. Ibid.

Premier essai sur la nutrition des Lichens, lu à la société d'hist. nat. de Genève en 1797. Journ. de physique, in-4°.

1799. *Observations sur les plantes marines.* Bull. de la soc. philom., an VII, 1 pl.

Notice sur quelques genres de siliculeuses et en particulier sur le nouv. genre Senebiera. Act. de la soc. d'hist. nat. de Paris, p. 140, 2 pl. — Extr. Bull. de la soc. phil., nivose an VII.

1800. *Note sur la monographie des légumineuses biloculaires.* Bull. soc. phil., an VIII.

Expériences relatives à l'influence de la lumière sur quelques végétaux. Extr. Bull. de la soc. phil., an VIII. — Journ. de phys., an VIII. — Entier dans les Mém. des savants étrangers de l'Institut, vol. I.

1801. *Mémoire sur les pores de l'écorce des feuilles.* Extr. Bull. soc. phil., an IX. — Journ. de phys., an IX. — Entier dans les Mém. des savants étrangers de l'Institut.

Mémoire sur la végétation du Gui. Extr. Bull. soc. philom., an IX. — Entier dans les Mém. des sav. étr. de l'Inst., vol. I.

Mémoire sur la famille des Joubarbes. Extr. Bull. soc. phil., an IX.

Rapport sur les conferves, fait à la soc. philom. Extr.

Bull. soc. phil., an IX, 1 pl. — Entier dans le Journ. de phys., an X; à part, in-4°, Paris.

Note sur le réséda gaude et le carthame des teinturiers. Ann. des arts, an IX, 2 pl.

1802. *Note sur la graine de Nymphæa.* Bull. soc. phil., an X, avec fig.

Description d'un nouveau genre de plantes nommé Strophantus. Extr. Bull. soc. phil., an X. — Ann. du mus. d'hist. nat., vol. I, p. 408. — Entier dans le vol. I des Mém. des sav. étr. de l'Inst.

Mémoire sur les genres Astragalus, Phaca, Oxytropis, Colutea et Lessertia. Bull. soc. phil., an X.

Recherches sur les diverses espèces d'Ipecacuanha. Extr. Bull. soc. phil., an X. — Entier dans le 1er vol. (resté inédit) des Mém. de la soc. des prof. de l'école de méd. de Paris.

1803. *Mémoire sur la fertilisation des Dunes.* Ann. de l'agric. fr., vol. XIII, an XI; à part, in-8°.

Note sur le genre Rhizomorpha. Bull. soc. phil., an XI. avec fig.

Mémoire sur le Vieusseuxia. Extr. Bull. soc. phil., an XI. — Entier Ann. du mus., vol. II, p. 136, 1 pl.

1804. *Note sur deux genres nouveaux de la famille des Iridées, le Diasia et le Monbretia.* Bull. soc. phil., an XII.

Examen d'un sel recueilli sur le Reaumuria. Ibid.

Paquerette, Parisette, Parnassie, Paronyque, Parthène, Passerage, Pezize. Imprim. sous la participation de l'auteur dans le vol. V de l'Encycl. méth. (bot.).

1805. *Note sur la Mousse de Corse.* Bull. soc. phil., an XIII.

1807. *Mémoire sur les champignons parasites.* Ann. du mus., vol. IX, p. 56.

Mémoire sur le Cuviera et quelques autres rubiacées. Ann. du mus., vol. IX, p. 216, 1 pl.

1808. *Icones plantarum Galliæ rariarum.* 1 fasc. Par. cum 1 ab. æn. 50.

Mémoire sur le Drusa, nouveau genre d'Ombellifères. Extr. Bull. soc. phil. — Entier Ann. du mus., vol. X, p. 466, 1 pl.

Note sur quelques plantes nouvelles trouvées en France. Bull. soc. philom.

1809. *Géographie agricole et botanique.* Dict. raisonné d'agricult., vol. VI, p. 355.

Note sur les Georgina soit Dahlia. Bull. de la soc. libre des scienc. et belles-lettres de Montpellier, n° XLVIII. — Ann. du mus., vol. XV, p. 367.

1810. *Observations sur les plantes composées ou syngénèses.* Ann. mus., vol. XVI, 1er mém., p. 153, 1 pl.; 2e mém., p. 181, 10 pl. — Extr. Nouv. bull. soc. phil., vol. II.

1811. *Mémoire sur le genre Chailletia.* Ann. mus., vol. XVII, p. 153, 1 pl. — Extr. Nouv. bull. philom., vol. II.

Mémoire sur les Ochnacées et Simaroubées. Ann. mus., vol. XVII, p. 398. — Extr. Nouv. bull. philom., vol. II.

Monographie des Biscutelles ou Lunetières. Ann. mus., vol. XVIII, p. 292, 16 pl.; à part, in-4°.

1812. *Mémoire sur les composées labiatiflores.* Ann. mus., vol. XIX, p. 59, 5 pl. Extr. Nouv. bull. philom., vol. III.

1813. *Recueil de mémoires sur la Botanique, contenant les 5 articles précédents,* 1 vol. in-4°, 1813. Paris, 54 pl.

Note sur la cause de la direction des tiges vers la lumière. Soc. d'Arcueil, vol. II.

1815. *Mémoire sur les Rhizoctones, nouv. genre de champignons qui attaquent les racines des plantes et en particulier celle de la luzerne.* Mém. mus., vol. II, p. 206, 1 pl.

Mémoire sur le genre Sclerotium (Ergot). Mém. mus., vol. II, p. 401, 1 pl. — Extr. Bull. phil., p. 169, 1815.

1817. *Mémoire sur la géographie des plantes de France comparée dans ses rapports avec la hauteur absolue.* Mém. soc. d'Arcueil, vol. III, p. 262.

Considérations générales sur les fleurs doubles, et en particulier sur celles de la famille des Renonculacées. Ibid., p. 385.

Mémoire sur le genre de champignons parasites nommé Xyloma. Mém. mus., vol. III, p. 312, 1 pl.

Mémoires sur les genres de champignons parasites Asteroma, Polystigma et Stilbospora. Mém. mus., vol. III, p. 328, 1 pl.

1818. *Remarks on two genera of plants to be referred to the family of the Rosaceæ Kerria and Purshia.* Trans. of the Lin. soc. Lond., vol. XII, p. 152. — En français avec le titre anglais.

1820. *Catalogue des arbres fruitiers et des vignes du jardin de Genève.* In-8°.

1821. *Mémoire sur les affinités naturelles de la famille des Nymphéacées.* Mém. soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève, vol. I, p. 209, 2 pl. — Extr. Bull. sc. nat., VIII, p. 66.

Conjectures sur le nombre total des végétaux du globe. Bibl. univ., VI, p. 119.

Projet d'une flore physico-géographique de la vallée

du Léman. Genève, in-8°. Extr. Bull. sc. nat., II, p. 179.

Instruction sur les collections botaniques à l'usage des voyageurs. Genève, in-8°.

Sur le Ginko biloba. Bibl. univ., vol. VII, p. 130.

Mémoire sur la famille des Crucifères. Mém. mus., vol. VII, p. 169, 2 pl.

1822. *Notice abrégée sur l'histoire et l'administration des jardins botaniques.* Dictionn. des sc. nat., vol. XXIV, p. 165; à part, in-8°.

Mémoire sur la tribu des Cusparicés. Mém. mus., vol. IX, p. 139, 3 pl.

Premier rapport sur les Pommes de terre. Étude comparative du produit des variétés. Genève, Bibl. univ. agric., VII, p. 275.

Memoir on the different species races and varieties of the Genus Brassica, and of the Genera allied to it, which are cultivated in Europa. Trans. Hortic. soc. of London, vol. V, p. 1, 1 pl. — Tilloch Phil. Mag., vol. LXI, p. 38. — En France, Ann. d'agricult. franç., 1822. — Biblioth. univ. agr., VIII, p. 191.

Mémoire sur la famille des Ternstromiacées, et en particulier sur le genre Saurauja. Mém. soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève, vol. I, p. 2, 8 pl. — Extr. Bull. sc. nat., II, p. 55.

Rapport sur les plantes rares ou nouvelles qui ont fleuri dans le jardin botanique de Genève. Mém. de la soc. de phys. et d'hist. nat., 1er rapp., vol. I, p. 2 (1822); 2e rapp., vol. II (1824), p. 125; 3e rapp., vol. IV (1830) à la fin.—Extr. Bull. sc. nat., II, p. 177; V, p. 249.

1823. *Memoire sur quelques genres nouveaux de la famille des Buttneriacées.* Mém. mus., vol. X, p. 97, 5 pl. — Extr. Bull Feruss., I, p. 53.

Extrait de la séance de clôture d'un cours de botanique agricole. Genève, 1823, in-8°. Bull. de la classe d'agric., avril 1823, n° 8, 9. — Bibl. univ. agric., vol. VIII, p. 119.

1824. *Note sur le feuillage des Cliffortia.* Ann. sc. nat., vol. I. p. 447. — Extr. Bull. sc. nat., III, p. 213.

1825. *Note sur la place de la famille des Cucurbitacées, dans la série des familles naturelles.* Mém. soc. hist. nat. de Genève, tom. III, p. 33.

Notice sur quelques genres et espèces nouvelles de Légumineuses. Ann. sc. nat., vol. IV, p. 90.

Plantes rares du jardin de Genève, in-4°, Genève, I et II, 1825; III et IV, 1826; réunis en un vol., 1829; avec 24 pl. en coul. — Extr. Bull. sc. nat., VI, p. 364; VII, p. 220; IX, p. 50.

Extrait d'un mémoire sur le nouveau genre nommé Pictetia, et sur ceux qui, comme celui-ci, avaient été confondus dans le Robinia. Bibl. univ, mai 1825. — Extr. Bull. sc. nat., VI, p. 60.

Note sur le Trifolium magellanicum. Ann. sc. nat., janv. 1825. — Extr. Bull. sc. nat., VI, p. 379.

1826. *Note sur les Myrtacées.* Dict. classiq. d'hist. nat, vol. XI, et à part, in-8°. Paris, 1826.

Premier mémoire sur les Lenticelles des arbres et le développement des racines qui en sortent. Ann. sc. nat., p. 1, 2 pl.

Notice sur la culture de l'Olivier. Bibl. univ. agr., vol. X, p. 3.

Mémoires sur les genres Connarus et Omphalobium, ou sur les Connaracées sarcolobées. Mém. soc. d'hist. nat. de Paris, vol. II ; à part, in-4°, 3 pl.

Examen de la matière organique qui a coloré en rouge les eaux du lac Morat. Mém. de la soc. de phys. de Genève, vol. III, part. 2, 1 pl.

Revue de la famille des Lythracées. Mém. de la soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève, vol. III, p. 2. — Extr. Bull. sc. nat., XIV.

1827. *Notice sur la botanique du Brésil.* Bibl. univ., nov. 1827.

1828. *Revue de la famille des Portulacées.* Mém. soc. d'hist. nat. de Paris, vol. IV (1828), p. 174 ; à part, Paris, 1827. — Extr. Bull. sc. nat., XVI, p. 430.

Mémoire sur le Fatioa, genre nouveau de la famille des Lythracées. Soc. helvét. des sc. nat., vol. I. Zurich. — Extr. Bull. sc. nat., XVIII, p. 254.

Programme et rapport sur les pépinières du canton de Genève. Bull. de la classe d'agriculture de Genève, 1822 et 1828.

Considérations sur la phytologie ou botanique générale. Dict. classiq. d'hist. nat., vol. XIII ; à part, in-8°.

Mémoire sur la famille des Combretacées. Mém. de la soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève, vol. IV, p. 1, 5 pl. — Extr. Bull. sc. nat., XX, p. 438.

1829. *Note sur quelques plantes observées en fleurs dans la serre de M. Saladin, à Pregny.* Mém. soc. phys. et hist. nat. de Genève, vol. IV, p. 85 ; à part, in-4°, 1829. — Ext. Bull. sc. nat., vol. XVIII, p. 265.

Collection de mémoires pour servir à l'histoire naturelle du règne végétal. Paris, in-4°.

I. *Melastomacées*, 1828, 10 pl. Extr. Bull. sc. nat., XII, p. 431. — Bibliot. univ., XI, p. 217.

II. *Crassulacées*, 1828, 13 pl. Extr. Bull. sc. nat., XVI, p. 93. — Bibliot. univ., XI, p. 223.

III. *Onagraires*, 1829, 3 pl. Extr. Bull. sc. nat., XVII, p. 240.

IV. *Paronychiées*, 1829, 6 pl. Extr. Ibid.

V. *Ombellifères*, 1829, 19 pl. Extr. Bull. sc. nat., XIX, p. 59.

VI. *Loranthacées*, 1830, 12 pl. Bibl. univ., mars, 1830, p. 303.

VII. *Valerianées*, 1830, 5 pl.

De l'état actuel de la botanique générale. Revue française, avril.

Notice sur l'Aracacha et quelques autres racines légumières de la famille des Ombellifères. Bibliot. univ., janvier 1829, p. 74.

Notice sur différents genres et espèces, dont les écorces ont été confondues sous le nom de quinquina. Bibl. univ., juin 1829, p. 144. — Extr. dans *Flora*, 1829, p. 539. — Bull. sc. nat., juin 1830, p. 437.

Notice sur la racine de Caïnca, nouveau médicament reçu du Brésil. Bibl. univ., décemb. 1829.

Notice sur la botanique de l'Inde orientale, et encouragement que la compagnie anglaise lui a accordé. Bibl. univ., décemb. 1829.

Revue de la famille des Cactées, avec des observations sur leur végétation et leur culture, ainsi que les autres plantes grasses. Mém. du mus. d'hist. nat., vol. XVII, p. 1, 21 pl.; à part, in-4°. Paris 1829. — Ext. Bull. sc. nat., XVIII, p. 31. Flora, 1829, p. 626.

1830. *Résumé de quelques travaux récents sur le Maïs.* Bibliot. univ., janv. 1830.

Histoire de la botanique génevoise. Discours prononcé à la cérémonie académique des promotions. Genève, in-4°. Mém. soc. de phys. Genève, 1830.

Considérations générales sur les forêts de la France. Revue française. Paris, 1830.

Notice sur la végétation des plantes parasites et en particulier des Loranthacées, in-8°. Bibl. univ., mars.

Troisième notice sur les plantes rares qui ont fleuri dans le jardin botanique de Genève. Mém. soc. phys. Genève, in-4°.

1831. *Notice sur la longévité des arbres et sur les moyens de la constater*, in-8°. Bibl. univ., mai 1831.

Quatrième notice sur les plantes rares qui ont fleuri dans le jardin botanique de Genève, broch. in-4°. Mém. soc. phys. Genève.

De l'influence de la température atmosphérique sur le développement des arbres au printemps, in-8°. Bibl. univ., déc. 1831 et Physiol. végét.

Essai sur la théorie des assolements, broch. in-8°, 1832. Bull. de la classe d'agricult. de Genève, févr. 1831.

1832. *Cinquième notice sur les plantes rares du jardin de Genève*, par Aug.-Pyr. et Alph. De Candolle. Genève, in-4°. Mém. soc. phys., vol. VI. Genève.

Vie de Linné, extr. de l'ouvrage de M. Fée avec des notes, in-8°. Bibl. univ., 1832. — Traduit en anglais dans Jamson, Édimb. Journ., 1833.

1833. *Notice sur les progrès de la botanique pendant l'année 1832*, broch. in-8°. Bibl. univ., janvier 1833.

Genres nouveaux appartenant à la famille des com-

posées. 1re et 2e décades., in-8°. Archives botan. de Guillemin, 1833.

Note sur la division du règne végétal en quatre grandes classes ou embranchements. In-8°. Bibl. univ. de Genève, 1833.

Sixième notice sur les plantes rares du jardin de Genève, par Aug.-Pyr. De Candolle. Genève, in-4°. Mém. soc. phys., vol. VI.

Notice sur les graines de l'Ananas. In-4°. Mém. soc. phys. de Genève, vol. VII, part. 1, 1833.

1834. *Compositæ wigthianæ*, dans l'ouvrage intitulé : *Contributions to the Botany of India*, by R. Wight, 1834.

Botanique. Article sous ce nom dans l'Encyclopédie des gens du monde, 3e vol., p. 737.

Instructions pratiques sur les collections botaniques, broch. in-8°. Bibl. univ., juin 1834.

Notice historique sur la vie et les travaux de M. Desfontaines. In-8°. Bibl. univ., fév. 1834. — Ann. sc. nat. Paris, mars 1834.

1835. *Sur les maladies du melèze dans la Grande-Bretagne.* In-8°. Bibl. univ., 1835.

1836. *Septième notice sur les plantes rares du jardin de Genève*, par A.-P. et Alph. De Candolle. Mém. soc. phys., vol. VII, part. 2.

1838. *Revue sommaire de la famille des Bignoniacées.* In-8°. Bibl. univ. de Genève, 7e vol., 1838; et Ann. sc. nat. Paris, mai 1838.

1839. *Notice sur M. De Chaillet*, in-4°. Neuchâtel, 1839. Mém. de la soc. d'hist. nat. de Neuchâtel.

1841. *Huitième notice sur les plantes rares du jardin de Genève*, par MM. Aug.-Pyr. et Alph. De Candolle, in-4°. Mém. soc. phys. de Genève, vol. IX, 1841.

Description d'une nouvelle espèce de figuier : FICUS SAUSSUREANA, broch. in-4°. Mém. soc. de phys. de Genève, vol. IX, 1841.

Monstruosités végétales, fasc. 1, par MM. Aug.-Pyr. et Alph. De Candolle, in-4°. Mém. soc. helv. sc. nat., vol. V, 1841.

MÉMOIRE POSTHUME.

(Actuell. publié.)

1842. *Mémoire sur la famille des Myrtacées*, broch. in-4°, 22 pl. Mém. soc. de phys., vol. IX, part. 2, 1842.

Ouvrages inédits.

Une partie du vol. VIII du *Prodromus*, qui doit paraître prochainement par les soins de M. Alph. De Candolle.

Journaux de voyages botaniques et agronomiques dans l'ancien empire français. 8 vol. in-4°.

Statistique végétale de la France. Fragments d'un ouvrage considérable sur la botanique et l'agriculture française.

Dictionnaire des noms de genres, sections, tribus, familles et classes du règne végétal. 2 vol. in-folio.

Dictionnaire des noms vulgaires des plantes, dans soixante-sept langues ou dialectes, rédigé par M. Moritzi, sous la direction et avec les notes et la bibliothèque de M. De Candolle, 4 vol. in-fol.

Travaux d'Augustin-Pyrame De Candolle, sur des sujets étrangers à la botanique.

1799. *Notice sur les soupes à la Rumford*, par Benjamin De Lessert et A.-P. De Candolle. Paris, in-8°.

Réponse du bureau de bienfaisance de la division du Mail, aux objections contre l'emploi des soupes économiques. Paris, in-8°.

Rapport sur les travaux de la société philantropique de Paris, et rapports du comité des soupes économiques, faits comme secrétaire, de 1799 à 1802.

1819. *Un génevois à ses concitoyens.* Genève, in-8°. Sur les approvisionnements de denrées.

Rapport de la commission sur les subsistances, fait au conseil représentatif de Genève. In-8°.

1828. *Rapport à la classe d'industrie, sur l'exposition des produits de l'industrie génevoise.* In-8°.

1829. *De l'histoire éclairée par la physiologie des races humaines.* Bibl. univ., juillet 1829.

1830. *Sur la statistique du royaume des Pays-Bas.* Bibl. univ., janvier 1830.

Note sur quelques usages et institutions de la ville de St-Gall. In-8°. Bibl. univ., fév. 1830.

1832. *Éloge de Fr. Hubert.* Bibl. univ., févr. 1832.

Notice sur G. Cuvier. Bibl. univ., mai 1832.

Notice sur J.-B. Say. Bibl. univ., oct. 1832.

1833. *Notice sur la route du St-Gothard.* In-8°. Bibl. univ., déc. 1833.

1834. *Notice sur le pont suspendu de Fribourg en Suisse.* In-8°. Bibl. univ., sept. 1834.

1839. *Notice sur Pierre Prevost.* Bibl. univ., 1839.

Note sur l'ouvrage de la bienfaisance publique, par De Gerando. Bibl. univ., déc. 1839.

Plusieurs discours ou rapports faits comme président de la société de lecture de Genève, comme membre du conseil re-

présentatif, comme recteur de l'académie, comme président de la société des arts et de la classe d'agriculture, membre du comité d'utilité cantonnale, président en 1832 de la société helvétique des sciences naturelles, siégeant à Genève, soit enfin comme directeur du jardin botanique de Genève.

Travaux étrangers à la botanique et inédits.

Sa propre biographie, écrite par lui-même, dans un grand détail.

Esquisses de géographie morale, contenant comme spécimen des tableaux de Genève et de Montpellier.

Un grand nombre de pièces de vers. Trois d'entre elles ont été publiées par M. De Martius. D'autres encore sont connues.

Plusieurs fragments sur la charité publique et sur des questions de politique ou d'administration génevoise.

Ouvrages faussement attribués à Augustin-Pyrame De Candolle et désavoués par lui-même.

Recherches sur la botanique des anciens, par De Candolle et Encontre. Bull. de la soc. des sc., lett. et arts de Montpellier; à part, in-8°. — Entièrement rédigé par M. Encontre, qui a cru devoir y mettre le nom de De Candolle, lequel ne lui avait fourni que quelques notes verbales.

A.-P. De Candolle's and K. Sprengel's Grundzuge der Wissenschafflichen Pflanzenkunde zuverlezungen, 1 vol. in-8°. Leipz., 1820.— Ouvrage entièrement rédigé par M. Sprengel, d'après ses propres idées et auquel De Candolle est étranger.

Elements of the Philosophy of Plants, by A.-P. De Candolle and R. Sprengel, translated from the german (by Jameson). Traduction de l'ouvrage précédent.

Glossaire de botanique ou Étymologie de tous les noms de classes de genres et espèces, in-8°. Paris, 2 planches. — Probablement l'ouvrage de M. Theis. De Candolle ne connaissait pas lui-même ce livre.

CH. MORREN.

NOTICE HISTORIQUE SUR JEAN-BAPTISTE VAN MONS,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE,

NÉ A BRUXELLES, LE 11 NOVEMBRE 1765; MORT A LOUVAIN, LE 6 SEPTEMBRE 1842.

Les hommes supérieurs sont comme les monuments dont on ne peut bien juger qu'en les voyant en place; ils s'harmonient avec les lieux et les climats qui les ont vus naître; si l'on vient à supprimer tous les rapports qui existent entre eux et leurs alentours pour les isoler et ne les considérer que d'une manière abstraite, les idées qu'on pourra s'en former seront nécessairement incomplètes, et les jugements qu'on en portera seront faux. Il faut tenir compte aux hommes des difficultés qu'ils ont eu à vaincre pour s'élever à une certaine hauteur, où peut-être ils auraient été naturellement portés sans efforts, s'ils étaient nés dans d'autres temps ou d'autres lieux. Si de pareilles considérations s'effacent aux yeux de l'historien qui retrace la marche progressive des sciences, elles doivent nécessairement occuper l'écrivain impartial qui veut apprécier le savant et vérifier ses droits à l'estime publique, droits que l'on peut regarder comme ses titres de noblesse.

Jean-Baptiste Van Mons était né à Bruxelles, le 11 novembre 1765 (1), époque où commençait à se manifester en Belgique le mouvement intellectuel qui bientôt après donna naissance à la société littéraire, et trois ans après à l'académie impériale et royale de Bruxelles. En même temps (2) s'opérait dans l'enseignement une réforme salutaire, qui acheva de réveiller la Belgique et de la faire sortir de l'état de torpeur où elle était plongée depuis longtemps. Ces sortes de secousses ont rarement lieu, sans agir d'une manière puissante sur de jeunes intelligences; et les premières années d'organisation produisent presque toujours les meilleurs fruits.

Van Mons devait tout à lui-même. Il avait appris dans un collége de la Campine le peu de latin qu'on enseignait alors, et il acheva lui-même de se former dans la modeste officine d'un pharmacien. Ses nombreux ouvrages font foi des connaissances variées qu'il parvint à acquérir; et l'on peut voir par sa volumineuse correspondance avec les hommes les plus distingués de son époque, qu'il possédait à peu près toutes les langues vivantes de l'Europe.

En 1785, il publia son premier ouvrage (3); c'était un essai sur les principes de la chimie antiphlogistique; et deux ans après, désirant exercer la pharmacie, il subit avec distinction les épreuves de la maîtrise (4).

(1) Son père Ferdinand-P. Van Mons, receveur du grand béguinage de Bruxelles, avait encore deux autres fils, et une fille qui fut mariée, plus tard, au docteur Curtet.

(2) Les principales réformes furent introduits en 1777. C'est à cette époque que remonte l'établissement des écoles thérésiennes.

(3) *Galerie hist. des contemporains*, édit. de Brux., art. VAN MONS.

(4) Nous lisons ce qui suit dans une notice inédite sur Van Mons, par M. le professeur Hensmans. « Les progrès que fit le jeune apprenti

La vivacité toute méridionale de son tempérament et de son imagination doit faire comprendre assez qu'il ne resta pas étranger au mouvement révolutionnaire qui tendait à renverser l'ancien ordre des choses. Dès l'origine de l'insurrection brabançonne, Van Mons s'était jeté dans le parti Vonkiste avec une activité qui faillit lui devenir fatale ; peu après l'arrestation du général Vandermersch, il fut incarcéré lui-même à la porte de Hal, comme fauteur de sociétés secrètes, et coupable du crime de *lèse-majesté ou de lèse-nation*. Le procureur général insista pour réduire cette affaire aux formes les plus simples et les plus expéditives ; il fallait des exemples, disait-il (1).

dans l'art pharmaceutique furent tels, que lorsqu'il se présenta pour subir les épreuves de la maîtrise, le chef de la corporation des pharmaciens, étonné qu'il osât se soumettre à ces épreuves, dans un âge si peu avancé, lui fit observer qu'il se trompait sans doute, et qu'au lieu d'une inscription pour subir ses examens, c'était probablement celle pour son entrée en apprentissage qu'il venait solliciter. » Le diplôme que nous avons entre les mains, porte la date du 3 septembre 1787 ; Van Mons avait donc à cette époque 22 ans. L'étonnement du chef de la corporation des pharmaciens prouverait que nos pères étaient moins pressés que nous d'entrer dans les carrières scientifiques.

(1) Le passage suivant, que nous extrayons textuellement de l'acte d'accusation du procureur général du Brabant, peut donner une idée de la manière dont la justice s'administrait alors. « En outre, pour ce qui concerne la demande d'un procureur et d'un avocat, l'accusateur fait remarquer que les faits imputés au détenu sont évidents et qu'ils établissent que le détenu est impliqué dans une conspiration contre le gouvernement par lequel le pays est régi ; que ce méfait est un crime de lèse-majesté ou de lèse-nation, crime qu'il importe de réprimer le plus promptement possible, autant pour le repos public, qui ne peut souffrir aucun retardement, que pour servir d'exemple à ceux qui seraient tentés de l'imiter. En conséquence, le demandeur pense

L'accusé demandait une défense, qu'on persistait à lui refuser; cependant sa jeunesse parlait en sa faveur; et, malgré l'irritation contre le parti auquel il appartenait, il échappa à ce premier danger.

La bataille de Jemmappe avait ouvert la Belgique aux armées françaises (6 nov. 1792). En même temps s'organisait l'assemblée des représentants du peuple; Van Mons fut désigné pour en faire partie, quoiqu'il n'eût alors que vingt-sept ans (1). Ses relations avec la France prirent une nouvelle activité; qu'on ne croie cependant pas qu'en subissant l'influence de la fièvre révolutionnaire, Van Mons ait pu s'associer en aucune façon aux excès de cette époque; sa correspondance prouve au contraire que le crédit immense dont il jouissait à Paris, était entièrement employé en faveur de ses compatriotes. Aucune

que, dans les circonstances actuelles, le détenu ne peut être admis à plaider par avocat et procureur; attendu que ces moyens jettent de la perturbation dans les délibérations de la justice et entravent grandement sa marche. Par suite de l'article 14 de l'ordonnance criminelle du 9 juillet 1570, et vu les dispositions qu'elle renferme, le demandeur conclut à ce que la demande du détenu tendante à pouvoir se servir de procureur et avocat, lui soit refusée, persistant de plus à ce que le détenu lui fasse connaître s'il a quelques moyens à faire valoir pour sa défense, et qu'il ait en outre à s'expliquer sur les faits que l'accusation vient encore d'imputer à sa charge dans le présent procès-verbal, etc. » Cette pièce est datée du 13 septembre 1790. Le premier acte d'accusation est du 3 août.

(1) M. Bosc lui écrivait de Paris à ce sujet (24 novembre an I de la république.) « Vous êtes représentant du peuple! je vous en félicite, mon cher, et j'en félicite vos concitoyens. Il faut actuellement agir, et agir vigoureusement. Du moment actuel, du moins en partie, dépend de vous le sort futur d'un peuple nombreux pour la suite des siècles, etc. »

époque de sa vie ne met mieux en relief la bonté de son cœur et la générosité de ses sentiments.

Cependant la bataille de Nerwinde (18 mars 1793) avait rendu, pour un instant aux armées impériales, la Belgique qui leur échappa entièrement par la défaite de Fleurus (26 juin 1794). C'est à cette dernière bataille que la science fit un premier essai de l'emploi des ballons pour observer les positions ennemies. A la suite de leur victoire, les Français transportèrent dans le parc de Bruxelles, le ballon qui leur avait servi d'observatoire; et les savants chargés du soin de le diriger, se mirent d'abord en relation avec notre célèbre compatriote (1).

Le vainqueur dès lors se mit à diviser sérieusement sa conquête en départements français. Van Mons trouvait, dans cette fusion des deux peuples, de nouvelles facilités pour ses études; ses relations avec Paris s'accrurent de plus en plus, et les affaires politiques n'y demeurèrent point étrangères. Roberjot venait d'être envoyé en Belgique; à peine ce représentant du peuple fut-il à Bruxelles (7 janvier 1795), qu'il s'empressa de s'adresser à notre confrère pour obtenir ses conseils sur divers objets d'utilité publique (2). Peu de jours après (le 22 janvier), Ro-

(1) Je tiens ces détails de M. Hachette, qui se trouvait à la bataille de Fleurus, et qui faisait partie de la compagnie chargée de la manœuvre du ballon.

(2) Voici textuellement sa lettre.

Bruxelles 18 nivôse an 3 de la rép. une ind.
(7 janvier 1795.)

« Le citoyen Lametherie, auteur du *Journal de physique*, m'a prevenu, citoyen, par une lettre que j'ai reçue de lui, qu'à l'amour de la révolution française, vous joigniez des connaissances très-étendues sur la chimie et histoire naturelle.

berjot prit un arrêté par lequel il chargeait Van Mons de faire des recherches sur les mines de la Belgique, et de donner les résultats de ses opérations pour en connaître la nature et les richesses. Les considérants de cet arrêté sont très-honorables pour notre compatriote; ils donnent une nouvelle preuve de l'estime dont il jouissait auprès des savants français (1). Roberjot se lia de plus en plus intimement avec lui; et, à la veille de succomber sous un odieux attentat (2), il lui écrivait encore des paroles d'amitié. Je trouve dans la même lettre le passage suivant, qui, aujourd'hui même, peut encore présenter quelque intérêt, si l'on considère quelle main l'a tracé : « Ici, nous sommes à attendre la volonté de l'empereur; il veut la guerre à

» Empressé de conférer avec vous, sur plusieurs objets d'utilité publique, je vous prie, de venir demain auprès de moi, à dix heures du matin, pour obtenir de vous des éclaircissements nécessaires à rendre ma mission fructueuse. Veuillez quitter un moment vos occupations pour causer avec moi. Je le désire très-ardemment.

» Sal. et frat.

» ROBERJOT, *rep. du peuple.* »

(1) L'un des considérants porte :

« Informé que le citoyen Van Mons, pharmacien de Bruxelles, déjà connu par ses mémoires et ouvrages sur différentes parties de la chimie, est en état de procurer ces renseignements, et que ce citoyen s'est déjà rendu utile en communiquant au comité de salut public des procédés pour obtenir à moindres frais une quantité assez considérable de potasse, etc.

(2) On sait que Roberjot fut assassiné avec Bonnier, à la suite du congrès de Rastadt, le 28 août 1799. Le troisième envoyé français, Jean de Brie, parvint à s'échapper et termina sa carrière en Belgique, il y a quelques années.

tout prix ; il ne répond à aucune de mes notes et se prépare toujours, avec la plus grande activité, à nous attaquer. Je crois que toutes ces têtes privilégiées sont en démence. Rompre un traité comme celui de Campo, ruiner ses états, épuiser son crédit et ses finances, courir la chance de faire un bel acte d'abdication, tel est le plan qui se prépare pour l'empereur. La diète imite son chef, pour l'indécision et les lenteurs, et nous ne savons quand elle répondra et ce qu'elle répondra. Nous avons pris pour système de temporiser ; il faut établir qu'on ne traite pas de plus mauvaise foi que ces gens-là, etc. »

Cependant la question de l'indépendance de la Belgique venait d'être jugée à Paris, et l'on avait décrété que les neuf départements qui partageaient le pays, seraient réunis à la France. On sait que cette réunion se fit particulièrement sur les notes et le rapport de ce même Roberjot, qui avait fait une étude spéciale de la Belgique et avait eu soin de préparer les esprits à un événement déjà bien médité d'avance, mais auquel la Convention était charmée de donner tous les caractères de la légalité (1). Dès que son plan fut accompli, Ro-

(1) Qu'on me permette de citer encore deux lettres qui se rattachent à ce grand événement historique. Elles sont surtout curieuses par les circonstances dans lesquelles elles furent écrites.

Paris, 28 thermidor, an III de la rép. fr.

« Je vous adresse, mon cher Van Mons, un exemplaire du rapport que j'ai fait à la convention sur le pays que j'ai parcouru dans l'exercice de ma mission ; vous verrez que je soutiens de toutes mes forces, l'opinion de la réunion complète jusqu'au Rhin. J'ai appuyé mon système de raisons assez fortes, pour me persuader qu'il présentera beaucoup de facilité et beaucoup d'avantage dans son exécution. Je

berjot s'attacha à remonter l'enseignement en Belgique, et il s'adressa encore à son ami pour obtenir des conseils à ce sujet. « Faites-moi l'amitié, écrivait-il, de me faire passer par le prochain courrier, une liste des personnes que vous connaîtrez

l'ai fait distribuer aujourd'hui. Plusieurs de mes collègues se rendent aux raisons que j'ai développées....

Adieu, conservez moi votre bonne amitié; je suis tout à vous, et aux bons habitants de la Belgique. Ne m'oubliez pas au ressouvenir de vos dames.

Salut et frat.

ROBERJOT.

Paris, 10 vendémiaire de l'an IV.

« Bonne nouvelle, vous êtes français, mon cher Van Mons; la Convention nationale a décrété hier votre réunion, à l'acclamation générale, et aux cris de vivent les Belges, vive la liberté, vive la réunion!

La discussion a duré deux jours, et les séances ont été prolongées jusqu'à six heures du soir, plusieurs orateurs ont défendu votre cause; deux seulement ont parlé contre la réunion. Mais leurs discours étaient si mal faits; ils étaient tellement contraires aux vérités et aux principes de la liberté, qu'ils n'ont pas fait fortune.

J'ai fait part à la Convention de mes observations; j'ai combattu ceux qui demandaient l'indépendance; je vous ferai passer mon discours dont la Convention a décrété l'impression.

Ainsi, mon ami, à la première entrevue, je vous embrasserai comme frère, en nous jurant amitié éternelle et fraternité. Donnez cette bonne nouvelle à vos amis, et veuillez me rappeler au souvenir de vos concitoyens.

Salut et frat.

ROBERJOT.

s'adonner aux sciences, aux études de tout genre et qui ont acquis une réputation ; ce choix doit être fait non-seulement à Bruxelles, mais dans toutes les villes et communes des neuf départements réunis. Vous voudrez bien désigner leurs noms, la partie qu'elles suivent, et les ouvrages qui les auraient fait distinguer. Grégoire, membre de l'institut national, m'a demandé cette liste, j'attends de vous ces renseignements pour les lui fournir, etc. »

Van Mons s'empressa de répondre à ces demandes ; et les résultats firent voir qu'on n'avait point eu tort de recourir à ses lumières. Notre compatriote reçut dans cette circonstance une preuve éclatante de l'estime de l'institut de France, dont il venait d'être nommé membre associé (le 22 mars 1796) (1). M. Lacépède, l'un des secrétaires, lui écrivait : « C'est avec une vive satisfaction que l'institut a appris que vous ne négligez rien pour la prompte et entière organisation de l'instruction publique dans votre département ; vous connaissez le grand intérêt qu'il prend au progrès des lumières, et l'on ne peut que féliciter vos concitoyens de trouver en vous d'une manière aussi utile, et le précepte et l'exemple. » Car, Van Mons avait été nommé lui-même professeur de chimie et de physique expérimentale à l'école centrale du département de la Dyle, le 11 avril 1797.

A la même époque, il recevait un témoignage d'estime non moins flatteur, de la part des chimistes les plus distingués de France, qui l'invitaient à prendre part à la rédaction des *An-*

(1) Cette nomination lui fut communiquée par plusieurs savants et entre autres par Berthollet : « Dans la dernière séance de l'Institut, écrivait-il, il s'est occupé de l'élection de six associés domiciliés dans la république, pour la section de chimie ; et vous avez été nommé. »

nales de chimie (1). Nous verrons bientôt avec quel zèle, avec quelle immense activité, Van Mons répondit à cet appel. On sait que, pendant longtemps, les communications entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France étaient devenues très-difficiles, pour ne pas dire impossibles (2). Par sa connaissance des langues vivantes et par la position de la Belgique, Van Mons communiqua à l'Allemagne et à l'Angleterre les travaux des chimistes français, de même qu'à ces derniers il faisait part des

(1) Paris 27 nivôse an V (16 janvier 1797).

Les auteurs des Annales de chimie *à leur confrère Van Mons.*

« Assemblés aujourd'hui pour nous occuper des *Annales*, nous sommes de vous inviter à être notre coopérateur, et à permettre que votre nom paraisse à la tête du premier numéro du 21e volume. Répondez-nous sur-le-champ si cela vous convient comme à nous.

« Agréez l'expression de tous nos sentimens.

« Fourcroy, Pelletier, L.-B. Guyton, Vauquelin, C.-A. Prieur. »

La lettre est écrite de la main de Fourcroy.

(2) Voici ce que M. De Humboldt lui écrivit en date du 30 avril 1797 (extrait des *Annales de chimie*, t. XXII, pag. 64.)

« J'ai adressé récemment plusieurs lettres à MM. Dolomieu et » Fourcroy, à Paris. Je vois, par celles que le premier m'a écrites, » qu'elles se sont égarées. Permettez, Monsieur, que je prenne la li- » berté de m'adresser à vous. Par votre organe, je pourrai peut-être » faire parvenir à Paris quelques éclaircissements sur des faits qui, à » ce que je sais, occupent l'institut national. Agréez en même temps » l'assurance de la haute considération que depuis longtemps m'ont » inspirée votre zèle et vos découvertes chimiques. Les naturalistes » de l'Europe ne devraient former qu'une seule famille; on se rappro- » che facilement quand on suit le même but, etc.

observations et des découvertes faites à l'étranger. Pendant longtemps il inséra dans les *Annales de chimie* la traduction des mémoires que contenaient les journaux allemands (*Ann. von Crel*), les journaux anglais, italiens (*Brugnatelli*), les journaux hollandais (*Journal de Casteleyn*). Dès qu'une découverte était faite, le monde savant en était instruit par l'intermédiaire de Van Mons. « C'était une véritable sentinelle avancée, me disait un savant anglais; il criait aux armes dès qu'il voyait apparaître quelque chose. » Loin de se refroidir, son ardeur ne fit que s'accroître, et il proposa à ses collaborateurs de donner, chaque mois, aux *Annales de chimie* un cahier supplémentaire. Comme cette proposition ne put être accueillie, il prit la résolution de publier lui-même un recueil scientifique à Bruxelles. Ses confrères lui donnèrent dans cette occasion une nouvelle preuve d'affection, et témoignèrent leurs regrets d'apprendre qu'il renonçait à être un de leurs collaborateurs. La lettre datée du 19 brumaire an X (10 nov. 1801), est signée par Vauquelin, Fourcroy, Chaptal, Parmentier, Deyeux, Bouillon La Grange, Guyton, Berthollet et Hassenfratz.

Van Mons fit servir dès lors sa vaste correspondance à alimenter son recueil périodique et à l'enrichir des découvertes qu'on lui communiquait de toutes parts. C'est à la pensée à la fois noble et généreuse de faire tourner au profit de ses concitoyens la réputation qu'il s'était acquise à l'étranger, que l'on fut redevable de la création de son *Journal de chimie et de physique*, dont le premier numéro parut le 15 vendémiaire an X (7 octobre 1801).

Nous ne parlerons pas de l'heureuse influence que ce recueil a dû exercer non-seulement en Belgique et en France, mais encore en Allemagne et en Angleterre. Il a puissamment con-

tribué à répandre le goût des sciences physiques et chimiques, et à entretenir leur culte au milieu des trophées militaires qui préoccupaient alors tous les esprits.

Si Van Mons n'a fourni qu'un faible contingent à son propre recueil, en revanche il l'a enrichi des travaux qui ont immortalisé les Volta, les Vauquelin, les Fourcroy, les Chenevix, les Brugnatelli, les Bucholz, les Trommsdorff, et tant d'autres; ses relations avec ces hommes célèbres lui permettaient de communiquer à ses compatriotes leurs découvertes les plus importantes, souvent même avant qu'elles fussent connues ou publiées dans les lieux où elles se faisaient.

Il est fâcheux qu'un recueil aussi utile et qui, avec les annales de l'ancienne société de médecine de Bruxelles, formait à peu près les seules publications périodiques de ce pays, ait dû être suspendu au bout de deux années d'existence, et que l'heureuse pensée à laquelle il devait sa création, ait été étouffée par des circonstances majeures et indépendantes de la volonté de l'auteur. Peut-être a-t-on trop perdu de vue aujourd'hui plusieurs des écrits remarquables qu'il renferme. On pourrait y trouver encore des observations neuves pour la science. Certainement lorsque M. De la Rive s'occupait de dorer au moyen d'un courant électrique, il n'avait pas sous les yeux la lettre que Brugnatelli adressait à son ami Van Mons; il aurait été frappé par la lecture de ce passage : « J'ai dernièrement doré d'une ma» nière parfaite, deux grandes médailles d'argent en les fai» sant communiquer, à l'aide d'un fil d'acier, avec le pôle né» gatif d'une pile de Volta, et en les tenant l'une après l'autre, » plongées dans de l'ammoniure d'or nouvellement faite, et » bien saturée (1). »

(1) Ce passage est rappelé par M. Boquillon, dans sa lettre à M. Quesneville, sur l'*électrotypie*. (*Revue scientifique et industrielle.*)

Pour se livrer plus exclusivement à ses études favorites, Van Mons avait renoncé à l'exercice de la pharmacie ; et, en 1807, il s'était fait recevoir docteur à la faculté de Paris. Presqu'en même temps l'université de Helmstad lui offrait spontanément le diplôme de docteur en médecine. Déjà depuis longtemps il faisait marcher de front l'art de guérir avec les soins de sa pharmacie. La tourmente révolutionnaire durait encore, qu'on le voyait passer tour-à-tour, avec la plus grande facilité, des affaires politiques à celles de la science ; c'était encore là un des résultats remarquables de son heureuse organisation. L'intérieur de sa maison, sous ce rapport, méritait autant l'attention de l'observateur que celle du peintre : on le voyait recevoir dans la même chambre, ses amis et ses malades, mêler des causeries scientifiques à des consultations médicales, et dicter en même temps plusieurs lettres, quelquefois même en langues différentes. Il savait pour ainsi dire se multiplier et imprimer partout l'action puissante qui l'animait.

Il est consolant pour l'humanité de trouver des idées d'ordre et d'organisation au milieu des grands bouleversements politiques. C'est du sein même des ruines qui couvraient la France, qu'on vit surgir la plupart de ses grandes institutions scientifiques. Notre pays aussi suivit cette impulsion organisatrice. La *société de médecine, chirurgie et pharmacie* de Bruxelles se forma en 1795, sous la devise *Ægrotantibus*, et tint sa première séance le 30 septembre (1). Elle nomma dans son sein une commission chargée de lui présenter un projet de règlement pour son régime intérieur et extérieur, et Van Mons fut l'un des

(1) « Bruxelles avait possédé une académie distinguée dans le monde savant ; elle fut la première ville de l'empire qui fonda une académie de médecine, etc. » *Discours d'introduct.*, au tome I des *Actes de la soc. de méd. de Bruxelles*, p. VI, an 1806.

quatre membres qui la composèrent; il fut en même temps nommé secrétaire de la société. L'on peut voir par la liste des ouvrages qui furent lus dans les séances, qu'il y paya très-généreusement son tribut. Quelques-uns de ses écrits furent même imprimés dans le recueil des mémoires. Cependant la discorde qui se glisse partout, vint s'asseoir aussi dans l'intérieur de cette modeste réunion. La société se réorganisa le 3 juillet 1804, sous le titre de *Société de médecine de Bruxelles*, mais Van Mons n'en faisait plus partie. Toutefois il ne lui garda point rigueur; car, dans le tome III des *Actes* de la société (1810), on trouve un mémoire de lui qui répondait à la question suivante, proposée au concours : « Quels sont les effets que produi-» sent les orages sur l'homme et sur les animaux? de quelle » manière ces effets ont-ils lieu? quels sont les moyens de s'en » garantir et de remédier aux désordres qu'ils occasionnent? » Il n'est point dit quelle distinction fut décernée à ce travail; mais il obtint au moins celle d'être imprimé le premier des trois mémoires que publia la société.

Depuis son enfance, il s'était livré avec ardeur à la culture des fruits; il y avait apporté un esprit de pénétration qui devait le conduire aux plus brillantes découvertes. En 1795, Berthollet le remerciait au nom de la commission d'agriculture et des arts pour ses importantes communications. Plus tard, la société d'agriculture du département de la Seine, sous la présidence du ministre de l'intérieur, lui décerna, en séance publique, une médaille d'or, « pour reconnaître le zèle et le succès avec lesquels il s'était occupé de la multiplication des variétés d'arbres fruitiers. » De pareilles marques d'estime lui étaient décernées dans plusieurs autres pays, et ses ouvrages étaient traduits dans les différentes langues.

Lui-même, dans l'intérêt des sciences, avait souvent traduit

les ouvrages des autres; c'était un témoignage d'estime qu'il avait rendu à Brugnatelli, à Swediaur, à Davy, etc.; et en général il enrichissait les ouvrages originaux, de notes et d'observations, dont les auteurs le remerciaient. Ce ne fut cependant pas ce qui arriva, paraît-il, au sujet de la traduction des *Éléments de philosophie chimique* de Davy, qui parut en 1813. L'illustre chimiste anglais supportait fort impatiemment les contradictions, et Van Mons s'en était permises dans ses notes. Du reste Davy n'avait pu revoir la traduction du 1er volume, qui se fit sur une première édition; il en exprima ses regrets à notre confrère, et lui fit l'offre de lui envoyer des rectifications: il lui adressait en même temps un exemplaire de ses *Éléments de chimie agricole*, corrigés pour une seconde édition.

Lorsqu'après les événements de 1815, le roi Guillaume rétablit l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, que l'invasion française avait détruite, le nom de Van Mons fut compris dans la première nomination (3 juillet 1816); et il avait sous tous les rapports, les plus grands titres à cette distinction. Le collaborateur des Lavoisier, des Fourcroy, des Volta, des Berthollet, et de tant d'hommes illustres qui caractérisent cette époque à jamais mémorable, ne pouvait être oublié, lorsque la patrie réunissait ses sommités scientifiques. On devait naturellement se rappeler la part qu'il avait prise aux grandes découvertes qui avaient marqué le renouvellement de la chimie, soit par ses propres travaux, soit par son immense activité. On se souvenait de ses relations avec Brugnatelli et Volta, et de ce qu'il avait fait pour propager et défendre la théorie de la pile. Son heureuse organisation lui avait fait deviner, pour ainsi dire, tout ce qu'il y avait d'avenir dans les nouvelles doctrines dont on venait de jeter les bases. Aussi, lorsque Pfaff vint montrer aux savants ses nouvelles expériences sur l'électricité,

Volta l'invita à passer par Bruxelles, pour les répéter sous les yeux de notre célèbre compatriote; c'est encore à notre confrère que furent adressés la plupart des résultats obtenus en Hollande par Van Marum, Paets Van Troostwyck et les autres savants dont les travaux donnèrent une juste célébrité au musée Télérien.

L'organisation des universités suivit de près celle de l'académie royale; Van Mons fut un des premiers professeurs désignés pour y occuper une place importante; le gouvernement lui confia la chaire de chimie et d'agronomie à l'université de Louvain (1817). Dans toute autre circonstance, Van Mons aurait sans doute refusé la place qui lui était offerte, car comment se résigner à quitter sa pépinière, résultat de tant d'années de travaux et d'expérience? Mais il venait d'être frappé successivement de deux coups cruels, dont le souvenir encore récent devait le porter à s'éloigner de Bruxelles.

Van Mons avait épousé en 1795, Mlle Diellen, fille d'un médecin respectable de Bruxelles, et il en avait eu successivement quatre fils (1). Il eut le chagrin de perdre le plus jeune en 1815, et presqu'immédiatement après son épouse chérie, par un accident aussi déplorable qu'imprévu. Ce double malheur le plongea dans le désespoir, et changea même totalement ses habitudes. Van Mons pouvait passer pour un des plus beaux hommes de son époque : sa taille élevée et bien prise, sa physionomie spirituelle et franche, ses yeux noirs et pleins de feu le rendaient

(1) Louis Ferdinand, colonel d'artillerie dans l'armée belge; Charles, médecin d'une grande espérance, qui fut enlevé par le typhus en 1837; Théodore, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, et Auguste, qui mourut en 1815, à l'âge de trois ans. Jean-Baptiste Van Mons avait épousé en premières noces Mlle Cockelberg, qu'il perdit peu de temps après son mariage, en même temps qu'une fille qu'il en avait eue.

véritablement remarquable. Lui-même prenait soin de faire valoir ces avantages naturels par une mise toujours recherchée. Mais, après la double perte dont nous venons de parler, il s'isola, se négligea entièrement ; et, vers la fin de sa vie, il avait même porté cette négligence à un point tel que ses parents et ses amis s'en affligeaient.

On conçoit que les nouvelles fonctions qui l'appelaient à Louvain, firent une heureuse diversion à ses chagrins ; on conçoit encore comment il put se résoudre à quitter sa pépinière, objet de ses constantes études. Il y comptait alors plus de 80,000 arbres ; la majeure partie en poiriers provenus de ses semis. Le voisinage de Louvain et son activité extraordinaire, lui permettaient de concilier ses fonctions nouvelles avec les soins qu'il devait à ses arbres chéris, « quand en 1819, *ex abrupto*, le terrain qui contenait la pépinière de la Fidélité, fut jugé indispensable à être distribué en rues et partagé en lots à bâtir. M. Van Mons fut sommé de le vider dans le bref délai de deux mois, sous peine de voir tous ses arbres coupés et jetés au feu. Une telle injonction aurait été mortelle pour plusieurs, à la place de M. Van Mons ; il en fut vivement affecté, mais non abattu. Professeur à l'université de Louvain, il résolut de transporter sa pépinière dans cette ville, afin de l'avoir sous les yeux sans quitter l'université, mais l'époque assignée pour vider le lieu était malheureusement celle du fort de l'hiver (1er novembre au 24 décembre) ; M. Van Mons n'avait de disponibles qu'une partie du samedi et le dimanche de chaque semaine, pour se rendre à Bruxelles. Cueillir des greffes, marquer les arbres les plus précieux et donner ses ordres pour le reste, fut tout ce qu'il put faire lui-même .... Il put à peine sauver le vingtième de ce qu'il possédait, et encore ce vingtième consistait en bourgeons à greffer. Le restant fut vendu ou donné à qui en voulait.

Après une telle catastrophe, M. Van Mons aurait dû prendre des mesures pour n'être plus jamais exposé à en subir de la même nature ; mais incapable de méfiance, il loue à Louvain un terrain, appartenant malheureusement à la ville, pour y déposer les débris de sa pépinière de Bruxelles, et y continuer ses semis et ses expériences. »

Ici commence une source de nouveaux chagrins ; l'autorité qui aurait dû préserver ses jardins, comme l'étaient ceux des Hespérides, fut la première à les abandonner à un véritable pillage. Mais nous laisserons parler l'ami de Van Mons, le savant M. Poiteau, à qui nous avons déjà emprunté les détails précédents (1). « L'utilité publique avait juré qu'elle empoisonnerait enfin ses vieux jours. En 1831, nous allâmes faire le siége de la citadelle d'Anvers, et quoique la pépinière de M. Van Mons fût éloignée de l'armée, les ingénieurs n'ont pu trouver un endroit plus commode que cette pépinière pour cuire le pain de nos soldats. En conséquence, une grande partie des arbres de M. Van Mons fut détruite ; on construisit à leur place des fours pour nourrir nos soldats, et les fruits, du reste, furent exposés au gaspillage des allants et des venants. La philosophie de M. Van Mons le soutint encore dans cette dévastation inattendue, il loua deux nouveaux terrains plus grands l'un que l'autre, pour repiquer ses jeunes plantes des 7e, 8e et 9e générations sans interruption de mère en fils. Il se consolait même, parce qu'il eut le temps de cueillir, quoiqu'en été, des greffes sur les arbres sacrifiés pour faire place à la construction des fours ; mais l'utilité publique n'avait pas encore épuisé toutes ses rigueurs contre lui. Il n'y avait malheureusement pas de Chaptal dans le conseil

(1) Voyez, dans l'*Horticulteur belge*, tome II, pages 201 et suiv., sa notice sur les arbres fruitiers et la théorie Van Mons.

du prince, et les ingénieurs n'y voyant goutte, décidèrent encore, en 1834, au nom de l'utilité publique, que la pépinière de M. Van Mons, fût-elle aux antipodes, était le seul et unique point du globe propre à l'établissement d'une fabrique de gaz d'éclairage. Fasse le ciel que ces messieurs y voient plus clair par la suite. Mais il ne sera plus en leur pouvoir d'empêcher que les véritables amis des lumières et de la prospérité publique ne regardent leur décision comme un acte d'ignorance et du plus grossier vandalisme. » Ce jugement est sévère, mais nous ne pouvons qu'y souscrire, en voyant surtout avec quelle incroyable légèreté l'on traite parfois les établissements scientifiques (1). Il est bon que les vandales des temps modernes sachent qu'il existe un tribunal de l'opinion, et que l'histoire inflexible est là pour y dénoncer leurs noms et leurs actes.

On a déjà pu voir que, malgré ces rigueurs, Van Mons poursuivait avec une incroyable persévérance le but qu'il voulait atteindre. Dans l'année même où on lui enjoignait de vider sa première pépinière, *pour utilité publique,* il entreprenait avec MM. Bory de Saint-Vincent et Drapiez, la rédaction des *Annales générales des sciences physiques.* Il inséra dans ce recueil, qui ne parut malheureusement que pendant deux années, un grand nombre d'articles, et particulièrement sur la culture des fruits, en y joignant les dessins des variétés nouvelles qu'il avait obtenues.

Dans le cours de l'année 1823, se trouvant retenu au lit par une blessure grave à la jambe, il profita de ce repos obligé pour publier un catalogue de fruits, dans lequel on trouve mention-

(1) L'observatoire royal de Bruxelles, où ces lignes sont écrites, était à peine construit, qu'on avait déjà proposé sérieusement de le transformer en abattoir, en magasin à poudre, en hôpital des cholériques, etc. Sommes-nous au bout de ces épreuves ?

nées environ 2000 variétés. Il fit connaître en même temps le principe de sa théorie, plusieurs de ses procédés de culture et sa manière de faire ses expéditions.

Notre confrère exerça à Louvain l'influence qu'exercent partout les hommes supérieurs; celle de répandre autour d'eux la vie dont ils sont animés; et de former des élèves qui marchent d'un pas ferme dans la carrière où ils ont guidé leurs premiers pas. Ce n'est pas toujours dans la chaire qu'il faut juger le professeur; il faut voir comment il sait allumer le feu sacré dans ceux qui l'entourent habituellement, mériter leur confiance, et leur inspirer le goût de l'étude et le désir de se distinguer. Ainsi, quoique Van Mons laissât peut-être à désirer, dans son enseignement, du côté de l'ordre et de la clarté, cependant les jeunes gens qui suivaient ses cours s'attachaient à lui; ils aimaient à recourir à ses conseils; ils lui portaient une véritable affection qu'ils lui conservaient bien au delà du terme de leurs études. Si nous avions à citer des noms à l'appui de nos assertions, nous pourrions prendre, dans le haut enseignement, ceux de MM. les professeurs Stas, de Koninck, Hensmans, Kickx, Van Roosbroeck, Meisser, etc., qui avaient voué à leur ancien maître un attachement qui les honore autant que lui (1).

(1) Après la mort de Van Mons, plusieurs de ses anciens élèves se sont réunis, et ont fait un appel à leurs anciens camarades d'études pour l'érection d'un monument funéraire à la mémoire de celui qui fut leur maître. Nous extrayons les mots suivants du prospectus qui a été imprimé: « Nous autres Belges, ses élèves, qui dans nos relations intimes avons été témoins de son inaltérable sérénité, au milieu des entraves que la malveillante médiocrité suscite toujours au génie, nous ne pouvions être inférieurs en gratitude aux peuples étrangers? hâtons-nous de le dire, l'école fondée par Van Mons, cette école dont tous les membres ont été constamment l'objet de sa sollicitude, à la

La révolution de 1830, à ses débuts, se montra peu favorable aux universités de l'état ; dans l'attente d'une réforme, elle leur fit subir une mutilation préalable ; l'université de Louvain finit même par être légalement supprimée, et fit place à l'université catholique. M. Van Mons, par suite de ce changement, fut nommé professeur à Gand ; mais son âge avancé, ses habitudes et l'impossibilité de transporter ses riches pépinières l'empêchèrent de se rendre à son poste. Le gouvernement sentit tous les droits que ce vétéran de la science avait si légitimement acquis à sa bienveillance, et il lui accorda, avec l'éméritat, le *maximum* de la pension de retraite ; bientôt après, le Roi lui conféra la décoration de son ordre. J'ignore si notre confrère la porta jamais ; non à cause de ses vieilles habitudes républicaines, mais parce qu'il ne paraissait plus en public. Il fallait même être de ses proches parents ou de ses amis intimes pour avoir accès auprès de lui. En 1837, il perdit le second de ses fils ; et la douleur qu'il en éprouva rendit plus sévère encore l'espèce d'isolement qu'il s'imposa. Jusqu'au dernier instant de sa vie, il continua à s'occuper de ses études, à se tenir au courant de tout ce qui se faisait de nouveau dans les sciences, à écrire et imprimer les résultats de ses observations (1).

nouvelle de sa mort, lui a voté spontanément un monument sur le lieu de sa sépulture, où seront gravés, sur la pierre, les noms de ses élèves reconnaissants, etc. »

(1) Près de mourir, il écrivait les mots suivants :

« Je recommande à mes fils de faire réunir sous leurs yeux par Ferdinand (son domestique), et chacun à part, les manuscrits des deux autres volumes de mon ouvrage des *éthers*, du troisième volume de ma *pomonomie* et du sixième de mon *abrégé de chimie*..... Ils trouveront dans mes papiers le manuscrit du mémoire de Volta sur la pile galvanique. C'est un in-folio italien, écrit en longues lettres espagnoles ;

Un mois avant sa mort, Van Mons voulut revenir à Bruxelles, se rapprocher des deux fils qui lui restaient, et des tombeaux de ceux qu'il n'avait cessé de pleurer; mais bientôt la force de l'habitude l'emporta; et il retourna subitement à Louvain, pour se renfermer de nouveau au milieu de ses papiers; c'est là que la mort vint le surprendre, le 6 septembre 1842. Selon ses désirs, son corps fut transporté à Bruxelles et déposé, dans le cimetière de Molenbeeck, dans la même tombe qui s'était rouverte quelques années auparavant pour recevoir le second de ses fils.

Je n'ai point encore parlé des qualités personnelles de Van Mons; elles étaient telles, qu'il était difficile de le connaître, sans l'aimer. Il était d'une bonté et d'une générosité à toute épreuve, d'un désintéressement dont on trouverait peu d'exemples et toujours prêt à exalter les mérites des autres. La vivacité de son imagination ne lui permettait pas toujours de se resserrer dans les inflexibles limites du positif; et, en donnant carrière à cette faculté qui était prodigieusement développée chez lui, il savait imprimer à ses récits une tournure piquante et originale. Ceux qui ne le connaissaient pas ont pu l'en blâmer; pour les autres, il leur aurait été difficile de ne pas lui passer les exagérations auxquelles il se livrait parfois, on pourrait dire avec une bonhomie qui jetait un nouveau charme sur sa conversation.

il renferme la découverte la plus utile qui ait jamais été faite. L'auteur envoya le manuscrit à un belge, pour être inséré dans son *Journal de Chimie et de Physique*, deux ans avant de le faire connaître par sa présentation à la société royale de Londres... Déposez ce document, écrit de la main de l'auteur aux archives de l'académie..... » MM. Van Mons ont satisfait au désir de leur père, et ils ont en même temps déposé dans les archives de l'académie, plusieurs des lettres originales qui sont citées dans cette notice.

Il me reste encore à parler de ses ouvrages, et des services que Van Mons a rendus à la science. Cette tâche est difficile ; j'aurais dû même y renoncer si, pour la partie chimique, je n'avais été aidé par MM. Stas et de Koninck, deux de ses anciens élèves qui étaient initiés à ses travaux et à ses vues théoriques, généralement exposées avec peu de lucidité dans ses ouvrages (1).

Ouvrages de chimie.

Quand Van Mons entra dans la carrière, la chimie était à son berceau, et pouvait à peine prendre rang parmi les sciences. Les travaux des Glauber, des Lefevre, des Lemery, des Homberg ne se présentaient que comme des jalons placés au hasard pour conduire les pas de ceux qui s'aventuraient dans la carrière où s'étaient illustrés ces savants.

Malgré le succès immense qu'avait obtenu la théorie de Stahl,

(1) La plupart des sociétés savantes auxquelles appartenait notre compatriote, ont rendu un juste hommage à sa mémoire. Dans la société d'agriculture de Nancy, « un grand nombre de membres, en apprenant sa mort, sollicitèrent l'honneur d'être admis à jeter quelques fleurs sur sa tombe » mais il fut décidé que ce serait M. Mandel, le président, qui jouirait de cette prérogative; « plus tard, dit M. Mandel en terminant l'éloge de celui qu'il nomme le *prince des horticulteurs contemporains*, la Belgique aura-t-elle à se reprocher, à l'égard du célèbre Van Mons, la faute énorme commise par la France envers Parmentier ? oubliera-t-elle de lui élever un statue ? on doit le craindre ! car les hommes sont ainsi faits : ils déifient, ils immortalisent les héros et jusqu'aux tyrans qui les ruinent et les égorgent, et ils laissent tomber dans l'oubli les seuls grands hommes qui les instruisent et les nourrissent !..... »

les faits que ses sectateurs avaient avancés étaient loin d'être coordonnés.

Déjà les esprits poussés dans une direction plus logique et plus conforme à la vérité, cherchaient à sortir de l'ornière vicieuse dans laquelle l'habitude plutôt que la conviction les maintenait encore. Déjà les expériences de Wenzel, de Richter, de Bergmann, de Scheele, de Priestley et d'autres chimistes habiles avaient rompu quelques anneaux de la lourde chaîne sous l'étreinte de laquelle la science avait peine à se développer, lorsque le génie de Lavoisier vint briser à jamais ces liens.

A peine la théorie de ce savant illustre et malheureux fut-elle connue en France, qu'elle se propagea en Belgique par l'intermédiaire du jeune Van Mons, qu'une ardente imagination et un génie précoce entraînaient vers l'étude des sciences physiques. Lavoisier, en opposant des faits irrécusables aux hypothèses du phlogistique, avait consommé la révolution dans la chimie. Les Allemands et les Anglais s'accordaient pour tourner contre l'illustre savant français, toutes les armes que la science d'alors pouvaient leur fournir. Notre compatriote entreprit contre eux une véritable croisade scientifique, et choisit son poste dans les rangs les plus avancés. Deux chimistes allemands fort considérés alors, Gren et Westrumb, niaient, en s'appuyant sur des faits mal observés, l'exactitude d'une expérience fondamentale faite par Lavoisier (1792). Van Mons, par une série d'expériences bien exécutées, fit voir que ses deux adversaires s'étaient trompés.

Un grand nombre de chimistes allemands continuaient à repousser la théorie de Lavoisier. D'après cette théorie, l'azote est incapable d'entretenir la combustion; quelques chimistes prétendaient avoir trouvé le contraire, et soutenaient que l'azote préparé d'une certaine manière pouvait alimenter la combustion. La théorie semblait en défaut; Van Mons publia « des

« observations nouvelles sur la prétendue propriété du gaz azote « d'entretenir la combustion » par lesquelles il montra l'erreur des chimistes allemands.

C'est principalement à cette admiration profonde pour Lavoisier et au désir de propager au loin les nouvelles doctrines dont il s'était constitué l'apôtre, que Van Mons dut ses relations étendues avec la plupart des chimistes, et le commencement de sa réputation scientifique, qui lui valut, dans un âge fort peu avancé, le titre de membre de l'institut national de France, et son admission dans un grand nombre de sociétés savantes.

C'est encore dans la vue de faciliter la réforme chimique, qu'il publia les additions faites par lui à la première édition de la *Philosophie chimique* de Fourcroy (1). Nous aimons à constater que c'est dans une des notes de cet ouvrage qu'il a émis, pour la première fois, son opinion sur l'identité de la lumière et du calorique, opinion qu'il étendit ensuite aux fluides électrique et magnétique. Dans une autre note, on lit le passage suivant, d'autant plus remarquable, qu'à l'époque où il fut écrit, on était loin de soupçonner les faits sur lesquels est basée aujourd'hui la physiologie végétale, et le rôle que joue l'eau dans les principaux phénomènes de l'organisation. « La lumière, dit-il, qui » colore les végétaux vivants, les décolore étant morts. *Elle*

(1) Van Mons avait des relations très-nombreuses et très-amicales avec ce chimiste distingué. Dans la correspondance de Fourcroy, il est souvent question de la propagation de ses ouvrages, dont Van Mons s'occupait avec un zèle tout particulier. Fourcroy se plaignait amèrement *de la tourbe infâme des contrefacteurs;* et il ne se louait guère davantage de ses traducteurs : « Je suis fort aise, dit-il, qu'on achète cher la traduction de mes ouvrages, et qu'ils fassent vivre plusieurs hommes, quoiqu'ils menacent de me laisser quelque jour mourir de faim. » (28 fruct. an VI.)

» *opère l'un et l'autre de ces effets par la décomposition de* » *l'eau.* Dans le première cas, elle en dégage de l'oxygène ; » dans le second, de l'hydrogène. »

Il ne faut pas croire cependant que Van Mons se posât en séide de la nouvelle doctrine chimique et qu'il se bornât à transmettre les nouveaux principes tels qu'il les recevait. On pourrait lui reprocher plutôt d'avoir péché par un excès contraire. Il se distingua en effet par une audace de pensée remarquable ; et ceux même qui n'ont pu admettre ses vues, ont dû y reconnaître un caractère d'originalité. *Sa Lettre à Bucholz sur la formation des métaux* (1), son mémoire *Sur les trois nouveaux corps chimiques*, ses *Principes élémentaires de chimie philosophique*, son *Abrégé de chimie*, renferment tous, mais malheureusement d'une manière plus ou moins confuse, l'exposition et les développements d'une théorie, que ses élèves presque

(1) Un des plus grands chimistes de cette époque, Berzélius, lui écrivait au sujet de cet ouvrage : « J'ai reçu avec bien du plaisir le 1er volume de votre *Lettre à Bucholz sur les métaux, etc.*, et je vous en ai de grandes obligations. Les nouvelles découvertes chimiques demandent une réforme de la théorie de cette belle science ; ou, pour m'exprimer plus juste, nous forcent à nous introduire dans des régions plus reculées, où nos prédécesseurs n'ont pu pénétrer, et aux frontières desquelles l'illustre auteur de la théorie de l'oxydation crut devoir s'arrêter. L'électricité a commencé à jouer un rôle chimique, qui, chaque jour, nous révèle de plus en plus sa haute importance, et qui nous oblige à y porter, dans nos discussions théoriques, toute l'attention qu'elle mérite. Chaque essai pour gagner plus de lumière dans une matière si difficile à pénétrer et si délicate, mérite une attention particulière des chimistes. L'essai que nous décrit votre Lettre à Bucholz est peut-être le premier et le plus étendu, etc. » (Stockh 26 mars 1812).

seuls avaient été à même d'apprécier. Il nous serait impossible d'analyser ces divers ouvrages, mais il peut être intéressant de présenter succinctement les principales idées sur lesquelles se trouve appuyée la théorie chimique de Van Mons.

« En général, on peut regarder comme la base fondamentale de toute théorie chimique, la théorie de la combustion et des phénomènes qui l'accompagnent, ou, en d'autres termes, la théorie de l'acte de la combinaison des corps et des phénomènes que cet acte présente. On sait que la combustion des corps est accompagnée de chaleur et de lumière. La recherche de la cause de cette chaleur et de sa nature est un objet important de théorie.

L'explication de l'acte, la définition de l'acte varieront suivant les opinions que l'on se sera faites de la manière d'être de la chaleur et de la nature intime des corps.

Ainsi la théorie de la production de la chaleur, la nature de la chaleur, la nature des corps, l'influence de cette nature sur les propriétés des corps composés, seront les bases de toute théorie générale de chimie.

Exposons maintenant ses idées, cherchons leurs origines, comparons-les aux idées des autres, et voyons jusqu'à quel point elles peuvent être admises, car avant tout nous cherchons la vérité.

Deux marches se présentent à notre esprit, la première, la plus naturelle, consisterait à suivre la filière chronologique de ses idées ; la seconde à les exposer en masse, sauf à revenir sur les particularités. C'est la deuxième que nous allons adopter.

Idées générales. Il faut distinguer la matière avant et après la création. Avant la création, il concevait la masse inerte, la matière brute, comme *formée d'hydrogène et d'oxygène sans autre chose.*

Après la création, c'est-à-dire après que la lumière se fut

immiscée dans la matière, il se représentait cette matière ayant subi des changements différents suivant la manière dont le calorique s'est comporté avec elle.

Ainsi :

1° Il supposait que le calorique s'est combiné avec une partie de la matière et en a chassé une certaine quantité d'hydrogène ;

2° Il supposait que le calorique a enlevé une certaine quantité d'oxygène à la matière, et qu'il a fait ainsi une série de corps dans lesquels l'hydrogène prédominerait par rapport à l'oxygène.

Le calorique qui se serait combiné à l'oxygène, aurait fait le gaz oxygène.

Ainsi pour lui, avant la création, matière inerte (hydrogène et oxygène sans autre chose). Après, cette même matière plus du calorique constituerait la base de notre globe.

Parmi ces trois matières deux seulement existeraient aujourd'hui à l'état de liberté, ce seraient l'hydrogène et le calorique ; l'oxygène n'existerait qu'à l'état de combinaison avec le calorique.

(La combinaison de l'oxygène avec le calorique n'est pas une combinaison physique, mais bien chimique. Ainsi l'union de la chaleur avec les corps comme l'entendent les physiciens, est toute différente de l'union chimique).

Nature des corps. Tous les corps autres que ceux que nous venons de mentionner (hydr., oxyg., calorique), seraient formés au moins de deux de ces corps, ou des trois, mais en proportions différentes.

Métaux. Ainsi les métaux seraient de la base inerte à laquelle le calorique aurait enlevé de l'oxygène, en faisant prédominer l'hydrogène.

Corps non métalliques. Les autres corps seraient de la ma-

tière inerte près de laquelle le calorique aurait déplacé de l'hydrogène et se serait mis à sa place, ou bien près de laquelle le calorique se serait joint.

La différence que présentent les métaux et les corps non métalliques dans leurs propriétés les plus intimes, il l'attribuait à la quantité plus ou moins grande d'oxygène que, dans ces cas, le calorique aurait enlevé à la matière inerte, et à la quantité plus ou moins grande de calorique qui aurait déplacé une quantité plus ou moins grande d'hydrogène; ou bien encore, pour certains corps non métalliques, à une quantité plus ou moins grande de calorique qui se serait jointe à la matière inerte.

Nature du calorique. « Pour moi (1), le calorique est un élé-
» ment matériel qui entre dans la composition des corps conte-
» nant de l'*oxygène organisé* (2) qui se proportionne pour la
» saturation de ce principe, de la même manière que le fait
« l'hydrogène.... »

Il n'admettait pas seulement la matérialité de la chaleur, mais il allait jusqu'à émettre des idées sur la nature intime de cette matière. Dans son opinion, l'hydrogène ne se combinerait au gaz oxygène qu'en remplacement de la chaleur que celui-ci perd dans l'acte de la combinaison, et il en tirait la conséquence que le calorique est un combustible de la même nature que l'hydrogène, mais plus énergique que lui.

D'après ces idées, la conséquence la plus légitime qu'on peut en tirer, conséquence que lui-même en a tirée, c'est que l'on doit définir *la combustion ou la combinaison, l'échange que fait l'oxygène ou un corps qui en contient, de son calorique,*

(1) Davy, *Préf.*, tom. I, pag. XVIJ.

(2) L'oxygène organisé pour lui c'est l'oxyg. *brut avec calorique.*

pour prendre en sa place de l'hydrogène ou un corps combustible qui en contient.

Le développement de chaleur dans cet acte s'explique par le dégagement de calorique qui se fait.

(Erreur évidente, car il existe des cas où il se produit de la chaleur dans la décomposition des corps sans qu'un corps combustible s'échange contre le calorique d'un corps comburent.)

Origine des opinions sur le calorique. L'idée qui consiste à admettre du calorique dans l'oxygène appartient à Lavoisier et à toute l'école française de son temps. Le célèbre chimiste en admettait également la matérialité (voir *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1777, ainsi que son *Traité de chimie*, tom. I, chap. 1er).

Quant à lui, l'émission de la chaleur dans la combustion est un fait, une conséquence de la décomposition de l'oxygène; chez Van Mons, le dégagement du calorique est le but de la combinaison. Lavoisier, comme on sait, ne concluait rien au delà des faits. Van Mons nous paraît avoir confondu l'effet avec la cause.

Origine des opinions sur la nature des métaux. Il admettait, comme nous l'avons dit, que les métaux étaient de la matière inerte à laquelle le calorique aurait soustrait de l'oxygène; ils sont donc composés de cette même matière avec excès d'hydrogène.

L'origine de cette opinion date de la découverte du potassium et du sodium par Davy, et de celle de l'amalgame d'ammonium par Seebeek. Dans le commencement, Van Mons *a cru* que, dans la réduction de la potasse, il y avait fixation d'hydrogène; ainsi le potassium aurait été formé d'hydrogène et de matière inerte. La potasse elle-même aurait été cette même matière inerte combinée à l'eau. Le temps aurait pu le détromper;

car on fait du potassium sans la pile ; c'est-à-dire, sans décomposer de l'eau. Cependant plus tard, il avait encore conservé sa conviction. Quand Seebeek découvrit que la combinaison de l'*hydrogène*, de l'ammoniaque et du mercure donnait naissance à une matière d'apparence métallique, sa conviction devint plus forte que jamais, et c'est alors qu'il écrivit sa lettre à Bucholz, où il expose pour la première fois cette doctrine.

Son hypothèse sur la constitution des métaux exigeait, *suivant lui-même*, le concours de trois conditions que voici : 1° les métaux étant tous des corps combustibles ne peuvent se combiner entre eux en proportions définies ; 2° les métaux ne peuvent se combiner à l'hydrogène ; 3° comme conséquence de ce qu'ils ne contiennent pas de calorique, ils ne peuvent en émettre quand ils se combineraient. Eh bien, ces trois conditions qui, suivant lui, ne peuvent exister, existent malheureusement pour sa doctrine. Les métaux se combinent en proportions définies, quelques alliages cristallisés sont là pour le prouver. Les métaux se combinent à l'hydrogène (hydrogène antimonié). Dans l'acte de leur combinaison, il y a émission de chaleur et de lumière (*ant. potass. plat. plomb*). Je pourrais donner des preuves tirées d'un autre ordre d'idées, mais je m'arrête.

Origine de l'hypothèse de l'existence de l'oxygène et du calorique dans les corps autres que les métaux et l'hydrogène. Lavoisier avait admis que l'oxygène seul contenait du calorique. Après lui, on a prouvé que des corps autres que l'oxygène, tels que soufre, phosphore, chlore, etc., etc., dans l'acte de leur combinaison, produisaient également un dégagement de chaleur. Ou il fallait abandonner le système de l'existence du calorique dans l'oxygène, ou il fallait en admettre dans les autres

corps. L'électro-chimie arriva, expliqua le développement de chaleur, et tous les chimistes, sauf Van Mons, abandonnèrent l'hypothèse de Lavoisier. Van Mons, pour être conséquent et pour expliquer les faits, dut admettre non-seulement l'existence du calorique dans d'autres corps, mais encore l'existence de l'oxygène, puisque primitivement il avait admis qu'il n'y avait que l'oxygène qui contenait du calorique.

Van Mons était tellement convaincu de la nature des corps, qu'il est allé jusqu'à calculer le nombre d'équivalents d'hydrogène et d'oxygène qu'il y avait dans le carbone, l'azote, etc. »(1).

Malgré son âge avancé, Van Mons n'abandonna point ses études favorites : il portait toujours la même attention sur le champ des sciences, et jusqu'à son dernier instant, on vit le vieil athlète descendre dans la lice et se mêler à toutes les joutes. En 1837, il publia la première et l'unique partie de sa *Chimie des éthers*, puis, son dernier ouvrage, qu'il n'a pas même eu le temps d'achever : *Faits et vues détachés en rapport avec le différend sur certains points de théorie chimique dont la discussion vient d'être entamée dans l'académie des sciences de France*. Le premier de ces ouvrages, par une bizarrerie inexplicable, a été imprimé sans pagination. Il roule entièrement sur les diverses interprétations que l'on peut donner à la constitution de ces composés organiques. Le second ouvrage traite du même sujet.

Ses idées sur la végétation avaient conduit Van Mons à assimiler les phénomènes de l'organisation végétale à celle que nous montre la nature minérale. Il disait que les végétaux défont ce

(1) Nous devons à l'amitié de M. Stas l'appréciation précédente de la théorie de M. Van Mons. Le grand désir de la rendre impartiale a peut-être fait que l'auteur l'a rendue un peu sévère.

que les animaux produisent, tout en admettant que ces derniers vivent aux dépens des produits élaborés par les premiers. Un illustre chimiste français vient d'émettre les mêmes idées dans sa *Statique chimique des êtres organisés*.

Dans les divers ouvrages où Van Mons s'est occupé des corps organiques, il a considéré ceux-ci comme formés de carbone, organisé par de l'eau, auquel venait se joindre ou dont se séparait une certaine quantité d'oxygène ou d'hydrogène. Ceux dans la composition desquels il entrait de l'azote, avaient pour radical du cyanogène organisé de la même manière que le carbone.

Des travaux en pharmacie.

On sait combien était encore en faveur à la fin du dernier siècle, cette quantité considérable de remèdes composés de substances inertes sinon nuisibles, et qui ne servaient qu'à entretenir l'ignorance et l'empirisme, apanages trop souvent obligés de ceux qui se vouaient à l'exercice de la médecine et de la pharmacie. Pour remédier à cet état de choses, Van Mons fit paraître, en 1800, sa *Pharmacopée manuelle*, espèce de *vademecum* pharmaceutique, dans lequel les noms nouveaux des composés chimiques se trouvaient inscrits à côté des anciens, et dont les formules, sagement raisonnées, étaient simples et déduites des faits les plus récemment observés et des théories les plus nouvellement émises (1). Ce livre, qui tendait à introduire une vé-

(1) Swediaur, dont il traduisit plus tard la pharmacopée universelle, lui écrivait au sujet de l'envoi de son livre : « Les pharmaciens vous doivent une grande obligation d'avoir publié tous les procédés neufs et excellents pour les préparations chimico-pharmaceutiques ; et c'est dans cette partie de votre ouvrage, où nous nous rencon-

ritable réforme dans la pharmacie, eut un succès extraordinaire; l'auteur l'avait dédié aux mânes de l'illustre Lavoisier. L'édition entière fut épuisée dans l'espace de quelques mois; et l'ouvrage, traduit en allemand, fut réimprimé jusqu'à trois fois. Parmi les diverses observations intéressantes que l'on y trouve, nous citerons particulièrement celle qui est relative à la classification des résines et des baumes. Van Mons est le premier qui ait fait observer que le benjoin, le storax et autres matières de la même famille naturelle, contenant de l'acide benzoïque ou de l'acide cinnamique, ne pouvaient être compris au nombre des résines, et qu'il fallait les classer parmi les baumes solides. Cette opinion est généralement adoptée aujourd'hui. Il est remarquable que l'auteur, malgré les vives instances de ses amis et malgré le succès de son livre, se soit constamment refusé à en donner une nouvelle édition. La pharmacopée manuelle est sans contredit l'un des plus beaux titres de gloire de notre savant confrère; et le prix exorbitant auquel se vendent les rares exemplaires qui sont produits dans les ventes publiques, prouve suffisamment l'estime que l'on y attache encore aujourd'hui.

trons partout, et où vous m'avez devancé. D'ailleurs votre ouvrage est en français et le mien sera en latin. Pour ce qui regarde les médicaments composés, vous avez fait votre ouvrage surtout pour l'usage des apothicaires; et vous étiez obligé par cette raison d'insérer beaucoup de formules qui sont encore malheureusement trop souvent prescrites par les vieux praticiens, et que le pharmacien doit par conséquent connaître; pendant que cette partie de ma pharmacopée, étant écrite principalement pour les jeunes médecins éclairés, et qui ne cherchent qu'à trouver des compositions efficaces et vraiment utiles, doit être nécessairement très-différente de la vôtre, etc.» (13 thermidor an IX, 1er août 1801).

En 1817, Van Mons donna une nouvelle édition, enrichie d'additions et de notes, de la *Pharmacopée universelle du médecin praticien*, que Swediaur avait publiée en 1803. Déjà dès l'année précédente (1er avril 1816), le Roi des Pays-Bas, appréciant les services que Van Mons avait rendus à l'art pharmaceutique, l'avait compris au nombre des huit membres de la commission chargée de la rédaction d'un code pharmaceutique, sous le nom de *Pharmacopée belge*. Toutefois, notre compatriote ne put parvenir à faire admettre les améliorations qu'il avait proposées; et il s'en plaignait sans mesure. C'est même cette circonstance qui le détermina à publier, en 1821, la seconde édition de sa Pharmacopée manuelle (1), qui doit être regardée plutôt comme un ouvrage entièrement nouveau, et n'ayant de commun avec l'ancien que l'ordre alphabétique que l'auteur employait toujours de préférence à tout autre. L'objet principal de cet ouvrage était de présenter aux pharmaciens un formulaire des préparations nouvelles, qui pût tenir lieu des autres pharmacopées et traités de pharmacie chimique. L'auteur en effet, à côté des matériaux qu'il avait si péniblement acquis pour la *Pharmacopée belge*, avait consigné les formules et les méthodes employées dans toutes les pharmacopées de l'Europe.

En 1827 et 1829, Van Mons publia encore deux nouveaux ouvrages sur la pharmacie, principalement destinés à faciliter à ses élèves l'étude de cette branche importante de la chimie : ce sont le *Conspectus mixtionum chemicarum* et le *Materiei medico-pharmaceuticæ compendium*. Le gouvernement belge sentit aussi tout ce qu'il pouvait retirer des lumières et de l'ex-

(1) *Pharmacopée usuelle, théorique et pratique.* — Du reste, il paraît qu'en Hollande même, on a senti le besoin d'une révision de la *Pharmacopée belge*.

périence de notre savant confrère, et il l'appela à son tour à faire partie de la commission chargée de la rédaction de la *Pharmacopée nationale*, destinée à servir bientôt de code aux pharmaciens et aux médecins belges.

Ouvrages de physique.

Van Mons a constamment fait marcher de front l'étude de la physique avec celle de la chimie; et l'on conçoit sans peine qu'il eût été difficile qu'il en fût autrement. Comme chimiste, il s'est particulièrement attaché aux recherches qui appartenaient à la théorie de l'électricité; déjà, dans les *Actes* de l'ancienne société de médecine de Bruxelles, dont il était l'un des fondateurs, on trouve l'indication d'un grand nombre de notices qu'il y avait lues sur différents sujets de la physique. Dans son journal, qui parut vers la même époque, il inséra avec M. F. Gérard, un rapport très-curieux sur les expériences que le professeur Pfaff de Kiël vint faire à Bruxelles, pour établir l'identité des fluides qui donnent lieu aux phénomènes électriques ordinaires et aux phénomènes galvaniques. Pfaff continua ses expériences dans le *Musée teylerien* de Harlem, et Van Marum, qui s'associa à ses recherches, en rendit compte dans le même journal.

Cependant Van Mons avait embrassé avec ardeur la théorie de Franklin et l'hypothèse d'un seul fluide électrique : il en avait fait l'objet de plusieurs lettres à son ami Brugnatelli; bientôt après, il publia ses *Principes d'électricité*, où il présenta toutes les expériences et les raisonnements les plus concluants qu'il avait pu réunir, à l'appui de l'opinion qu'il voulait faire prévaloir. Cet ouvrage devait former dans son journal la matière de divers articles; mais notre confrère se décida à le faire pa-

raître séparément, pour ne point perdre le mérite de l'à-propos dans les discussions qui étaient engagées alors. Cet ouvrage fut accueilli avec faveur par les savants des différents pays. Dans son *Histoire philosophique des progrès de la physique*, Libes en a porté le jugement suivant (1) : « Dans ses principes d'électricité, M. Van Mons tâche de fortifier l'hypothèse de Franklin. Il fait plus, il attaque celle des deux fluides avec des armes maniées avec adresse, et qui seraient très-puissantes contre ceux qui admettraient la réalité de ces fluides. »

En présentant la théorie de Franklin, Van Mons y mêle ses idées particulières ; et quoiqu'il prétende n'avoir rien innové, il finit cependant par reconnaître que sa théorie est distincte de celle du physicien américain. A ses yeux, le fluide électrique est une modification particulière du calorique, qu'il appelle *calorique-électrique* ou *calorique-électricité*. « Son caractère distinctif dans cet état de modification, est de contracter une adhérence mécanique avec les corps, comme le caractère de la lumière, dit-il, est de se refuser à cette adhérence, ou d'être repoussée par les corps, et celui de la chaleur, de pénétrer les corps. La modification-lumière n'a avec les corps aucune affinité, la modification-chaleur, a avec eux une affinité, si je peux m'exprimer ainsi, de pénétration ou de masse, et la modification-électrique, une affinité de surface ou d'adhérence. De même que la lumière se change en chaleur, lorsqu'elle n'est point repoussée par les corps, et que la chaleur se transforme en lumière, lorsqu'elle est réunie en trop grande quantité dans un corps pour y être contenue, l'électrique se change en lumière et en chaleur, lorsqu'il cesse d'adhérer aux corps. » J'ai indiqué le point de départ de l'auteur, parce que lui-même y

(1) Tom. IV, pag. 173.

attachait une grande importance, et que son opinion sur l'identité de la lumière, ou de la chaleur et de l'électrique, domine dans ses différents ouvrages. Il en formait depuis huit ans la base de son enseignement. En rendant compte des leçons que donnait Van Mons à l'école centrale, sur la théorie de la combustion, M. Gérard a développé cette idée dans une série d'articles (1).

Notre confrère s'était aussi déclaré le partisan du système de la nature hétérogène des rayons orangé, vert, indigo et violet, du spectre solaire; et il en a présenté la défense dans plusieurs endroits de son journal.

En 1810, parut dans le troisième volume des *Actes de la société de médecine de Bruxelles*, le mémoire de Van Mons sur les orages et les effets qu'ils produisent sur l'homme et les animaux. L'auteur a présenté ses idées sous la forme d'aphorismes, et il est à remarquer qu'il ne cite aucune expérience, aucun fait à l'appui de ses assertions. La météorologie du reste devait l'intéresser sous plus d'un rapport, puisqu'à la pratique de la médecine il joignait le goût de l'horticulture. Aussi s'occupa-t-il de cette branche des sciences physiques jusqu'à son dernier instant; mais son imagination trop vive reculait avec une espèce d'horreur devant les déductions à tirer de tableaux numériques ou d'observations consignées sur le papier. Sa mémoire était le seul registre auquel il aimât à recourir; mais un pareil livre est bien souvent trompeur; on est presque toujours sûr de tomber sur la page qui répond le mieux à des idées préconçues.

L'académie a souvent reçu de Van Mons des communications sur la météorologie; au mois d'avril 1827, il lui présenta son *Mémoire sur les brouillards de différentes natures*. L'auteur distingue ces phénomènes en brouillards secs, humides et

(1) Le *Journal de chimie et de physique*.

mixtes. Suivant lui, les brouillards *secs* sont ou simplement odorants, ou ont une odeur fétide. Les brouillards *humides* sont de deux espèces : ils sont ou visibles ou invisibles. Les brouillards *mixtes* sont des mélanges bien distincts soit des deux sortes de brouillards secs, soit des brouillards humides visibles immiscés à l'un des brouillards secs. M. Van Mons, dans son écrit, s'est spécialement occupé des brouillards qu'il nomme *infects*, et qu'en Belgique, comme dans tout le Nord, où ils sont assez fréquents au printemps et en automne, on attribue à la combustion de la tourbe, pratiquée sur de très-grandes étendues de pays des parties septentrionales de l'Europe. L'auteur au contraire pense que ces sortes de brouillards ne peuvent dériver d'une source terrestre; et il émet l'opinion qu'ils sont d'origine électrique. Un physicien distingué, M. Peltier a soutenu tout récemment une opinion semblable(1); il pense même que les brouillards, en général, sont le produit du jeu des actions électriques qui s'exercent dans l'atmosphère. Il explique, à peu près comme notre confrère, l'existence des brouillards infects; et suppose que, lorsqu'ils se manifestent, la surface de la terre aurait de l'électricité vitrée, de même que le brouillard, et par suite celui-ci, repoussé par les corps terrestres, serait empêché de s'y déposer et de les mouiller.

Des ouvrages d'horticulture.

Depuis l'époque où Van Mons avait porté ses vues vers les sciences, il s'était occupé de la culture des fleurs et des fruits. A

(1) *Mémoires couronnés* et *Mémoires des savants étrangers*, publiés par l'académie royale de Bruxelles, tom. XV; *voyez* aussi les pages 148 et suiv. de la 1re partie du tom. IX des *Bulletins*.

l'âge de 15 ans, il semait dans le jardin de son père des fleurs annuelles, des rosiers et d'autres arbrisseaux, dans le dessein d'en suivre le développement, les générations successives et les variations qui devaient en résulter ; et à l'âge de 22 ans, il avait jeté les bases d'une théorie qui, seule, suffirait pour lui assurer les plus beaux titres de gloire (1). Dans la société de médecine de Bruxelles, au moment où l'orage révolutionnaire grondait encore, il venait faire de paisibles lectures sur la matière colorante végétale, sur la nature du parenchyme des plantes et sur l'action de la lumière sur les corps organiques. Vers cette époque, il parut se faire en lui un partage fort remarquable ; cet homme extraordinairement actif, qui avait su cultiver en même temps l'étude de plusieurs sciences et faire marcher de front l'expérience et la théorie, cessa tout à coup d'écrire sur la culture pour se livrer entièrement à la pratique, et il sembla concentrer toutes les forces de son imagination sur les sciences physiques. Avait-il peut-être la conscience que sa théorie pomologique était désormais établie et qu'elle n'exigeait plus que la sanction de l'expérience et du temps ? Quoi qu'il en soit, il continua, comme déjà nous avons eu occasion de le voir, à donner les soins les plus assidus à sa pépinière, sans songer à mettre le public dans la confidence des découvertes qu'il avait faites. C'est dans les *Annales de physique générale* qu'il commence à donner la description de ses principales variétés de fruits ; c'est pendant qu'il se trouve retenu au lit, en 1825, qu'il en dresse le catalogue ; et c'est en 1835 seulement qu'il publie son ouvrage sur les arbres fruitiers et leur culture (2). Mais déjà il avait été devancé par

(1) *L'horticulteur belge*, tom. II, pag. 203.

(2) Cependant la réputation de M. Van Mons était déjà bien établie à l'étranger ; depuis longtemps ses relations, comme horticulteur, s'étaient étendues au delà des limites de l'Europe.

M. Poiteau, qui avait pris soin de réunir dans une notice d'un haut intérêt, les principales vues de notre célèbre compatriote, et de présenter sous une forme claire et précise les moyens employés par lui pour améliorer les fruits (1). « Aujourd'hui, dit le savant horticulteur français, j'appelle le principe de ces moyens THÉORIE VAN MONS, et mon but est d'en indiquer l'origine, de la développer, de l'appuyer par des raisonnements, par des faits, de tâcher d'en démontrer la solidité, de la faire admettre parmi nous, et de la présenter comme l'une des plus savantes et des plus utiles découvertes que le génie et le raisonnement aient faites vers la fin du XVIIIe siècle ! »

Que pourrais-je ajouter à un pareil éloge? Ces paroles, sous une plume étrangère, ne sont-elles pas suffisantes pour faire

Dans un discours prononcé dans la séance générale de la société d'horticulture de Liége, le 4 avril 1837, M. Morren s'exprimait ainsi au sujet de l'estime dont jouit Van Mons aux États-Unis :

« ... Le nom de M. Van Mons, notre grand propagateur de bons fruits, est aussi populaire aux États-Unis qu'en Belgique, et les bonnes espèces de poires ou de pommes que ce Nestor de notre jardinage a produites dans les plantations de Louvain, tombent plus vite dans le commerce de l'horticulture américaine que dans celui de l'horticulture belge. Nous vouons, me disait cet étranger, la plus vive reconnaissance à M. Van Mons, car c'est grâces aux procédés qu'il emploie pour produire de bons fruits et pour en propager les greffes, que nos tables aux États-Unis offrent des desserts délicieux et que nos jardiniers exercent un art lucratif. Croirait-on, en effet, qu'au printemps de 1834, plus de *trois cents* variétés choisies de poires belges, ou, comme les appellent les habitants de l'Union, des poires flamandes, ont été introduites à Boston? » *De l'influence de la Belgique sur l'industrie horticole des États-Unis.*

(1) *Horticulteur belge*, tom. II, pag. 201 et 250; et les *Annales de la société d'horticulture de Paris*, tom. II, pag. 288.

apprécier l'étendue de la perte que nous avons faite ? Mais, si nous nous plaçons en dehors de l'instant actuel, nous nous applaudirons de ce que la Belgique se soit associée au grand mouvement intellectuel qui a marqué la fin du dernier siècle ; et c'est particulièrement à Van Mons que nous en sommes redevables. Honneur donc, honneur à sa mémoire !

Nous présenterons ici un aperçu de la *Théorie Van Mons*, pour l'amélioration des fruits, d'après l'excellente notice de M. Poiteau, insérée dans le tome II de l'*Horticulteur belge*.

« ..... M. Van Mons s'est dit : en semant les premières graines d'une nouvelle variété d'arbre fruitier, on doit en obtenir des arbres toujours variables dans leurs graines, puisqu'ils ne peuvent plus échapper à cette condition, mais moins disposés à retourner vers l'état sauvage, que ceux provenus de graines d'une ancienne variété, et comme ce qui tend vers l'état sauvage a moins de chance de se trouver parfait, selon nos goûts, que ce qui reste dans le plein champ de la variation, c'est dans le semis des premières graines des plus nouvelles variétés d'arbres fruitiers que l'on doit espérer de trouver les fruits les plus parfaits, selon nos goûts.

» Toute la théorie de M. Van Mons est dans le paragraphe ci-dessus ; elle était formulée dans sa tête à l'âge de vingt ans. C'était pour la vérifier et la mettre en pratique que, dès cet âge, il rassemblait dans sa pépinière de jeunes sauvageons de jeunes francs, et qu'il y semait des pepins et des noyaux en quantité, afin d'en voir les premiers fruits et d'en semer les graines de suite pour en obtenir une génération dont il fût sûr

de la nouveauté, et la prendre pour point de départ dans ses expériences. Quoique M. Van Mons opérât sur des milliers d'arbres de divers genres et de diverses variétés à la fois, je vais supposer, pour plus de clarté, en le suivant dans sa marche, qu'il n'opérait que sur une seule variété de poirier.

» Dès que le jeune poirier franc mis en expérience eut donné son premier fruit, M. Van Mons en sema les graines de suite. Il en résulta une première génération dont les individus, très-variés entre eux, ne ressemblaient pas à leur mère (1); il les cultiva avec soin et hâta leur croissance par tous les moyens connus : ses jeunes arbres donnèrent des fruits qui, ainsi que s'y attendait M. Van Mons, se sont trouvés la plupart petits et tous fort mauvais. Il en sema les graines de suite et en obtint une seconde génération non interrompue (ce qui est important), dont les arbres, toujours très-variés entre eux et ne ressemblant pas à leur mère, avaient cependant un aspect moins sauvage que les précédents. Il les cultiva également avec soin, et ils fructifièrent plus tôt que n'avait fait leur mère. Les fruits de cette seconde génération, aussi variés entre eux que les arbres qui les portaient, parurent en partie moins près de l'état sau-

(1) M. Van Mons a posé en fait que jamais les descendances d'une variété de poirier produites de graines ne ressemblent à leur mère, et qu'on ne peut pas même reconnaître de quelle mère elles proviennent. Cependant M. Filliette, pépiniériste à Ruelle, près Paris, assure que quand il sème des pépins du Doyenné, du Beurré, etc., il reconnaît très-bien la physionomie du Doyenné, du Beurré, dans une partie au moins du jeune plant qui en provient. Je ne suis pas assez habile pour affirmer ni pour infirmer l'assertion de M. Filliette, mais j'ai cru voir bien distinctement dans sa pépinière même, que le jeune plant de semis d'une variété a une physionomie que n'a pas le plant de semis d'une autre variété. P.

vage que les précédents, mais aucun d'eux n'avait les qualités requises pour mériter d'être conservé.

» Constant dans son plan, M. Van Mons en sema les graines de suite et en obtint une troisième génération continue, dont la plupart des jeunes arbres montraient un *facies* de bon augure, c'est-à-dire quelque chose de la physionomie de nos bons poiriers domestiques, ce qui ne les empêchait pas d'être toujours très-variés entre eux. Cultivés et soignés, comme l'avaient été les précédents, ces arbres, de troisième génération, fructifièrent encore plus tôt que n'avaient fait ceux de la seconde génération. Plusieurs donnèrent des fruits mangeables, quoique pas encore décidément bons, mais suffisamment améliorés pour convaincre M. Van Mons qu'il avait trouvé le véritable chemin de l'amélioration, et qu'il devait continuer de le suivre. Il reconnut aussi avec non moins de satisfaction, que plus les générations se succédaient sans interruption de mère en fils, plus elles fructifiaient promptement. Les graines de fruits de bonne apparence de cette troisième génération ont été semées de suite, soignées comme les précédentes, et produisirent une quatrième génération, dont les arbres, un peu moins variés entre eux, montrèrent presque tous une apparence de bon augure. Leur fructification se fit attendre encore moins longtemps que celle de la troisième génération; beaucoup de leurs fruits étaient bons, plusieurs excellents, et un petit nombre encore mauvais. M. Van Mons prit les graines de ce meilleur fruit, les sema de suite et obtint une cinquième génération, dont les arbres moins variés entre eux que les précédents fructifièrent encore plus tôt que ceux de la quatrième, et ne donnèrent plus que de bons et d'excellents fruits (1).

(1) Loin de suivre cette marche, le petit nombre de personnes en France qui sèment dans l'espérance d'obtenir quelque bon fruit,

» C'est après le résultat de cette cinquième génération de mère en fils, sans interruption, que M. Van Mons a fait connaître le procédé que je viens d'expliquer. Quoique arrivé au terme le plus heureux, terme où tout autre à sa place se serait arrêté, je sais qu'il continue ses expériences et qu'il en est maintenant, 1834, à la neuvième génération sans interruption de mère en fils, et que toujours il obtient des fruits de plus en plus parfaits.

» M. Van Mons a fait les mêmes expériences sur presque tous les autres genres de fruits. Le pommier n'a plus donné que de bons fruits à la quatrième génération. Les fruits à noyau, tels que pêches, abricots, prunes, cerises, ont été encore moins longtemps à se perfectionner, tous n'ont plus donné que de bons et d'excellents fruits, à la troisième génération, et cela devait être, car, puisque nos fruits à noyau se reproduisent toujours plus ou moins bons sans procédé particulier, il a dû être moins difficile et moins long de les amener à une amélioration parfaite »

Pendant l'impression de la notice qui précède, M. Morren a bien voulu nous faire parvenir sur M. Van Mons, quelques nouveaux renseignements, qu'on lira sans doute avec intérêt.

« J'ai voulu feuilleter page par page la vaste collection du *Journal de la Belgique* auquel Van Mons prenait une part assez active en ce qui regarde les sciences.

arrachent et jettent au feu tout arbre provenu de semi, dont le premier fruit leur semble mauvais, et comme elles n'en trouvent jamais de bon, à moins que la nature ne fasse un miracle, elles resèment sur de nouveaux frais avec la même inutilité. P.

» Ainsi j'y remarque que toutes les grandes découvertes de l'époque (1814-1827) y sont annoncées avec esprit, dans un style propre à piquer l'attention publique. C'était là rendre un vrai service au pays. Les 8 volumes de 1814 et 1815 enregistrent avec un soin extrême tous les coups de foudre, et si M. Arago avait eu à sa disposition cette collection, due entièrement au zèle de Van Mons, il aurait pu ajouter des faits bien curieux à ceux qu'il a exposés dans son mémoire sur les effets de ce météore. Vos propres mémoires de météorologie pourront aussi y puiser des listes exactes de dates.

» Une vraie découverte de Van Mons est le procédé de transmettre intacts à de grandes distances, des scions d'arbres fruitiers. Il fit usage de ce procédé pour meubler le nouveau monde des bonnes variétés de poires et de pommes belges, quoique sa première tentative, faite en 1831, ne réussît pas. Son envoi, parti en mars, avait séjourné à Paris et n'était arrivé à Boston qu'au mois d'août. En 1832, il recommence sur nouveaux frais, et cette fois, 93 variétés de poiriers belges furent greffées dans les jardins de la société d'horticulture de Massachusset pour s'y propager desormais (v. p. 290, *Horticultural register*. Boston, 1835).

» Plus tard, il imagina d'introduire le bourgeon avec son talon dans des tubes aplatis de verre, et d'y déposer un peu d'ouate mouillée! Ce procédé lui permettait d'envoyer à de grandes distances et dans tous les pays d'Europe par le seul moyen d'une lettre jetée à la poste, des variétés d'arbres fruitiers, de camélias et de beaucoup d'autres plantes.

» J'ai donné dans mon discours : *De l'influence de la Belgique sur l'industrie horticole des États-Unis* (voyez plus haut, p. 217), des résultats de ces découvertes de notre ancien confrère..... »

LISTE DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR VAN MONS.

Essai sur les principes de la chimie antiphlogistique, in-8°. Bruxelles, 1785.

Pharmacopée manuelle. Bruxelles, impr. de Flon, an IX, 1800.

Censura commentarii a Wieglebo nuper editi de vaporis in aerem conversione. Brux., an IX, in-4°.

Journal de chimie et de physique. Bruxelles, chez Flon, an IX, X et XI, 1800 à 1802.

Principes d'électricité ou confirmation de la théorie électrique de Franklin. Bruxelles, 1802, an XI.

Synonymie des nomenclatures chimiques modernes, par Brugnatelli, traduit de l'italien, 1802, in-8°.

Théorie de la combustion, in-8°. Bruxelles, an X, 1802.

Lettre à Bucholz, sur la formation des métaux en général et en particulier de ceux de Davy, ou essai de réforme générale de la théorie chimique, in-8°. Bruxelles, 1810.

Principes élémentaires de chimie philosophique avec des applications générales de la doctrine des proportions déterminées. Bruxelles, chez De Mat, 1818, 1 vol. in-12.

Annales générales des sciences physiques, par MM. Bory de St-Vincent, Drapiez et Van Mons. Bruxelles, chez Weissembruch, 1819.

Pharmacopée usuelle, théorique et pratique. Louvain, chez Vanlinthout et Vanden Zande, 1821 et 1822, 2 vol.

Conspectus mixtionum chemicarum, 1 vol. in-12, 1827. Louvain, chez Vanlinthout.

Materiei medico-pharmaceuticæ compendium, 1829. Lov., Michel, 1 vol. in-8°.

Abrégé de chimie à l'usage des leçons. Louvain, chez F. Michel, 1831 à 1835, 5 vol. in-12.

Arbres fruitiers et leur culture. Louvain, chez Dusart et Vandenbroeck, 1855 et 1856, 2 vol. in-12.

La chimie des éthers. Louvain, chez Dusart et Vandenbroeck, 1837, 595 pages (1).

Sur les trois nouveaux corps chimiques, les métallofluores, l'iodine et l'huile détonnante de Dulong.

Philosophie chimique ou vérités fondamentales de la chimie moderne, par A.-F. Fourcroy, nouv. édit. augmentée de notes et d'axiomes, etc. Bruxelles, chez Flon, an III, 1794, 1 vol. in-8°.

Préface et additions aux éléments de philosophie chimique de Davy, 1813-16. Les additions comprennent les mémoires adressés aux académies de Berlin et de Stockholm, 2 vol. in-8°, Bruxelles.

Pharmacopaeia medici practici universalis, etc., par Swediaur, avec notes et additions, par Van Mons, Bruxelles, 3 vol. in-18, chez De Mat, 1817.

Faits et vues détachés, en rapport avec le différend sur certains points de théorie chimique dont la discussion vient d'être entamée dans l'académie des sciences de France. Feuilles 1 à 31, avec titre du tome I; et 1 à 17 du tome II.

Mémoires de l'académie royale de Bruxelles.

Mémoire sur la réduction des alcalis en métal, tom. III. mai, 1823.

(1) L'auteur promit trois volumes, il n'en a paru qu'un.

Mémoire sur quelques erreurs concernant la nature du chlore, et sur plusieurs nouvelles propriétés de l'acide muriatique, tom. III, novembre 1823.

Quelques particularités concernant les brouillards de différentes natures, tom. IV, avril 1827.

Mémoire sur une particularité dans la manière dont se font les combinaisons par le pyrophore, tom. XI, juillet 1835.

Mémoire sur l'efficacité des métaux compactes et polis dans la construction des pyrophores, tom. XI, juillet 1835.

A QUETELET.

LISTE

DES PERSONNES ET DES INSTITUTIONS QUI REÇOIVENT LES MÉMOIRES OU LES BULLETINS DE L'ACADÉMIE.

BELGIQUE.

Le Roi.

Les membres ordinaires et honoraires de l'académie, ainsi que les correspondants.

La bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentants.

Les Ministères de l'intérieur, des affaires-étrangères, de la justice, de la guerre, des finances et des travaux publics.

L'Université de Gand.

— de Liége.

L'Académie royale de médecine.

L'École royale militaire.

Le Dépôt de la guerre.

Le Conseil de salubrité publique de Bruxelles.

La Société des beaux-arts et de littérature de Gand.

— des arts, lettres et sciences d'Anvers.

— des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

— d'émulation de Liége.

— d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale.

— médico-chirurgicale de Bruges.

— des sciences naturelles de Bruges.

— de médecine et des sciences nat. de Bruxelles.

La Société de médecine de Gand.
— — d'Anvers.
— littéraire de l'université de Louvain.
La Bibliothèque d'Anvers.
— de Bruges.
— royale de Bruxelles.
— de Louvain.
— de Mons.
— d'Ath.
— de Namur.
— de Tournay.
— de Courtrai.
— d'Ypres.
— d'Arlon.
Les Archives du Royaume.
— de la Flandre occidentale.
— de la ville de Tournai.

PAYS-BAS.

L'Institut royal des Pays-Bas.
La Société provinciale de Harlem.
— — d'Utrecht.
— — de Rotterdam.

FRANCE.

L'Institut royal de France.
La Société géologique de France.
— des antiquaires de France.
L'Académie royale de médecine.
Le Muséum de Paris.
La Commission des documents historiques de France.
L'École polytechnique de France.

La Société de la morale chrétienne.
— royale de Lille.
— industrielle d'Angers.
— royale d'agriculture de Lyon.
— d'émulation de Cambrai.
— royale de Nancy.
— de Bordeaux.
— Havraise.
— d'émulation d'Abbeville.
La Bibliothèque de Montpellier.
Le Musée d'Avignon.
La Société des antiquaires de la Morinie.

ILES BRITANNIQUES.

La Société royale de Londres.
— — astronomique de Londres.
— — de littérature »
— — asiatique »
— entomologique »
— statistique »
— zoologique »
— géologique »
— météorologique »
— électrique »
L'Institution des ingénieurs civils »
La Bibliothèque de l'Athenæum »
— du British museum »
— du Collége des chirurgiens de Londres.
La Société géologique du Cornouailles.
— philosophique de l'Yorkshire.
— — de Cambridge.

La Société royale d'Édimbourg.
L'Académie royale de Dublin.

ALLEMAGNE.

L'Académie royale des sciences de Berlin.
La Société des naturalistes de Berlin.
— Léopoldine-Caroline des curieux de la nature.
— Silésienne de Breslau.
L'université d'Iéna.
Le Musée impérial de Vienne.
L'Académie royale des sciences de Munich.
La Société des sciences de Heidelberg.
— — du grand-duché de Bade.
— royale des sciences de Göttingue.
— — — de Dresde.
L'université de Marbourg.

DANEMARCK.

La Société royale des sciences de Copenhague.
— des antiquaires du Nord.

SUÈDE ET NORWÉGE.

L'Académie royale des sciences de Stockholm.
L'Université de Christiania.
La Société de Gothenbourg.

POLOGNE.

La Société littéraire de Cracovie.

RUSSIE.

L'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg.
L'Université de Cazan.
La Société impériale des naturalistes de Moscou.

SUISSE.

La Société de physique et des sciences natur. de Genève.
— — — de Zurich.
— — — de Neufchâtel.
La Bibliothèque de l'université de Lausanne.

ITALIE.

L'Académie royale des sciences de Turin.
L'Institut impérial et royal de Milan.
La Société royale des Géorgophiles de Florence.
Le Musée de Florence.
L'université de Pise.
L'Institut national d'Italie, à Bologne.
L'Académie royale des sciences de Naples.
— — — de Palerme.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

L'Académie royale d'histoire de Madrid.
— — des sciences »
— — — de Lisbonne.

AMÉRIQUE.

La Société philosophique des sciences de Philadelphie.
L'Académie américaine de Boston.
L'Institution nationale de Washington.
L'Institut d'Albany.
La Société des sciences physiques d'Hartford.

ASIE. Côte de Malabar.

L'Observatoire de Trévandrum.

ARRÊTÉ ROYAL

ATTRIBUANT LA FRANCHISE DE PORT A LA CORRESPONDANCE DE L'ACADÉMIE.

—

LÉOPOLD, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Revu notre arrêté en date du 8 novembre 1841, qui attribue la franchise de port à la correspondance officielle de l'Académie royale de médecine ;

Considérant que, par des motifs analogues, il y a lieu d'accorder le même privilége à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles ;

Sur la proposition de notre Ministre des Travaux Publics ;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article 1er. Notre Ministre de l'Intérieur est autorisé à correspondre en franchise de port, *sous enveloppe fermée*, avec le bureau de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et les membres de ce corps individuellement.

Art. 2. La franchise est également attribuée à la correspondance sous bandes et contre-seing que l'académie et son secrétaire perpétuel doivent échanger avec chacun de ses membres

Art. 3. Le contre-seing de l'académie en nom collectif sera exercé, soit par le président, soit par le secrétaire perpétuel délégué à cet effet.

Notre Ministre des Travaux Publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 22 décembre 1841.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Travaux Publics,

L. DESMAISIÈRES.

Pour copie conforme :

Le secrétaire général du Ministère des Travaux publics,

DE BAVAY.

TABLE.

Éphémérides pour l'année 1843. Pages.
Année d'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps. 5
Comput ecclésiastique. — Quatre-temps. — Fêtes mobiles 6
Commencement des quatre saisons. — Entrée du soleil dans les signes du zodiaque. — Obliquité apparente de l'écliptique. 7
Éclipses de soleil et de lune en 1843. 8
Signes et abréviations dont on se sert dans le calendrier. 11
Calendrier. 12
Ancienne Académie de Bruxelles. — Lettres patentes d'érection de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. 36
Nouvelle Académie de Bruxelles. — Arrêté royal relatif à la réorganisation de l'Académie. 39
Règlement pour l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. 41
Règlement intérieur de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles 49
Dates et renseignements, concernant l'Académie royale 58

Liste des membres ordinaires, honoraires et correspondants de l'Académie 66
Liste des membres composant la commission des finances 71
Noms des membres et des correspondants décédés . 72
Notices biographiques sur des membres de l'Académie royale de Bruxelles. 77
Notice sur F.-P. Cauchy, par A. Quetelet. . . . . *Ib.*
» - sur Léonard Pycke, par le même 93
Éloge de Des Roches, par le baron De Reiffenberg. 98
Notice sur L.-J. Dehaut, par Ph. Lesbroussart. . . 116
» sur Augustin-Pyrame de Candolle, par Ch. Morren. 124
» sur Jean-Baptiste Van Mons, par A. Quetelet. 177
Liste des personnes et des institutions qui reçoivent les Mémoires ou les Bulletins de l'Académie. . . 226
Arrêté royal attribuant la franchise de port à la correspondance de l'Académie 231

FIN DE LA TABLE.

ERRATA ET RECTIFICATIONS

POUR L'ANNUAIRE DE 1842.

Page 8, ligne 3, en remontant, au lieu de diminution annuelle, lisez diminution séculaire.

» 32, Coucher du soleil, le 25 août : au lieu de 6^h0^m, lisez 7^h0^m.

POUR L'ANNUAIRE DE 1843.

Page 87, ligne 5, au lieu de gravées, lisez graduées.

LSoc 451.8 A

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

DIXIÈME ANNÉE.

BRUXELLES,

CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE,

RUE DE L'ORANGERIE, SECTION 7, N° 16.

1844.

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

DIXIÈME ANNÉE.

BRUXELLES,

CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

1844.

Harvard College Library.
Gift of
American Academy of
Arts and Sciences
Nov. 24 1902

ANNÉE

D'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.

Année 7352 de la période grecque moderne, ou de l'ère Byzantine.

— 6557 de la période julienne.

— 5847 depuis la création, selon l'église.

— 5605 depuis la création selon les Juifs. Commence le 14 septembre 1844.

— 2620 des olympiades, ou la 4e année de la 655e olympiade, commence en juillet 1844, en fixant l'ère des olympiades 775 1/2 ans avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la période julienne.

— 2597 de la fondation de Rome, selon Varron.

— 2591 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.

— 1844 de l'ère chrétienne ou vulgaire; l'année 1844 du calendrier julien commence le 13 janvier 1844.

— 1780 de la ruine de Jérusalem et de la dispersion des Juifs.

— 1260 des Turcs commence le 22 janvier 1844.

— 262 de l'introduction du calendrier nouveau ou grégorien.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or en 1844.	2.	Indiction romaine .	2.
Épacte	XI.	Lettre dominicale .	G F.
Cycle solaire . . .	5.		

QUATRE-TEMPS.

Février.	28, 1r et 2 mars	Septembre .	18, 20 et 21.
Mai . .	29, 31 et 1r juin.	Décembre .	18, 20 et 21.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime	4 février.
Les Cendres.	21 février.
Pâques	7 avril.
Les Rogations	13, 14 et 15 mai
Ascension	16 mai.
Pentecôte	26 mai.
La Trinité	2 juin.
La Fête-Dieu	6 juin.
Premier dimanche de l'Avent	1er décem.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

(Temps moyen de Bruxelles.)

Printemps . . .	le 20 Mars à	0h12m	du soir
Été	le 21 Juin à	9. 4	du matin.
Automne	le 22 Sept. à	11.15	du soir.
Hiver.	le 21 Déc. à	4.49	du soir.

Obliquité apparente de l'écliptique, en supposant, d'après Delambre, l'obliquité moyenne de 23° 27′ 57″ *en* 1800, *et la diminution séculaire de* 48″.

1er Janvier 1844	23° 27′ 34″,2.
31 Décembre »	23 27 30,9.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE EN 1844.

TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.

Les longitudes sont rapportées au méridien de Greenwich, situé à 17^m. en temps, à l'ouest du méridien de Bruxelles.

I. Le 31 *mai, éclipse totale de lune, visible à Bruxelles.*

Premier contact avec la pénombre à . .	$8h.$	$31m.$	du soir.
Premier contact avec l'ombre à . . .	9	26	»
Commencement de l'éclipse totale à . . .	10	29	»
Milieu de l'éclipse à	11	7	»
Fin de l'éclipse totale à	11	46	»
Dernier contact avec l'ombre à	0	49	du matin.
Dernier contact avec la pénombre à. . .	1	44	»

Grandeur de l'éclipse : 1,327, le diamètre de la lune étant 1.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude orientale .	54° 9′	Latitude australe .	22°23′
» » .	41. 1	» » .	22.25
» » .	26. 2	» » .	22 28
» » .	16.48	» » .	22.29
» » .	7.34	» » .	22.30
» occidentale.	7 25	» » .	22.32
» » .	20.33	» » .	22.34

Cette éclipse sera visible dans la plus grande partie de l'Europe, en Asie, dans toute l'Afrique, dans la partie occidentale de la nouvelle Hollande et une partie de l'Amérique.

II. Le 15 *juin, éclipse partielle de soleil, invisible à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à. . 10*h*. 22*m*. du soir.
Par 138°36′ longitude orientale.
38 1 latitude australe.
Milieu (gr. 0,776, le diam. du sol. étant 1) à 0 31 du mat.
Par 168°12′ longitude orientale.
66 32 latitude australe.
Fin de l'éclipse générale à . . . . . 2 39 »
Par 149°47′ longitude occidentale.
43 50 latitude australe.

Cette éclipse sera visible dans le grand Océan; on l'apercevra à Paramatta.

III. Le 10 *novembre, éclipse partielle de soleil, invisible à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à . . 9*h*. 29*m*. du mat.
Par 84°36′ longitude occidentale.
60 12 latitude australe.
Milieu (gr. 0,089, le diam. du sol. étant 1) à 10 8 »
Par 119°11′ longitude occidentale.
69 54 latitude australe.
Fin de l'éclipse générale à . . . . . 10 47 »
Par 172°55′ longitude occidentale.
72 32 latitude australe.

Cette éclipse très-petite ne sera visible que dans une faible portion de la mer du Sud.

IV. Le 24 novembre, éclipse totale de lune, visible à Bruxelles.

Premier contact avec la pénombre à . .	8*h*. 54*m*.	du soir.
Premier contact avec l'ombre à	10 7	»
Commencement de l'éclipse totale à . . .	11 15	»
Milieu de l'éclipse à	0 2	du matin.
Fin de l'éclipse totale.	0 48	»
Dernier contact avec l'ombre à.	1 57	»
Dernier contact avec la pénombre à . . .	3 9	»

Grandeur de l'éclipse : 1,435, le diamètre de la lune étant 1.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude orientale .	46° 2′	Latitude boréale.	20°53′
» » .	28 27	» »	20 57
» » .	11 54	» »	21 1
» » .	0 39	» »	21 3
» occidentale.	10 36	» »	21 6
» » .	27 9	» »	21 9
» » .	44 44	» »	21 12

Cette éclipse sera visible dans toute l'Europe et en Afrique, dans la plus grande partie occidentale de l'Asie et la plus grande partie de l'Amérique.

V. Le 9 décembre, éclipse partielle de soleil, invisible à Bruxelles.

Commencement de l'éclipse générale à. . . 6*h*. 36*m*. du soir.
Par 162° 10′ longitude occidentale.
44 23 latitude boréale.

Milieu gr. 0,692, le diam. du soleil étant 1) à 8*h* 19*m*. du soir.
Par 122° 57′ longitude occidentale.
67 13 latitude boréale.
Fin de l'éclipse générale à . . . . . 10 1 »
Par 82° 32′ longitude occidentale.
44 57 latitude boréale.

Cette éclipse sera visible dans l'océan Pacifique du Nord et dans la plus grande partie de l'Amérique.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Dont on se sert dans le Calendrier.

Phases de la Lune et autres abréviations.

N. L. Nouvelle Lune.	H. Heures.
P. Q. Premier Quartier.	M. Minutes.
P. L. Pleine Lune.	S. Secondes.
D. Q. Dernier Quartier.	D. Degrés.

Signes du Zodiaque.

	deg.		deg.
0 ♈, le Belier . .	0	6 ♎, la Balance .	180
1 ♉, le Taureau . .	30	7 ♏, le Scorpion .	210
2 ♊, les Gémeaux .	60	8 ♐, le Sagittaire .	240
3 ♋, l'Écrevisse . .	90	9 ♑, le Capricorne .	270
4 ♌, le Lion . . .	120	10 ♒, le Verseau .	300
5 ♍, la Vierge . .	150	11 ♓, les Poissons .	330

☉ le Soleil.

Planètes.

☿ Mercure.	⚳ Cérès.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.
♁ La Terre.	♃ Jupiter.
♂ Mars.	♄ Saturne.
⚶ Vesta.	♅ Uranus.
⚵ Junon.	

☾ la Lune, satellite de la Terre.

Jours du mois.	JANVIER. — Soleil dans le Verseau, le 20, à 9 h. 42 m. du soir.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	L. CIRCONCISION.	8. 4	4. 2	23. 4	0. 3. 35	12
2	M. S. Basile, évêq.	8. 4	4. 3	22. 59	0. 4. 3	13
3	M. Ste Geneviève.	8. 4	4. 4	22. 53	0. 4. 31	14
4	J. S. Rigobert.	8. 4	4. 5	22. 48	0. 4. 59	15
5	V. S. Siméon.	8. 4	4. 6	22. 41	0. 5. 26	16
6	S. Les Rois.	8. 4	4. 8	22. 35	0. 5. 53	17
7	D. Ste Mélanie.	8. 3	4. 9	22. 27	0. 6. 19	18
8	L. Ste Gudule.	8. 3	4. 11	22. 20	0. 6. 45	19
9	M. S. Pierre, évéq.	8. 3	4. 12	22. 12	0. 7. 10	20
10	M. S. Paul, ermite.	8. 2	4. 13	22. 3	0. 7. 35	21
11	J. S. Théodore.	8. 2	4. 15	21. 54	0. 8. 0	22
12	V. S. Arcade, m.	8. 1	4. 16	21. 45	0. 8. 23	23
13	S. Bapt. de J.-C.	8. 1	4. 17	21. 35	0. 8. 46	24
14	D. S. Hilaire, évéq	8. 0	4. 19	21. 25	0. 9. 9	25
15	L. S. Maur, abbé.	7. 59	4. 20	21. 14	0. 9. 31	26
16	M. S. Marcel.	7. 58	4. 21	21. 3	0. 9. 52	27
17	M. S. Antoine, ab.	7. 57	4. 23	20. 52	0. 10. 13	28
18	J. Ch. de S. Pierre	7. 56	4. 25	20. 40	0. 10. 33	29
19	V S. Sulpice, évéq.	7. 56	4. 26	20. 28	0 10 52	30
20	S. S. Sébastien.	7. 55	4. 28	20. 15	0. 11. 10	1
21	D. Ste Agnès, v.	7. 54	4 30	20. 2	0. 11. 28	2
22	L. S. Vincent.	7. 53	4. 31	19. 49	0. 11. 45	3
23	M. S. Ildefonse.	7. 52	4. 33	19. 35	0. 12. 1	4
24	M S. Babylas, év.	7. 50	4. 35	19. 21	0. 12. 16	5
25	J. Conv. S. Paul.	7. 49	4 36	19. 7	0. 12. 31	6
26	V. Ste Paule, veuv.	7. 48	4. 37	18. 52	0. 12. 45	7
27	S. S. Julien. évéq.	7. 47	4. 40	18. 37	0. 12. 57	8
28	D. S. Charlemagn.	7. 45	4. 41	18. 21	0. 13. 10	9
29	L. S. Franç. de S.	7. 44	4. 43	18. 5	0. 13. 21	10
30	M. Ste Bathilde.	7. 43	4. 45	17. 49	0. 13. 31	11
31	M. S. Pierre Nol.	7. 41	4. 47	17. 33	0. 13. 41	12

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 11 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien	Lever.	Coucher.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
1	8. Soir. 53	0. Soir. 47	4. Matin. 4
2	9. 43	1. 25	5. 6
3	10. 34	2. 12	6. 3
4	11. 26	3. 7	6. 54
5	———	4. 12	7. 36
6	0. Matin. 18	5. 23	8. 12
7	1. 9	6. 36	8. 40
8	1. 59	7 52	9. 5
9	2. 48	9. 9	9. 27
10	3. 37	10. 26	9. 48
11	4. 26	11. 45	10. 8
12	5. 15	———	10. 30
13	6. 6	1. Matin. 4	10. 55
14	7. 1	2. 25	11. 27
15	7. 59	3. 43	0. Soir. 7
16	8. 58	4. 55	0. Soir. 58
17	9. 58	5. 57	2. 0
18	10. 57	6. 47	3. 10
19	11. 53	7. 25	4. 27
20	0. Soir. 46	7. 55	5. 44
21	1. Soir. 35	8. 19	6. 59
22	2. 21	8. 40	8. 11
23	3. 5	9. 0	9. 22
24	3. 48	9. 17	10. 30
25	4. 31	9. 35	11. 37
26	5. 14	9. 56	———
27	5. 59	10. 20	0. Matin. 43
28	6. 46	10. 48	1 49
29	7. 34	11. 22	2. 53
30	8. 24	0. Soir. 4	3. 52
31	9. 16	0. Soir. 55	4. 45

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
☿	**MERCURE.**		
1	9. Matin. 9	5. Soir. 3	1. Soir. 6
11	9. Matin. 2	5. Soir. 50	1. Soir. 26
21	8. Matin. 21	5. Soir. 58	1. Soir. 10
♀	**VÉNUS.**		
1	9. Matin. 28	5. Soir. 50	1. Soir. 39
11	9. Matin. 21	6. Soir. 22	1. Soir. 51
21	9. Matin. 10	6. Soir. 53	2. Soir. 0
♂	**MARS.**		
1	10. Matin. 52	9. Soir. 52	4. Soir. 22
11	10. Matin. 25	9. Soir. 55	4. Soir. 9
21	9. Matin. 57	9. Soir. 57	3. Soir. 56
♃	**JUPITER.**		
1	10. Matin. 20	8. Soir. 10	3. Soir. 15
11	9. Matin. 45	7. Soir. 43	2. Soir. 43
21	9. Matin. 10	7. Soir. 16	2. Soir. 12
♄	**SATURNE.**		
1	9. Matin. 0	5. Soir. 21	1. Soir. 10
11	8. Matin. 24	4. Soir. 48	0. Soir. 35
21	7. Matin. 48	4. Soir. 15	0. Soir. 1
♅	**URANUS.**		
1	11. Matin. 17	11. Soir. 11	5. Soir. 13
11	10. Matin. 38	10. Soir. 33	4. Soir. 35
21	9. Matin. 59	9. Soir. 56	3. Soir. 56

P. L. le 5, à 5 h. 52 m. du soir.
D Q. le 12, à 9 h. 49 m. du soir.
N. L. le 19, à 6 h. 35 m. du soir.
P. Q. le 27, à 0 h. 48 m. du soir.

Jours du mois.	FÉVRIER. — Soleil dans les Poissons, le 19, à 0 h. 19 m. du soir.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vr.	nce.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	J. S. Ignace.	7. 40	4. 49	17. 16	0. 13. 49	
2	V PURIFICATION.	7. 39	4. 50	16. 59	0. 13. 57	
3	S. S. Blaise	7. 37	4. 52	16. 42	0. 14. 4	15
4	D. Septuagésime.	7. 35	4. 54	16. 24	0. 14. 11	16
5	L. Ste Agathe, vier.	7. 34	4. 56	16. 6	0. 14. 16	17
6	M. Ste Dorothée.	7. 32	4. 57	15. 48	0. 14. 21	18
7	M. S. Romuald.	7. 30	4. 59	15. 29	0. 14. 24	19
8	J. S. Jean de M.	7. 29	5. 1	15. 11	0. 14. 27	20
9	V. Ste Apolline.	7. 27	5. 3	14. 52	0. 14. 30	21
10	S. Ste Scholast.	7. 26	5. 4	14. 32	0. 14. [illegible]	
11	D. S. Severin.	7. 24	5. 6	14. 13	0. 14. 3	
12	L. Ste Eulalie.	7. 22	5. 8	13. 53	0. 14. [illegible]	
13	M. Ste Euphrosine.	7. 20	5. 10	13. 33	0. 14. [illegible]	
14	M. S. Valentin.	7. 18	5. 12	13. 13	0. 14. [illegible]	
15	J. S. Faustin.	7 16	5. 14	12. 53	0. 14. [illegible]	
16	V. S. Furcy.	7. 14	5. 15	12. 32	0. 14. [illegible]	
17	S. S. Théodule.	7. 13	5. 17	12. 11	0. 14. 20	29
18	D. S. Siméon, év.	7. 11	5. 19	11. 50	0. 14. 16	1
19	L. S. Boniface.	7. 9	5. 21	11. 29	0. 14. 11	2
20	M. S. Eucher.	7. 7	5. 22	11. 8	0 14. 5	3
21	M. Les Cendres.	7. 5	5. 24	10. 46	0. 13. 59	4
22	J. Ste Isabelle.	7. 3	5. 26	10 24	0. 13. 51	5
23	V. S. Damien.	7. 1	5. 28	10. 3	0. 13. [illegible]	
24	S. S. Mathias.	6. 59	5. 29	9. 41	0 13. [illegible]	
25	D. S. Félix.	6. 57	5. 31	9. 18	0. 13 [illegible]	
26	L. S Porphyre.	6. 55	5. 33	8. 56	0. 13. [illegible]	
27	M. Ste Honorine.	6. 53	5. 34	8. 34	0. 13 [illegible]	
28	M. S. Romain.	6. 51	5 36	8. 11	0. 12 [illegible]	
29	J. Ste Véronique.	6. 49	5. 38	7. 48	0. 12. [illegible]	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 45 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien h. m.	Lever. h. m.	Coucher. h. m.
1	10 Soir. 8	1. Soir. 56	5. Matin. 31
2	10. 59	3. 4	6. 9
3	11. 50	4. 17	6. 40
4	———	5. 34	7. 7
5	0. Matin. 41	6. 52	7 31
6	1. Matin. 31	8. 12	7. 53
7	2. 21	9. 31	8. 15
8	3. 11	10. 52	8. 36
9	4. 3	———	9. 0
10	4. 57	0. Matin. 12	9. 30
11	5. 53	1. Matin. 31	10. 7
12	6. 51	2. Matin. 45	10. 51
13	7. 50	3. 49	11. 49
14	8. 48	4. 41	0 Soir. 56
15	9. 45	5. 23	2. Soir. 9
16	10. 38	5. 56	3. 25
17	11. 28	6. 23	4. 40
18	0 Soir. 15	6. 46	5. 53
19	0. Soir. 59	7. 5	7. 4
20	1. 42	7. 23	8. 12
21	2. 25	7. 41	9. 20
22	3. 8	8. 1	10. 27
23	3. 52	8. 23	11. 33
24	4. 38	8. 49	———
25	5. 26	9. 20	0 Matin. 37
26	6. 15	9. 58	1 Matin. 38
27	7. 5	10. 45	2. 33
28	7. 56	11. 41	3. 21
29	8. 47	0 Soir. 44	4. 3

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever h. m.	Coucher. h. m.	Passage au méridien h. m.
☿	**MERCURE.**		
1	6 Matin. 59	4. Soir. 28	11 Matin. 43
11	6. Matin. 13	3 Soir. 15	10 Matin. 43
21	6. Matin. 2	2. Soir. 55	10. Matin. 28
♀	**VÉNUS.**		
1	8. Matin. 48	7. Soir. 29	2. Soir. 9
11	8. Matin. 29	8. Soir. 0	2. Soir. 14
21	8. Matin. 8	8. Soir. 30	2. Soir. 19
♂	**MARS.**		
1	9. Matin. 26	9 Soir. 59	3. Soir. 42
11	8. Matin. 57	10. Soir. 0	3. Soir. 29
21	8 Matin. 31	10. Soir. 3	3. Soir. 16
♃	**JUPITER.**		
1	8. Matin. 32	6. Soir. 47	1. Soir. 38
11	7. Matin. 57	6 Soir. 21	1. Soir. 8
21	7. Matin. 20	5. Soir. 55	0. Soir. 38
♄	**SATURNE.**		
1	7. Matin. 9	3. Soir. 40	11 Matin. 23
11	6. Matin. 33	3. Soir. 6	10. Matin. 49
21	5. Matin. 57	2. Soir. 33	10. Matin. 13
♅	**URANUS.**		
1	9. Matin. 16	9. Soir. 15	3. Soir. 15
11	8. Matin. 37	8 Soir. 38	2. Soir. 36
21	7. Matin. 59	8. Soir. 1	1. Soir. 59

P. L. le 4, à 9 h. 0 m. du mat. | N. L. le 18, à 9 h. 3 m. du mat.
D. Q. le 11, à 5 h. 39 m. du mat. | P. Q. le 26, à 10 h. 15 m. du mat.

Jours du mois.	MARS. — Soleil dans le Bélier, le 20, à 0 h. 12 m. du soir.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	V. S. Aubin, évêq	6. 46	5. 40	7. 26	0. 12. 32	13
2	S. S. Simplice.	6. 44	5. 42	7. 3	0. 12. 20	14
3	D. Ste Cunégonde.	6. 42	5. 43	6. 40	0. 12. 7	15
4	L. S. Casimir.	6. 40	5. 45	6. 17	0. 11. 53	16
5	M. S. Adrien.	6. 38	5. 47	5. 54	0. 11. 39	17
6	M. Ste Colette.	6. 36	5. 48	5. 30	0. 11. 25	18
7	J. S. Thomas d'A.	6. 34	5. 50	5. 7	0. 11. 10	19
8	V. S. Jean de Dieu.	6. 31	5. 51	4. 44	0. 10. 55	20
9	S. Ste Françoise.	6. 29	5. 53	4. 20	0. 10. 40	21
10	D. S. Doctorée.	6. 27	5. 55	3. 57	0. 10. 24	22
11	L. Ste Elodie.	6. 25	5. 57	3. 33	0. 10. 8	23
12	M. S. Grégoire.	6. 23	5. 58	3. 10	0. 9. 52	24
13	M. Ste Euphrasie.	6. 21	6. 1	2. 46	0. 9. 35	25
14	J. Ste Mathilde.	6. 18	6. 2	2. 22	0. 9. 18	26
15	V. S. Zacharie, év.	6. 16	6. 4	1. 59	0. 9. 1	27
16	S. S. Cyriaque.	6. 14	6. 5	1. 35	0. 8. 44	28
17	D. Ste Gertrude.	6. 11	6. 7	1. 11	0. 8. 27	29
18	L. S. Alexandre.	6. 9	6. 8	0. 47	0. 8. 9	30
19	M. S. Joseph.	6. 7	6 10	0.A24	0. 7. 51	1
20	M. S. Joachim.	6. 5	6. 11	0. 0	0. 7. 33	2
21	J. S. Benoît.	6. 3	6. 13	0.B24	0. 7. 15	3
22	V. S. Paul, évêq.	6. 1	6. 14	0. 47	0 6. 57	4
23	S. S. Victorien.	5. 58	6. 16	1. 11	0. 6. 38	5
24	D. S. Simon, mart.	5. 56	6. 18	1. 35	0. 6. 20	6
25	L. ANNONCIATION.	5. 54	6. 20	1. 58	0. 6. 1	7
26	M. S. Ludger, év.	5. 52	6. 21	2. 22	0. 5. 43	8
27	M. S. Jean, évang.	5. 49	6. 23	2. 45	0. 5. 24	9
28	J. S. Gontran, R.	5. 47	6. 25	3. 9	0. 5. 6	10
29	V. S. Eustase.	5. 45	6. 26	3. 32	0. 4. 47	11
30	S. S. Rieul.	5. 43	6. 27	3. 55	0. 4. 29	12
31	D. S. Benjamin, m.	5. 41	6. 29	4. 18	0. 4. 11	13

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 59 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien	Lever.	Coucher.
	h. m.	h. m.	h. m.
1	9. 38 Soir.	1. 55 Soir.	4. 37 Matin.
2	10. 29	3. 9	5. 7
3	11. 20	4. 28	5. 32
4	———	5. 48	5. 55
5	0. 11 Matin.	7. 9	6. 18
6	1. 2 Matin.	8. 31	6. 40
7	1. 55	9. 55	7. 4
8	2. 50	11. 17	7. 33
9	3. 47	———	8. 8
10	4. 46	0. 34 Matin.	8. 51
11	5. 45	1. 42 Matin.	9. 46
12	6. 44	2. 38	10. 50
13	7. 40	3. 22	0. 1 Soir.
14	8. 33	3. 58	1. 15
15	9. 23	4. 26	2. 27
16	10. 10	4. 50	3. 40
17	10. 54	5. 9	4. 49
18	11. 37	5. 28	5. 58
19	0. 21 Soir.	5. 47	7. 6
20	1 4	6. 6	8. 13
21	1. 48	6. 27	9. 20
22	2. 34	6. 53	10. 24
23	3. 20	7. 22	11. 25
24	4. 8	7. 57	———
25	4. 57	8. 39	0. 22 Matin.
26	5. 47	9. 30	1. 13
27	6. 36	10. 30	1. 56
28	7. 27	11. 35	2. 33
29	8. 17	0. 46 Soir.	3. 4
30	9. 6	2. 1	3. 31
31	9. 55	3. 18	3. 55

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	h. m.	h. m.	h. m.
☿	MERCURE.		
1	6 Matin. 0	3. 8 Soir.	10. 34 Matin.
11	5. 56	3. 44	10. 50
21	5. 48	4. 35	11 11
♀	VÉNUS.		
1	7 Matin. 49	8. 58 Soir.	2. 23 Soir.
11	7. 28	9. 28	2 28
21	7. 8	9. 58	2 33
♂	MARS.		
1	8. 7 Matin.	10. 4 Soir.	3. 5 Soir.
11	7. 42	10 Soir. 5	2. 53
21	7. 16	10. 6	2 41
♃	JUPITER.		
1	6. 50 Matin.	5. 32 Soir.	0 8. 10 Mat.
11	6. 15	5. 6	11. 40
21	5. 40	4. 40	11 9
♄	SATURNE.		
1	5. 23 Matin.	2. 3 Soir.	9. 42 Matin.
11	4. 47	1. 28	9. 6
21	4. 10	0. 53	8. 31
♅	URANUS.		
1	7. 24 Matin.	7. 29 Soir.	1. 26 Soir.
11	6 45	6. 52	0. 48
21	6. 7	6. 16	0. 11

P. L. le 4, à 9 h. 20 m. du soir.
D. Q. le 11, à 1 h. 37 m. du soir.
N. L. le 19, à 0 h. 35 m. du mat.
P. Q. le 27, à 5 h. 19 m. du mat.

Jours du mois.	AVRIL. — Soleil dans le Taureau, le 20, à 0 h. 20 m. du matin.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m	*h. m*	*d. m.*	*h m. s.*	
1	L. S. Hugues, év	5. 38	6. 31	4. 42	0. 3. 52	14
2	M. S. Franç. de P.	5. 36	6. 33	5. 5	0. 3. 34	15
3	M. S. Richard.	5. 33	6. 34	5. 28	0. 3. 16	16
4	J. S. Ambroise.	5. 31	6. 36	5. 51	0. 2. 58	17
5	V. S. Vincent.	5. 29	6. 37	6. 13	0. 2. 40	18
6	S. S. Guillaume.	5. 27	6. 39	6. 36	0. 2. 23	19
7	D. PAQUES.	5. 25	6. 40	6. 58	0. 2. 6	20
8	L. S. Edèse.	5. 23	6. 42	7. 21	0. 1. 48	21
9	M. Ste Vaudru, ab.	5. 21	6. 44	7. 43	0. 1. 32	22
10	M. S. Macaire.	5 18	6. 45	8 5	0. 1. 15	23
11	J. S. Léon.	5. 16	6. 47	8 27	0. 0. 59	24
12	V. S. Jules, pape.	5. 14	6. 49	8. 49	0. 0. 41	25
13	S. S. Justin.	5. 12	6. 50	9. 11	0. 0. 27	26
14	D. S. Tiburce.	5. 10	6. 51	9. 33	0. 0. 12	27
15	L. Ste Anastasie.	5. 8	6. 53	9. 54	11. 59 57	28
16	M. S Fructueux.	5. 5	6. 55	10. 16	11. 59. 43	29
17	M. S. Anicet, pape	5. 3	6. 57	10. 37	11. 59. 28	30
18	J. S. Parfait, pape.	5. 1	6. 58	10. 58	11. 59. 15	1
19	V. S. Elphège.	4. 59	7. 0	11. 18	11. 59. 1	2
20	S. Ste Hildegonde.	4. 57	7. 1	11. 39	11. 58. 48	3
21	D. S. Anselme.	4. 55	7. 3	11. 59	11. 58 36	4
22	L. S. Opportune.	4. 53	7. 4	12. 20	11. 58. 24	5
23	M. S. George, m.	4. 51	7. 6	12. 40	11. 58. 12	6
24	M. Ste Beuve.	4. 49	7. 8	12. 59	11. 58. 1	7
25	J. S. Marc, évang.	4. 47	7. 9	13 19	11. 57. 50	8
26	V. S. Clet, pape.	4. 45	7 11	13. 38	11. 57. 40	9
2	S. S. Policarpe.	4. 43	7. 13	13. 57	11. 57. 30	10
28	D. S. Vital, mart.	4. 42	7 14	14. 16	11. 57. 20	11
29	L. S. Robert, abb.	4 40	7. 16	14. 35	11. 57. 12	12
30	M. S. Eutrope.	4. 38	7. 17	14. 53	11. 57. 3	13

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 50 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien	Lever.	Coucher.
	h. *m.*	*h.* *m.*	*h.* *m.*
1	10. Soir. 46	4. Soir. 37	4. Matin. 17
2	11. 39	6. 0	4. 39
3		7. 26	5. 4
4	0 Matin. 35	8. 51	5. 32
5	1. 33	10. 13	6. 5
6	2. 34	11. 29	6. 47
7	3. 37		7. 39
8	4. 37	0. Matin. 32	8. 42
9	5. 35	1. 21	9. 52
10	6. 30	2. 0	11. 5
11	7. 21	2. 30	0. Soir. 19
12	8. 8	2. 55	1. 30
13	8. 53	3. 15	2. 41
14	9. 37	3. 35	3. 48
15	10. 19	3. 54	4. 56
16	11. 1	4. 12	6. 3
17	11. 45	4. 34	7. 9
18	0 Soir. 30	4. 55	8. 13
19	1. 16	5. 25	9. 21
20	2. 3	5. 57	10. 14
21	2. 51	6. 36	11. 6
22	3. 40	7. 24	11. 52
23	4. 30	8. 20	
24	5. 19	9. 22	0 Matin. 31
25	6. 8	10. 30	1. 3
26	6. 56	11. 41	1. Soir. 31
27	7. 44	0. Soir. 55	1. 55
28	8. 33	2. 12	2. 17
29	9. 24	3. 1	2. 39
30	10. 18	4. 53	3. 2

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	h. *m.*	*h.* *m.*	*h.* *m.*
☿	MERCURE.		
1	5. Matin. 36	5. Soir. 47	11. Matin. 41
11	5. 24	7. 7	0. Soir. 15
21	5. 15	8. 31	0. 53
♀	VÉNUS.		
1	6. Matin. 50	10. Soir. 32	2 Soir. 40
11	6. 37	10. 58	2. 48
21	6. 31	11. 23	2. 56
♂	MARS.		
1	6. Matin. 50	10. Soir. 7	2. Soir. 28
11	6. 27	10. 6	2. 16
21	6. 6	10. 6	2. 5
♃	JUPITER.		
1	5. Matin. 1	4. Soir. 11	10. Matin. 35
11	4. 26	3. 45	10. 4
21	3. 51	3. 18	9. 34
♄	SATURNE.		
1	3. Matin. 29	0. Soir. 15	7. Matin. 51
11	2. 51	11. Mat. 38	7. 14
21	2 13	11. 2	6. 37
♅	URANUS.		
1	5. Matin. 25	5. Soir. 36	11. Matin. 30
11	4 46	5. Soir. 0	10. 52
21	4 7	4. 24	10. 15

P. L. le 3, à 7 h. 15 m. du mat. N. L. le 17, à 4 h. 50 m. du soir.
D. Q. le 9, à 10 h. 26 m. du soir. P. Q. le 25, à 8 h. 34 m du soir.

Jours du mois.	MAI. — Soleil dans les Gémeaux, le 21, à 0 h. 29 m. du matin.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Âge de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m s.	
1	M. S. Philippe.	4. 36	7. 19	15. 12	11. 56. 56	14
2	J. S. Athanase.	4. 34	7. 20	15. 29	11. 56. 48	15
3	V. Inv. Ste Croix.	4. 32	7. 22	15. 47	11. 56. 42	16
4	S. Ste Monique.	4. 30	7. 24	16. 5	11. 56. 35	17
5	D. Conv. S. Aug.	4. 29	7. 25	16. 22	11. 56. 30	18
6	L. S. Jean P. L.	4. 27	7. 26	16 39	11. 56. 25	19
7	M. S Stanislas.	4. 25	7. 27	16. 55	11. 56. 23	20
8	M S. Désiré, évêq.	4. 23	7. 29	17. 12	11 56 17	21
9	J. S. Grégoire.	4. 22	7. 31	17. 28	11. 56. 13	22
10	V. S. Gordien.	4. 20	7. 33	17. 43	11. 56. 11	23
11	S. S. Mamert.	4. 19	7. 34	17. 59	11. 56 9	24
12	D. S. Pancrace.	4. 17	7. 36	18. 14	11. 56. 7	25
13	L. *Les Rogations*	4. 16	7. 37	18. 29	11. 56. 6	26
14	M. S. Boniface	4. 14	7. 39	18. 43	11. 56. 6	27
15	M. S. Isidore.	4. 13	7. 40	18. 57	11. 56. 6	28
16	J. ASCENSION.	4. 11	7. 41	19. 11	11. 56. 7	29
17	V. S. Pascal.	4 10	7. 43	19. 25	11. 56. 8	1
18	S. S. Eric, roi.	4. 9	7. 44	19. 38	11. 56. 10	2
19	D S. Yves.	4. 7	7. 46	19. 51	11. 56. 13	3
20	L. S. Bernadin.	4. 6	7. 47	20. 4	11. 56. 16	4
21	M. Ste Hospice.	4. 5	7. 48	20. 16	11. 56. 20	5
22	M. S. Opportune.	4. 4	7. 50	20. 28	11. 56. 24	6
23	J. S. Guibert.	4. 2	7. 51	20. 39	11. 56. 28	7
24	V. S. Donatien.	4 1	7. 52	20. 51	11. 56. 34	8
25	S. S. Urbain.	4. 0	7. 53	21. 1	11 56 39	9
26	D. PENTECOTE.	3 59	7. 54	21. 12	11. 56. 45	10
27	L. S. Hildevert.	3. 58	7. 56	21. 22	11. 56. 52	11
28	M. S. Germain.	3. 57	7. 57	21. 32	11 56. 59	12
29	M. S. Robert, abb.	3. 56	7. 58	21. 41	11. 57. 6	13
30	J. S. Félix.	3. 55	7. 59	21. 50	11. 57. 14	14
31	V. Ste Pétronille.	3. 54	8. 1	21. 59	11. 57. 23	15

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 26 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien	Lever.	Coucher.
	h. m.	h. m.	h. m.
1	11. ☌15	6. Soir. 18	3. Matin. ☍28
2		7. Soir. 44	3. Matin. 58
3	0 ☍15	9. 4	4. 36
4	1. Matin. 17	10. 15	5. 25
5	2. Matin. 21	11. 12	6. 26
6	3. 24	11. 57	7. 36
7	4. 23		8. 51
8	5. 15	0. Matin. 31	10. 6
9	6. 5	0. Matin. 57	11. 20
10	6. 52	1. 21	0. Soir. 32
11	7. 37	1. 41	1. Soir. 41
12	8. 19	2. 0	2. 48
13	9. 1	2. 19	3. 55
14	9. 44	2. 58	5. 1
15	10. 28	3. 1	6. 6
16	11. 13	3. 27	7. 8
17	0. Soir. 0	3. 59	8. 7
18	0. Soir. 49	4. 37	9. 3
19	1. 37	5. 21	9. 50
20	2. 27	6. 15	10. 31
21	3. 16	7. 15	11. 6
22	4. 4	8. 20	11. 34
23	4. 51	9. 24	11. 58
24	5. 38	10. 41	
25	6. 25	11. 53	0. Matin. 20
26	7. 13	1. Soir. 8	0. Matin. 42
27	8. 3	2. Soir. 27	1. Matin. 3
28	8. 57	3. 48	1. 27
29	9. 55	5. 11	1. 54
30	10. 56	6. 33	2. 27
31	11. 59	7. 50	3. 9

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	h. m.	h. m	h. m.
☿	MERCURE.		
1	5. Matin. ☍8	9. Soir. 28	1. Soir. 18
11	4. Matin. 59	9. Soir. 34	1. Soir. 16
21	4. Matin. 37	8. Soir. 43	0. Soir. 41
♀	VÉNUS.		
1	6. Matin. ☍29	11. Soir. 40	3. Soir. 4
11	6. Matin. 35	11. Soir. 45	3. Soir. 10
21	6. Matin. 44	11. Soir. 40	3. Soir. 12
♂	MARS.		
1	5. Matin. ☍47	10. Soir. 3	1. Soir. 55
11	5. Matin. 31	9. Soir. 59	1. Soir. 44
21	5. Matin. 17	9. Soir. 53	1. Soir. 34
♃	JUPITER.		
1	3. Matin. ☍15	2. Soir. 50	9. Matin. 1
11	2. Matin. 39	2. Soir. 21	8. Matin. 29
21	2. Matin. 2	1. Soir. 51	7. Matin. 56
♄	SATURNE.		
1	1. Matin. ☍35	10. Matin. 24	5. Matin. 58
11	0. Matin. 56	9. Matin. 45	5. Matin. 20
21	0. Matin. 17	9. Matin. 6	4. Matin. 40
♅	URANUS.		
1	3. Matin. ☍30	3. Soir. 47	9. Matin. 37
11	2. Matin. 51	3. Soir. 11	9. Matin. 0
21	2. Matin. 12	2. Soir. 33	8. Matin. 22

P. L. le 2, à 3 h. 33 m. du soir.
D. Q. le 9, à 8 h. 40 m. du mat.
N. L. le 17, à 9 h. 11 m. du mat.
P. Q. le 25, à 7 h. 47 m. du mat.
P. L. le 31, à 11 h. 4 m. du soir.

Jours du mois.	JUIN. — Soleil dans l'Écrevisse, le 21, à 9 h. 4 m. du matin.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	S. S. Pamphile.	3. 53	8. 2	22. 7	11. 57. 31	16
2	D *La Trinité.*	3. 52	8. 2	22 15	11. 57. 40	17
3	L. Ste Clotilde	3. 52	8. 3	22. 22	11. 57. 50	18
4	M. S. Optat, évêq.	3. 51	8. 4	22. 29	11. 58. 0	19
5	M. S. Boniface.	3. 51	8. 5	22. 36	11. 58. 10	20
6	J. FÊTE-DIEU.	3 50	8. 6	22. 42	11. 58. 21	21
7	V. S. Robert.	3. 50	8. 7	22. 48	11. 58. 32	22
8	S. S. Médard, év.	3 49	8. 8	22. 53	11. 58. 43	23
9	D. S. Vincent.	3. 49	8. 9	22. 58	11. 58. 54	24
10	L. S. Landry.	3. 48	8. 9	23. 3	11. 59. 6	25
11	M. S. Barnabé, ap.	3. 48	8. 10	23. 7	11. 59. 18	26
12	M S. Basilide.	3 48	8. 11	23. 11	11. 59. 30	27
13	J. S. Ant. de Pad.	3. 48	8. 11	23. 15	11. 59. 43	28
14	V. S. Basile.	3. 48	8. 12	23. 18	11. 59. 55	29
15	S. S. Modeste.	3. 48	8. 12	23. 20	0. 0. 8	30
16	D. S. Fargeau.	3. 48	8. 13	23. 23	0. 0. 21	1
17	L. S. Avit.	3. 48	8. 13	23. 24	0. 0. 34	2
18	M. S. Amand.	3. 48	8. 14	23. 26	0. 0. 47	3
19	M. S. Gerv. S. Pr.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 1. 0	4
20	J. S. Silvère.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 1. 13	5
21	V. S. Leufroi.	3. 48	8. 15	23. 28	0. 1. 26	6
22	S. S. Paulin, év.	3 48	8. 15	23. 27	0. 1. 39	7
23	D. S. Lanfran.	3. 48	8. 15	23. 27	0. 1. 52	8
24	L. Nat. S. Jean-B.	3. 49	8. 15	23. 26	0. 2. 5	9
25	M. S. Prosper.	3. 49	8. 15	23. 24	0 2. 17	10
26	M. S. Babolein.	3. 50	8. 15	23. 22	0. 2. 30	11
27	J. S. Crescent.	3. 50	8. 15	23. 20	0. 2. 42	12
28	V. S. Irénée.	3. 51	8. 15	23. 17	0. 2. 55	13
29	S. S. Pierre, apôt.	3. 51	8 15	23. 14	0. 3. 7	14
30	D. Com. de S. Paul.	3. 52	8. 14	23. 10	0. 3. 18	15

Les jours croissent, jusqu'au 22, de 0 h. 18 m., puis décroissent, jusqu'au 30, de 0 h 5 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien h. m.	Lever. h. m.	Coucher h. m.
1	———	8. Soir. 56	4. Matin. 5
2	1. Matin. 4	9. 48	5. 11
3	2. 5	10. 28	6. 26
4	3. 3	10. 59	7. 45
5	3. 56	11. 24	9. 3
6	4. 46	11. 46	10. 17
7	5. 32	———	11. 28
8	6. 16	0. Matin. 4	0. Soir. 38
9	6. 59	0. 24	1. 45
10	7. 41	0. 43	2. 51
11	8. 25	1. 5	3. 57
12	9. 11	1. 30	5. 0
13	9. 57	2. 0	6. 2
14	10 45	2. 35	6. 59
15	11. 35	3. 19	7. 50
16	0. Soir. 25	4. 10	8. 32
17	1. 13	5. 8	9 8
18	2. 2	6 12	9. 39
19	2. 50	7. 20	10. 4
20	3. 36	8. 30	10. 26
21	4. 22	9. 42	10. 47
22	5. 9	10. 55	11. 8
23	5. 57	0. Soir. 10	11. 30
24	6. 47	1. 27	11. 54
25	7. 41	2. 47	———
26	8. 39	4. 8	0 Matin. 24
27	9. 40	5. 26	1. Matin. 0
28	10. 43	6. 36	1. 48
29	11. 45	7. 35	2. 47
30	———	8. 21	3. 58

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever. h. m.	Coucher. h. m.	Passage au méridien h. m.
☿	MERCURE.		
1	3. Matin. 57	7. Soir. 17	11. Matin. 37
11	3. 19	6. 19	10. 49
21	2. 50	6 7	10. 28
♀	VÉNUS.		
1	6. Matin. 55	11. Soir. 24	3. Soir. 9
11	7. 0	11. 0	2. 59
21	6. 54	10 23	2. 39
♂	MARS.		
1	5 Matin. 4	9. Soir. 43	1. Soir. 23
11	4. Matin. 54	9 30	1. 12
21	4. 46	9 16	1. 1
♃	JUPITER.		
1	1. Matin. 22	1. Soir. 18	7. Matin. 19
11	0. Matin. 46	0. Soir. 45	6. Matin. 45
21	0 9	0. 12	6 10
♄	SATURNE.		
1	11. Soir. 33	8. Matin. 22	3. Matin. 56
11	10. Soir. 53	7. Matin. 40	3 15
21	10. 13	6. Matin. 57	2. 34
♅	URANUS.		
1	1. Matin. 30	1. Soir. 52	7. Matin. 40
11	0. Matin. 51	1. 14	7. 1
21	0. 12	0. 36	6. 23

D. Q. le 7, à 8 h. 47 m. du soir.
N. L. le 16, à 0 h. 43 m. du mat.
P. Q. le 23, à 3 h. 42 m. du soir.
P. L. le 30, à 6 h 34 m. du mat.

Jours du mois.	JUILLET. — Soleil dans le Lion, le 22, à 8 h. 1 m. du soir.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	L. S. Rombaut, év.	3. 52	8. 14	23. 6	0. 3. 30	16
2	M. Vis. de la Vierge	3. 52	8. 13	23. 2	0. 3. 41	17
3	M. S. Anatole, év.	3. 53	8. 13	22. 57	0. 3. 52	18
4	J. Tr de S. Mart.	3. 54	8. 13	22. 52	0. 4. 3	19
5	V. Ste Zoé, mart.	3. 55	8 12	22. 47	0. 4. 13	20
6	S. S. Adolphe.	3. 56	8. 12	22. 41	0. 4. 23	21
7	D Ste Aubierge.	3. 57	8. 11	22. 34	0. 4. 33	22
8	L. Ste Elisabeth.	3. 57	8. 11	22. 28	0. 4. 43	23
9	M. S. Cyrille.	3. 59	8. 10	22. 20	0. 4. 52	24
10	M. Ste Félicité.	4. 0	8. 9	22. 13	0. 5. 0	25
11	J. S. Benoît.	4. 1	8. 9	22. 5	0. 5. 9	26
12	V. S. Gualbert.	4. 2	8. 8	21. 57	0. 5. 16	27
13	S. S. Turiaf, évêq.	4. 3	8. 7	21. 48	0. 5. 24	28
14	D. S. Bonaventure.	4. 4	8. 6	21. 39	0. 5. 31	29
15	L. S. Henri, emp.	4. 5	8. 5	21. 30	0. 5. 37	30
16	M. S. Eustathe, év.	4. 6	8. 4	21. 20	0. 5. 43	1
17	M. S. Alexis.	4. 7	8. 3	21. 10	0. 5. 48	2
18	J. S. Frédéric.	4. 8	8. 2	20. 59	0. 5. 53	3
19	V. S. Vincent de P.	4. 10	8. 1	20. 49	0. 5. 57	4
20	S. Ste Marguerite	4. 12	8. 0	20. 37	0. 6. 1	5
21	D. S. Victor, mart.	4. 13	7. 59	20. 26	0. 6. 4	6
22	L. Ste Marie-Mad.	4. 14	7. 57	20. 14	0. 6. 7	7
23	M. S. Apollinaire.	4. 15	7. 56	20. 2	0. 6. 9	8
24	M. Ste Christine.	4. 16	7. 55	19. 49	0. 6. 10	9
25	J. S. Jacques le m.	4. 18	7. 53	19. 36	0 6. 11	10
26	V. Ste Anne.	4. 19	7. 52	19. 23	0. 6. 11	11
27	S. S. Edouard.	4. 20	7. 51	19. 10	0. 6. 11	12
28	D. S. Nazaire.	4 22	7. 49	18. 56	0. 6 10	13
29	L. Ste Marthe.	4. 23	7. 48	18. 42	0. 6. 8	14
30	M. S. Alphonse.	4. 25	7. 47	18. 27	0. 6. 6	15
31	M. S. Ignace de L.	4. 26	7. 45	18. 12	0. 6. 3	16

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 7 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien	Lever.	Coucher.
	h. m.	h. m.	h. m.
1	0. Matin. 46	8. Soir. 57	5. Matin. 16
2	1. Matin. 43	9. Soir. 25	6. Matin. 37
3	2. Matin. 35	9 49	7. Matin. 55
4	3. 24	10. 9	9. 10
5	4. 10	10. 29	10. 21
6	4. 54	10. 48	11. 31
7	5. 38	11. 10	0. Soir. 39
8	6. 22	11. 34	1. Soir. 45
9	7. 8	———	2. 50
10	7. 54	0. Matin. 2	3. 53
11	8. 40	0. Matin. 35	4. 46
12	9. 29	1. Matin. 15	5. 44
13	10. 19	2 3	6. 30
14	11. 9	2. 59	7. 9
15	11. 58	4. 2	7. 42
16	0 Soir. 47	5. 9	8. 9
17	1. Soir. 36	6. 21	8. 33
18	2. 21	7. 32	8. 54
19	3. 8	8. 45	9. 15
20	3. 55	10. 0	9. 37
21	4. 44	11. 16	10. 0
22	5 36	0. Soir. 33	10. 27
23	6. 31	1. Soir. 51	11. 0
24	7. 27	3. 8	11. 41
25	8. 29	4. 20	———
26	9. 30	5. 22	0. Matin. 34
27	10. 31	6. 13	1. Matin. 38
28	11. 27	6. 52	2. Matin. 51
29	———	7. 23	4. 9
30	0. Matin. 22	7. 49	5. 28
31	1. Matin. 13	8. 11	6. 45

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	h. m.	h. m.	h. m.
☿	MERCURE.		
1	2. Matin. 40	6. Soir. 37	10. Mat. 37
11	3. Matin. 1	7. Soir. 28	11. Mat. 14
21	4. Matin. 3	8. Soir. 8	0. Soir. 6
♀	VÉNUS.		
1	6. Matin. 34	9. Soir. 36	2. Soir. 6
11	5. Matin. 56	8. Soir. 38	1. Soir. 17
21	4. Matin. 58	7. Soir. 31	0. Soir. 15
♂	MARS.		
1	4. Matin. 41	8. Soir. 59	0. Soir. 49
11	4. Matin. 36	8. Soir. 40	0. Soir. 38
21	4. Matin. 33	8. Soir. 18	0. Soir. 25
♃	JUPITER.		
1	11. Soir. 31	11. Matin. 38	5. Matin. 33
11	10. Soir. 52	11. Matin. 1	4. Matin. 56
21	10. Soir. 14	10. Matin. 23	4 Matin. 17
♄	SATURNE.		
1	9. Soir. 32	6. Matin. 15	1. Matin. 52
11	8. Soir. 50	5. Matin. 32	1. Matin. 10
21	8. Soir. 9	4. Matin. 49	0. Matin. 28
♅	URANUS.		
1	11. Soir. 32	11. Matin. 57	5. Matin. 43
11	10. Soir. 53	11. Matin. 18	5. Matin. 4
21	10. Soir. 14	10. Matin. 38	4. Matin. 25

D. Q. le 7, à 11 h. 7 m. du mat. | P. Q. le 22, à 9 h. 30 m. du soir.
N. L. le 15, à 2 h. 41 m. du soir. | P. L. le 29, à 2 h. 51 m. du soir.

Jours du mois.	AOUT. — Sol. dans la Vierge, le 23, à 2 h. 35 m. du matin.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h m. s.*	
1	J. Ste Sophie.	4. 28	7. 43	17. 57	0. 5. 59	17
2	V. S. Etienne, pap.	4. 29	7. 42	17. 42	0. 5. 55	18
3	S. Inv. S. Etienne.	4. 30	7. 40	17. 26	0. 5. 51	19
4	D. S. Dominique.	4. 32	7. 38	17. 11	0. 5. 46	20
5	L. N.-D. aux neiges	4. 33	7. 37	16. 54	0. 5. 40	21
6	M. Transf. de N. S.	4. 35	7. 35	16. 38	0. 5. 33	22
7	M. S. Gaétan.	4. 36	7. 33	16 21	0 5. 26	23
8	J. S. Justin, mart.	4. 38	7 32	16. 4	0. 5 19	24
9	V. S. Romain.	4. 39	7. 30	15. 47	0 5. 11	25
10	S. S. Laurent.	4. 41	7. 28	15. 29	0. 5. 2	26
11	D. S. Gery, évêq.	4. 42	7. 26	15. 12	0. 4. 53	27
12	L. Ste Claire, vierg.	4. 44	7. 24	14. 54	0. 4. 43	28
13	M. S. Hippolyte.	4. 45	7. 22	14. 35	0. 4. 33	29
14	M. S. Eusèbe.	4. 46	7. 21	14. 17	0. 4. 22	1
15	J. ASSOMPTION.	4. 47	7. 19	13. 58	0. 4. 11	2
16	V. S. Roch, conf.	4. 50	7. 17	13. 39	0. 3. 59	3
17	S. S. Mammès.	4. 52	7. 15	13. 20	0 3. 46	4
18	D. Ste Hélène.	4. 54	7. 13	13. 1	0. 3. 34	5
19	L. S. Louis, évêq.	4. 55	7. 11	12. 41	0. 3 20	6
20	M. S. Bernard, ab.	4. 56	7. 8	12. 21	0. 3. 6	7
21	M. Ste Emélie.	4. 57	7. 6	12. 1	0 2. 52	8
22	J. S. Symphorien.	4. 58	7. 5	11. 41	0. 2. 37	9
23	V. S. Sidoine.	5. 1	7. 3	11. 21	0. 2. 21	10
24	S. S. Barthélemi.	5. 3	7. 1	11. 0	0. 2. 6	11
25	D. S. Louis, roi.	5. 4	6. 58	10. 40	0. 1 49.	12
26	L. S. Zéphirin, p.	5. 5	6. 56	10 19	0. 1. 33	13
27	M. S. Césaire.	5. 7	6. 54	9. 58	0. 1. 16	14
28	M. S. Médéric, ab.	5. 8	6. 52	9. 36	0. 0. 58	15
29	J. S. Augustin.	5. 10	6. 50	9. 15	0. 0. 40	16
30	V. Ste Rose, vierg.	5. 12	6. 48	8. 54	0. 0. 22	17
31	S. S. Ovide.	5. 13	6. 46	8. 32	0. 0. 4	18

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 46 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien	Lever.	Coucher.
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
1	2. M 1	8. Soir. 33	7. Matin. 59
2	2 Matin. 47	8. 53	9 12
3	3. 32	9. 14	10. 22
4	4. 16	9. 36	11. 30
5	5. 1	10. 3	0 Soir. 36
6	5. 47	10. 34	1. Matin. 40
7	6. 34	11. 12	2. 40
8	7. 22	11. 56	3. 35
9	8. 12	———	4. 23
10	9. 1	0. Matin. 49	5. 6
11	9. 51	1. Matin. 49	5. 41
12	10. 40	2. 56	6. 11
13	11. 29	4. 5	6. 37
14	0. Soir. 17	5. 18	7. 0
15	1. 4	6. 32	7. 22
16	1. 53	7. 47	7. 43
17	2. 42	9. 4	8. 6
18	3. 33	10. 22	8. 32
19	4. 27	11. 40	9. 3
20	5. 24	0. Soir. 58	9. 42
21	6. 22	2. Matin. 10	10. 30
22	7. 22	3. 14	11. 27
23	8. 20	4. 7	———
24	9. 18	4. 49	0. Matin. 36
25	10 12	5. 23	1. Matin. 51
26	11. 3	5. 51	3. Matin. 8
27	11. 52	6. 15	4. 24
28	———	6. 37	5. 39
29	0. Matin. 39	6. 57	6. 52
30	1. Matin. 25	7. 18	8. 3
31	2. Matin. 10	7. 41	9. 12

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	h. m.	*h. m.*	*h. m.*
☿	**MERCURE.**		
1	5. Matin. 26	8. Soir. 20	0. Soir. 53
11	6. Matin. 30	8. Soir. 9	1. Soir. 19
21	7. Matin. 19	7. Soir. 48	1. Soir. 33
♀	**VÉNUS.**		
1	3. Matin. 50	6. Soir. 24	11. Matin. 5
11	2. Matin. 56	5. Soir. 31	10. Matin. 13
21	2. Matin. 13	4. Soir. 50	9. Matin. 37
♂	**MARS.**		
1	4. Matin. 29	7. Soir. 53	0. Soir. 11
11	4. Matin. 27	7. Soir. 28	11. Mat. 56
21	4. Matin. 23	7. Soir. 3	11. Mat. 43
♃	**JUPITER.**		
1	9. Soir. 31	9 Matin. 39	3 Matin. 34
11	8. Soir. 51	8. Matin. 56	2. Matin. 52
21	8. Soir. 11	8. Matin. 14	2. Matin. 10
♄	**SATURNE.**		
1	7. Soir. 24	4. M 1	11. Matin. 41
11	6. Soir. 42	3. Matin. 17	10. Soir. 59
21	6. Soir. 1	2. Matin. 34	10. Soir. 17
♅	**URANUS.**		
1	9. Soir. 30	9. Matin. 54	3. Matin. 41
11	8. Soir. 50	9. Matin. 13	3. Matin. 0
21	8. Soir. 10	8. Matin. 33	2. Matin. 20

D. Q. le 6, à 3 h. 44 m. du mat.
N. L. le 14, à 2 h. 49 m. du mat.
P. Q. le 21, à 2 h. 33 m. du mat.
P. L. le 28, à 0 h. 51 m. du mat.

Jours du mois.	SEPTEMBRE. — Soleil dans la Balance, le 22, à 11 h. 15 m. du soir.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Âge de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	D. S. Gilles.	5. 15	6. 44	8. 10	11. 59. 45	19
2	L. S. Lazare.	5. 16	6. 41	7. 48	11. 59. 26	20
3	M. S. Grégoire.	5. 18	6. 39	7. 26	11. 59. 7	21
4	M. Ste Rosalie.	5. 19	6. 37	7. 4	11. 58. 47	22
5	J. S. Bertin, abbé.	5. 21	6. 35	6. 42	11. 58. 28	23
6	V. S. Eleuthère.	5. 22	6. 32	6. 19	11. 58. 8	24
7	S. Ste Reine, vierg.	5. 24	6. 30	5. 57	11. 57. 48	25
8	D. Nat. de la Vierg.	5. 26	6. 28	5. 34	11. 57. 27	26
9	L. S. Omer, évêq.	5 27	6. 26	5. 12	11. 57. 7	27
10	M. S. Nicolas To.	5. 29	6. 24	4. 49	11. 56. 46	28
11	M. S. Hyacinthe.	5. 30	6. 21	4. 26	11. 56. 26	29
12	J. S. Raphaël.	5. 32	6. 19	4. 3	11. 56. 5	30
13	V. S Maurille.	5. 33	6. 17	3. 40	11. 55 44.	1
14	S. Exalt. Ste Croix.	5. 35	6. 15	3. 17	11. 55. 23	2
15	D. S. Nicomède.	5. 36	6 12	2. 54	11. 55. 2	3
16	L. Ste Euphémie.	5. 37	6. 10	2. 31	11. 54. 41	4
17	M. S. Lambert.	5 40	6. 8	2. 8	11. 54. 20	5
18	M. S. Jean Chrys.	5. 41	6. 6	1. 44	11. 53. 59	6
19	J. S. Janvier.	5. 43	6. 3	1. 21	11. 53. 38	7
20	V. S. Eustache.	5. 45	6. 1	0. 58	11. 53. 17	8
21	S. S. Mathieu, ap.	5. 46	5. 59	0. 34	11. 52. 56	9
22	D. S. Maurice.	5. 48	5. 57	0. B11	11. 52. 35	10
23	L. Ste Thècle.	5. 49	5 54	0 A13	11. 52. 14	11
24	M. S. Andoche.	5. 51	5. 52	0. 36	11. 51 53	12
25	M. S. Firmin, évé.	5. 52	5. 50	0. 59	11. 51. 33	13
26	J. Ste Justine.	5. 54	5. 48	1. 23	11. 51. 12	14
27	V. S. Côme, S. Da.	5. 55	5. 46	1. 46	11. 50. 52	15
28	S. S. Wencesl., m.	5. 57	5. 44	2. 10	11. 50. 32	16
29	D. S. Michel, arc.	5. 58	5. 42	2. 33	11. 50. 12	17
30	L. S. Jérôme.	6. 0	5. 40	2. 56	11. 49 53	18

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 53 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien	Lever.	Coucher.
	h. m.	h. m.	h. m.
1	2. Matin 55	8. Soir 6	10. Matin 20
2	3. Matin 40	8. Soir 35	11. Soir 25
3	4. Matin 27	9. 10	0. Soir 27
4	5. 15	9. 50	1. Soir 24
5	6. 3	10. 40	2. 15
6	6. 53	11. 36	3. 0
7	7. 42		3. 38
8	8. 31	0. Matin 39	4. 10
9	9. 20	1. Matin 47	4 38
10	10. 9	2. Matin 59	5. 3
11	10. 57	4. 12	5. 25
12	11. 45	5. 28	5. 47
13	0. Soir 35	6. 46	6. 11
14	1. Soir 27	8. 5	6 36
15	2. 21	9. 25	7. 6
16	3. 18	10. 44	7. 42
17	4. 16	11. 59	8. 28
18	5. 17	1. Soir 7	9. 24
19	6. 15	2. Soir 3	10. 28
20	7. 12	2. 48	11. 40
21	8. 7	3. 24	
22	8. 58	3. 54	0. Matin 50
23	9. 46	4. 18	2 10
24	10. 33	4. 41	3. 23
25	11. 19	5. 1	4. 36
26		5. 22	5. 46
27	0. Matin 4	5. 44	6. 56
28	0. Matin 49	6. 9	8. 4
29	1. Matin 35	6. 36	9. 11
30	2. 21	7. 9	10. 14

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	h. m.	h. m.	h. m.
☿	MERCURE.		
1	7. Matin 54	7. Soir 17	1. Soir 36
11	8. Matin 0	6. Soir 42	1. Soir 21
21	7. 16	6. Soir 0	0. Soir 38
♀	VÉNUS.		
1	1. Matin 50	4. 38	9. Matin 14
11	1. Matin 40	4. Soir 26	9 2
21	1. Matin 39	4. Soir 14	8. Matin 56
♂	MARS.		
1	4. Matin 20	6. Soir 33	11. Matin 26
11	4. Matin 18	6. Soir 5	11. Matin 11
21	4. Matin 14	5. Soir 37	10. Matin 55
♃	JUPITER.		
1	7. Soir 25	7. Matin 23	1. Matin 23
11	6. Soir 41	6. Matin 36	0. Matin 39
21	6. Soir 2	5. Matin 50	11. Matin 55
♄	SATURNE.		
1	5. Soir 16	1. Matin 47	9. Soir 31
11	4. Soir 36	1. Matin 5	8. Soir 49
21	3. Soir 56	0. 24	8. Soir 9
♅	URANUS.		
1	7. Soir 27	7. Matin 47	1. Matin 36
11	6. Soir 46	7. Matin 6	0. Matin 55
21	6. Soir 6	6. Matin 24	0. Matin 14

D. Q. le 4, à 10 h. 1 m. du soir. | P. Q. le 19, à 8 h. 9 m du mat.
N. L. le 12, à 1 h. 33 m. du soir. | P. L. le 26, à 1 h. 31 m. du soir.

Jours du mois.	OCTOBRE. — Soleil dans le Scorpion, le 23, à 7 h. 28 m. du matin.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	M. S. Remi, évêq.	6. 1	5. 37	3. 20	11 49. 34	19
2	M. SS. Anges gard.	6. 3	5. 35	3. 43	11. 49. 15	20
3	J. S. Denis l'aré.	6. 4	5. 33	4. 6	11. 48. 56	21
4	V S. François d'A.	6. 6	5. 30	4 29	11. 48. 38	22
5	S. Ste Aure, vierge.	6 8	5. 28	4. 53	11. 48. 20	23
6	D. S. Bruno, inst.	6. 9	5. 25	5. 16	11. 48. 3	24
7	L. Ste Julie.	6. 11	5. 23	5. 39	11. 47. 46	25
8	M. Ste Brigitte.	6. 12	5. 21	6. 2	11. 47. 29	26
9	M. S. Denis, évêq.	6. 14	5. 19	6. 25	11. 47. 13	27
10	J. S Paulin.	6 16	5. 17	6. 47	11. 46. 58	28
11	V. SS. Nicaise, etc.	6 17	5 15	7. 10	11. 46. 43	29
12	S. S. Wilfrid.	6. 19	5. 13	7 33	11. 46. 28	1
13	D. S. Géraud, c.	6. 21	5. 10	7. 55	11. 46. 14	2
14	L. S. Caliste, pap.	6. 23	5. 8	8. 18	11. 46. 0	3
15	M Ste Thérèse.	6. 24	5. 6	8. 40	11. 45. 47	4
16	M. S. Gal, abbé.	6. 26	5. 5	9. 2	11. 45. 34	5
17	J. Ste Estelle.	6. 27	5. 2	9. 24	11. 45. 23	6
18	V. S. Luc, évang.	6. 29	5. 0	9. 46	11. 45. 11	7
19	S. S. Savinien.	6. 31	4. 58	10. 8	11. 45. 0	8
20	D. S. Caprais.	6. 32	4. 56	10. 29	11. 44. 50	9
21	L. Ste Ursule.	6. 34	4. 54	10. 51	11. 44 41	10
22	M. S Mellon, év.	6. 36	4. 52	11. 12	11. 44. 32	11
23	M. S. Hilarion.	6. 38	4. 50	11. 33	11. 44. 23	12
24	J. S. Magloire.	6. 39	4. 48	11. 54	11. 44. 16	13
25	V. SS. Crépin et C.	6. 41	4. 46	12. 15	11. 44. 9	14
26	S. S. Evariste.	6. 42	4. 44	12. 35	11. 44. 3	15
27	D. S. Frumence.	6 44	4. 42	12. 55	11. 43. 58	16
28	L. S. Simon.	6. 46	4. 40	13. 16	11. 43. 53	17
29	M. S Narcisse.	6. 48	4. 39	13. 36	11. 43. 49	18
30	M. S. Lucain.	6. 50	4. 37	13. 55	11. 43. 46	19
31	J. S. Quentin.	6. 51	4. 35	14. 15	11. 43. 44	20

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 56 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien	Lever.	Coucher.
	h. m.	h. m.	h. m.
1	3 Matin. 9	7. Soir. 47	11 Matin. 13
2	3. 56	8. 33	0. Soir. 6
3	4. 45	9. 26	0. 53
4	5. 34	10. 25	1. 33
5	6 22	11. 29	2. 7
6	7. 10	———	2. 36
7	7. 57	0. Matin. 38	3. 1
8	8. 45	1. 49	3. 25
9	9. 33	3 3	3. 48
10	10. 23	4. 20	4. 11
11	11. 14	5. 39	4. 36
12	0. Soir. 9	7. 1	5. 5
13	1 6	8. 23	5. 39
14	2. 7	9. 43	6. 24
15	3. 8	10. 55	7. 17
16	4. 9	11. 57	8. 21
17	5. 8	0. Soir. 46	9. 32
18	6. 3	1. 26	10. 46
19	6. 54	1. 57	———
20	7. 44	2. 23	0. Matin. 0
21	8. 31	2. 46	1. Matin. 14
22	9. 16	3. 6	2. 26
23	10. 0	3. 27	3. 35
24	10. 44	3. 48	4. 44
25	11. 30	4. 12	5. 52
26	———	4. 38	6. 58
27	0. Matin. 16	5. 8	8. 3
28	1. 3	5. 45	9. 3
29	1. 51	6. 29	9. 59
30	2. 40	7. 19	10. 48
31	3. 28	8. 16	11. 30

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	h. m.	h. m.	h. m.
☿	MERCURE.		
1	5. Matin. 33	5. Soir. 18	11. Matin. 25
11	4. 35	4. 52	10. 44
21	5. 0	4. 38	10. 49
♀	VÉNUS.		
1	1. Matin. 47	4. Soir. 3	8. Matin. 55
11	2. 0	3. 52	8 56
21	2. 19	3. 36	8. 58
♂	MARS.		
1	4. Matin. 11	5. Soir. 9	10. Matin. 39
11	4. 8	4. 41	10. 24
21	4. 4	4. 12	10. 7
♃	JUPITER.		
1	5. Soir. 21	5. Matin. 3	11. Soir. 11
11	4. 39	4. 17	10. Soir. 27
21	3. 57	3. 32	9. 43
♄	SATURNE.		
1	3. Soir. 17	11. Soir. 44	7. Soir. 29
11	2. Soir. 37	11. 5	6. 50
21	1. 58	10. 26	6. 11
♅	URANUS.		
1	5. Soir. 26	5. Matin. 42	11 Soir. 33
11	4. 46	5. 0	10. Soir. 52
21	4. 6	4. 19	10. Soir. 11

☽ Q le 4, à 4 h. 46 m. du soir. P. Q. le 18, à 3 h. 33 m. du soir.
☾ L. le 11, à 11 h. 41 m. du soir. P. L. le 26. à 5 h. 22 m. du mat.

Jours du mois.	NOVEMBRE. — Soleil dans le Sagittaire, le 22, à 4 h. 3 m. du matin.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	V. TOUSSAINT.	6. 53	4. 33	14. 34	11. 43. 42	21
2	S. Les Trépassés.	6. 55	4. 32	14. 53	11. 43. 42	22
3	D. S. Hubert.	6. 56	4. 30	15. 12	11. 43. 42	23
4	L. S. Charles.	6. 57	4. 28	15. 31	11. 43. 43	24
5	M. Ste Bertille.	7. 0	4. 26	15. 49	11 43. 45	25
6	M. S. Léonard.	7. 2	4. 25	16. 7	11. 43. 48	26
7	J. S. Willebrod.	7. 3	4. 23	16. 25	11. 43. 51	27
8	V. S. Ernest.	7. 5	4. 21	16. 42	11 43. 56	28
9	S. S Mathurin.	7. 7	4. 20	16. 59	11 44. 1	29
10	D. S. Léon, le Gr.	7. 8	4. 18	17. 17	11. 44. 7	1
11	L. S. Martin, évé.	7. 10	4. 17	17. 33	11. 44. 14	2
12	M. S. René.	7. 12	4 16	17. 49	11. 44. 22	3
13	M. S. Brice, évéq.	7. 13	4. 14	18. 5	11. 44. 30	4
14	J. S. Bertrand.	7. 15	4. 13	18. 21	11. 44. 40	5
15	V. S. Eugène.	7. 17	4. 11	18. 36	11. 44 50	6
16	S. S. Edme.	7. 19	4. 10	18. 51	11. 45. 1	7
17	D. S. Agnan, évé.	7. 20	4 9	19. 6	11. 45. 13	8
18	L. S. Odon.	7. 22	4. 7	19. 20	11. 45. 26	9
19	M Ste Elisabeth.	7. 24	4. 6	19. 34	11. 45. 40	10
20	M. S. Edmond.	7. 25	4. 5	19. 48	11. 45 54	11
21	J. Présent. Ste Vier	7. 27	4. 4	20. 1	11. 46. 9	12
22	V. Ste Cécile.	7. 29	4. 3	20. 14	11. 46. 25	13
23	S. S. Clément.	7. 30	4. 2	20. 27	11. 46. 42	14
24	D. S. Séverin.	7. 31	4. 1	20. 39	11. 46. 59	15
25	L. Ste Catherine.	7. 33	4. 0	20. 51	11. 47. 18	16
26	M. Ste Gen. des ar.	7. 35	3. 59	21. 2	11. 47. 37	17
27	M. S. Siméon.	7. 36	3. 58	21. 13	11. 47. 56	18
28	J. S. Malo.	7. 38	3. 58	21. 24	11. 48. 17	19
29	V. S. Saturnin.	7. 39	3. 57	21. 34	11. 48. 38	20
30	S. S. André, apôt.	7. 40	3. 56	21. 44	11. 49. 0	21

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 26 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien h. m	Lever. h. m.	Coucher. h. m.
1	4. 16 Matin	9. 17 Soir.	0. 6 Soir.
2	5. 3	10. 23	0. 36
3	5. 49	11. 30	1. 2
4	6. 35		1. 25
5	7. 22	0. 40 Matin.	1. 48
6	8. 9	1. 53	2. 10
7	8. 59	3. 8	2. 34
8	9. 51	4. 28	3. 0
9	10. 48	5. 51	3. 32
10	11. 48	7. 14	4. 12
11	0. 51 Soir.	8. 33	5. 3
12	1. 54	9. 42	6. 4
13	2. 57	10. 39	7. 16
14	3. 56	11. 23	8. 32
15	4. 50	11. 57	9. 48
16	5. 40	0. 26 Soir.	11. 3
17	6. 29	0. 50	
18	7. 15	1. 12	0. 17 Matin.
19	7. 59	1. 33	1. 27
20	8. 43	1. 54	2. 36
21	9. 28	2. 16	3. 43
22	10. 13	2. 41	4. 49
23	11. 0	3. 11	5. 54
24	11. 48	3. 45	6. 56
25		4. 26	7. 54
26	0 36 Matin.	5. 13	8. 45
27	1. 24	6. 9	9. 30
28	2. 13	7. 9	10. 7
29	3. 0	8. 12	10. 38
30	3. 46	9. 18	11. 5

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever. h. m.	Coucher. h. m.	Passage au méridien h. m.
☿	MERCURE.		
1	6. 0 Matin.	4. 23 Soir.	11. 11 Matin.
11	6. 55	4. 12	11. 34
21	7. 50	4. 7	11. 59
♀	VÉNUS.		
1	2 42 Matin.	3. 19 Soir.	9. 1 Matin.
11	3. 6	3 2	9. 4
21	3. 31	2. 46	9. 9
♂	MARS.		
1	3. 59 Matin.	3. 41 Soir.	9. 50 Matin.
11	3. 56	3. 12	9. 33
21	3. 53	2. 44	9. 18
♃	JUPITER.		
1	3. 12 Soir.	2. 44 Matin.	8. 57 Soir.
11	2. 32	2. 2	8. 16
21	1. 52	1. 22	7. 36
♄	SATURNE.		
1	1. 15 Soir.	9. 45 Soir.	5. 29 Soir.
11	0. 37	9. 9	4. 52
21	0. 0	8 33	4. 15
♅	URANUS.		
1	3. 22 Soir.	3. 33 Matin.	9. 27 Soir.
11	2. 43	2. 52	8. 46
21	2. 3	2. 12	8. 6

D. Q. le 3, à 10 h. 36 m. du mat. | P. Q. le 17, à 1 h. 48 m. du mat.
N. L. le 10, à 9 h. 54 m. du mat. | P L. le 24, à 11 h. 59 m. du soir.

Jours du mois.	DÉCEMBRE. — Soleil dans le Capricorne, le 21, à 4 h. 49 m. du soir.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s	
1	D. Dim. de l'avent.	7. 42	3. 56	21. 53	11. 49. 23	22
2	L. S. Franç.-Xav.	7. 43	3. 55	22. 2	11. 49. 46	23
3	M. S. Mirocle, év.	7. 44	3. 55	22. 11	11. 50. 10	24
4	M. Ste Barbe.	7. 46	3. 54	22. 19	11. 50. 34	25
5	J. S. Sabas, abbé.	7. 47	3. 54	22. 26	11. 50. 59	26
6	V. S. Nicolas, év.	7. 48	3. 53	22. 34	11. 51. 25	27
7	S. Ste Fare, vierg.	7. 50	3. 53	22. 40	11. 51. 51	28
8	D. La Conception.	7. 51	3. 53	22. 47	11. 52. 17	29
9	L. Ste Léocadie.	7. 52	3 52	22. 53	11. 52. 44	30
10	M. Ste Valère, vier.	7. 53	3. 52	22. 58	11. 53. 12	1
11	M. S. Damase, pa.	7. 54	3. 52	23. 3	11. 53. 40	2
12	J. S. Valéry.	7. 55	3. 52	23. 8	11. 54. 8	3
13	V. Ste Luce, v. m.	7. 56	3. 52	23. 12	11. 54 37	4
14	S. S. Nicaise.	7. 57	3. 52	23. 15	11. 55. 5	5
15	D. S. Mesmin.	7. 58	3. 53	23. 18	11. 55. 34	6
16	L. Ste Adelaïde.	7. 59	3. 53	23. 21	11. 53. 4	7
17	M. Ste Begge.	7. 59	3. 53	23. 23	11. 56. 33	8
18	M. S. Gatien, évêq.	8. 0	3. 53	23. 25	11. 57. 3	9
19	J. Ste Meuris, m	8. 0	3. 54	23. 26	11. 57. 33	10
20	V. S. Philogone.	8. 1	3. 54	23. 27	11. 58. 3	11
21	S. S Thomas, ap	8. 2	3. 55	23. 27	11. 58. 33	12
22	D. S. Ischyrion.	8. 2	3. 55	23. 27	11. 59. 2	13
23	L. Ste Victoire	8. 3	3. 55	23. 27	11. 59 32	14
24	M. S. Delphin.	8 3	3. 56	23. 26	0. 0. 2	15
25	M. NOEL.	8. 4	3. 56	23. 24	0 0. 32	16
26	J. S. Etienne.	8. 4	3. 57	23. 22	0. 1. 2	17
27	V. S. Jean, évêq.	8. 4	3. 58	23. 20	0. 1. 33	18
28	S. SS. Innocents	8. 4	3. 59	23. 17	0. 2. 1	19
29	D. S. Thom. de C.	8. 4	4. 0	23. 13	0. 2. 30	20
30	L. Ste Colombe.	8. 4	4. 1	23. 9	0. 2. 59	21
31	M. S. Sylvestre.	8. 4	4. 2	23. 5	0. 3. 28	22

Les jours décroissent, jusqu'au 22, de 0 h. 22 m; puis croissent, jusqu'au 31, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien	Lever.	Coucher.
	h. m.	h. m.	h. m.
1	4. 31 Matin.	10. 26 Soir.	11. 29 Mat.
2	5. 16	11. 35	11. 51 Soir.
3	6. 1	———	0. 12
4	6. 48	0. 48 Mati.	0. 34
5	7. 37	2. 3	0. 59
6	8. 29	3. 21	1. 26
7	9. 26	4. 41	2. 1
8	10. 27	6. 2	2. 45
9	11. 31	7. 15	3. 41
10	0. 35 Soir.	8. 22	4. 48
11	1. 38	9. 14	6. 4
12	2. 37	9. 55	7. 24
13	3. 32	10. 27	8. 44
14	4. 23	10. 54	10. 0
15	5. 10	11. 17	11. 14
16	5. 56	11. 38	———
17	6. 40	11. 59	0. 25 Matin.
18	7. 25	0. 21 Soir.	1. 33
19	8. 10	0. 46	2. 40
20	8. 56	1. 13	3. 46
21	9. 44	1. 45	4. 48
22	10. 32	2. 24	5. 47
23	11. 20	3. 9	6. 40
24	———	4. 32	7. 17
25	0. 9 Matin.	5. 1	8. 8
26	0. 58	6. 4	8. 42
27	1. 44	7. 10	9. 11
28	2. 30	8. 17	9 36
29	3. 15	9. 25	9. 59
30	4. 0	10. 35	10. 18
31	4. 44	11. 46	10. 39

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	h. m.	h. m.	h. m.
☿	MERCURE.		
1	8. 38 Matin.	4. 14 Soir.	0. 26 Soir.
11	9 14	4. 35	0. 54
21	9. 28	5. 11	1. 19
♀	VÉNUS.		
1	3. 59 Matin.	2. 30 Soir.	9. 14 Matin.
11	4. 27	2. 16	9. 23
21	4. 56	2. 6	9. 30
♂	MARS.		
1	3. 49 Matin.	2. 17 Soir.	9. Matin. 2
11	3. 47	1. 50	8. 48
21	3. 43	1. 24	8. 32
♃	JUPITER.		
1	1. 13 Soir.	0. 45 Mat.	6. 58 Soir.
11	0. 35 M.	0. 10	6. 20
21	11. 56	11. S. 35	5. 44
♄	SATURNE.		
1	11. 22 Matin.	7. 58 Soir.	2. 39 Soir.
11	10. 45	7. 24	3. 4
21	10. 9	6. 50	2. 29
♅	URANUS.		
1	1. 23 Soir.	1. 32 Matin.	7. 26 Soir.
11	0. 43	0. 52	6 47
21	0. 4	0. 13	6 7

D. Q. le 3, à 2 h. 25 m. du mat. P. Q. le 16, à 3 h. 39 m. du soir.
N. L. le 9, à 8 h. 30 m. du soir. P. L. le 24, à 7 h 46 m. du soir.

ANCIENNE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

LETTRES PATENTES

D'ÉRECTION DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, Impératrice douairière des Romains, Reine de Hongrie, de Bohême, etc., etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut; nous étant fait rendre compte de l'état actuel de la société littéraire, qui, avec notre agrément, s'est formée en 1769 dans notre ville de Bruxelles, il nous a été représenté que, pour remplir complétement le but de cet établissement, il serait convenable de lui donner une forme stable et légale, et comme nous adoptons toujours avec plaisir tout ce qui tend à exciter, entretenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature, nous avons érigé et institué, comme par les présentes, nous érigeons et instituons ladite société en corps permanent, sous le titre d'*Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres*, en lui assignant pour la tenue de ses assemblées la salle de notre bibliothèque royale que nous venons de faire adapter et ouvrir à l'usage du public. Voulons que les membres de cette académie se conforment exactement au règlement attaché sous notre contre-scel, à la suite des présentes, tel

que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées, conférences et exercices. Permettons par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette académie, qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livres, tant les écrits et productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque année, seront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions et mémoires aient été examinés et approuvés par l'académie. Agréons que ladite académie puisse se choisir, pour l'impression de ces divers ouvrages, un libraire, auquel nous ferons expédier les priviléges convenables. Accordons à cette académie la faculté de se servir, pour toutes les affaires qui la concernent, d'un sceau particulier, consistant dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cæsareæ Regiæ Scientiarum et Litterarum Academiæ*, dont le secrétaire perpétuel aura la garde. Finalement, pour donner une marque ultérieure de l'estime particulière que nous accordons aux talents utiles, et à ceux qui savent les cultiver avec succès, nous déclarons, que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, et qui ne seraient pas déjà anoblis ou de naissance noble, les distinctions et prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle, et ce en vertu de l'acte de leur admission en cette compagnie. Voulons que l'enregistrement des présentes, pour autant qu'il en échoit, se fasse gratuitement, là et ainsi qu'il appartiendra. Chargeons son Altesse Royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, notre très-cher et très-aimé beau-frère et cousin,

administrateur de la grande-maîtrise en Prusse, grand-maître de l'ordre teutonique en Allemagne et en Italie, notre lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, et donnons en mandement à tous nos conseils, justiciers, officiers et sujets, que ce pourra regarder ou toucher ainsi qu'aux rois et hérauts d'armes en nos provinces belgiques, qu'ils fassent et laissent pleinement et paisiblement jouir et user notre dite académie des sciences et belles-lettres, de même que tous les membres qui la composent, de tous les honneurs, priviléges, prérogatives et distinctions qu'il nous a plu d'y attacher, et de tout le contenu en ces présentes, cessant tous contredits et empêchements au contraire; car ainsi nous plaît-il: en témoignage de quoi, nous les avons signées et nous y avons fait mettre notre grand scel.

Donné à Vienne, le 16 décembre, l'an de grâce mil sept cent soixante-douze, et de nos règnes le trente-troisième, paraphé *K. R. vdt.*

(*Signé*) MARIE-THÉRÈSE.

Plus bas était : Par l'Impératrice douairière et Reine, contresigné *A. G. de Lederer,* et y est appendu le grand sceau de S. M. imprimé en cire vermeille, renfermé dans une caisse de fer-blanc.

Nota. Voyez le règlement de l'ancienne académie impériale et royale dans l'*Annuaire* de 1835.

L'académie conserve dans ses archives quatre volumes in-folio, où sont inscrits les procès-verbaux ou *protocoles* des séances. La première séance de la société littéraire eut lieu chez le comte de Nény, le 5 mai 1769. Cette société fut transformée en académie impériale et royale, le 16 décembre 1772, et la première séance fut tenue dans la bibliothèque royale, sous la présidence du chancelier de Brabant, le 13 avril 1773. La compagnie s'assemba, pour la dernière fois, le 21 mai 1794.

NOUVELLE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

ARRÊTÉ ROYAL

RELATIF A LA RÉORGANISATION DE L'ACADÉMIE.

Nous GUILLAUME, etc.

Ayant pris en considération les services rendus aux sciences et aux lettres par l'*académie des sciences et belles-lettres*, établie autrefois à Bruxelles, et ne voulant négliger aucune occasion pour donner des preuves de l'intérêt que nous mettons à l'existence de pareilles institutions, également propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. La ci-devant académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera rétablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changements que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

Art. 3. Notre commissaire-général demandera les considérations et l'avis des membres encore vivants de l'académie, sur les changements que le règlement, d'après l'art. 1er de cet arrêté, devra subir, ainsi que sur le choix de nouveaux membres ordinaires et honoraires. Il nous fera ensuite une proposition à cet égard.

(*Signé*) GUILLAUME.

De la part du Roi : (*Signé*) FALCK.

Le 7 mai 1816.

Les *Annuaires* précédents contiennent un autre arrêté royal également en date du 7 mai 1816, qui approuve le règlement de l'académie, présente la liste des membres nommés ou confirmés, fixe la première assemblée au 18 novembre de la même année, et met tous les ans à la disposition de la compagnie quatre médailles, ainsi que des médailles d'accessit, pour être par elle adjugées aux auteurs de mémoires couronnés. Le même arrêté accorde à l'académie un subside annuel de 4,000 florins, pour servir aux frais d'impression, de jetons et autres dépenses; et, à dater de sa publication, il assure aux anciens membres la jouissance des pensions qu'ils avaient obtenues autrefois.

RÈGLEMENT

POUR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

ART. 1er. L'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, de glorieuse mémoire, et rétablie par arrêté de Sa Majesté, du 7 mai 1816, no 90, prendra le titre d'*Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres*.

ART. 2. Le Roi est protecteur de l'académie.

ART. 3. L'académie sera composée de 60 académiciens, dont 12 honoraires et 48 ordinaires (1).

ART. 4. Les honoraires seront tous d'une condition distinguée par leur naissance ou par leurs emplois, et recommandables par leurs connaissances et par leur zèle pour le progrès des bonnes études. Deux d'entre eux pourront être étrangers.

ART. 5. Dix-huit places d'académiciens ordinaires devront nécessairement être remplies par des gens de lettres, domiciliés à Bruxelles, et le directeur, ainsi que le secrétaire de l'académie, seront tirés de ce nombre. Dix-huit autres places pourront être données à des sujets demeurant dans

(1) Par résolution de l'académie, prise à la séance du 7 mai 1837, il a été arrêté qu'il y aura 30 membres pour la classe des sciences, et 18 pour celle d'histoire. Depuis 1830, l'académie n'a plus usé de la faculté de nommer des membres honoraires.

toutes les provinces du royaume, et pour le surplus, on pourra faire choix de savants étrangers (1).

Art. 6. Lorsqu'il s'agira de remplir une ou plusieurs places d'académiciens, devenues vacantes, ceux qui seront proposés dans une assemblée, ne pourront être choisis que dans l'assemblée suivante. L'élection se fera par la voie du scrutin, à la pluralité des voix des membres présents; et le président en rendra compte au commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, pour obtenir l'agrément de Sa Majesté.

Art. 7. L'académie ne pourra proposer, pour les places d'académiciens ordinaires, que des sujets connus avantageusement par leurs talens distingués et par leur savoir, et estimables d'ailleurs par leurs bonnes mœurs et probité. Il est de nécessité qu'ils aient publié un ouvrage ou offert un mémoire à l'académie.

Art. 8. L'académie s'assemblera une fois chaque mois. Le président fixera, à chaque assemblée, le jour du mois suivant destiné à la prochaine assemblée.

Art. 9. L'assemblée commencera ordinairement à dix heures du matin, mais il dépendra du président de la faire tenir de meilleure heure, de l'étendre pendant la matinée, de la faire continuer l'après-dîner, et au besoin de la reprendre même le lendemain, selon que pourront le de-

(1) Ces articles ne parlent point textuellement de membres *correspondants;* mais le Roi, par son rescrit du 18 octobre 1821, ayant approuvé la nomination faite par l'académie, de MM. *Le Normand* et *De Moléon*, français, résidants à Paris, a ainsi autorisé la nomination de membres de cette catégorie (Voy. le règlem. intér. de l'académie). L'académie ne nomme plus pour membres effectifs que des savants belges ou naturalisés et résidant dans le pays.

tander la nature, l'objet et le nombre d'affaires qu'on aura y traiter.

ART. 10. Tous les ans, le 7 mai, anniversaire de la restauration de l'académie, on tiendra une assemblée extraordinaire, où l'on proclamera les auteurs des mémoires ou issertations auxquels un des quatre prix à distribuer par 'académie, dont deux pour la classe des sciences et deux our celle des belles-lettres, aura été adjugé par elle. On éterminera ensuite les sujets des questions à proposer pour 'année suivante, et l'on finira la séance par la lecture d'un u plusieurs ouvrages sortis de la plume des académiiens.

ART. 11. L'académie vaquera depuis la fin du mois de nai jusqu'à la fin du mois d'août (1).

ART. 12. Les académiciens ordinaires, établis à Bruxelles, ssisteront à toutes les assemblées, à moins qu'ils n'aient uelque empêchement légitime, dont, dans ce cas, ils levront informer le président, ou en son absence, le direceur ; quant aux honoraires, ils seront toujours invités à s'y endre pareillement.

ART. 13. Les académiciens ordinaires, non résidants à ruxelles, mais domiciliés dans le royaume, se rendront haque année au moins à quatre assemblées, et dans le cas ù ils en seront empêchés pour cause légitime, ils en informeront également et d'avance le président, et en l'absence le celui-ci, le directeur.

ART. 14. L'académie aura pour objet, dans ses recherches t son travail, les sciences et les belles-lettres, et particuièrement les mathématiques et la physique, ainsi que la

(1) Voyez le règlement intérieur de l'académie, art. 14.

littérature ancienne et l'histoire naturelle, civile et littéraire des Pays-Bas.

Art. 15. Les mémoires et dissertations que les académiciens remettront à l'assemblée, seront lus dans les séances de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage, et ceux qui, pour raison légitime, ne pourraient pas se rendre aux assemblées, adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie, qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

Art. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens, chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections, et demander à l'auteur les éclaircissements dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances, sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

Art. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées, seront laissés par eux en mains du secrétaire, et l'académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

Art. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savants et les auteurs les plus célèbres pensent différemment, l'académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée, et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment, bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'État

ART. 19. L'académie examinera, lorsque le Gouvernement l'ordonne, les projets qui regardent de nouvelles fabriques, manufactures, machines, ou la perfection de quelque art utile, et elle s'expliquera, en même temps, sur le genre et l'étendue des avantages qui pourront dériver de l'exécution de ces projets.

ART. 20. L'académie pourra nommer, quand elle le jugera convenable, sous l'approbation du Gouvernement, un ou plusieurs de ses membres, pour faire un voyage littéraire dans les Pays-Bas, et leur donnera des instructions sur les objets dont ils auront principalement à s'occuper pendant leur tournée.

ART. 21. Comme il importe que l'académie soit en relation avec les savants tant étrangers que nationaux, afin de profiter par ce moyen de leurs lumières et de leurs découvertes, elle aura soin d'établir et d'entretenir cette correspondance, par la voie tant du secrétaire que de ses autres membres; et ceux desdits savants qui se seront livrés avec le plus de zèle à ce commerce littéraire, auront, s'ils se présentent, la préférence dans les élections pour les places d'académiciens.

ART. 22. La correspondance générale proprement dite se tiendra par le secrétaire perpétuel de l'académie, comme étant l'organe et l'interprète naturel de cette compagnie.

ART. 23. Le président, qui sera nommé par Sa Majesté, aura la direction générale de l'académie; il présidera à toutes les assemblées, où il aura la première voix et séance; il fera délibérer sur les différentes matières qui sont du ressort de l'académie, recueillera les opinions des membres de cette compagnie, selon l'ordre et l'ancienneté de leur admission, et prononcera les résolutions à la pluralité des

voix. Il fera observer tous les articles du présent règlement, tiendra particulièrement la main à ce que dans les assemblées tout se passe avec ordre et décence, et rendra compte au commissaire-général, tous les mois, de l'état de l'académie, de ses progrès, de ses besoins, en l'informant au surplus, nommément, de ceux des membres qui se seront le plus distingués.

ART. 24. Le directeur sera choisi, tous les ans, à la pluralité des voix des académiciens présents. Il présidera aux assemblées de l'académie, en l'absence du président, et aura la première voix et séance après lui, pendant l'année où il sera directeur.

ART. 25. Pour remplir la place de secrétaire, l'assemblée élira, à la pluralité des voix des académiciens présents, un sujet qu'elle proposera au commissaire-général pour en avoir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 26. Le secrétaire sera perpétuel et aura voix et séance suivant l'ordre de son admission; il tiendra registre des délibérations; signera les résolutions, délivrera les certificats d'approbation et autres donnés par l'académie; recevra les mémoires et lettres adressés à elle, et y fera les réponses; et lorsque, par maladie ou autre empêchement légitime, il ne pourra pas assister aux assemblées, il pourra commettre, avec l'agrément du président, tel autre membre de l'académie qu'il jugera à propos, pour tenir en sa place le registre.

ART. 27. Les registres, titres et papiers concernant l'académie, demeureront toujours entre les mains du secrétaire, à qui ils seront remis, accompagnés d'un inventaire, que le président fera rédiger et qu'il signera à la fin de chaque année; au surplus, le président fera aussi, tous les ans, le

écolement des pièces qui se
taire, dans lequel il fera insé
qui sera présenté durant l'an

ART. 28. Aucun des acadé
pour les prix que la munifice
faveur de ceux qui, au juger
satisfait le mieux aux questio
cun des membres ne pourra
qui concourront pour les mê

ART. 29. Les mémoires ou
concours devront être écrit
langue latine, française et ho
adressés au secrétaire de l'
février; on les accompagner
le nom, les qualités et la de
devise ou sentence, qui aura
devra se trouver aussi sur l'e

ART. 30. On exclura du co
auteurs se seront fait connaî
on ne couronnera pas non p
porté trois prix sur des suje
écriraient sur une quatrièm
ment relative (1).

ART. 31. Les académiciens
mes des questions proposées
les premiers examinateurs
couru, et ils en feront un ra

(1) Sa Majesté, par arrêté roya
position de cet article, relative
trois prix. Ils peuvent conséquem
autres questions qui seraient pro

sera lu dans une séance de l'académie, et exposé avec ces ouvrages jusqu'à l'assemblée du 7 mai, à l'examen et aux observations de tous les membres, afin que les prix soient adjugés en entière connaissance de cause, à la pluralité des voix de tous les académiciens présents; on pourra aussi accorder un *accessit* à un second mémoire, qui, au jugement de la compagnie, aura mérité cette distinction, et si aucun des mémoires présentés ne remplit les vues de l'assemblée, le prix pourra être remis à une autre année.

ART. 32. Lorsqu'il paraîtra nécessaire ou convenable de faire quelque changement ou addition au présent règlement, son objet, après mûre délibération de l'assemblée, sera porté par le président à la connaissance du commissaire-général, qui le proposera à Sa Majesté.

Approuvé par arrêté Royal du 3 juillet 1816.

Le secrétaire d'État,

(*Signé*) A. R. FALCK.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Composition de l'académie.

ART. 1er. L'académie est divisée en deux classes, celle des sciences et celle des lettres :

La classe des sciences est composée de trente membres ;

La classe des lettres, de dix-huit.

La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles, qui se composent de la zoologie, de la botanique, de la géologie et de la minéralogie.

La classe des lettres est également partagée en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales. La première comprend l'histoire nationale, l'histoire générale, l'archéologie, les langues anciennes et la littérature nationale ; la seconde comprend les sciences philosophiques, la législation et l'économie politique.

Les divisions précédentes n'auront aucune valeur hors de l'enceinte de l'académie.

ART. 2. L'académie a, de plus, quatre-vingts correspondants, savoir :

Cinquante dans la classe des sciences ;

Trente dans la classe des lettres.

ART. 3. La présentation des candidats est faite par la classe dans laquelle des places sont devenues vacantes.

ART. 4. Les listes de présentation doivent contenir l'examen des titres des candidats.

ART. 5. Les nominations de membres ou de correspondants ne se feront que deux fois par an, aux séances générales des mois de mai et de décembre.

ART. 6. Quand il sera question d'élire des membres ou des correspondants, la mention en sera faite dans la lettre de convocation, pour la séance générale où l'élection devra avoir lieu. Cette lettre indiquera, en outre, le jour et l'heure précise où il sera procédé à l'élection, ainsi que le nombre des places vacantes et les classes où les vacations ont lieu.

1° L'élection a lieu à la majorité absolue; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procèdera à un scrutin de ballottage;

2° La liste de présentation doit être double;

3° On peut nommer en dehors des listes de présentation;

4° Lorsque plusieurs places seront vacantes, on votera séparément pour chaque candidat.

ART. 7. Les formalités voulues pour l'élection des membres ordinaires seront suivies pour celle des correspondants et il s'écoulera une séance au moins entre la présentation et la nomination.

ART. 8. Les correspondants ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative; excepté quand l'académie sera constituée en comité.

ART. 9. Le directeur de l'académie est désigné une année avant d'entrer en fonctions, et, pendant cette année, prend le titre de vice-directeur.

En l'absence du directeur, ses fonctions sont remplies par le vice-directeur.

Des séances.

ART. 10. Des billets de convocation sont adressés à chacun des membres, énonçant les principaux objets qui seront traités dans la séance prochaine, et trois jours au moins avant la réunion.

ART. 11. Les jours des séances, la salle est ouverte depuis 10 heures.

ART. 12. Le secrétaire ne sera pas interrompu, pendant la lecture de la correspondance.

ART. 13. Il y a annuellement une séance publique; cette séance a lieu le 16 décembre, jour de la fondation de l'académie par Marie-Thérèse.

Le secrétaire perpétuel y fait un rapport général sur les travaux de l'académie pendant le courant de l'année.

On y distribue les récompenses décernées à la séance générale du mois de mai, et on y fait des lectures et des rapports sur les ouvrages couronnés.

ART. 14. Les vacances de l'académie qui, d'après l'art. 11 du règlement, étaient fixées depuis le 1er juin jusqu'à la fin du mois d'août, commencent en août et finissent au 1er novembre.

ART. 15. Les jetons de présence sont distribués aux membres de la manière suivante :

1 jeton de présence aux membres qui habitent Bruxelles et les environs ;

2 jetons aux membres qui habitent de deux à dix lieues de distance de Bruxelles;

3 jetons aux membres qui habitent à plus de dix lieues de distance de Bruxelles.

Des publications.

Art. 16. Les publications de l'académie sont les suivantes :

1° Mémoires des membres et des correspondants;

2° Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers.

3° Bulletins des séances;

4° Annuaire de l'académie.

Art. 17. L'annuaire sera publié à la fin de chaque année, et il en sera de même des mémoires, qui paraîtront par volume ou par partie de volume.

Les bulletins seront publiés à la suite de chaque séance et au moins huit jours avant la séance suivante.

Art. 18. Chaque mémoire, dans les deux premiers recueils, aura sa pagination particulière.

Les mémoires des correspondants, dans le premier recueil, seront imprimés à la suite de ceux des membres.

Art. 19. Quand des mémoires, composés par les membres, seront lus à l'académie, il en sera donné une analyse succincte dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires sur les mémoires des membres ne seront point livrés à la publicité; cependant s'ils présentent, en dehors de l'analyse, des détails de nature à intéresser la science, on pourra les insérer par extraits.

Art. 20. Quand des mémoires, composés par des correspondants ou des savants étrangers, seront lus à l'académie, on se bornera à les annoncer dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires, qui devront présenter un aperçu de ce que ces mémoires contiennent de plus remarquable, pourront être imprimés dans les bulletins.

Art. 21. Le secrétaire peut confier aux auteurs les mémoires qui auront été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les corrections nécessaires, mais il sera tenu de les reproduire aux commissaires, si ces mémoires avaient été modifiés pour le fond, ou si l'on y avait fait des intercalations.

Quand de pareils changements auront été faits, il faudra les désigner d'une manière expresse ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

Art. 22. Dans aucun cas, l'on ne pourra rendre aux auteurs les manuscrits des mémoires qui ont concouru. Les changements qui pourraient être adoptés pour des mémoires de concours que l'on imprime, seront placés sous forme de notes ou d'additions à la suite de ces mémoires.

Art. 23. Les mémoires des membres, dont l'impression n'a pas été ordonnée, pourront être rendus aux auteurs, qui, dans tous les cas, pourront en faire prendre une copie à leurs frais.

Les manuscrits des mémoires de concours, de même que des mémoires communiqués par des correspondants ou des savants étrangers, sur lesquels il aura été fait des rapports, deviendront la propriété de l'académie.

Art. 24. On présentera, dans les bulletins des séances, les communications scientifiques et littéraires qui auront été faites, et l'annonce des mémoires qui auront été lus.

Le bulletin ne pourra être considéré comme appendice au procès-verbal que pour autant qu'il aura été approuvé.

Art. 25. Le secrétaire est autorisé à remettre à un bulletin suivant, l'impression des notices illisibles, ou des pièces

dont la composition ou la lithographie exigeraient que la publication des bulletins fût retardée au-delà du terme fixé.

Art. 26. Tout mémoire présenté par un membre ou par un correspondant, qui serait admis pour l'impression, sera inséré dans les mémoires de l'académie, si son étendue devait excéder une feuille d'impression. La compagnie se réserve de décider, à chaque séance, d'après la quantité de matériaux qui y sont présentés, si les mémoires qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le bulletin.

Art. 27. Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les bulletins de l'académie ont droit à recevoir cinquante exemplaires particuliers de leur travail.

Ce nombre sera de cent, pour les écrits imprimés dans le recueil des mémoires.

Ils ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité de quatre centimes par feuille (1).

(1) Quant aux prix des titres extraordinaires, brochures, etc., le tarif suivant a été admis provisoirement.

Grand titre in-4° (composition)	fr.	6 00
Titre in-8°. »		3 00
Impression comme pour les exemplaires d'auteurs, à 4 centimes la feuille.		
Couverture non imprimée, in-4°, papier de pâte, le cent		3 00
» » in-8°		1 50
» imprimée, in-4°		5 00
» » in-8°		3 00
Brochure in-4°, avec planches, moins de 5 feuilles, le cent.		4 00
» » » plus de 5 feuilles		5 00
» in-8°, » moins de 5 feuilles		3 50
» » » plus de 5 feuilles		4 00

ART. 28. L'académie a so
tions égales, les auteurs aur
tres lithographes, dont les
de confiance.

ART. 29. L'académie a aus
et le lithographe ne recevr
confiés, que des mains du
pourront imprimer qu'après
tirer.

ART. 30. Les épreuves se
secrétaire perpétuel qui les
sera aussi par l'entremise
passeront des mains des a
meur.

ART. 31 Les frais de rem
extraordinaires faits pendan
de celui qui les a nécessités

De la b

ART. 32. D'après des arran
Bruxelles, les ouvrages qui
déposés, après inventaire,
aux conditions suivantes :

Que ce dépôt sera placé
et ouvert au public, comme

Que l'assemblée se réserv
à ce salon, de manière q
disposer, pour leur usage, d
en les faisant demander, soit

Que les personnes étrang

ment accès à ce dépôt, pour y examiner et consulter les ouvrages dont il se compose, dans le local où ils se trouveront, sans pouvoir les déplacer;

Que, du reste, les membres de l'académie conserveront, comme par le passé, la faculté de pouvoir, en tout temps, entrer à la bibliothèque de la ville, et de tenir chez eux pour un temps déterminé, de concert avec le conservateur de la bibliothèque et sous récépissé, les ouvrages qui leur seront nécessaires pour leurs études ou leurs travaux académiques.

Finances.

ART. 33. Le secrétaire est chargé en même temps des fonctions de trésorier.

ART. 34. A la fin de chaque semestre, les comptes du trésorier sont vérifiés par une commission spéciale de l'académie, composée de cinq membres.

ART. 35. La commission des finances, après avoir arrêté les comptes du trésorier, fait connaître à l'académie, dans la séance suivante, l'état des dépenses et des recettes pendant le semestre écoulé.

ART. 36. La commission des finances est, en outre, chargée avec le secrétaire perpétuel de régler ce qui concerne les impressions.

ART. 37. Les membres de la commission des finances sont élus annuellement à la séance générale du mois de mai.

Concours.

ART. 38. Les médailles d'or présentées comme prix des concours, sont de la valeur de 600 francs.

ART. 39. Ne sont adm
vrages et des planches n
ART. 40. Les auteurs d
ne mettront pas leurs no
une devise, qu'ils répèt
fermant leur nom et leu
paître, de quelque manié
les mémoires seront ren
absolument exclus du c

DATES ET RENSEIGNEMENTS

CONCERNANT L'ACADÉMIE ROYALE.

1816, 7 *mai*. Arrêté royal qui rétablit l'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par Marie-Thérèse.

» 3 *juillet*. Arrêté royal qui nomme les membres de l'académie et désigne M. le baron de Feltz pour président, et M. Van Hulthem pour secrétaire provisoire.

Le même arrêté rétablit les pensions des anciens membres, accorde un subside annuel de 4000 florins et met annuellement à la disposition de l'académie quatre médailles de concours, ainsi que des médailles d'accessit.

» 3 *juillet*. Règlement de l'académie, approuvé par arrêté royal.

» 18 *novembre*. L'académie est installée par S. E. M. Repelaer Van Driel, commissaire-général pour l'instruction, les arts et les sciences, délégué à cet effet par Sa Majesté.

M. le commandeur de Nieuport est nommé directeur annuel.

L'installation a lieu au musée des tableaux (1).

(1) Le 2 décembre suivant, la séance eut lieu dans la salle des manuscrits de la bibliothèque publique, puis dans la maison du secrétaire; puis, le 8 mars 1817, dans la maison du président; à partir du 7 mai 1817, les séances eurent encore lieu à la bibliothèque publique.

1816, 30 *novembre*. L'académie arrête son premier programme et les conditions du concours de 1817.

1817, 13 *janvier*. Séparation de l'académie en deux classes. 29 membres forment la classe des sciences, et 19 celle des lettres.

» 22 *février*. Un écrivain est adjoint au secrétaire, et le Sr De Mat est nommé imprimeur de l'académie.

» 26 *avril*. Restitution des anciennes archives de l'académie impériale.

» 5 *septembre*. L'académie nomme M Van Hulthem secrétaire perpétuel.

1818, 7 *septembre*. Lecture d'un arrêté royal en date du 30 juin, qui accorde au secrétaire perpétuel un traitement annuel de 1500 florins (1).

» 28 *décembre*. L'académie reçoit les premiers exemplaires de sa médaille de concours.

1819, 1er *février*. Il sera gravé un jeton de présence de la valeur de deux florins (2).

» 7 *mai*. L'article 11 du règlement est modifié relativement aux vacances, qui commenceront désormais le 1er août pour finir le 15 octobre.

» 5 *juillet*. L'académie arrête la forme de son grand sceau.

1820, 9 *mai*. M. Van Hulthem donne sa démission de secrétaire perpétuel.

Le prince de Gavre est nommé directeur en remplacement du commandeur de Nieuport, qui a prié l'académie de ne plus lui continuer ces fonctions.

(1) Ce traitement est imputable sur le trésor.

(2) Le 16 mars 1818, il avait été résolu qu'un jeton serait accordé aux membres habitant Bruxelles, et deux aux autres membres.

1820, 14 *octobre*. Nomination des premiers correspondants de l'académie.

Publication du premier volume des *Mémoires* des membres.

» 4 *novembre*. Décision qui réunit les fonctions de trésorier à celles de secrétaire perpétuel.

» 31 *décembre*. Arrêté royal qui nomme le prince de Gavre président de l'académie, en remplacement du baron de Feltz, décédé.

Arrêté royal par lequel la démission de M. Van Hulthem, secrétaire perpétuel, est acceptée.

Arrêté royal par lequel les médailles du concours et le traitement du secrétaire seront prélevés désormais sur les fonds de l'académie.

1821, 13 *janvier*. M. Dewez est nommé secrétaire perpétuel.

Le commandeur de Nieuport est nommé directeur.

» 16 *juin*. Prise en considération d'un projet de publication de *manuscrits historiques* sur l'histoire belgique.

» 7 *juillet*. On commencera la publication par le manuscrit de Pierre à Thymo.

1822, 1er *avril*. Le nombre des membres dans la classe des sciences est fixé à 32, et dans la classe des lettres à 16.

» 8 *juin*. Arrêté royal rapportant l'article 30 du règlement, qui porte que les auteurs déjà couronnés trois fois ne peuvent plus prendre part au concours.

» 28 *octobre*. Le ministre de l'intérieur confie à l'académie le dépôt des étalons des poids et mesures.

1825, 8 *octobre*. L'académie décide que les mémoires des correspondants seront imprimés dans son recueil.

1826, 4 *février*. Arrangements pris avec la régence au sujet du dépôt de la bibliothèque de l'académie (voir le règlement intérieur).

» 23 *décembre*. Le Sr Hayez est nommé imprimeur de l'académie, en remplacement du Sr De Mat.

1827, 6 *octobre*. M. Raoux est nommé directeur, en remplacement du commandeur de Nieuport, mort le 20 août.

1828, 6 *décembre*. L'académie décide qu'il sera publié un recueil spécial de notices et extraits de manuscrits relatifs à l'histoire des Pays-Bas, et que l'on commencera par les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne (1).

1829, 5 *décembre*. Décision qui fixe à *soixante* le nombre des correspondants, savoir : 40 pour les sciences, 20 pour les lettres.

1830, 7 *mai*. La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles.

1832, 4 *février*. Résolution relative à la publication de *bulletins* à la suite de chaque séance.

» 5 *mai*. M. Quetelet est nommé directeur, en remplacement de M. Raoux, qui a témoigné le désir de ne plus être réélu.

(1) C'est la décision du 16 juin 1828 qui se trouve reproduite ici, et qui reçut cette fois un commencement d'exécution, mais qui fut suspendue ensuite par les événements de 1830, et par la création de la commission royale d'histoire.

1832, 2 *août*. Mort du prince de Gavre président de l'académie. (Depuis cette époque, le directeur a rempli les fonctions de président.)

1833, 12 *octobre*. Nomination de commissaires pour la présentation de candidats aux places vacantes dans l'académie.

Le budget de l'académie est porté, pour 1833, de 4000 florins à 12000 francs.

1834, 5 *avril*. L'académie nomme, pour la première fois, des correspondants régnicoles.

» 12 *juillet*. Décision qui accorde aux auteurs 30 exemplaires particuliers de leurs mémoires, au lieu de 12 qu'ils recevaient d'abord.

» 22 *novembre*. M. Quetelet est nommé secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Dewez, décédé le 26 octobre.

» 6 *décembre*. Décision concernant la rédaction d'un *Annuaire* pour 1835.

1835, 17 *janvier*. L'académie décide :

1° Qu'il y aura annuellement une séance publique, le 16 décembre.

2° Qu'il y aura un directeur et un vice-directeur. Le vice-directeur, un an après sa nomination, devient directeur de droit.

M. le baron De Stassart est élu directeur, en remplacement de M. Quetelet, nommé secrétaire perpétuel.

» 7 *février*. L'académie décide que son grand sceau, les coins pour les jetons de présence, et les médailles de concours seront renouvelés.

» 8 *mai*. M. le baron De Stassart est continué dans les

fonctions de directeur, et M. De Gerlache est nommé vice-directeur (1)..

1835, 8 *août.* Le format des Mémoires est agrandi; le tirage aura lieu à un plus grand nombre d'exemplaires; les prix de vente sont abaissés et les auteurs ont la faculté de faire tirer, outre les exemplaires particuliers que leur accorde l'académie, autant d'exemplaires qu'ils en désirent, en payant le prix de fabrication (2).

» 16 *décembre.* Première séance publique (dans la salle gothique de l'hôtel de ville).

1836, Le budget de l'académie est porté à 25,000 francs.

» 7 *mai.* La valeur des médailles de concours est portée à six cents francs.

Les correspondants régnicoles recevront désormais, outre les bulletins, toutes les autres publications de l'académie.

» 31 *mai.* Arrêté royal qui charge M. Dumont d'exécuter la carte géologique de la Belgique, sous les auspices de l'académie; et de faire une collection de tous les échantillons de minéraux, de roches et de fossiles reconnus dans le cours de ses travaux.

1837, 8 *mai.* Décision qui fixe le nombre des membres de la classe des sciences à *trente*, et celui des membres de la classe des lettres à *dix-huit.*

Le nombre des correspondants pour la classe des lettres est porté à *vingt-quatre.*

(1) Depuis cette époque, MM. De Gerlache et le baron De Stassart ont été nommés alternativement vice-directeurs.

(2) Le contrat avec l'imprimeur a été arrêté dans la séance du 7 mai 1836.

1838, 13 *janvier*. Décision qui accorde aux auteurs *cinquante* exemplaires particuliers de leurs mémoires au lieu de *trente* qu'ils recevaient d'abord.

1839, 2 *février*. La valeur du jeton de présence est fixée à six francs (1).

» 23 *juin*. Arrêté royal qui ajoute une somme de 2,000 francs, au prix de l'académie, sur la question des explosions dans les mines.

1840, 7 *mai*. L'académie décide qu'il sera fait au gouvernement une demande d'un subside de 5,000 fr., principalement destinée à l'impression de mémoires de savants qui n'appartiennent pas à la compagnie.

» 7 *mai*. L'académie décide que, dans la répartition des jetons de présence, on aura égard aux distances des lieux qu'habitent les membres.

» 7 *novembre*. Règlement intérieur concernant les impressions.

» 15 *décembre* L'académie porte à 1,600 fr., la somme dont peut disposer le secrétaire perpétuel pour se faire aider dans ses travaux.

» 15 *décembre*. Les commissions de présentation sont supprimées, et désormais les présentations seront faites par la classe où se présentera une vacature.

1841, 7 *mai*. On ne proposera pour membres effectifs de l'académie, que des personnes belges ou naturalisées et résidant dans le pays.

Le nombre des correspondants pour la classe des sciences, est porté à *quarante-quatre*.

(1) Néanmoins cette mesure n'a été mise en vigueur qu'à partir du 1er janvier 1840.

Le Ministre de l'Intérieur institue un prix extraordinaire de 3,000 fr., pour le meilleur mémoire sur le règne d'Albert et Isabelle.

1842. Le budget de l'académie est porté à 30,000 francs.

» 7 *mai*. L'académie fixe à quatre-vingts le nombre de ses correspondants, dont cinquante dans la classe des sciences et trente dans celle des lettres.

» 8 *octobre*. Nomination de la commission des antiquités, dont les membres sont au nombre de quatorze.

» 15 *décembre*. Division de la classe des lettres en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales.

» 15 *décembre*. Le nombre des exemplaires des mémoires donnés par l'académie aux auteurs est porté de cinquante à cent, pour les ouvrages insérés dans les recueils des Mémoires.

1843, 4 *mars*. Nomination d'une commission chargée de régulariser tout ce qui se rapporte à l'observation des phénomènes périodiques.

LISTE DES MEMBRES

ORDINAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE.

LE ROI, PROTECTEUR.

M. Le baron DE STASSART, directeur.
» Le baron DE GERLACHE, vice-directeur.
» QUETELET, secrétaire perpétuel.

CLASSE DES SCIENCES.

30 MEMBRES.

M. VROLIK, G.; à Amsterdam.	Nommé le	3 juillet 1816.
» KESTELOOT, J. L.; à Gand.	—	id.
» Le baron DE GEER, J. W. L.; à Jutfaas, près d'Utrecht	—	id.
» THIRY, Ch. E. J.; à Bruxelles. . . .	—	id.
» D'OMALIUS, J. J.; à Halloy.	—	id.
» QUETELET, A. J. L.; à Bruxelles. . .	Élu le	1er février 1820.
» DANDELIN, G.; à Liége.	—	1er avril 1822.
» PAGANI, G. M.; à Louvain.	—	28 mars 1825.

M. VANDERMAELEN, P.; à Bruxelles. . . Élu le 10 janvier 1829.
» DUMORTIER, B. C.; à Tournai. . . . — 2 mai 1829.
» BLUME, Ch. L.; à Leyde . . . . . — id.
» SAUVEUR, D.; à Bruxelles. . . . . — 7 novem. 1829.
» VAN REES, R.; à Utrecht . . . . . — 6 mars 1830.
» Le baron DE HUMBOLDT; à Berlin . . — 3 avril 1830.
» TIMMERMANS, H. A.; à Gand. . . . — 12 octobre 1833.
» DE HEMPTINNE, A.; à Bruxelles. . . — 7 mai 1834.
» LEJEUNE, A. L. S.; à Verviers. . . . — id.
» CRAHAY, J. G.; à Louvain. . . . . — 8 mai 1835.
» WESMAEL, C.; à Bruxelles. . . . . — 15 décem. 1835.
» MARTENS, M.; à Louvain. . . . . — id.
» PLATEAU, J.; à Gand. . . . . — 15 décem. 1836.
» DUMONT, A. H.; à Liége. . . . . — id.
» CANTRAINE, F.; à Gand. . . . . — id.
» KICKX, J., à Gand . . . . . — 15 décem. 1837.
» MORREN, Ch.; à Liége . . . . . — 7 mai 1838.
» VERHULST, P.; à Bruxelles . . . . — 14 décem. 1841.
» DELVAUX, docteur; à Liége . . . . — id.
» STAS, Jean Servais; à Bruxelles. . . — id.
» DE KONINCK, L.; à Liége . . . . — 15 décem. 1842.
» VAN BENEDEN; à Louvain. . . . . — id.

50 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. ARAGO, D. F. J.; à Paris . . . . . Élu le 5 avril 1834.
» BABBAGE, Ch.; à Londres. . . . . — 7 octobre 1826.
» BACHE, D.; à Philadelphie. . . . . — 9 mai 1842.
» BARLOW, P.; à Woolwich. . . . . — 10 novem. 1827.
» BARRAT, John; à Grassinton-Moor. . — 1er mars 1828.
» BERTOLONI, Ant.; à Bologne. . . . — 6 octobre 1827.
» BERZÉLIUS, C.; à Stockholm . . . . — 5 avril 1834.
» BONAPARTE, Charles P., prince de Canino; à Rome . . . . . — 9 mai 1842.

M. Bory de St-Vincent, colonel; à Paris	Élu le	4 février 1829.
» Brewster, sir David; à Édimbourg.	—	5 avril 1834.
» Brown, Robert; à Londres.	—	7 novem. 1829.
» Chasles; à Chartres.	—	4 février 1829.
» Crelle; à Berlin.	—	5 avril 1834.
» De Blainville (H. M. Ducrotay); à Paris	—	8 mai 1838.
» De Buch, Léopold; à Berlin	—	17 décem. 1843.
» Decaisne, Jos.; à Paris.	—	15 décem. 1836.
» De La Rive, Aug.; à Genève.	—	9 mai 1842.
» De Macedo; à Lisbonne	—	15 décem. 1836.
» De Martius, Ch. Fr. Ph.; à Munich.	—	9 mai 1842.
» Dumas, Jean-B.; à Paris	—	17 décem. 1843.
» Encke, J. F.; à Berlin.	—	7 novem. 1829.
» Fuss, P. H.; à St-Pétersbourg	—	9 mai 1842.
» Gauss, Ch. Fr.; à Goettingue.	—	14 décem. 1841.
» Le chevalier Geoffroy-Saint-Hilaire; à Paris	—	5 avril 1834.
» Gergonne, F. D.; à Montpellier.	—	8 mai 1824.
» Granville, A. B.; à Londres.	—	6 octobre 1827.
» Herschel, sir John F.; à Londres.	—	7 octobre 1826.
» Matteucci, Ch.; à Pise	—	8 novem. 1834.
» Moreau de Jonnès, Alex.; à Paris.	—	21 mai 1825.
» Ocken; à Zurich.	—	8 octobre 1825.
» Oersted, J. Ch.; à Copenhague.	—	9 mai 1842.
» Plana, J.; à Turin	—	5 avril 1834.
» Sabine, Édouard; à Londres.	—	2 février 1828.
» Schumacher, H. C.; à Altona.	—	7 novem. 1829.
» South, sir James; à Londres.	—	10 novem. 1827.
» Taylor, John; à Londres	—	1er mars 1838.
» Tiedemann, Fr.; à Heidelberg	—	15 décem. 1837.
» Vène, A.; à Paris	—	2 février 1824.
» Villermé, L. R.; à Paris.	—	31 mars 1837.
» Wurzer; à Darmstadt.	—	id.

Correspondants régnicoles.

M. Le baron DE SELYS LONGCHAMPS; à Liége. Élu le 7 mai 1841.
» DEVAUX, ingénieur; à Liége . . . . — 15 décem. 1836.
» Le baron DU BUS, Bern.; à Bruxelles. — 7 mai 1841.
» GALEOTTI, Henri; à Bruxelles . . . — id.
» GLUGE; à Bruxelles . . . . . — 17 décem. 1843.
» LACORDAIRE; à Liége. . . . . — 15 décem. 1842.
» NYST; à Louvain. . . . . — id.
» SCHWANN, Th.; à Louvain. . . . . — 14 décem. 1841.
» SOMMÉ; à Anvers . . . . . — 9 mai 1843.
» SPRING, A.; à Liége. . . . . — 14 décem. 1841.

CLASSE DES LETTRES.

18 MEMBRES.

M. VAN LENNEP, D. J.; à Amsterdam. . Nommé le 3 juillet 1816.
» CORNELISSEN, Norbert; à Gand. . . — id.
» Le baron DE REIFFENBERG, F. A. F. T.; à Bruxelles . . . . . Élu le 8 juillet 1823.
» DE JONGE, J. C.; à La Haye. . . . — 1er avril 1826.
» MARCHAL, J.; à Bruxelles. . . . . — 4 février 1829.
» STEUR, Ch.; à Gand. . . . . — 5 décem. 1829.
» Le baron DE GERLACHE, E. C., à Brux. — 14 octobre 1833.
» Le baron DE STASSART, à Bruxelles. . — id.
» GRANDGAGNAGE; à Liége . . . . . — 7 mars 1835.
» WILLEMS, J. F.; à Gand . . . . . — 6 juin 1835.
» Le chanoine DE SMET; à Gand . . . — id.
» Le chanoine DE RAM; à Louvain. . . — 15 décem. 1837.
» ROULEZ, J. E. G.; à Gand. . . . . — id.
» LESBROUSSART, Ph.; à Liége. . . . — 7 mai 1838.

M. Moke, H. G.; à Gand . . . . . Élu le 7 mai 1840.
» Nothomb; à Bruxelles . . . . . — id.
» Van de Weyer, Sylvain; à Londres . — id.
» Gachard; à Bruxelles . . . . . — 9 mai 1842.

30 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. Blondeau; à Paris . . . . . Élu le 15 décem. 1836.
» Cooper, C. P.; à Londres. . . . . — 5 avril 1834.
» Cousin, Victor; à Paris. . . . . — 6 octobre 1827.
» Le baron De La Doucette; à Paris . — 8 mai 1835.
» De La Fontaine; à Luxembourg . . — 23 décem. 1822.
» De Molton, J. G. V.; à Paris . . . — 14 octobre 1820.
» Le vicomte De Santarem, à Lisbonne. — 15 décem. 1842.
» Fernandez de Navarrete; à Madrid. — id.
» L'abbé Gazzera; à Turin. . . . . — id.
» Grimm, Jacques; à Berlin. . . . . — id.
» Groen Van Prinsterer, à La Haye. . — 15 décem. 1840.
» Jullien, M. A; à Paris. . . . . — 8 mai 1824.
» Leglay, A.; à Lille. . . . . — 5 avril 1834.
» Lenormand, L. Séb.; à Paris. . . . — 14 octobre 1820.
» Lenormant, Charles; à Paris. . . . — 14 décem. 1841.
S. E. le cardinal Mai; à Rome. . . . — 15 décem. 1842.
M. Mone, J.; à Carlsruhe . . . . . — 7 mai 1840.
» Muller; à Trèves . . . . . — 23 décem. 1822.
» Philips; à Munich . . . . . — 15 décem. 1842.
» Raoul-Rochette; à Paris. . . . . — 17 décem. 1843.
» Wittenbach; à Trèves . . . . . — 15 décem. 1842.

Correspondants régnicoles.

M. Baguet; à Louvain . . . . . Élu le 14 décem. 1841.
» Baron; à Bruxelles . . . . . — 9 mai 1843.

M. Bernard, Ph.; à Bruxelles. . . . . Élu le 9 mai 1842.
» Borgnet; à Liége. . . . . — 15 décem. 1836.
» Le baron De Saint-Genois, Jules; à Gand . . . . . — 7 mai 1838.
» De Witte; à Anvers. . . . . — 7 mai 1840.
» Schayes; à Bruxelles . . . . . — 8 mai 1838.
» Van Hasselt, André; à Anvers. . . — 15 décem. 1837.
» Van Praet, Jules; à Bruxelles . . . — 5 avril 1834.

MEMBRES HONORAIRES.

M. Le duc d'Ursel; à Bruxelles. . . . Nommé le 3 juillet 1816.
» Le baron Vanderkappellen; à Utrecht. Elu le 7 mai 1818.
» Van Ewyck, D. J.; à Amsterdam. . — 4 février 1826.
» Van Gobbelschroy, L.; à Bruxelles. — 20 août 1825.
» Walter, J.; à Bruxelles. . . . . — 26 novem. 1825.

MEMBRES COMPOSANT LA COMMISSION DES FINANCES.

MM. De Gerlache;
Dumortier;
Marchal;
Thiry;
Walter.

Les mêmes membres, avec le secrétaire perpétuel, composent la commission pour les impressions.

NOMS

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS DÉCÉDÉS.

MM. Le baron VAN SPAEN-LA LECQ, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 29 avril 1817, à 66 ans).

» MESSIER (Charles), élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 10 avril 1817, à 87 ans).

» DE LAUNAY, élu le 14 octobre 1776. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Vienne).

» CAELS, docteur en médecine, élu le 10 janvier 1782. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles).

» DE BURTIN, F. X., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1818).

» LESBROUSSART, élu en 1790. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818).

» WYTTENBACH, Daniel, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 17 janvier 1820, à 74 ans).

» Le baron DE FELTZ, président de l'académie, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1820).

» TE WATER, J. G., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 19 octobre 1822).

» VAN SWINDEN, élu le 14 octobre 1779. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Amsterdam, le 6 mars 1823, à 77 ans).

» LAMBRECHTSEN VAN HITTHEM, N. Cornélis, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Middelbourg, le 21 mai 1823, à 71 ans).

» Le docteur BRUGMAN, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 22 juillet 1819).

MM. Le docteur HARBAUR, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain).

» ERNST, curé à Afden, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Afden).

» THYS, Isfride ou Jean-François, ancien curé de Wyneghem, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Anvers, le 3 janvier 1824).

» CASSEL, professeur à l'université de Gand, élu le 18 janvier 1819 (mort à Gand, en 1821).

» Le chevr. DE CONINCK, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à Bruges).

» MINKELERS, J. P., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Maestricht, le 4 juillet 1824, à 75 ans).

» KEMPER, J. Melchior, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 20 juillet 1824).

» TYDEMAN, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 1er février 1825).

» DE BAST, chanoine, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 11 avril 1825, à 72 ans).

» Le baron DE VILLENFAGNE, d'Engihoul, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Liége, le 23 janvier 1826, à 73 ans).

» Le commandeur DE NIEUPORT (*Ch.-François Preud'homme d'Hailly*), élu le 14 octobre 1777. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 20 août 1827, à 81 ans).

» Le baron FOURIER, élu le 9 mai 1826 (mort à Paris, en 1829).

» SENTELET, J. F., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, en 1830).

» L'abbé BÉVY, élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 28 juin 1830, à 92 ans).

» KICKX, J., élu le 26 avril 1817 (mort à Bruxelles, le 27 mars 1831, à 56 ans).

» VANDERLINDEN, Pierre-Léonard, élu le 28 octobre 1826 (mort à Bruxelles, le 5 avril 1831, à 33 ans).

» RAEPSAET, J.-J., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Audenaerde, le 19 février 1832, à 81 ans).

MM. Le prince De Gavre, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816, élu président le 31 décembre 1820 (mort à La Haye, le 2 août 1832).

» Repelaer Van Driel, O., élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à La Haye, le 26 octobre 1832).

» Van Hultheim, Ch., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 25 novembre 1817 (mort à Gand, le 16 décembre 1832). [*Il était né le 4 avril 1764.*]

» Van Wyn, élu le 14 octobre 1774. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, en 1834, à 91 ans).

» Dewez, L. D. J., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 18 janvier 1821 (mort à Bruxelles, le 26 octobre 1834).

» Meyer, J. D., élu le 7 mai 1818 (mort à Amsterdam, le 6 décembre 1834).

» Huguenin, V., élu le 10 novembre 1827 (mort à Nimègue, le 7 novembre 1833).

» Van Hutenhove, Jacques-Maurice-Charles, élu le 30 novembre 1818 (mort à Lierden, le 1er septembre 1836, à 63 ans).

» Berker, Georges-Joseph, élu le 7 mai 1834 (mort à Liége, le 27 avril 1837).

» Formann, Vincent, élu le 1er mai 1834 (mort à Liége, le 25 septembre 1837).

» Van Marum, élu le 3 juillet 1816, (décédé le..... 1838).

» Moll, G., élu le 7 mai 1828 (mort à Amsterdam, le 17 janvier 1838).

» Van Heusde, P. G., élu le 3 juillet 1816 (mort à Genève, le 28 juillet 1839).

» Raoux, Adrien-Philippe, élu le 21 août 1824 (mort à son château de Reves, le 29 août 1839).

» Belfaire, Antoine, élu le 7 mars 1835 (mort à Anvers, le 14 décembre 1839).

» Le docteur Wauters, élu le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 8 octobre 1840).

MM. GARNIER, J. G., élu le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 20 décembre 1840).

» LAMPSINS, nommé le 3 juillet 1816 (mort le.....).

» Le baron VAN TUYLL Van Serooskerken Van Zuylen, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort le.....).

» LÉVY, A., élu le 3 avril 1830 (mort à Paris, en 1841).

» Le baron DE KEVERBERG de Kessel, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 30 novembre 1841).

» PYCKE, Léonard, élu le 24 février 1829 (mort à Courtrai, le 8 février 1842).

» CAUCHY, F. P., élu le 4 juin 1825 (mort à Namur, le 6 juin 1842).

» VAN MONS, J. B., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, le 6 septembre 1842).

» FALCK, élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 16 mars 1843).

CORRESPONDANTS.

MM. DEVILLY, élu le 26 juillet 1823 (mort à Metz).

» HACHETTE, J. P. N., élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 16 janvier 1834).

» FRULLANI, Julien, élu le 13 janvier 1827 (mort à Florence, le 5 mars 1834).

» COURTOIS, R., élu le 17 janvier 1835 (mort à Liége, le 14 avril suivant, à l'âge de 29 ans).

» DELMOTTE, Henri, élu le 8 mai 1835 (mort à Mons, le 7 mars 1836, à 37 ans).

» AMPÈRE, André-Marie, à Paris, élu le 8 octobre 1825 (mort à Marseille, le 10 juin 1836).

» GAMBART, à Marseille, élu le 28 décembre 1826 (mort à Paris, le 23 juillet 1836).

» RAYNOUARD, François-Just.-Marie, à Paris, élu le 5 avril 1833 (mort à Passy, le 28 octobre 1836).

MM. SCHMERLING, élu le 5 avril 1834 (mort à Liége, le 7 novembre 1836).

» VAN PRAET, élu le 8 mai 1824 (mort à Paris, le 5 février 1837).

» GOETHALS-VERCRUYSSE, élu le 5 avril 1833 (mort à Courtrai, le 6 septembre 1838).

» Le baron SYLVESTRE DE SACY, élu le 3 novembre 1834 (mort à Paris, le 21 février 1838).

» Le baron DE HERDER, élu le 8 octobre 1825 (mort le.....).

» L'abbé RANZANI, Camille, élu le 8 mai 1824 (mort à Bologne, le 23 avril 1841).

» DAUNOU, Pierre-Claude-François, élu le 7 mai 1838 (mort à Paris, le 20 juin 1840).

» DE HAUT, à Liége, élu le 7 mai 1840 (mort le 1er juillet 1841).

» DE CANDOLLE, Auguste-Pyrame, élu le 5 avril 1834 (mort à Genève, le 9 septembre 1841).

» WILKEN, à Berlin, élu le 5 avril 1833 (mort le.....).

» VOISIN, Auguste, élu le 15 décembre 1837 (mort à Gand, le 4 février 1843).

» SIMONS, Pierre, élu le 8 mai 1838 (mort sur mer, le 15 mai 1843).

» BOUVARD, Alexis, élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 7 juin 1843).

» Le marquis DE FORTIA-D'URBAN, élu le 2 février 1828 (mort à Paris le 3 août 1843).

» NICOLLET, élu le 23 décembre 1826 (mort à Washington, le 11 septembre 1843).

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

NOTICE

SUR

ANTOINE REINHARD FALCK,

MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE,

NÉ A UTRECHT, LE 19 MARS 1776; MORT A BRUXELLES, LE 16 MARS 1845 (1).

Il est plus difficile, pour l'homme d'état, de jouir de l'estime générale, que de la mériter; il est surtout rare de savoir se concilier ces deux avantages. C'est une espèce de privilége, qui cependant s'obtient quelquefois; l'illustre confrère que la mort nous a ravi, en est une preuve consolante. Sa supériorité savait se faire jour, sans offusquer les autres; et l'envie qui s'attache, comme l'insecte vénimeux,

(1) Madame Falck m'a fait l'honneur de me communiquer plusieurs renseignements qui m'étaient nécessaires pour écrire cette notice, et la rectification de quelques dates données d'une manière fautive dans les biographies. Je saisis cette occasion pour lui exprimer toute ma reconnaissance.

Je dois aussi à l'amitié de M. Van de Weyer, un grand nombre de notes sur la carrière politique de M. Falck, et particulièrement sur son séjour à Londres; elles m'ont été d'autant plus précieuses que

à tout ce qui s'élève avec vigueur, n'a jamais osé l'attaquer ni même faire contre lui l'essai de ces armes perfides, tan redoutées des hommes en place et si favorablement accueil lies par la jalouse médiocrité. Il est remarquable en effe que la presse la plus hostile, celle qui ne frappe que pou rabaisser et détruire, n'ait jamais aiguisé ses armes contr lui, pas même au moment de sa plus grande puissance.

J'insiste sur cette remarque parce qu'elle doit nous fair mieux comprendre quelles utiles leçons on peut puiser dan l'examen d'une vie aussi bien remplie, et en présence d'un estime aussi universellement proclamée.

Antoine Reinhard Falck, issu d'une ancienne famille patricienne, naquit à Utrecht le 19 mars 1776 (1). Ses parents ne négligèrent rien pour développer de bonne heure ses heureuses dispositions naturelles ; ils lui firent faire ses études à l'athenæum d'Amsterdam. Le jeune Falck y suivit, avec le plus grand succès, les leçons du célèbre professeur Cras, et se montra digne d'un tel maître.

A l'occasion des épreuves universitaires qu'il subit à l'université de Leyde en 1799, il publia une dissertation (*de matrimonio*) dans laquelle se décelaient déjà une rare intelligence et des vues élevées en politique. Il visita ensuite plusieurs universités allemandes et passa quelque temps à celle de Göttingue, pour suivre un cours de diplomatie.

M. Van de Weyer a pu fort bien apprécier notre confrère, soit comme ministre plénipotentiaire près de la conférence, soit par ses anciennes relations personnelles, soit encore par une similitude de position et d'antécédants.

(1) Et non à Amsterdam, comme l'ont répété plusieurs biographies. Il était fils du directeur de la compagnie des Indes, Otto William Falck et de Engela Apollonia Bergh, du Cap.

M. Falck y fit la connaissance du baron Van der Capellen, notre confrère, avec qui il conserva depuis des relations d'une amitié intime.

De retour à Amsterdam, en 1800, il y fut nommé membre de la municipalité. M. Falck appartenait par ses principes et par ses relations, à l'ancien parti patriote ou républicain, qui avait combattu avec ardeur les prétentions de la maison d'Orange. La part active et diverse que plusieurs membres de sa famille avaient prise à ces luttes, le spectacle des révolutions qu'elles amenèrent, avaient mûri son esprit avant l'âge : il était en quelque sorte homme d'état né. Aussi, son aptitude aux affaires se révéla-t-elle de bonne heure. Aux études classiques qui font le savant, il alliait la connaissance des hommes, de leurs passions, de leurs intérêts, qui fait l'homme politique.

Nommé, en 1802, secrétaire de légation à Madrid, pour la république batave, il montra qu'il ne jouerait pas longtemps le rôle de subordonné. Son chef immédiat, ministre faible et médiocre, eut le bon esprit de reconnaître dans le jeune Falck, non un élève qui promettait, mais un maître consommé dans les affaires. Il lui en abandonna sagement la direction, et jusqu'à la correspondance confidentielle avec le gouvernement. Ses lettres offraient déjà ce mélange d'esprit, de facilité, de simplicité pleine de profondeur, qui en faisaient de véritables modèles. Il frappait les observateurs les plus exercés par la justesse et la promptitude de ses aperçus. Ces dons heureux sont, en politique, ce qu'est le tact dans le monde, ce qu'est le coup d'œil médical dans l'art de guérir. Avant d'être chargé d'affaires en titre, M. Falck en remplissait donc, en réalité, toutes les fonctions.

Lorsque M. Meyndert fut rappelé de sa mission en 1805, M. Falck ne tarda pas à le suivre, et rentra dans sa patrie; mais ce fut pour voir ensevelir la liberté batave, sous un trône que l'empereur élevait à son frère, Louis Napoléon. M. Falck et quelques hommes dévoués à leur patrie, firent, mais inutilement, tous leurs efforts pour prévenir ce malheur. Il abandonna dès lors la carrière politique et s'éloigna de toutes les fonctions qui lui furent offertes à la cour; il accepta cependant celles de secrétaire du département des affaires étrangères, sous le ministère de M. Vander Goes; et en 1808, il passa, avec le même titre, au ministère de la marine et des colonies, poste, dans lequel il pouvait servir encore utilement son pays (1)

Le roi Louis avait su distinguer les qualités éminentes de M. Falck : il le cite, dans ses mémoires, comme un jeune homme instruit et d'une grande espérance. La suite a bien justifié ce jugement Après l'abdication de ce bon prince,

(1) M. Falck eut, pour successeur à Madrid, son ami particulier M. Hugo Van Zuylen Van Nyevelt, qui, au bout de quelques années, témoigna le désir de rentrer dans sa patrie. Il en fut dissuadé par M. Falck, qui prévoyait déjà l'issue que devaient avoir les choses. « Il me semble, écrivait-il, que vous feriez mieux de rester sur le théâtre jusqu'à ce que la toile tombe, époque qui ne peut guère être éloignée, vu que le machiniste s'apprête. Cette pauvre Hollande est à la veille de n'avoir plus ni chargés d'affaires, ni ministres, ni gouvernement à part; je sais bien que telle n'est pas l'opinion de beaucoup de nos compatriotes; en deux mots, je crois que notre chute est prochaine, et il ne s'agit plus que de tomber avec grâce. » J'extrais ces détails d'une notice sur M. Falck insérée dans le n° 1 du *Journal de l'institut des Pays-Bas*, pour 1843, notice que je n'ai réussi à me procurer que quand la mienne était écrite.

notre confrère renonça entièrement aux affaires publiques, et reprit le cours de ses paisibles études, consolation ordinaire des âmes fortes dans de grands revers.

La réunion de la Hollande à l'empire français, c'est-à-dire, la ruine totale de l'indépendance de son pays, fut pour M. Falck une de ces épreuves qui décident à jamais du caractère d'un homme. Il en sortit pur et fidèle à ses principes. Un fait peu connu, et qui honore singulièrement M. Falck, c'est que, nommé d'abord chevalier, puis commandeur de l'ordre de la *réunion*, il ne voulut jamais en porter les insignes. Ils étaient à ses yeux des chaînes dorées, qui révélaient plutôt qu'elles ne cachaient l'asservissement de sa patrie. L'exemple qu'il donna ne fut pas contagieux. Cet acte de courage fut même blâmé par ceux qui ne se sentaient pas la force de l'imiter.

Dès lors, M. Falck fut traité en suspect, et l'empereur ordonna à sa police d'exercer sur le patriote récalcitrant la plus stricte surveillance. Les princes ne pardonnent pas l'indifférence aux hommes, ils croient que c'est se placer au-dessus d'eux, que de pouvoir se passer de leurs faveurs (1). Napoléon y vit une protestation qu'il eût peut-être punie sévèrement, si M. Falck n'eut pris le parti de quitter la Hollande.

Pendant ses voyages dans le nord de l'Europe, le haut commerce d'Amsterdam lui confia la défense de ses intérêts

(1) Il est remarquable que, malgré les missions diplomatiques importantes dont M. Falck fut chargé et dont il s'acquitta avec tant de distinction, il ne reçut jamais d'autre décoration que celle de l'ordre du lion néerlandais, dont il était grand'croix; les puissances vengeaient-elles le refus fait à Napoléon, ou craignaient-elles les froideurs du républicain ?

à Saint-Pétersbourg et à Stockholm (1). Cette mission tout particulière l'initia plus profondément encore dans la connaissance des ressorts et des ressources de la prospérité commerciale de son pays. Il n'y a pas de petites affaires pour les grands esprits.

C'est encore pendant le cours de ces voyages, que M. Falck réunit les éléments d'un mémoire qu'il présenta à la troisième classe de l'institut des Pays-Bas, dont il faisait partie depuis 1808. Il examine dans cet écrit l'influence de la civilisation de la nation hollandaise sur les progrès des peuples du Nord, et y présente des renseignements curieux qui concernent également la Belgique (2).

Son retour en Hollande ouvrit un nouveau champ à son activité et à son patriotisme (1812). Nommé capitaine d'une cohorte de la garde nationale d'Amsterdam, instituée pour le maintien de l'ordre, il remplit ces fonctions de manière à prouver aux amis initiés dans le secret de ses espérances, qu'il saurait un jour en tirer parti contre les oppresseurs de son pays. C'est là qu'il jeta les fondements de cette popularité, de cette influence sur les masses qui lui inspirèrent bientôt après le courage de donner la première impulsion au mouvement insurrectionnel. Comme l'aigle qui pressent l'orage bien avant qu'il n'éclate, il reconnut d'un œil sûr les signes précurseurs de la chute des empires; et, à l'espèce de stupeur dont étaient frappés la plupart des agents

(1) Il se rendit d'abord en Allemagne, puis en Danemarck et en Suède, avec l'intention de se rendre à St-Pétersbourg, cependant il ne put réaliser ce dernier projet.

(2) *Over den invloed der beschaving van de nederlandsche natie op de verlichting van de noordsche volken*, 1813.

du pouvoir, il comprit que, pour assurer l'indépendance de son pays, le moment d'agir était arrivé.

On touchait au mois de novembre 1813 ; l'empire croulait ; ses appuis cédaient de toutes parts, ou se détachaient avec violence. Tous les regards étaient tournés vers M. Falck ; car c'est dans le danger qu'on vient se rallier autour de l'homme supérieur : l'égoïsme alors fait taire la vanité jalouse. M. Falck, au milieu de l'agitation croissante et du désordre qui commençait à se manifester, se présenta à l'hôtel de ville, à la tête de la garde nationale, et décida par son énergie le conseil municipal à embrasser la cause du pays. Sa modération, dans ces circonstances difficiles, fut égale à son patriotisme ; et, en assurant l'indépendance de sa patrie, il sut la préserver de souillures.

Plus tard, c'est-à-dire après le succès, des envieux, et surtout ceux qui étaient restés dans l'inaction, ont voulu lui enlever l'honneur de cette audacieuse initiative ; mais l'histoire le lui maintiendra, et saura faire reconnaître en lui l'homme qui, par la hardiesse de ses plans, la sagesse de ses conseils, la décision de son caractère, hâta, de concert avec M. de Hogendorp, l'affranchissement des Pays-Bas (1).

Après avoir rempli les fonctions difficiles de secrétaire du gouvernement provisoire établi à La Haye, la place de M. Falck, au retour du prince d'Orange, était marquée d'avance dans les conseils du nouveau souverain : il y fut

(1) Voyez l'ouvrage de Van der Palm sur la révolution de 1813. *Geschied- en redekunstig gedenkschrift van nederlands herstelling in den jare* 1813. 1 vol. in-8°. Amsterdam, 1816.

appelé en qualité de secrétaire d'état. Cette élévation soudaine n'apporta aucun changement dans ses principes, ses habitudes, ses rapports intimes avec les savants et les littérateurs, qui le consultaient encore comme un ami. Le pouvoir, la fortune, les grandeurs, les succès subits ne gâtent que ceux qui étaient gâtés d'avance.

En 1819, il fut envoyé en mission extraordinaire à Vienne, pour assister aux négociations définitives concernant l'entrée du grand duché du Luxembourg dans la confédération germanique.

Le roi sentit bientôt après le besoin de lui donner une part plus directe dans l'administration générale du royaume, et lui confia, en 1820, le ministère du commerce et des colonies, de l'instruction publique, des sciences et des beaux-arts (1).

Nous devons laisser à d'autres le soin d'apprécier tout ce qu'il déploya de talent et d'élévation de caractère dans ces fonctions difficiles; avec quelle sage impartialité, il sut concilier les intérêts si divers de deux pays plus ou moins ombrageux, plus ou moins jaloux de leurs avantages réciproques; avec quelle délicatesse il ménageait les préjugés nationaux et religieux, constamment en présence et constamment sur l'offensive (2). Il inspirait à tous une

(1) M. Falck s'était marié peu de temps auparavant; il avait épousé Mlle de Roisin, issue d'une famille noble du Hainaut, le 2 décembre 1817.

(2) Comme homme d'état, il procédait avec une modération extrême dans ces affaires délicates; comme simple particulier, il ne se croyait pas obligé de garder les mêmes ménagements avec ses amis. En 1818, au sujet de quelques lettres pseudonymes sur la tolérance, insérées dans les *Annales Belgiques*, il écrivait à M. Cornelissen, qui

égale confiance, parce que tous avaient foi dans sa probité et dans ses lumières. Si quelque main avait pu retenir ensemble les différentes parties de l'état prêtes à se disloquer si peu de temps après leur assemblage, c'était sans doute la sienne. On a souvent répété, et avec raison, que lui seul eût pu tourner habilement l'écueil sur lequel vint échouer plus tard le vaisseau de l'état.

Mais, sans anticiper sur l'avenir, portons nos regards sur les premiers temps de son séjour dans nos provinces. Même avant son arrivée, il nous avait donné des témoignages de sympathie, en usant de tout son crédit auprès du cabinet britannique, pour abréger la captivité de prisonniers belges, anciens militaires de l'empire (1).

Quand il fut parmi nous, cette activité bienfaisante ne

en était, je crois, l'auteur : « la correspondance d' A. C. et de V. L. m'a paru doublement remarquable, d'abord à cause du talent de l'auteur ; et, puis, à cause de l'extrême bonté qu'il a de parler raison à des gens qui n'en veulent pas et de s'exposer au désagrément d'être excommunié à droite et à gauche. S'il fait une nouvelle brochure sur le même objet, je lui conseille d'emprunter un titre à Voltaire : *Sottise des deux parts.* »

(1) Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Kesteloot, qui fut lui-même invité par M. Falck, à recueillir les pièces nécessaires pour obtenir du cabinet britannique le renvoi des prisonniers dans leurs foyers. Parmi ces prisonniers se trouvait le frère de M. Al. Gendebien.

Je tiens encore de M. Kesteloot que c'est à M. Falck que la ville de Gand doit d'avoir été délivrée de l'espèce de régime de terreur que M. le baron d'Eckstein y avait établi en 1815. Sous ce régime, très-peu philosophique, le noble baron avait jugé à propos de suspendre toutes les libertés, et de se poser en duc d'Albe; dès que M. Falck put en fournir les preuves à La Haye, le mal cessa, et le baron d'Eckstein dut quitter le pays.

fit que s'étendre davantage. Placé auprès du chef de l'état, dont il avait toute la confiance, il sut noblement user de son influence pour protéger les sciences, les lettres et les arts.

Le nom de M. Falck se rattache à la création de nos principaux établissements scientifiques et littéraires, et certes ces établissements ne pouvaient s'élever sous de meilleurs auspices. Le 7 mai 1816, M. Falck contre-signa, en qualité de secrétaire d'état, l'arrêté royal qui réorganisait l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, en considération de ses anciens services; et, dans le cours de la même année, parut l'arrêté royal qui créait les trois universités de Gand, Liége et Louvain.

Bientôt M. Falck, comme ministre de l'instruction publique, put donner une impulsion plus immédiate à ces institutions naissantes, qu'il devait regarder comme sa création.

L'académie royale, par un juste sentiment de reconnaissance, inaugura son second anniversaire en inscrivant le nom de son bienfaiteur parmi ceux de ses membres honoraires. C'était la première nomination qu'elle faisait depuis sa réorganisation; elle ne pouvait donner ses suffrages à aucun savant qui en fut aussi digne. L'empressement que mit le secrétaire à communiquer cette nomination à celui qui en était l'objet, lui fit oublier une formalité du règlement. L'art. 6 voulait que l'élection fût soumise à l'agrément de Sa Majesté. Sans doute le secrétaire pensait que la sanction royale devenait ici une conséquence nécessaire de la nomination académique, et qu'on pouvait fort bien s'en passer pour abréger les formes. M. Falck ne fut pas de cet avis; il soumit ses doutes à cet égard avec autant de finesse que

d'urbanité, dans une lettre où le ministre prenait soin de s'effacer entièrement (1).

Pendant que M. Falck se trouvait à Bruxelles, à la tête du ministère de l'instruction publique, il aimait à réunir autour de lui ses confrères de l'académie, et en général les amis des sciences et des lettres, ainsi que les principaux artistes. Il avait l'art de parler à chacun le langage qui lui convenait, s'intéressait à ses travaux, les encourageait avec bienveillance; vous perdiez de vue le ministre pour ne voir en lui que l'homme instruit qui descendait dans le secret

(1) Voici la lettre adressée à M. Van Hulthem, alors secrétaire; je l'ai trouvée dans les archives de l'académie.

« MONSIEUR,

» Avant de répondre à la lettre que vous m'avez écrite en votre qualité de secrétaire de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et par laquelle vous me communiquez que l'académie m'a fait l'honneur de me placer au nombre de ses membres honoraires, je crois devoir vous faire part, en particulier, du doute qu'a fait naître chez moi la lecture de l'art. 6 du règlement de l'académie, par rapport à la régularité de l'élection. On pourrait, ce me semble, expliquer cet article de manière à ce que l'élection de tous les académiciens, tant ordinaires qu'honoraires, dût être soumise à l'approbation du roi. Vous pourrez m'éclairer très-facilement sur ce point, en me communiquant la marche que l'académie a suivie depuis son rétablissement, dans l'élection de ses membres honoraires, et je vous prie par conséquent de vouloir me donner quelques éclaircissements sur cet objet, afin qu'on ne puisse m'accuser d'avoir accepté trop légèrement des honneurs qui ne m'étaient pas régulièrement conférés.

» Je vous prie, etc. »

de votre pensée; et si quelque chose pouvait rappeler son rang élevé, c'était cette dignité naturelle qui ne l'abandonnait jamais.

Dans ses soirées, où il savait si bien mettre l'intelligence et la modestie à l'abri des froides contraintes de l'étiquette, M. Falck animait les autres par son exemple. Sa conversation vive et spirituelle avait une chaleur entraînante, dans laquelle perçait une légère causticité, tempérée par une extrême bienveillance. Plusieurs d'entre nous se souviendront sans doute encore des attaques qu'il dirigeait avec autant de tact que de finesse, contre l'érudition bibliographique de M. Van Hulthem, contre les vivacités quelquefois peu académiques du vieux et respectable commandeur de Nieuport, ou contre les boutades spirituelles de M. Garnier, boutades qu'il aimait encore à citer dans les derniers temps de sa vie.

Un poëte lui avait dédié quelques vers latins; il avait pris soin, selon l'usage, de latiniser son nom, en lui conservant la signification hollandaise de *faucon*. « Comment donc, s'écria M. Falck, vous craignez qu'on ne me prenne pour un aigle! »

Ses souffrances même ne lui ôtaient pas cette gaieté naturelle (1). Il saisissait rapidement le côté pittoresque des choses; et rendait toujours avec bonheur le résultat de ses observations. Quelquefois il dirigeait ses attaques contre l'académie même, et savait en riant donner des

(1) Ayant reçu, pendant une de ces cruelles attaques de goutte dont il souffrait depuis sa jeunesse, un mémoire scientifique que je lui avais adressé, il s'empressa de me répondre. « Merci pour votre second mémoire sur la température de la terre. Je juge d'après le trace

conseils pleins de sagesse sur le cercle trop étroit dans lequel elle avait resserré ses travaux, et sur l'espèce d'isolement où elle se plaçait. « Ses allures, disait-il, sont celles d'une jeune fille modeste qui craint de faire parler d'elle. »

Vers la fin de 1837, le secrétaire de notre académie lui rappelait cette saillie, en lui adressant le recueil de nos nouvelles publications. « Je n'ai pas la moindre souvenance des plaisanteries que j'aurais pu hasarder dans le temps contre l'académie, répondit-il, et je ne conçois pas même comment des gens qui faisaient quelque chose quoique peu, aient pu les encourir de la part d'un homme qui ne faisait rien du tout. Cependant comme votre mémoire est meilleure que la mienne, je veux bien subir la responsabilité de ce tort, surtout s'il m'est permis de croire que mes plaisanteries, bonnes ou mauvaises, ont été pour vous une espèce de principe moteur, ou du moins un stimulant de plus pour faire prendre à vos collègues cet élan de zèle et d'activité que nous admirons ici, sans l'imiter. »

Notre confrère a pu s'accuser avec modestie de n'avoir rien fait pour l'académie, mais nous ne le jugerons pas avec la même rigueur. On ne devait pas espérer de lui des mémoires littéraires; son temps était trop absorbé par les affaires publiques, pour qu'il pût songer à enrichir nos recueils. Mais quelles lumières n'a-t-il pas apportées dans

des courbes, que, pour avoir le moins à souffrir des variations qu'on dit si nuisibles aux goutteux, je ferais bien de m'établir à une profondeur de 7m,80. C'est une précaution que je compte bien recommander dans mon testament à ceux qui auront à diriger mon établissement définitif. Pauvres fossoyeurs! »

nos discussions? Avec quelle supériorité d'intelligence n'apercevait-il pas, au premier abord, le côté véritablement intéressant d'une question? Combien il prononçait avec goût et sagacité sur le fond et sur la forme des ouvrages qu'on lisait à nos séances. Les rapports qu'il a écrits sur les mémoires soumis à son examen, sont des exemples d'une sage critique et portent le cachet d'un savoir profond. Il réunissait véritablement les qualités les plus essentielles que l'on puisse désirer dans un académicien. Aussi, jouissait-il à tel point de l'estime de ses confrères, que lorsque, plus tard, il fut nommé ambassadeur à Londres, l'académie lui vota des remercîments unanimes pour tous les services qu'elle en avait reçus, et voulut que ce vote fût consigné dans son procès-verbal (1).

M. Falck parlait et écrivait plusieurs langues avec facilité et même avec élégance (2). Ceux qu'il honorait de sa correspondance et de son amitié, ont pu juger avec quel heureux choix d'expressions, avec quel goût il s'énonçait sur les questions les plus graves comme sur les objets en apparence les plus frivoles. Ses lettres particulières, comme nous l'avons remarqué déjà, sont des modèles en ce genre; on y trouve un tact et une finesse d'esprit qui annoncent quelle aurait été sa supériorité, s'il avait suivi la car-

(1) Séance du 8 mai 1824. On lit, dans le procès-verbal de la séance du 31 du même mois. « Son excellence, dans une entrevue particulière a prié le secrétaire de manifester à l'académie combien elle était touchée de ces sentiments (de reconnaissance); et qu'elle ne perdrait jamais ceux qu'elle a voués à la compagnie en général et à chacun de ses membres en particulier. »

(2) Dans un bal auquel il assistait à Madrid, M. Falck s'était approché d'une jeune danseuse et avait pris plaisir à causer avec elle.

rière littéraire, au lieu de s'occuper des affaires politiques.

Les articles sur la philosophie qu'il inséra dans le *magasin critique* du professeur Van Hemert, prouvent qu'il n'était pas seulement écrivain habile et bon observateur, mais qu'il savait descendre encore au fond des choses et étudier les liens mystérieux qui les lient entre elles.

La philosophie de M. Falck n'était pas purement spéculative; elle dominait toutes ses actions, elle traçait sa règle de conduite : aussi tout, dans sa vie, était parfaitement en harmonie; jamais on ne le voyait en désaccord avec lui-même. Dans la république batave comme sous l'empire; sous le roi Louis, comme sous le roi Guillaume, on trouve toujours et avant tout, l'homme dévoué à sa patrie, prêt à se sacrifier pour ses intérêts, mais incapable de renoncer à ses convictions personnelles.

Le roi des Pays-Bas lui avait conféré le titre de baron; mais M. Falck, fidèle à ses anciens principes, ne voulut point faire lever les lettres de noblesse; il était jaloux de conserver son nom tel qu'il avait réussi à l'anoblir lui-même. Ces exemples sont rares. Ce n'était certes point par dédain; il appréciait autant que personne les avantages d'un beau nom, quand il est noblement porté, que ce nom d'ailleurs

De son côté, la jeune espagnole avait été frappée de son air distingué, de sa physionomie avantageuse, de ses yeux bleus si expressifs; elle était fort en peine de savoir quel était ce cavalier qui s'exprimait avec tant d'aisance et de grâce. Quand on lui eut dit qu'il était hollandais, elle crut qu'on s'amusait à ses dépens, bien persuadée qu'un étranger ne pouvait parler espagnol d'une manière aussi parfaite. — Ce fait a été rapporté par M. d'Omalius d'Halloy, à l'appui de ce qui est dit dans la notice.

eût été illustré, ou dans la carrière des armes, ou par une intelligence supérieure, ou par des services rendus à l'état; mais il ne croyait pas devoir recourir à une chambre héraldique pour établir la mesure de son estime, il s'en rapportait volontiers pour cela à son propre discernement; peu d'hommes, sous ce rapport, pouvaient lui être comparés.

Ce n'est pas ici le lieu de se livrer à l'examen détaillé des actes de son administration. Son passage au ministère a laissé, en Belgique, dans le cœur de ceux qui ont su apprécier l'homme d'état, et faire la part des difficultés qui l'environnaient, des souvenirs que n'ont effacés ni les luttes d'une opposition devenue nécessaire, ni les déchirements d'une révolution qui en furent la suite. On savait gré à M. Falck du peu de bien qui se faisait, et de tout le mal qu'il empêchait.

Cette popularité dont il jouissait, même dans les provinces méridionales du royaume, l'influence qu'il exerçait sur ses collègues, la noble indépendance de caractère et d'esprit qui le portait à vouloir rester véritablement ministre, et non un instrument passif et docile, blessèrent de hautes susceptibilités, et amenèrent bientôt un désaccord dans le secret duquel le public ne fut guère initié qu'à demi.

Tandis que, parmi les anciens amis politiques de M. Falck, les uns désiraient qu'il prît, comme ministre, la direction d'un département (celui de la marine), où, comme secrétaire général, il avait dans sa jeunesse donné tant de preuves de capacité; les autres l'exhortaient à appliquer son esprit sage, modéré, conciliant, à l'administration de l'intérieur; son éloignement était décidé par une vo-

lonté suprême, habituée à tout trancher en dernier ressort. Cependant cette espèce de disgrâce fut déguisée sous la forme d'un brillant exil à Londres.

Déjà dès le mois de novembre 1823, il était parti pour l'Angleterre en qualité d'envoyé extraordinaire, afin d'y reprendre conjointement avec l'ambassadeur M. Henri Fagel les négociations au sujet des Indes. Après avoir conclu et signé le traité de mars 1824, il était revenu à La Haye; mais il en repartit presqu'aussitôt après pour Londres, comme successeur de M. Fagel.

Là, dans un monde où il est si difficile de faire sensation, où l'homme le plus imbu d'une haute opinion de soi-même devient nécessairement modeste, tant il y rencontre de supériorités qui s'effacent et se cachent sous les dehors les plus simples, M. Falck fut bientôt remarqué par les hommes distingués de tous les partis. Les maîtres et les habitués de *Holland-House* (1), ce centre éclairé de tous les esprits d'élite, ont conservé le plus touchant souvenir des grâces et de l'enjouement de sa conversation, de la sûreté de son commerce, des qualités éminentes de son âme. L'étendue et la variété de ses connaissances, la justesse de ses aperçus politiques, sa manière large et *européenne*, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'envisager les questions, placèrent bientôt ce représentant d'une puissance secondaire au rang des ambassadeurs de premier ordre.

Canning, qui se connaissait en hommes (2), devint son

(1) Maison de campagne de lord Holland.

(2) et qui avait négocié avec lui le traité de commerce et d'échange, conclu, en mars 1824, entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

ami, et disait, en résumant son opinion sur quelques membres du corps diplomatique, ce mot remarquable : « quand je reçois quelques-uns des ministres étrangers, je parle; quand je vois M. Falck, j'écoute! » ces deux hommes d'état avaient entre eux ce trait de ressemblance que, doués tous deux d'une appréciation vive du ridicule, ils maniaient avec succès l'arme de l'ironie et de la plaisanterie; arme dangereuse pour un ministre, et qui blesse aussi souvent l'agresseur que la victime.

La réserve diplomatique de M. Falck était quelquefois mise à de rudes épreuves, en présence de ces amours-propres robustes, qui, dans l'innocence de leur admiration d'eux-mêmes, étalaient devant lui leur nullité prétentieuse. Il faut plus que de l'esprit pour faire taire son esprit, et lui imposer le régime fortifiant ou adoucissant du silence.

Dans toutes les transactions diplomatiques, et elles sont assez nombreuses, qui eurent lieu entre Falck et Canning, ce grand ministre ne négligea aucune occasion de rendre hommage aux vues libérales et élevées de l'ambassadeur hollandais. Le traité conclu entre eux, relativement aux possessions territoriales et au commerce des Indes orientales, termina heureusement des différends qui avaient plus de deux siècles de durée, et qui avaient produit parfois une assez grande irritation entre les deux gouvernements. « Grâce aux arrangements à la veille d'être arrêtés, dit Canning, dans une note remarquable qui précéda la signature du traité, le commerce des deux nations sera florissant; elles préserveront, en Asie non moins qu'en Europe, cette amitié inviolable qui a toujours subsisté entre elles depuis d'anciens temps; et elles n'auront plus d'autre rivalité que celle de maintenir plus efficacement

les principes d'une politique libérale qu'elles proclament aujourd'hui à la face du monde. » Les mêmes principes présidèrent aux conventions de commerce et d'amitié conclues, à Londres, par M. Falck, en 1827 et 1829, avec les Etats-Unis du Mexique et la république de Colombie.

Pendant le cours de cette dernière année, M. Falck profita de quelques mois de congé pour faire un voyage en Italie; il visita Nice et le midi de la France, dans le but apparent de fortifier sa santé. Mais déjà il s'était aperçu avec regret que ses conseils n'étaient plus écoutés, il était convaincu qu'il ne jouissait plus assez de la confiance du roi pour être véritablement utile à Londres.

Les révolutions qui, en 1830, ébranlèrent l'Europe, donnèrent à M. Falck une nouvelle occasion de montrer ce qu'il avait de sagesse, de modération, de prévoyance, dans les moments les plus difficiles.

Dès le jour même qu'éclatèrent à Bruxelles les premiers troubles de septembre, M. Falck ne se fit point illusion sur la portée de ces événements. Il se connaissait en révolutions; il savait qu'un peuple, une fois lancé hardiment dans cette voie, ne s'arrête qu'après la conquête de son indépendance. La séparation parut à ses yeux un fait accompli, du jour où une suspension d'armes étant imposée aux deux parties, les cinq grandes puissances annoncèrent la résolution de remanier les traités de 1815 (1); et, malgré la protestation officielle

(1) Déjà, dès le 23 novembre 1830, M. Falck écrivait à son ami Van Zuylen : « Mon cœur éprouve presque chaque jour le besoin de s'exprimer sur nos intérêts, avec un esprit hollandais et une langue hollandaise. Ce peu de mots vous feront connaître déjà, que je m'en tiens, autant que personne, à la séparation totale. » *Het Instituut,*

qu'il déposa contre cet acte entre les mains de la conférence de Londres, on voit, à chaque ligne de cette pièce remarquable, écrite avec cette mesure et cette dignité qu'il donnait à tout ce qui sortait de sa plume, percer le sentiment profond de la nécessité du démembrement de ce royaume, que sa main avait contribué à élever (1).

Dès lors il s'imposa la tâche périlleuse de réconcilier l'esprit de son souverain avec ce sacrifice, et de l'amener à perdre la Belgique au meilleur marché possible. Ici éclata, dit-on, entre le monarque et son ministre, un nouveau désaccord, semblable à celui qui lui avait déjà coûté un portefeuille; et, malgré l'influence qu'exerçait l'ambassadeur sur les membres de la conférence, malgré la confiance qu'ils avaient en ses lumières et en sa droiture, son rappel de Lon-

p. 70, n° 1. « *Mijn hartgevoelt schier dagelijks de behoefte van zich over onze belangen in hollandschen geest en in hollandsche taal uit te storten. Deze weinige woorden zullen u reeds doen kennen, dat ik, zoo zeer als iemand, my houde aan de totale afscheiding.* »

(1) Pendant que la révolution belge était encore dans toute son activité, M. Falck ne fut pas médiocrement surpris de recevoir la visite de notre ambassadeur, mais une visite de pure courtoisie. Immédiatement après son arrivée à Londres, M. Van de Weyer céda en effet au besoin d'aller saluer M. Falck, non comme envoyé diplomatique, on le conçoit facilement, mais comme simple particulier, et de lui exprimer toute sa reconnaissance pour les témoignages multipliés de bienveillance qu'il en avait reçus à Bruxelles. Cette visite honore à la fois celui qui la faisait et celui qui en était l'objet; M. Falck en fut vivement touché; je tiens cette circonstance de lui-même; il en a parlé dans le même sens à M. le baron d'Arnim, ministre plénipotentiaire de Prusse. Peut-être au moment où j'écris ces lignes. M. Van de Weyer ignore encore combien M. Falck fut sensible à sa démarche.

dres fut décidé, et son départ fit douter un instant de la possibilité de maintenir la paix en Europe.

M. Falck quitta son ambassade sans aigreur, sans éclat, et en cherchant même à atténuer l'effet que sa retraite avait produit sur l'opinion ; c'est que, dans le maniement des grandes affaires, il conservait une liberté d'esprit que n'ont jamais ceux qui songent trop à eux-mêmes, à leur fortune et à leur avenir. Il savait que s'oublier est souvent le moyen le plus sûr de réussir, et qu'en tous cas c'est le plus noble, et le seul digne des hommes qui, comme lui, mettent la grandeur morale au-dessus de toutes les grandeurs humaines. « Tôt ou tard, disait-il, on m'aura compris, on me rendra les moyens d'être utile à mon pays ; » la suite des événements prouva qu'il ne se trompait point (1).

Sa nomination de représentant du roi des Pays-Bas à Bruxelles, après la conclusion du traité de paix définitif, fut en quelque sorte la réparation éclatante de la faute qui avait été commise en le rappelant de Londres, en même temps que le gage de la réconciliation des deux peuples.

Cette réconciliation ne pouvait être scellée sous de meilleurs auspices! Aucun choix en effet ne pouvait être plus agréable aux Belges, ni plus avantageux aux intérêts de la Hollande. L'arrivée de M. Falck à Bruxelles fut un événement dont chacun se félicita, mais dont notre académie eut particulièrement à s'applaudir.

Immédiatement après son retour, M. Falck vint reprendre

(1) En 1838, on lui recommanda pour sa santé, les bains d'Ischl, près de Salsbourg ; il y alla passer l'été ; il fit ensuite un voyage en Autriche et en Hongrie, et ne revint que dans le cours de l'année suivante.

sa place parmi nous (1). Il fut accueilli avec les mêmes témoignages d'estime et d'affection, bien qu'après quatorze années d'absence, il ne retrouvât plus qu'un petit nombre de ses anciens confrères et amis.

Le plaisir de se revoir fut tempéré par de tristes réflexions; nos anciens rangs étaient bien éclaircis, et lui-même portait des traces visibles de douleurs physiques, qui n'avaient fait que s'aggraver. Cependant son esprit si supérieur, son moral si ferme n'avaient rien souffert de ces rudes atteintes. Il semblait, à l'entendre, qu'il n'eût point cessé d'assister à nos séances; non-seulement il avait conservé cette même activité d'intelligence, mais il était au courant de tous nos travaux.

(1) Qu'il me soit permis de reproduire ici le billet par lequel il annonçait sa rentrée; on y trouvera une nouvelle preuve du tour spirituel qu'il savait donner aux moindres choses.

« Tout est jeune dans cette ambassade, excepté son chef. Ainsi, mon cher Quetelet, il vous faudra excuser mes gents qui n'ont pas su vous engager à attendre pendant quatre ou cinq minutes la fin de mon entretien avec le docteur S....; de mon côté, je vous pardonne de ne pas savoir soumettre au contrôle que vous exercez sur tant d'étoiles, celle qui préside à notre heureuse rencontre. Nous nous rencontrerons cependant après demain, à midi, car je compte me rendre à la séance de l'académie, à moins que vous ne me fassiez savoir quelque chose qui me détourne de ce projet. Je l'ai communiqué au duc..... dans l'espoir de l'entraîner dans mon orbite; ou, pour parler avec plus de modestie, afin de vous faire apparaître une étoile double, quoique d'une seule couleur ou à peu près.

Jeudi soir. Mille amitiés,

FALCK.

Après son retour d'Angleterre, et du fond de sa retraite près de La Haye, il tournait souvent ses regards vers nos provinces, où il avait laissé tant d'amis et de si beaux souvenirs. « Quoique retiré à la campagne, m'écrivait-il, et menant une vie d'ermite, je ne me souviens pas moins que j'ai des voisins, et je reste même passablement curieux de savoir ce qui se fait chez eux (1). »

Il ne s'informait pas avec moins d'intérêt du sort des universités et de l'état de notre enseignement en général (2). Il connaissait personnellement les professeurs les plus habiles, les savants et les littérateurs les plus distingués, et il aimait à rester dans la confidence de leurs travaux. S'il est vrai qu'on s'attache aux autres par les services qu'on leur a rendus, on concevra facilement la curiosité que manifestait notre confrère; et on s'expliquera comment il se trouvait en général plus instruit de l'état et des besoins de nos universités, que les ministres mêmes qui lui succédaient dans le poste qu'il avait occupé avec tant de distinction.

(1) Retiré dans l'habitation *'t Huis ter noot*, petite campagne près de La Haye, M. Falck profita de ses loisirs pour reprendre plus activement ses études littéraires. Il s'y occupa aussi des sciences et surtout de l'astronomie. Il avait invité M. Lobatto à l'aider dans cette dernière étude, qui lui avait toujours présenté un puissant attrait. Plus tard, pendant son séjour à Bruxelles, il continuait à se tenir au courant des travaux astronomiques, et faisait de fréquentes visites à l'observatoire; tandis que, d'une autre part, il se délassait avec l'un de nos confrères, M. Bernard, en relisant les anciens auteurs grecs, qui avaient fait le charme de toute sa vie. Le goût des études sérieuses, si rare aujourd'hui chez nos hommes d'état, formait un des traits les plus caractéristiques des grands hommes de l'antiquité.

(2) M. Falck avait posé la première pierre du magnifique édifice de

Au moment où s'agitait, dans l'ancien royaume des Pays-Bas, la grande question de la réforme de l'enseignement, question délicate qui mit aux prises tant d'opinions, tant de passions et tant d'intérêts divers, M. Falck, qui avait pris la plus grande part au plan primitif d'organisation, et qui en avait suivi les développements avec une sollicitude paternelle, ne put rester étranger à la lutte qui s'était engagée. Il y avait lutte en effet, dans une question en apparence purement scientifique, mais à laquelle venaient se rattacher plusieurs difficultés politiques très-irritantes, surtout celle relative à la liberté de l'enseignement. Le Gouvernement, avec un empressement louable, quoique peu réfléchi, avait provoqué une enquête générale sur les vices de l'organisation existante ; il avait fait un appel à tout le monde, hormis, semble-t-il, à l'homme qu'il aurait dû consulter le premier. M. Falck se trouvait alors à Londres : il donna, encore dans cette circonstance, un exemple d'une rare modération. « Quelle besogne! m'écrivait-il en faisant

l'université de Gand. Dans le banquet qui avait suivi cette cérémonie, il s'était écrié en buvant à la future prospérité du nouvel établissement : *Esto perpetua!* Ces vœux seront-ils exaucés? Je sais qu'il s'imposa une véritable privation en n'assistant pas à la fête jubilaire qui fut célébrée pour la 25e année d'existence de l'université. Son esprit de modération et sa position délicate à Bruxelles lui en faisaient un devoir.

C'est encore pendant la fête qui eut lieu à l'occasion de la pose de la première pierre du palais de l'université, que M. Falck, pour relever cette solennité et pour donner à la ville un témoignage de bienveillance, dit avec autant de tact que d'à-propos : « Je vous annonce que le Roi, protecteur des sciences et des arts, veut aussi encourager l'industrie et créer des expositions publiques, et que la première doit avoir lieu à Gand. » Je tiens ces renseignements de M. Cornelissen, que M. Falck comptait parmi ses amis.

llusion aux travaux de la commission du haut enseigne-
ıent, veuillez m'en dire quelque chose, et croyez que,
uel que soit le résultat auquel vous aurez concouru,
'ancien ministre de l'instruction publique n'en persévèrera
ıas moins dans les sentiments qu'il vous a depuis longtemps
oués (1). »

Il est difficile que des établissements prospèrent, quand
ın remet constamment en doute la question de leur exis-
ence et la stabilité de chacun des rouages dont la machine
e compose. Les inquiétudes de ceux qui doivent les faire
aloir, les changements brusques, les pertes continuelles de
orces vives doivent amener à la longue la destruction des
hoses qui avaient le plus de chances de durée.

Ce qui attachait particulièrement à M. Falck, c'était la
onfiance intime qu'on avait en ses sentiments de justice.
ombien de personnes calomniées ou dont la conduite avait
ité présentée sous un faux jour, ont eu à s'applaudir d'être
enues se justifier auprès de lui; combien d'autres lui doivent
l'avoir été tirées de la foule, et d'occuper un rang distingué
lans la société. Dès qu'il soupçonnait une injustice, une
nquête était ordonnée, et souvent il la faisait lui-même,
ıvec sévérité mais avec bienveillance; dès qu'il entrevoyait
ın talent naissant, il cherchait à lui faciliter les moyens de se
roduire, il devenait pour ainsi dire son protecteur naturel.

La protection de bien des hommes en place est un véri-
able fardeau que l'homme d'honneur ne porterait qu'avec
égoût; la sienne était d'autant plus flatteuse qu'elle était
éfléchie et servait ordinairement de premier degré à son af-
ection. J'ai été du nombre de ceux qui ont été assez heu-

(1) 10 octobre 1828.

reux pour en faire l'expérience ; et, si j'en parle ici, ce n'est point par un sentiment d'orgueil personnel qui serait d'ailleurs bien légitime, mais parce que je trouve naturellement l'occasion de montrer jusqu'où allait sa persévérance quand il avait arrêté l'établissement d'une chose utile. J'étais bien jeune, lorsque j'eus le bonheur de fixer son attention ; et, sans autre titre, sans avoir jamais vu d'observatoire, j'osai lui parler d'en fonder un à Bruxelles. Mon inexpérience ne me permit pas même d'apprécier ce qu'il y avait de téméraire dans ma demande. Cependant M. Falck eut la bonté de m'écouter, de se faire expliquer les avantages qui pouvaient résulter d'un pareil établissement pour les sciences en général et pour le pays en particulier ; et il m'engagea à venir lui en parler encore.

Peu de temps après, il m'envoya à l'étranger pour me faciliter les moyens de m'initier à la pratique de l'astronomie ; mais j'eus le chagrin d'apprendre à mon retour, que j'allais perdre mon seul appui. Je me trompais ; je ne connaissais pas encore jusqu'où allait la bienveillance de M. Falck. Il me fit connaître lui-même qu'il avait veillé à tout, et que son absence n'apporterait aucune entrave aux projets arrêtés (1). Et en effet, au milieu même de nos crises politiques, ses regards se tournaient encore avec inquiétude vers cet observatoire, objet de tous ses soins, dont les murs à peine

(1) M. Van Ewyck, administrateur de l'instruction publique, sous M. Falck et sous M. Van Gobbelschroy, son successeur au ministère, contribua puissamment à la construction de l'observatoire, et à faire doter l'établissement des instruments les plus précieux. La révolution de 1830 n'a pas permis de réaliser les projets qui avaient été arrêtés pour mettre l'observatoire de Bruxelles à même de rivaliser avec les principaux observatoires de l'Europe.

élevés étaient menacés de tant de dangers. Si l'observatoire doit produire un jour quelques fruits utiles, c'est à lui qu'il faut en savoir gré. C'est lui qui en a conçu la pensée, et cette pensée l'occupait encore à ses derniers instants. Peu de jours avant sa mort, il me donna son portrait au bas duquel il avait écrit ces mots : « témoignage d'une amitié plus ancienne que l'observatoire. » Je devrais ajouter, et surtout plus solide que l'observatoire, dit-il en souriant et en faisant allusion à l'état de délabrement dans lequel la ville avait laissé tomber le bâtiment.

Ce fut pour lui une véritable privation lorsque, dans les derniers temps de sa maladie, ses souffrances ne lui permirent plus d'assister à nos séances. Le désir de savoir et d'apprendre ne l'ont jamais quitté, pas même dans les instants de sa vie où il semblait le plus chargé de travaux. Il se tenait au courant de tous les genres de progrès, se faisait rendre compte des découvertes scientifiques et cherchait à en mesurer la portée.

Il était trop observateur pour ne pas sentir les approches de sa fin, et il avait l'esprit trop élevé, trop ferme pour craindre ce dernier instant. Cependant, quel que fût son stoïcisme, la vie n'était pas un bien qu'il dût quitter sans regrets. Sa séparation d'une épouse qui avait répandu tant de charme sur son existence, et de tant d'amis dévoués, pouvait ébranler cette âme si noble et si bienveillante. Aussi ses nuits, me disait-il, étaient agitées par des pensées tristes; mais il avait devant lui, pour se consoler, le tableau d'une vie pure et sans tache; et, prêt à franchir le seuil de l'éternité, il pouvait avec orgueil jeter un dernier regard sur cette série non interrompue de belles actions qui ont marqué son passage sur cette terre.

M. Falck s'éteignit le 16 mars 1843, à l'âge de 66 ans. Son corps fut transporté à Utrecht, pour être déposé dans le caveau de sa famille. La translation se fit avec une solennité qui montrait assez que la Belgique, en honorant le représentant d'une nation amie, voulait témoigner sa reconnaissance à l'homme d'état qui lui appartenait en quelque sorte par le bien qu'il lui avait fait. Certes, dans sa patrie même, notre illustre confrère n'a pu être l'objet de plus touchants regrets, ni d'une douleur plus universelle.

M. Falck est en quelque sorte la personnification de toute une grande époque de l'histoire de Hollande. Après avoir le plus contribué à l'affranchissement de sa patrie, il sut faire adopter le plan de réunion des deux peuples belge et hollandais ; dès lors toutes ses actions, toute sa prudence, toute son énergie furent employées à soutenir cet édifice encore frêle et constamment ébranlé par des maladresses, jusqu'au jour où il fut bouleversé de fond en comble, quand la main qui formait son plus ferme appui n'y était plus; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que M. Falck fut appelé à présider aux arrangements qui suivirent cette grande catastrophe. Il rendit encore ce dernier service à sa patrie, et parut n'attendre, pour descendre au tombeau, que la signature du dernier acte qui signale cette période remarquable (1).

Les services que M. Falck a rendus, peuvent être sentis, mais non appréciés dans toute leur étendue ; cette tâche est réservée à la postérité. Les contemporains sont trop près

(1) « Quand le traité du 5 novembre 1842 fut conclu, il exprima vivement son désir de le voir accepter par les chambres législatives. Il écrivit à ses amis en Hollande « Puissent vos amis et les miens s'en » tenir dans cette circonstance au *fortiter occupa portum!* Moi » du moins, je ne veux plus me rembarquer sur l'océan, où nous

des événements; ils en connaissent trop peu les ressorts secrets, pour être des juges tout à fait compétents. Les hommes d'état sont un peu comme les médailles : ils ne sont estimés et appréciés qu'après avoir passé quelques siècles sous terre.

A. Quetelet.

» avons été ballottés déjà depuis tant d'années, et si cela arrive malheureusement : *ô! navis, referent in mare te novi fluctus*, assignez-moi d'avance le rôle de passager. Aussi bien je suis trop vieux et trop faible pour les voyages à *l'aventure*. Qu'on se le dise, adieu. »
Traduit du recueil *Het Instituut*, page 70.

NOTICE

SUR

ALEXIS BOUVARD,

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE,

NÉ EN SAVOIE, LE 27 JUIN 1767; MORT A PARIS, LE 7 JUIN 1843 (1).

L'astronomie a fait, le 7 juin de cette année, une perte très-sensible par la mort de M. Alexis Bouvard, qui était depuis longtemps l'un des astronomes les plus dévoués de l'observatoire de Paris, et qui a rendu de grands services à la science, soit comme observateur, soit comme calculateur.

Né le 27 juin 1767, dans un chalet du Mont-Joli, qu'on signalait encore, il y a peu d'années, aux étrangers qui passaient près de là, comme remarquable sous ce rapport, il appartenait à une famille estimable de propriétaires dans la paroisse des Contamines, située dans le haut Faucigny, en Savoie, près des bains St-Gervais et au pied du Mont-Blanc. Le commerce auquel ses parents le destinaient n'ayant eu aucun attrait pour lui, il se rendit à Paris en 1785, étudia les mathématiques et l'astronomie et devint bientôt assez instruit pour être admis à l'observatoire

(1) Cette notice, écrite par M. Alf. Gautier, est extraite de la *Biblioth. univ. de Genève pour août* 1843.

Il est à regretter que le discours remarquable, prononcé par M. Arago sur la tombe de M. Bouvard, n'ait pas encore été publié.

en 1793, au moment où le comte Cassini s'en retira. Lors de la création du bureau des longitudes, en 1795, M. Bouvard en fit partie en qualité d'astronome adjoint. Il découvrit, la même année, une nouvelle comète et en calcula les éléments. Il fut chargé en 1797, par le célèbre Laplace, de calculer des observations de la lune de Bradley et de Maskelyne, faites entre 1750 et 1795, pour déterminer la valeur numérique de l'équation séculaire de l'apogée et du nœud de l'orbite lunaire, que ce grand géomètre venait de découvrir par la théorie de la gravitation universelle, et qui devait diminuer assez notablement les erreurs des Tables de la lune. Les immenses calculs que M. Bouvard a été appelé à effectuer successivement, pour appliquer aux divers corps de notre système planétaire et réduire en nombres et en tables les formules obtenues par l'illustre auteur de la *Mécanique céleste*, constituent un de ses principaux titres à la reconnaissance du monde savant. Il a été infatigable sous ce rapport, et il était toujours prêt à se dévouer aux travaux de ce genre dont Laplace le chargeait. Heureuse alliance du génie avec des facultés de calcul remarquables, qui a fort avancé la détermination précise d'un grand nombre de mouvements et de phénomènes célestes.

M. Bouvard partagea avec Bürg, en 1800, le prix proposé par l'institut de France, sur la comparaison des observations avec les tables, pour fixer les longitudes de l'époque, de l'apogée et du nœud de l'orbite de la lune. Il fut élu membre de l'institut en 1803. Il publia, en 1808, la première édition de ses tables de Jupiter et de Saturne. La seconde, qui a paru en 1821, a été augmentée de tables d'Uranus, que M. Bouvard a été occupé à perfectionner jusque vers la fin de sa vie.

A travers les grands travaux de calcul dont je viens de parler, M. Bouvard n'en continua pas moins avec beaucoup de zèle ses travaux d'observation. L'observatoire de Paris ayant acquis de nouveaux instruments, il se dévoua pendant un très-grand nombre d'années, soit aux observations régulières, faites avec les instruments placés dans le plan du méridien, soit aux observations occasionnelles. Il découvrit et observa un assez grand nombre de comètes, et en calcula les éléments paraboliques d'après la méthode de Laplace. Il fut l'un des astronomes qui mirent le plus d'intérêt à la détermination des différences de longitude géographique, d'après les observations de la lune et des étoiles voisines de son parallèle, et il calcula d'après ces observations la différence des méridiens entre Paris et Greenwich.

M. Bouvard s'est occupé aussi de météorologie. C'est lui qui a longtemps dirigé les observations de ce genre, faites par son frère à l'observatoire de Paris. Il a communiqué, en 1827, à l'académie des sciences de Paris, un excellent résumé de ces observations, qui a été publié dans le tom. 7 des nouveaux mémoires de cette académie. Il a lu aussi, à la réunion de la société helvétique des sciences naturelles qui eut lieu, en 1829, à l'hospice du grand St-Bernard, un mémoire intéressant sur les variations diurnes du baromètre, dont il a paru un extrait dans le tom. 41 de la première série de la *Bibliothèque Universelle*.

Ce n'est pas seulement par ses propres travaux que M. Bouvard a été utile à la science, il l'a été aussi par les services qu'il a rendus à ceux qui la cultivaient et par les élèves qu'il a faits. C'est lui surtout qui a découvert et développé les facultés distinguées dont Gambart était doué, et dont ce dernier a fait preuve dans sa trop courte carrière astrono-

mique. Gambart donnait à M. Bouvard le titre de père; et lorsqu'il a senti les progrès de sa maladie devenir graves, c'est chez lui qu'il est venu mourir. M. Quetelet, directeur actuel de l'observatoire de Bruxelles, a reçu de M. Bouvard d'utiles directions pendant ses premiers séjours à Paris, et a entretenu dès lors avec lui de très-amicales relations. M. Bouvard a eu aussi la satisfaction de former à l'astronomie l'un de ses neveux, M. Eugène Bouvard, qui, depuis une dizaine d'années, fait partie des jeunes astronomes attachés à l'observatoire de Paris, et qui s'est déjà fait connaître avantageusement par divers travaux d'observation et de calcul.

M. Bouvard joignait à un grand dévouement pour la science, beaucoup de simplicité, de droiture et de bonté de cœur. C'est lui qui a bien voulu, de concert avec M. le baron Maurice, commander à M. Gambey les deux principaux instruments du nouvel observatoire de Genève, et passer, pour cet effet, avec cet artiste distingué, une convention qui a été ponctuellement exécutée. Je lui ai eu personnellement de nombreuses obligations; et en attendant qu'un hommage plus digne de lui soit rendu à sa mémoire, j'ai éprouvé le besoin de lui payer ici un léger tribut de reconnaissance et de regrets.

Additions à la notice précédente, par A. QUETELET.

La notice qui précède signale les principaux titres que M. Alexis Bouvard s'est acquis à l'estime des savants; et présente une énumération à peu près complète des travaux qui ont marqué la carrière de cet astronome distingué.

Qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots à l'éloge que M. Gautier a si habilement esquissé et d'essayer de jeter

aussi quelques fleurs sur cette tombe fraîchement ouverte, que doivent entourer tant de pieux souvenirs et tant de reconnaissance.

Ce que j'ai à dire, je le puiserai dans mes souvenirs et dans ma correspondance. J'ose compter sur l'indulgence des lecteurs, ayant quelquefois à parler de moi-même, afin de faire connaître plus intimement un type de ces hommes rares qui se dévouent entièrement aux sciences et à ceux qui les cultivent. C'est pour ainsi dire s'attacher à eux par des liens plus saints que ceux de la parenté, que de partager leurs goûts et leurs travaux.

J'étais arrivé à Paris, vers la fin de 1823, avec la perspective de pouvoir construire un observatoire en Belgique, mais en même temps avec la conviction que toute mon instruction en astronomie pratique restait à faire. Mon premier soin fut de me rendre à l'observatoire royal; mais, en entrant dans ce monument illustré par tant de grands travaux, je sentis mieux encore tout ce qui me manquait. Je n'avais pas même de lettres d'introduction pour sauver les embarras d'une première visite. Je montai cependant avec assez d'assurance le grand escalier; mais, quand je me trouvai entre les portes voisines de MM. Arago et Bouvard, je restai quelque temps indécis. J'allais frapper à la première, quand M. Bouvard, qui sortait de chez lui pour se rendre dans les salles d'observation, me demanda qui je cherchais. Je lui racontai tout d'abord mon histoire, que cet excellent homme parut écouter avec intérêt; puis, il m'emmena avec lui et me mit en présence des instruments astronomiques; spectacle tout nouveau pour moi. Il eut la bonté de m'en expliquer la destination et l'usage; et me permit de venir observer, quand je le voudrais.

Dès le soir même je profitai de cette permission ; et, à mon grand étonnement, je pus pénétrer librement et seul, au milieu des instruments et des papiers de l'observatoire. Je revins les soirs suivants, et toujours même confiance. Ce que je viens de dire est l'histoire de tous les étrangers qui ont visité l'observatoire de Paris dans le même but que moi, et ils sont assez nombreux. Ils doivent reconnaître, comme moi, qu'il serait impossible de trouver ailleurs plus d'obligeance et plus de facilités pour s'instruire (1).

Pendant que je m'exerçais, le bon M. Bouvard venait de temps en temps s'informer de mes observations et les examinait. Ses paroles étaient toujours encourageantes; et, quand il remarquait que j'avais trop froid, il m'invitait à passer chez lui. Peu à peu, il me témoigna plus d'affection, et me proposa de m'initier aux calculs pratiques de l'astronomie. Dès lors, il voulut bien diriger toutes mes études avec une bienveillance vraiment paternelle.

Il ne s'en tint pas à ces témoignages de bonté; il me présenta à ses amis, et parmi eux se trouvaient Laplace et Poisson. Je fus admis aussi à ses petits dîners des jeudis (2); et je devins en quelque sorte un membre de sa famille.

M. Bouvard n'avait alors auprès de lui que son frère aîné; il s'était marié, mais des chagrins domestiques l'avaient

(1) Je me trouvais à l'observatoire de Paris en même temps que M. Gautier, qui venait également s'occuper de la pratique de l'astronomie, en attendant la construction du nouvel observatoire de Genève, qu'il était appelé à diriger. Je range parmi les acquisitions les plus précieuses de cette époque l'amitié de ce savant astronome.

(2) Il y réunissait habituellement une dizaine de personnes, choisies parmi les savants et ses amis intimes.

séparé de sa femme ; et cet excellent homme sentait le besoin de reporter son affection sur des personnes sûres et dévouées.

Dans son intimité, il aimait à rappeler les souvenirs de sa jeunesse, et les épreuves pénibles par lesquelles il avait dû passer, surtout au moment de la révolution. Il enseignait les mathématiques à Paris, quand, de par la loi, il fut nommé astronome à l'observatoire que Cassini venait de quitter. Il voulut représenter humblement que ses études n'avaient pas été dirigées vers l'observation, mais il fut renvoyé à son poste, avec menace d'être emprisonné, s'il le quittait. Ce fut le commencement de sa carrière astronomique. Ces licences qui ressemblaient un peu à celles de Sganarelle, eurent cependant les meilleurs résultats. M. Bouvard, dans son nouveau poste, n'avait les moyens ni de se vêtir ni de se nourrir ; il me parla souvent des privations cruelles qu'il dut s'imposer. Il se livra cependant franchement et avec ardeur aux études astronomiques, et finit bientôt par aimer avec passion la carrière dans laquelle il avait été poussé d'une manière si brusque.

Le récit de ses relations avec plusieurs des principaux personnages de cette époque, et surtout avec les savants, jetait beaucoup d'intérêt sur sa conversation intime ; mais il fallait le prendre en dehors de ses heures de travail, qu'il n'entendait pas voir déranger.

On se ferait difficilement une idée des calculs immenses qui ont été exécutés par M. Bouvard, soit pour les réductions des observations de tout genre, soit pour la confection de ses tables astronomiques, soit pour les Annuaires et la Connaissance des Temps, soit surtout pour la Mécanique céleste. Les calculs relatifs à ce dernier ouvrage for-

maient, à eux seuls, des piles de cahiers qui semblaient avoir dû occuper plus que la vie d'un seul homme (1). L'habitude de calculer lui avait donné, il est vrai, une admirable facilité de travail en ce genre. Il était si sûr de son fait que, quand il entreprenait des calculs nouveaux pour résoudre une difficulté scientifique, il faisait, à peu près comme l'ingénieur, un devis de son travail et estimait d'avance combien il aurait de logarithmes à chercher, d'équations à résoudre, combien de cahiers à remplir et de journées à employer. On conçoit qu'on était mal venu, en cherchant à faire perdre son temps à un homme qui savait si bien en régler l'emploi.

Je revins en Belgique en 1824, et je continuai à recevoir de nouvelles preuves de l'amitié de M. Bouvard; il me transmettait les nouvelles scientifiques qui se rapportaient à mes travaux et me tenait au courant des découvertes astronomiques.

L'académie royale de Bruxelles à qui je faisais part de ces communications, inscrivit, le 8 octobre 1825, le nom de M. Bouvard parmi ceux de ses correspondants pour la classe des sciences. Notre nouveau confrère parut sensible à ce témoignage d'estime. « Cette faveur m'est d'autant plus flatteuse, m'écrivit-il, que je ne m'y attendais pas. Etre associé aux académies, c'est la seule ambition du savant; quant à moi, je n'en ai pas d'autre; malheureusement plus on obtient de faveurs de ce genre, plus on a de devoirs à remplir. » Sa correspondance fit preuve que ce n'était pas là

(1) Ses manuscrits furent vendus publiquement, après sa mort, pour la modique somme de 3 à 400 francs; ils ont été achetés par son neveu M. Eug. Bouvard.

une formule de pure politesse ; il ne se borna pas en effet à accepter le titre, il remplit fidèlement les devoirs de correspondant de l'académie.

L'année suivante, M. Bouvard fit le voyage d'Angleterre, où il était attendu avec son illustre ami, l'auteur de la *Mécanique céleste*. Mais l'âge et la santé de M. De Laplace dérangèrent les plans arrêtés. M. Bouvard seul fit le voyage et reçut des savants anglais l'accueil le plus cordial, accueil bien mérité par son noble caractère et par cette longue série de services qu'il n'avait cessé de rendre aux sciences. Il fut surtout vivement touché de sa réception à la société royale de Londres, dont il fut nommé membre étranger par acclamation. Cette distinction en effet, qui ne s'accorde qu'à un petit nombre d'élus, devait le flatter surtout par la manière dont elle était accordée dans les lieux où avaient siégé Newton, W. Herschel et cette suite de savants illustres qui feront à jamais la gloire de l'Angleterre.

M. Bouvard revint par la Belgique et me prêta l'appui de son nom auprès du gouvernement, pour m'aider à réaliser mes projets au sujet de l'observatoire de Bruxelles ; déjà une somme de 20,000 florins avait été allouée à cet effet, mais elle était insuffisante. J'eus le plaisir de pouvoir lui annoncer presqu'aussitôt après son retour à Paris, que le gouvernement entendait faire les choses d'une manière convenable, et construire un temple à Uranie qui fût véritablement digne d'elle. M. Bouvard en fut enchanté, il en parla à tous ses amis, comme d'une faveur qui le touchait personnellement (1).

(1) « C'est avec un bien grand plaisir que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'annoncer l'arrêté de S. M

Dès lors il me fit part du projet qu'il avait formé de revenir fréquemment en Belgique; il voulut le réaliser dès le commencement de l'année suivante, et venir assister aux premiers travaux du nouvel édifice; mais cette époque que nous appelions l'un et l'autre de tous nos vœux, devait lui être fatale; elle devait porter la douleur chez tous les amis des sciences. L'illustre auteur de la *Mécanique céleste* mourut le 5 mars 1827. M. Bouvard perdait en lui son ami le plus intime, l'homme à qui il avait consacré tous ses travaux, toute son existence. Il resta comme anéanti par cette perte (1).

J'essayai de lui porter quelques consolations, et de le dé-

le roi des Pays-Bas, concernant la création d'un observatoire à Bruxelles. Il n'était pas douteux que les fonds promis avant l'arrêté royal, ne fussent insuffisants, pour ériger un observatoire réellement utile à la science. Maintenant, puisque la dépense n'est pas déterminée, faites votre plan de telle sorte qu'il soit le plus convenable et le plus avantageux, afin de pouvoir y placer les instruments principaux qui doivent meubler un observatoire complet, fait pour honorer le souverain qui en a ordonné la construction. Je me suis empressé d'annoncer à tous les savants la création de votre observatoire. Les journaux en ont parlé. Je suis chargé, de la part de mes confrères, de vous féliciter de l'heureux succès de vos constantes sollicitudes en faveur de la science. MM. Poisson et Laplace prennent un véritable intérêt à voir créer un observatoire en Belgique. » (10 juillet 1826.)

(1) Cet événement fatal me fut annoncé aussitôt par la lettre suivante de M. Célestin, jeune homme que M. Bouvard avait pris en affection et qui demeurait auprès de lui.

Lundi 5 mars, 11 ¼ heures du matin 1827.

« Je viens vous faire part de la perte irréparable que nous avons

terminer à venir en Belgique, mais il me répondit par la lettre suivante, où perce à chaque ligne le chagrin dont il était accablé.

« Je suis bien sensible à toutes les choses bienveillantes que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire dans votre lettre du 7 du courant. La perte que nous venons de faire sera sentie dans toute l'Europe. La mort de ce grand homme m'accable ; ami intime depuis 32 ans, ayant passé ma vie à travailler avec lui pour les progrès des sciences, confident de ses pensées, je me trouve maintenant abandonné sans retour de l'homme avec qui j'étais pour ainsi dire identifié. Je ne suis plus en état, quant à présent, de penser à rien. Mes idées sont tellement confuses, que je passe les jours sans trop savoir comment. »

« Le jour fatal de la mort du Newton français, je suis

faite de l'illustre auteur de la *Mécanique céleste*. Il est expiré ce matin, à 9 heures 5 minutes, dans les bras de son ami de 30 ans, M. Bouvard, qui ne vivait, en quelque sorte, que pour M. De Laplace. L'excellent et respectable M. Bouvard est plongé dans la plus grande désolation. Cette séparation est pour lui un coup de foudre. Faut-il que j'aie vu couler des yeux de cet homme de bien des ruisseaux de larmes ! Joignez-vous à nous pour le consoler de cette perte. Il vous aime tendrement et il recevra vos consolations avec reconnaissance. Je vous écris ce peu de lignes à côté même de l'illustre défunt ; la garde de sa dépouille mortelle vient de m'être confiée par la famille désolée, pendant que M. Bouvard a été accompagner madame De Laplace à Arcueil. »

Je reçus presqu'en même temps une lettre de M. Nicollet qui me marquait également le deuil que la mort du grand géomètre français avait répandu, et particulièrement à l'observatoire : « Vous aurez appris, disait-il, la perte irréparable que les sciences, M. Bouvard et

parti pour Arcueil, avec sa veuve inconsolable, et je ne viens à Paris que pour passer quelques instants. Je ne puis quitter cette famille si respectable, mon absence serait dans ce moment impossible. En conséquence, mon cher ami, je ne quitterai point Paris avant quelques mois. Recevez, je vous prie, mes remercîments pour votre obligeante invitation d'aller me consoler, chez vous, de mes peines et de mon profond chagrin. Je préfère aller vous voir dans un temps plus heureux, dans un temps où j'aurai l'âme plus calme.... » (19 mars 1827.)

Gambart, que M. Bouvard considérait comme son propre fils, avait fait les mêmes tentatives pour l'éloigner de Paris et l'attirer à Marseille, mais inutilement; il en reçut la même réponse. Gambart m'écrivit alors le billet suivant que je

moi en particulier, nous avons faite par la mort de M. De Laplace. C'était la représentation de la science en Europe, le chef d'une grande école, le génie planant sur les supériorités qui restent, un géomètre philosophe prodiguant son savoir, ses conseils et son affection à tout ce qui pouvait contribuer aux progrès des lumières, et portant dans tout ce qui pouvait en hâter les progrès un feu sacré, un zèle et une activité dont on verra peu d'exemples. Je ne pourrais vous dire quelle a été ici notre douleur et notre confusion dans les premiers moments. Quelle est la main qui pourra tracer l'histoire d'une si vaste et si glorieuse carrière? Notre respectable ami M. Bouvard se remet difficilement de son chagrin. Il est encore à Arcueil auprès de madame Laplace. Vous feriez bien de lui écrire, dans son amitié pour vous, il en éprouverait du bien. »

On me pardonnera sans doute de citer ces passages de lettres particulières, mais rien de ce qui se rattache à une époque aussi remarquable dans l'histoire des sciences, ne doit être omis.

conserve avec les sentiments que je porte à la mémoire de deux astronomes pour qui j'avais la plus profonde estime. Le même billet m'annonçait la découverte qu'il venait de faire d'une comète, pendant la nuit du 21 juin 1827. « Comme ami et bon ami de M. Bouvard, je vous aime pour la sollicitude que vous prenez pour alléger ses peines. Je vous engage à continuer à l'attirer auprès de vous. C'est le plus grand service que vous puissiez lui rendre dans l'état présent de sa santé. Il vous aime beaucoup et votre société lui ferait un bien infini. C'est au point que je vous l'enverrais, si je l'avais ; car, avec mon caractère tant soit peu récalcitrant, je ne serais guère capable de consoler son cœur ni de calmer son esprit. »

Je n'ai point eu le bonheur de connaître personnellement Gambart ; et néanmoins, placés à deux cents lieues de distance, nous nous sommes aimés comme des frères, par l'amitié même que M. Bouvard nous portait. La lettre si touchante et si amicale de Gambart m'autorisait à insister auprès de notre bon père, et j'eus le bonheur de l'emporter en effet. M. Bouvard revint en Belgique pendant le mois de juillet, et bientôt ma famille devint la sienne. Mon beau-père, né comme lui dans les montagnes de la Savoie, médecin d'un savoir profond et d'un noble caractère, fut un lien de plus pour le rattacher à la Belgique. Il fut convenu dès lors que les voyages seraient plus fréquents et que les deux familles n'en formeraient qu'une à l'avenir. Mais l'âge et l'état de santé de M. Bouvard devinrent bientôt des obstacles qui empêchèrent de réaliser ce projet. Il ne cessait cependant de m'encourager et de me prodiguer ses conseils. « Si j'étais jeune, mon ami, je me livrerais sans relâche aux travaux les plus pénibles de la science, me di-

sait-il, afin que ma patrie pût rivaliser avec les pays étrangers. Vous êtes jeune, et bientôt vous aurez un bel observatoire, muni de bons instruments; tâchez de prendre rang parmi les savants que j'admire, et dont je suis presque jaloux. Mais, hélas! mon temps est presque passé; je ne puis plus rivaliser avec personne. Il ne me reste donc plus rien d'important à faire sinon d'exciter les jeunes savants, à leur donner des conseils, à leur tracer grossièrement la route qu'ils doivent suivre pour acquérir une réputation bien méritée et les éloges de la postérité.. »

(29 octobre 1828).

Pendant l'année 1829, le projet de nous revoir dut être différé encore, à cause de la mauvaise santé de M. Gambart. Depuis la mort de Laplace, le bon M. Bouvard avait senti plus que jamais le besoin d'être aimé; il éprouvait un vide que rien ne pouvait combler. Appuyé sur une tombe encore humide de ses pleurs, il ne voyait pas sans un sentiment d'effroi une autre tombe prête à s'entr'ouvrir pour engloutir son fils adoptif, l'une des plus belles espérances de la France. « Je compte bien aller en Belgique, ce printemps, écrivait-il, et aller passer une quinzaine de jours en Hollande, mais sans pouvoir espérer d'aller plus loin; car la santé de mon cher ami Gambart se rétablit un peu; il doit aller prendre les eaux en Savoie; je me propose d'aller le rejoindre pour passer quelque temps avec lui. Je ne puis guère lui refuser cette satisfaction, car si je donnais la préférence au nord de l'Allemagne, il serait très-affligé de ma conduite à son égard. C'est un de mes enfants adoptifs; mais hélas! je crains bien que sa misérable santé ne l'empêche de voyager. » (13 mars 1829.)

M. Bouvard se rendit en effet en Savoie et passa, avec Gambart, trois semaines aux bains d'Aix. Il parcourut ensuite les principales villes de la Suisse : Bâle, Zurich, Lucerne, Berne, Lausanne et Genève, et assista à la réunion de la société Helvétique qui avait lieu, cette année, à l'hospice du grand St-Bernard. M. Gambart se trouvait dans un état de santé beaucoup plus satisfaisant. Les deux amis se séparèrent à Lausanne, le 23 août, et Gambart reprit le chemin de Marseille.

Cependant M. Bouvard n'avait pas entièrement renoncé à la culture des sciences ; du vivant de M. De Laplace, il s'était occupé de discuter les observations météorologiques qui avaient été faites à l'observatoire royal ; et, après la mort de cet illustre géomètre, il en présenta les résultats à l'académie des sciences (1). Ce travail immense est basé sur plus de cent mille observations tant barométriques que thermométriques. Avant l'impression, il en publia un résumé dans la *Correspondance mathématique et physique* de Bruxelles. Il donna en même temps le résultat de ses remarques sur les différents vents qui peuvent régner simultanément dans l'atmosphère, et sur leur influence dans les indications du baromètre (2). On n'a peut-être pas eu assez égard à ces dernières observations, qui n'ont été vérifiées nulle part, du moins à ma connaissance.

L'année suivante, M. Bouvard me communiqua l'extrait d'un nouveau mémoire *sur les Variations diurnes du baro-*

(1) *Mémoire sur les observations météorologiques faites à l'observatoire royal de Paris*, par M. A. Bouvard, lu le 23 avril 1827, tom. 7 des *Mémoires*.

(2) *Corresp. math.*, tom. III, p. 154, année 1827.

mètre, extrait qui fut également inséré dans la *Correspondance mathématique* (1). L'auteur s'y proposait de rechercher la loi et les causes des variations diurnes de la pression atmosphérique, en tirant parti des observations faites dans divers endroits du globe ; et il croyait pouvoir déduire de ses travaux qu'*en partant de l'équateur, les périodes diminuent à peu près proportionnellement au carré du cosinus de la latitude, et que ces mêmes périodes, sous l'équateur, en s'élevant à de grandes hauteurs, diminuent dans le rapport inverse des températures des lieux où les observations sont faites.*

M. Bouvard communiqua ce travail à l'institut au mois de décembre et le retira ensuite pour le revoir. Les membres du bureau des longitudes l'accueillirent favorablement ; il fut même convenu qu'on favoriserait le plus possible ce genre d'observations, pour arriver à la connaissance plus intime des lois qui dominent les grands mouvements périodiques de notre atmosphère. C'est ce que M. Bouvard s'empressa de me faire connaître par la lettre suivante, écrite le 24 janvier 1829.

« Pour confirmer mes hypothèses sur le phénomène de la variation diurne du baromètre, le bureau des longitudes

(1) Tom. IV, pp. 374 et suiv., année 1828. Cet extrait me fut envoyé le 10 novembre 1828 ; il devait servir à établir les droits de l'auteur qui avait communiqué avec confiance ses résultats à des personnes étrangères. « Si vous pouvez, mon cher ami, imprimer cette note dans votre prochain numéro, vous me ferez bien plaisir, parce qu'ayant donné ce petit mémoire à des étrangers, je crains qu'on n'en abuse, en le publiant sans mon nom. » M. Bouvard annonçait en même temps l'intention de présenter bientôt le travail complet à l'institut.

m'a autorisé à faire construire des baromètres pour en donner aux voyageurs, qui seront disposés à faire des séries d'observations dans des lieux où il importe le plus d'en faire : sous l'équateur, au niveau de la mer et à de très-grandes élévations au-dessus de ce niveau. Il serait également important d'en faire à de très-grandes latitudes ; mais, pour obtenir des résultats exacts, il faut que ces observations soient continuées longtemps, afin de détruire les erreurs des causes locales, qui sont d'autant plus prépondérantes que les périodes diurnes sont moins prononcées; et, comme elles vont toujours en diminuant en allant vers l'un ou l'autre pôle, les erreurs des observations, indépendamment des causes locales, sont du même ordre que la plus grande des quatre périodes diurnes.

» Pour bien déterminer les lois de ces variations, il importe que les observations soient faites aux époques des maximum et minimum. On peut également faire concourir les observations faites à d'autres instants, parce que la formule peut les employer conjointement avec les autres ; et même, pour bien déterminer les lois, il faut multiplier les observations autant que possible.

» Lorsque j'aurai réuni un grand nombre d'observations équatoriales, que je regarde comme les plus importantes, je ne doute pas que je ne puisse alors confirmer mes idées sur ce singulier phénomène météorologique. J'espère qu'alors les géomètres daigneront s'occuper de la théorie ; et, si l'on parvient à démontrer ma formule, la même théorie fera connaître également la cause des grandes variations du baromètre, qui jusqu'à présent sont inexplicables. La météorologie deviendra une science, car jusqu'à présent elle n'a pas mérité ce nom, puisque nous ne connaissons

encore rien sur cette matière. Les temps à venir confirmeront, je l'espère, mes idées, à moins que je ne me trompe grossièrement sur les lois de ce phénomène. »

Cependant les lois que M. Bouvard croyait avoir établies, ne furent pas adoptées sans difficulté. Il s'éleva même des objections assez graves pour qu'il crût devoir soumettre tout son travail à un nouvel examen. Il le fit avec toute la candeur et tout le désir de connaître la vérité, qu'il portait habituellement dans ses recherches. Qu'il me soit permis de citer encore un passage de sa correspondance où il rend compte de la perplexité dans laquelle il se trouve.

« J'ai présenté mon travail à l'académie en décembre dernier, mais il est encore entre mes mains pour y faire quelques changements et satisfaire des amis difficiles, concernant la formule empirique que j'ai établie pour réduire les observations des périodes à l'équateur. Pour réduire ces périodes, je suppose qu'elles varient comme le carré du cosinus de la latitude, et ensuite dans le rapport inverse des températures correspondantes, comme je l'ai dit dans ma notice que vous avez imprimée dans votre journal. Messieurs nos géomètres physiciens m'objectent que ce rapport n'est point admissible, attendu que le zéro du thermomètre est arbitraire ; que si j'employais la division de Fahrenheit, la loi supposée ne serait plus vraie, et qu'en pareil cas, je ne devais employer que les différences des températures, et non les quantités absolues de ces températures. Longtemps avant de présenter mon travail, j'avais bien songé à cette difficulté; j'avais cherché s'il était possible d'introduire dans ma formule, une fonction arbitraire du rapport des hauteurs du baromètre. Mais je fus obligé de revenir à ma première hypothèse, celle des températures. Au reste, comme je ne donne cette loi

que comme moyen de satisfaire aux résultats déduits des observations, je ne pense pas que je puisse me compromettre sous le rapport scientifique, de sorte que je suis bien décidé à publier ce travail tel qu'il est, sauf à le modifier plus tard, si de nouvelles recherches m'autorisent à le faire.

» Vous verrez dans le *bulletin* de Férussac, un extrait de mon premier mémoire, suivi de l'analyse du second. J'y suis revenu sur des corrections de chiffres, que je regrette d'avoir faites, principalement pour les limites des variations des instants du maximum du matin, par les observations d'été et d'hiver. Les corrections dépendent du 3me terme de la formule que j'ai négligé, d'après des conseils que je ne crois pas bons. Aussi je reviendrai sur cette matière, en conservant le terme que j'ai négligé par déférence. Mais que je supprime ou que je conserve ce terme, cela ne produit rien de fâcheux pour mes recherches; les variations du baromètre ne sont pas sensiblement changées. Les époques des instants des maximum et des minimum changeront sans nuire à la partie que je regarde comme la principale de mes recherches sur les lois de ce phénomène, dues à l'action du soleil comme corps échauffant. » (13 mai 1829.)

C'est le même mémoire dont M. Bouvard donna lecture à la réunion de la société helvétique, à l'hospice du grand St-Bernard, et dont un extrait fut inséré dans la *Bibliothèque universelle*, tom. 41.

L'année suivante, en passant par la France pour me rendre en Italie, je vis M. Bouvard à Paris, et je fus chargé de ses lettres pour sa famille. J'eus le plaisir de me rencontrer près de St-Gervais, dans l'humble hameau qui l'avait vu naître, avec MM. Gautier et de Necker Saussure. On touchait aux fameuses journées de juillet; la révolution belge qui suivit

de près celle de France, me donna une nouvelle occasion d'apprécier la bonté vraiment paternelle de M Bouvard. Le sort de ma famille et celle de l'observatoire lui causèrent les plus vives inquiétudes; mais j'avais lieu de concevoir des inquiétudes plus réelles sur ce qui le concernait personnellement.

En 1831, éclatèrent de la manière la plus déplorable les symptômes d'une maladie qui affligea le reste de ses jours et dont il avait déjà senti les premières atteintes dès le commencement de 1827 (1).

On se méprit d'abord sur la nature du mal, mais l'amitié fut plus clairvoyante que l'art. Gambart se trouvait heureusement auprès de son ami, et il eut le bonheur de contribuer à abréger ses souffrances. Qu'on me permette de citer encore, car ce n'est que par leurs propres paroles que je puis exprimer les rapports d'amitié qui s'étaient établis entre ces deux hommes, si bien faits pour s'entendre.

« Partagez notre contentement, s'écriait Gambart. Notre ami est non-seulement sauvé, mais encore il est tranquille; il est exempt de douleurs et la vie lui est devenue douce. Cet heureux changement nous le devons à M. Civiale, qui est notre ange protecteur et que des rivalités fort tristes avaient éloigné tout d'abord de chez nous, car il était venu à l'origine comme je vous l'avais dit. Le jour où je vous écrivis, M B.... dont la célébrité est européenne, visita M Bouvard, et décida, comme le médecin ordinaire, que la maladie était rhumatismale. Le traitement se borna en conséquence à des frictions sur le dos et le ventre. Cependant les douleurs

(1) Il écrivait, le 21 mai 1827 : « Ma santé n'est pas très-bonne. J'ai des inquiétudes fondées. Je crains d'être atteint d'une maladie de vessie d'une nature assez grave. »

étaient atroces; elles le devinrent encore plus le samedi. Pendant la nuit, il n'était plus possible d'y tenir. J'avais parlé de Civiale dès le soir, avec cette hésitation que l'on met à parler d'un confesseur ou d'un testament. Bref, dimanche, à quatre heures du matin, je fus expédié pour l'amener en cachette. Civiale vient, vide la vessie, et le pauvre Bouvard renaît à la vie. Cette maladie rhumatismale n'est point autre chose qu'une paresse de la vessie, qui ne lui permet pas de rejeter les urines... Il ne nous faut que du temps, mais il nous en faudra d'autant plus que, pendant 12 jours, le principe de la maladie a été méconnu » (29 juin 1831.)

C'est un spectacle bien triste, mais bien consolant en même temps de voir ces deux habiles astronomes, l'un au commencement de sa carrière, l'autre vers la fin, tous deux en proie à des souffrances continuelles, et tous deux néanmoins animés toujours de la même ardeur pour la science, se prêter un appui mutuel, et chacun s'alarmant bien plus des douleurs que souffre l'autre que de celles qu'il éprouve lui-même. Cette lutte de générosité devait cependant avoir son terme; et, contre les lois de la nature, ce fut le plus jeune qui succomba le premier. Gambart sentant sa fin prochaine, avait quitté Marseille; il voulait mourir auprès de son ami. Sa longue agonie affligea vivement le bon vieillard, qui l'avait adopté pour fils. « Il est resté quatre mois dans son lit, m'écrivait-il, placé à côté de ma chambre, et, presque toutes les nuits, j'entendais ses soupirs et ses cris de douleurs sans pouvoir les soulager. Il est mort le 23 juillet (1836), vers 10 heures du soir. Sa perte m'a vivement affecté; mais une consolation me reste puisqu'un savant pour qui je n'ai rien fait, me donne également le nom si doux de *père*. »

M. Bouvard était très-sensible à de généreux procédés; il

n'a souvent raconté avec un véritable attendrissement comment il s'était rapproché de M. Arago, après quelques années de froideur. M. Bouvard était chef de bataillon de la garde nationale; les émeutes qui se succédaient assez rapidement, lui donnaient beaucoup de besogne et de fatigue. Un jour que les choses s'annonçaient d'une manière plus alarmante, M. Arago, qui faisait aussi partie du corps des officiers, entra chez lui, et voyant qu'il s'apprêtait à sortir: « Vous n'irez pas, dit-il, je suis plus jeune que vous, c'est à moi de m'exposer. Votre poste est ici; veillez à l'observatoire (1). » Cette démarche si franche et si noble fit la plus profonde impression sur M. Bouvard, et renoua une ancienne amitié qui ne devait s'éteindre qu'avec la vie.

M. Bouvard avait, depuis quelque temps, auprès de lui son neveu, M. Eug. Bouvard, dont il avait dirigé les études et qui se trouvait désormais à même de servir utilement sa science favorite.

Dans son âge avancé, et malgré ses infirmités, notre confrère ne craignit pas de recommencer un travail immense, devant lequel le jeune homme le plus actif aurait pu reculer. « Depuis environ deux ans, dit-il dans une de ses lettres (2), j'ai repris la construction de mes tables de Jupiter et de Saturne, en y faisant entrer toutes les observations

(1) Pendant ces émeutes, M. Arago a couru plus d'un danger. Je tiens de lui-même que, sur un des ponts de Paris et dans un instant d'exaspération populaire contre la garde nationale, il faillit être jeté dans la Seine et ne dut son salut qu'à une plaisanterie. Des gens du peuple le soulevaient déjà pour le lancer par-dessus le parapet, lorsqu'il leur dit avec une admirable présence d'esprit: Hé bien! hé bien! Que faites-vous donc? Mais je ne sais pas nager! moi! Ces mots désarmèrent les furieux, et l'on finit par rire.

(2) 18 janvier 1837.

qui ont été faites depuis 20 ans, dans l'espérance d
les perfectionner encore, et surtout dans le but de corrig
les masses de ces deux planètes, principalement cell
de Jupiter. L'immense travail du calcul des observations, l
formation des équations de condition, entre les éléments
elliptiques et les masses des planètes troublantes, son
composées de six inconnues; et j'ai pour Saturne 163 équa
tions à résoudre par la méthode des moindres carrés C
travail, commencé le 1er décembre, ne sera terminé que l
mois prochain. Alors, mes 163 équations seront réduites
six, nombre égal aux six inconnues; et j'en tirerai, je l'espère
les corrections définitives de mes tables de Saturne.

« Ayant renoncé, pour cause de santé, aux observations
j'emploie tout mon temps, depuis mon lever jusqu'au soir
à mes calculs favoris. Mais, hélas! je n'ai plus cette activité
que j'avais il y a 30 ans. A mon âge (70 ans bientôt), les
forces physiques sont bien affaiblies; et l'envie d'achever ce
que l'on a commencé, fait que l'on ne trouve pas un instant
à perdre, dans la crainte de ne pouvoir terminer. »

Des rechutes continuelles l'empêchèrent de conduire les
travaux avec toute l'activité qu'il aurait voulu y mettre
D'ailleurs ses facultés étaient affaiblies; il n'était plus en
état d'apporter la même attention ni la même force d'esprit
dans ses calculs; il faisait des fautes, il s'en apercevait et en
éprouvait du chagrin. Il ne sortait plus guère que pour aller
à l'institut, à Arcueil chez Madame De Laplace (1), ou près

(1) Toute l'amitié que M. Bouvard avait pour M. De Laplace, il
semblait l'avoir reportée sur sa veuve. Il se rendait encore régulière-
ment à Arcueil, comme si la mort n'y avait rien changé. S'il ne voyait
plus son ami, il avait au moins la consolation d'en parler dans des
lieux qui étaient encore pleins de lui.

Vincennes, chez le baron Louis. Il eut encore le chagrin perdre ce dernier ami, pendant l'automne de 1837. Peu à t les personnes auxquelles il avait été le plus attaché, aient précédé dans la tombe. Deux ans auparavant décembre 1835), il avait également perdu son frère, i lui fut enlevé par une mort subite. Tant de secousses ccessives avaient porté de rudes atteintes à son moral, en me temps qu'elles avaient aggravé ses souffrances phyques.

Je ne devais plus m'attendre à le revoir en Belgique. Il y ait venu pour la dernière fois, avec son neveu, au mois août 1833. Les grands instruments n'étaient pas encore en ace; mais il put juger au moins que le monument auquel s'était si vivement intéressé, ne tarderait pas à pouvoir tre utilisé pour la science.

Vers la fin de 1839, le Gouvernement Belge lui avait fait arvenir la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold, n lui exprimant sa reconnaissance pour la manière obligeante dont il était intervenu avec MM. Arago, Daunou et ambey dans la comparaison du mètre et du kilogramme lestinés à la Belgique avec le mètre étalon et le kilogramme léposés aux archives de France. M. Bouvard portait aussi la lécoration d'officier de la légion d'honneur.

C'est le 7 juin dernier, vers 6 heures ¼ du soir, que la nort vint mettre un terme à ses souffrances. Jusqu'à son lernier instant, et lorsque déjà la raison ne dirigeait plus le cours de ses idées, il parlait encore de ses études chéries. Ce n'était qu'en cessant de vivre, qu'il pouvait cesser de s'occuper d'astronomie (1).

(1) Qu'on me permette de citer encore un exemple du dévouement

sans bornes avec lequel il cultivait cette science. Pendant une nuit d'hiver, il s'était placé sur le haut de l'observatoire pour s'occuper de la recherche des comètes. Le froid l'y surprit ; et, quand il s'en aperçut, il lui restait à peine la force nécessaire pour se traîner sur la plate-forme ; il se laissa choir le long de l'escalier, plutôt qu'il ne le descendit ; on le trouva sans connaissance. A la suite de cet accident, il fut pris d'un crachement de sang ; son état était des plus alarmants, et l'on désespéra longtemps de sa vie.

NOTICE

SUR

J.-N. NICOLLET,

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE,

NÉ A SLUSE, MORT A WASHINGTON, LE 11 SEPTEMBRE 1843.

J.-N. Nicollet était né à Sluse, petite ville de la Savoie et capitale du Faucigny (1). Compatriote de M. Bouvard, il vint à Paris après avoir passé quelque temps dans des grades militaires inférieurs. D'heureuses dispositions naturelles et le travail lui permirent de se faire jour dans une capitale si favorable aux développements de tous les genres de talents.

En 1818, Nicollet publia sa *Lettre à M. Outrequin, banquier, sur les assurances qui ont pour base les probabilités de la durée de la vie humaine* (2). Cet opuscule obtint une grande vogue : il en parut une seconde édition aussitôt après sa publication. Là ne se borna pas le succès de l'auteur; les esprits étaient tournés vers les entreprises nouvelles; des sociétés d'assurances cherchaient à s'établir; et l'on eut

(1) J'écris cette notice d'après mes souvenirs; je n'ai pas trouvé de notice imprimée sur M. Nicollet, excepté celle, dans laquelle Quérard se borne à indiquer les titres de ses principaux ouvrages.

(2) Chez A.-A. Renouard, in-8°.

naturellement recours aux lumières de M. Nicollet. Comme il savait unir habilement la théorie à la pratique, ses spéculations mathématiques lui devinrent très-avantageuses, et il se trouva lancé au milieu des financiers et du grand monde.

Il rédigea quelque temps après, pour l'Encyclopédie moderne, plusieurs articles sur les probabilités, et entre autres l'article *Assurances*. La connaissance qu'il possédait de la langue anglaise lui permettait d'étudier et de connaître à fond ce que nos voisins avaient fait pour féconder la théorie des assurances, en l'appliquant à tous les genres de spéculations.

C'est aussi de cette époque que datent les principaux travaux astronomiques de M. Nicollet. En 1819 et 1820, il fit un bon nombre d'observations de la tache lunaire *Manilius*, et en les réunissant à celles faites par M. Bouvard en 1806, il les discuta dans un *Mémoire sur la libration de la lune* (1).

Le 21 janvier 1821, entre six et sept heures du soir, il découvrit une comète dans la constellation de Pégase (2); et, au moyen de ses propres observations et de celles des astronomes de l'observatoire, il calcula les éléments paraboliques de cet astre. Dans la matinée du 22 avril 1830, il aperçut une autre comète, entre la constellation du dauphin et celle du petit cheval; mais, cette fois, il avait été précédé dans sa découverte par M. Gambart, qui avait vu l'astre, à Marseille, dès le 21.

On doit encore à Nicollet des observations et des calculs

(1) *Connaissance des temps* pour 1822 et 1823.

(2) Elle fut aperçue le même jour et à la même heure, par Pons, à Marseille. *Connaissance des temps* pour 1824.

ur quelques autres comètes, et entre autres sur celle de décembre 1823, dont il calcula les éléments.

Il travaillait déjà depuis quelque temps à l'observatoire de Paris, lorsqu'en 1822 il entra comme adjoint au bureau des longitudes; sa position était désormais fixée de la manière la plus honorable. On peut voir, dans les publications de l'observatoire, la part qu'il prit aux observations des instruments méridiens.

Il fut désigné, vers la même époque, par le bureau des longitudes pour prendre part aux opérations importantes qui eurent lieu dans le midi de la France et dans la Savoie, relativement à la mesure de l'arc du parallèle moyen compris entre la tour de Cordouan et la ville de Fiume. Pour appliquer les mesures géodésiques qui venaient d'être faites, aux recherches concernant la figure de la terre, il fallait comparer l'arc terrestre mesuré avec l'arc céleste qui lui correspond. La question devenait purement astronomique, et se réduisait, dans le cas dont il s'agit, à la détermination exacte de la différence des longitudes entre les deux extrémités de l'arc. MM. Plana et Cassini devaient s'occuper de la détermination astronomique de l'arc qui traverse le Piémont et la Savoie; MM. le colonel Brousseaud et Nicollet étaient chargés de s'entendre avec ces savants et de suivre l'arc qui traverse la France. D'une autre part, MM. Gautier et Pictet furent invités à rattacher l'observatoire de Genève à l'arc mesuré, comme moyen de vérification. Les résultats de ces travaux, qui furent exécutés pendant les années 1822 et 23, ont été imprimés dans la *Connaissance des temps* pour 1829.

M. Nicollet publia aussi, en 1828, un *Mémoire sur un nouveau calcul des latitudes du Mont-Jouy et de Barcelone*,

pour servir de supplément au grand ouvrage : *Base du système métrique* (1). Cet écrit est surtout remarquable sous le point de vue historique, puisqu'il tend à jeter du jour sur une malheureuse détermination astronomique qui a pris place dans les annales des sciences, et qui a empoisonné les derniers jours d'un savant distingué.

Dès l'année 1825, M. Nicollet avait reçu la décoration de la légion d'honneur, pour récompense de ses travaux. Il avait aussi été attaché comme professeur au collége royal de Louis-le-Grand.

Chargé, de plus, de faire des inspections dans les écoles de marine, il publia en 1829, de concert avec MM. Reynaud et Gerono, un cours de mathématiques en trois volumes, à l'usage des aspirants; le deuxième volume, contenant la géométrie et la trigonométrie, a été rédigé par lui.

Dans un voyage qu'il fit à Brest, pendant une tournée d'inspection, il se servit de mes aiguilles pour déterminer l'intensité magnétique horizontale dans cette station, comparativement aux intensités pour Bruxelles et Paris. Les déterminations furent prises en 1831, et les résultats en ont été consignés dans le tome 1er des *Bulletins*, p. 12 (2). M. Nicollet avait été nommé correspondant de notre académie, le 23 décembre 1826. Il nous a fait diverses communications dont quelques-unes ont été reproduites dans nos publications.

Les spéculations financières qui avaient si bien réussi à M. Nicollet, lui devinrent fatales par la suite. Séduit par de premiers succès, il avait espéré, au moyen de ses combinaisons mathématiques, avoir trouvé le moyen de fixer la

(1) Paris, chez Huzard-Courcier. In-8o, 20 pag., tiré à 100 exempl.
(2) 1re édition. Séance du 7 avril 1832.

fortune ; il fut cruellement détrompé. Vers la fin de 1831, il perdit, par des spéculations de bourse, le fruit de ses économies; et, ne pouvant faire face à ce qu'il devait encore, il se réfugia aux États-Unis.

On lui attribue la lettre prétendûment d'Herschel, sur la forme et la constitution des habitants de la lune, lettre qui eut tant de vogue et tant de retentissement sur tous les points du globe. Certes, aucune découverte scientifique, quelle que fût son importance, n'a jamais aussi vivement excité l'attention. L'auteur lui-même a dû être bien étonné du succès de cette espèce de débauche d'esprit.

Du reste, il paraît que M. Nicollet, depuis son séjour aux États-Unis, s'était occupé sérieusement de travaux géodésiques importants; et qu'il se préparait à publier un travail sur la position des lacs de l'Amérique du Nord. La mort est venue le frapper dans un âge où il pouvait encore rendre d'importants services à la science, le 11 septembre dernier : il est pénible de croire qu'elle ait été hâtée par un excès de découragement (1).

A QUETELET.

(1) C'est au moins ce que fait supposer une lettre de M. F.-R. Hassler, chargé de la direction des travaux géodésiques aux États-Unis; ce savant m'écrivait : « Nous avons à regretter depuis peu de semaines la mort de M. Nicollet, au moment où je m'attendais à le voir dans ma station; il est mort, à ce qu'il me paraît, de découragement. »

NOTICE

SUR

A. LÉVY,

DE L'ACADÉMIE,

NÉ A PARIS EN 1794; MORT DANS LA MÊME VILLE EN 1841.

A. Lévy naquit à Paris, en 1794, d'une famille juive. Après avoir fait d'excellentes études mathématiques, il fut reçu en 1812, élève à l'école normale, et, deux ans après, il fut nommé répétiteur de mathématiques dans le même établissement.

Cet avancement il le devait à son mérite; mais la restauration le lui fit perdre bientôt après, en expiation de son origine. Sa qualité de juif le fit envoyer comme professeur de mathématiques au collége royal de l'île Bourbon. Lévy s'embarqua à Rochefort, mais la tempête le jeta sur les côtes d'Angleterre (1). L'accueil bienveillant qu'il reçut dans ce pays, le détermina à s'y fixer. Son mérite ne resta pas longtemps inaperçu; Lévy s'était occupé avec succès, non-

(1) M. Baron croit que ce fut sur la côte de Plymouth. M. Baron avait été son camarade à l'école normale, et c'est de son obligeance que je tiens la plupart des détails dont j'ai fait usage dans cette notice.

seulement des études mathématiques, mais encore des sciences physiques et naturelles. Comme cristallographe, il possédait un talent très-remarquable qui le mit bientôt en rapport avec les hommes les plus distingués de l'Angleterre, et particulièrement avec Wollaston et Brewster.

Ce qui contribua surtout à mettre son savoir en évidence, ce fut la manière distinguée dont il s'acquitta d'un travail délicat et difficile qui lui fut confié : il s'agissait de dresser le catalogue raisonné d'un des principaux cabinets de minéralogie de l'Angleterre.

Lévy avait aussi pris part à la rédaction de l'Encyclopédie britannique, pour laquelle il fit plusieurs articles sur les mathématiques et les sciences naturelles.

Il avait épousé, en 1822, une jeune et une jolie anglaise nommée Harriet Drewet, dont il eut plusieurs enfants. Les circonstances qui se rattachent à ce mariage, ont quelque chose de romanesque, qui met en évidence tout ce qu'il y avait de générosité dans son caractère. Il devint amoureux d'Harriet, en la voyant au spectacle : elle avait alors 17 ans. Fille d'un fermier de l'Yorkshire, elle avait peu d'éducation et point de fortune. Lévy la fit mettre pendant deux ans dans un des premiers pensionnats de l'Angleterre, se chargea de toutes les dépenses nécessaires à son éducation, et ne cessa de lui témoigner le plus grand respect.

En 1828, M. Baron engagea son ancien camarade d'études à venir à Bruxelles reprendre la direction du pensionnat qu'il avait formé. Lévy se rendit à cette invitation; mais sa qualité d'israélite fut un nouvel obstacle à ses succès; il dut bientôt renoncer aux projets qui lui avaient fait quitter l'Angleterre.

Ses talents, cette fois, lui vinrent encore en aide et surent

lui concilier d'abord des appréciateurs sincères et bientôt des amis. Lévy n'était pas de ces hommes dont le cœur et la tête exigent une longue étude; on pouvait bientôt reconnaître le mérite de l'un et de l'autre. Droit et ouvert avant tout, il portait la franchise aussi loin qu'elle peut s'allier avec les sentiments d'une exquise politesse. Il n'entendait faire aucune transaction avec ce qui touche à l'honneur. Rigoureux observateur du juste, il exigeait qu'on le fût à son égard; et, comme il portait fort loin la délicatesse, il était parfois ombrageux, même envers ses amis. Cette susceptibilité est bien pardonnable, si l'on considère combien de fois il a dû être froissé par des préjugés religieux et d'aveugles préventions.

Lévy trouva auprès du gouvernement des Pays-Bas plus de tolérance qu'il n'en avait rencontré dans sa patrie; il fut nommé lecteur dans la faculté des sciences de l'université de Liége (1). Par son activité et par les services nombreux qu'il rendit dans différentes branches d'enseignement, il prouva combien ce choix avait été avantageux.

Notre académie voulut à son tour lui donner un témoignage de son estime, en l'appelant au nombre de ses membres (le 3 avril 1830). Elle lui ouvrit ses portes, comme

(1) Il commença ses cours au mois d'octobre 1828. Il enseignait la mécanique analytique (Poisson), la mécanique céleste (de Pontécoulant), l'astronomie physique (Biot), la minéralogie, la cristallographie et la géologie; il donnait, en outre, un cours de physique populaire à l'école industrielle; cette énumération doit faire comprendre quelle était l'activité de M. Lévy, et combien l'organisation universitaire était vicieuse, en plaçant les professeurs dans une position qui leur rendait impossible toute espèce de travail pour l'avancement des sciences.

elle les avait ouvertes au célèbre jurisconsulte Mayer, en rendant hommage à ses talents et à ses qualités personnelles, et sans s'immiscer dans le secret de ses convictions religieuses. Nous ne devions malheureusement pas le conserver longtemps parmi nous (1).

La révolution de 1830, qui débuta d'une manière si hostile pour les universités, alarma vivement notre nouveau confrère. Lévy était père de famille; il était sans fortune; et quoiqu'il eût été nommé professeur ordinaire par le gouvernement provisoire, il ne pouvait envisager l'avenir sans un sentiment de crainte. Il avait fait part de ses appréhensions à quelques amis, et leur avait demandé leurs conseils. Il m'avait également consulté, en me montrant des lettres pressantes de plusieurs savants (et entre autres de M. Poisson), qui le rappelaient à Paris, et lui proposaient de brillants avantages.

Lévy céda à ces sollicitations, et il fut en effet nommé maître de conférences à l'école normale, professeur de mathématiques au collége royal de Charlemagne et chargé de la répétition de plusieurs cours supérieurs.

(1) M. Lévy avait présenté à l'académie, dans sa séance du 9 janvier 1830, un mémoire *sur quelques minéraux trouvés à la Vieille Montagne à Moresnet, près d'Aix-la-Chapelle*. Il désira plus tard revoir son manuscrit, avant de le livrer à l'impression; mais son départ et les travaux nombreux dont il fut surchargé ensuite, ne lui ont pas permis de réaliser son projet.

Il est également auteur des notices suivantes, insérées dans la *Correspondance mathématique et physique de Bruxelles :*

1. Mémoire sur différentes propriétés des surfaces du second ordre, t. IV, p. 18.

2. Note sur le théorème : si une droite divise deux des côtés oppo-

Sa position était devenue très-avantageuse pour ses intérêts pécuniaires ; mais son temps était entièrement absorbé par des travaux pénibles ; il lui était impossible de se livrer à ses études favorites. Dans cet état de choses, des propositions lui furent faites pour rentrer en Belgique. M. Rogier, alors ministre de l'intérieur, avait pu apprécier par lui-même combien étaient étendues les connaissances de notre confrère non-seulement dans les sciences exactes, mais encore dans la mécanique appliquée, la chimie, la physique. Il était à peu près décidé que la place de directeur du musée de Bruxelles lui serait accordée, lorsqu'un changement de ministère vint renverser tous ces plans. Muni des pleins pouvoirs de M. Lévy pour traiter en son nom, j'essayai mais inutilement de renouer cette affaire (juillet 1832) ; je compris bientôt qu'il fallait se résoudre à perdre pour toujours l'un des professeurs les plus habiles que nous ayons eus dans nos universités, et un confrère qui aurait sans doute le plus contribué à répandre de l'éclat sur notre académie.

sés d'un quadrilatère gauche en parties proportionnelles, toute droite qui la coupera, ainsi que les deux autres côtés du quadrilatère, sera divisée par elle dans le même rapport ; t. IV, p. 3.

3. Sur une nouvelle manière de déterminer la pesanteur spécifique des corps, t. VI, p. 208. « Il est assez difficile, nous rappelons les paroles de l'auteur, de dire quelque chose de nouveau sur la manière de déterminer la pesanteur spécifique des corps solides ; j'indiquerai néanmoins ici un procédé que je n'ai vu indiqué nulle part, et qui offre la solution d'un problème assez singulier que je m'étais proposé. Il s'agissait de déterminer la pesanteur spécifique d'un corps solide plongé dans l'eau, sans le sortir de ce liquide. »

4. Mémoire sur quelques propriétés des systèmes de forces, t. VI, p. 261.

Lévy fut vivement affecté, ainsi que tous ses amis, de ce changement inattendu, qui le rejetait malgré lui au milieu des travaux accablants dont il cherchait à s'affranchir. Bientôt après, il eut la douleur de perdre successivement son épouse chérie et plusieurs de ses enfants. Les chagrins causés par ces pertes et les fatigues du professorat minèrent peu à peu sa santé; il finit par succomber pendant l'année 1841, sans avoir pu payer aux sciences le tribut qu'on était en droit d'attendre de ses talents véritablement supérieurs.

A. Quetelet.

NOTICE

SUR

LE MARQUIS AGRICOL-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-PIERRE-ESPRIT-SIMON-PAUL-ANTOINE DE FORTIA-D'URBAN,

Né à Avignon, le 18 février 1756; mort à Paris, le 3 août 1843.

Le 18 février 1756, il y avait fête à l'hôtel de ville d'Avignon. Monsieur le viguier venait d'obtenir du ciel un héritier de sa race, et tous les magistrats, c'est-à-dire les trois consuls et l'assesseur, avaient voulu le tenir sur les fonts. Il en résulta pour le nouveau-né une collection imposante de neuf prénoms, ce qui souvent faisait dire plus tard au chevalier Artaud de Montor, ami de M. de Fortia et son confrère à l'Institut : *Quel est donc celui de vos patrons que l'on chôme aujourd'hui?*

L'enfant qui entrait ainsi dans le monde était moins partagé du côté de la fortune que de la naissance. Si l'on en croit Tallemant des Réaux, appliqué à compiler des méchancetés en mauvais style, ce Tallemant dépourvu du sens de l'élévation et de la noblesse, et qui trouvait un malin plaisir à rabaisser tous ceux dont il parlait, M. de Fortia descendait

de juifs convertis(1). On serait plus près de la vérité en affirmant que sa famille était ancienne et illustre. Il paraît même qu'une de ses aïeules, Sibylle de Fortia, née au château de ce nom en Catalogne, l'an 1352, épousa en secondes noces Don Pèdre, roi d'Arragon (2); *y que fuese de la sangre que de reyes descendia* (3). Nous n'approfondirons pas ce fait généalogique, malgré l'intérêt que réveille bizarrement ce genre de recherches à une époque où les prétentions aristocratiques remplacent l'aristocratie; nous ne voulons point empiéter sur l'*Almanach royal* ni sur l'*Almanach de Gotha*, bons livres, s'il en fut, mais qui, contrairement à un mot répété fréquemment, ne sont pas ceux qui contiennent le plus de vérités.

M. de Fortia passa son enfance, tantôt à Avignon, tantôt à Caderousse, dans une propriété de son père. Il n'avait que neuf ans lorsqu'il fut mené à Paris. Il resta dix-huit mois à Passy dans une maison d'éducation tenue par un certain

(1) Tallemant des Réaux, article de Malherbe, édit. de Bruxelles; Méline, 1834, t. I, p. 239. Cf. *Histoire de la maison de Fortia* (par M. de Fortia lui-même). Paris, 1808, in-12.

(2) *Généalogie de la maison de Fortia*, extraite du tom. III de l'*Hist. généal. et hérald. des pairs de France*, par M. le chevalier de Courcelles. Paris, 1826, in-4°, *Généalogie de la maison de Fortia*, extraite du tom. IX du *Nobiliaire univ. de France*, publié par M. de Saint-Allais. Paris, 1816, in-8°. — Biographie de M. le marquis de Fortia-d'Urban (extraite du n° 12 du *Biographe*), par Constantin, avocat, etc. — *Essai sur la vie et les ouvrages de M. le marquis de Fortia-d'Urban*, par le comte de Ripert-Monclar (suivi de la bibliographie générale et raisonnée de ses ouvrages, par M. de Hoffmanns). Paris, 1840, in-8° de 84 pages.

(3) Ancienne romance espagnole.

M. Le Cœur, puis on l'envoya au collége de la Flèche (1), où il fit toutes ses classes y compris la rhétorique. En 1771, il vint achever ses études à l'école militaire de Paris, et s'y voua avec ardeur aux mathématiques. Cependant la carrière des armes manquait pour lui d'attraits; après environ trois ans, il sortit de l'école sans avoir pris rang dans l'armée.

Malheureusement son père était dans l'impossibilité de lui assurer un état. Nommé, dès l'âge de quinze ans, capitaine de dragons, il s'était signalé dans plusieurs campagnes par une bravoure brillante. Mais s'il réunissait les précieuses qualités de sa profession, il en avait aussi les défauts. Ses affaires étaient fort embrouillées, son patrimoine presque entièrement engagé, et, pour combler ce désordre financier, il vivait sous un autre toit que sa femme, dont il n'était pas pourtant séparé. Quoiqu'il ne possédât rien en propre, il gaspillait ce rien avec une insouciance toute soldatesque, sans songer que son fils pût éprouver quelques besoins; il pensait faire assez en lui léguant des prétentions considérables sur une branche de sa famille. Un jour qu'il visitait sa femme, il rencontra chez elle ce fils dont l'air d'abattement le frappa. Le jeune homme lui avoua que l'incertitude de son avenir était cause de sa mélancolie; alors le marquis, dans un accès de sensibilité, tira magnifiquement de sa poche quelques écus, et dit au pauvre adolescent qu'il se consolât, puisqu'il lui abandonnait la suprême jouissance d'une de ces habitations rurales que, dans le midi de la France, on appelle granges et dont il avait encore le droit de disposer.

(1) Louis XV avait fondé récemment à La Flèche une institution gratuite en faveur des enfants des anciens militaires sans fortune.

M. de Fortia se mit en route à pied pour ce manoir : véritable grange, tombant en ruine, effondrée, ouverte à tous les vents. A peine y était-il installé que les consuls lui envoyèrent une sommation d'acquitter certaines taxes dont le montant excédait de beaucoup le contenu de sa bourse. Le jeune mathématicien ne perdit cependant pas la tête, il examina l'exploit et vérifia que pendant plusieurs années sa grange avait été surtaxée. En conséquence, au lieu de payer, il réclama la restitution des sommes indûment perçues, ce qui lui produisit au delà d'une centaine de livres. Cent livres! dans sa situation, c'était un trésor. Une circonstance imprévue vint encore l'accroître.

Il y avait dans le village un fermier qui avait gagné de l'aisance au service des marquis de Fortia. Touché du dénûment du fils de ses anciens maîtres, il vint le trouver et lui confia qu'un nombre assez considérable d'arbres de haute futaie qui bordaient plusieurs champs, appartenaient en réalité, non au propriétaire du fonds, mais à celui de la grange. Ces arbres auraient eu une valeur assez grande, si les frais nécessaires pour les abattre, les couper et les transporter à la ville prochaine n'eussent absorbé presque tout le bénéfice. Cette observation fut pour M. de Fortia un trait de lumière ; il avait le cœur et les sentiments d'un gentilhomme; mais il comprenait la noblesse autrement que les préjugés à la mode ne l'avaient faite. Il pria donc le fermier de lui montrer comment on abattait et coupait un arbre, et le voilà bientôt la cognée à la main donnant, avec une simplicité antique, l'exemple de ce que peut le courage dans la mauvaise fortune.

On ne lui permit pas d'aller plus loin. Quand les paysans virent que le descendant des premiers seigneurs du pays ne

dédaignait pas le métier de bûcheron, ils se disputèrent à qui ferait la besogne et transporterait le bois au marché prochain. La vente fut beaucoup plus lucrative qu'on n'aurait pu l'espérer. Ces fagots-là n'étaient pas des fagots ordinaires; leur histoire s'était divulguée et n'en avait point haussé médiocrement le prix.

Riche de quelques centaines de livres, M. de Fortia se crut capable de tenir tête au sort et même de réparer ses injustices. Il avait le projet de terminer des affaires que son père négligeait et rendait chaque jour plus inextricables. Mais avant tout il lui fallait une position, et il résolut de vaincre ses répugnances pour l'état militaire auquel l'appelait sa naissance.

Sans tarder, il arrive à Paris muni d'un placet pour le ministre de la guerre. Le ministre était à table à côté d'une belle dame à laquelle il semblait s'étudier à plaire, lorsqu'on lui remit une lettre qu'on disait très-pressante. Seul, le ministre ne l'eût pas ouverte; devant des personnes qu'il voulait convaincre de sa ponctualité, il en rompit le cachet et, après l'avoir parcourue, s'écria d'un air d'impatience : « Qui me délivrera de tous ces mendiants du Midi? » La belle dame remarqua que le procédé était impoli puisqu'elle-même appartenait au Midi; elle prit sans façon la lettre pour en connaître l'auteur, et en lisant le nom de Fortia, déclara que le pétitionnaire avait l'honneur d'être quelque peu son cousin, et qu'il était scandaleux que le roi ne fît rien pour d'aussi bons gentilshommes. Il se trouva là quelqu'un qui avait été à la guerre avec le marquis de Fortia, et qui, entre autres traits d'intrépidité et de vieille audace féodale, raconta que le marquis, indigné d'une capitulation dans laquelle son régiment était compris, refusa notte-

ment de s'y soumettre, et ramena sa compagnie d'Allemagne en France à travers mille dangers, sabre à la main, trompettes sonnant. La belle dame recommença ses exclamations, les convives lui répondirent par des transports d'enthousiasme d'autant plus chauds qu'on était au dessert, et le ministre, pressé de tous côtés, n'eut point d'autre parti à prendre que de signer sur son assiette une ordonnance de gratification en attendant une commission d'officier qu'il présenterait au roi.

Le 28 avril 1773, M de Fortia entra, avec le grade de second sous-lieutenant, dans la compagnie Charitte du régiment du roi, infanterie, en garnison à Nancy (1), et en 1774, le 19 avril, reçut à Versailles (2) la croix de chevalier novice des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, des mains de Monsieur (depuis Louis XVIII), grand-maître de ces ordres unis.

Quoiqu'il consacrât à ses livres le plus de temps qu'il pût,

(1) Ce régiment, alors un des plus beaux de l'armée française, était commandé par le comte du Châtelet (Chastellet)-Lomont, qui fut créé duc à brevet le 2 février 1777.

(2) Nous avions dit d'abord, d'après des notes mises à notre disposition, que cette cérémonie avait eu lieu dans la *chapelle de Versailles;* mais M. de Ste-James de Gaucourt, auteur d'un ouvrage encore inédit, intitulé: *Versailles féodal, royal et municipal*, lequel assistait à la séance de l'académie, a bien voulu nous écrire à cet égard. D'après sa lettre, les réceptions des chevaliers des ordres unis de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, se faisaient le plus souvent dans le chœur de la paroisse St-Louis (aujourd'hui la cathédrale); quelquefois, dans l'église des Récollets, même dans celle de Notre-Dame, paroisse royale.

« Un motif, dit M. de Gaucourt, s'opposait à ce que la solennité

il allait dans le monde. Sa bonne mine, relevée par l'uniforme, ses manières calmes, qui contrastaient avec la pétulance naturelle ou affectée de ses camarades, l'originalité de son début, sa réputation de sagesse dans un âge si tendre, tout contribuait à le tirer de la foule. Les succès qu'il ne cherchait pas accouraient au devant de lui, sa retenue lui était de plus grand secours que la confiance cavalière et conquérante des autres, ses refus valaient mieux que leurs brigues. Ainsi recommandé, il trouva moyen d'emprunter une somme d'environ cinquante mille francs, pour laquelle il hypothéqua loyalement ses espérances. Cet argent devait le défrayer à peu près une couple d'années à Rome, où il tâcherait de faire évoquer une cause qui traînait à Avignon depuis longtemps; il avait compris qu'il ne pouvait se montrer dans la capitale du monde chrétien en plaideur nécessiteux. Se produire de la sorte c'était perdre son procès avant de l'entamer. Le fils d'un marquis de Fortia, plaidant contre une duchesse de Gadagne (1), pour des reprises énormes, devait avoir au moins un carrosse, des gens, et vivre en homme de condition.

eût lieu à la chapelle, c'est que le roi n'était pas le *grand-maître* de l'ordre de Saint-Lazare, que la chapelle était celle du roi et non des princes, et que l'on n'y faisait d'autres réceptions que celles des chevaliers *des ordres* (du St-Esprit et de St-Michel), ce qui ne voulait pas dire qu'on y reçût les chevaliers de l'ordre de St-Michel seul. — Ainsi recevoir des chevaliers autres que ceux des *ordres*, dans la chapelle, était *une dérogation à l'étiquette*; je doute qu'elle ait eu lieu. » Effectivement M. de Ripert-Monclar, dans sa Notice, p. 17, désigne l'église St-Louis, et confirme l'observation de M. de Gaucourt.

(1) La marquise de Calvisson, sœur de la duchesse de Gadagne, avait déclaré ne vouloir pas se mêler du procès.

Le 26 mai 1777, M. de Fortia arriva à Rome, dans un équipage convenable à son rang et à la scène où il allait paraître. Il se fit présenter au pape, aux cardinaux, aux ministres étrangers, et fut particulièrement accueilli par le cardinal de Bernis et par la marquise de Puymonbrun, sa nièce, dont il ne tarda pas à devenir le commensal. On voit qu'il avait fait bien du chemin depuis sa prise de possession de la grange paternelle.

Mais sa partie ne s'endormait pas. M. de Bernis, alors ambassadeur de France à Rome, reçut bientôt une lettre du comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, qui l'invitait à favoriser de tout son crédit les adversaires de M. de Fortia, en faisant annuler le rescrit d'évocation qu'il avait obtenu.

M. de Fortia, instruit par le cardinal des injonctions de M. de Vergennes, s'empressa d'en neutraliser les effets, en adressant à la cour de France un mémoire remarquable par sa concision, sa clarté, et cette logique saisissante, qui établit la conviction sans la violenter. Le caractère de M. de Fortia était un mélange de douceur et de force. Il avait plus de persévérance que d'énergie, comme son esprit plus de ténacité et de suite que de portée et d'étendue. Le besoin lui avait mis la coguée à la main, la nécessité le rendit jurisconsulte. Son mémoire fut lu par Louis XVI; ce prince, d'une intelligence droite, frappé des arguments qu'il contenait, ordonna au ministre de rester neutre dans cette affaire.

Un procès est souvent une hydre dont les têtes se multiplient à mesure qu'on les coupe. Celui de M. de Fortia en avait déjà enfanté trois autres. L'avidité des hommes de loi écartait tout accommodement et compliquait les difficultés; mais la lutte se renfermait dans l'enceinte des tribunaux

sans se trahir jamais dans les salons. M. de Fortia plaidait contre un de ses parents qui se trouvait aussi à Rome : les deux rivaux, qui savaient vivre, se voyaient habituellement et allaient quelquefois visiter leurs juges dans la même voiture. On eût dit de ces officiers français et anglais qui, à la bataille de Fontenoy, se tuaient le plus poliment du monde.

M. de Fortia, après avoir dépouillé de vieux titres, réfuté les sophismes de la chicane, mis dans leur jour des points de droit perfidement obscurcis, après s'être acquitté de ses obligations envers la société où il exerçait officiellement les honorables fonctions de quatrième *sigisbé* d'une princesse, avait encore beaucoup d'heures à donner à l'étude. Le démon du barreau lui faisait ce loisir. C'est alors qu'il lut Condillac, supérieur, suivant lui, à Locke, Leibnitz et Malebranche : jugement singulier, que les relations du philosophe de vingt-deux ans avec le père Jacquier, chaud partisan de Condillac, et les tendances idéologiques de l'époque peuvent seules excuser.

Appliqué en même temps aux mathématiques, il se crut de force à réformer l'algèbre et le calcul intégral, par une de ces témérités tranquilles qui lui étaient familières et qui rarement portaient coup.

Il y avait alors à Rome un jeune homme très-intéressant. Le chevalier de Pougens, fils naturel du prince de Conti, joignait à un esprit orné, à une capacité littéraire remarquable (1), à d'heureuses velléités comme peintre et comme musicien, les agréments extérieurs qui font mieux valoir

(1) Pougens, à l'âge de huit ans, avait composé un petit poëme en langue allemande : *Das Morgen-Raothe*.

ces divers genres de mérite. Des rapports d'âge, de goût, de caractère, le lièrent bientôt d'amitié à M. de Fortia.

A la suite de la petite vérole qu'eut à Rome le chevalier de Pougens, en 1778, il était devenu presque aveugle. Son ami, pendant sa maladie, lui prodigua les soins les plus tendres, et lorsqu'un empirique de Lyon lui eut ravi pour toujours le don précieux de la vue, M. de Fortia qui, à la veille de terminer tous ses procès, s'était retiré à Châteauneuf-de-Pape, entre Avignon et Orange, tandis que son père poursuivait à Rome un arrêt définitif, invita le chevalier de Pougens à venir habiter Avignon.

Ici commence un roman, dans lequel il se trouva mêlé malgré lui, malgré sa complexion très-peu romanesque. Pougens, presque aveugle, avait connu à Lyon Sophie-Ernestine de Tott. Elle était la fille aînée de ce fameux baron de Tott, qui aurait donné aux Turcs une artillerie et une marine formidables, si les Turcs étaient capables de quelque progrès continu. Sa beauté, son instruction, ses talents, charmèrent les derniers regards de Pougens, et la vive et brillante demoiselle s'éprit d'un pauvre aveugle sans fortune et sans famille.

De retour à Paris, Pougens fit connaître à madame la comtesse de Tessé, le baron de Tott et sa fille, auxquels cette dame, prompte à s'enthousiasmer, offrit un logement chez elle, après la mort de madame de Tott. La comtesse de Tessé, de la maison de Noailles, comptait alors trente-neuf ans. Elle n'avait point d'enfants et jouissait d'une grande fortune. Quand on vit mademoiselle de Tott établie chez elle, des partis avantageux se présentèrent. Il y en eut un surtout qui plut particulièrement au baron. Mais sa fille fut d'un autre avis. Etonnée au dernier point de ses refus,

madame de Tessé lui fit subir un interrogatoire, et apprit la passion qu'elle nourrissait dans son cœur. Une passion! quelle merveilleuse trouvaille pour une femme sur le retour et adonnée à la sentimentalité! Il s'agissait seulement d'éviter les emportements du baron de Tott, qui, habitué à ranger à leur devoir des Tartares et des Turcs, ne se serait pas laissé toucher par des désespoirs d'amour. Il fut convenu que M. de Pougens voyagerait pendant trois années consécutives dans les pays étrangers, en tâchant de s'y créer une existence littéraire et scientifique; mais madame de Tessé exigea que pendant cet intervalle, il n'eût aucune correspondance avec sa belle, ne voulant pas que M. de Tott pût lui reprocher d'avoir favorisé un projet aussi contraire à ses vues. Les deux amants promirent tout ce qu'on voulut. Au bout de huit jours, ils avaient oublié leurs serments; ce fut mademoiselle de Tott qui viola le sien la première, comme de raison. Un commerce épistolaire s'organisa entre eux, à l'insu de madame de Tessé; mais Pougens, honteux de tromper sa généreuse protectrice, s'ouvrit à M. de Fortia, qui servit dès lors d'intermédiaire et de négociateur entre les jeunes gens et la comtesse. Cette entremise officieuse dura pendant six mois de l'année 1781 (1). Ces six mois étaient prodigieusement longs pour un épisode de roman, aussi le mariage avait-il perdu tout son intérêt pour madame de Tessé, mécontente que son plan n'eût pas été exécuté, et il fut entièrement rompu par mademoiselle de Tott, dont les émotions s'étaient calmées. Ce dénouement fatal à l'amour nuisit en même temps à l'amitié. Depuis ce

(1) *Correspondance* (de M. de Fortia), faisant suite aux Mémoires de Pougens. Paris, Tournai, 1804, pp. 207-250.

moment, la liaison de M. de Fortia et du chevalier de Pougens n'eut plus la même intimité.

M. de Fortia était riche enfin, il était jeune, de qualité, instruit, et, libre de ses engagements militaires depuis la fin de 1779, il pouvait parcourir les carrières les plus brillantes, mais ses sympathies l'attiraient moins vers la cour que vers les sciences et les lettres. Revenu à Paris, il vécut dans la société de plusieurs savants, tels que Bossut et d'Alembert. Quand celui-ci mourut, en 1783, il remplaça plus d'une fois à son lit de douleur l'égoïste Condorcet, que ses habitudes retenaient chez la maréchale d'Anville.

Le pape Pie VI avait été à même de le connaître pendant son séjour à Rome et de l'apprécier. Il le nomma colonel des milices d'infanterie du comtat venaissin. Sans avoir la vanité d'être un foudre de guerre, M. de Fortia fit mentir le proverbe qui, je ne sais pourquoi, attache du ridicule à la qualification de soldat du pape. Il faut convenir que les proverbes, cette prétendue sagesse des nations, en sont quelquefois la sottise.

Les inclinations paisibles de M. de Fortia lui faisaient désirer de trouver une épouse selon son cœur. En 1785, ses vœux furent comblés; il reçut la main de mademoiselle Julie des Achards de Ste-Colombe, fille de M. des Achards de Ferrus, marquis de Ste-Colombe.

Cependant l'orage révolutionnaire grondait dans le lointain, et se perdait au milieu des rires et des fêtes: les épigrammes de Figaro préludaient au renversement de la monarchie, les jongleries de Cagliostro aux parades républicaines. M. de Fortia était trop honnête et trop éclairé pour ne pas sentir que la France avait besoin de nombreuses réformes, mais il désirait des améliorations raisonnées et

progressives; il n'entendait point que le présent fît une guerre à mort au passé et il eut en abomination les fureurs impies et sanguinaires des tyrans qui désolèrent leur pays au nom de la liberté.

Les choses n'en étaient pas encore venues à l'extrémité malgré l'affaiblissement successif du pouvoir monarchique: la France avait encore un roi, quoique Lafayette eût proclamé au sein de l'assemblée nationale que l'insurrection est le plus saint des devoirs, et qu'un décret du 20 juin 1790 eût supprimé la noblesse héréditaire. M. de Fortia, qui paraissait rarement aux Tuileries, s'était enfoncé de plus en plus dans ses livres. C'est en cette année, au milieu d'une pluie d'assignats, qu'il contribua à une édition de l'ouvrage de Smith sur la richesse des nations, édition devenue tellement rare qu'on a mis son existence en doute, et à laquelle il ajouta une traduction complète des économiques de Xénophon.

Pendant qu'il se livrait à ces travaux paisibles, son père, retiré dans la terre du Lampourdier, près d'Avignon, succombait, le 21 mai 1790 aux outrages d'une plèbe égarée.

Louis XVI, venait de subir le supplice des scélérats avec une intrépidité qui eût sauvé le trône, si cet infortuné prince avait uni le courage d'un roi à celui d'un martyr.

M. de Fortia eut la sagesse et la fermeté de ne point émigrer. Sa tête et celle de sa compagne étaient à chaque instant menacées de l'échafaud. Mais il envisageait le danger avec calme, et conservait un sang-froid qu'une âme plus forte que la sienne eût peut-être perdu. Il était à Paris dans la fatale journée du 10 août. Il se cacha ensuite dans les campagnes voisines de la capitale. L'intérêt d'un de ses amis l'en fit sortir au péril de sa vie. Cet ami voulait se

rendre à la Guadeloupe; arrêté aux frontières de France, parce que son passeport n'était pas visé par le comité de salut public, il s'adresse à M de Fortia, en le priant de solliciter le *visa* qui peut-être était indispensable pour sauver ses jours. Sans balancer le *citoyen Fortia* se rend au comité de salut public, et obtient la signature de tous les membres, à l'exception de celle de Robespierre, qui hésitait et qui finit par la donner, vaincu par la noble assurance du solliciteur (1).

Au même moment un valet de sa mère, dans l'espoir de s'enrichir de ses dépouilles, criait par les rues la *grande conspiration de la femme Fortia* Cette dame, en butte aux mêmes persécutions qui avaient précipité son époux dans la tombe, était incarcérée dans les prisons d'Avignon.

La chute de Robespierre la sauva. La France, soulagée du poids de ce monstre, respira avec délice. M. de Fortia profita de ce repos pour mettre au jour ses élucubrations mathématiques, commencées à Rome. Les années 1794 et 1795 le virent proposer un nouveau système d'arithmétique, traiter des nombres polygones et des progressions par addition. Il semblait que la science du calcul dût subir aussi sa révolution, comme si de toutes les légitimités les chiffres n'étaient pas la plus immuable.

En 1795 M. de Fortia fit une excellente affaire de calculateur. Il acheta pour une bagatelle, dans la rue dite aujourd'hui de la Rochefoucould, un de ces vastes hôtels d'autrefois,

(1) Dans la notice que nous avons consacrée à Van Praet, nous avons représenté le marquis et la marquise de Fortia, en sabots et en carmagnolle, allant glaner et racler du salpêtre pour la république, deux jours de chaque décadi.

avec cour, jardin et parc; un vrai parc dans Paris, et dont une échancrure large comme la main, a été payée il n'y a pas longtemps par le beau père de M. Thiers, ce haut baron de la finance, douze fois aussi cher qu'avait été vendue toute la propriété (1).

Ce séjour devint l'asile des lettres et le refuge du malheur. M. de Fortia s'y partageait entre la bienfaisance et l'étude. Un de ses plaisirs les plus vifs, si une émotion profonde troubla jamais cette nature douce et placide, consistait à débrouiller quelque point obscur de chronologie et à remonter à l'origine des nations. Mais témoin des aberrations du scepticisme, il tomba dans l'excès contraire, en admettant comme des autorités historiques incontestables, des monuments reconnus depuis longtemps pour apocryphes. Ainsi l'auteur des *mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe* (2), se porte défenseur de la bonne foi d'Annius de Viterbe : il se fait champion de Geoffroi de Montmouth et jette le gant à ceux qui suspectent le Walstald et l'Hunibald de Tritheim.

Indépendamment de cette savante crédulité, on peut encore reprocher à M. de Fortia une diction traînante quoique claire et naturelle, des trivialités d'érudition, des di-

(1) M. Dosne en a acquis des parcelles pour une somme globale de 1,100,000 francs, le tout en avait coûté 78,000 environ. — M. de Fortia a trouvé moyen de faire un livre sur cette habitation; il est intitulé : *Recueil des titres de propriété d'une maison et terrain situés au faubourg Montmartre, division du Mont-Blanc, et chaussée d'Antin, rue de la Rochefoucault, n° 12, à Paris; deuxième arrondissement municipal.* Paris, 1809, 1 vol. in-12 avec un beau plan.

(2) Paris, 1811, 10 vol. in-12.

gressions inutiles, des transcriptions trop littérales et trop multipliées de passages d'emprunt et, avant tout, le défaut de méthode. L'auteur passe d'une matière à une autre sans se mettre en peine de la liaison des idées, et, pour peu qu'un sujet lui plaise, aucune considération de convenance ne l'empêchera de s'en occuper. En voici un exemple singulier; tout à l'heure nous aurons l'occasion d'en citer un autre.

M. de Fortia, allié à la maison de Crillon, eut l'envie de réimprimer l'histoire du brave confident de Henri IV, par l'abbé de Crillon. A un texte de quatre-vingt pages, il joignit des notes plantureuses et étendues. Mais cela ne formait qu'un modeste volume : l'éditeur trouva bon d'y en ajouter deux autres en y annexant une histoire des duels, depuis la plus haute antiquité jusqu'au règne de Charles IX inclusivement; de plus, un traité complet de cosmologie et d'astronomie, apparemment parce que le brave Crillon *était du monde* et qu'on est en droit de le ranger parmi les duellistes les plus déterminés. Et voilà cette connexion logique qu'admiraient les flatteurs du marquis; car cet excellent homme, si modeste, si facile, avait ses adulateurs et ses parasites, ses *Curculions* et ses *Ergasiles* (1).

De pareils procédés de composition, fort loin d'être irréprochables, ne pouvaient toujours échapper à la critique. M. de Fortia archéologue fut cruellement ridiculisé par Kotzebue (2). Maltebrun, que les méchants appelaient le *chien danois*, ne l'épargna point de son côté. Ces attaques

(1) Plaute.

(2) *Corbeille de fleurs de Clio*, voy. *Annales des voyages*, t. XVII, p. 260.

agitaient un moment le pouls régulier du marquis, puis il revenait à ses habitudes et n'y pensait plus.

Tandis qu'il entretenait l'académie celtique et l'athénée de Vaucluse dont il était un des fondateurs, des Saliens, des Liguriens, des Avares, et de la nouvelle Atlantide, et qu'il se faisait une orthographe à sa guise, toujours par cet esprit d'innovation à la fois entreprenant et timide, il trouvait dans sa famille une histoire touchante et tragique dont sa narration simple et naturelle n'altérait point l'intérêt : je veux parler de la belle et infortunée marquise de Ganges, trisaïeule de l'auteur (1).

L'empire cependant s'en allait comme la république. Un jour le descendant d'une race auguste que les nouvelles générations ne connaissaient plus, vint reprendre la couronne de St-Louis, aux mêmes lieux où une populace insolente avait coiffé Louis XVI du bonnet rouge. Ce fut un beau jour pour M. de Fortia. Le roi très-chrétien, le roi de France et de Navarre, avait toujours été son roi à lui, dans le fond de son cœur, quoiqu'il admirât l'homme étonnant qui avait dompté l'anarchie. Sa fidélité si désintéressée, ses connaissances, son rang, sa fortune, tout l'appelait à la chambre des pairs, parmi les plus fermes soutiens de la monarchie. Mais il avait encore tant de livres sur le métier, qu'il ne lui restait pas une minute pour faire le courtisan. Et puis il était incapable de s'associer aux factions et d'approuver des projets de réaction et de vengeance. Il avait

(1) *Histoire de la marquise de Ganges*. Paris, 1810, in-12. — Diane de Joannis de Châteaublanc, surnommée la *belle provençale*, choisit pour époux Charles de Vissec de la Tude (la *Biogr. univ.* imprime *Lanède*, XVI, 420), marquis de Ganges, baron des états du Languedoc.

d'ailleurs pour l'intrigue cette gaucherie d'honnête homme que les raffinés et les habiles prennent pour la pire des incapacités. On l'oublia donc, on le laissa lire, compiler, écrire, et s'il n'alla pas au Luxembourg, il fut accueilli avec un empressement plus marqué chez les gens de lettres entre lesquels il se trouvait encore mieux à sa place.

Sa mère étant morte en 1816, il quitta le titre de comte pour prendre celui de marquis, affecté à sa branche; par respect pour l'épouse de son père, il n'avait pas voulu qu'il y eût deux marquises de Fortia. Je pense qu'il aurait pu même au besoin, se faire qualifier de duc (1); mais d'autres soins le préoccupaient.

Plusieurs presses fonctionnaient constamment pour lui. Ce qu'il dépensa de temps et d'argent à des recherches et à des publications est prodigieux, et il est sans doute à regretter qu'avec un goût si prononcé pour la littérature, avec tous les moyens de le satisfaire et une générosité sans

(1) Le pape Pie VI, par bulle du 14 juin 1775, érigea la baronnie de Baumes en titre de duché, sous la dénomination de *duché de Fortia*, en faveur de Toussaint-Alphonse de Fortia, marquis de Piles. Cette branche étant éteinte, le marquis de Fortia pouvait revendiquer le titre de duc que ne portèrent pas cependant les descendants du marquis de Piles. Le duc de St-Simon, fort entiché de sa qualité, traite fort mal cette noblesse du comtat; il parle quelque part d'un duc de Caderousse du nom de Cadart ou Ancezune. « Il était, dit-il » dédaigneusement, duc d'Avignon; et ces ducs d'Avignon, que le » pape fait, sont inconnus partout, même à Rome où ils n'ont, non » plus qu'ailleurs, ni rang, ni honneur, ni distinction quelconque; » à Avignon, ils en ont chez le vice-légat, et dans toute cette légation. C'est chose dont les papes ne sont pas avares, et qui se donne » assez ordinairement pour de l'argent. » *Mémoires*. Paris, Delloye, 1843, t. XVI, p. 71.

bornes, il n'ait pas rencontré quelqu'un qui ait pu donner à tant de travaux, d'entreprises et d'essais, une direction plus judicieuse et plus efficace.

M. de Fortia rêvait depuis longues années une nouvelle histoire romaine. Il en communiqua le dessein à l'académie des Lincées de Rome. Il refit postérieurement la chronologie de Jésus-Christ.

Alors l'antiquité classique cessa de régner en souveraine. Le moyen âge, objet du culte de l'Allemagne, vint à son tour réclamer ses droits en France. C'était une seconde restauration que les jeunes esprits accueillirent avec transport. M. de Fortia s'empressa de prêter foi et hommage à cette puissance ressuscitée.

Un chroniqueur belge du XIVe siècle, qui cite toutes sortes d'auteurs aujourd'hui perdus et qui expose longuement une foule d'origines, n'était connu que par une version incomplète. M. de Fortia résolut de donner le texte même de Jacques de Guyse, accompagné d'une traduction, secours fort inutile aux gens instruits qui recherchent ce genre d'ouvrages, et qui pour eux double le prix d'un livre sans l'éclaircir.

La traduction publiée par M. de Fortia, est plutôt, il faut le dire, propre à égarer par les négligences et les contresens dont elle fourmille à chaque page. Les quinze premiers chapitres seuls ont été traduits par M. de Fortia; le reste a été abandonné à des jeunes gens inexpérimentés, qui ont quelquefois été aidés néanmoins par des hommes d'un vrai mérite, tels que MM. B. Guerard, E. Miller, de Gaule, A. Aubenas, etc.

Jacques de Guyse, avant d'aborder l'histoire de son temps, est tout plein de fables : or, ce furent précisément ces fa-

bles qui séduisirent le marquis. Il avait cru en Annius de Viterbe, en Tritheim; il crut religieusement en Lucius de Tongres, en Hugue de Toul; les rois Troyens de la Gaule, les archidruides lui parurent chose démontrée.

Ce n'est pas tout, Jacques de Guyse était d'une longueur démesurée; M. de Fortia, qui s'y attachait chaque jour davantage à raison des sacrifices auxquels cette publication l'obligeait, eut le secret de l'allonger beaucoup encore. Outre la traduction dont j'éviterai de parler, il y ajouta une interminable dissertation sur les Celtes et l'antiquité du monde, où il reproduisit son opinion que le monde est beaucoup plus ancien que ne le marque la chronologie vulgaire; et qu'il peut avoir cent millions, comme cent milliards d'années d'existence, sans que ce calcul blesse en rien les croyances religieuses.

C'est dans ce mémoire que se lit un glossaire curieux de mots celtiques tirés des auteurs grecs et latins.

Il est suivi d'un traité en forme sur les étymologies, copié mot à mot de l'Encyclopédie (1), sauf quelques légers changements et additions.

Un peu plus loin l'éditeur reprend la défense d'Annius de Viterbe.

Par une génération d'idées dont l'enchaînement est difficile à saisir, il place ailleurs divers autres traités sur l'origine de l'écriture, sur l'existence d'Homère, sur St-Denis; tout cela dans les annales du Hainaut! et, poursuivant ce système jusqu'à ses dernières conséquences, il fait de Jacques de Guyse une espèce d'encyclopédie en vingt-deux volumes in-8°, publiés de 1826 à 1833, c'est-à-dire dans

(1) Paris 1756, t. VI, p. 98 et suiv.

l'espace de douze années et qui lui coûtèrent au delà de 230,000 francs (1).

Quoi qu'il en soit, les mémoires sur l'Écriture et sur Homère sont (2) deux de ses meilleures élucubrations.

L'existence d'Homère a été pour les savants un grand objet de dispute. Les thèses les plus extravagantes ont été soutenues avec ardeur, et quelquefois même avec une adresse étonnante. Dans ces sortes de discussions on arrive du doute à la foi par une pente facile, et le degré de vérité qu'un auteur attribue enfin à une opinion qu'il professait d'abord avec incertitude, dépend des efforts qu'il lui a fallu pour la défendre.

Que d'hypothèses bizarres, que d'inventions monstrueuses ! parmi ceux qui reconnaissent qu'Homère a existé, l'un en fait un imitateur de la Bible, l'autre du Nouveau-Testament, un troisième des mythes scandinaves; selon des explications non moins hasardées, Homère ne serait autre qu'Ulysse ou un barde de Priam. Je n'ose rappeler l'écrivain qui faisait d'Homère un flamand.

Mais, disent des critiques audacieux : Y a-t-il eu un Homère ? non, et l'Iliade et l'Odyssée ne sont que des chants de rapsodes et de diacevastes réunis par une main exercée.

Cette idée révolte M. de Fortia, et, malgré la réputation des écrivains qui l'ont défendue, nous avouons qu'il nous est impossible de l'embrasser.

(1) M. de Fortia a inséré dans son édit., t. X, pp. 303,350, des articles que M. Raynouard lui avait consacrés dans le *Journal des savants*, et M. Saint-Marc Girardin dans celui des *Débats*.

(2) A son apparition, je rendis compte de celui-ci dans la *France littéraire*. Paris, 1832, t. IV, dixième livr., pp. 113-121.

La puissante unité qui domine dans les deux épopées recques nous paraît un argument sans réplique. Il n'y a u'un seul génie qui ait conçu un tout si vaste et si bien lié. u'un *arrangeur* avec des morceaux rapportés soit arrivé cette beauté de plan, à cet accord de toutes les parties, t alors le talent d'*ajuster* devenu l'une des facultés les plus ublimes de l'homme, l'emportera sur celle de l'invention.

Quand les premiers volumes de Jacques de Guyse furent nis en lumière, M. de Fortia me chargea d'en faire hommage u roi des Pays-Bas. La cour étant à La Haye, je priai M. le linistre Van Gobbelschroy de les mettre sous les yeux du nonarque. Un marquis composant des livres passa pour un migré nécessiteux; l'on me demanda quelle aumône on ouvait décemment faire à l'auteur. Je répondis que très-iche, il ambitionnait uniquement des marques de consi-lération : on lui envoya la croix du Lion Belgique. Touché le cette faveur, M. de Fortia voulut m'en avoir obligation ; 'avais beau m'en défendre et soutenir que mon crédit n'al-ait pas jusqu'à distribuer des rubans, il s'opiniâtra dans a croyance, et, un soir que nous étions chez M. de Poli-;nac, il sollicita en retour pour un belge certaines distinc-ions que le bon prince parut disposé à m'accorder de grand œur, mais qui furent emportées avec d'autres choses plus érieuses par la tempête de juillet.

Une autre entreprise non moins vaste que Jacques de Guyse, coûtait à M. de Fortia des sommes considérables : 'achèvement de l'*Art de vérifier les dates*, ouvrage gigan-esque, que les Bénédictins n'avaient pu terminer.

Malheureusement les parties ajoutées à cet immense édi-ice ne répondent point aux constructions primitives. M. de Fortia s'était cependant entouré d'hommes de mérite; mais

à Paris les hommes de mérite n'écrivent pas tous les livres qu'ils signent.

L'Histoire de Portugal est une ébauche qu'il faut laisser dans l'oubli.

Une édition des œuvres de M. de Châteaubriand, tentée par considération pour ce célèbre écrivain, fut abandonnée au dix-huitième volume.

Indignement rançonné par des imprimeurs et par des libraires, dupe d'une spéculation peu délicate, M. de Fortia avait déjà dépensé pour cette seule réimpression 40,000 écus (1).

(1) Cette édition est annoncée et jugée dans l'*Universel* des 5 décembre 1829, 10 février, 20 mars et 11 juillet 1830.

Elle l'est aussi dans la *Revue encyclopédique* de décembre 1829, pag. 735, de janvier 1830, pag. 180; de mars 1830, pag. 712, de mai 1830, pag. 460 et de juin 1830, pag. 757.

On trouve dans le tom. I, pag. 315, une note de M. de Fortia sur notre petitesse relativement à l'étendue du globe terrestre et sur la vanité de nos connaissances astronomiques.

Tom. III, pag. 335, une seconde note du même sur Aristarque de Samos. Bayle et Voltaire y sont corrigés.

Ib. pag. 352, note où Archimède est défendu.

Tom. IV, pag. 153, une opinion sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ avec la réponse de M. Gence.

Tom VI, pag. 197, une histoire du pont sur le Rhône, à Avignon, et par occasion, sur la langue celtique et une digression sur la langue gauloise.

Tom. XIV, pag. 214, une note sur la découverte de la pesanteur de l'air.

Tom XV, pag. 319, une dissertation sur la véritable situation de l'île de Calypso.

Tom. XVII, pag. 322, une chronologie de Jésus-Christ.

Une note de l'éditeur sur un passage du *Génie du Christianisme* (1) fait mention d'une inscription prétendûment phénicienne, relative à l'Atlantide, trouvée à Malthe en 26, transportée à Paris et communiquée à grands frais au onde savant.

Un ecclésiastique de Malthe, M. Joseph-Félix Galéa, en isant démolir une chambre située au fond de son jardin, ouva dans les fondations une pierre sur laquelle étaient avés des caractères antiques. Cette pierre avait 96 centiètres de hauteur, 65 centimètres de largeur à sa base et 16 ntimètres d'épaisseur. Je tiens à être exact.

On disait que ce monument, resté inconnu depuis bien s siècles, parce qu'on l'avait enfoui pour le soustraire x déprédations des barbares, avait été remarqué par le nsul Tiberius-Sempronius-Longus, l'an 218 avant notre e; ce consul, ajoutait-on, y attachait tant de prix, qu'il ut devoir prendre des mesures pour en assurer la conservation. J'ai lu en effet sur le flanc de la pierre ces mots, en faits pour éveiller l'attention même de ceux qui n'ont s l'honneur de connaître le phénicien :

T. SEMPRON. COS. HOC. MAGNI.
ATHLANTIS. ET. SOVBMERSÆ.
ATHLANTIDIS. RELIQUIOM. VEDIT.
EIDEMQUE SERVARI. COERAVIT.
AN. URB. DXXXVI. OLYMP. CXL. AN. III.

Ainsi cette pierre était une relique de l'Atlantide de Platon, de cette Atlantide retrouvée par M. de Grave entre ost et le Moerdyck.

(1) Tom. II, pag. 249.

M. de Fortia, avec l'honorable curiosité qu'il éprouvait pour toutes les questions propres à avancer la science, se hâta de provoquer l'attention des orientalistes. Il y en eut qui lurent l'inscription couramment, car certains savants comprennent à merveille ce qui est inintelligible. Mais en Hollande, pays de prudence et de circonspection, on fut moins pressé et moins crédule.

Le docte auteur des *Miscellanea phaenicia* (1), M. H.-A. Hamaker, m'écrivait le 13 mai 1829 : « Quand j'avais l'honneur » de recevoir votre lettre je venais d'écrire à M. de Sacy » le priant de communiquer à M. de Fortia les doutes très » graves que j'avais conçus concernant l'authenticité de » l'inscription phénicienne qu'il a publiée, car, soit dit » entre nous, il est clair qu'on a profité de l'*incompétence* (2) » de M. de Fortia pour lui jouer ce tour. » Je ne me permettrai pas d'accuser aussi directement M. Grongnet qui, le premier, adressa l'inscription à M. de Fortia. Toutefois, il est manifeste que celui-ci fut trompé; il persista néanmoins à considérer la pierre de Malthe comme un monument antédiluvien. Cette obstination dans l'erreur était une faiblesse qu'il se faisait pardonner par l'aménité et la politesse exquises de sa résistance. C'est ainsi qu'il ne me fut jamais possible de le faire revenir sur les rois chimériques de Jacques de Guyse, et que je faillis compromettre notre amitié en tenant bon sur ce point (3).

Il arrivait que M. de Fortia était confirmé dans ses illu

(1) Lugd.-Batav, 1828, in-4°.

(2) Nous avons cru devoir substituer ce mot à une autre expressio moins mesurée.

(3) V. les deux lettres de M. Aubenas à M. le baron de Stassart pour justifier les traditions troyennes, telles qu'elles sont exposé

ons par la complaisance des juges auxquels il en appelait, t qui n'avaient pas le courage de le contredire en face. n se rappelait la confiance aveugle avec laquelle naguères lillin avait décrit les prétendus vases grecs de la collection du chanoine Zoppi, et l'on se taisait en laissant à peine échapper un sourire.

Le 3 février 1828, il fut élu correspondant étranger de notre académie. Fidèle à toutes ses obligations, il ne considéra jamais comme une *sinè-curo* un titre qu'il comptait parmi ceux qui l'honoraient davantage. Il retrouva chez nous plusieurs de ses amis, notamment M. le baron de Stassart, dont Vaucluse a conservé un souvenir reconnaissant, et qui était lié avec lui depuis 1809.

Les journées de juillet n'arrachèrent point M. de Fortia à ses occupations chéries. Sa vieillesse verte et fleurie se retrempait dans le travail. Il accepta la nouvelle révolution sans colère, et conserva dans l'âme son royalisme inoffensif, qui ne s'épanchait qu'en petites épigrammes dénuées de fiel et répétées à l'oreille de discrets confidents.

Le 17 décembre, quelques mois après l'expulsion de la branche aînée, il fut élu membre libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il remplaçait le chancelier Dambray, autre vestige effacé de la restauration.

Rien ne fut changé à l'hôtel de la rue de la Rochefoucauld, il n'y eut que des livres de plus.

Sa bibliothèque s'agrandissait sans cesse. Pour obliger un

par J. De Guyse, le mémoire de M. Schayes, où ces traditions sont, au contraire, réduites à leur juste valeur, et ce que j'ai dit dans les *Bulletins de l'académie*, l'*Annuaire de la bibliothèque royale* et les *Introd. à Philippe Mouskes*, sur Fromond, prétendu comte de Bruges.

de ses confrères en paraissant ne consulter que son propre intérêt, il acquit pour une somme énorme, une collection d'inscriptions cunéiformes et de briques de Babylone : car il savait faire le bien sans ostentation et sauver la supériorité par la grâce.

Que d'hommes de lettres lui ont dû des secours et des encouragements! Que de jeunes talents ont trouvé en lui un protecteur et un père! Pendant vingt ans que j'ai eu l'honneur de le connaître, j'ai pu pénétrer dans le mystère de ses vertus, et recueillir de sa bouche quelques-unes des particularités de sa biographie.

Il ne sera pas sans intérêt de le suivre un instant jusque dans sa vie intérieure.

M. de Fortia, levé avant le jour, se mettait au travail. Sa correspondance, fort étendue, était tenue avec une ponctualité admirable : n'importe qui lui écrivît, il répondait aussitôt de sa main. Son écriture ferme et nette était toujours poliment lisible; son style, constamment de bonne compagnie, respirait cette honnêteté qui, partie du cœur, gagne les affections les plus rebelles, et qu'annonçait sa haute et belle figure. Vers midi son cabinet s'ouvrait aux visiteurs devant lesquels il faisait sa toilette. Un valet de chambre l'accommodait à l'ancienne mode, poudrait à blanc ses *ailes de pigeon*, les seules qui restassent en France, et, suivant le rit usité jadis à la cour de Versailles, lui passait la chemise devant ceux qui étaient là, hommes ou femmes. A une heure il sortait en voiture et se faisait conduire à l'hôtel des Postes, puis dans des ateliers d'imprimeurs et des magasins de libraires, rarement chez des journalistes. Delà il se faisait conduire chez quelques amis, le chevalier Artaud, le marquis de Châteaugiron, le vénérable Gence, le prési-

dent De Gregori, M. Hippolyte de la Porte, le duc de Crillon, la duchesse de Mahon, le marquis de Villeneuve, etc.; alors il était l'heure de se rendre à une séance, soit de l'institut, soit de la société asiatique, de la société de l'histoire de France, de celle des bibliophiles ou du *cercle de morale universelle*, qui se tenait chez la *sultane d'Eldir*, métamorphosée bourgeoisement en Madame Mercier, un des mille enfants de Tipoo-Saïb, et que le département des affaires étrangères dotait à ce titre d'une modique pension (1).

Vers quatre heures et demie il rentrait dans son hôtel, et, quand le temps le permettait, faisait trois tours de jardin, trois tours, ne plus ne moins, invariablement dans les mêmes allées, et enfin venait communiquer à Madame de Fortia le menu du dîner.

Cette dame autrefois jolie et brillante se figurait depuis longtemps qu'empoisonnée par méprise, le poison l'empêchait de marcher et même quelquefois de proférer une seule parole.

Tour à tour spirituelle et enjouée, superstitieuse et tremblante, elle ne quittait pas son fauteuil, écrivant sans cesse à son mari qu'elle se mourait. Ces billets rimés, ou simplement en vile prose, étaient soigneusement transcrits jour par jour dans des registres par un secrétaire appointé aux gages à cet effet, et *ayant bouche à cour*.

M. de Fortia baisait galamment les mains de la marquise, lui contait quelques nouvelles recueillies le matin, et prenait ses ordres pour son dîner; celle-ci répétait qu'elle rendrait l'âme avant d'y songer. M. de Fortia lui assurait qu'il

(1) C'est là qu'il lut plusieurs discours qui ont été publiés et qui méritent une place réservée parmi ses ouvrages.

n'en serait rien, et allait résolument se mettre à table avec ses secrétaires. Ses convives habituels étaient le baron Michel, son médecin, le chevalier Artaud et M. Félix Lajard de l'institut, M. Berryer, père du député de ce nom, l'abbé d'Ansel, plus tard M. Arnault, l'auteur de Marius à Minturne, M. Paulin Paris, le comte de Ripert-Monclar, le comte de Santarem et quelquefois aussi un ou deux parasites qui spéculaient sur la libéralité de l'amphytrion.

Le repas terminé, on revenait chez madame de Fortia, qui, n'étant pas morte, avait parfaitement dîné, et qui, en recommençant ses doléances, les assaisonnait de mots heureux, d'anecdotes piquantes et d'un peu de musique. C'était l'air, alors délicieusement factieux, d'Henri IV, ou un récitatif composé sur des vers de Racine.

Neuf heures sonnant, M. de Fortia allait se coucher pour reprendre le lendemain cette vie régulière et tranquille.

« J'irai jusqu'à cent ans, disait-il, avec ce ton de bonté parfaite et cette amabilité noble qui ne l'abandonnaient jamais. Hélas! il s'est trompé dans son calcul, et c'est nous plutôt que lui qu'il faut plaindre. Veuf depuis un an (1), il s'éteignit sans infirmités et sans douleur, sur le midi, à son heure de sortie, le jeudi 3 août 1843, dans sa quatre-

(1) Le 23 février 1842 il m'écrivait ces lignes : « Vous avez trop » connu madame de Fortia pour ne pas prendre part à la douleur » que m'a fait éprouver sa perte le 16 de ce mois. L'habitude d'être » ensemble depuis cinquante-sept ans, d'être unis par les plus tendres » sentiments du cœur et par les qualités de l'esprit, me rendrait cette » société toujours plus nécessaire. Deux jours avant d'avoir atteint ma » quatre-vingt-sixième année, il m'a fallu y renoncer après une longue » et cruelle maladie. C'est un chagrin qui rendra mes derniers jours » bien pénibles..... »

vingt-huitième année. La mort même ne changea rien à ses habitudes, il écrivait encore sur la Chine, qui avait eu ses premières pensées de chronologiste, travaillait à la vie de Platon et surveillait la rédaction d'un recueil des itinéraires anciens (1). Quand il s'endormit, la mort, pour lui douce et souriante, ne fit que le rapprocher de Dieu vers lequel s'élevait sans cesse et par une tendance naturelle, son âme sereine et pure (2). DE REIFFENBERG.

(1) Une quantité énorme de manuscrits et d'imprimés de M. de Fortia a été vendue après sa mort, à vil prix. Le libraire Porquet, au quai Voltaire, a acheté le Jacques de Guyse et *l'Art de vérifier les dates* à 20 c. la livr. et chacun des 22 volumes du Jacques de Guyse a coûté plus de 10,000 francs à l'auteur! Combien doit frémir son ombre de ces profanations?

— Comme je l'ai dit, p. 22, M. de Hoffmanns a publié en 1840 une *bibliographie des ouvrages composés ou traduits, publiés ou édités par M. le marquis de Fortia d'Urban. Paris, Édouard Garnot, libraire de M. le marquis de Fortia d'Urban*, 1840, in-8° de 30 pp. Je n'ai pas voulu la répéter dans cette notice. — Voir ce qui a été dit de M. de Fortia, à l'occasion de sa mort, dans le n° d'août 1843 de la *Revue de bibl. analytique*, de MM. Miller et Aubenas, où l'on a reproduit la notice de M. de Ripert-Monclar; dans le *Bulletin de la société de l'histoire de France*, n° 8, 10 septembre 1843, pp. 141-145, ainsi que le discours prononcé le 8 août dernier, par M. le comte Beugnot président de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

(2) M. de Fortia avait eu un rhume négligé. Par malheur M. E. Miller, qui possédait sa confiance et qui logeait chez lui, était en Espagne, où il explorait des manuscrits grecs, et personne ne prit garde à une si légère indisposition. M. de Fortia étant décédé *ab intestat*, ses biens ont passé à l'héritier du sang, M. le marquis de Seguins de Pazzis. La sœur du grand-père de M. de Fortia, Françoise-Victoire-Sibylle, née à Avignon, le 2 janvier 1673, avait épousé le 9 mai 1710, Louis de

Seguins de Pazzis, marquis d'Aubignon, baron de Malijay, syndic de la noblesse du comtat Vénaissin.

M. de Fortia se proposait de faire un testament où, à l'imitation de M. de Monthyon et du baron Gobert, il aurait fondé des prix littéraires; il voulait, en outre, assurer l'avenir de quelques jeunes gens qui lui avaient prêté leur collaboration. Ses intentions n'ont pas été remplies.

NOTICE

SUR

PIERRE SIMONS,

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE,

NÉ A BRUXELLES, LE 20 JANVIER 1797; MORT SUR MER, LE 14 MAI 1843 (1).

Pierre Simons naquit à Bruxelles, le 20 janvier 1797. Fils d'un célèbre carrossier de cette ville, il se passionna, dès l'enfance, pour l'étude de la mécanique et des constructions.

Lors du passage de l'empereur par Bruxelles, l'illustre Monge alla visiter les ateliers de M. Simons père, et trouva l'enfant occupé de différents travaux qui décelaient son goût et son aptitude pour la mécanique. Le bon vieillard, qui était pour ainsi dire le protecteur né de tous les jeunes gens

(1) Plusieurs documents officiels, cités dans cette notice, nous ont été communiqués obligeamment par M. Lengrand, médecin du régiment des guides, qui était l'ami intime et le parent de M. Simons.

qui annonçaient quelque talent, prit plaisir à causer avec notre jeune compatriote, et l'encouragea d'une manière toute paternelle; en partant, il lui laissa, comme souvenir, un exemplaire de sa géométrie descriptive. Un pareil présent imposait de grandes obligations; le jeune Simons sut les comprendre. Il s'attacha à mieux mériter le livre de Monge, en tâchant de le lire avec facilité et de faire des applications des méthodes fécondes qui s'y trouvent indiquées.

La chute de l'empire qui, bientôt après, ébranla toute l'Europe, étendit son action jusque dans le paisible domaine des sciences; le jeune Simons dut suppléer, comme il put, à des études régulières; mais il avait une ténacité et une trempe d'esprit qui lui rendirent cette tâche moins difficile. S'il parcourait moins de terrain dans le domaine de la science, il savait mieux s'assurer la possession de celui qu'il avait exploré.

En 1815, s'ouvrit pour lui la carrière des travaux publics, où il devait se faire plus tard tant de titres à l'estime de ses compatriotes; il entra au service le 1er octobre, en qualité d'*aide temporaire des travaux publics* (1); et, l'année suivante, il fut envoyé à La Haye sous les ordres de M. le

(1) Par arrêté du ministre du waterstaat, et attaché aux bureaux du ministère à Bruxelles, sous les ordres de M. E. de Ketelbuter, chef de la division de navigation.

Les états de services de M. Simons portent encore les indications suivantes :

Nommé, le 5 décembre 1816, au grade d'*aspirant au corps du waterstaat*, attaché par continuation aux bureaux du ministère à Bruxelles.

Adjoint, le 5 août 1817, à l'ingénieur en chef des bâtiments civils

baron de Beekman, chef de la division des routes et des mines.

Ses commencements, on le voit, furent bien modestes. Entré d'abord dans les bureaux comme surnuméraire, promu ensuite au grade d'aspirant, il en sortit, en 1817, pour prendre part aux travaux d'achèvement de la prison civile et du portique du palais de justice à Bruxelles.

En 1820, Simons put donner une plus large carrière à son activité et à ses études; il fut appelé à concourir à la formation du projet d'une nouvelle communication par eau de Mons à l'Escaut; et, plus tard, du projet du canal de Bruxelles à Charleroy.

Le 30 septembre 1823, il fut promu au grade d'ingénieur ordinaire de seconde classe, et attaché par continuation à M. l'ingénieur en chef Vifquain, qu'il accompagna dans son voyage en Angleterre. Cette excursion lui fut très-utile, en lui permettant d'étudier tous les grands travaux exécutés par nos voisins.

Bientôt après, il se trouva dans une position qui mit son mérite plus en évidence, car pour lui-même il était fort peu soucieux de le faire valoir. Pendant les années 1824, 25 et 26, il fut chargé de la direction et de la surveillance de tous les travaux pour l'exécution du canal d'Antoing. La

de la circonscription de Bruxelles, M. Vifquain, et spécialement chargé par lui des travaux d'achèvement de la prison civile et du portique du palais de justice.

Adjoint par continuation, le 20 décembre 1820, au même ingénieur en chef, alors en service général, pour la formation des projets d'une nouvelle communication par eau de Mons à l'Escaut, par Antoing et par la Dendre.

Idem, en 1822, pour le projet de canal de Bruxelles à Charleroy.

manière dont il s'acquitta de cette mission délicate, lui valut le titre d'ingénieur ordinaire de première classe (1er septembre 1826).

Simons n'avait pas encore atteint l'âge de trente ans; cependant l'excès des fatigues qui résultaient de ses pénibles fonctions et des veilles qu'il s'imposait pour étendre ses connaissances, avaient visiblement agi sur sa santé. En dehors de ses occupations ordinaires, il était constamment enfermé au milieu de ses papiers et de ses livres. Il se trouvait entièrement étranger à la jeune génération qui s'était élevée autour de lui; deux ou trois amis seulement auraient connu son existence, si, par sa position, il n'avait été forcé de sortir de son cabinet de travail.

Pendant les années qui suivirent sa nomination d'ingénieur ordinaire, M. Simons fut chargé de la surveillance d'une partie des travaux du canal de Charleroy et de la composition de plusieurs projets de grands ponts de suspension sur le Lek et la Meuse.

Cependant, en 1828, le gouvernement avait conçu le projet de réunir l'Océan Atlantique avec la Mer Pacifique du Sud, au moyen d'un canal qui devait être creusé à travers le territoire de l'Amérique centrale. Cette grande entreprise semblait de nature non-seulement à honorer le nom belge, mais encore à étendre les relations commerciales du pays dans cette partie de l'Amérique. L'exécution en devait être confiée à des officiers belges du génie militaire et du waterstaat; les premières opérations auraient eu pour objet de lever les plans et de former un détail estimatif des dépenses qu'entraîneraient le creusement du canal et les travaux de fortifications qui seraient à construire. Le gouvernement jeta les yeux sur M. Simons « comme réunissant les

qualités nécessaires pour le faire coopérer comme adjoint à une mission aussi honorable et aussi importante. » Ce choix prouve que le talent de M. Simons, malgré sa modestie, avait été convenablement apprécié.

La révolution de 1830 fit oublier cette grande entreprise, nais donna bientôt naissance à une autre non moins brillante et qui touchait plus directement aux intérêts matériels lu pays (1). Pendant qu'à Londres on agitait la question de on existence par des renforts de protocoles, tandis que les nnemis en armes bordaient ses frontières, et que tout le lord s'accordait à la considérer comme un foyer d'anarchie, a Belgique tendait à rentrer dans ses anciennes habitudes 'ordre et de calme. Et, comme le philosophe ancien qui e mit à marcher pour prouver le mouvement, elle se mit à racer un vaste plan de travail qui devait l'occuper pendant ouze années. Cette attitude ferme et digne était sans doute la neilleure réponse que la Belgique pût donner à ses détracteurs. On jeta encore les yeux sur M. Simons pour l'exécution de cette entreprise; un arrêté ministériel du 24 août 331, le mit à la disposition de l'inspecteur général pour la ormation du chemin de fer d'Anvers à Cologne (2). Il avait té chargé précédemment, avec son beau-frère, M. De Rid-

(1) Simons avait été chargé, le 19 octobre 1830, par décision de . l'inspecteur général des ponts et chaussées, du service dans la ovince de Hainaut.

(2) Le 27 octobre 1831, M. Simons recevait de M. l'inspecteur néral des ponts et chaussées, la lettre suivante : « L'ingénieur de » classe, Simons, se rendra sur-le-champ à Cologne, pour s'y con-ter avec MM. les ingénieurs civils sur les moyens à employer pour prompte formation d'un projet de route en fer à établir entre Co-gne et Anvers. »

der (1), d'aller étudier en Angleterre tout ce que l'expérience avait appris sur ce genre de construction.

Une incroyable activité, une grande facilité de conception et surtout l'habitude de diriger des entreprises, mirent en peu de temps les jeunes ingénieurs à même de présenter les plans des grandes voies de communications qui devaient mettre les différentes parties de la Belgique en rapport entre elles et avec les pays voisins. Quand il fut question de soumettre aux chambres le projet de loi relatif à ces travaux, ils reçurent une récompense flatteuse de leur zèle, et furent spécialement chargés de le défendre comme commissaires du gouvernement (2).

Un arrêté royal ne tarda pas à les charger exclusivement de la direction des travaux du chemin de fer (31 juillet 1834). Un second arrêté, qui suivit de près celui-ci, les promut au

(1) MM. Simons et De Ridder avaient épousé deux sœurs, belles-filles de M. Vifquain, inspecteur des ponts et chaussées.

(2) Dans son rapport au Roi, en date du 31 juillet 1834, M. Ch. Rogier, alors ministre de l'intérieur, disait : « En chargeant MM. Simons et De Ridder de la rédaction du projet, mon département les avait choisis parmi les ingénieurs qui s'étaient le plus occupés de ce nouveau mode de transport. Ils ont visité à plusieurs reprises les routes et canaux de l'Angleterre. Seuls, parmi leurs collègues, ils ont eu occasion d'étudier, dans ce pays, les routes en fer perfectionnées depuis l'emploi de la vapeur pour le transport des voyageurs. Ce travail fut l'objet d'une longue et sérieuse méditation. En les nommant commissaires à l'effet de défendre la loi devant les chambres, ils se sont acquittés avec zèle de cette importante mission. »

Dans un ouvrage qu'ils publièrent à cette époque, MM. Simons et De Ridder firent connaître les résultats de leurs recherches sur les chemins de fer, en les appliquant au système qu'ils proposaient pour la Belgique.

grade d'ingénieurs en chef de 2e classe. Cet arrêté fut publié le 6 mai 1835, jour de l'inauguration du premier chemin de fer, celui de Bruxelles à Malines. M. Simons donna, dans cette occasion, un exemple bien remarquable de générosité et de véritable modestie. Il avait eu connaissance que le gouvernement ne destinait de l'avancement qu'à lui seul; dès lors il crut devoir refuser un avantage que ne partagerait pas le compagnon de ses travaux et de ses succès. Il le fit avec une noble simplicité, mais en même temps avec cette fermeté qui prend sa source dans une profonde conviction (1).

L'année suivante (mai 1836) amena pour notre jeune ingénieur un nouveau triomphe, l'inauguration du chemin de fer de Malines à Anvers; et, cette fois, le gouvernement lui témoigna sa satisfaction en lui conférant la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold. Bientôt après, cette

(1) Voici la lettre qu'il adressa à M. le Ministre de l'Intérieur.

Bruxelles, le 6 janvier 1835.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Daignez me pardonner, si je viens vous entretenir de moi, mais l'équité envers un collègue, un frère, m'y oblige impérieusement.

Des personnes qui se disent bien informées m'assurent qu'il a été question, dans l'une des dernières séances du conseil des ponts et chaussées, de me comprendre dans les propositions de promotion qui vous seront soumises.

Cette faveur, qui n'est motivée, sans doute, que sur une ancienneté relative dans mon grade actuel d'ingénieur de 1re classe n'étant point partagée avec le collègue dont les efforts sont depuis si longtemps unis aux miens pour la réussite du même grand ouvrage; je me trouve dans l'obligation de vous supplier, Monsieur le Ministre, si, ce dont j'aime à douter encore, telle a été réellement l'intention du conseil, de vouloir bien regarder cette proposition comme non-avenue en ce

décoration fut changée en celle d'officier, et le gouvernement français y joignit l'étoile de la Légion d'Honneur. Les travaux du chemin de fer marchaient avec la plus grande activité; on avait successivement inauguré différentes parties des deux voies de l'Est et de l'Ouest.

La classe des sciences de l'Académie royale de Bruxelles voulut témoigner à son tour l'intérêt qu'elle attachait aux constructions remarquables qui s'exécutaient autour d'elle, et dont la renommée n'était plus renfermée dans les limites du pays; elle inscrivit, le 8 mai 1838, M. Simons au nombre de ses correspondants.

Cependant les nouvelles voies qui s'ouvraient de jour en jour semblaient présager des succès toujours croissants, lorsque, vers le milieu de juillet 1838, M. Simons fut vivement affecté par un arrêté qui le privait désormais du concours

qui me concerne, et suspendre tout avancement demandé pour moi seul.

Dans semblable circonstance, si l'ingénieur De Ridder était à ma place, je suis persuadé, Monsieur le Ministre, qu'il agirait de même: car dévoués tous deux au succès d'une même entreprise commencée de concert et que nous espérons terminer avec honneur ensemble, il serait vraiment pénible de voir maintenant l'un de nous l'objet d'une préférence dont le public, qui a les yeux ouverts sur nos travaux, ne saurait s'expliquer les motifs.

Je me confie donc en votre bienveillance, et je continuerai avec un nouveau zèle à tâcher d'avancer le moment où les Ingénieurs du chemin de fer pourront recevoir ensemble la récompense qu'ensemble ils auront méritée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect,

L'ingénieur

SIMONS.

e son beau-frère. Le ministre, M. Nothomb, se hâta de le pré-enir que, dans cette mesure, rien ne lui était personnel, u'au contraire il comptait plus que jamais sur le concours e ses lumières et sur ses conseils, toujours empreints de cet sprit de conciliation et de modération qui le distinguait. « Votre place, disait-il, est dans toutes les commissions, ans toutes les conférences où il s'agira du chemin de fer; ous savez que, chez moi, il y a toujours examen préalable, et examen ne se fera pas sans vous; je le croirais imparfait. » e ministre l'engageait en même temps à aller s'établir à iége, au centre des travaux qu'il avait à exécuter dans a vallée de la Vesdre et jusqu'à la frontière de la Prusse. Presqu'en même temps, un nouvel arrêté royal lui confé-ait le titre d'ingénieur en chef de première classe (1).

Lorsque M. Rogier fut chargé du ministère des travaux ublics, au mois d'avril 1840, il constitua en direction, la *ivision des chemins de fer en construction*, de l'adminis-ration centrale, et appela à sa tête M. Simons. A côté de ette direction s'en trouvait une seconde, celle des chemins de fer en exploitation, qui avait pour chef M. Masui.

Toutefois les récompenses honorifiques et les promotions de grade n'étaient pas ce qui pouvait séduire M. Simons; ce qui lui convenait avant tout, c'était un aliment à son acti-vité, de la latitude pour agir, et surtout une entière con-fiance de la part de l'autorité supérieure. La continuation du chemin de fer jusqu'à la frontière présentait de grandes difficultés qu'on n'avait point rencontrées ailleurs; pour les vaincre, il fallait des précautions et des dépenses consi-dérables. Il importait donc de bien mûrir les plans. Ceux

(1) 1er septembre 1838.

présentés par M. Simons rencontrèrent des difficultés de la part de l'administration; il en résultait que les travaux ne marchaient qu'avec lenteur.

En 1841, M. Desmaisières, qui avait succédé à M. Rogier, défit ce qui avait été fait par son prédécesseur, et renvoya M. Simons à Liége, en le chargeant de la direction spéciale des chemins de fer de la vallée de la Vesdre. M. Simons fit des représentations parce qu'il lui semblait qu'en restreignant ses attributions, on le faisait véritablement descendre du rang qu'il occupait; d'une autre part, le séjour de Liége lui était devenu odieux par la perte qu'il y avait faite d'une épouse chérie. Le gouvernement y répondit par l'arrêté du 21 juin 1841, qui lui enjoignit de retourner à Liége, pour consacrer exclusivement ses soins aux travaux de la ligne de l'Est. Sur son refus d'y obtempérer, Simons fut mis en disponibilité par arrêté royal du 25 juillet 1841.

Cette mesure produisit, dans le public, une sensation pénible. Le gouvernement sans doute ne pouvait demeurer entravé dans son action; mais on se demandait s'il avait agi avec les ménagements que méritaient de grands services rendus avec une intelligence, un zèle et une probité dont on aurait peu d'exemples (1). On opposait l'acte de cette destitution à la page qui doit rappeler, dans notre histoire, la série des grands travaux par lesquels la jeune Belgique a été, en quelque sorte, revivifiée. On doit souffrir en effet de voir briser, à côté d'une source de prospérité et d'orgueil national, l'instrument principal qui lui a donné naissance. De

(1) Non-seulement M. Simons n'ajouta rien à ce qu'il possédait par lui-même, mais il ne laissa, après sa mort, que le peu qu'on put recueillir de la vente de son mobilier et de ses livres.

pareils exemples ne sont pas tristes seulement, ils sont décourageants pour l'avenir.

Loin de nous, cependant, l'idée de jeter un blâme sur le gouvernement, nous croyons volontiers qu'un malheureux concours de circonstances l'a amené à devoir prendre un parti auquel il ne s'est arrêté qu'avec peine.

L'année suivante, le Ministre des travaux publics remit M. Simons en activité, et lui confia, en service spécial, les opérations, projets et travaux de construction des routes neuves à entreprendre dans la province de Luxembourg (1); mais notre confrère regardait également cette position comme secondaire (2), et d'ailleurs il avait été frappé trop vivement pour pouvoir rentrer immédiatement dans la carrière. Il s'excusa sur l'état de sa santé qui ne lui permettait pas d'aller se livrer à des travaux pénibles dans une de nos provinces dont le climat est le plus rigoureux.

Malgré son état maladif, malgré ses peines, il lui restait cependant des traces de son ancienne activité; le feu sacré n'était pas encore entièrement éteint. On lui parla de projets qui se rattachaient à ceux qui l'avaient occupé dans sa jeunesse. l'Amérique se présenta à ses yeux avec des illusions toutes nouvelles. Une colonie à consolider, tout un pays à exploiter, à féconder par des voies de communication; la possibilité de voir l'isthme où, quinze ans auparavant, il avait dû étudier les moyens de mettre deux grandes mers en rapport : tout cela souriait à cette âme active; il accepta donc les offres qui lui furent faites

(1) Le 11 octobre 1842.

(2) Ce qui peut justifier cette manière de voir, c'est qu'un arrêté du 20 novembre 1842 nomma un ingénieur ordinaire, M. Dutreux, pour le remplacer.

par la Compagnie Belge de colonisation, et fut nommé directeur de la Communauté de l'Union, dans les États de Guatemala.

Dès lors, Simons ne rêva plus que l'Amérique ; toutes ses études, toutes ses pensées se tournèrent vers sa nouvelle destination (1). Il se livra à ce nouveau travail avec la même ardeur qu'il avait mise douze ans auparavant à étudier la Belgique pour l'établissement des chemins de fer. Toutefois les conditions n'étaient plus les mêmes ; les travaux et les chagrins avaient miné sa constitution ; ses cheveux avaient blanchi ; il portait tous les signes d'une vieillesse anticipée, excepté cette activité qui l'avait toujours animé à l'idée des grandes entreprises. Les journées ne suffisaient plus aux études nouvelles qu'il avait à faire ; il fallut empiéter sur les nuits. Les conseils de ses amis, la crainte de laisser orphelins deux enfants encore en bas âge, rien ne put l'arrêter (2). Me reposer, disait-il, n'ai-je pas pour moi les loisirs de la traversée ? Il aurait dû dire plutôt avec Arnault : N'ai-je pas devant moi toute l'éternité ?

Aussi, quand arriva l'instant du départ, il fallut le porter au vaisseau qui l'enleva pour toujours à sa patrie et à ses amis. Son existence ne fut plus qu'une longue agonie ; mais ce courage indomptable qui l'avait animé, ne devait s'éteindre qu'avec son dernier souffle de vie. Il expira le 14 mai 1843, à bord de la goëlette de l'État *La Louise-Ma-*

(1) Il se mit à s'occuper sérieusement de l'astronomie et de la météorologie, dans le but de relever les principaux points et d'étudier le climat du pays confié à ses soins. Il se proposait d'emporter différents instruments et fit de nombreuses visites à l'observatoire pour m'entretenir de ses projets scientifiques.

(2) M. Simons a laissé deux enfants, un fils et une fille.

rie (1), entre son pays qu'il avait honoré par ses travaux et sa nouvelle patrie qu'il allait mériter par de nouveaux bienfaits. L'Océan recueillit son corps, comme l'Éternel recueillit son âme, l'une de ses plus nobles émanations.

« Au bruit d'une salve d'artillerie, dit la relation de ce triste événement, le corps fut lancé à la mer et disparut sous les flots. Le temps était magnifique, quoique le soleil fût presqu'entièrement voilé comme en signe de deuil; quelques rayons seulement en descendaient vers la mer et figuraient la route du ciel (2). »

Et la Belgique n'est donc pas assez grande, ses ressources ne sont pas assez considérables, pour qu'elle puisse placer sur le bord d'un des nombreux chemins de fer qui la sillonnent en tous sens, une simple pierre qui rappelle au voyageur le nom de celui qui en a tracé les premiers plans (3)!

A QUETELET.

(1) Par 20° 15′ latitude nord et 35° 37′ longitude occ. du méridien de Greenwich. M. Simons était d'une piété sincère, éloignée de toute affectation. Il reçut, avant de mourir, les secours de la religion catholique dans laquelle il avait été élevé.

Un arrêté du gouvernement, dont il n'a pu avoir connaissance, l'avait promu, le 30 avril 1843, au grade d'inspecteur des ponts et chaussées.

(2) Voyez le *Moniteur Belge* du 4 août 1843; on y trouve des renseignements intéressants sur la mort de M. Simons, et le discours prononcé par M. Tardieu, au moment où le corps allait être jeté à la mer.

(3) Une souscription avait été ouverte à ce sujet; mais il ne paraît pas qu'on ait donné suite à ce projet.

N. B. La notice nécrologique sur Aug. Voisin, par M. Cornelissen, sera insérée dans le prochain *Annuaire*.

LISTE

DES PERSONNES ET DES INSTITUTIONS QUI REÇOIVENT LES MÉMOIRES OU LES BULLETINS DE L'ACADÉMIE.

BELGIQUE.

Le Roi.

Les membres ordinaires et honoraires de l'académie, ainsi que les correspondants.

La bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentants.

Les Ministères de l'intérieur, des affaires étrangères, de la justice, de la guerre, des finances et des travaux publics.

La Commission des annales des travaux publics.

Le Parquet du tribunal de Bruxelles.

L'Observatoire royal de Bruxelles.

L'Université de Bruxelles.

— de Louvain.

— de Gand.

— de Liége.

L'Académie royale de médecine.

L'École royale militaire.

Le Dépôt de la guerre.

La Commission centrale de statistique.

Le Conseil de salubrité publique de Bruxelles.

La Société de médecine et des sciences nat. de Bruxelles.

— des Bollandistes, à Bruxelles.

La Société des beaux-arts et de littérature de Gand.
— des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— d'émulation de Liége.
— royale des sciences de Liége.
— d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale.
— médico-chirurgicale de Bruges.
— des sciences naturelles de Bruges.
— de médecine de Gand.
— — d'Anvers.
— littéraire de l'université de Louvain.

La Bibliothèque d'Anvers.
— de Bruges.
— royale de Bruxelles.
— de Louvain.
— de Mons.
— d'Ath.
— de Namur.
— de Tournay.
— de Courtrai.
— d'Ypres.
— d'Arlon.
— d'Audenarde.
— de la colonie de Guatemala.
— populaire de Bruxelles.

Les Archives du Royaume.
— de la Flandre occidentale.
— de la ville de Tournay.

PAYS-BAS.

L'Institut royal des Pays-Bas.

La Société provinciale de Harlem.
— — d'Utrecht.
— d'horticulture d'Utrecht.
— provinciale du Brabant septentrional.
L'Université de Leyde.
La Société pour la propagat. de l'architect. à Amsterdam.
— provinciale de Rotterdam.

FRANCE.

L'Institut royal de France.
La Société géologique de France.
— des antiquaires de France.
L'Académie royale de médecine.
Le Muséum de Paris.
La Commission des documents historiques de France.
L'École polytechnique de France.
La Société de la morale chrétienne.
— royale de Lille.
— industrielle d'Angers.
— royale d'agriculture de Lyon.
— d'émulation de Cambrai.
— royale de Nancy.
— de Bordeaux.
— Havraise.
— d'émulation d'Abbeville.
— La Société du muséum d'histoire naturelle de Strasbourg.
La Bibliothèque de Montpellier.
Le Musée d'Avignon.
La Société des antiquaires de la Morinie.

ILES BRITANNIQUES.

La Société royale de Londres.
— — astronomique de Londres.
— — de littérature »
— — asiatique »
— entomologique »
— statistique »
— zoologique »
— géologique »
— météorologique »
— électrique »
L'Institution des ingénieurs civils »
La Bibliothèque de l'Athenæum »
— du British museum »
— du Collége des chirurgiens de Londres.
La Société géologique du Cornouailles.
— philosophique de l'Yorkshire.
— — de Cambridge.
La Société royale d'Édimbourg.
L'Académie royale de Dublin.

ALLEMAGNE.

L'Académie royale des sciences de Berlin.
La Société des naturaliates de Berlin.
— Léopoldine-Caroline des curieux de la nature.
— Silésienne de Breslau.
— Ferdinandeum d'Inspruck.
— royale de botanique de Ratisbonne.
L'université d'Iéna.
Le Musée impérial de Vienne.
L'Académie royale des sciences de Munich.

La Société des sciences de Heidelberg.
— — du grand-duché de Bade.
— royale des sciences de Göttingue.
— — — de Dresde.
L'université de Marbourg.
La Société de physique de Francfort.
L'université de Bonn.
— de Fribourg.
— d'Erlangen.

DANEMARCK.

La Société royale des sciences de Copenhague.
— des antiquaires du Nord.

SUÈDE ET NORWÈGE.

L'Académie royale des sciences de Stockholm.
— des belles-lettres, histoire et antiquités de Stockholm.
L'Université de Christiania.
La Société de Gothenbourg.

POLOGNE.

La Société littéraire de Cracovie.

RUSSIE.

L'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg.
L'Université de St-Pétersbourg.
— de Cazan.
La Société impériale des naturalistes de Moscou.

SUISSE.

La Société de physique et des sciences natur. de Genève.

La Société générale des sciences naturelles de Berne.
La Bibliothèque de l'université de Lauzanne.

ITALIE.

L'Académie royale des sciences de Turin.
L'Institut impérial et royal de Milan.
La Société royale des Géorgophiles de Florence.
Le Musée de Florence.
L'université de Pise.
L'Académie royale des sciences de Naples.
— — — de Palerme.
— des sciences de l'institut de Bologne.
La Société des naturalistes aspirants de Naples.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

L'Académie royale d'histoire de Madrid.
— — des sciences »
— — — de Lisbonne.

AMÉRIQUE.

La Société philosophique des sciences de Philadelphie.
L'Académie américaine de Boston.
L'Institution nationale de Washington.
L'Institut d'Albany.
La Société des sciences physiques d'Hartford.

ASIE. Côte de Malabar.

L'Observatoire de Trévandrum.

ARRÊTÉ ROYAL

ATTRIBUANT LA FRANCHISE DE PORT A LA CORRESPONDANCE DE L'ACADÉMIE.

—

LÉOPOLD, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Revu notre arrêté en date du 8 novembre 1841, qui attribue la franchise de port à la correspondance officielle de l'Académie royale de médecine;

Considérant que, par des motifs analogues, il y a lieu d'accorder le même privilége à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles;

Sur la proposition de notre Ministre des Travaux Publics;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article 1er. Notre Ministre de l'Intérieur est autorisé à correspondre en franchise de port, *sous enveloppe fermée*, avec le bureau de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et les membres de ce corps individuellement.

Art. 2. La franchise est également attribuée à la correspondance sous bandes et contre-seing que l'académie et son secrétaire perpétuel doivent échanger avec chacun de ses membres.

Art. 3. Le contre-seing de l'académie en nom collectif sera exercé, soit par le président, soit par le secrétaire perpétuel délégué à cet effet.

Notre Ministre des Travaux Publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 22 décembre 1841.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Travaux Publics,

L. DESMAISIÈRES.

Pour copie conforme :

Le secrétaire général du Ministère des Travaux publics,

DE BAVAY.

TABLE.

Ephémérides pour l'année 1844. Pages.
Année d'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps. 5
Comput ecclésiastique. — Quatre-temps. — Fêtes mobiles — Commencement des quatre saisons. — Obliquité apparente de l'écliptique 6
Éclipses de soleil et de lune en 1844. 7
Signes et abréviations dont on se sert dans le calendrier. 11
Calendrier. 12
Ancienne Académie de Bruxelles. — Lettres patentes d'érection de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. 36
Nouvelle Académie de Bruxelles. — Arrêté royal relatif à la réorganisation de l'Académie. 39
Règlement pour l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. 41
Règlement intérieur de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles 49
Dates et renseignements concernant l'Académie royale 58
Liste des membres ordinaires, honoraires et correspondants de l'Académie 66

Liste des membres composant la commission des finances 71
Noms des membres et des correspondants décédés . 72

Notices biographiques 77
Notice sur Antoine-Reinhard Falck, par A. Quetelet . 79
» sur Alexis Bouvard, par M. Gautier. . . . 108
Additions à la notice précédente, par A. Quetelet. . 113
Notice sur J.-N. Nicollet, par le même 131
» sur A. Lévy, par le même 138
» sur le marquis Agricol-Joseph-François-Xavier-Pierre-Esprit-Simon-Paul-Antoine de Fortia-d'Urban, par le baron De Reiffenberg. . . 144
» sur Pierre Simons, par A. Quetelet 175
Liste des personnes et des institutions qui reçoivent les Mémoires ou les Bulletins de l'Académie. . . 188
Arrêté royal attribuant la franchise de port à la correspondance de l'Académie 193

FIN DE LA TABLE.

Ouvrages publiés par l'Académie Royale de Bruxelles, depuis sa réorganisation en 1816 *jusqu'à ce jour.*

Nouveaux Mémoires de l'Académie, tom. I à XV; in-4°.

Mémoires couronnés par l'Académie, tom. I à XV; in-4°.

Extraits des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne, 1re partie; in-4°. Chez M. Hayez.

Bulletins de l'Académie, tom. I à IX, années 1832-42.

Des moyens de soustraire l'exploitation des mines de houille aux chances d'explosion, 1 vol. in-8°. 1840.

Annuaire de l'Académie, années 1835-43, in-18.

Sous presse :

Nouveaux Mémoires de l'Académie, tom. XVI.

Bulletins de l'Académie, tom. X.

3
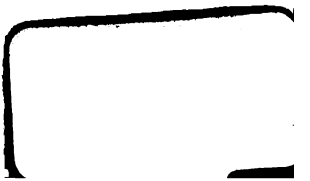
3